PUBLICATIONS HORS SÉRIE
DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

TRAVAUX DU CENTRE D'HISTOIRE ET
CIVILISATION DE LA PÉNINSULE
INDOCHINOISE

Jean DEUVE

LE ROYAUME DU LAOS
1949-1965

(Histoire événementielle de l'indépendance à la guerre américaine)

PARIS

ÉCOLE FRANÇAISE
D'EXTRÊME ORIENT

1984

Dépositaire : Adrien-Maisonneuve, 11, rue Saint-Sulpice, Paris (6e)

LE ROYAUME DU LAOS

1949-1965


CHINE
F. Rouge
NORD-VIETNAM
BIRMANIE
Mekong
Phong Sali
M.Sing
Namtha
M.Sai
Houei Sai
Hanoï
Haïphong
Samneua
Nam Ma
Namchu
Luang Prabang
Xieng Khouang
Sayabouri
Namka
Vinh
Paksane
Nam Kadin
Vientiane
Mekong
Oudorn
Thakhek
Sépone
Savannakhet
Huế
Sébang Hien
THAÏLANDE
Saravane
SUD
VIETNAM
Oubon
Paksé
Bassac
Attopeu
Khong
CAMBODGE
N
LAOS
0 50 100 150 200 Km

© *École Française d'Extrême-Orient*, 1984
ISBN 2-85539-739-1

Ce travail est publié dans le cadre du programme « Histoire des peuples et des états de la péninsule indochinoise » élaboré par le Centre d'Histoire et Civilisations de la Péninsule Indochinoise et l'Équipe de Recherche Associée au C.N.R.S. 969, en collaboration avec l'École Française d'Extrême-Orient.

PRÉFACE

Cette « chronologie expliquée » expose l'histoire événementielle du Laos de 1950 à 1965. Le royaume du Laos unifié et parlementaire vient d'être fondé. Il lui faut se construire. Le Vietminh impose sa guerre et crée le Pathet Lao comme outil de pénétration et d'action au Laos. Cet ouvrage se termine avec la fin de la présence politique active de la France, c'est-à-dire avec l'avènement de l'influence politique américaine prépondérante et la participation directe des U.S.A. dans la guerre au Laos.

Ce texte a pour ambition de décrire ce qui s'est passé réellement au Laos et d'en donner les explications ou les raisons.

Ce qui a été décrit en général sur cette période de l'histoire du Laos est fragmentaire, insuffisamment documenté et déformé, souvent rédigé à des fins de propagande. Un grand nombre d'idées reçues courent encore à propos du Laos. Nombreux sont encore ceux qui, passant pour bien informés des problèmes du Sud-Est Asiatique, contribuent à attribuer l'indépendance du Laos à Dien Bien Phu ou aux accords de Genève.

Nombreux sont ceux qui entretiennent la légende d'un soulèvement spontané et unitaire du peuple lao contre le retour de la France en 1945.

Ce livre, par la nature et le volume des sources sur lesquelles il s'est appuyé explique de nombreux faits restés obscurs, tel l'assassinat du ministre Kou Voravong en 1954.

Il rapporte l'histoire telle qu'elle a été vécue au Laos, chez les Lao, par les Lao, entre Lao, et non comme on l'a trop souvent décrite de « l'extérieur ».

Car, trop nombreux encore sont ceux qui pensent que les Lao n'ont eu aucune influence sur le déroulement des événements et sur le sort de leur pays.

Cet ouvrage veut non seulement décrire comment ces événements ont été ressentis ou perçus mais aussi comment ils ont été influencés ou même créés.

Car s'il est vrai que les grandes décisions au sujet du Laos ont été prises par des puissances étrangères ou dans des conférences de multiples pays, elles ont été prises en fonction d'une réalité lao fabriquée, en grande partie, par les Lao eux-mêmes.

Ce ne sont pas les grandes puissances qui ont suggéré au gouvernement Phoui Sananikone d'emprisonner Tiao Souphanouvong. Ce ne sont pas elles qui ont poussé Phoumi Nosavan à tenter un coup d'état en décembre 1959, qui ont permis à Souphanouvong de s'évader de prison, qui ont conduit Konglé à s'emparer du pouvoir le 9 août 1960. Elles ne lui ont pas ordonné de s'installer dans la Plaine des Jarres, elles n'ont pas payé un petit caporal pour assassiner le ministre des Affaires Étrangères Kinim Pholséna ou encouragé Kouprasit à emprisonner Souvanna Phouma en avril 1964.

Et pourtant ces faits, et beaucoup d'autres, comme la décision prise par Phoumi Nosavan, contre l'avis de ses conseillers, de renforcer Namtha et qui fut à l'origine du débarquement de 5 000 soldats américains en Thaïlande en 1962, déclenchèrent des événements et créèrent une réalité lao dont les grandes puissances durent tenir compte.

Si, souvent, les Lao réagirent à des décisions prises en dehors d'eux ou à cause de situations extérieures au royaume, combien de fois les grandes puissances ne durent-elles pas réagir face à des initiatives prises contre leur souhait par des Lao, mus par des intérêts personnels, partisans ou nationaux, mais du Laos.

Les Lao n'ont pas été les témoins et les jouets passifs d'une histoire faite par d'autres. Ils ont été des acteurs actifs et ont pesé sur les événements. A aucun moment, dans les camps qu'ils ont choisis, ils n'ont été des marionnettes dont on tirait les ficelles. Au plus fort de la collaboration entre la « droite » et les Américains, jamais ceux-ci n'ont pu empêcher Phoumi Nosavan d'avoir ses propres idées et de les appliquer, souvent contre leur avis.

La seule exception à cette règle – et elle est de taille – concerne le Néo Lao Issala et le Néo Lao Hak Sat qui ont été créés par le Parti Communiste nord-vietnamien et dont les membres, à tous les niveaux, ont été des exécutants d'une politique décidée par Hanoï.

Alors cette « chronologie expliquée » revêt peut-être une importance plus grande qu'un simple catalogue d'événements.

Les Lao, qui ne savent pas ou ne savent plus leur histoire et qui ont bien des leçons à en tirer, doivent découvrir qu'ils ont été en définitive, depuis la guerre, les maîtres de leur histoire.

C'est dans cette affirmation qu'ils peuvent puiser l'espoir de le redevenir.

*
* *

On trouvera en annexe des biographies. Certaines d'entre elles sont plus fournies que d'autres, celles concernant les reponsables Pathet Lao, notamment. A cela, une explication : ce sont les seuls qui aient des res-

ponsabilités officielles actuellement, et ces fiches permettent d'entrevoir ce qu'ils furent réellement ou ce qu'ils firent. Ils ne sont pas toujours présentés ainsi dans la littérature officielle de la République Démocratique Populaire du Laos. Quant aux autres, leur biographie n'a d'intérêt que pour la période couverte par cet ouvrage.

Paris 1982

PRÉAMBULE

Quand, en 1887, la France intervient au Laos, il ne reste que des vestiges de ce qui fut jusqu'au 18e siècle le grand Royaume du Lan Xang. Les Sip Song Pan Na[1] sont devenus chinois. Le Royaume de Luang-Prabang, est vassal du Siam, les provinces de Samneua et de Xieng Khouang dépendent de l'Empereur vietnamien. Vientiane, Thakhek, Savannakhet, la principauté de Bassac, la province de Paklay[2] sont contrôlées par Bangkok.

Par le traité franco-siamois du 3 octobre 1893, le Siam abandonne ses prétentions sur les régions de la rive gauche du Mékong. L'accord entre la France et la Grande-Bretagne du 15 janvier 1896 consacre le rattachement du pays Shan à la Birmanie, mais limite la poussée britannique dans le Haut-Mékong. Des négociations avec la Chine aboutissent au partage des cantons Lü, le Laos recevant Muong Ou. En 1903, la province de Samneua est rendue par le Vietnam, par contre Stung Treng reste rattaché au Cambodge (6-12-1904) et les pays de Kontum et Darlac sont attribués au Vietnam (22-11-1904). Paklay est rendu au Roi de Luang-Prabang le 20 juillet 1905, le territoire de Champassac est lui aussi récupéré (19-9-1904). Un nouveau traité franco-siamois (23 mars 1907) sanctionne ces retours et délimite exactement les frontières lao sur la rive droite du fleuve, spécifiant que les îles appartiennent au Laos. Le 15 mars 1910, et le 27 mars 1916, les territoires de Muong Ou et de Xieng Houn, jusqu'ici administrés directement par la France sont rattachés au Royaume de Luang-Prabang.

Si le Lan Xang a repris a peu près ses frontières avec le Vietnam, il s'en faut de beaucoup que le vieux Royaume soit intégralement reconstitué. Il lui manque la partie la plus peuplée de la rive droite du Mékong, les régions de Xieng Maï et le plateau du Phak Issan[3].

En 1941, les Siamois annexent[4], avec l'aide des Japonais, les deux territoires lao situés sur la rive droite du Mékong, l'ancienne principauté de Bassac et la province de Paklay. Par le traité du 21 août 1941, signé entre la France et le Royaume de Luang-Prabang, celui-ci voit son autorité s'étendre sur de nouvelles régions. Lui sont rattachées les provinces de Phongsaly, Samneua, Xieng Khouang, Houey Say et Vientiane. Le Sud du Laos continue d'être administré directement par la France.

Les Japonais, à la suite de leur attaque du 9 mars 1945, font proclamer au Roi l'indépendance du Laos (8 avril 1945), mais cette indépendance ne se concrétise pas[5]. La quasi-totalité de la population collabore avec les guérillas franco-Lao qui continuent d'administrer et de contrôler de vastes régions du pays, tandis que le Roi attend dans son palais la fin de l'orage[6].

En août 1945, la situation devient anarchique. Hô Chi Minh avec le parti Vietminh lutte pour prendre le pouvoir au Vietnam voisin et lance les communautés vietnamiennes du Laos contre les Français. Les agents américains soutiennent tout mouvement qui se proclame nationaliste et anti-colonialiste.

Les États-Unis font désigner des unités de Chang Kaï Chek pour désarmer les Japonais au Laos, au Nord du 16e parallèle, ne laissant à l'abri d'une administration militaire chinoise que les provinces de l'extrême-Sud. Les unités franco-lao de la jungle sont attaquées par ces troupes. Les Siamois poussent eux aussi à la création d'un gouvernement d'indépendance anti-français et anti-monarchique. Le Vice-Roi, le Prince Pethsarath, comme quelques uns de ses subordonnés, est persuadé par les agents américains, vietnamiens, chinois ou siamois que la France ne reviendra pas en Indochine. Il se dresse contre son Roi qui a proclamé le maintien des liens avec la France et fait créer un gouvernement Lao Issala, c'est-à-dire « Laos Libre » là où existent des troupes chinoises ou vietnamiennes, qui renverse le Roi et entame une lutte contre les troupes franco-lao. Sans soutien populaire, battu militairement et psychologiquement, le gouvernement Lao Issala doit s'exiler en Thaïlande. En fin d'année 1946, le Roi est de nouveau sur le trône de Luang-Prabang et la France commence à mettre en place les institutions qui doivent faire du Laos un État uni, démocratique et indépendant.

De 1946 à fin 1949, le gouvernement Lao Issala, exilé sur la rive droite du Mékong, tente de maintenir une action de guérilla. Son influence, nulle au Laos, s'amoindrit de jour en jour en Thailande et son audience auprès de ses « alliés » disparait. Quand le 25 octobre 1949, constatant qu'on ne l'attend pas sur la rive gauche du Mékong, au Laos, pour mettre en place les nouvelles institutions, le Cabinet Issala se dissout, il ne lui reste plus que quelques soixante hommes armés. Après plus de trois ans d'exil, les ministres Issala, qui reviennent à Vientiane par avion le 9 novembre 1949, retrouvent un Laos changé. Pendant leur aventure, le pays s'est unifié, s'est donné des institutions démocratiques, s'est ouvert à la vie politique intérieure et extérieure.

NOTES

1. Douze cantons d'ethnie Lü, de chaque côté du Mékong.
2. Actuellement province de Sayaboury sur la rive droite du Mékong.
3. Nord Est du Siam — Plateau de Khorat.
4. Traité franco-siamois du 9 mai 1941.
5. Voir M. Caply : Les Japonais et l'Indépendance du Laos (*Revue d'Histoire de la 2e Guerre Mondiale* — 1971).
6. Voir M. Caply, *Guérilla au Laos*, Paris (Presses de la cité) 1966.

I

LA CRÉATION DU ROYAUME DU LAOS (1946-1949)

LA CRÉATION DU ROYAUME DU LAOS

Le 14 mai 1946, alors que la ville de Luang-Prabang vient d'être libérée par les troupes franco-lao, le Roi, jusqu'ici prisonnier des révolutionnaires Lao Issala, décrète nuls et non avenus tous les actes qui lui ont été arrachés par la force depuis le 4 avril 1945, date de l'entrée des Japonais dans la capitale royale, et annonce son intention de doter le pays d'une constitution démocratique. Un échange de lettres entre la Cour et le Haut-Commissaire de France en Indochine pose le problème de la nouvelle structure du Laos sur des bases concrètes. Sa Majesté indique qu'elle entend n'assurer la charge de souverain constitutionnel du nouveau royaume envisagé qu'avec l'assentiment de la population. Le problème de l'unité touche essentiellement les provinces du sud, administrées directement par la France et qui restent encore profondément méfiantes vis à vis de la dynastie de Luang-Prabang. La famille héritière de l'ancien royaume de Champassak, au sud de Paksé, sur la rive droite du Mékong, tient à préserver ses droits. Son chef est le prince Boun Oum, fonctionnaire qui a joué un grand rôle dans la résistance contre les Japonais et les Issala.

Le 27 août 1946, un *Modus Vivendi* est signé entre le prince Savang, agissant au nom du Roi, et le Commissaire de la République Française au Laos. Ce document pose les bases du nouvel état qui va succéder, si les représentants de la population en ratifient le principe, à l'actuelle division du pays. L'unité politique, l'autonomie au sein de l'Union Française, l'institution d'une monarchie constitutionnelle sont esquissées par ce texte, qui règle les rapports des représentants de la France avec le nouvel état dans cette période transitoire. Les commissaires provinciaux français sont remplacés par des conseillers auprès des onze chefs de provinces lao[1]. Ils représentent le Commissaire de la République, coordon-

nent l'activité des services communs aux trois états d'Indochine, sont chargés des intérêts français et contrôlent l'immigration étrangère. Le Protocole secret annexé, que le Prince Héritier a signé à la demande pressante du Commissaire de la République, règle le cas du prince Boun Oum. Celui-ci pour permettre l'unité d'une Nation Lao, renonce à ses droits sur le royaume de Champassak ; en échange, il lui est promis le titre d'Inspecteur des Affaires Politiques et Administratives, Délégué de Sa Majesté, le troisième rang dans le royaume et une liste civile égale aux 2/3 de celle du Roi. Ce Protocole, non publié, sera cependant communiqué à l'Assemblée Constituante de 1947 qui refusera de sanctionner le montant de la liste civile et le titre proposé.

Sur le plan théorique, rien ne s'oppose plus à l'unité du pays sous le sceptre du Roi de Luang-Prabang.

Le prince Savang se rend, en septembre, à Washington, pour assister à la conférence qui doit décider du sort des territoires annexés par les Siamois en 1941, Paklay et Bassac. Ces provinces sont retrocédées au Laos en décembre. La France, à l'heure où le Laos va commencer à voler de ses propres ailes, remet donc au Roi le territoire d'avant la guerre, libre d'ennemis. Le *Modus Vivendi* est un acte provisoire, à quoi doit se substituer un traité en bonne et due forme entre la France et le nouvel état Lao dès que celui-ci aura vu le jour.

L'Assemblée Constituante, élue le 15 décembre 1946, tient sa première séance officielle le 15 mars 1947, dans la salle des fêtes de Vientiane. Le même jour, le Hosanam, gouvernement du royaume de Luang-Prabang, formé de six ministres et présidé par le prince Souvannarath, frère aîné du prince Pethsarath, est invité à venir s'installer à Vientiane et à devenir le gouvernement provisoire du Laos unifié. La plupart de ses ministres appréhendent l'installation à Vientiane où déjà les députés s'agitent et où les conditions de travail sont fort différentes de la calme ambiance de Luang-Prabang.

Les 44 députés élus tiennent leur première séance de travail le 3 avril. La présidence est attribuée à Bong Souvannavong. Parmi ces députés, 28 fonctionnaires, 3 professeurs ou instituteurs, deux fonctionnaires de l'Agriculture et des Forêts, un médecin, un infirmier, trois chefs de canton[2]. Toulia, représentant des Méo et Kou Voravong s'opposent fréquemment ; de même, les élus du sud, menés par Leuam Insixiengmay accusent les représentants du nord de vouloir les « annexer » à un régime qu'ils estiment « féodal ». Ceux-ci, à leur tour, reprochent aux sudistes de refuser l'unité et de chercher à donner au prince Boun Oum une importance sans justification réelle. L'Assemblée surmonte cependant ces problèmes, adopte un drapeau, celui de Luang-Prabang, et un projet de constitution.

L'unité lao et la Constitution sont solennellement promulguées par le Roi le 11 mai 1947. L'article 1 de la Constitution, à la demande de la majorité des députés du sud et du moyen Laos, précise que le royaume du

Laos est formé par la réunion de l'ancien royaume de Luang-Prabang et des provinces qui relevaient jusqu'alors de l'administration directe française. Le préambule indique que les populations du Laos affirment leur fidélité à la monarchie, leur attachement aux principes démocratiques et proclament comme Souverain du Laos, Sa Majesté Sisavang Vong. Il spécifie que l'unité du Laos est la seule sauvegarde pour l'avenir du pays, que le Laos constitue un état autonome, membre de l'Union Française. Le Laos demande l'appui de la France « pour l'aider dans la voie du progrès civique, moral et matériel, ainsi que le concours de ses conseillers et techniciens pendant tout le temps nécessaire à la formation de ses propres cadres ».

La première Assemblée Nationale se réunit le 21 novembre 1947 et accorde sa confiance, le 25, au premier gouvernement du nouveau royaume, présidé encore par le prince Souvannarath.

Le prince Souvannarath, qui passe de la présidence d'un gouvernement provisoire à celle du premier gouvernement démocratique du royaume du Laos, est issu de la grande famille luang-prabanaise qui compte alors parmi ses représentants le prince Pethsarath, ancien vice-roi, les princes Souvanna Phouma et Souphanouvong, à l'époque en Thailande avec le cabinet Lao-Issala, et le prince Kindavong qui a représenté le Roi auprès des Alliés en 1945. Bien que les jeunes « démocrates » lui reprochent un certain immobilisme ou conservatisme, ses qualités d'honnêteté, de travail, de simplicité et de bon sens, ont su faire acquérir au prince Souvannarath l'estime et le respect de tous les fonctionnaires lao. Le Laos lui est redevable d'une transition rapide du régime antérieur à une démocratie, dans l'ordre et le calme.

Le premier ministre est assisté de six ministres. Outhong Souvannavong, détenteur du portefeuille de l'Intérieur et de la Défense, a la haute main sur les gouverneurs de province et de district, sur le personnel administratif, et sur la police. Chef d'une grande famille de Vientiane, ancien fonctionnaire du Trésor, puis ministre des Finances du Roi, il a eu, durant l'occupation japonaise, une attitude de dignité parfaite. Lorsque les Chinois sont arrivés, en fin 1945, il a écrit un vibrant plaidoyer pour le maintien de la présence française au Laos. Ennemi des aventures, partisan de l'autorité, Outhong croit que le Laos a encore besoin de la France pendant de longues années. Toutefois, très nationaliste, il veille à exercer seul ses responsabilités.

Bong Souvannavong, député de Vientiane, est ministre de l'Économie et chef du seul parti politique existant, le « Lao Rouam Samphan » (Union Lao). Ancien inspecteur de l'enseignement primaire, ardent membre des équipes de rénovation lao de 1941 à 1945, emprisonné par le gouvernement Issala, ancien président de l'Assemblée Constituante, Bong reste déçu de n'avoir pas obtenu, à défaut du poste de premier ministre, la présidence de l'Assemblée Nationale, honneur qui est allé à Phoui Sananikone, son rival politique.

Kou Voravong, député de sa province natale, Savannakhet, est ministre de la Justice et des Cultes, de l'Action Sociale et des Travaux Publics, à défaut du portefeuille de l'Économie dont il a été écarté par l'action de la famille Sananikone. Kou, qui fin 1945, alors gouverneur du khoueng de Vientiane en proie aux convulsions révolutionnaires, demandait à ses subordonnés de choisir leur camp, car, disait-il, « être neutre, c'est être lâche », a toujours pris parti, sans équivoque. Lors de l'occupation japonaise, il a choisi sans hésiter de se lancer dans la résistance franco-lao. Ancien député à l'Assemblée Constituante, co-fondateur du seul parti politique existant, ce jeune démocrate aux idées originales, voire « avancées » aux yeux des conservateurs, montre une inlassable énergie, sait se rendre populaire et s'attirer, aussi, de solides inimitiés.

Le ministre des Finances est Leuam Insixiengmay, partisan du prince Boun Oum, qui a dédaigné de se faire élire député. Membre de la résistance contre les Japonais, ancien gouverneur (chao khoueng) de Savannakhet, considéré comme opposé à la prédominance des familles de Luang-Prabang, il représente le sud au gouvernement. Vis-à-vis des Français, il a des idées assez analogues à celles de Kou : maintien des experts et des conseillers même pourvus de postes de direction, mais compréhension nette des droits et devoirs réciproques, et suppression de tout vestige d'inégalité.

Ministre d'État, le prince Kindavong, demi-frère de Pethsarath, de Souvannarath, le premier ministre, de Souvanna Phouma et de Souphanouvong, a été Représentant du Roi auprès de la France pendant l'occupation japonaise.

Le dernier membre de l'équipe gouvernementale est Kou Abhay, originaire de l'ile de Khône, ministre de l'Éducation et de la Santé. Ancien gouverneur de sa propre province, Paksé, il est connu comme un sage, dénué d'ambitions personnelles et considére les « jeunes démocrates » comme des enfants turbulents qu'il faut calmer. De sa voix grave et lente, il n'hésite pas à dire que le Laos n'est pas mûr pour l'indépendance et que, pour lui, le royaume ne peut survivre qu'avec l'aide de la France.

Le pays est calme. Les forces militaires franco-lao, encadrées d'officiers français, issues de la guérilla anti-japonaise et anti-Issala, très proches de la population, montent la garde aux frontières. Celles-ci ne sont troublées que par des actions sporadiques venant du Vietnam ou de Thaïlande, sans influence politique. Le piratage frontalier traditionnel tend à disparaître. L'aventure Issala est en train de se régler sans laisser de rancunes profondes de part et d'autre, et nulle poursuite ne se prépare contre ceux qui avaient renversé le Roi en 1945.

Les Lao ont devant eux une voie toute tracée : il leur faut rassembler les populations, construire une nation et lui donner une âme. Cela devrait présenter un objectif suffisamment générateur d'élan pour que

tous, anciens ou jeunes, militaires ou civils, Méo et Proto-indochinois, collaborent avec foi, réalisme, effort.

Or, apparaissent, déjà, des facteurs de désunion : esprit de facilité, luttes de clans privilégiés, démagogie, prédominance de l'intérêt personnel sur l'intérêt national, faiblesse du pouvoir central et de l'armature administrative, indifférence à l'égard des minorités ethniques, absence de mystique... Toutes les forces et les instincts libérés dans un pays où l'unité n'est encore qu'un mot, où le terme de Patrie ne signifie rien pour beaucoup de villageois, sont en train de fissurer la construction d'un édifice sur lequel, pourtant, de grandes espérances pouvaient être fondées.

Maintenant que le Royaume est indépendant et que les frontières intérieures de l'ancienne Fédération Indochinoise sont devenues des frontières entre États, il a fallu étoffer des services anciens, en créer de nouveaux, remplacer des agents français. De jeunes fonctionnaires, parfois hâtivement recrutés, apparaissent méprisants pour les anciens et dotés d'une philosophie égoïste de leur métier, tandis que beaucoup d'hommes d'expérience quittent l'administration pour se livrer au commerce d'importation ou à la construction qui accompagnent le développement du pays.

Passe-droits, corruption, népotisme, manque de conscience professionnelle se rencontrent de plus en plus et grignotent l'autorité des Services. Les ministres, souvent pris eux-mêmes dans les intrigues des clans ou dans la démagogie qui devient de mode, n'ont pas tous la résolution, le goût ou la possibilité de réagir efficacement. Le laisser-aller et la négligence de chefs souvent plus intéressés par leurs rivalités ou leur intérêt propre que par celui des populations, sont parfois à l'origine d'exactions. Trop de responsables, effrayés par les députés ou liés par les systèmes de parentés, n'osent pas sévir. Il y a, en général, carence d'autorité.

Le Laos a été divisé arbitrairement en douze provinces[3] de superficies très inégales, peuplées d'ethnies différentes et parvenues à des stades variés de civilisation. Elles comprennent un peu plus de soixante Muongs (districts) qui, pour la plupart, offrent une certaine homogénéité due à des circonstances historiques, géographiques ou ethniques, eux-mêmes groupant environ 600 cantons rassemblant un peu moins de dix mille villages. Les villages et les cantons n'ont pas d'organisation en profondeur et sont dirigés par des notables élus qui sont les intermédiaires entre les « fonctionnaires d'autorité », chefs de province (Chao Khoueng) et de muong (Chao Muong) et la population.

Quatre cents fonctionnaires dits « d'autorité »[4] seulement, auxquels il faut ajouter environ sept cents cadres des Services techniques, ne peuvent assurer une présence suffisamment permanente dans ce pays de 230 000 Km², coupé, montagneux, chaotique parfois, où les moyens de communications entre villages restent la plupart du temps le cours d'eau et la piste primitive. Le Royaume est sous-administré.

Les « familles » influentes, possédant des terres, voire des villages,

défendant une clientèle qui s'accroît à mesure de leur réussite, ont des intérêts qui ne concordent pas forcément avec celui de l'État. En fait, la carte politique du Laos est définie par leur implantation et par leurs réactions entre elles, alliance, hostilité, indifférence. Leur politique est une politique de clan, essentiellement égoïste[5]. On n'hésite plus à utiliser des moyens déloyaux pour se débarrasser d'un fonctionnaire trop rigide ou dont les liens de parenté favorisent des rivaux. On fait connaître les sujets d'un concours au postulant membre de la famille. On paye un candidat aux élections pour qu'il se désiste. On s'arrange pour en faire muter un autre afin qu'il n'ait pas le temps règlementaire de résidence dans la circonscription électorale. On est injuste envers les autres clans, anormalement indulgent envers ses parents, quoiqu'ils fassent.

La rivalité la plus aiguë, la plus visible se déroule, dans la capitale, entre les Souvannavong, les Sananikone et les Voravong. La famille Souvannavong implantée solidement depuis longtemps à Vientiane, est très unie, derrière Outhong le ministre, Ourot le juge, Oukeo le technicien de l'agriculture, Ouday le fonctionnaire, Oudong le professeur..., serviteurs loyaux et sérieux de l'État. Plus virulente est la branche menée par Bong Souvannavong et par son frère Bounnak. Tous deux mènent des campagnes démagogiques contre les fonctionnaires. Bong a fondé le seul parti politique existant, le Lao Rouam Samphan (l'Union Lao) qui, rassemblant de jeunes démocrates, dénonce les abus et abuse des dénonciations, sans rien offrir de réellement constructif.

L'autorité sur Vientiane de la famille Souvannavong est battue en brêche par les Sananikone, dont l'influence a cru surtout depuis la guerre et qui a été jusqu'ici divisée politiquement. Son chef réel est Phoui, ancien gouverneur de la province de Houey Say qui a suivi les Français pendant l'occupation nippone et qui a pris des positions opposées à celles des Issala. Son frère Ngon, Chao Khoueng de Thakhek sous les Japonais, a su habilement sauver des vies françaises, puis se joindre au clan anti-laoviet. Par contre, Pheng, le forestier, Oun, le vétérinaire, ont été Lao Pen Lao et Issala notoires, ainsi que leur neveu Oudone et leur parent Khamsouk Luangkhot. Alliés aux Abhay du sud, les Sananikone ambitionnent de contrôler Vientiane, tout en empêchant les rivaux du Sud Laos de prendre trop d'importance. C'est ainsi que la famille commence à engager une lutte sérieuse contre Kou Voravong, originaire de la province de Savannakhet, jeune résistant ambitieux, qui rêve lui aussi de créer son clan avec ses parents, Phoumi Nosavan, Ou Voravong, Fanh Simoukda, Nouthak Sithimolada, Nouphat Chounramany et Boun Thong Voravong. Kou, pour l'instant, allié avec Bong au sein du parti Union lao, a été écarté, par les Sananikone, du portefeuille de l'Économie et a été relégué à la Justice et aux Cultes, ministère jugé, alors, mineur.

Bong Souvannavong et Kou Voravong ont fondé le seul parti politique lao existant, en rassemblant des résistants anti-japonais et anti-Issala de tendance démocratique, et d'anciens Issala revenus de

Thailande. Ce parti, qui ne compte encore que soixante membres, recrute presqu'uniquement à Vientiane. Il veut « unir les Lao entre eux, démocratiser, moderniser le Laos, éduquer politiquement les masses, extirper les restes de la féodalité ». Le *Modus Vivendi* franco-lao est considéré maintenant comme une simple base de départ et le royaume devra exiger autant que ce qui est accordé au Vietnam. Ses dirigeants acceptent le maintien du Laos dans l'Union Française, sans aucun vestige d'administration directe et réclament la présence de Français, même appelés à exercer des fonctions de direction et de responsabilité, à condition qu'ils soient agréés préalablement.

« L'Union Nationale », tout en souhaitant adapter au Laos certaines structures ou réalisations thai, maintient la nécessité de ne pas se laisser « siamiser ». Bong, notamment, est désireux de prendre la tête de toute campagne qui aura pour objet de maintenir les coutumes, les vêtements et la langue lao.

En ce qui concerne les minorités, le parti est opposé à leurs revendications : il ne veut pas de régimes particuliers, de codes de justice innombrables. Pour lui, il ne doit y avoir que des Lao, tous soumis aux mêmes lois. Pour l'instant, faute d'élite minoritaire, il trouve normal que les fonctionnaires lao commandent partout et estime que les concessions déjà accordées aux Méo, comme la nomination de chefs de cantons de leur race, le choix de Touby Ly Foung comme chao muong des Méo, le recours à la justice coutumière sont suffisantes.

Bong, et surtout Kou, ont une conception originale : ils proposent la création d'une citoyenneté de l'Union Française, grâce à laquelle les Français pourraient être députés ou fonctionnaires au Laos, à charge de réciprocité. Cela implique que tous, Français et Lao, soient justiciables, au Laos, d'un seul code de droit.

Le parti fait sa propagande grâce au seul journal politique existant au Laos, le *Lao May* (« Laos Nouveau ») et grâce à une organisation dirigée par Bong, la « Laotienne Artistique et Sportive ».

Beaucoup des députés, élus en 1947, considèrent leur mandat comme une occasion de faire de la démagogie à bon marché, de s'enrichir et de défendre leur clan. Beaucoup d'entre eux estiment leur rôle comme celui d'un intermédiaire entre la population « brimée par les fonctionnaires » et le gouvernement. Au cours de la session qui prend fin le 25 mars 1948, la proportion de députés absents aux séances est importante, sauf quand il s'agit de discuter de leur traitement. Lors de l'élection partielle de mars 1948, douze candidats sont en présence à Vientiane pour disputer un seul siège, preuve que la place est payante.

Les fonctionnaires sont maintenant en butte aux attaques démagogiques des députés, surtout s'ils appartiennent à des familles rivales. La moindre erreur est relevée. Certains élus convoquent les habitants et provoquent des récriminations. Bien que cette maladie n'atteigne encore pour l'instant que les grands centres, elle commence à engendrer néan-

moins un malaise général chez les représentants du gouvernement, bride leur initiative et sape leur autorité. Chefs de cantons et de villages, simples villageois, tous commencent à se demander qui commande et beaucoup ne sont pas longs à tirer parti de cette situation pour leurs intérêts personnels.

Le manque d'autorité des fonctionnaires, certaines carences administratives, l'abus de la démagogie sont des maladies d'enfance, guérissables. La lutte entre familles, avec son cortège de népotisme, de passe-droits et d'énergie perdue, est une plaie qui tend à provoquer la paralysie et le pourrissement du gouvernement et des institutions, mais peut éventuellement être contrôlée. Les rivalités régionales et raciales sont porteuses de germes qui, eux, menacent l'unité même du pays.

Le Royaume de Champassak, devenu, au fil de l'histoire, simple province siamoise, fut absorbé dans la région du Laos placée sous administration directe française. L'héritier de la dynastie, le Prince Boun Oum, avait pris une part active à la lutte contre les Japonais et les Laoviet, dans le camp franco-lao. Le 27 août 1946, un protocole hâtivement proposé à la signature du Prince Savang, représentant le Roi, par le Commissaire de la République Française au Laos, de Raymond, était aussi signé par Boun Oum. Ce protocole, maintenu secret, stipulait que le Prince de Bassac renonçait à ses droits sur le Champassak au profit de l'Unité lao :

« Il est convenu entre le Haut-Commissaire de France pour l'Indochine et Sa Majesté le Roi du Laos, que la situation de S.A. Tiao Boun Oum est réglée comme suit :

– « 1°) Son Altesse Tiao Boun Oum conserve le titre héréditaire, par descendance directe, masculine, de Prince de Bassac.

– « 2°) Les titres et prérogatives de S.A. le Prince de Bassac lui feront prendre rang immédiatement après le Souverain et le Prince Héritier.

– « 3°) Il lui sera attribué, sur le budget du Royaume Laotien, une dotation annuelle équivalente aux deux tiers de la liste civile Royale. Il bénéficiera également, à titre de prestations en nature, du logement, de l'éclairage et aura la libre disposition d'une automobile avec un chauffeur.

– « 4°) Le Prince de Bassac est, de droit, Inspecteur des Affaires Politiques et Administratives pour le Laos, délégué de Sa Majesté.

« A ce titre, il relève directement de Sa Majesté.

– « 5°) Le Prince de Bassac renonce, au profit de l'unité laotienne, à faire valoir ses droits de souveraineté sur le Champassak ».

Or, au début de 1948, le désir de quelques députés de remettre en question certaines dispositions de ce protocole ranime les sentiments particularistes du Sud. L'influence du Prince de Champassak, très réelle dans le Sud et en croissance à Vientiane, est évidemment contrebattue

par les jeunes démocrates et par les familles du Nord. Dès janvier 1948, Boun Oum fait déclencher une campagne de presse en vue d'obtenir une vaste autonomie pour les anciennes provinces d'administration directe. Ses partisans cherchent à empêcher l'affectation dans le Sud de fonctionnaires originaires du Nord. Certains rêvent de faire de Boun Oum une sorte de Vice-Roi, intermédiaire officiel entre la dynastie de Luang-Prabang et les populations du Sud Laos. Quelques inscriptions sont affichées au moment des élections : « Boun Oum est le seul chef du Bas et du Moyen Laos ». Avec son franc parler, le Prince raille les grands projets des jeunes, prêche le développement progressif et mesuré des institutions, et celui de l'artisanat avant tout essai d'industrialisation. Il dénonce le manque de maturité politique du pays et des cadres, mais n'offre rien de réellement constructif. Après la décision de l'Assemblée Constituante de refuser d'accepter la liste civile prévue par le Protocole Secret, le Prince Boun Oum, par son attitude envers le Roi, en vient presque à remettre en question l'unité du pays. La Cour et le premier Ministre Souvannarath avec le soutien constant du Commissariat de la République Française, patiemment, retissent peu à peu la trame, et finalement Boun Oum accepte d'être nommé Président du Conseil du Roi, Chambre Haute prévue par la Constitution.

Sans parler des peuplements khmer du Sud, ni des minorités urbaines vietnaniennes, chinoises, pakistanaises ou indiennes, on distingue au Laos quatre grands groupes : les proto-indochinois, les miao-yao, les tibeto-birmans, et les thai[6]. Ces ethnies ne se répartissent pas en fonction d'une notion de surface mais d'altitude. Les Lao (branche de la famille linguistique tai) occupent les plaines alluviales du Mékong, alors que les tai minoritaires (lü, youon, tai dam...) sont installés le long des affluents du Mékong à des altitudes inférieures à 600 mètres. Plus haut, on trouve les proto-indochinois et les groupes de parler tibéto-birman. Enfin, au-dessus de 1 000 mètres les tribus de parler miao-yao (Meo, Yao, Lan tène,...). Les proto-indochinois forment à peu près le cinquième de la population mais ont la majorité dans certaines provinces comme Attopeu (71 % des habitants) Namtha (58 %). Les tibeto-birmans n'habitent que l'extrême nord du pays mais occupent plus des 3/4 des surfaces des provinces de Phongsaly et de Namtha et gardent d'étroits contacts avec leurs parents du Yunnan. Les Miao-yao qui seminomadisent au dessus de 1 000 mètres sont présents dans toutes les provinces du Nord et du Centre, et forment 40 % de la population de celle de Xieng Khouang.

La population du Laos estimée à 1 400 000 personnes est très inégalement répartie. Elle est plus dense dans les grandes vallées, alors que les provinces à prédominance montagneuse ont une densité kilométrique très faible. La densité moyenne du Royaume est de 7 habitants au kilomètre carré en 1944[7]. La concentration des tai au voisinage des cours d'eau laisse de vastes surfaces disponibles pour les autres ethnies. Les

CARTE ETHNOLINGUISTIQUE



Proto-indochinois occupent ainsi environ la moitié de la superficie du Royaume. Les Lao n'en peuplent guère que le cinquième.

Ces caractères du peuplement posent de difficiles problèmes d'administration, d'organisation économique, de surveillance. L'identité de tribus habitant de part et d'autre des frontières est une menace latente, d'autant plus dangereuse que par suite de l'éparpillement des villages de même ethnie, un mot d'ordre peut gagner, de proche en proche, d'importantes superficies, et que les tribus restent encore davantage attachées à leurs particularismes qu'à une entité nationale embryonnaire. Les différences de langues, de coutumes, de religions sont un obstacle à la réalisation rapide de l'unité, d'autant plus que l'ethnie lao est, d'une façon générale, nettement plus évoluée.

L'élite est, à quelques exceptions près, entièrement lao : presque tous les fonctionnaires d'autorité, tous les députés sauf un, tous les officiers, tous les membres du Conseil du Roi, comme le seront ceux du Haut-Conseil de l'Union Française et de l'Assemblée de l'Union Française. Les non-lao qui ont poursuivi leurs études au delà de l'école primaire sont rares. Trop de notables lao se sont longtemps opposés, avant la guerre, à la construction d'écoles chez les proto-indochinois de crainte que l'éducation ne les rende moins dociles. L'application des principes démocratiques et le progrès général de l'éducation et de l'information ne peuvent manquer de pousser aux revendications. Récemment, les Chinois, venus désarmer les Japonais après leur capitulation, ont accordé une autonomie interne à la région de Muong Sing où les fonctionnaires lao ont été remplacés par des Lü. De leur côté, les Méo ont pris une part très active à la lutte contre les Nippons et contre les Lao-viet. Aussi, leurs chefs comptent bien rappeler les services qu'ils ont rendus et rendent encore au Royaume, en surveillant une partie des frontières orientales. Il y a là un problème que le gouvernement lao ne veut pas toujours regarder en face. De l'autre côté de la frontière, les Nord-Vietnamiens forment déjà des cadres issus des minorités. A côté de Faydang, chef Méo collaborateur des Japonais et des Issala, des jeunes, Lo Fung ou Nha Vu, sont prêts à semer la révolte anti-lao dans les montagnes. Autour de Sépone, le Comité Issala de l'Est a des cadres phouthaï ou proto-indochinois. Pour les régions de Phongsaly et de Muong Sing, des meneurs Lü sont à l'instruction au nord Vietnam. Quand on sait qu'il n'y a que quatre vingt seize Lao, tous fonctionnaires et commerçants, dans la province de Namtha et que les autres habitants sont des « minoritaires », on devrait s'intéresser à la question. Mais les jeunes « démocrates » sont aussi opposés que leurs anciens à faire un réel effort en faveur des minorités. Pour eux, il ne doit y avoir qu'un pays, qu'une loi et pas de particularismes. En fin août 1947, un Tiao Ton Boun, sorte de prophète-sorcier, cause une certaine agitation chez les Kha Mou de la région de Muong Saï et dans certains villages méo, lan tène, yao, lü même, des secteurs de Namo et de Muong Ngoï, sur la Nam Ou. On reproche aux fonctionnaires lao locaux

de ne pas s'occuper des montagnards, de réquisitionner arbitrairement de la main d'œuvre, de majorer les impôts.

En mars 1948, des Proto-indochinois de la province d'Attopeu formulent des plaintes analogues. De son côté, Touby Ly Foung réclame le respect des promesses faites. Il n'est pas encore titularisé et ne peut donc exercer la présidence du tribunal méo qu'on lui a promise. Ses frères clament que l'on marchande l'éducation aux élèves Méo, que les infirmiers commercialisent visites et médicaments. Les Phou Teng de la province de Xieng Khouang font part de revendications similaires.

Parce que les troupes franco-lao pratiquent une politique d'amitié et de collaboration avec les minorités, il n'y a aucune menace aigüe. Mais l'indifférence du gouvernement et de l'élite lao, l'absence de cadres et d'instituteurs locaux, préparent un terrain propice pour de futurs révolutionnaires qui sauront y faire germer le mécontentement et y déclencher la révolte.

L'introduction de la politique et de son cortège d'intrigues provoquent des réactions dans la population. Si les foyers de démagogie demeurent les grandes villes et surtout Vientiane, capitale administrative et siège du gouvernement et de la Chambre, les remous atteignent cependant les villages. Il tend à se faire un clivage entre les politiciens de la capitale et les habitants de la campagne, jusqu'ici tenus à l'écart de la politique et qui ne comprennent pas clairement ce qui se passe. La démocratie, ce mot dont les députés leur rebattent les oreilles, se concrétise surtout pour eux par le maintien des prestations de travaux, jusqu'ici dénoncés comme un « abus du colonialisme », et par l'accroissement des exactions de certains fonctionnaires. On ne comprend pas bien qui commande, quel est le rôle des députés. Les attaques de ceux-ci contre l'administration et ses représentants laissent chefs de cantons et de villages désorientés.

Aux élections à Vientiane, les trois quarts des chasseurs[8], entrainés par leurs sous-officiers, ont refusé de voter en disant : « nous n'allons pas voter pour des hommes qui ne pensent qu'à eux et qui ne tiennent pas les promesses faites... qu'ils se débrouillent entre eux ». Ces soldats, qui ont battu militairement les Issala, ne comprennent pas pourquoi certains de ceux-ci ont été autorisés à revenir pour faire une propagande anti-française. Ils sont indignés de voir certains de leurs anciens chefs lao, incapables d'avoir su créer des associations de résistants ou de les aider dans leurs propres problèmes, se lancer dans la démagogie et les intrigues politiques. Ayant tendance à accuser le gouvernement de ne pas tenir les promesses faites aux anciens soldats ou volontaires, telles que des réductions d'impôts ou des exemptions de prestations, ils estiment que les Français doivent encore avoir leur mot à dire au Laos. Pour d'autres raisons, les minorités, elles aussi, sont mécontentes. Elles ont fourni pendant la guerre beaucoup de partisans et elles ressentent l'indifférence, sinon l'hostilité, que « les gens de Vientiane » manifestent à leur égard.

Elles ont souvent le sentiment d'être abandonnées et ont tendance à se retourner vers les Français et les militaires pour chercher un appui et parfois réclamer le droit d'être administrées directement par la France, au lieu de l'être par des fonctionnaires lao apparemment préoccupés de leurs propres intérêts.

Dans cette atmosphère, une griserie atteint certains milieux de députés et de collégiens, notamment à Vientiane, capitale administrative, siège de toutes les intrigues et des rivalités de clans. Certains politiciens commencent à tirer des avantages matériels de l'autonomie interne ; ils ne voient pas pourquoi ils n'en auraient pas davantage. Une partie des déboires, des insatisfactions, des déceptions, est mise par eux au compte des Français. On veut tout, d'un seul coup ; on fait remarquer que le Vietnam et le Cambodge ont un statut politique supérieur à celui accordé au Laos, on estime que les Français ont encore trop de compétences et d'influence. Les Français ne disposant pourtant que de compétences limitées à certains domaines, sont encore par endroits et par moments, des gêneurs. Leurs constantes références à la légalité, aux accords, leurs conseils, leur influence sur l'armée ou la population des campagnes, sont des obstacles aux passe-droits ou aux arrangements de famille.

Enfin, dans la mesure où les minorités se montrent réticentes envers un gouvernement qui ne semble pas leur témoigner un intérêt essentiel et où elles se tournent vers les Français pour obtenir le rappel de promesses non tenues, il paraît naturel à certains d'accuser la France de jouer un jeu séparatiste et de vouloir empêcher l'unité lao de se réaliser, car dans l'esprit de beaucoup de députés, l'unité ne signifie rien de moins que l'hégémonie de l'ethnie lao.

Le malaise général est maintenant reconnu par la Cour comme par les plus sages personnalités lao. Le 24 mai 1948, a lieu la séance inaugurale du Conseil du Roi dans la Salle du Trône à Luang-Prabang. Le Roi recommande la discipline, le sens de la mesure, la dignité de vie. Il demande qu'on évite la formation de clans et de coteries, afin que l'œuvre de construction, d'unification et de rénovation nationale puisse se faire. Le Commissaire de la République Française lui aussi souligne les dangers de l'individualisme et de l'esprit de rivalité, qui risquent d'être néfastes au grand dessein de l'Union des Lao. Il souhaite aux membres du Conseil du Roi de se tenir au dessus de la broussaille des intrigues et de pouvoir adapter l'œuvre constitutionnelle aux réalités lao. Il leur rappelle qu'il leur appartient également de préparer les accords à passer avec la France, accords qui donneront au Laos sa pleine et entière indépendance. Le Prince Boun Oum, Président du Conseil, profite de l'occasion pour affirmer sa fidélité au trône de Luang Prabang.

Le 23 juin 1948, le Président de l'Assemblée Nationale, au nom de la Commission permanente de cette Assemblée, demande au gouvernement la convocation d'une session extraordinaire. Pour la justifier,

Phoui Sananikone signale que la confiance en l'État est en voie d'être détruite, qu'un malaise couve dans une élité lao insatisfaite, que la carence de l'autorité et de la discipline se généralise, que le manque d'initiative des autorités provinciales est inquiétant. Il rend compte aussi que les hautes autorités morales du pays sont ébranlées par les interprétations tendancieuses des débats de la Chambre. Pour lui, le Royaume ne progresse pas[9].

Le gouvernement Souvannarath décide, non d'ouvrir une session extraordinaire de l'Assemblée Nationale, mais de convoquer un Congrès National, rassemblant députés et membres du Conseil du Roi. La séance inaugurale a lieu le 16 août 1948, en présence du Prince Savang, représentant le Roi, du Prince Boun Oum, Président du Conseil du Roi et du Commissaire de la République Française Valmary, qui a succédé à Michaudel le 11 juin. Dans son adresse, le Roi insiste sur la nécessité de maintenir l'héritage lao, mais il met en garde aussi, et de façon fort nette, contre les dangers de la facilité, de la démagogie et de l'indiscipline :

« L'œuvre que vous allez entreprendre sera un réajustement nécessaire des principaux organismes qui constituent la structure de l'État laotien. Cette œuvre pourrait paraître facile si l'on se contentait uniquement de prendre copie des textes constitutionnels de création extérieure — ce qui ne peut s'adapter à notre esprit, à nos mœurs —, elle devient plus délicate, mais combien originale, s'il faut agencer les principes du Droit Constitutionnel moderne avec les possibilités actuelles, les us et coutumes de Notre Pays ; ne pas tenir compte de ces facteurs importants c'est méconnaître la tradition laotienne qui est l'essence même de notre fierté nationale et la base de notre identité politique et géographique. C'est détruire les racines profondes, vivantes, de la Patrie Laotienne.

« Il vous appartient donc, par la réflexion, par la cohésion de vos efforts, dans un esprit de désintéressement personnel, de réaliser une constitution harmonieuse, en associant judicieusement les principes démocratiques, éléments dynamiques nécessaires, utiles pour le développement rapide de toutes les activités sociales, aux concepts traditionnels de vie des Laotiens, éléments de fondation solides et indestructibles.

« Telle est la suggestion Royale, et tel serait l'objet de la revision de la Constitution du 11 mai 1947. Puissiez vous en tenir compte.

« En cette occasion solennelle, Nous tenons à ce que vous puissiez entendre Notre voix, que vous puissiez apprendre Notre souci : personne n'ignore qu'une crise générale d'autorité sévit, qu'un lourd malaise pèse sur tout le pays. Nous désirons que le Laos échappe encore une fois aux désordres et à la ruine qui le menacent. Nous demandons à tous les Laotiens, sans exception, et Nous comprenons dans ce mot ceux qui n'ont pas encore regagné les terres ancestrales, de s'unir dans un élan patriotique unique pour travailler à la résurrection nationale.

« Nous désirons également que les nécessités vitales pour Notre Pays comme le respect de l'autorité, le respect de la hiérarchie basée sur

les connaissances, la valeur et l'ancienneté, la stricte observance des disciplines établies, un labeur continu et sans relâche de la part de tous, une économie serrée des finances et la probité dans la gestion des affaires publiques, soient rigoureusement observées.

« Tels sont Nos souhaits les plus ardents.

« Nous n'ignorons pas que les Laotiens seront soutenus dans leur tâche par la France, à laquelle Nous sommes liés par les sentiments d'amitié et les obligations réciproques d'États Associés. Cet appui, Nous le pensons, nous sera dispensé largement, la France étant consciente de Sa mission... »

En même temps, Kou Voravong dans le journal du parti Lao Rouam Samphan rappelle que la Constitution de 1947 a institué un véritable gouvernement d'assemblée, sans avoir fixé les attributions du Conseil du Roi ; de ce fait, rien n'existe constitutionnellement pour freiner les excès démagogiques de députés inexpérimentés. Le gouvernement est trop hésitant et craintif devant l'attitude des députés et le résultat global de cette situation est une anarchie dans le pays. Kou le déclare nettement :

« Manque d'autorité, de discipline, de respect des autorités constituées, du sens de la hiérarchie provenant de l'idée mal comprise de liberté et d'égalité, impression de somnolence, d'inertie, esprit davantage de lutte que de devoir, tels sont les signes caractéristiques dominants du Laos actuel. Crise de croissance, disent les uns, période d'adaptation, inévitable, pensent les autres, incapacité du gouvernement, chuchotent certains. Cette situation ne peut durer sans compromettre gravement l'avenir du pays ».

En fait, les députés ne désirent pas voir remettre en question le régime. Ce qu'ils veulent, c'est, au contraire, que le gouvernement soit davantage soumis à leur contrôle. Dans l'esprit de certains, « le gouvernement ne suit pas la volonté du peuple exprimée par ses députés ». La convocation du Congrès est ainsi due, paradoxalement, à des motifs opposés : désir des députés d'avoir davantage de pouvoirs, désir du Roi de mettre un frein à la démagogie, désir du gouvernement de pouvoir gouverner. Le Congrès, qui s'achèvera en avril 1949, rédige un nouveau préambule à la Constitution de 1947 et un nouvel article 1, à la demande du Palais, revise la Constitution, dont le nouveau texte sera promulgué solennellement le 14 septembre 1949. Le Congrès s'occupe aussi du Protocole Boun Oum, malgré l'opposition de certains députés, qui estiment que le Congrès réuni dans le but de reviser la Constitution, n'est pas mandaté pour cette tâche qui doit revenir à la seule Assemblée Nationale.

Les députés hostiles à Boun Oum parviennent à faire mettre cette question à l'ordre du jour du 1er septembre. Les clauses du Protocole secret ont été portées la veille à la connaissance des membres du Congrès par le Conseiller Politique auprès du Haut-Commissaire de France en Indochine et le Roi a adressé un message à ce sujet. Boun Oum, Président

du Conseil du Roi, Président du Congrès, fait connaître son mécontentement.

« Messieurs les Congressistes et Chers Amis,

« A la séance du 31 août 1948, deux messages vous ont été adressés, » l'un au nom de M. le Haut-Commissaire de France en Indochine, » l'autre au nom de Sa Majesté. Leur but commun est de soumettre à » votre examen les clauses d'un Protocole. Dans les débats qui vont s'ou- » vrir, certains d'entre vous ne verront peut-être qu'une question d'intérêt » personnel. Aussi vous comprendrez tous, j'en suis sûr, les raisons pour » lesquelles je suis obligé de décliner l'insigne honneur que vous avez bien » voulu me témoigner en me désignant comme Président de votre Con- » grès.

« Cependant, avant de quitter cette enceinte, j'estime de mon devoir » en tant que troisième signataire de ce Protocole, de vous adresser, moi » aussi, un message qui pourrait être, par exemple, un message d'adieu,

« J'ai accepté de porter le titre de Prince de Champassak parce que » j'ai estimé qu'il était légitime, dans un Laos moderne et unifié, que le » nom de ma famille ne disparaisse pas dans l'oubli.

« Le destin a été contraire au Royaume de Champassak, et il n'entre » dans les intentions d'aucun d'entre nous de vouloir le ressusciter.

« J'ai administré la population du Sud-Laos ; j'ai vécu longtemps » parmi elle ; dans les heures troubles j'ai combattu à côté de ses en- » fants. Vous ne doutez pas, j'en suis sûr, que je l'aime profondément. » Et si j'ai accepté les fonctions d'Inspecteur des Affaires Politiques et » Administratives, c'est parce que j'ai cru discerner dans cette population » des signes d'attachement. Bénéficiant de sa confiance j'en ai déduit que » j'avais à assumer une certaine responsabilité dans les années à venir. Je » vous laisse juge de voir si je me suis trompé, et si je suis capable d'ac- » complir cette tâche.

« Je remercie la France d'avoir pris l'initiative de porter le Protocole » confidentiel à votre connaissance. Je lui suis reconnaissant ainsi qu'à » Sa Majesté qui a bien voulu s'associer à ce geste, car je souffrais des ma- » lentendus qui ont pu naître d'un document confidentiel rédigé hâtive- » ment.

« Je comprends que les Hauts signataires du Protocole aient à cœur » de tenir leurs paroles. S'il m'appartenait de pouvoir les dégager, je di- » rais que, personnellement, je n'aspirerais à rien si ma présence au Laos » devait être un élément de trouble risquant de porter atteinte à l'unité » toute récente de notre pays... »

S.A. Tiao Boun Oum, en se retirant, cède sa place à Phoui Sananikone, Vice-Président du Congrès.

Le malaise politique se calme peu à peu vers la fin de l'année 1948. Quelques mesures sont prises en faveur des minorités, le gouvernement reprend de l'autorité, la population comprend mieux le fonctionnement des nouvelles institutions, le Conseil du Roi joue un rôle effectif. La

poussée de fièvre anti-française, localisée d'ailleurs et qui n'a atteint ni l'ensemble du corps des fonctionnaires, ni les campagnes, ni l'armée, disparaît. La collaboration loyale entre conseillers ou directeurs français et leur collègues ou subordonnés lao se développe pleinement. Les ministres ressentent plus sérieusement le poids de leur responsabilité et surtout l'impossibilité de réaliser seuls les tâches nécessaires à l'évolution du pays. Si l'on souhaite partout l'indépendance, on sait maintenant qu'elle ne peut être immédiate et que le Laos doit rester lié avec la France et s'en remettre à elle du soin de protéger ses frontières.

L'administration lao est encore en proie aux difficultés du début. Il faut du temps pour qu'elle mûrisse. Il lui faut pourtant s'implanter solidement dans un pays où les populations sont diverses et dispersées, car une sous-administration ne peut amener qu'une situation anarchique même dangereuse, particulièrement là où certaines tribus, habitant de part et d'autre des frontières, pourraient être amenées à se faire les fourriers d'idéologies et de propagandes étrangères. La maturité de cadres, pour la plupart jeunes, souvent hâtivement formés et souvent sans tradition administrative, a besoin de s'affirmer si l'on veut que l'autorité de l'État soit respectée. Les ethnies ont encore besoin de mieux se comprendre et de mieux s'épauler avant qu'on puisse parler d'unité réelle. Les minorités doivent se sentir chaque jour davantage intégrées au pays et membres à part entière de la communauté. La France peut donner son aide technique, matérielle, militaire ou financière, mais, seule, l'élite lao peut créer et propager le sens civique et l'esprit national, faute de quoi le Royaume vivra sans âme.

24/VII
ห้ามจำหน่าย

NOTES

1. Les provinces sont celles de: Phongsaly, Houey Say, Sayabouri, Luang-Prabang, Xieng-Khouang, Vientiane, Thakhek, Savannakhet, Paksé, Saravane, Samneua.

2. Province de Paksé: 8 députés parmi lesquels les plus notoires sont d'anciens résistants anti-Japonais comme Nouphat Chounramany, d'anciens fonctionnaires au service du Siam comme Tiao Sone, Tiao Boun Eua, et Kinim Pholsena, sino-lao qui commence sa carrière politique.

Province de Thakhek : 4 députés. Le plus notoire en est Kou Voravong, un des chefs de la résistance franco-lao contre les Japonais.

Province de Houey Say : 1 député.

Province de Samneua : 2 députés.

Province de Phongsaly : 1 député.

Province de Sayabouri : 4 députés.

Province de Saravane : 4 députés.

Province de Luang-Prabang : 8 députés. Les plus notoires sont Tiao Souvannarath, Premier Ministre du Gouvernement Provisoire, Tiao Sing Kéo, médecin de la Cour, Phao Panya, haut fonctionnaire ayant suivi les Français en Chine durant la guerre, Phoui Panya, ancien Ministre du Royaume de Luang-Prabang.

Province de Savannakhet : 6 députés, dont Leuam Insixiengmay, ancien chef de résistance franco-lao, porte-parole des « Sudistes ».

Province de Vientiane : 4 députés : Nith Singharaj, Bong Souvannavong, Pheng Souvannavong, tous trois anciens de la lutte contre les Japonais et les Lao Issala. Le quatrième est Bounnak Souvannavong, (frère de Bong), ancien député Lao-Issala.

Province de Xieng Khouang : 2 députés. Thongsavath et le Méo Toulia Ly Foung qui ont été actifs dans la lutte anti-japonaise.

3. Luang-Prabang. Attopeu. Phongsaly. Namtha. Vientiane. Xieng Khouang. Samneua. Savannakhet. Thakhek. Paksé. Saravane. Sayabouri.

4. Appartenant au Cadre de l'Administration Générale, les fonctionnaires « d'autorité », assurent les fonctions de chefs de provinces (Chao Khoueng), de chef de districts (Chao Muong) et d'adjoints (Oupahat, Phousoueï, Samien).

5. En fait le clan tend à confondre ses propres intérêts avec ceux de l'État.

6. Sur ces groupes ethniques on consultera : F. Lebar, G. Hickey, J. Musgrave, *Éthnics groups of mainland Southeast Asia*. New Haven (H.R.A.F.) 1964.

7. 1912 : 650 000 habitants ; 1941 : 1 000 000 d'habitants, soit une augmentation de 71 % en 28 ans de protectorat.

8. Les deux premières unités militaires lao crées en 1941 portèrent le nom de Compagnies de Chasseurs Laotiens ». Dès la fin de 1945 et en 1946, furent créés des Bataillons de Chasseurs Lao, en partant des Unités de la guérilla franco-lao qui avaient lutté contre les Japonais et contre les Issala.

9. Pièce en Annexe (*ANNEXE 1*)

II

LA CONSTRUCTION D'UN ÉTAT (1950-1953)

LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES : L'AUTONOMIE INTERNE

Tiao Souvannarath a quitté le pouvoir le 28 février 1949 et a été remplacé, le 18 mars, par le Prince Boun Oum. Le Congrès National ayant clos ses travaux le 30 avril, la nouvelle Constitution a été solennellement promulguée le 14 septembre.

La Convention Générale entre la France et le Laos, du 19 juillet 1949, avait matérialisé les deux concepts des rapports franco-lao évoqués dans les échanges de lettres du 25 novembre 1947 et du 14 janvier 1948, entre Sa Majesté Sisavang Vong et Vincent Auriol, Président de la République Française, à savoir, indépendance du Royaume et association avec la France, sur un pied d'égalité, au sein de l'Union Française.

Le Laos recevait sa pleine souveraineté, interne et externe, disposait de finances, d'une justice, d'une armée, d'une police, pouvait établir les missions diplomatiques de son choix. Les restrictions à l'exercice pratique de cette pleine souveraineté tenaient à l'état de guerre régnant en Indochine et aux intérêts communs aux quatre pays associés, Cambodge, France, Laos, Vietnam. Le Laos entrait de plein droit dans les organismes de l'Union, à égalité totale avec les autres États et ses représentants devaient prendre part aux travaux des institutions supérieures de l'Union Française, notamment au Haut Conseil. Cette convention générale devait être suivie d'accords d'application pratique transférant au Royaume du Laos les compétences jusqu'ici exercées par la France.

Au cours des mois de novembre et décembre 1949, des commissions sont nommées pour étudier avec leurs homologues français les projets d'application [1]. Elles groupent 37 hauts fonctionnaires, députés ou personnalités représentant l'élite lao, dont beaucoup ne sont rentrés

d'exil que depuis moins d'un an. Les travaux préliminaires terminés, une délégation lao se rend à Saïgon le 16 janvier 1950 pour établir les textes définitifs des conventions annexes, qui transfèreront les anciens services fédéraux au gouvernement du Royaume.

Elle rentre à Vientiane, travail accompli, le 24 janvier. Le 6 février, le Haut-Commissaire de France. Pignon, signe à Vientiane les textes des accords avec le prince Boun Oum, Premier Ministre, en présence du prince Savang Vathana, représentant le Roi, et de Régnier, Commissaire de la République par intérim, qui a succédé à Valmary en décembre 1949. Les services du Commerce Extérieur, des Travaux Publics, des Mines, de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Élevage, des Eaux et Forêts, de l'Enseignement, de l'Enregistrement, des Domaines, du Timbre, de la Presse et de l'Information, de la Santé, des Affaires Sociales... passent sous le contrôle absolu du gouvernement royal.

Un certain nombre de compétences qui mettent en jeu des intérêts communs aux trois pays associés et à la France sont réservées et feront l'objet d'accords quadri-partites à discuter au cours d'une conférence inter-états qui doit être convoquée prochainement. C'est le cas de la Monnaie, de certains domaines de Police, de la Justice. Parallèlement aux Cours de justice lao, subsiste une juridiction dite d'Union Française comprenant d'ailleurs des magistrats lao, compétente pour les membres de l'Union Française, non citoyens lao ou pour les étrangers jouissant de privilèges de juridiction. En matière de Police et de Sûreté, la France conserve un Service de Sécurité du Haut-Commissaire, compétent pour assurer l'intégrité et la sécurité de l'Union Française et participer, sous certaines conditions, à la surveillance et à la défense des frontières du Laos. Le Laos reçoit l'intégralité et la totalité des compétences anciennement détenues par la Sûreté Fédérale (circulation, port d'armes, police des frontières, immigration, traite des femmes et des enfants). Certaines compétences seront encore exercées conjointement par la Police lao et le Service de Sécurité du Haut-Commissaire en attendant, soit des décisions à prendre lors de la prochaine conférence inter-états (contrôle de l'immigration par exemple) soit l'établissement des représentants diplomatiques lao à l'extérieur (passeports). Il s'agit là de mesures transitoires essentiellement pratiques. De la même façon et jusqu'au rétablissement de l'ordre en Indochine, les Français conserveront un certain droit d'avis sur la délivrance ou le port des armes ainsi que sur le contrôle de certaines catégories d'étrangers. La situation de guerre qui prévaut en Indochine a rendu nécessaires des accords particuliers en ce qui concerne l'armée, car la France a la responsabilité de la sécurité de l'ensemble de l'Union.

La convention militaire est, en fait, l'acte de création de l'Armée Nationale Lao. La mission qui lui est dévolue est double : maintien de l'ordre interne, d'une part, pour laquelle elle est seule compétente, et défense extérieure du Royaume, tâche à mener avec l'Armée de l'Union.

Un Comité Permanent de Défense Franco-Lao est chargé de règler les questions communes aux nationaux lao servant dans les unités lao ou franco-lao, soldes, pensions, recrutement, équipement, stationnement des troupes... Le commandement des troupes de l'Union Française assisté du Comité Permanent de Défense Franco-Lao, se charge des plans et de la coordination entre les deux armées. En cas de tension ou d'hostilité, les soldats lao passent sous le commandement tactique de l'officier français chef du théâtre d'opérations du Laos. Une mission militaire française est chargée de l'instruction de l'Armée Nationale Lao, créée par une loi de mars 1950, qui établit aussi le service militaire obligatoire.

Lors de la signature des trente et quelques documents de transferts, le Premier Ministre lao dégage le sens de cette cérémonie qui marque la réalité de l'indépendance lao :

« ... pas un domaine dans lequel le principe de l'indépendance nationale ne soit réaffirmé, pas un Service dans lequel la souveraineté du gouvernement royal soit mis en doute... Sans autres limites que celles qui résultent de son adhésion à l'Union Française, la souveraineté du Laos se trouve encore affirmée et consolidée... A compter de ce jour, tous les services dont le fonctionnement ne concernait que la France et le Laos se trouvent transférés en toute compétence au gouvernement royal lao... »

Personne ne se trompe d'ailleurs sur la signification pratique de ces accords. Le 7 février, la Grande Bretagne et les États-Unis d'Amérique reconnaissent le gouvernement royal Lao[2].

Depuis janvier, Pékin et Moscou, ont, par contre, reconnu le gouvernement de la République Démocratique du Vietnam, présidé par Hô Chi Minh, qui, directement ou indirectement, est en état d'hostilité avec le Laos.

La signature des Conventions Annexes est suivie le 13 avril, dernier jour de l'An Bouddhique 2492, par la cérémonie de passation effective des pouvoirs dans les Services, cérémonie qui est organisée de telle sorte qu'elle doit marquer pour la population la réalité de l'indépendance. Le gouvernement en fait une journée de liesse populaire avec discours, défilés des troupes, des écoles, des sportifs, de la jeunesse, matches, concours, retraite aux flambeaux, feu d'artifice grandiose. Le Laos commence sa nouvelle année par la souveraineté effective.

Pour mieux assurer la participation de tous les Lao aux tâches de construction de l'État, le Prince Boun Oum a présenté la démission de son gouvernement le 13 février 1950. Dans son adresse, il a déclaré avoir accompli le ralliement des Issala et signé les accords d'application de la Convention franco-lao. Ainsi le Laos a-t-il posé les bases de son développement ultérieur. Il reste beaucoup de travail à accomplir pour lequel « toutes les compétences et toutes les bonnes volontés doivent être associées ». Le 26, Phoui Sananikone se présente à l'investiture devant l'Assemblée. Il est investi le 27 par 22 voix contre 5 et une abstention.

Le troisième gouvernement du Royaume du Laos comprend sept ministres : Phoui Sananikone (Présidence, Défense Nationale), Outhong Souvannavong (Affaires Extérieures et Éducation), Phagna Khammao (Justice et Santé), Kou Voravong (Intérieur et Cultes), Phao Panya (Finances), Leuam Insixiengmay (Économie) et Souvanna Phouma (Plan et Travaux Publics). Pour la première fois, il y a un titulaire chargé des relations extérieures. D'autre part, deux hommes, anciens Issala, sont ministres : Phagna Khammao et Souvanna Phouma. Rentrés après trois ans d'exil, les Issala ont maintenant l'occasion de montrer leur patriotisme et leur nationalisme dans un Laos qui veut faire table rase des querelles passées. Le Président du Conseil, avec l'appui du nouveau Commissaire de la République, de Pereyra, arrivé le 22 février, s'emploie activement à favoriser l'unité et le travail d'équipe. Phoui Panya est élu à la place de Phoui Sananikone à la Présidence de l'Assemblée, par 18 voix contre 12 à Bong Souvannavong ; Oun Sananikone, ancien ministre Issala, est élu vice-président. Kou Abhay est maintenu à la tête du Conseil du Roi. Ainsi se fondent anciens résistants et anciens Issala. Ces derniers qui, avant de quitter la Thailande, avaient décidé de rester unis, forment encore un groupe compact, souvent pointilleux sur le traitement qui doit leur être réservé. Leur intransigeance, comme celle de leurs ex-adversaires, forcent encore, en 1950, le gouvernement à chercher des compromis sur certaines questions. C'est ainsi que le choix du premier chef de l'Armée Nationale Lao doit se porter sur un fonctionnaire civil, Sounthone Pathammavong, les anciens Issala refusant absolument d'accepter un des officiers ayant combattu contre eux. L'effort d'assimilation se poursuit néanmoins par différentes mesures, qui sont vainement dénoncées comme abusives par les anciens « Résistants », tels les rappels d'ancienneté où le temps passé en exil est traité à équivalence avec les services rendus sur le sol lao. Mais ces « résistants » ne forment pas bloc et ne luttent pas ; les Issala nommés à des postes de responsabilité remplissent d'ailleurs leur rôle dans un esprit national incontestable.

Les transferts ouvrent progressivement au Laos l'accès aux instances et organismes internationaux. En mai 1950, Ngon Sananikone, Bong Souvannavong et cinq députés participent à Bangkok à la conférence régionale de l'E.C.A.F.E. La mission économique lao de Saïgon, ouverte en janvier 1948, organe de liaison pour le commerce extérieur, devient une ambassade de fait. En novembre, se tient à Pau entre le Cambodge, la France, le Laos et le Vietnam, une conférence qui met au point des accords inter-États associés. Le 28 novembre, le Laos devient membre de l'Union Internationale des Télécommunications, le 13 mai 1952, il sera admis à l'Union Postale Universelle, et participera au 13e Congrès Postal Universel de Bruxelles et au Congrès des Transmissions de Buenos-Ayres. Il sera représenté à la Conférence de San Francisco où est préparé le traité de paix avec le Japon. Sa candidature aux Nations Unies est accueillie favorablement par le Conseil de Sécurité, à l'unani-

nité, moins une voix. Le 29 décembre 1952, trente-sixième pays à le faire, le Canada reconnaîtra le Royaume. En janvier 1952, le Laos aura installé une légation à Bangkok et en fin d'année, les ambassades lao à Washington et à Londres seront en cours d'établissement.

Les accords de Pau signés le 27 novembre 1950 et les commissions d'application de ces accords, ôtent à la Banque d'Indochine son privilège d'émission et le confient à un Institut d'Émission des États Associés. Pour faire face aux tâches nouvelles qui lui incombent, le gouvernement crée entre 1950 et 1953 des services ou des organismes, forme de nouveaux fonctionnaires ou recycle des anciens, fait preuve dans tous les domaines d'une activité considérable. Il y est grandement aidé par la France. La sagesse des dirigeants lao n'hésite pas à confier pendant cette période la direction de la plupart de ses services à des Français qui cherchent à former leurs successeurs et à mieux adapter des institutions ou des administrations héritées de la France aux tâches présentes. Cette période de 1950 à 1953 reste, dans l'histoire du Laos, caractérisée par un immense bon vouloir des fonctionnaires lao à tous les échelons et par une étroite symbiose de réflexion et de collaboration entre Lao et Français, tous tendus vers la réalisation d'un État moderne, ne reniant pas ses caractéristiques nationales.

L'œuvre de construction est exécutée par le Gouvernement Phoui Sananikone, puis quand celui-ci, à l'occasion de l'élection de la 2e législature, donne sa démission, est poursuivie, à compter du 21 novembre 1951, par celui du Prince Souvanna Phouma. Elle s'accomplit dans la tranquillité intérieure. Entre 1950 et 1952, les troubles dus aux guérillas lao-viet sont encore localisés, bien circonscrits par l'Armée de l'Union, aidée progressivement par l'Armée Nationale et n'ont aucune influence politique. L'ensemble du pays est calme et bénéficie des services d'une Police Nationale, dirigée par un Français bien au fait des problèmes locaux. Cette police s'est notamment attaquée à la piraterie frontalière, mal endémique du Laos et maintenant en voie de disparition. En 1951, la Gendarmerie Royale est créée. Un statut de la Magistrature organise l'indépendance des fonctionnaires de la Justice, jusqu'ici choisis parmi les fonctionnaires de l'Administration générale et crée le corps des avocats et défenseurs agréés, les députés étant, ipso facto, admis dans cette dernière catégorie. Des textes réorganisent les tribunaux, définissent de nouvelles compétences.

En février 1952, le Service de la Trésorerie Nationale est mis en place. Un texte prévoit l'institution d'un Conseil Supérieur des Comptes, juridiction chargée de garantir l'exécution des Lois et Règlements relatifs à la Comptabilité Publique. Une section du Ministère des Finances prend à son compte l'établissement du Budget, qui, en février 1953, s'élèvera à 312 millions de piastres. En janvier 1952, on crée le Service des Contributions Directes et Indirectes, ainsi qu'un Service de l'Enregistrement et du Timbre qui gère aussi le Domaine National. A cette occasion,

on dépose des textes instituant un statut de la propriété immobilière. Le Ministère des Finances institue des prêts à la construction.

Le Service National des Douanes est organisé en 1952.

Dans le domaine des Cultes, on institue un Conseil Religieux et un cadre des *Maha*[3], on développe l'Institut bouddhique, on crée la Conservation des Monuments Historiques, l'École Supérieure de Pâli. On inaugure une pharmacie centrale. Le Service de l'Enseignement s'étoffe régulièrement, mais le gouvernement manque encore d'instituteurs pour faire face à l'afflux d'élèves[4]. On organise un service des Sports et Jeunesse. Un effort considérable est fait en matière de Travaux Publics : tout le réseau routier doit être entretenu et depuis novembre 1951, les travaux sont repris sur la RC 13. Le Gouvernement développe et améliore les terrains d'aviation, la voierie urbaine, la construction. Fin 1952 on pose les premières pierres d'un Palais de l'Assemblée Nationale, d'un Palais du gouvernement, de groupes scolaires, d'un hôtel des Postes, de logements administratifs, d'un nouvel abattoir, d'un hôtel, d'une Direction des Douanes...

Une régie autonome des Transports Fluviaux se charge de la navigation sur le Mékong. Le 20 octobre 1952, une société aérienne, Air-Laos, est créée. L'Office National des Postes et Télégraphes est institué ; depuis novembre 1951, il émet régulièrement des timbres-poste de haute qualité artistique.

Sur le plan agricole, outre le développement de la formation technique des cadres, une série de tâches sont entreprises et menées à bien : organisation de services, Agriculture, Vétérinaire, Eaux et Forêts, création de la Coopérative agricole des Bolovens, publication de manuels de vulgarisation, institution de pépinières, de scieries, constitution d'équipes de pulvérisation... Un bureau d'achat et d'approvisionnement est institué au sein du Ministère de l'Économie Nationale. Un plan quinquennal (1952-1957) est mis en œuvre. Sa coordination est confiée à un Commissariat général qui entre en fonctions le 7 novembre 1952.

L'Armée Nationale dont les premières unités datent de mi-1950, se forme et se développe. En fin 1952, elle comprend des bataillons d'infanterie et de parachutistes, une compagnie de transport, une escadrille fluviale. A cette date 17 compagnies et un bataillon sont entièrement commandés et encadrés par des cadres lao. En fin 1950, sont créées des compagnies de contre-guérilla, qui deviendront ensuite la « Garde Nationale ».

Dans le même temps, pendant que le gouvernement doit, tout en poursuivant la création ou l'évolution de tous ces services et organismes, veiller à la vie quotidienne, entretenir les routes, répartir les importations, administrer, policer, roder les institutions, le Laos prend de plus en plus de contacts avec l'extérieur.

Le 18 novembre 1952, un Haut-Représentant du Laos est installé à Paris. De nombreuses conférences inter-gouvernementales avec le Viet-

nam et le Cambodge mettent au point les institutions communes résultant des Accords de Pau[5]. Le 19 novembre 1951, les membres lao du Haut Conseil de l'Union Française participent à la première session de cet organisme. Ils participent également à la session de novembre 1952.

Cette période de 1950 à 1952 est marquée par une grande activité constructrice, par l'enthousiasme des fonctionnaires appelés à y participer, par une collaboration féconde entre Français et Lao. On crée des services, on les organise, on forme techniquement le personnel, on se donne des textes. Les transferts, qui représentaient un lourd fardeau, se sont accomplis dans les meilleurs conditions. On a bâti le corps... mais on ne s'est pas préoccupé de l'âme.

Le manque d'autorité du gouvernement n'a guère évolué depuis 1948. Pour des motifs particuliers au mode de vie lao, par suite des rivalités de clans, par crainte de la démagogie des députés, qui, jouissant maintenant du privilège d'être défenseurs agréés auprès des tribunaux, sont dotés d'un nouveau pouvoir, on n'ose pas assez sévir. Il y a encore trop de corruption, de passe-droits, de suprématie de l'intérêt personnel sur l'intérêt national. Il y a carence dans la formation morale des chefs et des fonctionnaires. Dans certains services maintenus dans un climat d'honnêteté rigoureuse il n'est pas rare de voir les employés, devant les exemples d'autres administrations, mettre en question le bien-fondé de cette stricte discipline. Les Directeurs français se préoccupent de former leurs successeurs et leurs subordonnés en leur donnant le goût de la responsabilité et le sens du commandement, en développant leur réflexion et leur volonté, en les convaincant de la nécessité de sévir avec justice. Mais ils craignent qu'une fois partis, leurs remplaçants pris dans l'ambiance générale ne retombent dans la facilité. C'est ce qui se vérifiera d'ailleurs en 1953.

A un moment où des propagandistes adverses, cachés dans la jungle, exploitent des griefs ou des abus, l'administration doit être particulièrement attentive à contrôler au plus près ses fonctionnaires, à tenter de remédier aux faiblesses. Ce n'est pas toujours le cas et trop souvent, prises par les tâches multiples, la routine quotidienne, des problèmes difficiles à résoudre dans un pays si vaste et où tout est à créer, les autorités ne peuvent accorder à la campagne le soin nécessaire.

Les problèmes des minorités n'ont pratiquement pas évolué depuis 1948 et, s'il ne se passe rien, ce n'est pas une raison pour penser qu'il ne se passera jamais rien.

Un fait nouveau, c'est que le Royaume n'est plus un vase clos. Les modes de vie ou d'administration consacrés par la tradition, adaptés au cours des âges, en fin de compte admis par la population, sont maintenant en butte aux attaques des propagandistes adverses qui exploitent justement ce que beaucoup de Lao de la vallée du Mékong trouvaient jusqu'alors naturel ou fatal.

Donner le sens du devoir civique, du bien public, du service du pays,

maintenir l'autorité du gouvernement, résister à l'attrait ou aux pressions de la démagogie, telle était la tâche qui devait être menée parallèlement à l'édification matérielle du Royaume. C'était un effort qui ne pouvait pas être fait par les Français, mais lancé par l'exemple et l'impulsion de chaque dirigeant des partis politiques ou des députés; Les accords signés par la France, les transferts, étaient un point de départ, non une arrivée. L'ensemble de la nation ne participe pas à l'œuvre de construction. On ne donne pas un but à toute la population, on ne crée pas une mystique de patriotisme, alors que l'ambition de bâtir un État indépendant était de nature à susciter des élans et des enthousiasmes, à cimenter un territoire encore dispersé. En 1952, six ans après le *Modus Vivendi*, nombre de villages éloignés ignorent encore le nom du Roi ou du Premier Ministre.

Toute l'élite lao a peut-être sa part de responsabilité, dirigeants, ministres ou non, ceux qui avaient en 1941 ou 1942 participé avec tant de cœur à la « Rénovation de l'âme lao », ceux qui, Issala, avaient tant prôné la lutte pour l'indépendance, les députés, les grandes familles, les partis...

Les quatre partis existant sont des rassemblements d'élus qui défendent leurs intérêts. Sauf celui de Bong (et encore sur une échelle réduite), aucun n'a tenté de se créer une assise populaire, de fonder des organisations de base. Un rapport de la Police de juillet 1952 signale qu'aucun parti n'a tenu de réunion dans les provinces au cours de l'année et que les habitants ne prennent aucun intérêt à la politique. Leurs journaux sont ronéotypés, tirés à quelques milliers d'exemplaires au maximum et ne sont lus que dans les villes. Aucun d'eux ne s'adresse à la masse rurale. Ils sont remplis de compte-rendus des séances de la Chambre, de petits « potins », d'attaques contre les clans rivaux. Au bout de quelques semaines, faute de copie, les pages se remplissent de textes de lois ou de listes de promotions. Beaucoup disparaissent au bout de quelques mois, ressuscitent, puis meurent de nouveau. Ces feuilles n'ont aucune portée, aucune influence, sauf peut-être, localement, celle de Bong parce qu'elle est virulente, ce qui vaut d'ailleurs à son gérant Somchanh et à Bong lui-même plusieurs condamnations, avec sursis, pour diffamation. Après leur élection, les députés se désintéressent en général de leurs électeurs jusqu'à la prochaine campagne électorale et se consacrent aux voyages à l'extérieur et aux gains matériels.

Le parti Démocrate (Prasathipatai), fondé en 1948 par Kou Voravong, confiné dans la province de Savannakhet, n'a jamais dépassé le chiffre de 4 élus[6], tous proches parents du fondateur. Son journal *Sieng Lao* (la Voix du Laos) payé par Boun Thong, frère de Kou et important commerçant, a cessé de paraître en 1950. Les Démocrates réclament une monarchie aussi constitutionnelle et démocrate que possible.

Le parti « Lao Rouam Samphan » (Union Nationale), depuis l'éviction de Bong du gouvernement (1950), est systématiquement dans

l'opposition. Son journal, le *Lao May* (Lao nouveau) lu par les fonctionnaires, les instituteurs, les collégiens et les militaires de Vientiane et de Paksé, n'expose pas de politique, mais distille des attaques, souvent de détail, contre le régime ou ses personnalités. Ses grands objectifs sont Kou Voravong, Phoui Sananikone, Nhouy Abhay. Les députés du parti sont Bong Souvannavong, Président, son frère Bounnak, Thong Southivongnorath de Savannakhet, Neth de Paksé.

Le « Lao Kao Na » (progressiste) a été fondé par Souvanna Phouma et Xieng Mao, anciens chefs du « Laos Libre », en juillet 1950. Il rassemblait d'abord tous les anciens Issala, souhaitant participer à la construction du Royaume, mais décidés aussi à défendre leurs « droits » contre les « parvenus » de la résistance. C'est surtout cet aspect « revanchard » du programme qui le cimentait. Aux élections de 1951, les Progressistes promettant l'indépendance totale, la démocratisation réelle, le départ des étrangers et l'amélioration de la vie du peuple, obtiennent 16 des 35 sièges à pourvoir. Au retour de Katay, maintenu jusqu'ici en pénitence à Saïgon, le parti éclate en clans ; les modérés avec Souvanna Phouma et Xieng Mao, les extrémistes avec Katay. Celui-ci rejoint, sur beaucoup de points, les thèses de l'opposition menée par Bong : il réclame le retour de Pethsarath et de Souphanouvong, des relations accrues avec la Thailande, l'indépendance immédiate. Les journaux des diverses factions ayant disparu, seul le clan Katay dispose maintenant d'une feuille, la *Voix du Peuple* qui parait régulièrement. Katay, sudiste lui-même, appuyé aveuglément par une dizaine de députés, recherche l'alliance avec les gens du Sud, traditionnellement opposés au Nord.

Le parti des Indépendants, créé pour lutter contre les Progressistes, a réuni d'abord les « résistants » anti-Issala puis des modérés et des monarchistes effrayés par l'esprit revanchard et « républicain » de Katay. Son président, Phoui Sananikone, contrôle une douzaine de députés élus en 1951. Les sudistes, parmi eux, sont attirés par le « Lao Kao Na », mais, par contre, les Indépendants sont très proches des modérés de Souvanna Phouma et Xieng Mao. Plus de la moitié des députés du groupe appartiennent à la famille ou à la clientèle des Sananikone.

Associations d'intérêts de clans, sans réelles racines populaires, ces partis ne jouent aucun rôle dans la formation civique du pays. Progressistes et Indépendants, les deux groupes les plus importants avec des possibilités d'action sur les masses, portent probablement une grande part de responsabilité dans l'échec de l'action entreprise.

Cette période de 1950 à 1953, féconde sur le plan de l'organisation, reste, malgré les efforts et l'enthousiasme de ceux qui participent à la construction matérielle du pays, marquée par la faillite d'une élite incapable de donner une âme au Royaume. L'absence d'une mystique nationale va peser lourdement sur les destinées du Royaume, alors que, dans l'ombre maintenant, au grand jour plus tard, des propagandistes adverses vont s'attaquer tenacement à des villageois qui vont se demander au nom de quoi résister.

LA SITUATION A LA FRONTIÈRE THAILANDAISE (1950-1953)

A la dissolution du « Lao Issala » en fin 1949, le Prince Pethsarath à qui le titre de « chef effectif » de ce gouvernement a été retiré, s'est retrouvé seul, à Bangkok, ulcéré d'être abandonné. Au cours d'une conférence de presse il a réaffirmé sa résolution de poursuivre la lutte pour l'indépendance totale du Laos, « côté à côte avec les communistes s'il le fallait »[7]. Il ne rentrera d'exil qu'avec le titre de Tiao Maha Oupahat, que lui a retiré le Roi en 1945 et les prérogatives attachées à ce titre, c'est-à-dire la Présidence du Gouvernement. Dans une déclaration du 7 décembre 1949, il a fait connaître son point de vue aux autorités françaises[8]. Il souligne que la France n'a jamais eu à conquérir le Laos qui « s'est donné volontairement à la France », que le Royaume ne peut être indépendant sans l'aide d'un protecteur, que ce protecteur doit être la France. Le Prince se défend d'être anti-français, réclame pour le Laos le privilège d'être considéré avec dignité, souhaite la signature d'un traité « qui mettra fin aux injures siamoises et chinoises ». Si la majorité de l'élite lao admet son retour éventuel, en tant que citoyen vénérable, ayant dans le passé rendu de grands services au pays, personne, pas même les anciens Issala, qui lui reprochent son égoïsme, ne souhaite lui voir jouer un rôle politique. Certains amis français cherchent à lui offrir une sortie honorable ou même à le préserver pour l'avenir. En mars 1950, le Haut-Commissaire de France en Indochine fait de nouveau proposer au prince un voyage en France, mais ce dernier refuse, ne voulant pas être « accusé de désertion ». Pethsarath demeure à Bangkok. Lorsque Bong Souvannavong lui rendra visite en mai 1950, il lui confiera sa certitude d'une victoire communiste dans l'Asie du Sud-Est et lui conseillera de « ménager l'avenir ».

Lors de la dissolution du gouvernement Lao Issala, le 24 octobre 1949, un certain nombre de fonctionnaires et de chefs de groupes de guérilla, ces derniers de plus en plus inféodés aux Vietminh de Thailande, ont refusé de rallier Vientiane.

Pethsarath aidé de Loth Sadakhom, de Tiao Boungnavat, de Tiao Phoui prend contact avec eux : Singkapo, dans la région de Thakhek-Napé, Tiao Souk à Beungkhane, Seng dans le Nord, Mun à 40 kilomètres à l'Ouest de Vientiane, Sithon Kommandan et Kham Tay dans la région de Paksé-Attopeu, Say et Toulane à Moukdahane. En février 1950, le Prince réunit ces hommes à Bangkok au cours d'une conférence où ils acceptent de le reconnaître comme chef de la lutte pour l'indépendance intégrale du Laos. Au cours des mois suivants Pethsarath reste en liaison avec eux, recevant leurs rapports et leur donnant ses directives. Il nomme Kham Tay Siphandone chef du Comité de Résistance de la zone

Sud-Laos, Sithon Kommadan commandant des Forces Lao Issala du Sud, Seum Manovieng responsable de l'administration des territoires libérés. Aux demandes de crédits et de matériel, le Prince répond que, dépourvu de moyens, il ne peut que suggérer des collectes auprès des populations et la collaboration avec les Vietnamiens[9].

En mai, Tiao Souphanouvong, sur les instances du Vietminh, convoque pour août un congrès des forces progressistes lao. Il entre en contact avec les émigrés du Comité Lao Issala de l'Est et envoie des émissaires prendre langue avec les résistants de Pethsarath. Ces derniers, par ailleurs inquiets des contacts que le Prince aurait pris avec les Français, se rangent du côté de Souphanouvong[10], mais restent en contact avec Pethsarath dont le Vietminh veut utiliser le prestige.

D'autres vont aussi se servir de son nom. Au début de 1950, Bounkhong, ancien identificateur de la Sûreté Fédérale, passé en Thailande lors du conflit franco-siamois, ancien guérillero Lao Issala, rallié au gouvernement royal en fin 1949, s'intitulant « Représentant du gouvernement Lao Issala » et agissant « au nom de Pethsarath » recrute quelques aventuriers et se lance dans l'action avec son lieutenant Saysamone : incitation à la révolte dans la province de Paksé, attaque du poste de Khinak, piraterie.

En février 1950, Kou Voravong, nouveau ministre de l'Intérieur, à la tête d'une « Mission de Pacification du Sud Laos », s'installe à Paksé pour diriger les opérations et prend comme adjoint, un de ses parents, le lieutenant Phoumi Nosavan, ancien chef de l'état-major Issala. La bande de Saysamone continue son activité : provocations à désertions dans l'armée, vol d'armes, incendie de bâtiments administratifs, complicité dans l'enlèvement du poste militaire de Soukhouma, extorsions d'argent sous la menace à des commerçants, enlèvement de 18 fusils et 600 cartouches le 16 avril à Phia Fay, attaques et embuscades de convois militaires... Des complicités se font jour au sein même de la Mission de Pacification. Des plans dressés à l'état major se retrouvent chez les rebelles. Des rumeurs courent aussi sur l'utilisation des fonds de la mission. Le scandale devient tel que le gouvernement dépêche une équipe de la Police Nationale, dirigée par le Directeur-Adjoint, Hom Sundara, qui arrête les responsables, Bounkhong, Saysamone et leurs principaux comparses, et les défère à la Justice. En août 1950, la rebellion, décapitée, disparaît[11]. Or, cette affaire a des suites à la Chambre. En pleine séance, mais en l'absence des Ministres, le député Neth de Paksé, se déclare plus ou moins solidaire de la bande. Le Premier Ministre Phoui Sananikone, le fait arrêter deux jours après, arguant que le flagrant délit qui le soustrait à l'immunité parlementaire a été commis au moment où le gouvernement a pris connaissance des faits. Neth, après plus d'un an de prison, sera finalement relaché sans avoir été déféré aux tribunaux. Cette action excite l'ire de l'opposition menée par Bong Souvannavong, qui sera lui-même condamné pour diffamation.

L'affaire Bounkhong réglée, les forces de sécurité du Laos n'ont plus affaire qu'aux Vietminh et aux agents de Souphanouvong, travaillant ensemble à partir des frontières vietnamiennes. De Thailande, les menaces sont devenues inexistantes, après la tentative de coup d'état du 29 juin 1951. Les tentatives d'organisation du mouvement autonomiste des Lao du Phak Issan ayant été précédemment brisées, ce sont maintenant les organisations Vietminh de Thailande qui sont empêchées d'agir ouvertement. Il n'y a plus de bandes partant de la rive droite du Mékong pour aller opérer en territoire lao. Tiao Souphanouvong est maintenant au Vietnam, c'est de là qu'il se propose d'agir.

LE PATHET LAO DE 1949 A 1953

Le Prince Souphanouvong, écarté du gouvernement lao Issala en mai 1949, crée, en août 1949, un Comité de Résistance, à Bangkok, sans moyens à sa disposition. Au reçu d'une lettre de Giap[12] le Prince se décide à partir. En fin novembre, il quitte Bangkok pour le Vietnam.

Lors des négociations que Souphanouvong mène avec les dirigeants Vietminh au début de 1950, ceux-ci insistent sur les buts de guerre communs du Vietnam et du Laos. Les deux pays ayant un même ennemi, le colonialisme français, l'indépendance du Vietnam conditionne celle du Laos. Le Vietnam considérant que la Révolution est unique pour toute l'Indochine, aidera la résistance lao qui devra s'intégrer aux Fronts de lutte déjà existants.

Au cours de séances de travail, Souphanouvong et ses lieutenants[13] se mettent au courant des méthodes Vietminh. Il leur est recommandé[14] de faire « participer le peuple » à la lutte, de créer des bases, de construire un Front unique d'action lao, de créer une armée révolutionnaire, de mettre en place un gouvernement de Résistance[14]. Souphanouvong prend contact avec le Comité Lao Issala de l'Est, organisation créée par les Vietminh en 1947 et comprenant des fonctionnaires lao évacués du Laos vers le Centre ou le Nord Vietnam au moment de la réoccupation du Laos par les troupes franco-lao. Bien que rattaché théoriquement au gouvernement Lao Issala de Bangkok, ce Comité n'a eu, en fait, que des liens fort lâches avec celui-ci. Ses membres, intégrés dans des comités mixtes lao-vietnamiens, ont mené la guérilla le long de la frontière lao-vietnamienne de 1947 à 1949. Si certains ont songé à rallier Vientiane à la dissolution du gouvernement Lao Issala, mais n'ont pu le faire faute de contacts ou parce que leur famille ne pouvait les suivre, la plupart, entraînés par leurs camarades vietnamiens, certains déjà communistes, ont continué la lutte. Souphanouvong y trouve ses premiers cadres, Nouhak, Kaysone, Faydang, Khampheuane, Lo Phung, Nha Vu. Il fait, en mai, contacter ceux qui, basés en Thailande, ont continué une petite guérilla soutenue par les Comités de Résistance Vietminh de Thailande et qui s'étaient rangés sous l'autorité de Pethsarath. Il récupère ainsi Singkapo, Munh, Sithon Kommadan, Kham Tay Siphandone, Tiao Souk Vongsak, Phoumi Vongvichit.

Un « Congrès du Peuple » est convoqué, selon le plan Vietminh. Il s'ouvre le 13 août 1950, en territoire vietnamien et rassemble une centaine de représentants des Forces de Résistance lao. L'Assemblée crée le « Front du Laos Libre », Neo Lao Issala, qui se donne comme but « d'unir le peuple tout entier, d'unir toutes les nationalités, toutes les couches sociales, toutes les religions, tous les partis politiques patrioti-

ques en vue de la lutte de la Libération Nationale, de la réalisation des libertés démocratiques sur la base de l'union des différentes couches de la population, essentiellement des ouvriers et des paysans ».

Avant de se séparer, l'Assemblée vote un programme politique en douze points :

1. Combattre les colonialistes français et leurs valets, les Lao traîtres à la Patrie, briser les manœuvres d'agression des autres impérialistes.
2. Fonder un Laos entièrement indépendant et unifié.
3. Fonder un gouvernement national de coalition, réaliser les libertés démocratiques et notamment la liberté de croyance.
4. Confisquer les biens des colonialistes français et des Lao traîtres à la Patrie. Ces biens seront gérés par le gouvernement. Nationaliser les entreprises des impérialistes.
5. Annuler les impôts du régime colonialiste français. Établir de nouveaux impôts sur une base équitable. Liquider le système des prestations et des corvées.
6. Développer l'Économie Nationale, notamment l'Agriculture et l'Industrie, améliorer la technique des cultures et relever le niveau de vie du peuple.
7. Assurer la journée de travail de huit heures, la sécurité du travail dans les usines, mines et plantations.
8. Liquider l'analphabétisme, développer l'éducation et la culture nationale.
9. Développer la guerre du Peuple. Créer officiellement l'Armée Populaire Lao.
10. Réaliser l'égalité entre les différentes nationalités.
11. Fonder le Front National Unifié de Libération Lao.
12. S'unir avec les peuples vietnamien et khmer, adhérer au Front Lao-Vietnam-Khmer contre les colonialistes français et les impérialistes interventionnistes. Établir des relations étroites avec les pays démocratiques, adhérer au bloc de la paix et de la démocratie du monde.

Un Comité Central du Front est élu, avec Souphanouvong comme Président et Singkapo comme Vice-Président. Un « gouvernement de Résistance du Pathet Lao » est établi. Souphanouvong en est le Premier Ministre et Ministre des Affaires Étrangères[15]. Il est assisté de Phoumi Vongvichit, Vice-Président et Ministre des Affaires Intérieures, de Nouhak Phoumsavan, chargé de l'Économie et des Finances, de Kaysone, responsable de la Défense et de Tiao Souk Vongsak, chef du département de l'Éducation et de la Propagande[16]. Deux ministres sans portefeuille représentent les minorités ethniques : Sithon Kommadan pour les Proto-indochinois et Faydang pour les Méo. Tiao Pethsarath qui a délégué deux émissaires au Congrès[17], est satisfait des décisions prises, mais est mécontent que cette conférence se soit tenue en territoire vietnamien, malgré ses conseils. Il accepte d'être désigné comme « chef de l'État »,

mais refuse de se rendre au Vietnam. Le Prince continue de rester en contact avec ses anciens fidèles à qui il recommande de ne pas remettre leurs prisonniers aux Vietnamiens[18]. Mais sa correspondance s'espace et en fin d'année, Pethsarath cesse de prendre un intérêt direct au mouvement. En 1951, il refusera encore de rallier le Vietnam.

En mars 1951, la création du Parti Vietnamien des Travailleurs (Dang Lao Dong) consacre la réapparition officielle de l'ancien Parti Communiste Indochinois, déclaré dissous le 11 novembre 1945 pour des raisons tactiques, mais qui a continué d'œuvrer dans la clandestinité. Les dirigeants de ce nouveau parti ne cachent pas à leurs fidèles qu'il est le successeur de l'ancien P.C.I., avec vocation d'action sur toute l'Indochine. La création de partis frères au Laos et au Cambodge ne porte pas préjudice à l'unité de la lutte révolutionnaire en Indochine, l'unité de direction et d'action subsistant[19].

Des cellules laotiennes de l'ancien P.C.I. existent déjà. Elles se regroupent dans le Phak Khon Ngan, Parti des Travailleurs Laotiens, créé à l'image du Dang Lao Dong et forment le squelette du mouvement que Souphanouvong va créer. Avec les liens étroits qui subsistent entre les partis frères, c'est en fin de compte le Dang Lao Dong qui reste l'animateur et le financier du gouvernement de résistance laotien.

Souphanouvong calque exactement son mouvement sur celui de son allié. Ses hommes suivent les stages politico-militaires organisés par les cadres du Dang Lao Dong et poursuivent une politique définie par le gouvernement d'Hô Chi Minh par l'intermédiaire de la section Laos du Bureau des Affaires Cambodge-Laos. Cet organisme supervise les différents Fronts de Lutte au Laos, rattachés aux interprovinces (Lien Khu) du Vietnam. Le Lien Khu IV assume la logistique des Fronts du Nord (Luang-Prabang, Phongsaly, Samneua, Xieng Khouang) et du Centre (Savannakhet, Thakhek). Le Lien Khu V soutient le Front du Bas Laos (Saravane, Attopeu, Paksé). Le Front Ouest (Sayabouri, Vientiane, Paksane) est animé par l'organisation Vietminh en Thailande.

Des représentants du gouvernement de Résistance Pathet Lao (P.L.) sont nommés au P.C. de ces fronts. Leur action est directement soutenue par des Comités de Cadres Techniques, dirigés par des membres du Dang Lao Dong, chargés de conseiller leurs camarades lao, de les aider matériellement, de les contrôler et de recruter des Lao pour le parti communiste[20].

L'indépendance du mouvement de Souphanouvong basé au Vietnam, est très réduite[21]. D'autre part, les Vietnamiens veulent se considérer comme les responsables de l'action révolutionnaire. Dans ce but, ils créent le Front Commun de Lutte des trois pays indochinois, établi le 15 novembre 1950, lors d'une conférence réunissant, autour d'Hô Chi Minh, les chefs des mouvements révolutionnaires. Son programme et son organisation sont définis après trois journées d'étude, les 20, 21 et 22 novembre, puis adoptés le 11 mars 1951. Souphanouvong, Nouhak et

Singkapo représentent le Neo Lao Issala. Ce Front donne un objectif commun aux trois peuples indochinois, des méthodes similaires, un encadrement technique fourni par les Vietminh.

Poursuivant l'œuvre commencée depuis 1948, les Vietminh et les cadres de Tiao Souphanouvong se lancent dans la construction de bases révolutionnaires et la conquête des populations. Cette action est menée dans les zones qui offrent d'abord une tranquillité relative, limites des provinces, secteurs montagneux et isolés, ou celles qui offrent un terrain favorable, minorités insatisfaites, tribus à cheval sur la frontière, villages d'influence des dirigeants P.L.

La propagande qui ne parle jamais de communisme, mais de nationalisme, de progrès, de libération, se conjugue avec l'aide désintéressée donnée par les cadres, mais aussi avec la présence armée. La méthode Vietminh, essentiellement basée sur la conquête de la population rurale, vise à créer des bases insurrectionnelles, vivant une vie économique autarcique, pourvue des moyens de se défendre (guérilla), de subsister (développement de l'élevage et de la culture), d'écoles, de dispensaires. Ces bases servent de lieux de refuges et de repos, d'ateliers, de formation d'unités et de cadres. La population doit y être embrigadée et par la pyramide de la hiérarchie verticale et par les associations.

Les échelons administratifs, comités de villages, comités de cantons, comités de Muong, puis de province ou de région, en principe élus, et les associations (des femmes, des enfants, des cultivateurs) maintiennent la population dans la « ligne » et dans une atmosphère constante de propagande. Les méthodes éprouvées de manipulation des masses (meetings, auto-critique, fêtes) assimilées par les cadres lao dans les écoles Vietminh, sont largement utilisées.

Cette organisation idéale de la base n'est atteinte que par étapes : cellule élémentaire, groupe d'auto-défense, hiérarchie incomplète, embryon d'association. A mesure que le travail progresse, que de nouvelles recrues sont formées, que de nouveaux villages sont conquis ou compromis[22], la base s'élargit et tend à devenir une zone libérée. Dans une base bien préparée, l'adversaire rencontre de multiples difficultés : silence des habitants, absence de ravitaillement, guérilla généralisée à laquelle chacun participe selon ses moyens.

La formation du militant débute « sur le terrain », puis il suit un court stage, et retourne au travail de base. Distingué par ses chefs, il grimpera ainsi les échelons, ne perdant jamais le contact avec les réalités et s'instruisant dans la théorie dans des cours progressifs, les plus importants se tenant au Vietnam.

Dans l'armée révolutionnaire que le Pathet Lao forge et qu'il nomme Armée de Libération Populaire Lao[23], le cadre qui reste avant tout politique, passe de l'auto-défense de village à la guérilla, de cette guérilla à l'armée « régulière ». Les passages successifs étant coupés de stages au niveau croissant de difficulté.

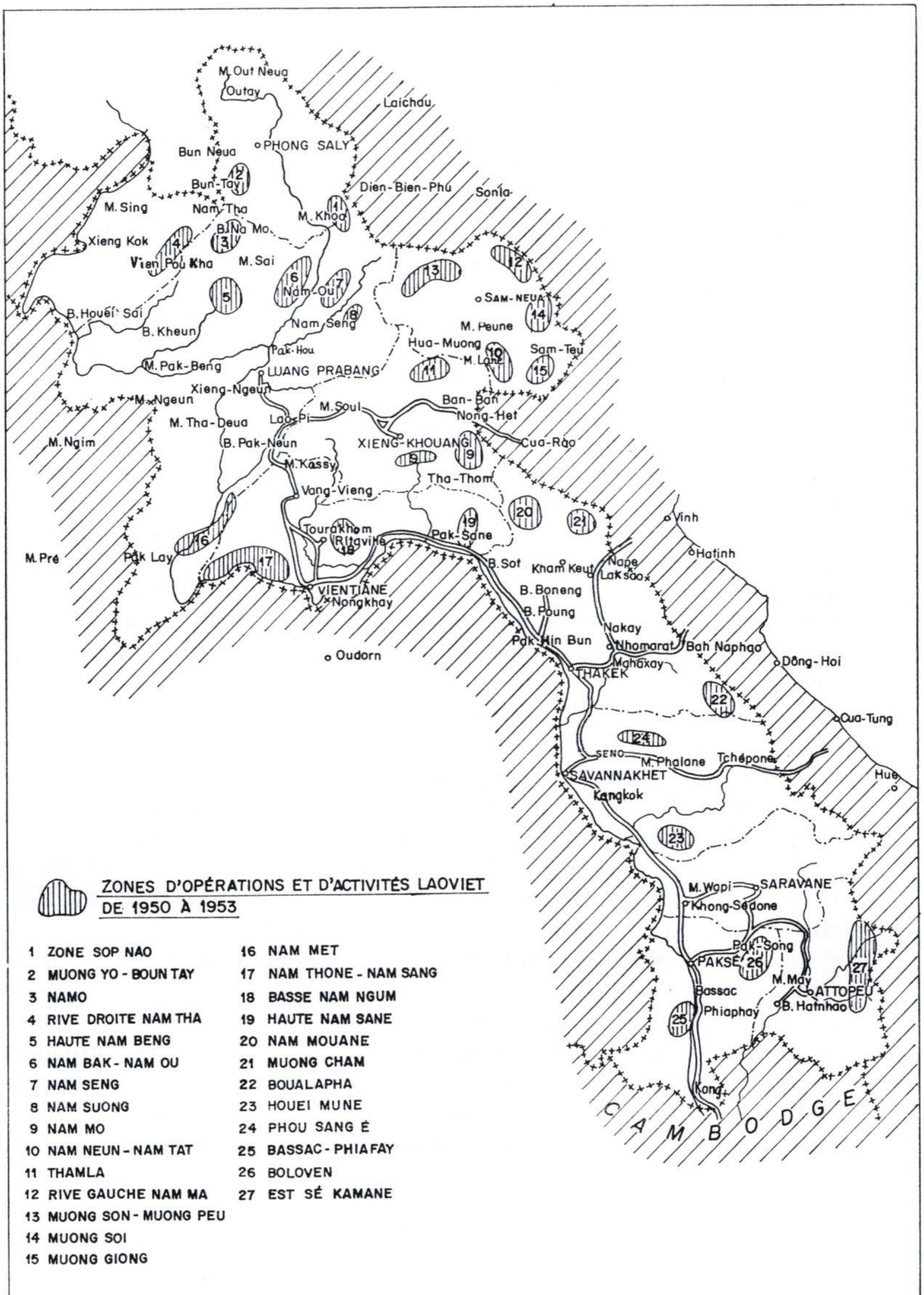

ZONES D'OPÉRATIONS ET D'ACTIVITÉS LAOVIET DE 1950 À 1953

1 ZONE SOP NAO
2 MUONG YO - BOUN TAY
3 NAMO
4 RIVE DROITE NAM THA
5 HAUTE NAM BENG
6 NAM BAK - NAM OU
7 NAM SENG
8 NAM SUONG
9 NAM MO
10 NAM NEUN - NAM TAT
11 THAMLA
12 RIVE GAUCHE NAM MA
13 MUONG SON - MUONG PEU
14 MUONG SOI
15 MUONG GIONG
16 NAM MET
17 NAM THONE - NAM SANG
18 BASSE NAM NGUM
19 HAUTE NAM SANE
20 NAM MOUANE
21 MUONG CHAM
22 BOUALAPHA
23 HOUEI MUNE
24 PHOU SANG É
25 BASSAC - PHIAFAY
26 BOLOVEN
27 EST SÉ KAMANE

Le mouvement de Tiao Souphanouvong démarre d'abord chez les minorités frontalières que l'inconscience des politiciens de Vientiane a préparées à recevoir le message Pathet Lao. Au contact des cadres vietnamiens, les Lao de Souphanouvong acquièrent peu à peu une partie de leurs qualités : ténacité, résistance physique et morale, croyance en leur mission. Des bases, d'abord très modestes, se constituent dans de nombreux points du territoire. Elles comprennent plusieurs villages organisés, c'est-à-dire pourvus d'une administration Pathet Lao, d'une milice d'auto-défense chargée de la police politique et de la guérilla primaire, de centres artisanaux ou d'élevage, d'ateliers de fabrication de grenades, d'un dispensaire, d'écoles diverses pour les habitants et pour la formation des cadres. Ces zones « libérées » échappent peu à peu à l'autorité du gouvernement et deviennent des foyers d'une rebellion qui va du refus d'obéissance au sabotage et à la lutte armée.

Comme cette évolution se fait progressivement, dans les zones éloignées, difficiles d'accès et sous-administrées, elle échappe en grande partie à l'attention du gouvernement qui n'en constate que certaines manifestations extérieures, souvent trop tard pour lui.

C'est l'Armée Nationale que Vientiane charge de régler un problème qui n'est pas militaire. Quelques arrestations, une embuscade heureuse, quelques jours de présence d'une compagnie ne suffisent pas à détruire des organisations rodées pour ces éventualités et capables de se dissoudre dans la clandestinité. Nouhak, un des ministres de Tiao Souphanouvong, aime à citer ce proverbe : « L'herbe est foulée par le pied qui passe, puis elle se redresse ». Faute d'une présence permanente de l'administration, intéressée d'abord à la vallée du Mékong et à l'ethnie lao, les cellules Pathet Lao ne sont pas démantelées. Le gouvernement y consacre d'autant moins d'effort coordonné que, jusqu'en 1953, cette menace Pathet Lao n'offre apparemment aucun danger d'envergure immédiat[24].

Si les accrochages restent nombreux, l'agressivité montrée par les troupes franco-lao limite l'influence politique et économique des organisations Lao-Viet[25]. Certains secteurs sont cependant plus ou moins temporairement coupés de l'administration. Au milieu de 1952, la zone de Pak Seng, au Nord-Est de Luang-Prabang échappe à peu près totalement au contrôle du gouvernement. Dans les plaines à riz parcourues par les guérillas adverses, le ravitaillement des villes rencontre des difficultés. Sans que cela apparaisse en surface, un travail en profondeur se poursuit. Si le fonctionnement des institutions n'est pas réellement perturbé, l'invasion vietminh de 1953 trouvera un terrain déjà hersé où il n'y aura plus qu'à semer.

NOTES

1. *a) Chefs de commissions*

Travaux Publics et Plan : Kou Voravong ; Enseignement : Nhouy Abhay ; Économie : Kou Voravong ; Information : Nhouy Abhay ; Finances : Outhong Souvannavong ; Justice et Sûreté : Prince Khammao ; Santé : Nhouy Abhay ; Personnel : Khoun One Voravong ; Affaires Militaires : Kou Voravong

b) anciens Issala faisant partie de ces commissions :

Phagna Khammao, ancien Président du gouvernement Lao Libre ; Prince Souvanna Phouma, ancien ministre Issala ; Kruong, ancien ministre Issala ; Nhouy Abhay, ancien ministre Issala ; Oun Sananikone, ancien ministre Issala Nou Ing Rattanavong, Nouthak Sithimolada, Bounnak Souvannavong, Bouaket Chanthapanya, docteur Khamko.

c) Principaux fonctionnaires ayant milité contre les Issala et faisant partie de ces commissions :

Prince Souvannarath, Bong Souvannavong, Nith Singharaj, Nouphat Chounramany, Pheng Phongsavan, Leuam Insixiengmay.

2. Pièces en Annexe (*Annexe 2*).

3. Professeurs de Pali.

4. Vingt quatre groupes scolaires sont construits en 1951-1952.

5. La conférence économique inter-états règle notamment les questions douanières (Paris 22/4/1952).

6. Élections du 15/10/1951. De ces quatre élus, deux ont été Lao Issala, deux dans le camp franco-lao.

7. Pethsarath retirera la partie de sa déclaration parlant des communistes, sur le conseil de ses amis, inquiets des éventuelles réactions du gouvernement thailandais.

8. Pièce en Annexe (*Annexe 3*).

9. Lettre du Tiao Pethsarath n° 127 du 17 mars 1950 adressée à Kham Tay chef du comité de résistance de la Zone Sud Laos (en lao).

10. Rapport de Kham Tay à Pethsarath, en date du 2/5/1950 (Résumé du texte lao) : Khamtay a reçu en fin avril, un message de Tiao Souphanouvong l'invitant à le rejoindre afin de former un nouveau gouvernement de résistance. Kham Tay souhaite recevoir des instructions, en laissant entendre qu'il est disposé à rejoindre Souphanouvong. Il se déclare inquiet, par ailleurs, des bruits qui courent selon lesquels Pethsarath avait pris contact avec les autorités françaises et signale que de telles démarches montrent « notre faiblesse à l'ennemi alors que le peuple et les soldats luttent courageusement dans toutes les régions du Laos et se couvrent de lauriers ». Il souhaite que le Prince fasse confiance aux troupes qui luttent victorieusement sur tous les fronts et aux autorités de résistance qui n'ont qu'un but, obtenir l'indépendance totale.

11. Les chefs de la bande, Bounkhong, Saysamone, Boun Teum, transférés à Vientiane, tentent une évasion, blessent deux gardiens, mais sont repris. Ils sont condamnés à deux ans de prison, non pour rebellion, mais pour tentative d'évasion avec violence. En 1952, relâchés, ils sont pris comme contractuels dans l'administration. On les retrouvera en 1954.

12. Cf. M. Caply : Le Laos : 1945-1949 (à paraître).

13. Parmi ceux-ci Nouhak Phoumsavan et Kaysone Phomvihan sont déjà, membres du Parti Communiste.

14. Synthèse de documents V.M. capturés par les forces lao : La politique générale

du Gouvernement Vietnamien à l'égard de la Résistance au Laos et au Cambodge est basée sur les principes généraux suivants :

1°) Le Laos et le Vietnam ont un ennemi commun : « L'impérialisme français ».

2°) Le Laos et le Vietnam ont un point de vue commun sur tous les plans.

3°) En conséquence, si le Vietnam n'est pas indépendant réellement, le Laos ne le sera pas.

4°) Le Laos et le Vietnam mènent une lutte commune contre le colonialisme français pour reconquérir leur indépendance réelle.

5°) La libération et le redressement des deux pays auront pour base « le peuple ».

Se basant sur les principes ci-dessus, le Vietnam s'efforcera d'aider le Laos et considèrera la Révolution au Laos, au Cambodge et au Vietnam, comme unique.

Sur le plan militaire, le front du Laos et ceux du Cambodge et du Vietnam doivent être considérés comme ne formant qu'un seul front.

Compte tenu des circonstances favorables actuelles, la Résistance Laotienne doit intensifier ses activités dans la phase actuelle afin de : pouvoir exploiter à temps la situation. Créer une influence en faveur de la Résistance Laotienne. Contribuer à l'édification des organes politiques et militaires laotiens. Fusionner le Laos avec les fronts laotiens. Saboter la stratégie des réactionnaires internationaux.

Le plan général à suivre implique de : engager de grandes actions militaires contre les régions stratégiques du Laos au moment où l'ennemi est submergé au Vietnam. Contraindre par la force la population à participer à la guerre, et procéder à la création de Bases Politiques. Construire le « Front Populaire Unique du Laos », créer la solidarité entre les peuples de l'Indochine. Unifier les différentes activités laotiennes. Construire une armée révolutionnaire laotienne.

15. Hô Chi Minh promet, en mai, qu'il interviendra pour que l'URSS et la Chine reconnaissent ce gouvernement.

16. Les ministres sont affectés chacun d'un ou de plusieurs adjoints (septembre 1951) Premier Ministre et Affaires Étrangères : adjoint Chaleun Phouangchan. Intérieur : adjoint, Khamfeuane Tounarom. Finances : adjoint, Thongchan Upravan. Éducation-Propagande : adjoint, Khamphay Boupha. Défense : adjoints, Chane Khamphan, Vandy.

17. Palat Samphao et Khamphao

18. *a) Lettre N° 233 du 20.9.1950. Tiao Pethsarath à Sithon (Traduction):*
« Bien reçu vos rapports 62, 63 et 65. Félicitations pour vos succès militaires. Ne remettez pas vos prisonniers européens aux Vietminh. Traitez les bien. Vous devez éviter qu'on nous traite de sauvages incapables de mériter l'indépendance. Ils serviront ainsi à notre propagande ».

Cette lettre ainsi que la lettre N° 234 et la lettre N° 235 destinées à Sithon, quittent Bangkok le 23/9/1950, portées par Souphat.

19. Cf. les directives du 1/11/1951 adressées aux membres du Lao Dong d'Hadong.

20. Cf. les instructions sur l'extension du parti dans le Haut Laos données le 2 novembre 1949 par Lê Van Giang.

21. Des cadres supérieurs du Pathet Lao participent à des congrès internationaux dans les rangs des délégations Vietminh, tel Nouhak à la conférence de Pékin pour les régions Asie-Pacifique (décembre 1952).

22. Cf. M. Caply : La technique Pathet Lao de conquête d'un village in *Revue Militaire Générale* (1970).

23. Reprise du nom donné à ses troupes par Souphanouvong dès janvier 1949.

24. Pièce en Annexe (*Annexe 4*).

25. Lao-viet désigne les organisations mixtes lao-vietnamiennes ou simplement les Lao alliés du Vietminh.

III

LA GRANDE GUERRE VIETMINH (1953-1954)

Au début de 1953, le gouvernement lao dispose d'abord des troupes de l'Armée Nationale Lao, créée en 1950 et formée de bataillons d'infanterie dont un grand nombre sont encore commandés par des officiers français. Il dispose aussi de la Garde nationale (C.G.N.) formée de volontaires encadrés par d'anciens sous-officiers, et qui ne possède que des armes légères. Elle tient des petits postes, assure des missions de couverture, de reconnaissance, d'alerte, de police, de surveillance de points sensibles, de protection de tournées administratives. Subdivisée en brigades territoriales et en détachements mobiles, la Gendarmerie Royale n'a que de petits effectifs ; sa formation et son organisation ne lui permettent que des opérations de police concurremment avec la Police Nationale, bien entraînée, mais peu nombreuse, qui, en plus de ses attributions classiques participe aussi à la lutte contre la subversion par les renseignements et la surveillance des frontières.

L'Armée Nationale Lao, dont le chef d'État-Major général est le colonel Sounthone Pathammavong, est placée sous le contrôle opérationnel du commandement des Forces du Laos. Ce commandement, pour l'instant confié au colonel Guillard qui a succédé au colonel Sizaire le 1er avril 1953, dispose, en propre, des unités de l'Armée de l'Union, 7 à 8 bataillons de troupes lao encadrées par des Français, de batteries d'artillerie et de détachements de génie, d'une aviation logistique et des moyens mis éventuellement à sa disposition par l'état-major de Saïgon. La coordination des plans et de l'effort général de guerre est réalisée au sein d'un Comité permanent de Défense Franco-Lao.

Le gouvernement royal dispose d'un Service de Presse et d'Information, mais cet organisme ne touche pas les campagnes. Le seul effort dans ce domaine entrepris dans les zones sous influence Lao-viet provient de l'Armée ou de la Police et cette action est insuffisante, isolée et sans portée profonde, car elle n'est pas coordonnée avec les différents

ministères. Il n'y a pas d'organisation ayant pour but la tâche précise de lutter contre les zones-bases Pathet Lao et de mettre en exécution un plan conjugué de mesures administratives, judiciaires, économiques, politiques ou psychologiques, capables de faire échec à la subversion.

Brutalement, au début d'avril 1953, la division régulière vietminh 312 franchit la frontière, occupe Samneua le 13 avril et se dirige vers le Sud, retrouvant la division 304 qui s'avançant le long de la R.C. 7, prend Xieng Khouang, mais se heurte au camp retranché de la Plaine des Jarres. Des colonnes légères descendent vers Paksane et Vientiane.

Dans le même temps, la division 316 partant de la région de Dien Bien Phu, s'engouffre dans la vallée de la Nam Ou. Son aile droite occupe la province de Phongsaly et continue vers Namtha. Le poste de Ban Na Taï résiste tant qu'il peut, celui de Muong Khoua finit par tomber après un siège héroïque. Les unités de l'Armée Nationale Lao (A.N.L.) se battent dans la région de Muong Ngoï et de Nam Bak. Pendant qu'à l'Est, des accrochages ont lieu sur les défenses périphériques de la Plaine des Jarres, la mise en condition de défense de la ville royale se poursuit à un rythme accéléré. Des troupes débarquent à Luang Prabang. Le Roi, persuadé que les Vietminh n'entreront pas dans sa ville, annonce qu'il reste au milieu de son peuple. De leurs villages incendiés, les habitants fuient par milliers. Ils sont acheminés sur Vientiane ou vers le Sud par les avions qui amènent les troupes de renforts, les munitions, les canons ou les barbelés. L'aviation prend part à la bataille, Hellcats de l'aéronavale ou B.26 basés à Vientiane. Les récits exagérés, amplifiés, déformés, des réfugiés, des combattants, des survivants, créent, dans tout le Nord Laos, une peur bien voisine d'une panique. Dans la capitale administrative, Vientiane, on évacue déjà sur la rive droite, en Thailande, ou vers le Sud Laos. Les Lao renouent avec leurs terreurs ancestrales des invasions du Nord.

Pour la première fois, un sentiment national se fait jour. Les unités militaires lao se battent bien, des fonctionnaires s'engagent, des jeunes filles s'offrent à servir comme infirmières-parachutistes. Les lycéens se mettent au service des blessés et des réfugiés, déchargent les transports, assurent des services d'ordre. Les corvées de défrichage ou d'aménagement des défenses sont accomplies avec conscience. Les députés de l'oppositions s'abstiennent de critiques.

Créé le 20 avril 1953, pour remédier à l'état de panique qui prévaut à Vientiane, le Service de la Guerre Psychologique[1] s'efforce de capter ce sursaut national pour le développer, maintenir l'agressivité des combattants, entraîner l'élite dans une action générale capable de lutter avec succès contre la propagande Lao-viet, regagner le terrain perdu dans les campagnes. Tout en utilisant les moyens classiques, tracts, affiches, brochures, comme substratum général de son action, le S.G.P., organise un corps « d'officiers d'orientation », bien différents des commissaires politiques adverses, mais qui utilisent certaines de leurs méthodes adaptées

au pays et au régime démocratique. Leur action sur les troupes et les populations civiles, parfois menées profondément en zone adverse[2], revêt de nombreuses formes : saynètes, journaux d'unités, célébrations, panneaux de propagande, causeries. Elle est appuyée bientôt par des émissions radio spéciales et par des films purement lao portant des messages simples qui, employés pour la première fois au Laos, se révèlent comme un procédé efficace[3].

Le 10 mai, les troupes Vietminh parvenues à une trentaine de kilomètres de Luang Prabang, se replient ; la Division 316 s'apprête à retourner au Vietnam. Autour de la plaine des Jarres, les unités des divisions 312 et 304 allègent leur dispositif. Les colonnes légères parties vers la capitale administrative font demi-tour. Le 11 mai, le Roi descend à Vientiane à l'occasion de la fête nationale lao[4], et alors que Xieng Khouang vient d'être réoccupé. Le Premier Ministre Souvanna Phouma, dans son discours, répète combien l'attitude du Souverain est un exemple pour toute la population : « Votre Majesté à insufflé à la population de Luang Prabang la flamme de la résistance active qui a aidé les combattants et intimidé l'ennemi ». Mais le fond de son allocution est surtout une réponse aux allégations de la propagande Vietminh qui parle de « Libération du Laos ». Le Prince rappelle que le Laos jouit depuis 6 ans déjà de la liberté de choisir ses institutions nationales et qu'il a exercé ce droit effectivement. Il remercie les soldats français qui « luttent et souffrent à côté des 25 000 soldats lao pour l'honneur et l'intégrité de la Nation Lao et de l'Union Française ».

Dans tout le pays, la fête est célébrée avec ferveur et est exploitée au maximum par le gouvernement et l'armée pour maintenir la cohésion et la confiance, exalter le patriotisme et le sens national.

L'Assemblée Nationale qui, le 4 mai, a donné son accord à la nouvelle composition du « Cabinet d'Union Sacrée »[5], vote, le 14, la mobilisation générale.

En dépit des efforts du Premier Ministre Souvanna Phouma et du Ministre de la Défense, Phoui Sananikone, de l'enthousiasme des officiers de réserve, des succès techniques de la S.G.P., l'élan patriotique tombe souvent dès que le premier danger est passé. La tendance des hauts fonctionnaires est de laisser la propagande aux services spécialisés sans se rendre compte que, pour faire pièce aux progrès Lao-viet, ce sont des mesures générales qu'il faut prendre et pas seulement la diffusion de tracts.

Le Pathet Lao, dispose, en effet, maintenant, du fait de l'invasion Vietminh de ressources multipliées : il occupe des surfaces importantes de terrain où il peut recruter et d'où il peut plus facilement ravitailler ses maquis. A mesure que les régiments nord-vietnamiens essaiment à travers le pays, les propagandistes de Souphanouvong peuvent toucher des régions ou des tribus jusqu'ici oubliées. Comme ces flaques d'eau subsistant dans les rochers à la marée descendante et où grouille la vie, des cel-

lules clandestines resteront après le départ des divisions régulières et constitueront de nouveaux foyers de subversion.

Ce que les Lao-viet mettent en œuvre c'est une guérilla généralisée qui ne peut plus être jugulée par la simple action militaire.

La province de Samneua abrite le gouvernement de résistance du Pathet Lao[6], manié par le Phak Khon Ngan[7], lui même étroitement lié au Dang Lao Dong. Si l'administration des territoires « libérés » est remise aux Laotiens, chaque échelon administratif ou militaire Pathet Lao, déjà noyauté par des membres du P.K.N., reste conseillé par des experts désignés par le D.L.D., qui assurent également l'aide[8] et la liaison avec les divisions Vietminh.

Quatre ministres jouent des rôles importants. Nouhak Phomsavan, chef du P.K.N. chargé des Finances et de l'Économie, Phoumi Vongvichit, responsable de l'organisation des zones libérées et des bases, Kaysone Phomvihan, commissaire aux questions de Défense, et Tiao Souk Vongsak, commissaire à l'Éducation et à la Propagande.

Le gouvernement Pathet Lao a divisé le Laos en dix Khet qui correspondent à d'anciennes régions historiques[9]. A mesure qu'il gagne du terrain, il installe ses organisations politico-militaires, calquées sur le système Vietminh : Comités Administratifs et de Résistance de Khet, de Muong, de canton, de village, associations d'encadrement populaire chargées de faire participer toute la population à la guerre. Ces organes remplacent le régime antérieur, dont on rééduque ou fusille les anciens notables. Privés de leurs soutiens traditionnels, enrôlés dans les associations[10], commandés par la hiérarchie des Comités de Résistance, contrôlés par les auto-défenses, soumis aux séances de critiques et d'autocritiques, les villageois sont embrigadés dans un système entièrement construit pour la guérilla.

Cette guérilla utilise toutes les ressources du village. Les enfants portent les messages, guettent l'adversaire sur les pistes ; les adolescents préparent les trappes, espionnent, sont enrôlés dans les groupes d'autodéfense ou de guérillas régionales. Les adultes font les transports, entretiennent les pistes ; les vieillards fabriquent les pièges, les torches, développent la culture pour nourrir les troupes. Les femmes tissent des vêtements, cultivent des potagers, préparent des médicaments, parfois même assurent des portages. Les infirmes même sont utilisés. La vie du village est conditionnée pour la guerre : autarcie économique, mise en réserve d'une partie des récoltes, quête de la poignée de riz « pour le combattant », fabrication de drogues locales pour laisser les médicaments à l'armée, augmentation des surfaces cultivées, développement des cultures à fort pouvoir calorique. La propagande enseigne que se passer de sel ou de couvertures est une façon de participer à la lutte, aussi importante que de tirer un coup de fusil[11].

Comme les Vietminh, le Pathet Lao organise l'Armée Populaire de Libération du Laos, formée de trois échelons, ayant tous la même mis-

sion politico-militaire : protection du régime, propagande, guérilla. Dans le village c'est le groupe d'auto-défense[12], parfois mal armé ou utilisant des arcs ou des sarbacanes ; au niveau du Muong ou de la région, les groupes de guérilla (Tahan Kong Chon) dépendant des Comités de Résistance recrutent parmi les meilleurs combattants d'auto-défenses. Ils sont aussi nourris par les villages. Au sommet les réguliers (Tahan Luang ou Than Soun Kang) formés en bataillons relèvent directement du Commandement Supérieur et, pouvant être envoyés n'importe où au Laos, sont nourris par le service des Fournitures et reçoivent une formation plus classiquement militaire. La direction politique au sein du Commandement Suprême place dans toutes les unités régulières un commissaire politique de bataillon et des cadres politiques de compagnies. Organisations de villages, auto-défenses, troupes régionales, se livrent à la guérilla et se lancent à la conquête de nouveaux villages, utilisant simultanément la propagande, la menace, les bonnes manières, l'aide désintéressée, la compromission pour embrigader les populations et faire tomber les postes gouvernementaux. Ceux-ci succombent rarement sous le poids des armes, mais s'écroulent minés de l'intérieur.

Face à une telle organisation qui joue de toutes les ressources humaines et psychologiques, qui utilise tous les griefs des villageois contre le gouvernement, qui est décentralisée à l'extrême dans son application et dont l'action, de ce fait, est permanente, le gouvernement royal n'utilise pratiquement que l'armée. En dépit de son dévouement et de sa compétence, elle ne peut s'attaquer qu'aux manifestations extérieures, militaires, de la guérilla. Le potentiel Pathet Lao ce n'est pas seulement un nombre donné de fusils. Les Lao-viet et le gouvernement ne font pas la même guerre et ne luttent pas l'un contre l'autre avec les mêmes armes.

La totale indépendance

En septembre 1953, a eu lieu le transfert des dernières compétences encore partagées ou conservées par la France. Le 22 octobre 1953, le Traité d'Amitié et d'Association entre la France et le Laos et les Conventions Particulières qui l'accompagnent[13], reconnaissent et sanctionnent la plénitude de l'indépendance du Royaume du Laos, tout en posant les principes et les modalités d'une coopération entre la France et le Laos. Le Royaume réaffirme son appartenance à l'Union Française dans l'égalité des droits et des devoirs. Les délégués lao continueront de siéger au Haut-Conseil de l'Union, chargé de définir la politique commune des états membres et d'assurer la coordination de leurs efforts. Le Commissariat de la République au Laos cède la place à une Haute-Représentation[14].

Des conventions nouvelles devront être négociées avec le Vietnam et le Cambodge portant sur les domaines financier, monétaire, douanier. Déjà, depuis le début de l'année, les Directeurs français des Services,

remplacés par des Lao, sont devenus Conseillers. Selon la formule du Ministre Nhouy Abhay, il y a désormais deux têtes pour réfléchir, le Conseiller et le Directeur, un bras pour exécuter, le Directeur. En pratique, les espoirs mis par le gouvernement lao dans ce système bâti pour assurer une transition efficace alors que les nouveaux directeurs manquent encore d'expérience, sont parfois déçus. Si le procédé fonctionne sans heurts, il est souvent inefficace, car la plupart des directeurs, jaloux de leur autorité, ne consultent leur conseiller que pour remédier tardivement à une bévue, ou leur confier des tâches ingrates telles que la rédaction des rapports, ou les recherches d'archives. Les conseillers sont rarement associés aux décisions et l'efficacité des services s'en ressent. Liés par le système des clans, mus par la crainte de punir, souvent sensibles aux tentations, les fonctionnaires tendent à retomber dans la facilité et dans les abus qui en découlent. Certains services périclitent en quelques mois.

Or plus que jamais, le Laos a besoin d'une administration forte et vigilante, car les Pathet Lao, solidement installés dans la province de Samneua, s'organisent et multiplient leur propagande basée essentiellement sur l'injustice sociale. Leur action s'accroît avec les nouvelles invasions de troupes régulières Vietminh.

Le 20 décembre 1953, la Division 325 « tâte » les postes frontaliers, puis, les jours suivants, s'infiltre vers Thakhek en bousculant ou tournant les barrages et occupe cette ville le 24. Des colonnes prennent les mines de Phontiou le 28 et d'autres se glissent vers le Sud. Elles occupent Muong Phine sur la route Savannakhet-Sépone en janvier 1954[15]. En janvier aussi, la division 304 pénètre, une fois de plus, au Laos et prend la route classique de la vallée de la Nam Ou. Thakhek est repris par les troupes françaises, mais les Nord-Vietnamiens tiennent encore les calcaires à l'Est de la province et un régiment indépendant essaime des unités vers Saravane, le plateau des Boloven et la frontière du Cambodge.

En février 1954, la menace sur Luang-Prabang se précise, pendant que dans tout le reste du pays, les maquis Lao-viet se montrent agressifs. Les unités de la division 304 mettent, le 4, le siège devant Muong Say. Après dix huit jours d'encerclement étroit, les Vietminh, continuellement attaqués par l'aviation et les sorties agressives des défenseurs, lèvent le siège le 22 février.

Le 10 février, le gros des unités régulières Vietminh descendant la Nam Ou, arrive à cinquante kilomètres au Nord de la capitale royale. Pendant que l'aviation et des détachements d'arrière-garde harcèlent ces colonnes, la garnison de Luang-Prabang est renforcée et sa défense améliorée. Plusieurs bataillons de la division 304 se concentrent dans la région de Nam Bak. Le 13, des accrochages ont lieu à dix kilomètres au Nord de Luang-Prabang entre des troupes franco-lao et les avant-gardes adverses.

Les avions français et les patrouilles franco-lao attaquent sans cesse les troupes adverses qui se retirent le 23. La menace sur la ville royale est écartée.

Dans la province de Vientiane, l'agressivité des maquis Lao-viet[16] soutenus par des colonnes légères de réguliers Vietminh conduit à créer le 10 février[17] un Comité d'auto-défense dans la capitale administrative, qui est présidé par Outhong Souvannavong. Cet organisme prend à sa charge des travaux de défense, l'entraînement militaire des fonctionnaires, la préparation de postes de secours et d'unités de liaisons. Le gouvernement veut ainsi apporter à l'Armée l'aide effective de la population et prouver sa détermination.

Le 12 février 1954, le Prince Héritier, au nom de Sa Majesté, procède à l'ouverture des sessions ordinaires annuelles de l'Assemblée Nationale et du Conseil du Roi et y lit un message du Roi. Ce texte est un appel à la foi et au sacrifice :

« Depuis avril dernier, la guerre a débordé les frontières du Vietnam. L'ennemi étranger, au mépris des droits des gens, a envahi Notre Pays. Depuis décembre 1953 les divisions du Vietminh se lancent à la conquête du Laos.

Au Moyen Laos, au Haut Laos, au Sud Laos, partout il sème la ruine, la souffrance et la misère.

Le Laos est en guerre.

Nous faisons front partout à l'ennemi.

Nos soldats se battent pour défendre le territoire national et notre Indépendance.

La France à laquelle le Laos est associé, non par un contrat de pure forme, mais librement dans une union de solidarité et de communauté d'intérêts, par une affinité profonde de pensée et de cœur, donne la mesure de ses engagements.

Partout ses soldats, les troupes de l'Union Française, combattent près des nôtres, soutiennent les volontés et se sacrifient pour la sauvegarde de notre indépendance.

L'agression perpétrée par le Vietminh, étranger à notre race et à notre sol, constitue un acte criminel aux yeux du monde entier.

Le Laos se dresse farouchement contre cet envahisseur étranger.

Le Laos veut lutter résolument et chasser l'ennemi étranger de ses territoires.

Un grave péril pèse sur le Laos.

C'est pourquoi Nous demandons au peuple lao de garder sa foi, une confiance absolue en son avenir et en sa pérennité. Ce peuple, à l'heure du danger, formant un tout uni, connaît la valeur des sacrifices, le sens de la discipline l'esprit de solidarité.

Chacun, homme, femme, enfant, doit contribuer à la défense de la Patrie, en soutenant par son moral élevé le courage des combattants, en apportant sans relâche les secours aux blessés, aux réfugiés chassés de leurs foyers et leurs champs par l'ennemi.

Aucune adversité ne doit nous abattre, nous peuple lao.

Nous allons subir peut être de cruelles épreuves. Le Laos, en les traversant, se trouvera grandi.

La victoire est au bout,

Vive le Laos ».

Le 16 février, Kou Voravong réélu depuis la veille Président et Kinim Pholsena, député de Samneua, Vice-Président, font voter à l'Assemblée une motion de reconnaissance aux combattants du Laos[18].

Pendant que tout autour de Vientiane, des travaux de défense, des défrichements, la mise en place de piquets de barbelés, le débroussaillement du terrain d'aviation, se poursuivent avec la collaboration des villageois, des fonctionnaires, des écoliers, le Premier Ministre a de longs entretiens avec Donald Heath, ambassadeur des États-Unis à Saïgon, qui, accompagné du général Trapnell, chef de la Mission Militaire américaine en Indochine, rentre, le 18, d'une visite au Roi à Luang Prabang. On discute d'une éventuelle augmentation de l'aide économique destinée à la reconstruction des ouvrages d'art ou des villages incendiés ou détruits au cours des combats.

Le Conseil du Roi présidé par Kou Abhay, réélu le 15, vote, lui aussi, le 17 février, une motion de reconnaissance aux combattants[19].

Le 20, un débat sur la situation militaire du Royaume se déroule à l'Assemblée Nationale. Plusieurs orateurs demandant des précisions sur la nature des rapports entre le Haut-Commandement et le gouvernement et réclamant une part accrue d'autonomie pour l'Armée Nationale, le Premier Ministre annonce que depuis ce jour, 20 février, l'unité de commandement est rétablie : les troupes du Sud, qui dépendaient directement de Saïgon depuis décembre 1953, passent de nouveau aux ordres du colonel de Crévecœur, commandant les Forces du Laos. Le Prince Souvanna annonce que la contre-offensive générale dans le Sud-Laos est sur le point d'être lancée. Des dispositions spéciales seront prises pour éviter les dangers des bombardements aériens sur les villages occupés par l'ennemi. Leuam Insixiengmay, Ministre de la Santé, est nommé délégué du gouvernement pour le Moyen Laos.

Dans le Moyen et le Sud Laos, les troupes franco-lao qui ont repris Thakhek en janvier poursuivent leur contre-offensive.

La division régulière Vietminh a laissé d'importants bouchons et semé les pistes de mines et de pièges. De violents combats retardateurs ont lieu dans les calcaires entre Thakhek, Mahaxay et Nhommarath. Mahaxay est réoccupé le 14 février, Nhommarath le 18, mais le nettoyage de ce secteur occupe la fin du mois. Des postes sont réimplantés sur les routes de Naphao et de Nape. En fin de mois, les régions encore contrôlées par les Lao-viet sont les massifs montagneux au Sud de la route de Naphao entre les provinces de Thakhek et de Savannakhet, où l'invasion a renforcé et étendu les maquis Pathet Lao antérieure à 1953, recrutés dans les populations proto-indochinoises Sô et Bô. Le net-

toyage en cours ne permet pas la liquidation totale des germes implantés lors du passage des régiments VM. Il faut remettre en place les notables évincés, mais souvent les Pathet Lao réussissent à maintenir une hiérarchie parallèle et clandestine qui reste, en fait, la véritable autorité à l'échelon des villages ou des cantons. Un régiment Vietminh régulier a glissé vers le Sud. Une partie de ses éléments, dès le 10 février, vient mettre le siège autour de Sépone et de Lao Bao, situés à l'extrémité de la R.C. 9, près de la frontière vietnamienne. L'activité est quotidienne devant les deux postes[20]. Les maquis Lao-viet du Phou Sang É, massif bordant la R.C. 9 au Nord, sont également agressifs dans la région de Donghène et de Hin Siou. Ils se lancent contre un convoi, le 16, et lancent même des raids sur la plaine à riz de Songkhône.

Les réguliers Vietminh ont continué de glisser plus au Sud encore et donnent la main aux maquis lao-viet profondément organisés tout autour des Boloven. Attopeu, qu'on ne peut ravitailler, doit être évacuée. Le poste de Houey Kong, à l'Est de Paksong, est attaqué le 7 février, celui de Lao Ngam est abandonné le 10 février. D'autres petites garnisons isolées sur le plateau des Boloven doivent être regroupées ; partout l'activité, guérilla ou contre-guérilla, est intense. Les maquis Lao-viet, renforcés d'unités régulières Vietminh, s'étendent vers Khong Sédone. Le 15, le vicaire apostolique du Sud Laos, Monseigneur Arnaud, trois missionnaires et la Mère Supérieure des Sœurs de Savannakhet sont capturés au kilomètre 112, entre Khong Sédone et la rivière Sé Bang Nouane. Le même jour, des compagnies Nord-Vietnamiennes font leur apparition aux approches Sud de Saravane. Un pont est détruit sur la R.C. 13, à vingt kilomètres au Sud de la Sé Bang Nouane. Dans l'extrême Sud, les guérilleros Lao-viet du Bassac et de la région de Phiafay se montrent actifs. Renforcés de réguliers Vietminh, ils s'emparent de Souvannakhili. Le 22, les petits postes de Bung Kham et Nang Say sont pris et incendiés, dans le même temps que des ponts sont brûlés sur la rivière Sé Set.

Ce passage de la division 325 entraîne une vaste implantation Pathet Lao dans toutes les ethnies montagnardes du Moyen et du Sud Laos. Le Pathet Lao peut y recruter des cadres et y organiser des cellules clandestines.

En mars et avril, l'activité militaire reste soutenue. Dans le Nord, les troupes franco-lao, qui réoccupent les régions évacuées par les divisions régulières, se heurtent aux guérillas du Pathet Lao plus ou moins renforcées de Vietminh. Là aussi, comme au Sud Laos, l'invasion a donné une nouvelle vigueur aux maquis locaux. Les populations Kha Mou sont les plus touchées : la reprise en main des villages est lente. Dans la région de Vientiane, la rivière Nam Ngum, le Muong de Sanakham, les routes vers Phone Hong et vers Paksane sont des secteurs remuants où le Pathet Lao se manifeste surtout par des arraisonnements de camions civils, des raids de propagande, des arrestations de notables ruraux[21]. Dans la province

de Thakhek l'implantation gouvernementale est réalisée : il n'y a plus d'insécurité sur les routes et il n'y a d'accrochages qu'au Sud-Est de Naphao, à la périphérie des maquis Pathet lao de Boualapha et dans le Tasseng de Keng Chek, au Nord des mines d'étain. Dans le Sud Laos, les troupes franco-lao poussent leur contre-offensive avec vigueur.

C'est dans cette atmosphère, nettement meilleure que celle prévalant en début d'année, que le Cabinet remet sa démission en mars, à la suite d'une crise provoquée par le départ des ministres des Finances et des Affaires Étrangères. Une propagande intense est faite par les gens du Sud pour remettre le prince Boun Oum à la tête du gouvernement. Finalement, le prince Souvanna Phouma est de nouveau désigné et est investi, fin mars, comme Président du Conseil. Phoui Sananikone devient Ministre des Affaires Étrangères et Kou Voravong de la Défense.

C'est également à ce moment que le Roi fête le cinquantenaire de son couronnement.

La période qui va de mai au cessez-le-feu du 6 août 1954 est encore occupée par des escarmouches et des combats. Dans le Nord Laos, des troupes franco-lao luttent contre des unités appartenant à la division 308 qui défend les abords Sud de la cuvette de Dien Bien Phu où le sort de la garnison finit de se jouer. De dures rencontres ont lieu en mai dans la vallée de la Nam Bac, et au Nord Ouest de Muong Saï. La garnison de Namtha est encerclée le 18 mai et doit être ravitaillée par air. Le bataillon régulier Vietminh qui fait le siège de cette ville ne se retire que le 23, sans avoir pu y pénétrer. Le 16 juillet, le poste de Sop Vi, sur la Nam Suong, est attaqué. Dans la région de Vientiane, l'action des Lao-viet crée une agitation et, par moments, une insécurité.

Dans le Moyen et le Sud Laos, des accrochages ont lieu près de Naphao, à l'est de Thakhek, dans la région de Kham Keut, autour de Khong Sédone, sur le plateau des Boloven. Le 15 mai, les forces franco-lao entament un nettoyage qui doit aboutir à l'assainissement de tout le nord de la R.C. 9. Les garnisons de Sépone et Lao Bao ont résisté à tous les assauts, mais une vive activité se poursuit à proximité de la frontière vietnamienne, tant au Nord qu'au Sud de ces deux postes. L'insécurité sur les routes des provinces de Thakhek et Savannakhet a complètement disparu, mais les agents lao-viet laissés en place poursuivent un travail en profondeur dans les tribus de la chaine annamitique. Des cadres locaux y sont sélectionnés et, via le Nord Annam, sont envoyés à Samneua pour suivre des cours politico-militaires. Tous les secteurs touchés par l'invasion seront récupérés avant juillet, mais les zones-bases ne seront pas assainies. Une activité incessante règne dans la région de Lao Ngam, fortement organisée par les cadres Lao-viet, et dans le Bassac, sur la rive droite du Mékong. Face à cette activité adverse, le camp du gouvernement montre des signes de lassitude et de relâchement du sens patriotique. Les députés de l'opposition recommencent à critiquer le pouvoir. Les populations se plaignent de ne jamais voir leurs députés, qui sont

accusés de se désintéresser des électeurs. Les notables aspirent à être mieux tenus au courant de la politique poursuivie. On se plaint un peu partout de la lenteur et de la vénalité de certains magistrats. Dans de nombreuses unités de l'Armée Nationale Lao, il y a une apathie en matière d'action psychologique.

LA CONFÉRENCE DE GENÈVE

La fin de la bataille de Dien Bien Phu, l'ouverture de la Conférence de Genève, font passer, au Laos, les combats à l'arrière-plan des préoccupations du gouvernement. Une crise de moral et des désordres apparaissent en mai, donnant naissance au « Complot de Chinaïmo » et à ses suites politiques. La Conférence de Genève est, pour le Laos, un tournant de l'histoire : d'abord parce que l'application des accords de cessez-le-feu va donner au Pathet Lao un développement considérable qui va peser des années durant sur le Royaume, et aussi, parce que, livré à ses propres moyens et projeté au milieu des querelles des « grands », pour la première fois, le Laos doit prendre son destin entre ses seules mains.

Le Chef de la délégation lao à Genève, Phoui Sananikone, ministre des Affaires Étrangères, doit lutter contre la prétention Vietminh de faire paraître aux négociations le « gouvernement Pathet lao » du Prince Souphanouvong[22]. Le 8 mai, le ministre répond ainsi à Pham Van Dong, son homologue Nord-Vietnamien :

« Un mouvement Lao Issara a existé jusqu'en 1949, ses membres estimant souhaitable d'attendre certaines garanties avant de donner leur approbation au régime qui s'instaurait dans le Pays. Les garanties leur parurent satisfaisantes en 1949. Le mouvement Lao Issara (c'est-à-dire Laos Libre) procéda lui-même à sa propre dissolution et ses membres regagnèrent le territoire national, au moment où était signée avec le Gouvernement français une convention reconnaissant l'indépendance du Laos, convention sur le contenu de laquelle furent consultés les membres du Mouvement Lao Issara et à la signature de laquelle ils se firent représenter.

« Les membres du Lao Issara sitôt revenus sur le territoire national participèrent étroitement à la vie nationale et gouvernementale dans le cadre des règles constitutionnelles. A l'heure actuelle, deux Ministres du Gouvernement Royal, dont le Président du Conseil lui-même, ont appartenu au Mouvement Lao Issara.

« Je répète que le Mouvement s'est dissous spontanément et solennellement le 24 octobre 1949. Cette dissolution a été complète et sans arrière-pensée, la majorité de ses membres rentrant au pays.

« Le Royaume connaît donc l'unanimité des esprits après ce ralliement total.

« A l'occasion de l'invasion du territoire en avril 1953 par des unités régulières étrangères, le Gouvernement et le Peuple Lao ont appris non sans surprise l'existence d'un soi-disant gouvernement du « Pathet Lao » qui serait présidé par le Prince Souphanouvong qui a quitté le Laos dès l'âge scolaire et n'y est plus revenu depuis. Il a fait partie du Mouvement

Lao Issara en 1948 et a été exclu de ce Mouvement en mai 1949 en raison de sa totale dépendance à l'égard de l'étranger. A la dissolution du Mouvement Lao Issara, Tiao Souphanouvong a continué à sćjourner à l'étranger où il s'est personnellement inféodé au parti Vietminh. Il ne peut donc, en aucune façon, se réclamer du Laos Libre, ni s'autoriser d'un mandat populaire tacite ou explicite pour représenter à un titre quelconque les aspirations du peuple lao qui l'ignore d'ailleurs complètement.

« Où est-il ? Où fonctionne son administration si elle existe ? Son Gouvernement s'il a jamais vu le jour ?

« Le Peuple Lao ne peut le dire !

« Mais il a recruté des agents, berné quelques ignorants dans les zones frontières où l'envahisseur a pu s'installer.

« Le Mouvement dit Pathet Lao ne représente donc rien et lui reconnaître une valeur quelconque serait presque comique. Tout chef de parti ou tout réformateur sans troupes se croirait alors, Messieurs, dans vos pays respectifs, autorisé à fonder un gouvernement et un État. Pour ces considérations, la Délégation Lao demande que soit rejetée la proposition du représentant de la République Démocratique du Vietnam ».

Le 10 mai, Phoui Sananikone dans un discours explique comment le Royaume a été envahi à plusieurs reprises et qu'il n'y a jamais eu guerre civile au Laos.

La position du gouvernement royal est sans ambiguité. Mais le « fait Pathet Lao » ne peut être ignoré : des maquis se réclament de lui, une propagande est faite en son nom, des zones sont administrées par lui. Même si ce gouvernement Pathet Lao ne vit que grâce à l'aide Vietminh, même s'il ne tient deux provinces que parce qu'elles lui ont été remises par les Nord-Vietnamiens, il existe. Les incessants efforts de la délégation lao ont donc pour but d'éviter qu'on donne à ce mouvement une reconnaissance internationale, un prestige qui le mettrait sur un pied d'égalité avec le gouvernement royal. Pour appuyer la position de la délégation lao à Genève, de grands meetings populaires sont organisés le 22 mai à Vientiane et le 27 à Luang Prabang.

A Vientiane, les participants conduits par de hauts fonctionnaires et des parlementaires présentent des pétitions à l'Assemblée Nationale, au Conseil du Roi, à la Présidence du Conseil, aux ambassades, légations et consulats étrangers :

« Inquiète de la tournure que pourrait prendre la conférence de Genève, étonnée et soucieuse d'avoir entendu parler d'un prétendu gouvernement du soi-disant Pathet Lao à cette conférence, inquiète d'autre part de la connaissance d'un certain plan de partage de l'Indochine à cette conférence.

« La population lao de la province de Vientiane voudrait vous demander d'user de votre hautre compétence et influence pour préciser la position de notre pays concernant son indépendance et sa liberté :

1. Nous n'avons qu'un Roi, Notre Auguste Souverain Sisavang Vong et nous ne connaissons qu'un gouvernement, celui qui est investi par l'Assemblée Nationale.

2. Les élections libres existent au Laos depuis huit ans. Elles ont donné naissance à notre Assemblée Nationale qui a déjà investi six gouvernements successifs.

3. Notre indépendance est totale, elle est sans ambiguité.

4. Notre pays est un et indivisible.

« Pour ces raisons, la présence d'un soi-disant gouvernement du Pathet Lao à la Conférence de Genève est inadmissible. Ce gouvernement fantoche ne peut réclamer aucun droit sur le Laos. Le Vietminh est un agresseur, donc ennemi du peuple lao. Il n'a aucune voix dans les affaires du Laos. L'intégrité territoriale du Laos doit être respectée et garantie par toutes les nations libres ».

De nombreuses pancartes sont promenées à travers la ville : les Vietminh sont des agresseurs. Nous refusons de connaître le clan Souphanouvong. Souphanouvong est un traître. Le Laos n'a qu'un gouvernement, celui de Sa Majesté Sisavang Vong. Les gens de Souphanouvong sont des fantoches vietminh, Nous avons une Assemblée élue librement,...

Le 25 mai, le Conseil de Cabinet, tenu sous la présidence de Xieng Mao, en l'absence du Premier Ministre Souvanna Phouma à Genève, décide d'envoyer une mission militaire lao à Genève. Ses membres, le commandant Phoumi Nosavan, les capitaines Kouprasit et Boun Thieng, sont tous d'anciens Issala. On compte qu'ils sauront dénoncer le vrai visage du Pathet lao.

Finalement il n'y aura pas de délégation Pathet Lao officielle à Genève, mais Phoui Sananikone ne parvient pas à empêcher qu'on prenne en considération, dans les textes, l'existence des « Unités combattantes du Pathet Lao ».

Les Accords sur la Cessation des hostilités au Laos sont signés le 20 juillet 1954 par un général français au nom du Commandant en Chef des Forces de l'Union Française en Indochine et par Ta Quang Buu, Vice-Ministre de la Défense Nationale de la République Démocratique du Vietnam, pour le Commandant en Chef de l'Armée Populaire du Vietnam et pour celui des Unités Combattantes du Pathet Lao. Le cessez-le-feu est fixé au 6 août 1954 à huit heures. Les forces étrangères, troupes françaises et « volontaires » nord-vietnamiens, devront avoir évacué le Laos dans un délai de cent vingt jours. En ce qui concerne la France, celle-ci maintient au Laos un maximum de mille cinq cents militaires destinés à l'entraînement de l'Armée Nationale Lao et est autorisée à laisser, en outre, trois mille cinq cents soldats dans deux bases françaises, l'une située à Séno, à trente cinq kilomètres à l'est de Savannakhet, l'autre à fixer près de Vientiane. Les « volontaires » nord-vietnamiens seront d'abord regroupés en cinq secteurs, puis dirigés, par voie terrestre, vers le

Nord-Vietnam. Les unités combattantes du Pathet Lao (U.C.P.L.) seront concentrées dans douze secteurs, à raison d'un secteur par province, puis rassemblées, en attendant le règlement politique de leur situation, dans les Khoueng de Samneua et de Phongsaly, sauf les soldats désirant être démobilisés sur place. Entre les deux provinces, les U.C.P.L. pourront utiliser un couloir, limité au Nord par la frontière Laos-Nord Vietnam, au Sud par une ligne passant par Sop Kin, Na Mi, Sop Sang et Muong Son.

Une commission internationale, composée de représentants de l'Inde (Président), du Canada et de la Pologne, est chargée de la surveillance et du contrôle de l'application des dispositions des accords. Une commission mixte, formée des délégués des deux adversaires, est constituée pour assurer l'exécution du cessez-le-feu et le regroupement des troupes.

Le 21 juillet, Phoui Sananikone, chef de la délégation lao à Genève, signe, au nom de son gouvernement, deux déclarations qui sont citées en référence dans la « Déclaration finale » de la Conférence de Genève. Dans le premier de ces documents, le Laos se déclare résolu à ne jamais poursuivre une politique d'agression et à ne pas permettre qu'une puissance étrangère se serve du territoire lao à des fins d'agression, se déclare déterminé à ne pas participer à une alliance militaire contraire à la Charte des Nations Unies ou aux Accords de Genève ou à tout traité prévoyant l'installation de bases militaires sur son territoire, sauf en cas de légitime défense. Le second document déclare que le Laos veut prendre les mesures nécessaires pour intégrer tous les citoyens lao, sans discrimination, dans la communauté nationale et leur garantir les droits et libertés prévus dans la Constitution ; affirme que tous pourront participer, comme électeurs ou candidats, aux élections générales prochaines, tenues au scrutin secret ; annonce qu'une représentation administrative spéciale, destinée à préserver les intérêts de « ceux qui n'étaient pas au côté des Forces Royales pendant les hostilités », sera mise en place dans les provinces de Samneua et de Phongsaly, en attendant les élections et la réintégration.

La déclaration finale de la Conférence fait état des élections générales qui, selon les Constitutions nationales, doivent avoir lieu en 1955, ainsi que de la volonté exprimée par les divers gouvernements intéressés de ne pas se livrer à des représailles contre ceux qui ont appartenu à un des camps opposés.

Ainsi, malgré les efforts de la délégation lao, les U.C.P.L. reçoivent une consécration officielle. En fait, les Accords de Genève sont l'acte de naissance international d'un mouvement qui, jusqu'ici, n'avait eu au Laos qu'une influence politique limitée.

NOTES

1. Confié à un officier français et relevant du commandement de l'Armée Nationale.

2. Par l'intermédiaire de groupes de propagande armés.

3. Le film «Chanpheng, fille du Laos» sera ainsi le premier film réalisé au Laos, joué par des Lao et parlant lao.

4. Anniversaire de la promulgation de la Constitution en 1947.

5. Ancien Cabinet augmenté de deux Ministres choisis dans l'opposition.

6. Rathaban Lao Totan Heng Pathet Lao — formé en août 1950 et dont les Ministres n'ont pas changé.

7. Parti des travailleurs (Lao). Il sera connu à partir de 1955 sous le nom de « Parti du Peuple ».

8. L'aide consiste en armes, munitions, ravitaillement, équipement, radio, impression de littérature de propagande, riz, sel, vêtements. Les experts du D.L.D. contrôlent également des techniciens vietnamiens mis à la disposition des unités Pathet Lao (Opérateurs radio, artilleurs) et du gouvernement (médecins, hygiénistes, professeurs).

9. Les limites de ces Khet varient parfois en fonction des circonstances et des possibilités.

10. Samakhom Sao Hay Na (cultivateurs), Samakhom Mé Nhing (femmes), Samakhom Sao Noum (jeunes).

11. Le matériel arrivant du Vietnam à Samneua est ensuite réparti par portage aux unités dispersées. La réglementation prévoit que les adolescents de 14 à 18 ans portent des charges inférieures à 12 kilos, les adultes ayant une charge normale de 20 kilos. Les femmes enceintes de 6 mois ne font qu'une journée de marche, celles ayant un enfant de moins de 6 ans ne font qu'une demi-journée. Tous les hommes valides jusqu'à 56 ans sont astreints aux portages.

12. Thahan Kong Ban (village) ou Thahan Thong Thin (base).

13. Problèmes domaniaux, juridictions de justice, stationnement des troupes de l'Union, coopération militaire entre les unités de l'Armée de l'Union et de l'Armée Nationale Lao.

14. Le premier Haut Représentant français est M. Bréal.

15. Depuis octobre 1953, le commandant des Forces du Laos est de nouveau le colonel de Crévecœur, qui avait occupé ce poste de fin 1945 à 1947.

16. Guérilla le long de la Nam Ngum et de la R.C. 13 entre Vientiane et Paksane : 8/2/54, attaque du poste de Borikhane ; 10/2/54, ponts brûlés près de Tourakhom ; 11/2/54, accrochages près de Ban Keun ; 14/2/54, neuf ponceaux détruits sur la route de Phon Hong ; 16/2/54, attaque du poste de Pak Thoueï ; 17/2/54, escarmouches sur la Nam Ngum ; 19/2/54, combat à 10 kms au Nord de Vientiane ; 20/2/54, attaque du poste de Paksa ; 24/2/54, mines posées sur la piste de Paksane à Borikhane ; 24/2/54, nouvelle attaque du poste de Pak Thoueï ; 28/2/54, destruction du bac et d'un poste de garde à Tha Ngon, à 24 km. de la capitale.

17. Il est mis en place effectivement le 21.

18. Texte de la motion :
« L'Assemblée, consciente de la grave situation dans laquelle se trouve la Patrie Lao

à la suite d'une deuxième agression vietminh perpétrée au mépris du droit des gens et du droit des Peuples à disposer d'eux mêmes, — désireuse de déclarer solennellement, dès le début de ses travaux, sa volonté unanime d'aider à l'effort de guerre par une politique d'union et de s'inspirer, en toute occasion, du devoir sacré de rétablir l'intégrité du territoire et de sauvegarder l'indépendance de la Patrie — animée du désir de témoigner à nos soldats, sa pleine confiance et sa profonde sollicitude a voté la motion suivante : « L'Assemblée Nationale exprime à tous les combattants de l'Armée Nationale, des Forces de l'Union Française et de la Garde Nationale son admiration et sa reconnaissance. Elle s'incline avec émotion devant les Drapeaux et les Étendards, symboles de tant de sacrifices à la cause de la Patrie. Elle salue pieusement la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la défense de notre sol ; elle renouvelle l'assurance de sa gratitude aux blessés et de sa profonde sollicitude aux familles en deuil. Elle affirme à tous nos soldats que leur héroïsme et leurs sacrifices ne seront pas vains. Elle déclare sa foi dans la libération de la Patrie et dans la victoire finale ».

19. Texte de la motion :

« Profondément désolé par l'inqualifiable agression vietminh perpétrée contre un peuple remarquable par sa douceur et son caractère pacifique. Devant les souffrances, les deuils et les ruines semés par cette invasion. Constatant la résolution unanime du peuple lao de surmonter ces cruelles épreuves, dans la confiance inébranlable de l'avenir et de la perennité de la Patrie Lao. Fait pleinement confiance au gouvernement Royal et au Commandement militaire pour repousser l'ennemi hors du territoire national. Adresse une pensée émue et reconnaissante à tous les combattants Français et Lao de l'Armée Nationale et de celle de l'Union Française qui, tous les jours, assurent la lourde et glorieuse tâche de défendre le Royaume. Les assure de son affection et de son admiration pour leurs sacrifices. Les prie de voir dans la présente déclaration l'engagement solennel de soutenir par tous les moyens en son pouvoir leurs efforts et leur courage ainsi que l'hommage reconnaissant du pays lao tout entier ».

20. 15/2/54, harcèlement de Sépone ; 16/2/54, assaut repoussé à Sépone ; 18/2/54, assaut repoussé à Sépone et Lao Bao ; 20/2/54, harcèlement d'artillerie ; 22/2/54, assaut repoussé à Lao Bao ; 23/2/54, harcèlement des deux postes.

21. 16/3/54, escarmouches à 2 kms de Ban Keun ; 24/2/54, le poste de Khok Hé (en aval de Vientiane) est brûlé par les Lao-Viet ; 23/4/54, le poste de Ban Keun est attaqué et le Chao Muong fait prisonnier ; 28/4/54, attaque du poste de Paksa.

22. Des représentants du Pathet Lao figurent dans la délégation nord-vietnamienne, munis de passeports vietnamiens.

IV

LE PATHET LAO : RÉALITÉ POLITIQUE (1955-1957)

LE COMPLOT DE CHINAIMO ET L'ASSASSINAT DU MINISTRE KOU

Vers la fin du mois de mai 1954, la Conférence de Genève poursuit ses travaux. Le Ministre des Affaires Étrangères Phoui Sananikone y prend part comme chef de la délégation lao. Le Premier Ministre Souvanna Phouma est à Paris. Son intérim est assuré par Xieng Mao, Ministre des Cultes et ancien chef du Cabinet Lao Issala de 1945 à 1949. Le 22 mai, un groupe de haut fonctionnaires mené par Outhong Souvannavong, ministre de l'Éducation et intérimaire des Affaires Étrangères, ainsi que par Oun Sananikone et Tay Keoluangkot, Directeur de l'enseignement, organise un meeting avec défilé, banderoles, discours et remises de pétitions à la Chambre des députés, au Conseil du Roi, au gouvernement, protestant contre l'éventuelle participation du Pathet Lao à la Conférence de Genève. Cette action est violemment critiquée par les députés de l'opposition, sous l'influence de l'ancien ministre Katay et des représentants du Sud Laos. Prétextant que la pétition est rédigée en français, ils la font refuser par la Chambre. Quelques jours après, un meeting similaire se déroule dans la capitale royale, à Luang Prabang. Des rumeurs commencent à circuler au sujet d'un éventuel coup d'état. On rapporte des mouvements ou des conversations suspectes à l'ambassade thailandaise de Vientiane. Les Américains, mis au courant à Bangkok, en saisissent le Cabinet lao. Il s'agirait de renverser le gouvernement et de le remplacer par une formation dirigée par Tiao Pethsarath, l'ancien Vice-Roi, exilé en Thailande, qui se voudrait le fédérateur de tous les clans du Laos.

Le 27 mai, la presse thailandaise signale la disparition de 25 caisses d'armes américaines entreposées à Varin, non loin de la frontière Sud du

Laos. La police thai se livre immédiatement à l'arrestation de Laotiens de Thailande, accusés d'être les auteurs de ce vol et de préparer une insurrection communiste aux ordres de Luang Pradit, l'ancien premier ministre, alors en Chine à la tête d'un « Gouvernement de Libération Nationale ». Fong Sithitham, un des fondateurs des mouvements autonomistes lao de Thailande, est arrêté. La presse le présente comme un des chefs d'un vaste complot destiné à renverser les gouvernements de Bangkok et de Vientiane en accord avec les Vietminh, les Pathet Lao, les Communistes Chinois et les partis d'opposition lao et thailandais. Les rumeurs qui circulent sont renforcées par un voyage que vient d'effectuer Pethsarath dans la région lao de Thailande, le long des frontières du Laos.

Le Prince a rencontré des chefs de l'opposition lao venus le saluer de la rive gauche et des autonomistes du Laos siamois. La Police de Vientiane prévient le Premier Ministre que des mouvements sont à craindre le 6 juin. Le 7, des armes sont volées au camp de Chinaïmo. Le 12, des désertions se produisent. Une propagande a lieu dans les cantonnements militaires : un gouvernement d'union nationale va voir le jour, formé des chefs de l'actuelle opposition. La bande de Bounkhong qui a sévi dans le Sud Laos en 1950 réapparait. De nouvelles désertions ont lieu. Il y en aura chaque jour et leur total atteindra 135 en septembre. L'opposition fait un effort exceptionnel contre le gouvernement. Le 15 juin, l'organe de Katay, la *Voix du Peuple* prend parti pour la participation des Pathet Lao à la Conférence de Genève. Le 19 juin, une grenade éclate au camp de Chinaïmo, une autre le 25, tuant 7 civils. L'auteur de cette action, Oudom Vongsa, lié à la bande de Bounkhong, parvient à s'enfuir. Dans la nuit du 27 au 28, un sous-officier français et un sous-officier lao sont tués par des déserteurs venus de Thailande. Sur la rive droite on recrute des volontaires pour « libérer le Laos ». La presse thai, passant sous silence le fait que la police thaïlandaise apporte son soutien à Bounkhong, parle d'un complot communiste où Pethsarath serait impliqué. Effectivement un de ses fidèles, Tiao Boungnavath, tient des conférences avec Bounkhong, les déserteurs... et la police thaïlandaise d'Oudorn et de Nongkhay.

Un effort intense de recrutement est poursuivi dans les camps militaires de la capitale. Les familles des déserteurs font passer renseignements et matériel et se livrent à une propagande en faveur de Katay, et des autres chefs de l'opposition. Le journal de Bong Souvannavong, le *Lao May* distribué gratuitement dans l'armée, contient des diatribes violentes contre les Accords de Genève, contre le ministre Phoui Sananikone et contre les ministres accusés d'être les « marionnettes » des Français. Bong Souvannavong, lui-même, se rend plusieurs fois en Thailande et y rencontre Bounkhong. Celui-ci dirige maintenant une bande menée par Oudom Louksourine, évadé le 16 juin de la prison de Vientiane. Cette bande a reçu mission d'assassiner Phoui Sananikone, qui est prévenu par la police.

Malgré plusieurs embuscades, Oudom et sa bande, parviennent à se cacher dans les marécages de l'est de la mare du That Luang située au nord de la ville et réussissent le 18 septembre au soir à se glisser dans Vientiane, avec l'aide de complices qui vont les chercher en auto et les conduisent chez Phoui Sananikone où se tient une réception. Vers 22 heures 15, Oudom et ses deux comparses, Mi et Thong Van, s'élancent vers une fenêtre ouverte, tirent quatre coups de pistolet et lancent trois grenades. Kou Voravong, ministre de la Défense touché par une balle meurt une demi-heure après. Phoui et plusieurs des membres de sa famille sont légèrement blessés. Poursuivi, Oudom réussit à s'échapper, quoique blessé et se réfugie en Thaïlande dans une maison de Nongkhai. Les conjurés, bien que n'ayant pas tué Phoui Sananikone, décident de continuer le mouvement : il s'agit d'effrayer les ministres et d'exécuter de nouveaux attentats pour créer le chaos et forcer le gouvernement à faire appel aux chefs de l'opposition. Le 24 septembre, trois ministres reçoivent des lettres de menaces les sommant de démissionner avant quinze jours, s'ils ne veulent pas subir le sort de Kou Voravong. Le 6 octobre, d'autres ministres reçoivent les mêmes missives. Des désertions ont encore lieu, notamment le 28, toute la garnison du poste de la Nam Ngum, attendue par des bateaux de la police thailandaise.

Le 5 octobre, le Cabinet décide d'agir. Le 6, sur ordre de Phoui Sananikone, chargé de l'Intérieur, la police et la gendarmerie arrêtent vingt cinq militaires, 15 civils considérés comme complices ou affiliés du complot. Parmi eux, Bong Souvannavong, dont une lettre adressée à Bounkhong a été interceptée. La peur inspirée aux prisonniers par les chefs du complot est telle qu'il faut attendre une dizaine de jours avant qu'ils ne consentent à parler. Les militaires arrêtés, interrogés par la gendarmerie lao, tiennent encore plus longtemps. Les dossiers sont envoyés au Procureur du Roi, tandis qu'en Thailande, les chefs du complot se terrent, et que les Thailandais transfèrent tous les déserteurs dans un camp militaire. Ils se débarrassent aussi de témoins gênants : Oudom Louksourine échappe, mais tous les autres membres de sa bande sont tués.

Au Laos, la situation politique évolue rapidement. Au lendemain de l'assassinat de Kou Voravong, Phoui Sananikone, chargé de l'Intérieur et chez qui s'est déroulé le drame, remet sa démission. Cette décision, restée secrète pour éviter l'ouverture d'une crise politique au moment où se poursuit l'application des Accords de Genève, est rendue publique en octobre. Elle entraîne la démission collective du Cabinet Souvanna Phouma, le 18 octobre, qui survient à un moment où l'opposition lance une violente campagne contre l'arrestation de Bong Souvannavong. Le Parti Progressiste de Katay, et le Parti d'Union Nationale de Bong, réclament la libération de ce ministre, attaquent les Accords de Genève, vilipendent Phoui Sananikone accusé de n'avoir pas su obtenir davantage à Genève. Tout au cours du mois de novembre se déroulent des

négociations en vue de la formation du nouveau Cabinet. Xieng Mao ne parvient pas à obtenir l'adhésion de Katay et n'obtient pas le quorum d'investiture. Une tentative de Katay échoue, comme échoue une tentative de Phoui. Les passions s'exacerbent. Certains membres du parti de Katay n'hésitent pas à user de la menace et à rappeler à Phoui Sananikone le sort de Kou Voravong. Sur trente cinq députés, quatorze suivent Phoui, quatorze Katay. Il ne peut y avoir la majorité suffisante de 2/3 nécessaire, si les chefs de ces deux grands groupes politiques ne se mettent pas d'accord. Ne voulant pas de dissolution du Parlement, Phoui et Katay se résignent à un compromis : la Présidence, l'Intérieur, l'Agriculture, la Justice vont au parti Katay ; les Affaires Étrangères, la Défense, les Finances vont à Phoui. Katay a posé comme condition « sine qua non » d'avoir l'Intérieur et la Justice, c'est-à-dire les départements qui ont traité ou qui vont traiter l'affaire du complot. Sur ces bases, un Cabinet Katay, avec Phoui comme Vice-Président, est investi le 27 novembre 1954.

Il n'y a pas deux heures que Katay est au pouvoir qu'il fait venir Bong Souvannavong et converse longuement avec lui. Avant son investiture il avait promis publiquement de le faire libérer. Il essaie maintenant d'obtenir l'adhésion de ses collègues du Cabinet à cette mesure. Mais Phoui Sananikone, Souvanna Phouma, Xieng Mao aussi, refusent de la cautionner et insistent pour que Katay prenne seul cette responsabilité. L'avènement d'un gouvernement Katay a insufflé un vent d'espoir parmi les inculpés du complot ; les journaux de l'opposition gonflent leurs tirages et distribuent leurs exemplaires gratuitement.

Katay, s'étant fait apporter le dossier du Tribunal, en découvre la solidité et hésitant à classer l'affaire purement et simplement, il essaye d'obtenir pour les inculpés une libération provisoire ou conditionnelle. Malheureusement Bong, déjà condamné une fois pour diffamation, ne peut en bénéficier. Katay essaye de faire interpréter les textes, mais se heurtant à l'Administration de la Justice et à ses opposants, il n'ose pas les braver.

La campagne contre Phoui Sananikone prend, dans le courant de janvier 1955, un nouveau tour. Des rumeurs rapportent l'insistance suspecte avec laquelle Phoui aurait invité Kou Voravong à la réception fatale du 18 septembre ; d'autres font ressortir les liens qu'il y a depuis longtemps entre la famille Sananikone et le village de Muong Noï, fréquenté par Oudom Louksourine. Cette campagne émane de l'ambassade thailandaise de Vientiane d'une part, et de la famille de Kou Voravong, aidée par un instituteur lao-siamois, Lom, notoire agent de Bangkok. Le 6 janvier 1955, Oudom Louksourine est l'objet d'une « arrestation fabriquée » à Bangkok. La presse et la radio thaïlandaises diffusent largement le contenu des documents secrets « qu'il détenait dans sa poche ». Ces textes établissent que Phoui Sananikone, Ministre de la Défense en 1953, avait alors détourné cinq millions de piastres remis

ensuite à l'assassin de Kou Voravong. On assure même qu'Oudom avait sur lui la lettre originale de Phoui lui donnant l'ordre du meurtre.

Immédiatement les journaux de Nou Ing (*Sieng Lao*) et de Bong (*Lao May*) s'emparent de ces déclarations et les agrémentent de violents commentaires. Une campagne déclenchée en Thailande contre Phoui Sananikone, est alimentée au Laos par l'opposition et par l'ambassade thai. Chaque jour apporte de nouvelles « révélations », c'est ainsi qu'Oudom avoue avoir assassiné plus de 80 personnes depuis 1946 sur l'ordre de Phoui. A une demande d'extradition d'Oudom, le gouvernement thaïlandais répond en exigeant la copie des dossiers du Parquet.

Une mission lao envoyée à Bangkok et invitée à converser avec Oudom constate que celui-ci répète une leçon bien apprise, dans laquelle se glissent des mensonges flagrants. Le lendemain les journaux thaïlandais reproduisent de nouvelles déclarations du pirate, qui rectifient ces erreurs.

Le 26 janvier 1955, le journal *Lao May* est si violent de ton que le Ministre de l'Intérieur, devant les protestations de ses collègues, décide d'agir. A l'issue du Conseil des Ministres du 27, la police saisit le numéro 280 du 26 janvier. En province, les exemplaires sont arrêtés à la poste. Phoui Sananikone demande la constitution d'un jury d'honneur qui aura à statuer sur l'accusation de vol des cinq millions de piastres qu'on lui reproche. Ce jury, formé de trois ministres, dans l'ensemble peu favorables à Phoui (Pheng Phongsavan, Thongdy et Oudom Souvannavong) conclut après quelques jours d'enquête, à un non-lieu. Phoui se prépare à déposer une plainte en diffamation contre le journal *Sieng Lao*, de Nou Ing.

Pendant ce temps, le tribunal, sur les instructions pressantes du Président du Conseil Katay, renvoie le dossier du complot à la Haute Cour de Justice, c'est-à-dire au Conseil du Roi, sous prétexte que Bong Souvannavong est un ancien ministre. On étouffe habilement le procès du complot pour ne mettre en lumière que l'accusation contre Bong, alors qu'il y a deux dossiers distincts : la conjuration et l'assassinat de Kou. Les charges contre Bong dans ce deuxième chef d'accusation sont inexistantes. Il est donc beaucoup plus facile de passer sous silence le complot. Mais le Conseil du Roi, réuni en Haute Cour, ne voulant pas prendre parti se déclare incompétent, Bong Souvannavong n'étant pas ministre en exercice.

Katay à qui, à Bangkok, le général Phao vient de déclarer que l'extradition d'Oudom est un problème délicat en regard de la loi thai sur les crimes politiques, cherche les moyens de liquider l'affaire et de calmer les passions. Mais les clans Nou Ing et Souvannavong ne lui facilitent pas la tâche. Le 21 février, Boutsabong, un des fils de Bong, fait circuler des pétitions pour la libération de son père. Le 24, la police intercepte et apporte à Katay une lettre du colonel de police thailandaise Bounnak, chef de la police spéciale de la 4e région de police (Oudorn) adressée à des

notables de Muong Noï et de Xieng Da, villages situés au delà de la mare du That Luang et où Oudom et sa bande avaient coutume de se réfugier. Elle demande de donner des témoignages favorables à Bong Souvannavong, afin de faire sortir celui-ci de prison. En même temps, et tout au cours du mois de février, la police recueille dans toutes les provinces du Laos, des tracts venant de Thailande, signés de Pethsarath et expliquant comment il a été déchu de sa dignité de Vice-Roi, sur l'ordre des Français.

Le 3 mars 1955, Katay prend une décision brutale que ses collègues du Cabinet, lassés de l'affaire qui tend à paralyser toute autre activité, acceptent sans réaction. Tous les inculpés sont libérés « conditionnellement ». Katay, en particulier, exige de Bong que celui-ci s'engage par écrit à ne pas sortir de Vientiane sans autorisation du directeur de la police, à arrêter les campagnes de son journal et à faire tous ses efforts pour contribuer à apaiser les esprits. Effectivement, le journal *Lao May* se calme complètement, mais celui de Nou Ing, *Sieng Lao* devient de plus en plus violent. Il accuse maintenant, l'état-major de la police d'avoir « manipulé » les dossiers sur l'ordre de Phoui Sananikone, et d'avoir fait évader Oudom. Le journal s'attaque aussi aux Français qui, selon lui, auraient poussé à l'assassinat de Kou Voravong, « coupable d'avoir remplacé des chefs de bataillons français par des Lao ». Conseillés par Lom, Nou Ing, le médecin Phouvong Nosavan et son frère Phoumi Nosavan, chef d'état-major de l'armée nationale, déposent une plainte au tribunal.

Katay ne veut à aucun prix d'un procès public au cours duquel des faits à son encontre pourraient venir en lumière. Il dépêche le ministre Nhouy Abhay auprès de Nou Ing pour tenter d'arrêter le dépôt de la plainte. Mais il est trop tard, celle-ci est déjà enregistrée au bureau du Procureur du Roi. Katay et Phoui Sananikone se mettent alors d'accord : des instructions sont envoyées au Procureur du Roi pour faire déclarer un non-lieu, acte d'autant plus aisé à accomplir que les accusations de Nou Ing ne reposent que sur les déclarations fantaisistes d'Oudom.

La Thailande fait savoir qu'Oudom étant citoyen thai, il n'est pas question d'extradition. Le général Phao, chef de la police à Bangkok rencontre Phoui et lui fait des excuses en déclarant : « Nous nous sommes trompés. Nous savons maintenant que vous n'êtes pas pro-français ».

C'est qu'en effet, un nouvel élément du problème est intervenu. Depuis le 29 avril, le Premier Ministre avait reçu des lettres des déserteurs lao regroupés au camp de Pak Toung Say, près de Khorat, en Thailande et demandant l'autorisation de rentrer au Laos. Dans un but d'apaisement, le gouvernement était prêt à étendre à ces transfuges le bénéfice d'une loi d'amnistie préparée pour les désertions du temps de guerre, en en excluant toutefois les auteurs d'attentats, d'assassinats ou d'agressions armées. Katay et Phoui Sananikone étant à la conférence de Bandung, le Premier Ministre intérimaire, Souvanna Phouma, garde

l'affaire en instance. Le sujet était, en effet, délicat : on ne pouvait savoir si ces soldats voulaient revenir d'eux mêmes ou si certains d'entre eux, « préparés » par les Thailandais, n'entendaient pas faire des déclarations fracassantes, mettant en cause de nouveau ou Phoui, ou Katay, ou Bong. A son retour, Katay, est aussi embarrassé et décide tout simplement de voir venir. Le 15 juin 1955, les premiers déserteurs se présentent, suivis par d'autres, les semaines suivantes. La police arrête ceux accusés d'assassinats et recueille soigneusement les déclarations de tous les rentrants, portant notamment sur la complicité des autorités thailandaises dans l'affaire du complot et sur l'assassinat de Kou Voravong. Les transfuges racontent la consternation qu'ils ont éprouvé en apprenant que Kou avait été assassiné à la place de Phoui. Le journal de Nou Ing s'apaise alors.

L'affaire se calme d'elle même. Les inculpés sont en liberté conditionnelle. On les y laisse.

Pendant ce temps, profitant de certaines dispositions des Accords de Genève, les Vietminh et les Pathet lao évacuent le territoire occupé, mais en emmenant avec eux de nombreux jeunes Lao. Cet apport de sang frais et jeune va modifier, peut être radicalement, les données du problème politique lao et rendre le partenaire Pathet Lao plus fort et plus intransigeant. En fait, un second tournant décisif dans l'évolution de ce mouvement est en train de prendre forme.

LES RECRUTEMENTS PATHET LAO

Les Accords de Genève ont fixé un délai de cent vingt jours pour l'évacuation des troupes Vietminh du Laos et le regroupement des unités combattantes du Pathet Lao (UCPL) dans les provinces de Samneua et de Phongsaly. Cela fait quatre mois, quatre mois que les Pathet Lao et les Vietminh vont mettre à profit pour leur propagande et leur recrutement sur une échelle encore inconnue au Laos. Devant une Armée Nationale Lao bloquée sur ses positions ou dans ses garnisons, les mouvements des Lao-Viet vers les centres de regroupement leur donnent l'occasion de visiter tranquillement des centaines de villages. Beaucoup de cadres Pathet Lao attendent le dernier moment pour évacuer, et tout ce délai est employé à mener une action psychologique intense et à mettre en place des organisation destinées à subsister après leur départ.

Dès le début de la Conférence de Genève, la propagande des Lao-viet a su immédiatement la présenter comme un aveu de faiblesse de la France. La conclusion des accords et le cessez-le-feu sont présentés comme une victoire éclatante du « peuple » contre l'impérialisme et le capitalisme. Dans les villages sous leur contrôle comme dans ceux des « no man's lands », les cadres Pathet Lao font dresser des arcs de triomphe et organisent des fêtes de la victoire. Le slogan type est simple « les Pathet Lao sont les vainqueurs de la guerre ». On en donne comme preuve le fait que les Français doivent quitter le pays, qu'on attribue deux provinces à Souphanouvong... Des saynètes sont représentées, mettant en scène les méfaits de la « colonisation française » la libération du peuple, la victoire, l'avenir glorieux promis au Laos débarrassé des impérialistes... La même propagande, les mêmes mots d'ordre, les mêmes saynètes, les mêmes arcs de triomphe, se retrouvent partout, à l'extrême Nord du Royaume comme au Sud. Dans les provinces de Samneua et de Phongsaly, ce sont de grandes fêtes qui sont organisées.

Les agents Pathet Lao visitent des villages qu'ils n'ont jamais visité auparavant et bénéficient de la passivité du gouvernement royal. Celui-ci s'est contenté d'autoriser les équipes de la section de guerre psychologique à se mettre en civil, mais n'a pas su mobiliser la garde nationale, l'administration, les fonctionnaires civils pour lutter contre cette campagne intense de propagande. Pour trop de fonctionnaires du gouvernement, la guerre est finie. L'opposition parlementaire a repris ses luttes, les intérêts de clans apparaissent de nouveau. Dans l'Armée Nationale même, des changements sont apparus. Le nouveau chef de l'état-major, le commandant Phoumi Nosavan, décide la suppression de la section d'action psychologique qui, si modeste soit-elle, est le seul organisme existant capable de lutter contre la propagande lao-viet. Elle sera effectivement supprimée en novembre.

Avant de partir vers leurs lieux de regroupement, les UCPL dans tout le Laos, organisent les villages, prèchent la révolte, et préparent les prochaines élections. Les cadres Pathet Lao exhortent les notables à refuser désormais d'obéir aux ordres de l'administration royale, à s'opposer aux réquisitions, aux taxes, aux impôts, à saboter les convocations des autorités administratives du « gouvernement fantoche ». Les propagandistes déclarent que la conférence de Genève a rendu libre le peuple lao qui n'a plus à obéir à ses anciens maîtres, « vils laquais de l'impérialisme ». Les villages doivent maintenant s'administrer seuls avec l'aide de Souphanouvong et de nouvelles élections de chefs locaux doivent avoir lieu. Des « comités de libération » appellent à la constitution de « Forces Populaires » pour s'opposer par les armes aux tentatives du gouvernement. Dans tous les massifs, surtout peuplés de tribus proto-indochinoises, on forme des propagandistes, on installe des comités communaux élus à main levée, on instruit des soldats à qui on confie des armes disparates, on organise des patrouilles de surveillance, des groupes d'auto-défense chargés de la police matérielle et morale des villages, on embrigade les jeunes dans les organisations Youvannari et Youvason. On crée des écoles de chants « révolutionnaires », des centres de tissage pour les femmes. On menace les villages considérés comme fidèles aux « Français ». On veut convaincre les populations que cette « libération » est l'œuvre de Tiao Souphanouvong, et qu'il faudra voter pour ses candidats aux prochaines élections. C'est grâce à lui qu'on ne paiera plus d'impôts, qu'on ne sera pas recruté de force dans l'armée, que les ethnies auront leurs propres cadres.

Les cadres Pathet Lao mettent en place des hiérarchies clandestines, tout en laissant les chefs de villages et de cantons officiels, mais, en fait, dépourvus de tout pouvoir.

Dès le 15 août, certains villages élisent un « comité des Trois » chargé de mener la « libération ». Ces comités comprennent un politique, un administratif, un militaire. Ils dirigent les organes d'embrigadement et coordonnent toutes les activités de « Résistance » et de « Libération ». Des responsables sont nommés pour les vieillards, pour les jeunes filles, pour les femmes... et au cours des réunions de ces groupements, un inlassable endoctrinement est fait tant contre le gouvernement de Vientiane qu'en faveur de Souphanouvong. Les troupes gouvernementales, elles-mêmes, sont visées : des lettres leur sont adressées. Leurs familles sont soumises souvent à la propagande Pathet Lao et cela renforce l'action psychologique entreprise. On les invite à passer chez Souphanouvong, à renier les « impérialistes », à aider leurs frères vainqueurs, à abandonner leur poste...

Cette propagande a des effets immédiats. Les tribus Kha Ok de la rive gauche de la Nam Tha décrètent une sorte de soulèvement : les familles se cachent dans la jungle, des pièges sont disposés sur les pistes. Les convocations des autorités restent sans réponses. Les proto-

indochinois de la rive gauche de la Nam Sé commencent à agir de même. Au Sud Laos, sur le plateau des Boloven, les villages refusent de vendre leurs produits aux postes de l'Armée Nationale. Ils n'acceptent plus les médicaments qu'on veut leur offrir. Un rapport de septembre de la Section de Guerre Psychologique estime que si des élections se déroulaient immédiatement, 80 % de l'électorat rural voterait pour Souphanouvong.

L'accord sur la Cessation des Hostilités, signé le 20 juillet, prévoit en ce qui concerne le Laos, que les « volontaires vietnamiens » devront avoir évacué le Royaume dans un délai de cent vingt jours, c'est-à-dire avant le 20 novembre. Quant aux « Unités Combattantes du Pathet lao », elles doivent se regrouper dans leurs douze zones de stationnement provisoire avant le 21 août et être rassemblées dans les provinces de Samneua et Phongsaly avant le 20 novembre. Pendant tout ce temps, les troupes de l'Armée Nationale doivent rester sur place[1].

Dès le 6 août, il apparaît que les Lao-viet, outre leur propagande et la mise en place d'organisations destinées à survivre à leur départ, font un effort intensif de recrutement. Ce recrutement est basé essentiellement sur une double action psychologique : d'une part on fait craindre aux populations d'éventuelles représailles du gouvernement royal, une fois les troupes Lao-viet évacuées, d'autre part on lance un appel à l'ambition. Le premier thème joue surtout sur les adultes et leurs familles, le second sur les jeunes de douze à vingt ans. Ils sont diffusés partout, chez les Lü, les Méo, les Yao, les Lao, les Phouane, surtout chez les proto-indochinois (Kha Mou et Kha Hok du Nord, Kha Tahoy, Loven, Kassen, Alak... du Sud). On promet aux garçons de les envoyer dans des centres où ils deviendront mécaniciens, chauffeurs, docteurs, administrateurs. Pour les filles, on leur apprendra le tissage, on les entrainera au métier d'infirmière, de sage-femme. Ces perspectives sont bien accueillies partout, notamment chez les proto-indochinois.

De partout les rapports arrivent sur les résultats de ce recrutement : l'action s'accélère, s'amplifie. Les Pathet Lao vont pouvoir former unités militaires et nouveaux propagandistes, notamment parmi les ethnies dites minoritaires. En outre, les parents qui sont restés en zone gouvernementale seront obligés d'écouter les instructions des cadres clandestins laissés après le départ des troupes UCPL.

Entre le 6 août et le 20 novembre, des milliers de villageois partent vers Samneua et Phongsaly. Leur nombre serait situé entre dix mille et quinze mille, dont au moins huit mille jeunes, garçons et filles : un gain considérable pour le Pathet Lao qui a maintenant des hommes de toutes les régions, de toutes les ethnies, de toutes les tribus du pays.

En fin novembre, les troupes de l'Armée Nationale réoccupent les régions évacuées par les Lao-viet. Dans des villages, les organisations trop hâtivement bâties des Pathet lao disparaissent. Dans beaucoup d'autres et surtout, dans la montagne, elles demeurent clandestines, mais toujours efficaces, attendant le moment de reprendre la lutte politique et entretenant la « présence ».

LES POURPARLERS AVEC LES PATHET LAO

Conformément à la déclaration signée à Genève, le gouvernement lao doit entamer avec les Unités Combattantes Pathet Lao (UCPL) des pourparlers pour les intégrer dans la communauté nationale, leur garantir les droits et libertés prévus dans la Constitution, les faire participer aux élections générales de 1955, organiser leur représentation auprès des autorités gouvernementales de Phongsaly et Samneua. Tels sont les buts des pourparlers qui s'ouvrent dès que le regroupement des UCPL dans les deux provinces du Nord est terminé, c'est-à-dire le 21 novembre.

Le nouveau gouvernement royal, présidé par Katay avec Phoui Sananikone comme Vice-Président, investi le 27 novembre 1954, désigne immédiatement les négociateurs, Nhouy Abhay, Tiao Somsanith, Phya Oun Heuan. Les premières entrevues ont lieu à la Plaine des Jarres, dans la province de Xieng Khouang en décembre. Les représentants UCPL sont Phoumi Vongvichit et Nouhak Phoumsavan.

Les conceptions des deux délégations sont radicalement différentes.

Pour Vientiane, s'appuyant sur la lettre des Accords de Genève, les Pathet Lao sont des insoumis qu'il faut réintégrer dans un Royaume déjà organisé, déjà indépendant, possédant une Constitution et des lois électorales qu'il n'est pas question de modifier pour plaire à une poignée de citoyens qui ont servi une armée étrangère ennemie au cours du conflit. Le gouvernement accepte des arrangements éventuels pour faciliter l'intégration, mais refuse de voir remettre en question les assises sur lesquelles s'est bâti le Royaume et qu'il s'est donné en toute liberté. Cette indépendance vient d'être encore fortifiée par les Accords de Paris, signés le 29 décembre 1954, qui abolissent l'Institut d'Émission inter-États. Désormais le privilège de l'émission de la monnaie est donné à la banque centrale de chacun des anciens États de l'Indochine. A compter du 1er janvier 1955, c'est la Banque Nationale du Laos qui assume cette responsabilité et qui émettra, à partir du 5 mai 1955, la nouvelle monnaie nationale, le Kip. Ces accords donnent au Royaume sa totale indépendance financière. Il n'y a plus aucun lien organique maintenant entre les anciens États Associés dont les rapports sont régis par agréments bilatéraux. Sur le plan international, le Laos va être, le 19 décembre 1955, admis aux Nations Unies.

Pour le gouvernement de Vientiane, il n'est donc pas question d'autre chose que de régler les problèmes pratiques : forme de la représentation UCPL, re-établissement de l'autorité royale dans les deux provinces du Nord, participation des UCPL aux élections, retour des prisonniers, démobilisation des UCPL, intégration militaire et civile de certains d'entre eux, cessez-le-feu effectif entre adversaires.

La thèse des négociateurs de Tiao Souphanouvong est totalement autre : ils veulent traiter à égalité avec Vientiane. Pour eux, le Laos sort maintenant de l'ère colonialiste. Deux camps qui se sont trouvés opposés doivent se rassembler maintenant pour bâtir un État nouveau et vraiment indépendant. Les prétentions du Pathet Lao de remettre en question la Constitution sont jugées inacceptables par Vientiane et hors du sujet. En fait, la délégation UCPL n'insiste pas, les discussions vont essentiellement porter sur le statut de deux provinces, la loi électorale, le cessez-le-feu et l'intégration de militaires UCPL. Les UCPL ont une peur morbide de tomber dans un piège. Ils ne veulent pas perdre le bénéfice de leurs années de vie rude. Ils ne veulent pas une fois réintégrés, qu'on les fasse disparaître politiquement ou même physiquement. C'est pourquoi ils se battent pied à pied, intransigeants. Ils peuvent se le permettre, car le temps qui passe joue pour eux. Leur propagande continue de se faire dans tout le Royaume, alors que le gouvernement royal n'agit pas. La consolidation de leurs forces, la « digestion » des jeunes recrutés lors de leur regroupement bénéficient de tout délai.

La loi électorale actuelle que le gouvernement royal souhaite maintenir pour les élections de 1955 ne satisfait pas les Pathet Lao. Comme il n'existe pas chez eux de séparation entre cadres militaires et fonctionnaires civils, ils réclament donc tout d'abord que la candidature des militaires aux sièges de députés soit autorisée, remettant ainsi en question les dispositions existantes qui spécifient que les soldats pour se présenter doivent être mis en position de congé. Plusieurs des meilleurs hommes Pathet Lao figurent actuellement sur les listes de ceux destinés à être intégrés dans les forces armées et ces cadres doivent pouvoir être éligibles.

Leurs efforts de propagande et d'endoctrinement ayant été largement orientés vers la jeunesse, les UCPL demandent l'abaissement de l'âge des électeurs à 17 ans. De la même façon, et pour les mêmes raisons, ils exigent le vote des femmes et celui des bonzes. En plus de son intérêt pratique, cette revendication est un acte de propagande important : le Front peut se glorifier d'être le premier à réclamer le suffrage universel.

Les Pathet Lao demandent aussi que la campagne pré-électorale soit portée de quarante à soixante jours. Leur argument est que, faute de moyens financiers, leurs candidats ne pourront utiliser de véhicules et, devant aller à pied ou en bicyclette, n'auraient pas, en un laps de temps trop court, la possibilité de visiter à fond leur circonscription qui est une province entière. Pour des raisons pratiques également, les UCPL réclament une augmentation du nombre des bureaux de vote, un par canton au moins. Ils arguent que leur électorat est situé surtout en zone montagneuse difficile d'accès, et que les villageois auront de grosses difficultés à se rendre à un chef-lieu éloigné. En fait, les Pathet Lao se rendent compte que la répartition actuelle des centres d'élections, surtout placés en plaine, favorise leurs adversaires. Les voyages par les pistes de mon-

tagnes sont difficiles, les villageois peu enthousiasmés par la perspective de faire un jour de marche pour aller voter, surtout si les conditions atmosphériques sont mauvaises. Tiao Souphanouvong et ses hommes sont d'ailleurs persuadés que le choix des bureaux de vote a été conditionné dans le passé pour défavoriser les zones politiquement douteuses vis-à-vis du Gouvernement Royal. Les UCPL ne disposent pas non plus de moyens pour se permettre de faire ce que certains candidats riches ou l'armée pourront faire, c'est-à-dire amener leurs électeurs lointains en camions.

Enfin les revendications de Souphanouvong portent sur les conditions même de l'éligibilité. Il réclame un assouplissement de ces conditions, car une application stricte des règlements amènerait la disqualification de la quasi-totalité des éventuels candidats Pathet Lao qui comptent peu de cadres munis des diplômes académiques exigés et qui ne peuvent, la plupart du temps, justifier du temps réglementaire de résidence dans une province. Le propre de beaucoup de cadres de la guérilla a été de nomadiser souvent et, de toutes façons, de vivre dans la clandestinité et donc d'être incapables d'apporter la preuve de leur présence dans la circonscription électorale.

Toutes ces exigences sont développées par la propagande UCPL qui les présente sous forme d'arguments simples et concrets : « les soldats ne doivent plus être des citoyens de seconde zone, tout juste bons à mourir pour qu'une femme de haut fonctionnaire ait un bracelet de plus ; ils doivent pouvoir être représentés et défendus par des députés qui les connaissent réellement, c'est-à-dire pris dans leurs rangs ». L'action psychologique entreprise dans ce domaine, a pour but d'influencer le gouvernement royal. Elle est menée partout par les anciens UCPL démobilisés ou par les cadres restés en semi-clandestinité, par les soins de la délégation de Vientiane. La pression s'exerce souvent sous forme de pétitions venant des villages et comportant des centaines de noms, de signatures ou d'empreintes digitales.

La question du statut des provinces de Samneua et Phongsaly est liée pratiquement aux problèmes de la présence des maquis de l'ANL. Pour le gouvernement royal, la décision prise à Genève d'accorder aux UCPL une présentation spéciale auprès de l'administration royale signifie que la souveraineté de Vientiane ne peut être mise en doute dans les provinces du Nord. Cela signifie aussi que les troupes de l'Armée Nationale présentes dans ces provinces au moment du cessez-le-feu ont le droit d'y rester. Le Pathet Lao considère, lui, que les deux provinces lui sont accordées en attendant un règlement et que la souveraineté de Vientiane, qu'il reconnait, ne doit toutefois y être que théorique. En conséquence, il exige le retrait des troupes de l'ANL de sa zone et n'hésite pas à les attaquer en les traitant de pirates.

Les pourparlers qui se poursuivront à partir du 10 mars 1955 à Vientiane se ressentent donc des multiples incidents qui ont lieu dans les pro-

vinces du Nord entre ANL et UCPL. Pendant plusieurs semaines il n'y a pas d'entrevues. Puis les Pathet Lao reviennent sans cesse sur des points qui semblaient réglés et leurs négociateurs doivent sans arrêt se référer à des instances supérieures qui, pensent les représentants de Vientiane, ne sont autres que les autorités vietnamiennes. Ils avancent sans cesse des propositions qui reviennent, en fait, à les mettre sur un pied d'égalité avec leurs adversaires. C'est ainsi que le 21 avril, les UCPL réclament la constitution d'une commission mixte supra-gouvernementale habilitée à régler tous les différends entre civils et militaires sur tout le territoire lao, à garantir et contrôler les libertés démocratiques, à organiser les élections. L'aide qu'espérait le gouvernement de Vientiane de la Commission Internationale de Contrôle pour arbitrer les différends résultant des diverses interprétations des Accords de Genève, est nulle. Les Polonais jouent ouvertement un jeu favorable aux Vietminh et aux UCPL, les Canadiens qui se plaignent de n'être pas compris des Lao, ne peuvent rien faire, les Indiens, soucieux de rester bien avec tout le monde, sont inefficaces. S'il y a plainte du gouvernement lao, au sujet d'une infraction aux Accords de Genève, telle qu'introduction de matériel de guerre ou création de nouvelles unités UCPL, les équipes de contrôle sont longues à se mettre en branle et quand les équipes arrivent, il n'y a plus rien.

Pendant des semaines, le gouvernement royal essaie de faire admettre officiellement, par la CISCL, son droit absolu d'établir son administration dans les provinces du Nord. Ce n'est que le 17 juin 1955, puis officiellement le 25, qu'elle se prononce nettement pour la thèse du gouvernement, mais en estimant que, pour rendre les choses plus aisées, un accord politique avec les UCPL devrait précéder la réinstallation effective. C'est à peu de choses près la thèse de Tiao Souphanouvong. Les lettres du gouvernement à la CISCL se succèdent, mais, les réponses, quand il y en a, restent vagues et sans portée pratique. Le 13 avril, Vientiane diffuse un mémorandum qui fait le point de la situation 9 mois après la signature des Accords de Genève : « On est obligé de constater que la Commission Internationale s'est abstenue d'exercer le rôle d'arbitrage qui lui a été dévolu par l'article 33 de l'accord sur le cessez-le-feu (...) les controverses sur les questions de principe qui conditionnent un réglement normal de la situation des ressortissants laotiens embrigadés dans les Forces Vietminh, sont demeurées sans solution... (...) Le gouvernement royal se voit encore actuellement dans l'impossibilité matérielle d'exercer sa souveraineté sur les provinces de Phongsaly et de Samneua (...) Aucun contrôle efficace ne s'y exerce, pas même de la part de la Commission Internationale, dont la réserve à ce sujet, est des plus décevantes. (...) Les principes d'unité et de souveraineté du Royaume du Laos, proclamés par les neuf Puissances réunies à Genève sont battus en brèche »[2].

Le mémorandum lui-même porte essentiellement sur quatre sujets : la violation des accords que constituent les recrutements UCPL effectués après le 6 août 1954, le rétablissement de l'autorité royale dans les

deux provinces, la séparation des forces de l'ANL et des UCPL dans ces deux mêmes provinces, enfin le caractère des UCPL. Le document souligne que la Déclaration Commune faite par le gouvernement et le Pathet Lao le 9 mars 1955 n'a pas été suivie d'effet et que le cessez-le-feu effectif n'est toujours pas réalisé.

En fait, ce mémorandum est une attaque contre l'immobilisme de la CISCL. Les « Recommandations » faites par la CISCL à la suite des divers incidents de caractère militaire n'ont pas été suivies par les UCPL qui se refusent à évacuer les postes conquis sur l'ANL.

Pour essayer de forcer la CISCL à agir, le gouvernement à profité du passage à Vientiane du Pandit Nehru (17 octobre 1955) pour lui présenter la situation. Apparemment, cela n'a rien changé.

A la suite de la prise de position ambiguë de la CISCL sur le droit du gouvernement de manifester sa souveraineté dans les provinces du Nord et, aussi, parce que la date des élections vient d'être fixée, la délégation UCPL accepte de renouer les pourparlers le 24 juin. Ils reprennent à Vientiane le 29 et portent sur les dispositions de la loi électorale et sur les problèmes de l'intégration militaire. Les UCPL veulent participer aux élections, mais exigent des garanties. De la même façon, ils veulent intégrer deux bataillons et un état-major (quarante cinq officiers) dans l'ANL, à condition qu'ils soient maintenus en unités distinctes. Le gouvernement est prêt à prendre deux bataillons sans état-major, soit trente-six officiers à condition qu'ils puissent être « ventilés » à travers toute l'armée, comme le souhaitent les Américains. Les négociations piétinent, d'autant plus que de nouveaux incidents violents ont lieu entre ANL et UCPL dans la province de Samneua en juillet et que les accords de cessez-le-feu ne sont pas tenus. Pour tenter de trouver une solution finale, une réunion entre Katay, Premier Ministre, et Souphanouvong est prévue pour le 15 septembre, puis reportée au 30, puis annulée, les UCPL considérant que Xieng Khouang n'offre pas de garanties suffisantes de sécurité. Les chefs Pathet Lao acceptent finalement une rencontre à Rangoun, en Birmanie.

Elle a lieu du 9 au 13 octobre et se déroule strictement entre les représentants du gouvernement royal et ceux des UCPL (prince Souphanouvong, Phoumi Vongvichit, Nouhak Phoumsavan), qui demeurent en contact permanent tant avec le représentant en Birmanie de la République Démocratique du Nord-Vietnam, Trân Van Luan, qu'avec les ambassades de Moscou et de Pékin. Cette rencontre est un échec : Le gouvernement a proposé de confier la moitié des fonctions administratives dans les provinces du Nord à des UCPL. Cette large concession a été acceptée par Souphanouvong qui a reconnu publiquement que le gouvernement royal avait pleinement le droit de réinstaller son administration à Phongsaly et à Samneua. Toutefois, il a demandé que cette mesure soit appliquée progressivement et a refusé de garantir qu'elle puisse l'être avant la date d'ouverture de la campagne électorale.

Le gouvernement royal a accepté l'établissement de nouvelles listes

électorales, l'éligibilité des anciens adjudants des UCPL et de ceux présentés comme fonctionnaires par ce parti, l'équivalence des certificats scolaires, mais a refusé l'abaissement de l'âge d'éligibilité, le vote des femmes, l'institution de comités mixtes de contrôle, le report au 12 novembre de la date du dépôt des candidatures, la prolongation de la campagne électorale. La délégation UCPL a, en conséquence, déclaré ne pouvoir participer aux élections. Le seul acte positif est un nouvel accord sur le cessez-le-feu signé le 11 octobre et devant prendre effet le 21. Les Pathet Lao le signifient effectivement à leurs troupes par un ordre de Kaysone du 17 octobre. Mais les incidents continuent, le 26 octobre dans la vallée de la Nam Thaleng (Phongsaly), autour de Nakeng (Samneua), les 27 et 30 autour de Muong Pheun.

En fait donc, rien n'est réglé. Il est convenu toutefois que les discussions amorcées à Rangoun se poursuivront à Vientiane, ce qui se fait à partir du 24 octobre, mais dans des conditions difficiles, car au cours d'un cocktail, où assiste la délégation UCPL, Nhouy Abhay, chef négociateur pour le gouvernement de Vientiane, fait un violent discours où il promet « le Mékong à ceux qui prétendent lutter pour l'indépendance avec l'aide de l'étranger ». De plus, un des secrétaires de la délégation Pathet Lao nommé Kavinh Kéo Na Korn vient de passer, le 18 septembre, dans le camp du gouvernement qui, exploitant cette défection avec de grands moyens, souligne la dépendance des UCPL à l'égard de la RDVN. Rencontres mal engagées aussi parce que Vientiane, inquiet de la propagande violente que mène la délégation Pathet Lao, restreint ses contacts avec les villageois venant parfois de fort loin. Le 4 novembre, il est définitivement connu que les élections se dérouleront sans la participation des candidats du Pathet Lao. Le climat, de nouveau, se durcit. Les 5 et 6 décembre, de nouvelles attaques ont lieu autour de Muong Pheun, dans la province de Samneua ; le 18, des ponts sont brûlés près de Thakhek par des guérillas UCPL. L'ANL envisage de monter une vaste offensive visant à liquider les UCPL. Les Britanniques font savoir discrètement qu'« ils sont hostiles à cette opération, par ailleurs dépassant les moyens du gouvernement ».

Le 6 janvier 1956, Katay adresse une lettre aux co-Présidents des Accords de Genève, Eden et Molotov. Les élections prévues par la Constitution ayant eu lieu, et les UCPL ayant refusé d'y participer, ceux-ci ne peuvent plus être considérés que comme des rebelles. Le Premier Ministre réclame donc leur désarmement avant le 15 mars. La CISCL suggère le rétablissement effectif de l'administration royale à Samneua et Phongsaly et de nouvelles élections dans ces deux provinces. Les UCPL, persuadés que l'ANL prépare une offensive, lancent des ordres en vue d'entrer, s'il le faut, dans la clandestinité et de mettre leurs bataillons à l'abri dans des zones difficiles d'accès. Nouhak est parti depuis le 25 novembre à Samneua. Phoumi Vongvichit, chef de la délégation, se prépare à l'y rejoindre. Les négociations sont au point mort, mais la délégation UCPL à Vientiane reste agissante par sa propagande.

LA LUTTE D'INFLUENCE ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LE PATHET LAO.

L'action du Pathet Lao

La même propagande est disséminée sur toute l'étendue du Royaume, par les cadres clandestins Pathet Lao restés en place, par les soldats UCPL démobilisés et rentrés dans leurs villages, maintenant aussi par des jeunes emmenés en août et qui commencent à revenir chez eux après plusieurs mois de stage. Ces retours touchent de plus en plus de zones, de plus en plus de minorités et la subversion n'est plus réservée aux « régions pourries » mais s'infiltre maintenant dans des zones jusqu'ici préservées de l'action psychologique Pathet Lao. Il n'y a plus, sauf dans les provinces du Nord, d'escarmouches armées, mais il y a cette campagne redoutable pour le gouvernement royal.

Cette propagande répétée sans cesse, sous des formes adaptées à chaque personne ou à chaque ethnie est simple. Tout d'abord, elle présente le sens du mouvement Pathet Lao :

Ce n'est pas parce qu'il désire l'égalité et le bonheur de tous et qu'il prône la fin des injustices sociales ou la mise en commun des outils dans un village que le Pathet Lao est communiste. En réalité, il est nationaliste. Maintenant que les Français n'ont plus de pouvoirs au Laos, il ne faut pas que le Royaume retombe sous le joug de l'étranger. Or déjà pointent les Américains, qui cherchent à faire battre les Lao entre eux pour leurs propres intérêts impérialistes. C'est le devoir de Souphanouvong et de ses hommes de lutter contre le faux sentiment d'indépendance qui gagne les populations. C'est leur mission de réveiller la conscience de tous ceux qui sont endormis par les belles paroles, l'or ou les autres leurres des étrangers. Il y a tout ce qu'il faut dans le pays du Million d'Éléphants pour que le peuple soit pleinement heureux. Encore faut-il que le gouvernement en soit conscient et veuille utiliser ce capital, non pour le luxe d'une poignée de profiteurs ou la satisfaction de l'étranger, mais pour le bien de tous. Voilà l'apostolat dont s'est chargé le Pathet Lao. Depuis neuf ans, ses membres se battent dans des conditions difficiles, sans soldes, sans récompenses, dans le dénuement, et souvent la misère physique. Ce sont de vrais patriotes, désintéressés, qui sacrifient leur confort personnel à la lutte pour la réelle indépendance du pays.

La seconde grande série de thèmes porte sur l'activité néfaste du gouvernement royal et de ses fonctionnaires.

Les dépenses d'argent inutiles sont vilipendées : les camions citernes qui apportent l'eau aux personnalités, alors que les puits ne manquent pas, les baptèmes de l'air gratuits, l'envoi de députés ou de fonctionnaires

en mission à l'étranger, missions dont ils tirent un large profit personnel et qui ne rapportent rien au peuple. Des prêts sont accordés par le gouvernement, mais ces prêts vont aux personnes « bien placées » et utilisés pour construire des maisons somptueuses qu'on loue ensuite à prix d'or, et ne servent qu'à enrichir encore les riches, sans profit pour la population. L'usage des autos de service pour la famille ou les promenades est aussi durement critiqué. L'autorisation de bals publics dans l'enceinte des pagodes, l'absence de films ou de chansons patriotiques ou éducatifs, la prolifération des films d'amour ou de violence, l'introduction de marchandises inutiles ou de luxe réservées aux possédants et ne profitant pas aux villages, sont dénoncées. La disparition progressive de l'artisanat, l'encouragement indirect qui est, selon le Pathet Lao, donné à la prostitution par les fêtes ou les danses publiques, le manque d'une politique de natalité, tous ces maux ne font que rendre le Laos chaque jour davantage tributaire de l'étranger.

A côté de ces grands thèmes permanents, l'actualité fournit chaque jour des possibilités de propagande qui peuvent être exploitées tant pour tenter d'influencer le gouvernement au cours de ses pourparlers avec les UCPL que pour attirer l'attention de la population sur l'intérêt croissant des Américains pour le Laos. Les propositions des Pathet Lao en ce qui concerne la réforme de la Constitution et de la loi électorale sont mises en relief et expliquées avec des arguments simples, reprises plus spécifiquement auprès des citoyens directement intéressés, auprès des soldats pour qu'ils jouissent de facilités de candidatures, auprès des bonzes ou des femmes pour qu'ils puissent voter.

La stagnation des pourparlers est l'objet d'une forte propagande : « Les Américains ont besoin du Laos comme futur champ de bataille contre la Chine et ont besoin des soldats lao qui se feront tuer pour les intérêts économiques américains ».

On répète continuellement que le Pathet Lao, qui « combat depuis neuf ans pour le bonheur du peuple » ne peut se soumettre aux volontés du gouvernement royal ni abandonner les populations sans défense. « Ce sont les Américains qui, en fait, dirigent actuellement le Royaume ».

Une propagande spéciale est lancée au sein des unités militaires dans le but précis de les inciter à refuser de partir combattre les PL.

Un effort méthodique et constant est mené pour garder dans la ligne les partis ou groupes qui font de l'anti-américanisme et de la neutralité leur plateforme politique : Lao Rouam Samphan (Union Nationale) de Bong Souvannavong, Parti Démocrate de la famille de Kou Voravong, et surtout groupe Santipap Pen Kang (La Paix par la Neutralité), animé par Kinim Pholsena, Champa Phommachanh, Chan Phao Vanthanouvong. C'est de Samneua que partent les directives, de Samneua où s'est maintenant installé un véritable gouvernement Pathet Lao, recevant une aide matérielle du Nord-Vietnam, de la Chine et même maintenant de certains pays d'Europe, comme la Tchécoslovaquie. Son audience, jus-

qu'ici confinée à la participation de quelques délégués à des conférences internationales (Souphanouvong au congrès du Lao Dong à Hanoï en février 1951, ou Nouhak à la conférence pour les régions Asie et Pacifique à Pékin en 1952) dépasse le cadre du Laos et de l'Indochine. Les Accords de Genève l'ont fait connaître. Des journalistes étrangers viennent le visiter. Des délégations Pathet Lao participent maintenant ouvertement à toutes les réunions organisées par les pays socialistes. Singkapo et Nang Khamla, responsable de l'association des femmes, vont ainsi à Stockholm et visitent en passant Moscou, Berlin, Oulan Bator, Pékin. Des ingénieurs européens viennent étudier d'éventuelles possibilités de mise en valeur dans les provinces de Samneua et de Phongsaly.

Kaysone, commissaire aux affaires militaires et commandant en chef des troupes UCPL organise une quinzaine de bataillons réguliers avec le concours d'experts nord-vietnamiens et l'aide matérielle de la RDVN et de la Chine. Tiao Souk Vongsak, commissaire à l'Éducation et à la Propagande, dirige les nombreuses écoles de cadres. Il supervise les stages au Nord Vietnam où plusieurs centaines de jeunes en plus de l'action politique, s'initient au tissage, à l'hygiène, à la santé publique. Ce ministre supervise aussi les études organisées à Moscou, à Pékin, ou à Hanoï.

A Hanoï, une délégation PL dirigée par Sisana Sisane anime les émissions radio. L'équipe de propagandistes est formée de chanteurs, de poètes, d'acteurs, et peut émettre en dix-huit langues différentes parlées au Laos. L'émetteur est celui de Radio-Hanoï. Le 5 août 1955, Katay, Premier Ministre du gouvernement royal intervient, par une lettre, auprès du Ministre de l'Information du Vietnam. Il rappelle la déclaration commune du mois d'avril dans laquelle Pham Van Dong, ministre des Affaires Étrangères, reconnaît que le réglement politique qui doit intervenir entre les UCPL et le gouvernement royal est une question intérieure pour le Laos, et que de ce fait, l'utilisation par les UCPL des émetteurs de Radio-Hanoï est une entorse à ces stipulations.

Une imprimerie près de Samneua permet la préparation de tracts, de brochures, de livres de classes. Des hôpitaux fonctionnent avec des équipes mixtes, lao et vietnamiennes.

Le gouvernement Pathet Lao s'organise pour une guerre de longue durée et surtout fait un effort considérable pour utiliser les jeunes qu'il a emmené avec lui lors de l'évacuation des provinces après le cessez-le-feu d'août 1954.

A l'instar du Nord Vietnam est créé, lors du Congrès qui se déroule à Samneua du 6 au 14 janvier 1956, le Front Patriotique Lao (Néo Lao Hak Sat) qui se donne le programme suivant :

1. Unir tout le peuple Lao en un large Front National Unifié, appliquer à fond les Accords de Genève afin de réaliser la paix, l'indépendance, la démocratie et l'unité du pays.

2. Préserver et développer les forces patriotiques du peuple comme base solide des luttes politiques.

3. Conquérir l'approbation et l'appui des peuples du monde épris de paix.

Pour exécuter cette mission, le programme politique est détaillé :

1. Unir tout le peuple dans le Neo Lao Hak Sat, qu'il ait ou non participé à la guerre de résistance, sans distinction de partis, de races, de croyances religieuses, de fortune, d'âge, de sexe, pour appliquer complètement les Accords de Genève et réaliser la Paix, l'Indépendance, la Démocratie et l'Unité du pays.

2. S'opposer résolument aux impérialistes américain et aux éléments pro-américains qui sapent les Accords de Genève, la paix et l'indépendance nationale du Laos.

3. Garantir toutes les libertés démocratiques, y compris les libertés d'association, de la presse, de croyances, de réunions.

4. Réaliser le suffrage universel afin de garantir le droit d'élire et d'être élu à tous les citoyens, hommes et femmes, sans distinction de race, de tendance politique ou de croyance religieuse.

5. Parvenir à la complète égalité de tous les habitants du Laos. Respecter les mœurs et coutumes de tous.

6. Donner les mêmes droits aux hommes et aux femmes.

7. Afin d'élever le standard de vie de toutes les classes :

a) assurer la stabilité et l'humanité de l'emploi.

b) soutenir les droits et intérêts de chacun. Réduire les fermages et les taux d'intérêts selon les conditions locales. — Abolir progressivement le servage ou ce qui s'y rattache. — Donner la terre à ceux qui la cultivent.

c) rétribuer les intellectuels et les fonctionnaires selon leurs compétences, développer leurs capacités afin qu'elles servent au peuple et à la patrie.

d) favoriser la libre entreprise afin qu'elle serve les intérêts du peuple et de la nation.

e) faire respecter les moines bouddhistes, les chefs coutumiers locaux et les fonctionnaires d'autorité.

8. Abolir l'impôt foncier et les autres taxes injustes — Les remplacer par des impôts justes.

9. Éliminer l'analphabétisme — Construire des écoles — Distribuer des médicaments en nombre suffisant — Organiser le secours contre les famines et le froid.

10. Créer une armée destinée à protéger la vie et les biens du peuple, défendre la paix et l'indépendance de la patrie — Améliorer le standard de vie des soldats, donner des droits de priorité aux invalides et blessés et aux familles des morts de la guerre.

11. Ne se joindre à aucune alliance militaire et ne pas autoriser les impérialistes à établir des bases militaires sur le territoire lao — Faire respecter les Accords de Genève.

12. Établir des relations diplomatiques avec les autres pays sur la base des cinq principes de co-existence, en premier lieu avec les pays voisins, avec les pays du Sud-Est Asiatique et avec la France pour contribuer à la défense de la paix dans le Sud-Est-Asiatique et le monde.

Ce Front, créé quelques semaines après celui du Vietnam et modelé sur lui, est salué par Hanoï dans des termes enthousiastes. La radio du Nord-Vietnam diffuse le message adressé le 11 janvier par le Front Vietnamien : « Au cours de la guerre de résistance, le peuple vietnamien s'est intimement uni au peuple lao... aujourd'hui il s'engage à renforcer plus encore sa solidarité avec le peuple lao dans sa lutte politique contre les impérialistes américains et leurs valets, afin de sauvegarder la paix et achever l'unité et l'indépendance du Vietnam et du Laos... »

Le Président du Front est le Prince Souphanouvong. Les Vice-Présidents sont : Faydang, Sithon Kommadan, Nouhak Phoumsavan, Kaysone Phomvihane ; son secrétaire général est Phoumi Vongvichit. Le Phak Phasasone détient la majorité au Comité Central, au Comité permanent (Bureau Politique), dans les comités provinciaux et les organismes de l'armée.

Un congrès réuni du 12 au 22 octobre 1956 modifie les termes du programme du Front pour le rendre conforme aux lois du Royaume et permettre la constitution d'un parti politique[3]. Le 26 décembre, Tiao Souphanouvong en adresse les statuts au Ministère de l'Intérieur du gouvernement royal[4]. Comme ceux-ci tendent à donner au Neo Lao Hak Sat une prééminence sur les autres partis et à lui conférer seul le droit de rassembler le peuple, ils sont refusés[5]. A la fin de 1957, les PL ayant accepté de modifier les articles litigieux, le parti NLHS sera officiellement légalisé[6], bien que, par esprit de conciliation, les dirigeants de Vientiane aient accepté volontairement de ne pas réclamer la modification de l'insigne du parti et de ne pas exiger comme le voulait la loi, le détail de l'organisation interne et le nom des responsables des échelons.

La réponse du gouvernement

Découvrant soudain la possibilité de perdre les élections de 1955 contre les Pathet Lao, le gouvernement crée le 18 juillet 1955, presque un an après l'arrêt des hostilités, le Service Spécial de Propagande Politique (SSPP). La situation dans le pays est loin d'être brillante : certaines régions, notamment le long de la frontière du Vietnam mais aussi dans les anciennes zones-bases UCPL, échappent presque complètement à l'autorité royale, les fonctionnaires sont indifférents, la quasi-totalité de la population rurale est soumise à la seule propagande Pathet-Lao. Les deux provinces du Nord sont laissées à elles-mêmes, leurs habitants ne recevant ni encouragements ni même de nouvelles de leur gouvernement. Rattachée à la Présidence du Conseil, le SSPP veut établir un plan général d'action, répartir les missions entre les divers organismes pouvant agir, fixer les thèmes, travailler dans les deux provinces du Nord. Le ser-

vice de l'Information Nationale reçoit la tâche de faire la propagande chez les fonctionnaires, les religieux, la population des villes ; l'armée, celle de faire le même travail dans l'armée, chez les instituteurs et la jeunesse. Les bureaux propres du SSPP, en plus de la tâche générale de fixer les objectifs et de donner les thèmes et méthodes, prennent à leur charge propre l'action rurale, celle sur les zones-bases, sur les provinces du Nord et sur le NLHS lui-même. Ne pouvant imiter la technique adverse[7], le SSPP met en place des propagandistes aux divers échelons administratifs, des cellules de coordination locales, des équipes mobiles chargées de l'aide rurale, de tournées médicales, de représentations théâtrales. Trois mille agents de propagande, après un court stage sont mis en place en fin octobre. Parallèlement à cette implantation qui se veut permanente, des équipes mobiles formées d'évadés de Samneua ou d'anciens Pathet Lao parcourent les campagnes racontant ce qu'ils ont vu dans le Nord et la façon dont les Pathet Lao tournent les promesses faites dans leurs séances de propagande. Ils décrivent aussi la présence constante des Vietminh.

Des brochures, plus d'un million de tracts, 140 000 affiches, des émissions quotidiennes à la radio, l'exploitation intensive des fêtes locales, la célébration le 17 octobre du souvenir des premiers assassinats PL à Samneua, tout est mis en œuvre pour qu'un choc psychologique soit asséné sur l'ensemble du Royaume. Les thèmes, d'abord appliqués essentiellement aux élections, sont modifiés en décembre. Ils portent maintenant sur l'indépendance acquise et totale du Royaume, sur le danger vietnamien, sur la comparaison entre la vie en « zone libre » et celle en zone NLHS, sur les réalisations du gouvernement royal.

Parallèlement à cet effort de masse, un travail continu est exercé à l'intérieur des zones-bases NLHS par des équipes spécialisées, formées d'anciens UCPL. Le résultat le plus intéressant se manifeste par les votes massifs en faveur du gouvernement, obtenus lors du scrutin de décembre alors que les cadres NLHS avaient prôné l'abstention. Dans les provinces de Vientiane, de Thakhek, de Saravane, des succès nets sont enregistrés contre certaines zones-bases.

En deux mois, l'opinion publique a été remuée.

Mais, rassuré par le résultat des élections, le gouvernement coupe les crédits du SSPP et fait retirer la plupart des propagandistes mis en place en fin octobre. Il ne reste qu'un substratum général, des tracts, des affiches, des brochures, quelques équipes mobiles, mais plus de présence permanente.

Seule continue de fonctionner activement l'action entreprise dans les deux provinces du Nord, souvent en dépit de la mauvaise volonté d'une Armée Nationale jalouse de ce qu'elle considère comme un fief et dont les chefs commencent déjà à nourrir de vastes ambitions politiques ou financières en profitant de l'aide américaine.

Le SSPP installe près de Vientiane un poste émetteur destiné à être

écouté dans les provinces de Phongsaly et Samneua. Par suite de mauvaise entente avec l'armée, seule l'action sur Samneua est entreprise. Ce poste émet en plusieurs langues pour les minorités, ne faisant ainsi que suivre l'exemple donné par Radio-Hanoï. Des petits postes récepteurs sont parachutés ou infiltrés à l'intérieur de la province et cachés dans les cabanes de rizières, où les affiliés peuvent venir prendre les émissions, en tirer des thèmes de propagande et des instructions. Les premières émissions de la station sont effectuées le 20 décembre. Le SSPP fait dropper également du riz, du sel, du lait, du pétrole. Six régions à l'intérieur de la province disposent d'une infrastructure clandestine.

En fin d'année 1955, cette organisation se targue d'avoir provoqué environ trois cents désertions chez les NLHS, d'avoir organisé plusieurs manifestations contre les Pathet Lao, et d'avoir ainsi fortement contribué au mécontentement anti-NLHS dans des zones de plus en plus importantes.

Parallèlement à cette action le SSPP a tenté de mettre fin à la provocante propagande faite directement par les Américains, au nom du gouvernement royal, mais sans le consulter ni l'informer. Depuis le cessez-le-feu, les services des États-Unis, jusqu'ici discrets, s'installent en force au Laos et, pénétrés de leur supériorité, commencent leur action schématique contre le communisme, avec une maladresse qui favorise les agents du NLHS.

Tout au cours du conflit indochinois, et tout en accordant une aide importante à la France et aux États d'Indochine, les préoccupations américaines avaient été de favoriser l'avènement de nations indépendantes, débarrassées de toute séquelle colonialiste. Pour prévenir la main-mise communiste, il fallait encourager toutes les concessions françaises aux « aspirations du peuple indochinois ». Les États-Unis avaient reconnu le Laos le 7 février 1950. Le 23 décembre 1950, le Laos avait été associé à un traité quadripartite par lequel les États-Unis, par le canal du commandement français en Indochine, accordaient une aide militaire aux États Associés. Un général américain était venu remettre symboliquement des fusils à l'Armée Nationale. Un chargé d'affaires, accompagné de quelques agents de l'USIS et de la C.I.A., s'était installé en 1953 à Vientiane. Un certain nombre de missionnaires protestants étaient arrivés dans les provinces de Luang-Prabang et de Sayabouri. Le 9 septembre 1951, un accord avait été signé avec le gouvernement royal, alors présidé par Phoui Sananikone, pour accorder une aide économique au Laos, notamment en matière de reconstruction et de remise en état de l'infrastructure économique. Mais jusqu'aux Accords de Genève, la présence américaine au Laos était restée discrète et, somme toute, sans influence politique locale.

Les États-Unis ont participé à la Conférence convoquée à Genève pour mettre fin aux hostilités en Indochine. Avant l'ouverture, le State Department avait fait connaître aux Britanniques, co-présidents, qu'un certain nombre de garanties minima devaient être données pour que les États-Unis acceptassent de s'associer aux décisions prises. Ces garanties étaient nombreuses : évacuation des troupes Vietminh hors du Laos et du Cambodge, maintien de l'intégrité territoriale de ces deux États, maintien au moins de la moitié Sud du Vietnam en dehors de l'emprise nord vietnamienne, droit pour le Laos, le Cambodge et la partie « libre » du Vietnam de conserver des forces de sécurité, de les armer, de disposer de techniciens étrangers. Les États-Unis souhaitaient également que la réunification pacifique de tout le Vietnam soit envisagée en prenant garde de ne pas favoriser politiquement le Vietnam du Nord, que des

transferts d'habitants désireux de ne pas vivre en régime communiste soient prévus, enfin qu'un système international efficace de contrôle et de surveillance des dispositions des accords soit créé.

Ces garanties furent données. Cependant les États-Unis, tout en étant préoccupés de stopper l'expansion communiste dans l'Asie du Sud-Est, ne voulaient pas risquer d'être entraînés dans une guerre terrestre. D'autre part, les chefs du State Department, craignant maintenant que les élections prévues au Vietnam pour 1956 ne tournent à l'avantage d'Hô Chi Minh, et ayant envisagé une série de mesures pour empêcher le déferlement de la « marée rouge », ne voulaient pas être liés par des accords internationaux. Aussi les représentants américains à Genève refusèrent-ils de souscrire à la Déclaration Finale de la Conférence. Les Sud Vietnamiens suivant leur exemple, en tireront profit, plus tard, pour déclarer n'avoir pas signé les Accords et donc n'être pas liés par eux. Ce qu'ils n'ont pas signé, c'est la Déclaration Finale, que personne n'a signé d'ailleurs, parce qu'elle s'est bornée à prendre acte des documents paraphés par les commandements respectifs des deux camps en présence et des proclamations faites par les gouvernements lao et khmer sur des problèmes de politique intérieure ou extérieure. Le Sud-Vietnam n'a pas eu de déclaration à faire, pas plus que le Nord, leur problème étant différent de celui des deux autres États.

Le représentant américain a remis cependant un texte dans lequel il déclare prendre note de toutes les clauses de la Déclaration Finale, sauf celle prévoyant des réunions des participants à la demande de la Commission de Contrôle en vue de faire respecter les Accords. En même temps les États-Unis s'engageaient à ne pas utiliser la menace ou la force pour empêcher le fonctionnement des divers agréments signés. C'était une prise de position nette, contredite deux jours après par le chef du State Department lui-même, Foster Dulles, déclarant que les États-Unis n'ayant pas été belligérants de la guerre d'Indochine et n'étant soumis à aucune des obligations définies à Genève, ne pouvaient se sentir concernés par les résultats. Les jours suivants, d'autres diplomates répétèrent que l'Amérique ne se sentait pas liée par des accords qu'elle n'avait pas signés et prétendirent que les accords signés entre les U.S.A. et le Laos en 1950 et en 1951, portant sur l'aide économique et l'aide militaire n'étaient pas annulés, pas plus que ne l'était le Traité d'Amitié et d'Association Franco-Lao.

Se figurant que la marée rouge chinoise était prête à déferler sur le Sud-Est-Asiatique, le State Department, dès la signature des Accords de Genève, s'était mis à préparer un pacte de défense du Sud-Est Asiatique, dans lequel il voulait inclure le Laos, le Cambodge et le Sud-Vietnam. Ce pacte (South East Asia Treaty Organisation) est signé fin 1954 à Manille par l'Australie, la Grande-Bretagne, la France, la Nouvelle Zélande, le Pakistan, les Philippines, la Thaïlande et les États-Unis. Un protocole annexe précise que les mesures économiques et militaires prévues au

traité pourront être appliquées au Laos, au Cambodge et au Sud-Vietnam. Le gouvernement des États-Unis déclare officiellement que le traité ne s'applique automatiquement que dans le cas d'une agression communiste. Ces explications et les commentaires des diplomates américains montrent que ceux-ci visent avant tout l'arrêt d'une expansion de la Chine que l'on accuse de tous les troubles existants dans le Sud-Est Asiatique. Vis-à-vis du Laos, l'attitude américaine est donc de bloquer toute avance du Pathet Lao, considéré comme un mouvement entièrement communiste, et aux ordres absolus du Vietnam du Nord, et, par là même, partie de la marée rouge qu'il s'agit d'endiguer.

Un représentant de l'ambassade américaine déclare même le 28 janvier à un haut fonctionnaire lao, Ourot Souvannavong, que l'aide américaine cesserait le jour où il y aurait des ministres NLHS. Les États-Unis pour atteindre leur objectif portent leur effort sur le développement de l'armée et de la police. De quelques centaines d'hommes bien entraînés, la police va passer brutalement à 4 000. Elle va, en fin 1955, disposer de plus de cent véhicules au lieu d'une dizaine. Les nouvelles recrues, pour gagner du temps, sont formées en Thaïlande. On bâtit une organisation démesurée qui ne tient aucun compte des problèmes locaux, géographiques ou techniques ou des possibilités réelles d'encadrement. La mission technique américaine qui s'occupe de la police, droit venue de Kansas City, de l'Université de Michigan (M.S.U.) et de camps de parachutistes de l'armée, ne prend pas même le soin élémentaire de lire les Codes Pénal ou de Procédure Lao. Ce qu'on veut créer, c'est une police de combat entièrement et uniquement chargée de lutter contre le communisme. Ce que la police devra faire, c'est du renseignement, de la propagande, de la guérilla, du combat, du sabotage contre les Pathet Lao, les Vietminh et tout parti ou mouvement qui sera décrété communiste. Les États-Unis fourniront aide technique, entraînement, équipement, conseillers avec un budget annuel de 200 000 US $ pour le personnel et 106 000 US $ pour l'équipement. Au 1er janvier 1956, toutes les dépenses de la police sont entièrement prises en charge par les États-Unis. La réorganisation se poursuit difficilement à cause de l'augmentation soudaine des effectifs, d'un encadrement insuffisant et des nouvelles structures hâtivement bâties et mal adaptées au pays et aux réels problèmes. Faute de personnel, les officiers qui se donnent rapidement du galon cumulent les postes, se disputent les véhicules et les attributions et ambitionnent de créer une police à l'image de celle de Phao Siryanondh au Thailande, qui concurrence l'armée. La population, elle, appelle déjà sa police « les soldats américains ».

De 1955 à 1963, cent cinquante trois millions de dollars seront consacrés à l'Armée Nationale Lao, sur un budget général d'aide au Laos atteignant 481 millions[8]. Des militaires camouflés au sein de l'U.S.O.M. (U.S. Opérations Mission) sont chargés de l'exécution des plans, très discrètement d'abord parce qu'il y a toujours une Mission Militaire Française qui fournit des conseillers et des instructeurs.

L'U.S.O.M. s'installe à Vientiane le 1er janvier 1955. Des bureaux correspondants aux services du gouvernement lao commencent à aligner des projets. Peu à peu, cette organisation deviendra un quasi-gouvernement parallèle traitant directement avec ses homologues lao. Dans un souci d'efficacité, elle fera naître de nouveaux organismes lao qui, tout en étant théoriquement sous le contrôle du gouvernement royal, s'en affranchiront en pratique.

En cette année 1955, c'est surtout dans le domaine de la propagande que l'effort américain est visible. Elle est essentiellement dirigée contre « les communistes », c'est-à-dire, au Laos, contre le Neo Lao Hak Sat. L'U.S. Information Service, bien étoffé en personnel, mène une campagne indépendante du gouvernement, mais en son nom. Il produit des tracts, des brochures, bâtit des stands de propagande, prépare des films, finance ou lance des journaux, comme celui des bonzes, mais son action sans nuances, aveuglément anti-communiste, son ignorance complète du pays le rendent plus dangereux qu'utile. La propension américaine à tout juger par les normes de l'« american way of life », la répétition incessante de la supériorité des États-Unis, l'utilisation de Thaïlandais pour la rédaction de ses textes, son indépendance à l'égard des autorités lao mènent à l'encontre du but cherché. Les propagandistes Pathet Lao ont beau jeu de démontrer l'envahissement étranger, ses interférences, sa morgue. A quelqu'un qui fait remarquer combien la présence de Thaïlandais au sein de la police est néfaste, un conseiller américain répond : « Nous sommes là pour être efficaces. L'U.S.I.S. expliquera ».

Pour l'U.S.I.S. tout ce qui a été fait auparavant au Laos est d'essence colonialiste et à rejeter.

Techniquement, l'U.S.I.S. ne connait que la propagande écrite, alors que bien des ethnies ne lisent pas le lao.

Partout son action est signée : « Don des États-Unis d'Amérique ». Cette étiquette retrouvée sur les dispensaires, les films, les autos, les sacs de riz est une aubaine pour les propagandistes Pathet Lao. Elle démontre concrètement l'invasion américaine. Chaque jour, à Radio-Vientiane que les puissances du plan de Colombo modernisent dans le but de lutter contre le communisme, dans le bulletin *Lao-Presse*, l'U.S.I.S. fait diffuser ses communiqués et sa signature.

L'U.S.I.S. lance des cours d'anglais, prépare des stages à l'étranger. Elle mène parfois autant la lutte contre l'influence française que contre le Pathet Lao. L'U.S.O.M. proteste même parce que le gouvernement Lao veut envoyer des élèves policiers en France, alors que c'est l'aide U.S. qui paie la police.

A la création du SSPP, l'U.S.I.S. tente de mettre la main sur cet organisme. Son directeur, Chao Sisouk, réussit non seulement à empêcher cette opération, mais à obtenir que la propagande américaine ne s'exerçat plus indépendamment du gouvernement, mais dans un cadre général et sous le contrôle des autorités lao. En septembre 1955, le Pre-

mier Ministre donne l'ordre au Service de l'Information Nationale, à l'agence Lao-Presse et au Service d'Information des Forces Armées de supprimer toute mention des activités américaines au Laos.

L'ignorance américaine favorise aussi la thailandisation du Laos. La Thailande, membre du S.E.A.T.O., souhaite une présence armée américaine sur son sol ou tout au moins très proche. Les Américains trouvent à Bangkok des militaires prêts à bâtir des forces anti-communistes, à abriter des bases-arrières, à se porter volontaires pour aller, si besoin est, au secours d'un Laos menacé par la marée communiste. Mais les Thailandais jugent le sérieux des engagements américains à l'énergie que ceux-ci déploient au Laos. L'Amérique, fort souvent, est donc portée à exagérer ses efforts dans le Royaume pour plaire à Bangkok, qui réussit à convaincre les Américains que la similitude de race, de langage, de coutumes, de religion, parallèlement au développement supérieur de la Thaïlande, doit faire des Thailandais des « grands frères » et les conseillers naturels des Laotiens. Croyant qu'avec des Asiatiques il faut travailler par l'intermédiaire d'Asiatiques, s'abandonnant à cette facilité de procédure, les Américains renchérissent même, sans se soucier de savoir ce qu'en pensent les Lao. Désormais, dans leur optique, c'est en employant des interprètes et des techniciens thailandais, en favorisant les relations lao-thai, en bâtissant une économie lao basée sur les transports thailandais, que l'on pourra travailler au Laos et s'y opposer à la « marée rouge ». Si, effectivement, il y a des points communs dans la civilisation, les coutumes ou la religion des Lao et des Thaïlandais, il y a aussi une profonde méfiance des Lao envers Bangkok. On n'a pas oublié, sur la rive gauche du Mékong, le pillage de Vientiane en 1778, l'enlèvement des Bouddhas Protecteurs Phra Bang et Phra Kéo, les entreprises de 1826 ou 1828, la mort du Roi Chao Anou à Bangkok, les razzias de populations. « Écoutez les Thailandais et votre maison flambera » est un de ces vieux dictons lao que les mères continuent d'enseigner à leurs enfants[9]. L'expression « bèp thai » (méthode thai) est, au Laos, une indication de réprobation. Les Lao n'aiment rien moins qu'être l'objet de la sollicitude paternaliste d'un « grand frère » asiatique, proche de lui peut-être, mais qu'il ne considère absolument pas comme supérieur. Mais, tout cela, les Américains l'ignorent ou veulent l'ignorer. Dans leurs schémas en deux couleurs, sans nuances, le Laos doit être apparié avec la Thaïlande. Il faut dire qu'ils trouvent des oreilles attentives, surtout chez certains hommes du Sud comme Katay qui a noué de solides amitiés en Thailande pendant son exil de 1946 à 1949, certains parents du Prince Boun Oum qui entretiennent des rapports étroits avec des personnalités thaïlandaises, l'armée et la police lao qui regardent souvent avec envie la richesse et le pouvoir de leurs collègues d'outre-Mékong.

En janvier 1955, une mission d'amitié conduite par le Prince Boun Oum va en Thaïlande. Les Thailandais répondent en envoyant leur ministre de l'Intérieur accompagné de dix-sept personnalités dont plu-

sieurs généraux et amiraux, le 4 février. Au cours de cette tournée de dix jours, les Thaïlandais insistent sur les similarités culturelles et linguistiques des deux « nations-sœurs » et soulignent l'intérêt de s'épauler mutuellement. C'est le début d'une campagne d'influence au Laos. Ce même mois, cinquante-cinq chefs de pagodes bouddhistes se réunissent à Oubon sur une invitation du gouvernement thai et décident d'accorder au Laos une aide religieuse, sous forme d'envoi de missionnaires et d'organisation de stages. L'objectif est défini : empêcher les bonzes lao de devenir communistes, leur prêcher l'union des Lao et des Thailandais[10].

Les Américains envoient de plus en plus de policiers en stage à l'École de Police de Bangkok, à l'instruction paramilitaire de Khorat, aux cours de propagande. A partir de novembre 1955, les nouvelles recrues de la police, par centaines, sont directement envoyées faire leurs classes en Thailande. Désormais, à la police, le « drill » est thai.

Les visites et les échanges officiels continuent. Le 20 juillet, le Prince Savang et le Premier Ministre effectuent une visite de cinq jours en Thaïlande. Le 8 août, le Ministre des Affaires Économiques de Bangkok remet à Vientiane un cadeau de 500 tonnes de riz. Le 1er février 1956, c'est au tour du chef d'État-Major thai de venir au Laos.

Les villes du bord du Mékong se mettent à la mode thailandaise. Toutes les maisons ont des portraits du Roi Bhumibol dont la police n'a pas osé interdire la vente. Certains magasins portent maintenant des enseignes en thaïlandais. On ne refuse rien à l'ambassade thai. Les cinémas n'affichent que des films thailandais parlant thai. Des policiers thailandais s'approprient le droit de venir perquisitionner à Vientiane.

Le 3 juin, la signature d'un accord commercial et la constitution le 1er août d'une Société Lao-Thaï avec Katay comme directeur font miroiter d'intéressants bénéfices à ceux qui en sont membres et qui monopolisent les licences d'importations. La presse thai reproduit largement une déclaration du ministre Ngon Sananikone : « Le Laos considère la Thaïlande comme un pays frère et, si le Laos est envahi de l'extérieur, il demandera l'aide de la Thaïlande qui ne lui sera certainement pas refusée ». Le 21 août, une ligne aérienne Vientiane-Bangkok est inaugurée, multipliant encore les échanges. Le 14 décembre, le Haut-Commandement de l'A.N.L. reçoit l'autorisation de prendre des contacts avec son homologue de Bangkok, en vue d'étudier une éventuelle aide militaire siamoise contre le Pathet Lao.

Les influences américaine et thailandaise tombent dans la vallée du Mékong sur un terrain déjà préparé. Après Genève, comme fatigué de l'effort accompli en 1953, le Laos s'est laissé aller à l'indifférence. La guerre étant finie, on n'éprouve plus le besoin de travailler. L'autorité se relâche, les problèmes de familles et de clans prennent de nouveau le pas sur l'intérêt général, alors que, par suite du traité franco-lao, le Royaume est maintenant totalement indépendant et maître de ses destinées. L'admission du Laos à l'O.N.U., le 15 décembre 1955, renforce encore le sen-

timent que l'objectif est atteint et qu'il n'y a plus qu'à se laisser vivre. L'intervention directe américaine dans les affaires de l'État, par l'intermédiaire de l'aide financière et technique, la corruption qu'elle provoque chez les responsables de la répartition de cette aide, le jeu thailandais contribuent à dégrader l'appareil administratif et politique lao, à encourager l'esprit de facilité et de renoncement, à élargir les failles de l'édifice.

Les jeux d'argent sont plus en faveur que jamais et sont pratiqués par des milieux, comme l'armée, qui en étaient jusqu'ici plus ou moins écartés. En devenant Premier Ministre, Katay avait promis de les supprimer, tout au moins de réformer les réglementations en vigueur. La situation est maintenant pire qu'avant. Partout, on joue, partout on organise des fêtes payantes et des tripôts. Pour gagner plus, des villages viennent organiser leurs « boun »[11] dans la capitale. Des autorisations de jeux d'argent sont délivrées à plusieur pagodes. Des députés interviennent en faveur des tenanciers, au mépris des lois votées par eux-mêmes. Les classes dirigeantes, celles qui ont de plus en plus d'argent par suite de l'aide américaine, dépensent des sommes extravagantes chaque soir : certains perdent, par nuit, deux fois le traitement mensuel d'un fonctionnaire.

La corruption augmente. Les riches sont de plus en plus riches, car ils prélèvent leur part de la répartition de l'aide américaine ou acceptent des pots de vins ou des commissions. Des prêts sont accordés à de hauts fonctionnaires qui n'en ont pas besoin, mais qui les font fructifier. Les demandes de licences d'importation, liées à l'aide américaine, sont examinées sommairement et les autorisations vont toujours aux mêmes, moins de cinquante personnes en tout. L'abîme entre les riches et les petits fonctionnaires, a fortiori, les villageois, se creuse. Cette situation fait évidemment le jeu des propagandistes du Pathet Lao. Les prêts à l'élevage ou à la reconstruction aboutissent chez les trafiquants chinois. Les avances consenties pour des importations servent à la spéculation. Les prix augmentent. Une boîte de lait condensé se vend maintenant 110 kips. L'argent du gouvernement aboutit dans les poches privées. L'utilisation de l'aide américaine pour les bénéfices personnels se fait de plusieurs façons. Un moyen simple est de céder les dollars attribués pour les voyages ou missions à l'étranger au prix du marché noir, c'est-à-dire au double du prix en kips. Un autre système consiste à demander une licence d'importation pour une quantité donnée de matériel et de n'en importer qu'une partie au Laos, le reste étant soit vendu en Thailande à meilleur prix soit non acheté. Pour tromper les douaniers qui ne se laisseraient pas corrompre, on n'hésite pas à faire repasser devant la douane le même chargement qui repart le soir sur la Thailande et ce, jusqu'à ce que la totalité de la marchandise déclarée soit ainsi fictivement introduite au Laos. Mais la méthode la plus rémunératrice consiste à demander une licence d'importation sur facture «pro forma» au prix largement majoré, à verser la contre-partie en kips au prix officiel, à importer les

marchandises et à empocher les dollars restant qu'on peut revendre, au double, au marché noir. Une série d'opérations de changes effectuées à Hong Kong et à Bangkok permet même de tripler la somme déboursée au départ.

Il y a un relâchement général de l'autorité, un recours permanent à la facilité. « Le désordre s'est installé partout, la justice est incompétente, les ministres veulent des fêtes, les fonctionnaires n'ont plus d'autorité. L'armée ne fait rien »[12].

Devant cet état de choses, il y a un mécontentement populaire certain, atteignant aussi les soldats et les petits fonctionnaires. Les unités militaires qui sont en brousse sont les plus touchées : on s'y plaint du retard des soldes et des allocations ainsi que d'injustices qui existeraient dans l'attribution des récompenses ou l'avancement.

24/VII
ห้ามจำหน่าย

LES ÉLECTIONS DE DÉCEMBRE 1955

C'est dans cette atmosphère de dégradation de l'autorité et de relâchement général que se sont faits les préparatifs pour les élections législatives. Le Congrès National réuni le 9 juin décide le 10, par 31 voix pour, 4 contre et 4 abstentions, de proroger le mandat des députés et de tenir les élections en décembre 1955, malgré l'avis du Conseil du Roi et le désir personnel du Roi. Bien que Phoui Sananikone et Katay se soient officiellement mis d'accord pour constituer un front uni afin de ne présenter qu'un minimum de candidats face à l'opposition et spécialement au Pathet Lao, si celui-ci participe aux élections, le clan Katay est bien décidé à lutter d'abord pour lui. La police, tenue par des partisans de Katay, se prépare à jouer son rôle dans les élections. Certains candidats reçoivent de l'argent directement des Américains, d'autres se procurent des bulletins de vote en blanc directement sortis d'une imprimerie de Bangkok. Le 24 décembre, des tracts dirigés contre Phoui Sananikone sont répandus à Vientiane, l'accusant d'avoir fait assassiner le ministre Kou Voravong en 1954.

Les élections se déroulent le 25 sans troubles et sans la participation du Pathet Lao[13]. Ses agents ont fait voter pour le parti Union Nationale de Bong Souvannavong. Les résultats définitifs sont connus le 6 janvier 1956 : les Progressistes obtiennent 22 à 25 sièges, les Indépendants 7 à 11, l'imprécision venant du fait que certains élus ne savent pas qui ils vont rallier. L'opposition n'obtient que 6 députés (4 au parti Démocrate et 2 à l'Union Nationale).

Pendant que Inpeng Suryadhay, Directeur de l'Information Nationale, préconise une nouvelle politique « réaliste et anti-communiste », acceptant davantage l'influence américaine au détriment de l'influence française et réclamant l'aide des autres pays asiatiques, un nouveau parti se crée le 8 février 1956, le Parti « Sintham » (Justice), dirigé par Thammala Souvannavong, Somchan Phathammavong, Maha Bouddi, Asa Viravong, aidés de Bong Souvannavong et recrutant parmi les mécontents. Il n'a aucune influence sur les négociations qui se déroulent en vue de la formation d'un nouveau gouvernement. Dès l'ouverture de la session de la Chambre le 12 février, il apparaît que les luttes de clans vont être particulièrement vives. Pheng Phong Savan est élu Président par 22 voix contre 13 à Phoui Sananikone. Katay, qui a démissionné le 15 est chargé, le 16, des consultations rituelles. Son intention est de former un cabinet entièrement progressiste, mais Phoui s'allie aux Démocrates. De son côté Leuam Insixiengmay rallie les anciens résistants de 1945 et une dizaine de députés sont à vendre au plus offrant. Comme 90 % des élus désirent un poste ministériel, Katay se rend compte qu'il ne lui est pas

possible d'atteindre son objectif. Le 20, il présente un Cabinet comprenant des représentants de toutes les tendances. Au vote secret du 22, décidé malgré lui, il ne recueille que 22 voix, chiffre inférieur aux 2/3 exigés. Dans la nuit, des graffitti hostiles à Katay sont inscrits sur les murs de la capitale.

Le 26, Souvanna Phouma accepte de procéder à des consultations, malgré l'hostilité des partisans de Katay, membres cependant du même parti que lui. Il présente un Cabinet le 28, formé également de représentants de toutes les tendances politiques. Le 29, par suite du vote négatif de Phoui et d'un certain nombre de progressistes du clan Katay, il ne recueille que 22 voix. Le 1er mars, le Roi demande à Phoui Sananikone de former le gouvernement. Katay donne son accord au Président pressenti, mais donne l'ordre à ses fidèles de voter contre et le 5, Phoui renonce. Katay, de nouveau désigné, se trouve alors le même jour, en butte à une soudaine coalition. Phoui et Bong forment « l'Union Lao pour le Salut Public ». Sept députés, partisans de Phoui y adhèrent ainsi que cinq membres de l'opposition[14]. Les buts de cette union sont la défense des institutions démocratiques et la lutte contre toute tentative de pouvoir totalitaire ou personnel, la recherche et le maintien de la paix dans l'indépendance et la neutralité, l'assainissement de l'action gouvernementale et administrative. L'Union défendra la monarchie et fera du règlement du problème Pathet Lao sa première préoccupation. Le Comité Central de coordination comprend un Président (Bong Souvannavong), un Vice-Président (Phoui Sananikone), deux membres et plusieurs secrétaires. C'est évidemment une manœuvre dirigée contre Katay, car il faut au moins 25 voix favorables pour investir un Cabinet et il n'y a que 39 députés, dont un absent. Katay menace de faire dissoudre la Chambre, puis, le 7, offre une participation au Cabinet sur une base proportionnelle à tous les partis. Mais le 9, les Démocrates se joignent à l'entente Bong-Phoui. Des rumeurs circulent accusant Katay de vouloir renverser le Roi, de le remplacer par Boun Oum ou de proclamer la République. Le 11, les Démocrates font savoir qu'ils ont rejoint le groupe Bong, mais non le groupe Phoui et qu'ils ne veulent pas d'Indépendants dans le Cabinet, pas plus qu'ils ne veulent de Progressistes ! Katay essaie, en vain, de détacher Phoui de cette curieuse coalition.

Finalement, Souvanna Phouma, de nouveau pressenti parvient le 20 mars à obtenir l'investiture par 33 voix contre 1 (Bong), deux députés étant absents (Kinim et Phan) et deux s'étant abstenus (Champa et Maha Kou).

Souvanna détient les portefeuilles des Affaires Étrangères, de la Défense Nationale, de l'Information. Il est assisté de deux Secrétaires d'État, Bouasy et Thong Southivongnorath. Katay est Ministre d'État. Nhouy Abhay est chargé de l'Intérieur et de la Prévoyance Sociale avec Tiao Somsanith comme Secrétaire d'État. Leuam Insixiengmay a l'Économie, le Plan, les Finances ; il est aidé par Nouphat Chounramany et

Chao Nith Nokham. Ngon Sananikone a l'Education. Oun Heuan, la Justice et les Cultes (secrétaire d'État, Nou Ing). Les Travaux Publics et les Transports vont au docteur Thongdy, les P.T.T. à Chao Souk Bouavong, la Santé, la Construction et l'Urbanisme au docteur Oudom Souvannavong.

REPRISE ET CONCLUSION DES POURPARLERS AVEC LE PATHET LAO

Souvanna Phouma est décidé à donner la priorité au problème Neo Lao Hak Sat et à parvenir à un accord[15]. Il trouve chez ses interlocuteurs une volonté égale d'aboutir, mais aussi la détermination d'obtenir de réelles garanties de sécurité pour eux mêmes et leur parti, ainsi que l'établissement d'élections complémentaires.

Pendant que se renouent les contacts et que s'échangent les notes, avec l'aide active de la Commission Internationale, le Laos noue davantage de contacts avec l'extérieur : nomination d'ambassadeurs en Inde et en Birmanie, voyage du Roi en Thaïlande (juillet 1956), voyage d'une délégation présidée par Ngon Sananikone à Bangkok, conclusion d'un accord de paiement avec le Cambodge (2 août). Une agence de la Banque de Tokyo s'installe à Vientiane. La Compagnie commerciale Lao-Japon tente de développer son activité. La Banque Mitsui prend un intérêt direct à la Banque Lao Vieng de Phoui Sananikone quand celle-ci, créée à partir de capitaux thai et surtout chinois, se voit acculée à la faillite à la suite d'opérations hasardeuses. L'argent américain continue de servir aux intérêts particuliers. Il touche chaque jour davantage les officiers d'une armée dont on vient de porter les effectifs à 25 000 hommes (janvier 1956).

Le 1er mai 1956, le journal *Sintham* publie de violents articles contre le Prince Héritier et contre le Premier Ministre. La police et l'armée recueillent des renseignements selon lesquels les dirigeants du parti Sintham se sont entendus avec l'ancienne bande Bounkhong-Saysamone de 1954 et se préparent à tenter de renverser le gouvernement par la force. Le 4 mai, certains de ses membres (Somchanh Pathammavong, Maha Boutdy) sont arrêtés.

Le Prince Souphanouvong arrive à Vientiane le 31 juillet 1956 pour participer aux négociations qui débutent le 1er août. La délégation du gouvernement royal est présidée par le Prince Souvanna Phouma[16].

Le 5 août, une Déclaration Commune est signée. Dans ce texte, les deux parties déclarent s'être accordées sur les points suivants : 1) En matière de politique étrangère le Laos suivra la voie de la paix et de la neutralité, pratiquera les cinq principes de co-existence politique du Pandit Nehru, entretiendra de bonnes relations avec tous les pays, particulièrement avec ses voisins, n'adhérera à aucune alliance militaire, n'autorisera aucun pays à établir des bases militaires sur son territoire, sauf celles prévues par les Accords de Genève. 2) Un cessez-le-feu sera réalisé. 3) Le gouvernement royal garantira de nouveau solennellement les droits et libertés démocratiques, se déclarera favorable au droit de vote

et à l'éligibilité des citoyens des deux sexes, confirmera la suppression de tous les systèmes inspirés du servage et hérités de l'ancien régime colonialiste. 4) Les organisations politiques Pathet Lao pourront exercer leurs activités dans le cadre d'un parti politique. 5) L'administration des provinces de Sam Neua et Phong Saly sera placée sous l'autorité supérieure du gouvernement royal et organisée comme dans les autres provinces. 6) Les troupes Pathet Lao seront placées sous le Haut Commandement du gouvernement royal et organisées comme celles de l'Armée Nationale. 7) Deux Commissions mixtes, une politique, une militaire, sont nommées pour étudier les questions pratiques d'application.

La Commission Politique aura pour principal rôle de préparer l'intégration de l'administration P.L. des deux provinces dans l'administration royale. La Commission Militaire aura pour mission d'intégrer les UCPL dans l'Armée Nationale.

Le 10 août 1956, une nouvelle Déclaration Commune Finale fait état de l'accord enregistré entre les deux délégations sur les points suivants : 1) Des élections complémentaires seront organisées dans tout le Royaume afin d'augmenter le nombre des députés. 2) Un Gouvernement d'Union Nationale sera formé avec la participation de représentants du Pathet Lao.

La formation d'un gouvernement d'Union Nationale a été combattue fortement par l'ambassade américaine jusqu'à la dernière minute. Le Prince Souvanna Phouma y fait discrètement allusion au cours de l'allocution qu'il prononce au déjeuner du 11 août :

« Quelques uns de nos amis ont éprouvé, éprouvent peut-être encore des doutes désintéressés sur le sens et les conséquences des conversations... les pourparlers qui s'achèvent répondaient à un impératif catégorique national : réaliser la définitive unité et la pleine indépendance du Royaume par la réconciliation de tous les Lao... (La) confiance que je demande à mes compatriotes, je la demande aussi à nos amis de l'extérieur ... Représentants des grands pays démocratiques rassemblés autour de cette table, dites-moi s'il est un peuple sur la terre qui, devant la nécessité de faire son unité, n'aurait pas imposé le silence aux voix de la division... L'unité du peuple Lao ne saurait donc surprendre ni inquiéter personne »[17].

Souvanna Phouma, optimiste, pense que dans deux mois tout sera réglé et il part alors pour un voyage en Chine et au Nord-Vietnam.

Dans une Déclaration Commune signée à Pékin, le Prince affirme le désir du Laos de poursuivre une politique de paix et de neutralité, de ne pas adhérer à des alliances militaires et de ne pas tolérer la constitution de bases militaires étrangères sur son territoire autres que celles prévues par les Accords de Genève. Une déclaration identique est publiée à Hanoï.

Les commissions mixtes poursuivent leurs travaux et le 28 décembre, pendant que le Congrès National revise la Constitution, un commu-

niqué commun du Prince Souvanna et du Prince Souphanouvong constate l'accord des deux parties sur la formation, avant les élections complémentaires, d'un gouvernement d'Union Nationale, comprenant des représentants du Pathet Lao, sur la substitution au Pathet Lao d'un parti politique, et sur la mise effective des provinces de Phongsaly et de Samneua sous l'autorité pleine et entière du gouvernement royal.

Depuis 5 mois, plusieurs accords de détail ont été signés par les commissions mixtes : le 31 octobre 1956, sur la cessation des actes hostiles ; le 2 novembre 1956, sur la réalisation de la politique de paix et de neutralité ; le 24 décembre, sur les mesures de garantie des droits civiques ; le 21 février 1957, sur la loi électorale. Deux autres accords sont en passe de devoir être signés rapidement, sur la garantie des libertés démocratiques du peuple et sur le programme politique du gouvernement d'Union Nationale.

La déclaration commune du 28 décembre effraie la Cour qui pense voir dans la nomination de deux ministres PL la possibilité pour le NLHS de déclencher des crises politiques en démissionnant. Aussi, le Conseil des Ministres du 21 janvier, estimant, comme la Cour, que les Pathet Lao ont reçu des assurances concrètes en échange de simples promesses, décide de demander au Prince Souphanouvong une déclaration écrite par laquelle il s'engagera à placer effectivement les provinces sous le contrôle du gouvernement royal, à dissoudre son mouvement et à intégrer ses fonctionnaires avant ou au moment précis où les deux ministres PL seront admis dans le Cabinet élargi.

Les Américains suivent de très près les discussions et ne cachent pas leur inquiétude de voir les Pathet Lao accéder à des positions clefs dans le gouvernement ou prendre une influence exagérée dans la vie politique du pays. Leurs interférences, leurs conversations, irritent le Président du Conseil qui estime devoir mettre les choses au point. Par une note du 22 février 1957, il demande à la France, à la Grande Bretagne et aux États-Unis une déclaration commune de soutien à sa politique. Ce texte remis au gouvernement royal le 16 avril, identique pour les trois pays, fait état de leur appui sans réserve accordé au gouvernement royal dans les négociations ayant pour but l'autorité complète de ce gouvernement royal sur la totalité de son territoire et la réunification du pays. Probablement sur l'insistance américaine, un paragraphe déclare que le pays signataire fait confiance au gouvernement royal pour empêcher que l'avenir politique du Royaume ne soit dicté par des « groupes dissidents ne jouissant d'aucun statut constitutionnel »[18].

Le 22 mars, le Prince Pethsarath rentre de son exil en Thailande. Il entreprend dans les semaines suivantes un périple à travers le Laos. Pethsarath, objet de la sollicitude empressée de tous, P.L., Vietnamiens du Nord et du Sud, Américains même, se voit déjà le grand rassembleur du peuple lao. Il confie à ses intimes que malgré la présence de communistes au sein du NLHS, il se fait fort de réorganiser l'administration en six

mois et de ramener la concorde et la paix en deux ans. Mais il a contre lui la quasi-totalité des hauts fonctionnaires du gouvernement royal, anciens Issala ou non, inquiets de ses habitudes autoritaires, aussi bien les Luang Prabanais que les Sudistes, notamment Katay et tous les députés. Les votes à la Chambre des Députés au cours de 1957 tiendront largement compte de la crainte de voir l'ancien Vice-Roi reprendre le pouvoir. Mais le Prince, durant ses dix ans d'exil, a perdu le contact des réalités lao. Il n'a ni perçu l'évolution du pays, ni su mesurer l'éveil politique de la population. Dès la fin de 1957, on ne parlera plus de lui.

Le 27 mai 1957, un grand débat sur la question Pathet Lao se déroule à l'Assemblée, dont la session vient d'être ouverte le 11 mai par le Prince Héritier, au nom du Roi. Le Prince Souvanna fait le point des accords déjà réalisés et explique que les exigences du NLHS ont retardé la mise sur pied du gouvernement d'Union. Se considérant comme « les réels dépositaires de l'orthodoxie en matière de neutralité », les dirigeants de ce mouvement ont fait savoir qu'ils subordonneraient l'exécution des décisions prises en commun à l'acceptation immédiate d'une aide économique chinoise. Le gouvernement royal, outre qu'il considère cette aide comme peu opportune, se refuse à lier des problèmes intérieurs à une question de politique extérieure. Ces mêmes dirigeants ont considéré la Déclaration Commune de la France, de la Grande Bretagne et des États-Unis comme une ingérence étrangère inadmissible[19]. Toutefois, le Premier Ministre se déclare décidé à continuer les pourparlers avec patience « dans le cadre de la Constitution, de l'Indépendance et de la Souveraineté pleine et entière du gouvernement royal ».

Or, le 29, la Chambre, tout en approuvant à l'unanimité les accords réalisés, conteste l'ordre dans lequel le Premier Ministre compte opérer. Elle veut éviter que le Pathet Lao, traitant d'égal à égal dans le gouvernement royal, ne prétende former un État dans l'État. Elle souhaite que la formation d'un Cabinet d'Union, à laquelle elle est entièrement favorable, soit précédée de la réinstallation effective du gouvernement dans les deux provinces du Nord, selon l'esprit des Accords de Genève, de la réintégration des cadres et des UCPL dans l'administration et l'Armée Nationale, de la création du parti politique issu du Pathet Lao[20]. Aux deux questions, d'ailleurs mal posées, les députés répondent, à l'une par seize voix défavorables, à l'autre par treize[21]. Le Prince Souvanna Phouma donne sa démission le 30 mai, se consolant de cet échec en pensant que, de cette façon, le Congrès américain votera le budget d'aide au Laos avant que la réintégration des UCPL ait risqué de l'influencer défavorablement.

Le 3 juin 1957, Katay, qui avait soutenu Souvanna pour éviter une crise profitable à Pethsarath et aux PL, est chargé de former le nouveau Cabinet, bien qu'il soit l'objet des attaques de la quasi-unanimité des parlementaires. Sa désignation provient du désir du Prince Héritier et surtout de l'ambassade des États-Unis de barrer la route au Prince

Pethsarath[22] et d'atténuer la portée des accords signés par Souvanna avec les Pathet Lao. Les députés reprochent à Katay son caractère autoritaire et ses liens avec les États-Unis et le soupçonnent de vouloir diriger le pays à l'aide d'une armée et d'une police commandées par des chefs à ses ordres.

Il présente un programme qui, en ce qui concerne le règlement du problème Pathet Lao, est conforme aux souhaits exprimés par les députés, mais, le 20, après les interventions nombreuses des députés de l'opposition de gauche, notamment Kinim Pholsena, Bong Souvannavong, Champa Phommachanh, Pao Vanthanouvong, Maha Kou..., l'investiture est refusée[23]. Sur 28 votants, il n'y a eu que 18 votes favorables, un de moins que la majorité constitutionnelle. Le 25, Bong Souvannavong est alors chargé de proposer un Cabinet. Il se présente à l'investiture le 4 juillet, avec une formation comprenant des personnalités de tous les partis et un programme d'union, d'application des accords, de paix et de neutralité, vague et imprécis. Le 6 juillet, le vote lui est défavorable : il recueille 10 voix pour, 11 contre et 5 abstentions. Après près de deux mois de crise, c'est, de nouveau, le Prince Souvanna qui se présente aux suffrages de la Chambre le 9 août 1957. Il a obtenu l'accord des partis nationaliste et indépendant, mais n'a pu obtenir celui du groupe Santhiphap. Son programme, en ce qui concerne le règlement du problème Pathet Lao, problème fondamental puisque c'est lui qui a occasionné la crise de mai, est fondé sur l'application immédiate et loyale des accords du 28 décembre 1956, étant bien entendu que tous les organismes administratifs et militaires Pathet Lao disparaitraient de fait et de droit. Le gouvernement d'union pourrait être formé vers octobre, les élections complémentaires pourraient se tenir en décembre. Sur le plan économique, le Prince propose le vote d'un plan quinquennal qui serait présenté aux puissances aidant le Laos, de façon à éviter de ne pouvoir compter que sur une aide redéfinie chaque année et, par conséquent, instable.

Dès que le Prince Souvanna est investi, il se préoccupe de reprendre contact avec les Pathet Lao. C'est fait en septembre.

Le 2 novembre, le Prince Souvanna et le Prince Souphanouvong signent un communiqué commun[24]. Ce texte constate l'accord des deux parties pour la formation, par l'élargissement du Cabinet actuel, d'un gouvernement d'Union Nationale comprenant d'anciens Pathet Lao. La présentation du nouveau gouvernement sera précédée de la remise officielle au gouvernement royal des provinces de Phong Saly et Samneua et des Unités Combattantes du Pathet Lao. Le programme d'action du gouvernement d'union sera celui contenu dans le discours du 9 août 1957 du Prince Souvanna Phouma. Un parti politique, le Neo Lao Hak Sat, formé à partir des organisations Pathet Lao, jouira des mêmes droits que les autres partis politiques. Le rétablissement de l'administration royale dans les deux provinces du Nord et l'intégration dans l'Armée Nationale des UCPL seront réalisés selon des modalités à définir par des Commis-

SITUATION AU 25 AOUT 1957



sions Politique et Militaire. En principe, les anciens UCPL pourront souscrire un engagement dans l'Armée Nationale dans la limite des disponibilités budgétaires. Ils remettront la totalité de leurs armes et matériels de guerre. Les fonctionnaires Pathet Lao seront nommés à des postes administratifs compte tenu des conditions prévalant dans les statuts des différents corps.

La commission militaire définira d'urgence les mesures nécessaires pour réaliser immédiatement le cessez-le-feu absolu. Dans ce but les sous-commissions itinérantes seront renforcées en personnel. Ce même jour, l'accord militaire sur l'intégration des combattants des UCPL dans l'Armée Nationale réalisé entre les délégations militaires du gouvernement royal (colonel Ouan Rathikoun) et des UCPL (colonel Phoun Sipraseuth) est entériné par les deux Princes, qui contresignent également l'accord sur le rétablissement de l'administration royale dans les provinces de Phongsaly et Samneua. Il est prévu que la province de Samneua sera dirigée par un Chao Khoueng du gouvernement royal assisté d'un ancien UCPL, l'inverse ayant lieu pour la province de Phongsaly. Les organismes administratifs seront formés pour moitié d'anciens UCPL[25].

Le 18 novembre 1957, le Prince Héritier procède à l'ouverture d'une session extraordinaire de l'Assemblée Nationale, convoquée, à la demande du gouvernement, pour se prononcer sur la composition du nouveau gouvernement d'union. Le 19, à l'unanimité des 37 présents[26], la confiance est accordée. Tiao Souphanouvong est Ministre du Plan, de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Phoumi Vongvichit est Ministre des Cultes et des Beaux Arts[27].

Le 18, au cours d'une cérémonie solennelle, le Prince Souphanouvong avait remis symboliquement au Prince Héritier les deux provinces de Samneua et de Phongsaly, les troupes, les fonctionnaires, le matériel de guerre des UCPL[28]. Le 20, le Prince Souvanna présente son Cabinet au Prince Héritier ; puis tous les Ministres prêtent serment à Vat Sisaket.

Les quatre sous-commissions militaires prévues pour régler localement les modalités de l'accord militaire se mettent en place le 3 décembre. Elles ont pour mission de veiller au bon fonctionnement des centres de rassemblement, de procéder au triage des UCPL, d'organiser la mise en route des démobilisés, de recevoir le matériel de guerre remis par les UCPL. Le 3, le Neo Lao Hak Sat installe un bureau permanent à Vientiane et fait paraître le premier numéro de son journal *Lao Hak Sat*.

Le 9 décembre, le Prince Souvanna se rend à Samneua où le Prince Souphanouvong remet effectivement la province. Le nouveau Chao Khoueng, Thongsavat, assisté d'un adjoint ex-UCPL, Ma Khamphitay, est immédiatement installé.

Le 18 décembre, la même cérémonie se reproduit à Muong Khoua, pour la province de Phongsaly, le nouveau Chao Khoueng est un ex-UCPL, Kham Pheuane, assisté de Bouathet.

Il n'y a plus de rebelles ou d'exilés lao. En principe, tous les Lao sont réunis.

NOTES

1. Article 12 du chapitre III des Accords.

2. Note préliminaire. Memorandum du 13 avril 1955. Publié en mai 1955 (Président du Conseil — Vientiane).

3. Pièce en annexe (*Annexe 5*)

4. Pièce en annexe (*Annexe 6*)

5. Pièce en annexe (*Annexe 7*)

6. Pièce en annexe (*Annexe 8*)

7. Technique basée sur une organisation décentralisée, reposant sur des cadres formés depuis longtemps et rompus à cette action. Le gouvernement royal ne peut prétendre former en quelques semaines de tels cadres dont certains militent déjà depuis une dizaine d'années.

8. Chiffres provenant de « l'U.S. Agency for International Development » (cités par Dommen in *Conflict in Laos*).

9. Le 28/12/56, Souvanna Phouma aux fonctionnaires du S.I.D.A.S.P. : « Les dirigeants siamois ont intérêt à maintenir un état de trouble au Laos ; ils craignent l'attirance d'un Laos calme sur les 7 millions de Lao du Siam ».

10. Les pagodes appartenant à la secte Thammayut sont souvent des foyers de propagande pro-siamoise.

11. Boun : fête initialement créée pour acquérir des « mérites bouddhiques ».

12. Déclaration du Prince Boun Oum, le 16 juin 1955.

13. Les candidats appartiennent à quatre partis ou se présentent à titre individuel. Ces partis sont : *Sat Kao Na* (Progressiste) — Slogan « Pour la nation, le progrès par le travail, l'ordre et la discipline ». Créé en juillet 1950 par Xieng Mao et Souvanna Phouma. Président : Katay ; Vice-Président : Pheng Phongsavan ; Secrétaire Général : Phya Oun Heuan ; Conseillers : Xieng Mao, Souvanna Phouma, Loth Sadakhom. Dispose des journaux *Lanxang* (gérant Kinim Pholsena) lancé le 1/12/1952, *La Voix du Peuple* (datant du 1/9/1951) et sa traduction en lao (*Xieng Latsadone*). *Lao Rouam Samphan* (Union Lao) — Fondé le 9/7/49 Président : Bong Souvannavong ; Vice-Président : Thong Southivongnorath. Journal : *Le Lao May* (Laos Nouveau). *Prasathipatai* (Démocrate) — Fondé en 1948. Journal *Sieng Lao* (La Voix lao). Rassemble la famille de Kou Voravong (Nou Ing Ratthanavong, Boun Thong Voravong...). *Phak Seli* (Indépendants), Président : Phoui Sananikone ; Vice-Président : Leuam Insixiengmay. Des Luang Prabanais ont fondé un petit parti le *Phak Fun Fou Sat* (Révolution Nationale). Le Président est Phao Panya ; le Vice-Président : Phoui Panya.

14. *Députés partisans de Phoui* : Bouasy, Ngon Sananikone, Khamsing Sananikone, Phom, Kong-Kham, Khammao, Ouan Vinaya. *Députés de l'opposition* : Chan Phao, Champa Phommachanh, Thong Southivongnorath, Maha Kou, Pan.

15. Souvanna Phouma exprimera ainsi sa hâte d'aboutir (déclaration aux dirigeants du S.I.D.A.S.P. le 28/12/56) : « Plus nous attendons, plus les communistes deviendront forts au sein du Neo Lao Hak Sat. En les intégrant, nous avons plus de chances de les couper du Nord-Vietnam. Si nous refusons l'intégration, c'est la guerre civile et la ruine de ce que nous avons construit. Recourir au S.E.A.T.O., c'est amener les troupes thailandaises au Laos et les tapis de bombes américaines, sans que cela puisse nous sauver. Entre deux dangers, je choisis le moindre »

16. *Délégation du gouvernement Royal*: Ngon Sananikone, Ministre de l'Éducation, des Sports et de la Jeunesse. Oudom Souvannavong, Ministre de la Santé Publique. Nou Ing Rattanavong, Secrétaire d'État à la Justice. Tiao Somsanith, Secrétaire d'État à l'Intérieur. Thong Southivongnorath, Secrétaire d'État à l'Information. Sisouk Na Champassak, Directeur à la Présidence du Conseil. Colonel Ouane Rathikoun, commandant la 1ere région Militaire. Lieutenant-Colonel Phoumi Nosavan, commandant la 2e R.M. Commandant Kou Prasit Abhay, Directeur du Cabinet du Ministre de la Défense Nationale.

Délégation Neo Lao Hak Sat : Phoumi Vongvichit, Nouhak Phoumsavan, Phoun Sipraseuth, Ma Khamphitay.

17. *Lao Presse* du 13/8/1956.

18. Pièces en Annexe (*Annexe 9*).

19. Pièce en Annexe (*Annexe 10*).

20. Ces vues correspondent à la position de l'Ambassade des États-Unis à Vientiane. Celle-ci aurait souhaité, en outre, que les élections complémentaires prévues aient lieu avant l'élargissement du Cabinet. Ses diplomates avaient, en fin 1956, tenté de faire pression sur certains ministres dans ce sens, en utilisant la menace d'une réappréciation de l'aide U.S. au Laos.

21. Phoui Sananikone vote contre Souvanna qui n'avait pas soutenu sa candidature au siège de Président de la Chambre.

22. Il est jugé par celle-ci trop impressionné par le Pathet Lao.

23. Malgré des pressions financières ou autres faites sur les députés, deux députés, dont le vote devait assurer le succès se dérobent au dernier moment. L'Armée avait proposé d'arrêter Bong Souvannavong pour effrayer l'opposition et avait effectivement arrêté quelques membres du groupe Santhipap.

24. Pièce en Annexe (*Annexe 11*).

25. Pièces en Annexe (*Annexe 12*).

26. 27 votants seulement, les ministres ne participant pas au vote, de par la Constitution.

27. *Composition du Gouvernement* :

1) Président du Conseil, Ministre des Postes et Télécommunications et de l'Information : Prince Souvanna Phouma.

2) Ministre de l'Intérieur et de la Prévoyance Sociale : Katay Don Sasorith
Secrétaire d'État à l'Intérieur : Tiao Somsanith

3) Ministre des Affaires Étrangères : Phoui Sananikone.

4) Ministre de l'Éducation Nationale : Nhouy Abhay.

5) Ministre des Finances : Leuam Insixiengmay.
Secrétaire d'État aux Finances : Tiao Nith Nokham.

6) Ministre de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Sports et Jeunesse : Ngon Sananikone.

7) Ministre de l'Économie Nationale : Ouheuan Norasing.
Secrétaire d'État à l'Économie : Nouphat Chounramany.

8) Ministre des Travaux Publics et des Transports : Tiao Souk.
Secrétaire d'État aux Travaux Publics : Bouasy.

9) Ministre de la Santé et du Tourisme : Oudom Souvannavong.

10) Ministre du Plan, de la Reconstruction et de l'urbanisme : Prince Souphanouvong.

11. Ministre de la Justice : Thongdy Sounthonvichit.

12. Ministre des Cultes et des Beaux-Arts : Phagna Phoumi Vongvichit.

28. Pièces en Annexe (*Annexe 13*).

V

LA PRISE DE POUVOIR PAR LA DROITE
(Janvier 1958 à Août 1960)

L'APPLICATION DES ACCORDS

Le 19 janvier 1958, l'Armée Nationale réoccupe Samneua et Phong Saly et poursuit, sans incidents, son implantation dans les centres de ces deux provinces. Les fonctionnaires ex-UCPL et gouvernementaux se mettent en place[1], mais dans la campagne les organisations Neo Lao Hak Sat continuent de tenir les populations en main. Des unités Pathet Lao sont passées au Nord-Vietnam emportant avec elles un important matériel. Sept mille deux cent six soldats UCPL sont regroupés en vue de leur démobilisation[2] et quatre mille cinq cent quatre vingt dix neuf armes sont rendues au gouvernement[3].

En fin février, deux bataillons, regroupés pour l'instant dans la Plaine des Jarres, rassemblent les 1 500 soldats du Pathet Lao qui doivent être intégrés dans l'Armée Nationale. Un des bataillons doit être dirigé sur Xieng Ngeun, près de Luang Prabang[4], mais les UCPL subordonnent ce mouvement ainsi que la reconnaissance de l'autorité des officiers supérieurs de l'A.N.L. à l'acceptation par Vientiane de l'intégration de 112 officiers, 191 sous-officiers, 95 caporaux-chefs et caporaux. Le gouvernement royal ne propose que 36 officiers, 154 sous-officiers et 208 caporaux-chefs et caporaux, effectifs représentant l'encadrement normal de deux bataillons avec addition de l'état-major d'une brigade, chiffres portés bientôt, dans un désir de conciliation, à 43 officiers et 171 sous-officiers. Mais aucun des deux camps ne veut dépasser ses concessions et les soldats des deux bataillons UCPL refusant d'admettre l'autorité du gouvernement royal, se livrent à la propagande auprès des populations civiles et n'acceptent pas de constituer leurs dossiers administratifs. Le 21 mars, le Premier Ministre[5] prescrit de sanctionner les « manifestations collectives de rebellion », tout en agissant avec tact pour régler les problèmes. Malgré des réunions de la Commission Militaire Mixte prévue par les accords aucune solution n'est trouvée, chacun des camps restant sur ses positions. L'intégration militaire n'est donc pas réalisée.

LA SITUATION POLITIQUE AU LENDEMAIN DES ACCORDS

Le concept de neutralité du Premier Ministre est basé essentiellement sur la position géographique du Laos, voisin de la Chine et du Nord-Vietnam, privé d'accès à la mer, démographiquement faible: « Nous sommes condamnés à vivre perpétuellement côte à côte avec la Chine et nos amis occidentaux sont loin. Il ne nous est pas possible de nous ranger délibérément dans le camp anti-chinois ». C'est pour développer ce point de vue et rassurer le Sud-Vietnam, les États-Unis, la Thaïlande, que Souvanna Phouma effectue de janvier à mars 1958 un périple dans divers pays[6].

Cette tournée permet au Premier Ministre d'exposer sa thèse: le Laos veut pratiquer une politique de bon voisinage sans adhérer aux blocs mondiaux ou aux alliances militaires, désire accepter toutes les aides non assorties de conditions politiques ou menant à des ingérences étrangères. L'intégration du NLHS, mouvement marqué par le communisme, mais non communiste, n'est pas un danger, car le Royaume, que rien ne prédispose à adopter le marxisme, veut conserver son régime et son mode de vie et ne se laissera pas conquérir de l'intérieur[7]. Neutralité ne signifie pas passivité. « Le Laos ne peut avoir que la politique de ses moyens et c'est la raison pour laquelle il a choisi la neutralité, mais il garde sa sympathie au bloc occidental dont le régime correspond à sa propre conception du monde libre »[8].

En passant à Saïgon, Souvanna jette les bases d'un accord commercial avec le Sud-Vietnam, accepte l'établissement d'un consulat Sud-Vietnamien à Paksé et demande la construction d'une route reliant Attopeu à Kontum et Tourane, où la création d'un entrepôt franc est envisagée.

Aux États-Unis, le Premier Ministre ne parvient pas à assouplir la position américaine sur le problème de l'aide américaine et du taux du Kip. A Paris, il propose la transformation de l'organisation rigide de l'Union Française[9] en une sorte de Commonwealth plus souple et indépendant de la constitution française. Souvanna Phouma réclame aussi un accroissement des crédits français dans le domaine culturel (augmentation du nombre de professeurs détachés), économique (construction de routes) et militaire (instruction de l'armée). Au Canada et à la Grande-Bretagne il demande qu'une aide plus généreuse soit dispensée par l'intermédiaire du Plan de Colombo.

L'action américaine

Katay et Phoui Sananikone, quoiqu'admettant l'intégration des P.L., restent des adversaires politiques de Souvanna Phouma. Il n'y a

pas constitution d'un front uni destiné à lutter contre l'influence des partis « de gauche », Neo Lao Hak Sat, Lao Rouam Samphan, Prasathipatay (Démocratie), Santhiphap. La jeunesse, déçue par l'inaction de l'équipe « Rénovation » d'Inpeng Suryadhay, de Sisouk Na Champassak et de Bouavan Norasing, hostile à un régime qu'elle estime corrompu, se tourne vers le Neo Lao Hak Sat, parti qui promet justice et progrès. Les populations urbaines écoutent volontiers le parti Union Nationale, soutenu sous le manteau par ceux des jeunes du groupe Sintham qui n'ont pas fui le pays. La propagande « gauchiste » tombe à un moment où les Américains, réexaminant leur aide, s'engagent dans des négociations qui déplaisent aux Lao.

Constatant l'échec de sa politique à l'égard du problème P.L., déçue d'avoir misé en vain sur Katay, déçue de constater que malgré les cinquante millions de dollars donnés au gouvernement Lao, celui-ci refuse de suivre ses suggestions[10], l'ambassade des États-Unis au Laos enregistre aussi la faillite de l'armée et de la police dans la lutte anti-communiste et l'usage fait par la propagande Pathet Lao des abus engendrés par la mauvaise utilisation des crédits économiques américains. Pour elle, le glissement vers le neutralisme est la première étape vers la communisation du pays.

Souvanna Phouma lui-même l'a dit aux Américains : l'aide crée une classe de riches, séparée du peuple par un fossé chaque jour plus large ; le progrès enregistré dans les villes est artificiel, la création de besoins non essentiels est une erreur. Il a comparé cette aide à une distribution de morphine : « le jour où la morphine fait défaut, c'est la catastrophe »[11]. Il leur a demandé d'aider le Laos à construire ce dont il a vraiment besoin et à développer la production locale au lieu d'importer à grand frais des marchandises inutiles. L'ambassade américaine, pensant combiner une réforme qui s'avère urgente avec ses préoccupations anti-communistes porte donc son effort sur des projets adoptés précédemment mais restés à l'état d'ébauches. La plupart d'entre eux, expérimentés précédemment hors du Laos, notamment aux Philippines, importés tels quels sans être adaptés aux conditions locales créent de nouveaux circuits administratifs qui laissent de côté les hiérarchies traditionnelles rurales.

Le paiement de ces projets est entièrement américain et à chaque échelon national, provincial ou cantonal, des experts de l'USOM[12] actionnent directement leurs homologues lao. Ceux-ci fiers d'un nouveau prestige, dont ils tirent parfois des avantages financiers personnels substantiels, tendent de plus en plus à se libérer du pouvoir central, d'autant plus aisément qu'il y a un manque de coordination général évident entre les projets. C'est ainsi qu'une action de développement rural du Service de l'Enseignement porte sur les travaux publics ruraux, la propagande dans les villages, la vulgarisation agricole. Dans le même temps, le Commissariat à l'Action Civique reçoit des tâches : établissement de cartes d'identité, vulgarisation de l'agriculture, enseignement civique,

chasse aux moustiques, formant double emploi avec les missions normales des agents de l'Agriculture, les policiers ou les instituteurs. Parallèlement, d'autres conseillers, américains ou philippins, préparent pour l'armée et la police des projets similaires. C'est ainsi que l'armée réclame de nouvelles attributions : police des campagnes, construction et fonctionnement de dispensaires, service social rural, coordination de la propagande[13]. Elle demande même à se substituer, « là où ils sont défaillants », aux Tribunaux dépendant du Ministère de la Justice. Elle suggère qu'on lui attribue la responsabilité des Travaux Publics et le soin de pallier elle-même aux insuffisances du service des Douanes ! Malgré le refus du gouvernement d'entériner ces desseins politico-militaires, certains officiers suivent déjà un stage à Oudorn en Thaïlande en vue de former des unités spéciales d'action rurale.

Les chevauchements, la création de hiérarchies parallèles, le manque de coordination mènent à un gaspillage des ressources humaines, déjà insuffisantes et à l'inefficacité. A un certain moment, onze organismes différents seront chargés de la vulgarisation agricole !

Pour mettre en œuvre ces projets, les Américains introduisent des techniciens philippins dans l'armée et l'Action Civique, favorisent les stages et les visites de Lao aux Philippines[14], appuient l'opération « Brotherhood » lancée par la « Junior Chamber of Commerce » de Manille, dont la propagande est pro-américaine. Croyant que, pour aider des Asiatiques, il faut des Asiatiques, ils favorisent l'envoi de policiers en Thaïlande et font venir des experts de Bangkok[15]. Pour lutter contre le communisme, l'Ambassade Américaine et la C.I.A. portent aussi leurs efforts sur le développement de la Police Spéciale qui tend à devenir un organe de renseignement à la dévotion de l'étranger. L'exemple et le contact des Thaïlandais renforce les chefs de la police dans leur désir ambitieux de constituer une force concurrente de l'armée.

Pour remédier aux abus engendrés par leur aide, les Américains proposent d'établir un régime de libre convertibilité du Kip qui porterait le taux de change de 35 Kips pour un dollar à environ 55 Kips, et de supprimer le système de licences d'importation. La délégation lao aux négociations de Washington, favorable au système existant, oriente les discussions sur la dévaluation et la diminution de l'aide qui en résulterait. En janvier, aucun progrès n'est réalisé, les deux ministres Neo Lao Hak Sat, arguant du danger d'une ingérence américaine repoussent une proposition du Ministère des Finances lao autorisant la présence d'Américains au sein des commissions de délivrance des licences d'importation.

En fin février 1958, les chèques mensuels de l'USOM, destinés au paiement des soldes et primes d'alimentation de l'Armée Nationale (environ soixante millions de Kips) et de la police, ne sont pas remis. Le Premier Ministre lao attire immédiatement, par lettre, l'attention de l'Ambassade des États-Unis sur le danger créé par cette pression survenant peu de temps avant une campagne électorale qui s'annonce serrée.

Le 21, le Conseil d'administration de la Banque Nationale refuse de passer outre à la loi qui prescrit un vote du Parlement pour toute convention de prêt exceptionnel au gouvernement. Il ne peut non plus faire une avance sans être sûr d'être remboursé au taux du moment du Kip, garantie que le Ministre des Finances ne peut assurer par écrit. Finalement, le 24, la Banque accepte de faire une avance, tenue secrète.

Le 19 mars, après avoir été tenté de démissionner, le Premier Ministre fait de nouvelles propositions aux Américains[16] : a) Les chèques en dollars de l'USOM seront portés au compte de la Banque Nationale du Laos chez la French American Banking Corporation et ne seront pas utilisés avant la reprise des négociations, c'est-à-dire juste après les élections de mai. b) Le fonds de contrepartie sera crédité de la contrevaleur en Kips au taux actuel. c) Si le résultat des négociations aboutit à un bénéfice de change sur les chèques de l'USOM, ce bénéfice sera porté rétroactivement en recette budgétaire du gouvernement lao.

L'ambassade des États-Unis refuse de recevoir ces propositions et Souvanna les retire. Le problème est de nouveau au point mort. Pour les fonctionnaires américains, la suspension des paiements ne constitue pas une pression mais provient de la nécessité de fair voter les crédits d'aide au Laos par le Congrès. Celui-ci ne votera que si le Laos accepte la revision du taux de change du Kip. L'administration américaine propose alors de faire effectuer des versements à un compte Escrow, la contre valeur de ces dollars étant versée au fonds de contrepartie sur la base de 35 Kips pour un dollar. Le gouvernement lao ne veut pas accepter cette solution.

En fait, les Américains découvrent avec surprise que les Lao, ministres, fonctionnaires et population, prennent ce qui n'aurait dû rester, selon eux, qu'un problème technique, pour une question de politique où la souveraineté et l'indépendance lao sont engagées. Le 25 mars, un accord de compromis fixe la date de reprise des négociations en juin, après les élections, et prévoit en attendant, que les paiements de l'USOM seront repris, le gouvernement lao acceptant, de son côté, que les sommes soient versées en compte bloqué. Mais Washington exige alors que les gains dûs aux différences entre taux officiel et taux réel du Kip soient versés au fonds de contrepartie, non au gouvernement lao. De nouveau, tout est remis en question. La Banque Nationale ne peut assurer un financement qui, au 21 mars, est estimé par le Ministère des Finances lao à 8 340 000 US dollars[17]. Finalement, en pleine campagne électorale, le 31 mars, le gouvernement lao signe un « gentleman's agreement » avec l'Ambassade des États-Unis sur la base du compromis arrangé, le 25, avec acceptation des exigences de Washington en ce qui concerne les bénéfices dus aux différences de taux de change. L'USOM reprend les paiements à l'armée et à la police.

Dans le même temps, une autre question considérée comme purement technique par les Américains se transforme en querelle politique.

En mars 1958, le Program Evaluation Office (P.E.O.) organisme camouflé abritant les officiers américains chargés de l'aide à l'Armée Nationale Lao[18], conclut un accord avec l'état-major général lao sur la question des transports aériens militaires, afin de réduire les dépenses dues au sous-emploi des avions militaires lao et au prix élevé des réquisitions des compagnies civiles Air Laos et Veha-Akat. Il ne sera dorénavant fait appel à Air Laos que si les avions A.N.L. et ceux de la Civil Air Transport[19] n'arrivent pas à effectuer la totalité des missions demandées. Le Directeur d'Air Laos élève immédiatement une protestation[20]. Ayant engagé des frais d'infrastructure, loué des équipages et des appareils en fonction des plans de charges prévus, cet arrêt des réquisitions militaires signifie la perte de la moitié des recettes escomptées et l'obligation d'indemniser les équipages et les compagnies de location des avions non utilisés. L'avenir de la société en en jeu. L'affaire prend une tournure politique. Phoui Sananikone, Ministre des Affaires Étrangères, chargé de l'expédition des affaires courantes de la Défense Nationale, actionnaire de la Veha Akat, propose[21] que la C.A.T. n'effectue que les transports pour l'Action Civique et les Auto-Défenses, les autres étant assurés par l'aviation militaire et les compagnies civiles, qui n'y perdront guère. Le Ministre demande en outre que les crédits alloués aux transports aériens militaires ne soient pas réduits comme le demande le P.E.O.[22]. Devant l'insistance des Américains[23] Phoui donne un ordre formel à l'armée : a) emploi maximum de l'aviation militaire, b) à défaut, emploi des compagnies civiles pour les transports, autres que ceux destinés à l'Action Civique et aux Auto-Défenses[24]. Les Américains s'inclinent et retirent également leurs projets visant à remplacer les véhicules des bataillons de l'Armée Nationale par des animaux de bât, à nommer un contrôleur des Dépenses et Marchés et à réduire les effectifs[25], intentions mal accueillies par les militaires lao.

L'action des Partis

Pendant ce temps, la propagande des partis de gauche et du Neo Lao Hak Sat se poursuit vigoureusement.

Le Lao Rouam Samphan de Bong Souvannavong et le Comité Paix et Neutralité (Santhiphap pen Kang) animé aussi par Bong et par Kinim Pholsena[26] mettent en place des comités de villages, dénoncent « l'asservissement du gouvernement aux impérialistes » et prônent la neutralité. La doctrine du Santhiphap est simple : « le peuple, las de douze ans de guerre, veut la paix. Celle-ci n'est possible que si le Laos se tient à l'écart des blocs mondiaux et empêche les grandes puissances d'intriguer dans le Royaume. Le Laos ne veut pas être communiste, mais le gouvernement, en ne donnant pas d'espoir de justice et de progrès à la population entraîne celle-ci vers le Pathet Lao. Le peuple voit dans la lutte anti-communiste des dirigeants lao actuels un réflexe de défense d'une classe privilégiée et rien d'autre. Il faut entre le communisme et l'extrême-

droite une troisième voie, contre laquelle luttent les États-Unis, ignorants des réalités du pays. C'est pourquoi le Santhiphap doit dans l'immédiat, lutter contre eux ».

Par ses comités provinciaux et ses cadres, démobilisés, revenus dans leurs villages, le Neo Lao Hak Sat couvre le pays d'un réseau dc propagande plus ou moins dense, mais efficace.

Pour tenir en mains ses démobilisés, dont un grand nombre sont désillusionnés, car ils se retrouvent simples villageois aussi pauvres qu'avant la guerre, les dirigeants du parti répètent, oralement ou par écrit, que la réintégration est une victoire, que les UCPL n'ont pas fait leur soumission mais se sont joints volontairement au gouvernement de Vientiane afin de donner l'unité et la démocratie au pays et préparer la seconde étape de la conquête du pays, que cette deuxième étape récompensera tous les artisans de cette œuvre ; on explique que le drapeau à l'éléphant tricéphale du gouvernement de Vientiane est un symbole très ancien et qu'on ne doit pas regretter la disparition du drapeau Pathet Lao.

L'objectif essentiel du parti est de préparer les élections. On continue, dans la mesure du possible, à tenir en mains les populations par des hiérarchies parallèles, plus ou moins clandestines, par la désignation de cadres responsables de villages, de quartiers, de famille, par une propagande incessante faite au moyen de visites, de saynètes, de causeries, de meetings, de sessions.

Cette action doit amener la population à voter pour les candidats du NLHS. Tout en rappelant le rôle joué par le parti dans l'acquisition de la démocratie et l'unité du pays, on insiste surtout sur le progrès à attendre quand le NLHS sera au pouvoir. Les thèmes utilisent la corruption des fonctionnaires de Vientiane, la présence américaine, la dépendance économique du Laos, la nécessité de faire appel à de nouveaux députés, plus proches du peuple et désireux de faire réellement œuvre utile. On affirme que du succès électoral NLHS dépendra le maintien définitif de la paix. A Samneua, où des problèmes s'élèvent à propos des biens et rizières distribuées en 1953-54 à des paysans pauvres et que les propriétaires réclament, on fait valoir que l'élection de députés NLHS permettra de régler définitivement ce problème, au bénéfice des classes deshéritées.

L'action du NLHS est particulièrement sensible dans les zones où ses organisations sont déjà fortement implantées[27]. Mais, débordant ce cadre par la dissémination des UCPL démobilisés, elle touche aussi des villages jusqu'ici non atteints, s'infiltre dans les administrations et dans l'armée. Le Ministre des Cultes agit intensément sur le clergé bouddhique de l'ensemble du pays. Les villes sont en outre soumises à la propagande de la troupe théâtrale du Ministère des Beaux-Arts formée d'anciens UCPL dûment préparés à leur tâche.

Toutefois les « experts » américains qui avaient conseillé l'emploi de solutions de force par l'armée donnent maintenant des conseils de pru-

dence. Le Premier Ministre signale à la C.I.S.C.[28] que ces élections s'inscrivent dans le cadre de la Constitution et d'une loi antérieure aux accords de réintégration et que de nombreuses instructions ont été déjà données pour que la campagne se déroule dans le strict respect des lois[29]. A Tiao Souphanouvong, il précise que les plaintes d'un chef de parti politique légal n'ont pas à être transmises à un organismes étranger[30] et assure qu'il veillera à ce que l'apaisement entre tous les Lao soit réalisé aussi vite que possible.

Néanmoins le 27 avril, Tiao Souphanouvong dans une nouvelle plainte, dont une copie est encore communiquée à la C.I.S.C.[31], donne de nouveaux détails très précis sur des arrestations faites par l'Armée Nationale, des assassinats, des tentatives d'assassinats, des abus d'autorité et des violations de la loi commises à l'encontre des anciens UCPL. Il demande la libération des prisonniers, la punition des coupables, la fin de ces mesures de terreur. La C.I.S.C. publie une motion demandant à tous les partis concernés de maintenir une atmosphère de bonne volonté et de compréhension réciproque.

C'est dans cette ambiance fébrile que la campagne électorale se poursuit. Le Néo Lao Hak Sat utilise à fond ses structures permanentes, le Front National, lui, agit surtout par tournées et propagande mobile. Le parti Prasathipatay, méfiant à l'égard du NLHS, l'a cependant rejoint par hostilité au clan Sananikone et par le désir de voir se constituer à la Chambre deux blocs sensiblement égaux sur lesquels Tiao Pethsarath dont les fidèles mènent une action discrète en faveur de Souphanouvong et de ses alliés[32], pourra exercer son arbitrage.

A mesure que la campagne se déroule, le NLHS prend confiance. Ses adversaires, quoique dûment prévenus de l'emprise des Pathet Lao sur le pays et de leur tactique électorale restent d'un optimisme irraisonnable.

Les élections complémentaires du 4 mai 1958
Le succès électoral de la gauche

Les élections prévues pour le 4 mai ne procèdent pas d'un accord entre le gouvernement royal et le Pathet Lao. L'augmentation de 39 à 59[33] de l'effectif des députés, a été décidée avant la conclusion des Accords d'Intégration, mais les Pathet Lao, n'ayant pas participé aux élections générales de décembre 1955, veulent recueillir le maximum de sièges. La loi donnant à chaque électeur un nombre de voix égal au nombre de députés à élire dans chaque province, la tactique devrait donc, pour chaque parti, consister à ne présenter qu'un nombre de candidats égal à celui des sièges à pourvoir. C'est le plan adopté par le Neo Lao Hak Sat et son allié Santhipap. Par contre les partis Indépendants et Progressistes ne se décident à créer un Front Uni qu'après de laborieuses pressions exercées par les ambassades occidentales. En dépit de l'insistance des Américains et de l'appui qu'ils promettent à Phoui Sananikone, le

23 janvier, date de dépôt des candidatures, aucune liste unique n'a pu être établie, Katay réclamant deux tiers des candidatures pour son parti Progressiste, et les Indépendants réclamant la moitié des sièges. Toutefois les partis se promettent de retirer les candidats qui, au cours de la campagne électorale, paraîtront mal placés.

Phoui Sananikone soumet à l'ambassade des États-Unis, qui lui a promis toute son aide, une liste de matériel nécessaire pour sa campagne[34]. Katay, à court d'argent, emprunte des fonds spéciaux de la Présidence. Tous, Indépendants et Progressistes espèrent bénéficier d'une partie des crédits accordés aux Auto-Défenses et aux Services Spéciaux de l'Armée Nationale. Phoui compte les obtenir par l'intermédiaire de son frère Ngon, ministre de la Défense, Katay par des officiers de l'État Major Général, le Prince Souvanna, par le général Ouane Rathikoun, chef d'État-Major. Phoui, par ailleurs, pense utiliser une aide technique des Sud-Vietnamiens, déjà présents dans l'Action Civique dirigée par son neveu Oudone Sananikone. Le 19, Souvanna[35] et Phoui signent un protocole instituant un Comité Central Mixte du Front National ayant pour tâche de dresser une liste unique de candidatures, de répartir les moyens, et de punir les « déviationnistes ». Une première liste de candidats paraît effectivement le 1er mars[36] mais les luttes de factions continuent : les Indépendants reprochent à Souvanna de vouloir faire élire quelques Neo Lao Hak Sat afin de conserver ses possibilités d'arbitrage ; Katay et Souvanna, pourtant du même parti, poussent chacun leurs propres hommes.

L'Ambassade Américaine prend la décision de ne verser des fonds au Front Uni qu'au vu de plans précis contrôlés par un expert américain[37]. Aussi les partis, à la recherche d'argent, cherchent des expédients et empruntent à des commerçants chinois. Finalement, les comités régionaux du Front National prévus ne sont pas organisés, chaque clan travaillant pour soi, à la grande déception des Américains.

L'armée prend des mesures qui conduisent le Neo Lao Hak Sat à protester avec force. Au début d'avril, la 3e Région Militaire fait assassiner quelques agents électoraux des partis d'opposition. Le 9 avril, Souphanouvong dénonce officiellement[38] la diffusion de littérature anti-Pathet Lao, des arrestations d'anciens UCPL, des meurtres. Il donne les dates et les lieux, proteste aussi contre l'usage de « produits toxiques » contre la troupe théâtrale des Beaux-Arts[39], contre les abus d'autorité des fonctionnaires du gouvernement royal. Le 10, le chef du NLHS apporte au Conseil de Cabinet les brochures, tracts, pamphlets cités dans son réquisitoire de la veille, et souligne que son parti est opprimé, et que les ex-UCPL vivent dans un climat de peur. Il lui est répondu que beaucoup de ses subordonnés transgressent les lois et se livrent à une propagande qui n'est, en fait, qu'une excitation à la rebellion et à la subversion.

Les dirigeants du Front National ont entretenu chez les Américains une confiance telle que les résultats du vote leur apparaissent comme une

catastrophe mettant le régime en péril. La coalition du NLHS et de ses alliés avec 9 NLHS et 4 Santhiphap enlève les 2/3 des sièges, tout en ne récoltant qu'un tiers des suffrages exprimés.

Les raisons qui expliquent ce résultat sont multiples. La dispersion des voix du Front National en est la première. Le NLHS n'a pas perdu un seul vote. On assiste aussi, dans certaines provinces, au recueil par le Front National d'un nombre de voix supérieur à celui de ses adversaires, sans qu'il obtienne cependant un seul siège[40]. En second lieu, la rivalité a été telle entre les Indépendants et les Progressistes que leurs dirigeants ont appuyé leurs propres candidats au détriment du Front, comme à Vientiane, où l'armée, la police, Souvanna, Phoui, Katay ont fait voter pour des hommes différents. Des désistements n'ont pu se faire par suite des exigences exprimées par ceux qui étaient invités à se retirer[41]. D'autres facteurs encore sont intervenus dans le résultat final : la parfaite discipline des membres du NLHS, l'absence d'organisations rurales du Front National, le souci du détail des chefs NLHS qui avaient fait procéder à des répétitions[42] et exploité les moindres failles des règlements électoraux[43]. Enfin, dernière raison, une grande partie de la population a voté sciemment pour le Pathet Lao. A Vientiane seize mille voix sur les trente six mille recueillies par Tiao Souphanouvong proviennent d'électeurs non embrigadés par le NLHS[44] mais las de certains candidats connus pour leur corruption, soucieux de nouveauté et de progrès, et mécontents des scandales de l'aide américaine.

La propagande confiée par le Front National à l'armée et à la police ou à l'Action Civique a échoué, ces corps n'ayant pas été préparés sérieusement à leur tâche ; de nombreux soldats ont même voté pour le NLHS[45]. Le slogan de Souphanouvong, « un bulletin à droite, un bulletin à gauche pour éviter la guerre » a été aussi largement suivi dans certaines provinces[46]. Les arrestations faites par l'armée se sont retournées contre le Front National, de même que les parachutages spectaculaires faits par des avions américains dans le but de montrer la puissance du gouvernement soutenu par les États-Unis. Enfin, il faut noter l'influence du clergé bouddhique qui, dans l'ensemble du pays, a fait voter contre le Front et l'habilité montrée par le NLHS en présentant une femme (à Luang-Prabang) alors que, pour la première fois, les femmes étaient électrices. De la même façon, la candidature de Sithon Kommadan dans le Sud faisait appel à tous les montagnards sans distinction d'opinions politiques.

Au lendemain des élections le sentiment qui domine au sein du Front National est le désarroi. Souvanna, Phoui, se rejettent les uns sur les autres la responsabilité de la défaite. Malgré le désir exprimé par l'Ambassade des États-Unis de profiter des circonstances pour éliminer les ministres du NLHS du Cabinet, personne ne veut cependant provoquer pour l'instant une crise gouvernementale, car personne ne veut remplacer Souvanna qui va devoir négocier les problèmes de l'aide et de la

monnaie avec les Américains[47]. Katay et Phoui se réservent d'agir quand le Premier Ministre « se sera enferré ». Le NLHS triomphe et son triomphe risque d'être d'autant plus important que, phénomène classique, certains Lao volent vers le vainqueur.

La crainte qui se fait jour dans l'élite lao est renforcée par le sentiment que le Laos ne peut plus guère compter sur un soutien extérieur. Souvanna, à la satisfaction d'ailleurs unanime, a demandé le 19 mars 1958, la suppression de la Commission Internationale de Surveillance et de Contrôle au Laos à compter du 4 mai, considérant que « les élections constituent le dernier acte d'application des Accords de Genève »[48].

A la suite de pressions convergentes émanant des puissances occidentales et de jeunes intellectuels, les partis Progressistes et Indépendants décident, le 13 juin, de fusionner en un parti unique, le « Rassemblement du Peuple Lao ». Mais, à la grande déception de ceux qui espéraient un renouveau, le nouveau Comité Directeur provisoire reste formé uniquement de députés[49] et adopte des statuts rédigés par Katay, ne prévoyant ni décentralisation, ni organisation rurale. En fait, malgré les avertissements de Souvanna et de Phoui[50] les députés soucieux de conserver leur sinécure, ont imposé une formule de groupe parlementaire et non de parti populaire. Dans les conversations, le leitmotiv est général : « toujours les mêmes », à un moment où le NLHS, conscient de sa force, hausse le ton de sa propagande et où Souphanouvong, malgré des rappels à l'ordre, continue d'écrire directement à la C.I.S.C. pour se plaindre d'arrestations. La propagande Pathet Lao demande maintenant des élections communales générales. Dans les garnisons urbaines de l'armée, dont les chefs ne semblent pas s'inquiéter, elle gagne du terrain, utilisant le thème de la corruption engendrée par l'aide américaine.

LA RÉACTION DE LA DROITE

Création du CDIN

A la suite de l'entrée à la Chambre du Neo Lao Hak Sat, les partis découvrent subitement que le vieux jeu parlementaire ne va pas pouvoir être joué comme avant. La réputation faite aux communistes, à qui le NLHS est assimilé, émeut des députés qui ne se sentent plus sûrs d'eux-mêmes, et des jeunes ambitieux attirés par le libéralisme occidental. Un processus de conquête du pouvoir est dès lors engagé par la « droite ». Soutenue par les Américains, elle se donne comme objectif de détenir la majorité dans le Cabinet qui va succéder en juillet au présent gouvernement à la suite de la validation des nouveaux députés et d'en éliminer le Neo Lao Hak Sat.

Face à l'opposition de gauche et à l'appétit de pouvoir d'une jeune élite, les partis traditionnels vont tenter de se redéfinir, mais sans réussir ni à éliminer les rivalités de clans ni à se créer une assise populaire, capable de concurrencer le Neo Lao Hak Sat.

Le Rassemblement du Peuple Lao (Lao Rouam Lao) qui compte 36 députés, est présidé par Souvanna Phouma, assisté de Katay et de Phoui Sananikone, respectivement anciens chefs du Parti Progressiste et du Parti des Indépendants avant leur fusion. Ce n'est qu'un groupe parlementaire sans organisation dans le pays. Il se fixe un programme[51] : Lutte contre l'implantation communiste au Laos, unité d'action avec les partis anti-communistes, adhésion sans restriction au « Monde Libre », lutte contre la concussion, assainissement économique, aide rurale, développement industriel, encouragements à l'investissement étranger. Il veut détenir la majorité des sièges dans le futur Cabinet, acceptant toutefois un appoint réduit formé de membres des partis alliés et de quelques éléments nouveaux. En fait, ce parti demeure un assemblage de clans groupés autour de Katay, de Souvanna Phouma, de Phoui Sananikone, subdivisés eux-mêmes en coalitions familiales ou régionales.

Le parti Santhipap Pen Kang (Paix et Neutralité), dirigé par Kinim Pholsena, comprend sept députés. Certains d'entre eux, avec Kinim, demeurent opposés à l'alliance inconditionnelle avec le Néo Lao Hak Sat et souhaitent être le noyau d'une troisième force, entre communistes et conservateurs ; d'autres sont prêts à collaborer étroitement avec le NLHS, pour former un front d'opposition aux conservateurs. A l'exception de quelques vagues comités, le Santhipap n'a pas d'implantation en dehors de la capitale, mais jouit cependant d'une influence réelle dans la population de certaines zones. Considéré, par le NLHS, comme un parti allié qui ne doit son existence qu'au soutien des voix Pathet Lao, il continue d'être l'objet de sa sollicitude.

Le Parti Démocrate (Prasathipatay) ne comprend que 3 députés, tous parents, originaires de Savannakhet. Ou Voravong en est le Président. Bien que le NLHS ne l'ait pas soutenu aux élections, sa fidélité à Pethsarath tend à le rapprocher de Tiao Souphanouvong. Son inspirateur, le colonel Phoumi Nosavan, en stage à l'École de Guerre à Paris, attend l'évolution des événements pour donner des consignes précises.

Le Parti Union Nationale (Lao Rouam Samphan) qui ne compte que son directeur, Bong Souvannavong, et un député, cherche à reconquérir un appui populaire qu'il a perdu depuis un an. Le Neo Lao Hak Sat, voulant grouper tous les neutralistes, pousse les villageois à adhérer à l'Union Nationale et flatte son animateur.

Le Neo Lao Hak Sat, dirigé par Tiao Souphanouvong, avec l'organisation qu'il maintient sur l'ensemble du pays, sa doctrine, ses cadres entraînés, sa presse efficace, est, malgré son modeste effectif de députés (neuf), le seul parti consistant.

Concrétisant leur volonté d'action, de jeunes intellectuels et militaires, pour la plupart non encore souillés par l'exercice du pouvoir, créent, le 10 juin 1958, le Comité de Défense des Intérêts Nationaux et en publient le manifeste le 5 juillet[52]. Groupement civique se voulant de masse, le CDIN se propose de soutenir tous les organismes publics et privés, qui veulent promouvoir « une politique de progrès économique et social dans le respect des institutions démocratiques du pays ». Son programme d'action est le suivant : formation d'un front anti-communiste, assainissement économique, politique, social, religieux, lutte contre la concussion, création d'une mystique nationale... Il répond aux vœux de citoyens inquiets de la faiblesse gouvernementale et de l'exploitation faite par les propagandistes du NLHS d'abus ou d'insuffisances réels. Bien que se refusant à devenir un parti politique, le CDIN veut, néanmoins, participer au futur Cabinet.

Il s'organise en comités centraux et comités provinciaux[53], mais ne descend guère au-delà et reste un groupement de fonctionnaires, d'officiers supérieurs, de commerçants. Le général Bounpone Mekthepharak en devient président, Inpeng Suryadhay prend la commission politique, Chao Sopsaïsana l'extension, le colonel Sang, l'information.

Les États-Unis ont fait savoir qu'ils ne voulaient pas de membres du Neo Lao Hak Sat et des partis alliés dans le gouvernement. Cette exigence, partagée par l'ensemble du Rassemblement du Peuple et par le CDIN se heurte à l'arithmétique parlementaire. Le RPL compte bien 36 députés, mais nombre d'entre eux malgré le serment solennel de discipline prêté le 30 juin se refuseront à voter pour un Cabinet où ils ne figureront pas. Les partisans de Katay s'opposent à la nomination de Souvanna Phouma comme Premier Ministre. Comme tous les partis et le CDIN réclament des portefeuilles, la solution n'est pas aisée, d'autant plus que beaucoup de députés du RPL voteront contre la participation des Démocrates, des Neutralistes du Santhiphap ou de l'Union Nationale et même d'un nombre trop considérable de jeunes du CDIN.

Au début de juillet, le retour de Sisouk Na Champassak, délégué-adjoint du Laos auprès de l'O.N.U. redonne un peu de vigueur à un CDIN qui s'essouffle déjà et qui suit le chemin de la facilité en acceptant l'aide technique ou financière des Américains. Plusieurs entrevues avec le Prince Héritier laissent croire à ses dirigeants que la Cour, consciente des réformes à apporter au pays pour l'empêcher de basculer dans le camp communiste aux élections de 1959, verrait avec faveur la participation accrue des jeunes au pouvoir. Les militaires vont plus loin : ils estiment que le Palais accepterait volontiers une action de force destinée à mettre en place un gouvernement CDIN[54]. L'ambassade américaine, sans approuver le recours à l'illégalité, est favorable à un gouvernement composé de quelques anciens et d'une majorité de nouveaux sans Pathet Lao. Souvanna persiste à vouloir former un Cabinet de parlementaires confirmés, auxquels on ajouterait quelques jeunes et des représentants de tous les partis, sauf du Neo Lao Hak Sat. Les députés, dans leur ensemble, sont farouchement opposés au CDIN, comme l'est le NLHS qui l'accuse déjà de collision avec les impérialistes américains.

C'est dans cette atmosphère de conciliabules que la validation des nouveaux députés est acquise le 21 juillet, que la Commission Internationale de Surveillance et de Contrôle au Laos s'ajourne « sine die »[55] et que le Cabinet présente sa démission le 22. Souvanna est prié de former un nouveau gouvernement.

Le gouvernement sans Pathet Lao

Le 25 juillet, le rassemblement du Peuple Lao décide de présenter un Cabinet de 14 ministres, 8 du RPL, cinq jeunes, dont quelques uns du CDIN et Bong Souvannavong. Le lendemain, le CDIN refuse de participer à un gouvernement dont les deux tiers des membres ne seraient pas des hommes nouveaux. De son côté, Ouane Rathikoun réclame que deux, au moins, des portefeuilles soient attribués à des officiers. Ces intrigues politiques donnent naissance à des rumeurs de coup d'état, préparé selon les uns par des « réactionnaires », selon les autres, par le Neo Lao Hak Sat. Les 26 et 27 juillet, le gouvernement met la police et la garnison de Vientiane en état d'alerte. Les députés de l'opposition, dans la crainte d'être arrêtés se cachent. Le 28, le CDIN renouvelle, par écrit, ses exigences. Le RPL décide néanmoins le soir-même de maintenir son projet. Le colonel Phoumi Nosavan est rappelé de Paris. Le 29, l'ambassade américaine fait savoir que Washington refusera un Cabinet qui ne comporterait pas d'hommes nouveaux susceptibles de bien gérer l'aide économique. Tiao Souphanouvong lance un appel pour la formation d'un gouvernement d'union. Le 30, l'Ambassadeur des États-Unis déclare à Souvanna qu'il s'oppose à ce que Katay soit ministre et suggère d'inclure le lieutenant-colonel Oudone Sananikone sur la liste des ministrables. Katay est rappelé de France par ses fidèles. Phoui Sananikone refuse un projet de Cabinet restreint, sans hommes nouveaux, envisagé

par Souvanna devant l'intransigeance du CDIN et qui aurait reçu l'appui des voix du NLHS.

Le 6 août au matin, au sein de son parti, Souvanna attaqué par certains députés mécontents de ne pas figurer sur la liste des ministrables, voit son projet rejeté par 18 voix contre 6. A midi, il renonce à former un gouvernement, déclarant « qu'il n'a pu faire prévaloir la sagesse sur les intérêts personnels ». Après avoir écarté une proposition en faveur de Katay (toujours absent), le Prince Héritier désigne Phoui Sananikone le 8 août. Celui-ci vise à rallier autour de lui les députés du RPL, Bong Souvannavong et le CDIN sur un programme simple : lutte contre la subversion communiste, lutte contre la malhonnêteté.

Le 11 août, Katay revient de France. Après avoir reproché à Phoui de l'avoir supplanté, il prend des contacts dans les divers milieux politiques et cherche à se faire passer pour l'homme de la situation, mais se heurte à l'hostilité du CDIN et des membres de l'ancien parti des Indépendants. Une liste provisoire des ministres est acceptée par le CDIN et une bonne partie du RPL. Elle comprend quatre parlementaires, quatre jeunes et 3 militaires. Mais le général Ouane Rathikoun, pressenti pour le poste de Ministre de l'Intérieur, inquiet de devoir quitter son poste de chef d'État-Major général, se ravise. De son côté Souphanouvong signale à Phoui que son programme de lutte anti-subversion est considéré par le NLHS comme une déclaration de guerre et qu'il craint une reprise de la guerre civile. Le groupe Santhiphap, lui aussi, s'oppose à la présence de militaires dans le gouvernement. Plusieurs anciens ministres dénoncent les risques que court le régime si des postes importants sont confiés aux officiers. Le 12, tout le travail est donc à recommencer. Katay a réussi à rallier des fidèles, tandis que Souvanna annonce qu'il se retire provisoirement de la politique pour se reposer. Le RPL établit un nouveau projet (trois anciens, quatre parlementaires qui n'ont encore jamais été ministres, cinq jeunes). Le CDIN refuse certains ministrables notoirement malhonnêtes et réclame la présence de militaires. Après quarante-huit heures de tractations, Phoui obtient enfin l'accord du CDIN. Mais Katay et ses amis s'élèvent alors contre la nomination de jeunes sans expérience. Une nouvelle liste est approuvée par le RPL. Le CDIN la repousse, prétextant des modifications de postes exigées par les députés du Rassemblement du Peuple Lao et retire tous ses membres de la combinaison. Sisouk Na Champassak déclare « le CDIN ne peut se compromettre au milieu d'un panier de poissons pourris ».

Sous la pression de Phoui et sur les conseils du Prince Héritier, le CDIN accepte finalement de participer au gouvernement et, le 15 août, le Cabinet est présenté à la Chambre. Il comprend trois anciens ministres, quatre députés, quatre jeunes[56]. Phoui énumère les lignes de force de son programme : lutte anti-communiste, neutralité, mais appartenance au « Monde Libre », campagne contre la concussion et un assainissement dans tous les domaines.

Le Cabinet Phoui Sananikone est investi le 18, par 29 voix contre 21. Les partis NLHS, Démocrate, Santhipap s'élevant contre l'absence de représentants de tous les partis et de toutes les ethnies, contre l'abandon du neutralisme et contre la répression qui se prépare, ont voté contre.

L'action du Cabinet Phoui ; la montée politique de l'armée
Les accords financiers.

Pour marquer spectaculairement qu'il y a un changement au Laos et pour concrétiser les promesses qu'il a faites (réveil du sens national, redressement des mœurs, restauration de l'autorité), Phoui Sananikone met rapidement en train une série de mesures : mutations dans les ministères, organisation d'un corps d'inspecteurs administratifs, création d'un uniforme pour les fonctionnaires et les écoliers,...

Le Ministre des Finances diminue le nombre de services liquidateurs, règle l'emploi des véhicules administratifs, réduit les frais de représentation, contrôle l'emploi et les effectifs, coupe les crédits des voyages à l'étranger, centralise les bureaux d'achats...

Le Ministre de la Justice fait paraître des notes sévères sur la concussion et la corruption, et prépare de nombreux textes visant à accélérer et assainir la distribution de la justice. L'armée met au point une réorganisation et un contrôle des dépenses et s'attache à faire cesser le mécontentement des militaires qui se plaignent de favoritisme, d'inégalités de soldes, de scandales et d'abus.

Cet assainissement crée des conflits à l'intérieur du Cabinet, car certains hauts fonctionnaires menacés trouvent des défenseurs parmi les ministres. Le CDIN, qui a présenté une liste d'épuration de deux cent noms, est appuyé par le Premier Ministre, mais se heurte à l'hostilité des députés, de l'opposition comme du Rassemblement du Peuple Lao, à qui les projets discutés en Conseil de Cabinet sont communiqués secrètement. Une scission de plus en plus nette se fait au sein du gouvernement entre CDIN et Phoui, d'une part, et les députés-ministres, d'autre part avec Katay. Il y a des luttes d'influence pour la nomination d'un nouveau Directeur général de la police, auxquelles d'ailleurs les Américains se mêlent, jetant l'exclusive sur tel ou tel candidat. L'ardeur du début fait place, au sein du Cabinet, à une lutte de deux clans, avivée par le règlement de la question financière.

En 1958, les ressources propres du budget lao ont été de 11 millions de dollars US[57] pour les neuf premier mois. L'aide française a accordé près de 8 millions, l'aide américaine militaire s'est montée à 18 millions (pour les six premiers mois) et 12 millions pour les dépenses civiles. Or l'aide américaine est toujours suspendue.

Les négociations officieuses qui se déroulent se heurtent à de grandes réticences de la part de certains ministres et à l'hostilité presqu'unanime des députés. Seul le CDIN est favorable au projet américain :

dévaluation du Kip, libre convertibilité de la monnaie, suppression du système des licences. Les partis d'opposition dénoncent cette dévaluation qui sera ressentie uniquement par les classes pauvres et s'élèvent avec violence contre les « épurations » présentées comme des règlements de comptes personnels ou une tentative d'effrayer « ceux qui se refusent à accepter l'asservissement américain ». Les mesures d'assainissement ne sont d'ailleurs guère plus prisées par les députés du Rassemblement du Peuple Lao qu'elles risquent d'atteindre par personnes interposées. La loi anti-communiste, cheval de bataille du CDIN, le projet d'écarter certains « gauchistes » des commissions spécialisées de la Chambre, sont d'autres prétextes à agitation.

Le Neo Lao Hak Sat poursuit de son côté son travail d'organisation aux frontières du pays ou des provinces et dans les régions montagneuses, mais se livre aussi à un important effort dans les villes, dans les milieux de fonctionnaires. Il exploite avec force la répression menée par l'armée contre ses cadres, notamment en 3e Région Militaire (Savannakhet) où les militaires s'érigent illégalement en justiciers. Cette action maladroite permet au NLHS de reprendre de l'influence là où la fermeté du gouvernement Phoui, la propagande du CDIN, la reprise en main des fonctionnaires avait commencé à transformer l'état d'esprit des populations et les avaient détournées des Pathet Lao. L'action inexpérimentée du Commissariat à l'Action Civique, conseillée par les experts sud-vietnamiens et philippins, agit également à l'encontre du gouvernement, d'autant plus que l'effort mené par le CDIN dans les premières semaines de sa création a tendance à s'essoufler. Deux tendances, l'une menée par des intransigeants comme Chao Sopsaïsana, chef du Cabinet Royal, le colonel Sang, chef de la 2e Région Militaire, Sisouk, Secrétaire d'État à l'Information, Leuam Rajasombat, ministre des Affaires Économiques, l'autre favorable aux solutions de patience et de compromis, dirigée par Inpeng Suryadhay, Secrétaire d'État à la Justice et le colonel Bounphone, sous-chef d'État-Major général, s'affrontent. Leurs différends portent sur l'épuration à réaliser au sein même du CDIN, sur le bien-fondé de la loi anti-communiste et de la repression armée contre les organisations subversives du Neo Lao Hak Sat, ainsi que sur le volume d'aide américaine à accepter. Les Américains se sont jetés sur le CDIN, offrant de l'argent pour ses journaux, la collaboration technique de l'U.S. Information Service, la fourniture de matériel, le prêt d'experts philippins ou américains. Cette action, peu discrète, fournit des éléments de propagande pour le Neo Lao Hak Sat et créée à l'intérieur du CDIN des menaces de scission. La question Phoumi Nosavan en fournit d'autres. Les Américains considèrent ce colonel comme le possible « homme-fort » anti-communiste et le poussent à adhérer au CDIN. Mais Phoumi Nosavan, parent du dictateur thailandais, inspirateur du parti d'opposition Démocrate, jugé capable de toutes les audaces pour asseoir son autorité personnelle, effraye. Malgré sa bonne volonté, malgré le succès de ses

journaux et de ses brochures, le CDIN tend à rester le groupement d'une certaine élite de jeunes et ne cherche pas à s'organiser en profondeur[58].

Alors que pour la première fois depuis de longues années, les fonctionnaires et la population prenaient un intérêt certain au nouveau gouvernement, celui-ci s'essouffle aussi. Les grands projets d'assainissement, d'épuration, de réformes, restent dans les cartons. La crainte d'être renversé, une paralysie due aux attaches familiales, l'hostilité plus ou moins larvée des parlementaires brisent l'élan des premiers jours qui a donné vie aux espoirs de réformes. La scission à l'intérieur du Cabinet se fait plus nette. Sur le conseil des occidentaux, le projet de loi anti-communiste est retiré le 17 septembre. Les intransigeants du CDIN en sont fort mécontents, comme ils sont irrités par les « compensations » accordées par le Premier Ministre à certains fonctionnaires épurés ou à certains députés de son parti hostiles à sa politique. On parle de la chute prochaine d'un Cabinet trop divisé pour rester efficace.

L'accord monétaire avive ces difficultés.

Les lettres entre le gouvernement royal et les autorités américaines, échangées le 30 septembre, décident la libération des échanges et fixent la valeur du dollar à 80 Kip. A la surprise de ses interlocuteurs, le Premier Ministre annonce que cet accord ne sera rendu public que le 13 octobre. Le gouvernement veut attendre la clôture, le 11 octobre, de la session parlementaire pour l'annoncer sous forme d'acte administratif. La Chambre vient, ces jours derniers, de manifester son hostilité à la réforme en utilisant tous les prétextes pour refuser l'examen du budget et en en réduisant systématiquement tous les chapitres. En fait, ce délai va permettre à certaines banques étroitement liées à des parlementaires de recevoir d'ultimes concessions de dollars à 35 Kip et va permettre d'acheter quelques députés particulièrement opposés à l'accord. Mais le secret a filtré[59]. Les députés du Nord, qui accusent depuis longtemps le Premier Ministre de favoriser les « sudistes », l'opposition toute entière, s'agitent et forcent Phoui Sananikone à accepter un débat à la Chambre le 10 octobre 1958.

Le Premier Ministre annonce aux députés que l'accord financier est en vigueur « depuis le matin ». Une motion de censure est déposée par l'opposition, pressée de saisir l'occasion, car 6 députés favorables à Phoui Sananikone sont absents du Laos et ne sont pas encore revenus malgré un ordre de rappel envoyé le 8 octobre. Jouant sur les textes[60], le gouvernement obtient le 11, par 23 voix contre 21, la non-recevabilité de la motion de censure.

Le CDIN et la Chambre de Commerce dont les dirigeants sont souvent les mêmes, diffusent des motions de soutien à la réforme.

Les pleins pouvoirs pour Phoui
L'entrée des militaires au gouvernement
L'orientation du Cabinet vers la droite

Malgré les pronostics des députés opposés à la réforme, son application ne fait guère monter le prix des denrées locales. Mais l'hostilité des parlementaires envers le gouvernement n'a pas désarmé. Malgré une prolongation de la session jusqu'au 31 octobre, le vote du budget additionnel et du nouveau tarif des douanes n'ont pu être acquis le 30, alors que le Prince Savang, au nom du Roi, vient d'arriver pour la cérémonie de clôture.

Ce jour, le député non-inscrit Toulia Ly Foung présente une motion de censure accusant le gouvernement de n'avoir pas appliqué le programme présenté lors de son investiture. La manœuvre est déjouée le 31 par 22 voix contre 20, mais une nouvelle motion réclamant la prolongation de la session, est votée par 22 contre 20. Deux députés du Rassemblement du Peuple Lao ont voté avec l'opposition. Le Prince Savang, prévenu seulement une demi-heure avant la cérémonie de clôture qu'il devait présider, décide de ne pas tenir compte du vote et se rend à la Chambre à 16 h 30. Il y est accueilli par le Président Pheng Phongsavan en tenue ordinaire, sans discours de bienvenue et en l'absence de vingt députés de l'opposition. Le Prince clot la session et revient du Parlement outré de l'offense faite au Représentant du Roi. Son entourage réclame la dissolution de la Chambre, au besoin par la force. Des rumeurs d'un coup d'état se répandent. L'armée est consignée dans la soirée. Phoui Sananikone annule un voyage au Japon projeté pour le 6 novembre.

Le 4 novembre, le Rassemblement du Peuple Lao renouvelle sa confiance à Phoui Sananikone, mais réclame le renouvellement de son comité directeur, la prolongation du mandat des députés qui expire en décembre 1959, la convocation d'une session extraordinaire de la Chambre, un remaniement du Cabinet qui devra comprendre davantage de parlementaires.

Phoui Sananikone, fort de l'appui des Américains, prend la décision de demander les pleins pouvoirs et de remanier, à sa guise, son Cabinet. Dans l'armée, on parle de mettre fin au système parlementaire. Des députés persuadés que des élections en fin 1959 seraient une occasion de trouble généralisé[61] réclament la prolongation de leur mandat. Le Neo Lao Hak Sat, le Santiphap, les Démocrates s'y opposent. Une fois de plus, Vientiane vit dans une atmosphère surchauffée où chaque camp accuse l'autre de préparer un coup d'état. Les Américains poussent Phoui Sananikone à inclure des « hommes forts » dans son Cabinet, c'est-à-dire les militaires qui, effectivement, songent à prendre le pouvoir.

Pour la première fois, les chefs de l'armée ambitionnent un rôle politique. Ils font répandre des rumeurs alarmistes à propos d'incidents sur-

venus près de Sépone[62] et tentent de justifier la repression armée contre le Neo Lao Hak Sat. Ce parti riposte en accusant le gouvernement d'être asservi aux ordres de Washington. Cette propagande, qui se base sur des faits souvent réels, atteint les députés du Rassemblement du Peuple Lao, les fonctionnaires, la population rurale. Mais dans l'armée, les largesses américaines avec leurs occasions de profit personnel, incitent une large fraction des officiers, derrière l'état-major, à se tourner chaque jour davantage vers les Américains. L'ambassade des États-Unis semble, cependant, opposée à toute prise de pouvoir militaire et à toute répression aveugle contre le Neo Lao Hak Sat. Quoiqu'il en soit, parce qu'ils soutiennent l'action anti-communiste, qu'ils payent entièrement l'armée et la police, qu'ils financent l'Action Civique, qu'ils poussent à l'inclusion des militaires dans le Cabinet, les Américains, très voyants, offrent à l'opposition des arguments solides de propagande. Un clivage tend à se faire dans la population : d'un côté ceux qui profitent de l'aide américaine et qui sont taxés de « pro-américains », d'un autre côté les opposants au gouvernement, « anti-américains », auxquels se joignent beaucoup de fonctionnaires patriotes qui trouvent qu'effectivement l'influence et les agents américains sont trop peu discrets.

Le 12 janvier, Phoui Sananikone, promettant la revision de la Constitution, le remaniement du Cabinet et un réel effort de développement rural, justifiant sa demande par la poursuite d'activités subversives inspirées de l'étranger[63] et la concentration de troupes nord-vietnamiennes aux frontières du Laos[64] réclame les pleins pouvoirs pour douze mois.

Pendant que les débats se déroulent, le 13, l'armée fait répandre la rumeur qu'elle interviendra si les pleins pouvoirs sont refusés.

Le 14, les députés du RPL ne désirant pas ouvrir une crise et craignant l'armée, se rallient à Phoui Sananikone qui obtient ce qu'il a réclamé.

Le 24 janvier 1959, le remaniement du Cabinet est effectif[65]. Il compte sept parlementaires, quatre CDIN, trois officiers. Le général Sounthone Pathammavong reçoit la Défense Nationale, le colonel Oudone Sananikone, Commissaire général à l'Action Civique, devient secrétaire d'État aux Affaires Sociales. Le colonel Phoumi Nosavan, qui a monnayé son entrée au Cabinet en faisant s'abstenir le Parti Démocrate lors du vote des pleins pouvoirs, devient secrétaire d'État à la Défense, adjoint direct du général Sounthone, homme sage et aimable, qui sera pris de vitesse par son subordonné impatient. Les Américains, une fois encore, ont été trop peu discrets dans leurs interventions et le Premier Ministre s'en est souvent irrité. Phoui Sananikone n'a pu faire ce qu'il désirait : en particulier il n'a pu inclure dans son cabinet un certain nombre de députés à qui il avait promis un portefeuille. Il accuse de cette situation les intransigeants du CDIN et l'armée qu'il n'hésite pas, en privé, à qualifier « d'instrument américain ». Khamphan Panya et

Phoumi Nosavan représentent pour lui les têtes de file des groupes accrochés aux États-Unis, déterminés à prendre le pouvoir et à faire prévaloir leurs vues par tous les moyens, même illégaux.

Ce remaniement est le point de départ d'une action politique de l'armée, directe ou par l'intermédiaire du CDIN, orientée vers un anticommunisme sans nuances, se souciant parfois peu des formes légales, et doublée d'une hostilité ouverte à l'égard du parlementarisme et de la démocratie. Elle s'appuie sur une aide américaine, philippine et sud-vietnamienne.

Alors que Phoui Sananikone s'attache à faire exécuter son programme de développement rural, le crédit de son gouvernement se trouve atteint par l'action inconsidérée de l'armée et le manque de discrétion des experts américains, philippins ou sud-vietnamiens. Malgré le trop grand nombre de plans faisant souvent double emploi, malgré l'absence d'adaptation locale de la plupart d'entre eux, malgré le pullulement d'organismes et de structures parallèles aux hiérarchies administratives, des réalisations concrètes[66] montrent le désir d'action du gouvernement.

Mais l'effet en est en partie détruit par la repression menée par l'armée contre le Neo Lao Hak Sat. Les arrestations faites à l'insu des autorités civiles ou policières, malgré les conseils du Premier Ministre, provoquent la fuite de cadres NHLS dans la forêt et la constitution de maquis clandestins. Sous prétexte qu'elle doit assurer l'ordre et lutter contre le communisme, l'armée s'arroge déjà tous les droits. Elle est encouragée par ses chefs, par Phoumi Nosavan principalement qui, en accord avec un état-major de plus en plus acquis aux Américains, propose la création de deux super-commandements, Nord et Sud, ayant autorité sur les gouverneurs de province, et même la modification complète des divisions administratives pour organiser le Laos sur le modèle thailandais. Fait plus grave, il demande à ses conseillers militaires officiels[67] de réétudier les plans de défense basés jusqu'ici sur la neutralité du Laos et de les concevoir dans le cadre du S.E.A.T.O. Enfin, il multiplie les entretiens avec des chefs militaires des États-Unis. La prise de position sans équivoque des chefs de l'armée leur rallie les intransigeants du CDIN, Khamphan Panya et Chao Sopsaïsana, en tête. Les modérés, dont certains comme Leuam, ministre des Finances, sont peu favorables à une emprise trop considérable des Américains sur le gouvernement, n'osent s'opposer ouvertement. Le CDIN abandonne son effort sur la population, et devient une simple façade qui couvre les ambitions personnelles de certains de ses leaders et des chefs de l'armée. L'élite, les fonctionnaires se désintéressent d'un organisme trop évidemment lié aux intérêts des colonels et trop ouvertement conseillé par des experts étrangers. Il n'y a pas eu à Vientiane d'adhésion nouvelle depuis six mois. Phoui Sananikone est attaqué de tous les côtés : par l'opposition qui dénonce la repression anti-communiste de l'armée, par le CDIN qui lui

reproche de défendre des députés corrompus et de vouloir maintenir la neutralité du Laos, par son propre Rassemblement du Peuple Lao. Ceux des députés qui comptaient sur un portefeuille l'accusent de se laisser manœuvrer par l'armée et le CDIN. Ils le tiennent aussi pour responsable de l'augmentation soudaine du prix de la vie[68]. Ils lui reprochent de ne rien faire contre Khamphan Panya ou Phoumi Nosavan dont, disent-ils, « l'objectif est la suppression du régime parlementaire et l'établissement de leur pouvoir personnel avec la bénédiction américaine, thaïlandaise et sud-vietnamienne ».

Cette action des « droitistes » n'a pas qu'une répercussion sur le plan intérieur. Le Prince Souphanouvong s'était plaint à la Commission Internationale de Contrôle qu'une répression systématique était en train de se mettre en place contre son parti le NLHS. Poussé par l'armée, peut-être désireux de faire un geste à l'égard du Congrès américain, le Cabinet publie le 11 février un communiqué sans en mesurer toute la portée[69]. Le Gouvernement considère les Accords de Genève accomplis en ce qui concerne le Laos, s'oppose à la « résurrection » de la C.I.S.C. et n'admet d'arbitrage que de l'O.N.U.

Cela paraît à l'opinion internationale, et notamment aux Soviétiques et aux Britanniques, comme une répudiation des Accords de Genève et un pas vers le rejet de la neutralité. Cela contrarie ceux qui ont œuvré pour l'ajournement « sine die » de la C.I.S.C. au Laos. Cela tend à montrer que le gouvernement s'achemine vers une alliance militaire avec le bloc américain, d'autant plus que le Sud Vietnam comme la Thaïlande, adressent des félicitations à Phoui Sananikone.

Sisouk Na Champassak publie une mise au point hâtivement rédigée qui va à l'encontre du but recherché, car il insiste sur le refus absolu du gouvernement de revoir la C.I.S.C.[70]. Le 18, le gouvernement, devant l'ampleur des réactions, diffuse un nouveau texte[71]. Le 26, Sisouk Na Champassak, secrétaire d'État à l'Information, accorde une interview où il tente encore une fois de minimiser la portée des déclarations du 11 février. Il en profite pour s'élever contre la campagne de dénigrement menée contre le Laos par le Nord-Vietnam et la Chine.

Si quelques militaires ont effectivement envisagé l'entrée du Laos à l'O.T.A.S.E. ou un pacte d'alliance militaire avec un ou des pays du bloc américain, la visite de Dag Hammarskjöld, Secrétaire Général de l'O.N.U., en mars 1959 contribue à ramener le gouvernement à une vision plus saine de la situation.

LA REPRISE DE LA GUÉRILLA

Le gouvernement décide que les dernières stipulations des accords entre le gouvernement et les Pathet Lao seront exécutées le 11 mai 1959, fête de la Constitution, en intégrant officiellement ce jour là dans l'Armée Nationale deux bataillons UCPL.

En fait, ce 11 mai va marquer la fin de la période de calme et la reprise de la guerre civile.

Depuis les élections de mai 1958, l'appareil officiel du NLHS comprend des Comités provinciaux et locaux, un groupe parlementaire, une fraction de son Comité Central résidant à Vientiane, un journal légalement imprimé et distribué, le LAO HAK SAT. Deux de ses bataillons attendent leur intégration au sein de l'Armée Nationale, l'un cantonné dans la Plaine des Jarres, près de Xieng Khouang, l'autre à Xieng Ngeun, près de Luang Prabang. Des fonctionnaires ex-UCPL sont déjà en service dans les ministères et les services. Mais le Neo Lao Hak Sat a conservé une organisation parallèle clandestine, prête à reprendre le combat si ses organismes publics ou ses dirigeants sont menacés.

Face aux partis politiques traditionnels du Laos, coupés de profonds contacts populaires, le NLHS dispose d'une organisation parfois bien enracinée et de multiples agents confirmés : démobilisés disséminés sur toute l'étendue du pays, fonctionnaires réintégrés, députés, tous actifs et entreprenants, sachant diffuser les mots d'ordre lancés par le journal du parti. Leur propagande répète quelques thèmes simples : nécessité du respect des Accords de Genève et des Accords d'Intégration (participation du NLHS au Cabinet, stricte neutralité du Royaume, présence de la C.I.S.C.L.), lutte contre l'américanisation du pays (militarisation du gouvernement, pleins pouvoirs, dévaluation), dénonciation de la repression exercée à l'encontre du NLHS, maintien des élections législatives en décembre 1959 (que le gouvernement, effrayé de l'emprise du NLHS, envisage de reporter à 1960).

Cette propagande est efficace sur les petits et moyens fonctionnaires, les minorités, les villages, mais ses effets ne persistent que là où le NLHS a des bases permanentes, c'est-à-dire surtout dans les régions montagneuses ou éloignées des grands axes. C'est pourquoi les dirigeants du parti ont prescrit la « consolidation » des organisations existantes et leur développement en direction des plaines et des villes. Le noyautage des administrations communales, les stages d'instructions, le recrutement, sont l'objet d'un effort soutenu, mais qui en 1958, reste largement confiné dans les anciennes zones de maquis. C'est qu'en effet, le passage de la clandestinité au grand jour a desserré les liens intérieurs du NLHS et amoindri l'agressivité et le zèle de nombreux cadres qui appré-

cient maintenant le confort et la sécurité. Cette stagnation (qui dans certains secteurs est même devenue un recul) tient aussi à l'action du gouvernement de Vientiane. En dépit de ses erreurs, de ses lenteurs, des scandales qui parfois l'accompagnent, l'aide rurale est un facteur positif de propagande, contre lequel le NLHS n'a pas d'arguments à opposer. Parti révolutionnaire, le NLHS n'est pas à l'aise dans le climat de paix qui règne pour l'instant au Laos; climat que cependant Tiao Souphanouvong et ses collègues du Comité Central ne veulent pas changer. Le développement en direction des plaines est donc dirigé en priorité vers trois milieux influents : les bonzes, les politiciens, les jeunes, en utilisant comme principal slogan le « refus de laisser le Laos s'américaniser ». L'approche de ces milieux est aussi faite indirectement par l'intermédiaire du groupe Santhipap. Elle est facilitée par l'exemple d'honnêteté et d'austérité de vie donné par les ministres NLHS, lors de leur participation au gouvernement, qui a fait contraste avec la conduite de la plupart des politiciens et des chefs de l'armée.

La pénétration du clergé bouddhique commencée dès 1955, est rapide, favorisée par le retour au Laos de quelques bonzes qui se sont imprégnés de marxisme en Inde, en Birmanie ou en Chine. En fin d'année 1958, la moitié des bonzes du Royaume sont, sinon favorables au NLHS, tout au moins ardents zélateurs du neutralisme et opposés aux Américains.

La contre-action du gouvernement est pauvre. C'est cependant cette activité discrète qui amène la disparition de la troupe théâtrale du NLHS, devenue troupe du Ministère des Beaux-Arts, excellent outil de propagande. Mais l'action sur le clergé bouddhique est très insuffisante. Le Cabinet s'en rend compte ; il prépare une réforme du statut des bonzes et tente de les rallier par quelques gestes de propitiation.

Par contre, le Premier Ministre, Phoui Sananikone, conscient de l'occasion qui s'offre au gouvernement face à un Néo Lao Hak Sat en difficulté, ne réussit pas à obtenir que l'armée cesse son étalage de force, qui ne fait que renforcer l'infrastructure clandestine du NLHS jusqu'ici peu développée. Si, sans aucun doute, les petits cadres de ce parti sont souvent en contradiction avec la loi, si des cachettes d'armes non déclarées existent encore, si même les dirigeants refusent de divulguer les noms de leurs adhérents, comme le stipulent les ordonnances, la méthode prise par l'État-Major provoque un sentiment général de crainte au sein des anciens UCPL. Le Comité Central du NLHS, souhaitant participer aux élections prévues pour décembre 1959 et espérant y recueillir de nombreux suffrages, défend à ses cadres de donner des prétextes d'intervention à ses adversaires[72]. Il ne peut cependant s'empêcher de préparer ce qui, dès le début de 1959, lui apparaît désormais comme inéluctable, c'est-à-dire la lutte contre une armée nationale de plus en plus soumise à l'influence des Américains et de leurs alliés Sud-Vietnamiens et thaïlandais, tenants d'un combat à outrance contre le communisme. Des

dizaines de militants, les uns par ordre, les autres par crainte, rejoignent ainsi les zones-frontières ou les maquis qui se reconstituent spontanément. Les familles et les parents de ceux qui sont arrêtés se détachent à nouveau du gouvernement et le bénéfice de l'aide rurale s'estompe.

L'armée nationale est engagée dans un engrenage : plus elle exerce de répression, plus elle trouve d'adversaires. L'État-Major Général, montant en exergue des informations douteuses, les effets de la propagande dans les lycées ou les pagodes, les plaintes de Tiao Souphanouvong à la C.I.S.C.L.[73] ou au Premier Ministre[74], dénonce alors « le complot fomenté par le NLHS et visant à détruire le régime politique actuel ». Les généraux et les extrémistes du CDIN intéressés au pouvoir politique n'attendent qu'une occasion pour « liquider définitivement le Néo Lao Hak Sat » par la force. L'occupation d'une vallée par les Nord-Vietnamiens à 50 km au Nord Est de Sépone[75] fournit un prétexte à l'armée nationale pour concentrer des troupes et diffuser des communiqués dramatiques. Les protestations d'Hanoï[76] ou les attaques de sa radio contre la non-observation par le Laos des Accords de Genève sont présentées comme une preuve « du plan des Nord-Vietnamiens de s'emparer du Laos avec l'aide de leur instrument le NLHS ».

L'armée qui veut régler ses comptes avec le NLHS va trouver dans les événements du 11 mai 1959 l'occasion souhaitée.

L'affaire du 11 mai 1959
La mise sous surveillance des dirigeants du NLHS
La fuite du bataillon UCPL de la Plaine des Jarres.

Le 7 mai, le Ministère de la Défense confirme la date de l'intégration des deux bataillons UCPL dans l'Armée Nationale. Dès le 9, le colonel Khé, chef des troupes UCPL de la Plaine des Jarres, comme les ordres qu'il a reçus de Tiao Souphanouvong le lui prescrivent, prévient les autorités militaires que la présence à la cérémonie de représentants du Comité Central du Néo Lao Hak Sat sera nécessaire, afin de bien faire voir à ses soldats qu'il s'agit de l'application d'un accord mutuel. Néanmoins, le 10, le colonel Phoumi Nosavan fait préciser que la remise des galons est une affaire strictement militaire et qu'aucun civil n'y assistera. L'ambassade américaine à Vientiane approuve cette décision qui montrera « la pleine souveraineté et l'autorité du gouvernement royal ». Par contre, ni les Britanniques ni les Français ne sont consultés. Le Prince Souphanouvong confirme au chef d'état-major les ordres donnés à ses subordonnés.

Le 11 mai, le bataillon UCPL de la Plaine des Jarres ne se présente pas à la cérémonie. Le général Ouane Rathikoun, chef d'État-Major essaye en vain de le faire revenir sur sa décision et se rend à 13 h 30 à Xieng Ngeun, près de Luang-Prabang où le premier bataillon UCPL refuse également son intégration, pour les mêmes raisons.

Le 12 mai, le Comité de Défense Nationale du Gouvernement Royal réuni à Vientiane, sous la présidence du Premier Ministre, décide de

poser aux deux bataillons UCPL un ultimatum leur enjoignant de choisir entre leur intégration dans l'armée nationale ou leur démobilisation immédiate et prévoit la mise en résidence surveillée des dirigeants du Néo Lao Hak Sat.

Le gouvernement cédant à l'impulsion et acceptant sans examen la thèse d'une invasion imminente par les Nord-Vietnamiens présentée par l'État-Major, accepte de confier à l'armée le soin de régler le problème de l'intégration.

C'est le colonel Phoumi Nosavan, Secrétaire d'État à la Défense, qui prend officiellement l'affaire en main. Depuis qu'il fait partie du gouvernement, il a mené un jeu personnel, s'affranchissant de plus en plus de son ministre, le général Sounthone Pathammavong, plaçant ses hommes aux postes-clefs, s'immiscant, sous le prétexte de Défense Nationale, dans des domaines qui ne sont pas les siens et qu'il prétend contrôler, comme le Comité du Mékong ou les services de renseignements de la Présidence du Conseil. Il a pris l'ascendant au sein du Comité de Défense des Intérêts Nationaux, s'arroge le droit de prendre des contacts avec les généraux sud-vietnamiens[77] ou avec les généraux américains de passage à Bangkok sans en informer le Premier Ministre. Il laisse les Américains ou les Philippins placer des conseillers dans certaines unités de l'armée lao[78]. Il encourage ses commandants de région à empiéter sur les attributions des fonctionnaires civils, les laisse devenir des « War Lords » provinciaux, lance une aide rurale militaire parallèle à celle du gouvernement et, en définitive, se prépare à prendre le pouvoir.

Le 11 mai fournit ainsi à Phoumi l'occasion qu'il cherchait et qui lui est abandonnée par un gouvernement désuni, manquant de clairvoyance et mal conseillé par une ambassade américaine qui croit l'armée lao capable de faire face à une rebellion probable du Néo Lao Hak Sat, dont elle ne mesure pas les possibilités.

Depuis le 12, les principaux dirigeants[79] du NLHS à Vientiane sont consignés dans leurs maisons, avec interdiction de contacts extérieurs. Les députés du parti, escortés par la police, se rendent au Parlement le 13 et y déposent une protestation transmise ensuite au gouvernement par le Président de la Chambre qui souligne l'atteinte faite à l'immunité parlementaire. L'armée est alors mise en état d'alerte et des ordres sont envoyés dans les provinces pour placer sous surveillance les dirigeants locaux du NLHS. L'état-major de Vientiane prescrit de remettre le 14 aux 2 bataillons ex-UCPL l'ultimatum[80], et d'en limiter le délai de réponse à vingt-quatre heures.

Dans la soirée du 14 mai, au cours d'un conseil de Cabinet, le colonel Phoumi Nosavan fait état d'une préparation des UCPL à la reprise des hostilités, de l'évacuation des populations civiles entourant les camps[81] et presse le gouvernement de liquider « une bonne fois pour toutes », le NLHS qui « s'est mis hors la loi en incitant ses soldats à se rebeller ». Il rend compte qu'il a placé sous contrôle militaire les terrains d'aviation des provinces de Xieng Khouang et de Luang-Prabang.

Le 16, le gouvernement, sous la pression du Ministère de la Défense, décide de mettre en résidence surveillée les députés du parti Santiphap pen Kang (Neutralistes), de faire fouiller les maisons des dirigeants du NLHS[82] (où l'armée prétend qu'il y a des postes émetteurs et des armes), de fermer l'imprimerie de leur journal et de refuser l'entrevue demandée par Souphanouvong. Le même jour, le colonel Khé, chef des troupes UCPL de la Plaine des Jarres, arrêté et interrogé, précise qu'en cas de menace, ses soldats chercheront à rejoindre la brousse. L'armée met en place des barrages, procède à des fouilles, créée une ambiance de drame. Le 17, privé de communications avec l'extérieur et largement inférieur aux forces qui l'encerclent, le bataillon Pathet Lao de Xieng Ngeun dépose les armes et est démobilisé sur place. Celui de la Plaine des Jarres continue de réclamer la visite de Souphanouvong qui, en étroite résidence surveillée, est pressé par l'état-major de donner l'ordre à ses troupes d'accepter l'intégration. Des ordres sont envoyés à Xieng Khouang d'exiger des UCPL leur réponse immédiate à l'ultimatum, d'encercler leur camp et d'évacuer les familles des militaires de l'Armée Nationale.

Le gouvernement, qui a donné carte blanche au Ministère de la Défense, est ainsi dessaisi de l'affaire. Radio Hanoï et Radio Pékin dénoncent la « violation des accords d'intégration ». Le 18 au soir, le chef du bataillon de la Plaine des Jarres Chamnien, laisse entendre que ses troupes sont prêtes à accepter l'intégration. Il pleut.

Le 19 au matin, l'Armée Nationale découvre avec surprise que tout le bataillon UCPL de la Plaine des Jarres s'est faufilé à travers le dispositif d'encerclement et a pris la brousse avec armes, bagages et familles. Quelques accrochages ont lieu les 20 et 22 mai, entre Xieng Khouang et la frontière de la R.D.V.N., mais malgré le parachutage d'une lettre de Souphanouvong et plusieurs propositions de rendez-vous, le contact est définitivement perdu le 23.

Les Ministres, à qui on avait promis de tout régler rapidement, découvrent la dangereuse situation dans laquelle l'état-major les a placés, mais ils restent encore plus ou moins convaincus de l'existence d'un complot monté par Hanoï contre le régime lao. La fuite du bataillon incite de nouveaux cadres du NLHS à se réfugier en brousse. Phoui Sananikone, le Premier Ministre, sent l'autorité lui échapper et pour ne pas être isolé, maintient sa décision de traduire Souphanouvong en justice. Ce dernier insiste sur l'urgence d'arrêter la repression en cours, faute de quoi le pays va, de nouveau, s'embraser, alors que le NLHS était désireux d'exécuter les accords de réintégration. Il regrette que, pour un motif futile (le refus de l'armée d'accepter sa présence à la cérémonie d'intégration des bataillons) la paix soit remise en question.

Au gouvernement, les divergences s'accentuent. Les extrémistes du CDIN et de l'armée, menés par Khamphan Panya et le colonel Phoumi Nosavan veulent poursuivre la liquidation du Néo Lao Hak Sat et en

particulier déférer Souphanouvong à la justice militaire. L'état-major cherche à faire décréter l'état de siège[83], continue d'arrêter des cadres Pathet Lao, surtout dans le Sud-Laos et prétend, au nom de la Défense Nationale, régenter toute la politique du Royaume. Il se croit soutenu par la Cour soumise aux rumeurs d'une attaque nord-vietnamienne.

La population, mal informée, est perplexe. Dans les villes, l'écoute de Radio-Hanoï a supplanté celle de Radio-Vientiane, inférieure à sa tâche, et fait connaître le point de vue du Nord-Vietnam et de Pékin sur « les violations des Accords devant lesquelles la R.D.V.N. et la Chine ne peuvent rester indifférentes ». Les fonctionnaires s'inquiètent de la montée politique de l'armée. Dans le groupe Santiphap, un certain clivage se fait entre les prudents qui craignent une arrestation et ceux qui prennent une tendance nettement pro-NLHS.

Le Conseil de Cabinet du 6 juin 1959.

Fortifié par les conseils de prudence que viennent de lui donner les ambassades occidentales, le Premier Ministre Phoui Sananikone réussit à rallier une majorité de ministres inquiets de l'ambition politique de l'armée et conscients de son inaptitude actuelle à entreprendre une campagne en jungle. Le Conseil de Cabinet du 6 juin décide donc, malgré les efforts du clan du colonel Phoumi Nosavan et de Khamphan Panya, de lever l'assignation à résidence des chefs du NLHS et de libérer nombre d'anciens UCPL arrêtés par les militaires. Ces décisions sont exécutées entre le 8 et le 14, mais l'armée continue à surveiller de près les chefs NLHS.

Entre temps, le gouvernement de Saïgon a profité du climat de sympathie de certains milieux lao pour faire signer un accord qui, en échange de facilités de transit et de commerce, lui donne le droit de rapatrier les « déserteurs » (y compris les adversaires politiques du Président Diem) et lui reconnait l'autorité sur tous les Vietnamiens résidant dans le Royaume. Les nombreux Thaï du Tonkin, réfugiés au Laos et en général opposés au régime de Saïgon, se trouvent ainsi soumis à sa juridiction et s'en émeuvent. Ce renforcement des liens entre les deux pays donne latitude au Sud-Vietnam d'installer des « centres d'accueil » qui seront surtout des bases de renseignement et d'action politique et dont les activités menées en direction de la R.D.V.N. provoqueront de nombreuses interventions d'Hanoï qui dénoncera ces infractions contraires à la politique de neutralité du Laos et aux Accords de Genève.

De la même façon, l'action anti-communiste dirigée dans les colonies chinoises du Royaume par le consulat de Formose, établi en 1958, et par des fonctionnaires de l'aide technique américaine, introduit la lutte politique à l'intérieur de ces colonies, restées jusqu'ici indifférentes à ces problèmes.

Les liens que l'armée avec la bénédiction des Américains développe de son côté avec les Thaïlandais et le Sud-Vietnam encouragent l'ambi-

tion politique des chefs militaires et les renforcent dans leur conviction anti-communiste et anti-neutraliste.

Au lendemain du Conseil du 6 juin, le Premier Ministre Phoui Sananikone se fixe un programme : ramener le calme, réduire l'influence de l'armée et du Comité de Défense des Intérêts Nationaux, supprimer le concile bouddhique, « état dans l'état », acquis aux idées progressistes.

Phoui souhaite que le NLHS puisse jouer son rôle de parti politique à condition qu'il reste dans la stricte légalité. Tiao Souphanouvong, désireux, lui aussi, d'éviter la guerre civile, prépare une assemblée générale de son mouvement qui devra définir une « ligne », rectifier les erreurs et donner des directives précises. Mais le NLHS est désormais commandé par un appareil clandestin qui se substitue à la fraction du Comité Central de Vientiane.

Le congrès du CDIN, tenu le 25 juin, réunissant 400 délégués dont une centaine d'officiers en service commandé, consacre la prise en main de ce comité par les militaires. Le général Ouan Rathikoun, commandant des Forces Armées, en devient le Président ; les chefs de régions et de subdivisions s'attribuent les responsabilités locales et les postes-clefs. Ce sont désormais les avions de l'armée et de l'U.S.O.M. qui assureront les transports du CDIN, ce sont les ambassades étrangères qui financeront ses journaux, c'est le service de guerre psychologique américain qui réalisera ses affiches. Coupé du peuple, le CDIN devient l'instrument du colonel Phoumi Nosavan et de ses généraux.

L'ordonnance royale 160 du 25 mai, supprime le concile bouddhique, cet organe suprême qui régit les bonzes du Royaume hors du contrôle gouvernemental, et donne des pouvoirs de veto à l'administration civile en ce qui concerne les nominations de religieux à la tête des diocèses et des pagodes. Une grande partie des bonzes déjà touchés par le neutralisme progressiste déclenche alors une forte propagande anti-gouvernementale, alimentée par la part de plus en plus visible que prennent les services d'information américains dans les réunions bouddhiques.

La reprise de la guérilla (Juillet-Août-Septembre 1959)

Le 15 juillet, le poste gouvernemental de Muong Peu est pris. Le 20, c'est le tour de Muong Sone, puis de Muong Sum et de Phong Sathon. Les garnisons de Xieng Kho et Muong Het se replient. Tout le Nord et le Nord-Est de la province de Samneua sont, ainsi, en quinze jours, aux mains du Neo Lao Hak Sat. L'armée nationale, par défaut de renseignements précis et pour « sauver la face » met ces échecs au compte d'une attaque d'unités régulières nord-vietnamiennes.

En réalité, la tactique Néo Lao Hak Sat, longuement murie et efficacement exécutée, met en œuvre contre les postes, simultanément, une action psychologique individuelle et de masse, l'hostilité d'une population encadrée, et un minimum d'opérations militaires. Isolés, pénétrés,

trahis, les défenseurs ne résistent pas longtemps. Il n'est nul besoin de faire venir des bataillons réguliers du Nord-Vietnam. Quelques dizaines d'hommes entrainés et bien commandés suffisent à « libérer » une vaste zone. Parfois, l'assassinat de ses officiers ou le bruit de l'arrivée des Vietnamiens suffisent pour qu'une garnison se replie sans combat.

Des rumeurs, plus effrayantes les unes que les autres, atteignent Vientiane.

A la fin du mois de juillet, la guérilla est active dans les provinces de Samneua, de Phongsaly, de Xieng Khouang. Les anciens UCPL démobilisés rejoignent la jungle.

A Luang-Prabang, 112 hommes du bataillon réintégré de Xieng Ngeun prendront la brousse le 8 août. Dans la région de Vientiane, et dans le Sud Laos, les maquis s'organisent. La propagande, incessante, prend pour thème la « restauration de la liberté et de l'indépendance, compromises par la main-mise américaine sur le Laos ». Radio Hanoï l'encourage en dénonçant la violation des Accords de Genève, l'abandon de la politique de neutralité du Laos, l'« américanisation » du Royaume. Le commandement du NLHS est désormais aux mains d'un appareil clandestin dirigé par Kaysone, métis lao-vietnamien, membre du Parti Communiste. Radio Hanoï, comme Radio Pékin, présente la situation comme un soulèvement spontané de la population contre les Américains et leurs valets.

La guérilla gagne du terrain et libère d'importantes zones, surtout peuplées de minorités. Au début d'août, elle touche le Nord-Est de la région de Paksane, le Nord-Est de la province de Luang-Prabang, l'Est de celle de Thakhek. Dans tout le Royaume, l'organisation, l'encadrement, la propagande sont intenses. Les caches d'armes sont réouvertes. Le journal *Lao Hak Sat*, réédité à Hanoï, cite les conditions nécessaires pour mettre fin à l'embrasement : libération des chefs NLHS emprisonnés, formation d'un gouvernement de coalition, retour aux accords de 1957, retour à la politique de neutralité, suppression de l'introduction de matériel de guerre américain.

En septembre, les maquis du NLHS du Sud Laos passent à l'attaque des postes gouvernementaux isolés[84]. Une insécurité générale menace maintenant de nombreuses voies de communications. Si l'armée nord-vietnamienne n'intervient pas directement, son aide à la guérilla NLHS est patente : soutien moral manifesté vers l'extérieur par les émissions de Radio Hanoï, création de la « Voix du commandement des troupes Pathet Lao », fourniture d'équipements militaires, de ravitaillement et d'armes.

En fin septembre, les troupes gouvernementales dans le Haut Laos ne tiennent guère que les bourgs ; la campagne est plus ou moins aux mains des Pathet Lao qui ne mettent d'ailleurs pas en jeu de très gros effectifs, peut-être 2 000 armes, mais qui, peu à peu, encadrent les populations. Autour de Paksé, l'insécurité des axes de communication tend à

s'aggraver, tandis que les bordures orientales des autres provinces du Sud sont organisées par le Neo Lao Hak Sat.

En fin octobre 1959, deux sixièmes des Méo sont embrigadés par la guérilla, un sixième est nettement pro-gouvernemental, le reste, soit la moitié du total, est indifférent et balloté dans un camp ou l'autre selon les fluctuations de la situation.

Le schéma de la révolte est identique partout : réorganisation des bases, recueil d'armes, armement de groupes, attaques de postes et des voies de communication aboutissant à la libération de zones, devenant alors de nouveaux centres de rayonnement. L'augmentation du nombre de villages soumis à la propagande force l'armée à se concentrer de plus en plus dans les centres.

La réaction du gouvernement lao à la guérilla.

La chute des premiers postes gouvernementaux en juillet est immédiatement attribuée par l'État-Major de la Défense Nationale à l'intervention au Laos d'unités régulières nord-vietnamiennes et dénoncée comme la preuve du « complot » Pathet-Lao. Pour lui, la reprise de la guérilla est l'occasion retrouvée de « liquider définitivement » le problème du Neo Lao Hak Sat. Le Comité de Défense des Intérêts Nationaux et ses représentants au gouvernement proposent d'arrêter tous les anciens UCPL qui n'ont pas encore rejoint les maquis.

Le 28 juillet, le Comité de Défense, qui sous l'autorité du Premier Ministre, comprend le Ministre de la Défense et celui de l'Intérieur, décide l'envoi de renforts dans le Nord et l'arrestation des dirigeants du Neo Lao Hak Sat à Vientiane. En conséquence, dans l'après-midi, les députés Souphanouvong, Phoumi Vongvichit, Nouhak, Phoun Sipraseuth, Sithon Kommadan, Khamphay Boupha sont arrêtés avec Singkapo, Mun et Ma Khamphithay. Phao Phimmachan membre du Comité Central et ancien directeur du journal *Lao Hak Sat* et plusieurs cadres subalternes le seront le 31. Madame Khampheng Boupha est placée sous surveillance. Tiao Souk Vongsak parvient à rejoindre les maquis.

Le Premier Ministre, tout en ne croyant pas absolument à la présence des réguliers nord-vietnamiens dénoncés sans trève par l'armée nationale, estime néanmoins que, le Neo Lao Hak Sat menant une rebellion soutenue par la R.D.V.N., ses dirigeants doivent être poursuivis pour atteinte à la sûreté de l'État. Il pense d'ailleurs que la guérilla va se résorber rapidement. Le communiqué gouvernemental du 29 juillet accuse la R.D.V.N. « de lever, d'entraîner, d'armer et d'encadrer les troupes rebelles ».

Mais l'optimisme des ministres tombe rapidement à mesure que la rebellion s'étend. L'état d'urgence est proclamé le 4 août au Nord Laos. En même temps le gouvernement adresse au Secrétaire Général des Nations-Unies, un message qui souligne la violation des Accords de Genève par le Nord-Vietnam. Les nombreux correspondants de presse

étrangers attirés à Vientiane par les nouvelles, contribuent à propager le mythe de la grande invasion vietminh, en diffusant les invraisemblances et les exagérations de certains généraux lao.

Le 6 août, en réponse à ces accusations, le Ministre des Affaires Étrangères d'Hanoï dénonce les agissements des États-Unis et du Sud-Vietnam, coupables, selon lui, d'avoir introduit des armes et du personnel militaire au Laos et d'avoir encouragé la répression contre le Neo Lao Hak Sat. Il réclame la réactivation de la Commission Internationale de Contrôle et de Surveillance. Le 7, Vientiane, soulignant que le Laos n'exerce ni menace contre la R.D.V.N. ni répression contre le NLHS, déclare que cette réactivation ne se justifie pas.

Le gouvernement se rendant mieux compte de l'ampleur de la guérilla et de l'impossibilité pour l'armée nationale de la maîtriser, maigré les rodomontades des généraux, a tendance à compter maintenant sur une intervention du « Monde Libre », « en faveur duquel le Laos a, dans les faits, abandonné sa politique de stricte neutralité ». C'est pourquoi Ngon Sananikone est envoyé à New-York pour renseigner le Sécrétaire Général de l'O.N.U., le sonder sur ses intentions et, éventuellement, réclamer l'envoi d'un observateur international avant que les Soviétiques ou les Britanniques ne le fassent[85]. Pour appuyer cette démarche, le CDIN et l'armée organisent le 14 août des manifestations où les fonctionnaires, la jeunesse et les anciens combattants sont forcés de participer. Des slogans dénoncent l'agression de la R.D.V.N., appellent à la solidarité du « Monde Libre », protestent contre l'éventualité d'un retour de la C.I.S.C. et réclament l'institution de tribunaux populaires pour les dirigeants du Neo Lao Hak Sat.

L'état-major en inventant des complots visant à libérer Souphanouvong ou une invasion imminente d'unités chinoises, cherche à faire proclamer sur tout le territoire l'état d'urgence qui lui donnerait des avantages matériels et politiques.

La plupart des unités subalternes en campagne exécutent leur tâche militaire courageusement, mais leurs efforts sont, en général, vains, car l'armée seule ne peut lutter contre la guérilla politique.

Les pouvoirs que s'est attribué l'état-major ont facilité l'implantation au Laos des Sud-Vietnamiens, dont les experts ont planifié les manifestations du 14 août. Leurs agents organisent des réseaux orientés notamment vers le Nord-Vietnam[86] avec l'aide des missions américaines de Saïgon et de Vientiane. Cette influence américaine croissante au Laos se concrétise par la visite du Premier Ministre Phoui Sananikone, du colonel Phoumi et de Khamphan Panya à Washington. L'administration américaine les utilise à étayer au Congrès et à l'O.N.U. sa thèse de défense nécessaire contre le communisme.

En fait le gouvernement lao n'a aucun plan défini. Intoxiqué par l'armée qui fait état de bataillons nord-vietnamiens et de menaces aux frontières, tiraillé par les nombreux conseils irréalistes et basés sur la

méconnaissance des problèmes que lui donnent les Américains, les Sud-Vietnamiens, les Thaïlandais et les Philippins, nombreux dans les divers services de l'état-major ou à l'Action civique, inquiet de la croissance de la guérilla, il ne prend pas la décision de mettre en œuvre les plans que lui prépare son propre service de renseignement et d'action (Centre National de Documentation). De plus en plus, le Cabinet est dominé par le clan des extrémistes mené par les colonels Phoumi Nosavan et Oudone Sananikone, le Ministre des Affaires Étrangères Khamphan Panya, cherchant à s'appuyer sur la Cour. Ce clan dispose de la Défense Nationale, des Affaires Étrangères, de la Police, de l'Information, utilise les ressources du CDIN et reçoit l'aide de la Thaïlande, des Philippines, du Sud-Vietnam, de Formose et des missions américaines de Saïgon, Bangkok et Vientiane. Ne pouvant compter sur les autres ministres ou Secrétaires d'État sans grande réaction face au clan extrémiste, Phoui Sananikone est obligé de « lâcher du lest ». C'est ainsi qu'au début de septembre, il défère Souphanouvong et ses camarades au Tribunal Civil pour éviter leur traduction devant un Tribunal Militaire qui, par obéissance aurait facilement prononcé des sentences capitales. Il réussit à écarter les demandes de l'état-major pour l'arrestation de nouveaux suspects et la signature d'une alliance militaire avec la Thaïlande et le Sud Vietnam. L'arrivée d'un sous-comité du Conseil de Sécurité de l'O.N.U.[87] lui procure un grand soulagement : le « Monde Libre » prend l'affaire en main et le Laos pourra peut-être éviter les dangereuses initiatives soulevées par le clan extrémiste de droite. Cette mission de trois observateurs arrive le 17 septembre. Le gouvernement lui remet le 19, un mémorndum qui ne plaide qu'en termes atténués la thèse de l'agression d'Hanoï, en partie parce que l'armée, mise au pied du mur, n'a pas été capable d'apporter les preuves de la présence de troupes nord-vietnamiennes, ou en a apporté de trop visiblement fabriquées pour les besoins de la cause. Comme la France, par ses conseillers ou son ambassade, a joué un rôle modérateur dans cette affaire, une campagne anti-française déclenchée par les colonels Oudone Sananikone et Kouprasit Abhay, réclame le départ de la Mission Militaire Française et la prise en main de la base française de Séno, « incapable de défendre le Laos contre une agression ». Elle ne fera que croître avec le temps.

Cependant, prenant le problème au sérieux, les observateurs de l'O.N.U. mettent le gouvernement dans l'embarras en réclamant des preuves à certaines assertions de l'état-major[88], preuves qui n'existent pas. Après avoir visité Samneua, le 1er octobre, le sous-comité de l'O.N.U. quitte le Laos le 13 octobre, peu de jours avant la mort du Roi Sisavang Vong[89]. Son rapport, publié le 4 novembre, déclare que « l'ensemble de l'information soumise au sous-comité n'établissait pas d'une manière claire que des troupes régulières de la R.D.V.N. aient traversé la frontière ». Dag Hammarskjöld, Secrétaire Général de l'O.N.U., devait, en outre, lors de sa visite à Vientiane du 12 au 19 novembre, donner au

gouvernement royal des conseils de prudence et l'engager à ne pas s'écarter d'une stricte neutralité.

Les problèmes politiques
Le Coup d'État de Phoumi Nosavan
Le Gouvernement provisoire de Kou Abhay (octobre – décembre 1959).

Les intrigues politiques passées au second plan ressortent à nouveau au grand jour au début d'octobre, dès qu'il s'agit de prendre une décision au sujet du mandat des députés. Théoriquement, ce mandat de 4 ans expire le 25 décembre 1959[90]. Le Premier Ministre et la majorité des parlementaires estiment qu'il ne saurait être question de tenir des élections générales dans l'ambiance actuelle d'insécurité et avec une armée nationale, hostile au parlementarisme, ayant, grâce à l'état d'urgence, le pouvoir d'influer sur les électeurs. Ils proposent donc une prorogation de 6 mois ou d'un an, ce délai étant utilisé pour réduire la guérilla et condamner les dirigeants du Neo Lao Hak Sat à des peines de prison. Le 14 octobre, trente quatre députés (sur cinquante neuf, dont huit en prison) signent la demande de réunion d'un Congrès National[91], en vue de statuer sur cette prorogation. Mais l'armée et le CDIN voulant remplacer le régime actuel par une « démocratie autoritaire et dirigée », et partisans de la prolongation des pouvoirs spéciaux, déclenchent l'opposition. Alors que les fonctionnaires réclament la fin de l'état partiel d'urgence qui a donné des pouvoirs considérables aux militaires, l'état-major réclame, lui, l'état de siège général. Il y a désormais deux clans totalement séparés : celui qui veut maintenir le système parlementaire, celui qui n'en veut plus.

Si au CDIN, beaucoup, tels Inpeng Suryadhay, Sisouk Na Champassak, sont prêts à accepter une assemblée mi-nommée, mi-élue, les « ultras », Khamphan Panya et Phoumi Nosavan, général depuis le 1er novembre, sont décidés à imposer leur point de vue qui va jusqu'au rejet de la politique de neutralité et l'alignement sur le Sud-Vietnam et la Thaïlande. Ce sont ces ultras qui donnent le ton, malgré une relative modération de leurs conseillers américains. En effet, la visite de Phoumi Nosavan au Quartier Général de l'amiral Felt (Théâtre du Pacifique) et aux États-Unis ne l'a guère servi : on l'a trouvé brouillon et manquant d'idées générales. Quant aux projets de Khamphan Panya, partisan d'une sorte de dictature, ils ne rencontrent guère de sympathie à l'ambassade américaine, qui prêche la prudence, même à l'égard de Souphanouvong. L'amiral Riley, chef d'état-major de l'amiral Felt déclare à Vientiane aux généraux lao que leur devoir est de se préparer au combat et de ne pas se mêler de politique.

Ne pouvant réunir le Congrès National à la suite du refus du Roi, Phoui Sananikone, lors du Conseil de Cabinet du 3 décembre, et malgré l'opposition farouche de Phoumi Nosavan et de Khamphan Panya, fait décider d'appliquer pour la première fois la loi électorale de 1957[92] fixant

les élections au premier dimanche d'Avril. Cela fait donc 5 mois de répit.

Le 4 décembre, le Premier Ministre, au cours d'une interview à l'Agence France-Presse, traite les dirigeants du CDIN « d'apprentis-dictateurs ». Le lendemain il tempère ce jugement en précisant que ce terme ne s'applique qu'à « certains membres » de ce Comité. Le 6, Khamphan Panya qui s'est senti personnellement visé, rédige une lettre de démission, puis la retire sur l'insistance de ses amis craignant que la place ne soit attribuée à un parlementaire. Cependant, après avoir conféré avec le Roi à Luang-Prabang, il adresse à Phoui Sananikone un message où il déclare que « les institutions actuelles du Royaume sont inadéquates », et que la fixation de la date des élections va « à l'encontre des désirs du Roi ». Le 7, les députés du Rassemblement du Peuple Lao votent une motion réclamant le retour à la politique extérieure de neutralité, un remaniement ministériel (visant à se débarrasser de Khamphan Panya), la levée de l'état d'urgence et la convocation d'un Congrès National ou, à défaut, d'une session extraordinaire de l'Assemblée Nationale.

C'est presque la guerre ouverte entre la Chambre et le CDIN appuyé par l'armée. Khamphan Panya essaie de présenter Phoui Sananikone comme anti-monarchique.

Le 11 décembre, le Bureau permanent de l'Assemblée décide légalement la convocation d'une session extraordinaire et en adresse la proposition le 12 au Premier Ministre qui, à son tour, la fait parvenir au Palais le 14. Dans sa lettre de présentation, Phoui Sananikone, exprime son désir de mettre fin aux pouvoirs spéciaux sans attendre la date officielle d'expiration (14 janvier 1960).

Le Roi signe, le 15, deux ordonnances royales, l'une convoquant une session extraordinaire de l'Assemblée du 17 au 22 décembre, l'autre entérinant un projet de remaniement ministériel, rendu nécessaire par la complète hostilité qui règne au sein du Cabinet entre les membres du CDIN et les autres ministres et qui bloque toute décision. Tous les ministres du CDIN se retirent en bloc. Le Roi, désireux de conserver sa position d'arbitre au dessus des partis et soucieux de suivre les recommandation de l'O.N.U. n'a pas soutenu, comme ils l'espéraient, les ultras du CDIN.

Le 15, le Comité Directeur du CDIN, dans un communiqué, maintient que la prorogation est anticonstitutionnelle et que la loi électorale de 1957 ne peut prévaloir sur la Constitution qui fixe impérativement le mandat des députés à quatre ans. Il déclare en outre que le remaniement, exécuté quinze jours avant l'expiration légale du mandat, est inopportun. En bref, le CDIN maintient sa thèse : la manœuvre de Phoui Sananikone est, en fait, un coup d'état.

La session extraordinaire, ouverte par le Roi le 17 décembre, approuve, le 19, le remaniement et repousse une motion de députés neutralistes (Santiphap) réclamant le droit pour les députés du Neo Lao Hak

Sat emprisonnés de venir siéger. La Chambre décide de la prorogation du mandat jusqu'en avril 1960. Le CDIN, ulcéré de cette série d'échecs, redouble d'activité en vue d'influencer la Cour et d'empêcher la levée de l'état d'urgence. Ses intermédiaires auprès du Roi, Khamphan Panya et Chao Sopsaïsana, chef du Protocole du Palais, cherchent à renverser Phoui Sananikone et à mettre le Parlement en vacances. Ils n'hésitent pas à faire courir, de nouveau, des bruits de complot anti-monarchique.

Le 24 décembre, prenant prétexte d'une rumeur d'attaque Pathet-Lao sur Vientiane, le général Phoumi Nosavan, de sa propre initiative, déclenche le plan de défense intérieur de la ville : des blindés sont envoyés autour du Palais ou circulent dans les rues, des gardes sont disposés autour des résidences des ministres. Le 25, des bruits de coup d'état circulent. Le 27, le Conseil du Roi, influencé par le père de Khamphan Panya, Phao Panya, demande au Roi son avis sur la constitutionnalité de la prorogation du mandat des conseillers. Le Roi répond par une lettre, rendue publique le 28, que la Constitution ayant prévu un mandat de quatre ans, les pouvoirs du Conseil sont expirés depuis le 25. Cette lettre fait l'effet aux députés d'un acte arbitraire et orienté du Roi, l'Assemblée étant, de par la Constitution, seule habilitée à interpréter cette Constitution. Conciliabules, faux bruits, informations fantaisistes concourrent à aggraver la tension générale et l'hostilité entre les clans « parlementaire » et « anti-parlementaire ». Le 28, au cours du Conseil des Ministres, ceux-ci croient comprendre que le Roi souhaite que les députés, comme les Conseillers du Roi, se considèrent en vacances depuis le 25 décembre et que le Cabinet reprenne quelques membres du CDIN. Le 30, Phoui Sananikone cède et démissionne. Il souligne par écrit que ses projets n'ont pas semblé recueillir l'adhésion royale et qu'il ne peut assumer sa tâche alors que l'armée intervient dans la politique[93]. Dans la journée, un message du Palais lui demande de modifier ce texte, le Roi « n'ayant pas le pouvoir d'interpréter la Constitution », n'ayant donc pu manifester sa désapprobation au sujet de la prorogation du mandat des députés[94]. Le Premier Ministre, refuse de modifier sa lettre. Dans la nuit du 30 au 31, ayant appris que le CDIN est désuni sur l'action à entreprendre, que des officiers refusent de suivre Phoumi Nosavan, que le Palais souhaite la formation d'un gouvernement apolitique d'union, Phoui Sananikone décide de contre-attaquer. Le 31 décembre, il convoque pour l'après-midi les officiers supérieurs de la garnison de Vientiane en vue de les inviter à se tenir à l'écart de la politique et à ne pas faire le jeu de quelques ambitieux. Le général Phoumi apprend cette convocation à midi et, effrayé, se précipite, avec Khamphan Panya, au Palais dont il vient encore de « renforcer la protection » avec de nouveaux véhicules blindés. Il y rédige, au nom du Secrétariat du Palais, une lettre au Premier Ministre acceptant sa démission, parvient à la faire signer par le Roi à 13 heures, et la fait porter immédiatement à Phoui Sananikone qui la reçoit à 13 heures 30[95].

Ce texte arguant de « l'impuissance du gouvernement à contrôler l'activité nationale dans une situation explosive » et de l'impossibilité de laisser le « pays dans l'incertitude du lendemain », fait savoir au Premier Ministre que la démission collective du Cabinet est acceptée. La « situation explosive » a été créée de toute pièce par Phoumi et Khamphan Panya qui ont fait défiler des chars autour de la Chambre des Députés et du siège du Gouvernement.

Phoui s'incline et annule la réunion des officiers prévue. Le coup d'état est pratiquement fait.

Dans l'après midi, le communiqué nº 1 du Haut-Commandement des Forces Armées du Royaume, rédigé par Phoumi, fait état de la démission du Cabinet Phoui et annonce que dans le cadre de leur mission de maintien de l'ordre, les Forces Armées prennent toutes dispositions pour faire face à la situation[96]. Aussitôt après, des unités militaires occupent la Radiodiffusion, les P.T.T., l'usine électrique, se renforcent autour de l'Assemblée Nationale.

Le 1er janvier, Phoumi prend en main la Radiodiffusion, qui diffuse désormais des communiqués accompagnés de marches militaires, tentant de faire croire que l'armée agit sur l'ordre direct du Roi pour sauver le Royaume en proie à une situation très grave. Ils tombent au milieu de l'indifférence la plus totale de la population. Il n'y a pas la moindre résistance à l'armée, pas la plus minime agitation dans les rues. La province ne comprend pas ce qui se passe. En même temps, Phoumi décrète et fait appliquer une censure sévère sur les câbles des correspondants étrangers, qui tournent la difficulté en envoyant leurs dépêches par la Thaïlande.

Le 2, Phoui Sananikone se prépare à soumettre au Souverain, qui a donné son accord, le texte d'une ordonnance royale chargeant, comme le veut l'usage, le présent Cabinet démissionnaire de l'expédition des affaires courantes. Apprenant cela, le général Phoumi entraîne, à 11 heures 30, tous les généraux présents à Vientiane et se rend au Palais. Il expose au Roi que l'expédition des affaires courantes ne peut être confiée à des ministres qui « se révèlent incapables de maintenir l'ordre ». A midi, Phoumi convoque tous les Directeurs des Services du Royaume et leur fait annoncer par Sounthone Pathammavong, que, devant la gravité de la situation, l'armée a « le devoir d'assurer le fonctionnement des opérations habituelles de gestion administrative en attendant la mise en place d'un gouvernement légalement nommé ». Les Directeurs des Services devront, dès maintenant, prendre leurs ordres de l'armée. Le coup d'état est consommé[97].

Les fonctionnaires peu enthousiastes, mais réalistes, acceptent passivement le changement de régime, d'autant plus que des unités militaires encerclent maintenant les batiments administratifs. Les généraux Sounthone, Sing Rathanasamay, chef d'état-major adjoint de la Défense Nationale, Amkha Soukavong, adjoint au commandant des Forces

Armées découvrent alors l'objectif personnel de Phoumi et se rendent, à plusieurs reprises, chez Phoui Sananikone. Celui-ci leur interdit de tenter quoi que ce soit « car leur action ne pourrait mener qu'à un affrontement sanglant », mais leur recommande de rester au contact de Phoumi pour le modérer et le freiner.

Dans la soirée, l'armée, par une lettre du général Sounthone, informe le Souverain, qui n'avait pas été consulté, que le Haut Commandement « a estimé indispensable de se charger lui-même de l'expédition des affaires courantes ». Un message à la population stipule que les actes accomplis par l'Assemblée Nationale après le 25 décembre sont nuls et non avenus. Le Doyen du Corps diplomatique, en l'occurence l'Ambassadeur de France, est informé que la « dégradation de la situation » a rendu nécessaire la prise en charge du gouvernement par l'armée.

Le 3 janvier est aussi calme que les jours précédents, mais Phoumi envoie de nouveaux chars autour du Palais. Il craint que les démarches qui se préparent au sein du Corps diplomatique ne rencontrent trop d'écho auprès de l'entourage du Roi, profondément inquiet de la situation. Décidé à garder le pouvoir, Phoumi annonce que des sanctions sévères seront prises contre tout provocateur ou agitateur « de quelque nature que ce soit ». Le Doyen du Corps diplomatique, effectuant une démarche auprès du Haut-Commandement, reçoit l'assurance que l'armée n'a pas l'intention de garder le pouvoir, mais « qu'elle s'est sentie obligée d'agir et qu'elle remettra son mandat au premier gouvernement légalement formé ».

En outre, par une proclamation solennelle, le Haut-Commandement jugeant que les décisions de prorogation prises par l'Assemblée Nationale sont contraires à « l'esprit et à la lettre de la Constitution » décrète que les pouvoirs de l'Assemblée et le mandat de ses membres sont expirés depuis le 25 décembre.

La situation évolue rapidement le 4 janvier. D'un côté Phoumi, au cours d'une conférence de tous les chefs de service et directeurs des ministères, annonce la nomination de quatre secrétaires généraux coiffant tous les services administratifs et dépendant du général Phoumi seul, nommé « Délégué Permanent du Haut Commandement avec les ministères ». Lien, jusqu'ici Secrétaire-Général de la Présidence, Bouavan, Directeur du ministère de la Justice, Samlit, Directeur de l'Information, Phouangphet, Inspecteur général des Finances, sont les quatre membres du CDIN désignés pour jouer ce rôle de secrétaires-généraux, chacun se partageant l'autorité sur les divers départements. Phoumi se réserve personnellement toutes les affaires confidentielles et la répartition des crédits.

Le même jour, pour justifier son action, sévèrement jugée dans les ambassades étrangères, Phoumi Nosavan fait tenir une large conférence de presse par Sisouk Na Champassak, nommé porte-parole du Haut-Commandement :

L'Assemblée a trahi l'esprit de la Constitution en faisant prévaloir sur celle-ci une simple loi électorale, le mandat des députés est expiré depuis le 25 décembre, le gouvernement Phoui est illégal depuis cette date. Sisouk explique que l'armée, « symbole et gardienne de la Constitution ne pouvait assister les bras croisés à la dégradation de la situation dont la prolongation ne pouvait profiter qu'à l'ennemi », mais qu'elle reste attachée au système démocratique et qu'elle remettra ses pouvoirs à un gouvernement civil dès que tout risque de trouble sera écarté. Phoumi a jeté du lest, parce qu'une opposition de plus en plus forte s'établit. Fonctionnaires, officiers supérieurs et généraux, corps diplomatique, Palais, tous commencent à se liguer contre lui. Au sein du CDIN, on se dispute pour les places. Le Roi s'inquiète tellement que Phoumi accompagné de tous les généraux lao juge nécessaire de lui rendre visite en fin de matinée. Il lui renouvelle sa fidélité, affirme n'avoir pas l'intention de se substituer à l'autorité légale et déclare que le Haut-Commandement s'apprête à lui proposer la formation d'un gouvernement normal. Le Roi exige qu'un gouvernement « non militaire » lui soit présenté dans les quarante-huit heures.

Le 5 janvier se passe en conciliabules. Khamphan Panya et Phoumi se heurtent à la prudence de la plupart de ceux qui les ont suivis jusqu'ici. Le Prince Boun Oum qui a toujours une clientèle au sein de l'armée, fait savoir son hostilité à la dictature militaire. Phoumi se rend alors compte qu'il a effrayé le Palais et que les puissances qui soutiennent économiquement le Laos manœuvrent contre lui. A 16 heures 15, il se rend chez le Roi et par le truchement du général Sounthone, fait déclarer que l'armée, « ayant achevé sa tâche de rétablir la légalité », souhaite la formation d'un gouvernement.

Le 6 janvier, pendant que le Roi se livre à des consultations en vue de la formation du gouvernement, Phoumi désorienté par l'attitude ferme du Palais, cherche à sauver la face et à se justifier. Sisouk Na Champassak, au cours d'une conférence de presse, affirme que l'armée n'a jamais eu d'ambitions politiques et n'a agi que pour rétablir la légalité et éviter des troubles. Pour se concilier les correspondants étrangers, il annonce que la censure est levée. Puis, sentant que le vent a tourné, il demande à être affecté à New York comme délégué lao à l'O.N.U. Phoui Sananikone ayant manifesté son intention d'aller se reposer et se soigner en France, Phoumi lui dépêche le général Sounthone en le priant d'attendre, ne voulant pas que l'opinion publique l'accuse d'avoir chassé l'ancien Premier Ministre.

Le Roi par un message spécial, remercie l'armée de son attitude et, prenant acte de sa requête, annonce sa décision de nommer un gouvernement provisoire. Cette lettre, rédigée avec l'aide de Sopsaïsana qui fait la liaison entre Phoumi et le Palais, a pour but de laver le général Phoumi de toute accusation de coup d'état[98].

En fin de soirée, après avoir refusé à cinq reprises et après avoir pro-

cédé à des consultations toute la journée, Kou Abhay, Président du Conseil du Roi, donne son accord pour former le gouvernement. La cérémonie de présentation au Roi n'aura lieu qu'à 16 heures, le 7, Phoumi Nosavan n'ayant encore pu convaincre Boun Oum de ne pas s'opposer à cette formation ; le Prince étant encore très monté contre le colonel qu'il soupçonne de vouloir se créer un fief au Sud Laos à ses dépens.

Le 7 janvier, le Roi investit le gouvernement et accepte la liste des ministres établie par Phoumi, ses conseillers et trois représentants de l'Assemblée : Tiao Somsanith, Nouphat Chounramany et Ngon Sananikone[99].

Le Président et son frère sont des apolitiques. Ngon, Nouphat, Oudong, Souvath sont les représentants de grandes familles, Leuam est l'homme de Boun Oum. Le ministère est savamment dosé, mais il laisse la part du lion à Phoumi Nosavan qui, déjà Ministre de la Défense, tient aussi les Affaires Étrangères par Khamphan Panya et l'Intérieur par Tiao Somsanith.

Dans la matinée du 8, Phoui Sananikone, après une rude bataille, réussit à faire modifier les actes officiels préparés par l'armée et dans lesquels il n'était fait mention que de la passation de service entre le gouvernement Phoui et le nouveau gouvernement Kou Abhay. On tentait ainsi de passer sous silence la période de pouvoir de Phoumi Nosavan, au cours de laquelle l'armée avait dissous l'Assemblée et procédé à de larges jongleries financières.

Le nouveau gouvernement provisoire prête serment le 8 et entre immédiatement en fonction.

Le Gouvernement Kou Abhay (janvier à avril 1960).

Formé de deux clans, partisans et adversaires de Phoumi Nosavan, ce gouvernement n'est unanime que sur un seul point : celui des élections qui se tiendront avant la saison des pluies. Les députés veulent retrouver leur mandat, et les grandes familles veulent y trouver le poids nécessaire pour s'opposer aux ambitions de Phoumi. Ce dernier, soutenu par l'État-Major et le CDIN, tenant l'Intérieur et la Défense, veut prendre sa revanche de son échec de janvier. Il s'emploie vigoureusement à se créer la clientèle et l'infrastructure qui lui ont fait défaut en fin décembre.

Sans publicité, Phoumi transfère les pouvoirs de l'état-major général, dont il n'est pas sûr, à ses bureaux du ministère, et crée un « état-major particulier » officiellement chargé de la liaison avec les ministères civils et pratiquement investi de la mission d'y développer son influence. Les députés qui ne perçoivent plus leur solde, accusent la Cour d'avoir avalisé la suppression du régime parlementaire[100], alors que le CDIN la stigmatise pour avoir cédé aux injonctions des puissances occidentales.

Kou Abhay, Premier Ministre, aidé de son frère Nhouy, Vice-Président, s'est consacré à créer un climat de calme favorable à la prépa-

ration des élections. Il y réussit. Même le journal du CDIN, le *Lao Hak Xa Sat*, fait des appels à la concorde et modère ses diatribes.

Au Conseil des Ministres, présidé par Sa Majesté le 29 janvier, il est décidé de tenir les élections le 24 avril, date choisie afin de respecter l'article de la Constitution qui fixe la date du 11 mai, fête de la Constitution, comme début des législatures. Le nombre des députés, cinquante neuf, reste inchangé, le scrutin sera uninominal à un tour, la campagne électorale durera un mois, du 24 mars au 24 avril et les candidatures devront être déposées avant le 24 février. Le cautionnement plus élevé qu'auparavant, sera de 50 000 Kip, remboursable aux candidats battus ayant obtenu 20 % des voix.

Jusqu'ici, la circonscription de base des élections avait été provinciale. Pour éviter, comme ce fut le cas aux élections de 1958, de voir un parti bénéficier de la totalité des voix de ses partisans éparpillés et pour recueillir le bénéfice des votes favorables aux candidats bien connus localement, il est décidé, malgré l'opposition de nombreux députés, de choisir désormais le *Muong* (district) comme circonscription électorale.

Les Américains, de leur côté, tirant la leçon des élections de 1958, sont favorables à une élection à deux tours, qui permettrait la constitution d'un front national opposé aux progressistes et le désistement des candidats les moins bien placés au premier tour. Malgré la crainte des parlementaires de voir ce front servir surtout à l'armée et au CDIN, le gouvernement cède à la pression américaine et accepte ce projet.

Le 21 janvier, le Rassemblement du Peuple Lao a élu Phoui Sananikone comme président, remplaçant Katay décédé, et deux nouveaux vice-présidents, Pheng Phongsavan, actuel Président de l'Assemblée Nationale et Leuam Insixiengmay. Ces nominations confirment l'orientation modérée et presque neutraliste du parti, mais ne règlent pas les querelles de clans qui subsistent entre les anciens Indépendants de Phoui et les anciens Progressistes de Katay. Souvanna, exilé à l'ambassade lao de Paris, qui vient de décider de se présenter aux prochaines élections pour la première fois, apparaît ainsi comme le seul homme capable d'harmoniser les tendances.

L'Union Nationale (Lao Rouam Samphan) ne comprend plus qu'une seule personne, son président Bong Souvannavong. Les autres membres ont lâché un parti en déclin, les uns pour le Santiphap, les autres pour le CDIN. Bong est cependant un des rares politiciens à soutenir que seules des solutions politiques régleront le problème de la guérilla et qu'il faut commencer à s'intéresser de plus près au sort des villages.

Le parti Santiphap pen Kang (La Paix par la Neutralité), dirigé par Kinim Pholsena, est persuadé que les élections seront truquées par le général Phoumi Nosavan. Sa fraction progressiste, dirigée par Maha Kou, est très proche du Neo Lao Hak Sat et s'appuie sur de nombreux bonzes. Son influence se mesure à l'occasion du renvoi du Directeur de l'École Supérieure de Pali, Maha Bouakham, accusé, le 28 Janvier, de

donner une orientation pro-communiste à ses élèves et de vouloir s'opposer à la nouvelle organisation du clergé bouddhique. Maha Bouakham, soutenu par toute l'aile gauche du Santiphap, organise des meetings de protestation dans les pagodes, et des « piquets de grève » empêchent la population de nourrir les bonzes hostiles.

Le Santiphap, influent à Paksé et à Vientiane, pourra compter sur les votes des électeurs favorables au Neo Lao Hak Sat, si ce parti ne présente pas de candidats et bénéficiera, en tout état de cause d'un certain nombre des « secondes voix ». Pour le CDIN et le général Phoumi Nosavan, il est donc classé comme adversaire prioritaire.

Phoumi Nosavan veut revenir définitivement au pouvoir. Pour cela, il compte sur le CDIN, sur l'infrastructure militaire, sur le Parti Démocrate et sur les Anciens Combattants. Le Parti Démocrate comprend 3 députés de Savannakhet, tous beaux-frères ou cousins germains du général Phoumi.

Au Congrès National des Anciens Combattants qui vient de se tenir à Vientiane du 29 février au 2 mars, Phoumi, en tant que ministre de tutelle, a fait adopter des modifications du statut de cette association, la transformant en parti à la dévotion d'un Comité Directeur tenu fermement dans la main du général. Les A.C. agiront sur l'étendue du Royaume comme agents électoraux Phoumistes.

A l'armée, Phoumi, qui vient de faire une tournée générale des unités donne des instructions précises : on devra, par exemple, faire détruire les tracts ou photos des candidats qui ne figurent pas sur une liste « bien-pensante » fournie par l'état-major. Les officiers responsables des secteurs ou des sous-secteurs sont pourvus de fonds destinés à acheter les agents électoraux influents et les candidats gênants. Les imprécisions des règlements électoraux seront utilisées au détriment des adversaires.

Pour mieux assurer la fidélité de ses généraux, Phoumi a soumis en janvier un projet de création d'une banque militaire, et d'une société de transports par route bénéficiant du monopole au Laos. Pour payer la vaste campagne qu'il projette, il recherche une aide financière en Thaïlande.

Le 23 février, un accord est conclu au cours d'une réunion à Bangkok dans la villa du Maréchal Sarit Thanarat, Chef du gouvernement thaïlandais et oncle de Phoumi[101]. En échange de l'autorisation d'implanter des banques thaïlandaises au Laos, les représentants de Sarit promettent le financement de la campagne électorale, l'arrestation des adversaires de Phoumi réfugiés en Thaïlande, l'envoi d'experts du renseignement auprès de l'armée lao, le développement de l'entraînement de soldats et de policiers lao en Thailande.

Au cours de cette même entrevue, qui confirme et aggrave l'influence thailandaise au sein des forces armées, le général Sing expose le projet d'une banque militaire alimentée par des fonds thai, dirigée par un Chinois et devant financer au Laos une politique commune Lao-Thaï « anti-communiste ».

La création d'un Front Uni des « Nationalistes » si vivement souhaitée par les Américains se heurte d'abord aux prétentions exorbitantes des partis : le Rassemblement du Peuple Lao réclame 40 sièges, le CDIN 20..., c'est-à-dire déjà plus que le nombre total de députés. De toute façon, tout compromis semble impossible, car Phoumi Nosavan décide que le CDIN présentera un candidat dans chaque circonscription. Si les modérés du CDIN, inquiets de cette sorte de déclaration de guerre aux parlementaires, se tournent vers Souvanna, d'autres, que cette rentrée effraye, rejoignent Phoumi. Tel est le cas de Nhouy Abhay, qui ambitionnant de devenir Premier Ministre et craignant le retour du Prince Souvanna, se retourne vers Phoumi Nosavan, ravi d'un tel ralliement et trop heureux de l'aider à développer son influence dans le Sud-Laos. Ces préparatifs électoraux, uniquement destinés à assurer le succès d'un homme, ne tiennent pas compte des revendications des populations qui souhaitent des candidats localement connus, honnête et consciencieux. De leur côté, les Méo, étagés en altitude et ne formant donc dans chaque circonscription qu'une minorité, protestent contre le découpage électoral qui ne leur permettra pas d'élire des députés de leur ethnie.

Mais la question de la participation du Neo Lao Hak Sat, dont les chefs sont toujours en prison, n'a pas été résolue. Les Partis sont très divisés sur cette question : l'armée et le CDIN se déclarent prêts à accepter le chalenge du Neo Lao Hak Sat, mais les parlementaires, tout en souhaitant la participation de tous aux élections, craignent que pour battre le Neo Lao Hak Sat, l'état-major n'ait recours à des manœuvres qui élimineraient tous ses adversaires. Ils sont même persuadés que devant un résultat électoral qui ne le satisferait pas, le général Phoumi n'hésiterait pas à fomenter un coup d'état dictatorial. Kou et Nhouy Abhay, qui auraient accepté la participation du NLHS, craignent que ses chefs, une fois libérés, ne rejoignent le maquis.

Après avoir tenté, en vain, d'obtenir que quelques notables du NLHS en liberté fassent acte de candidature, ce qui aurait permis de présenter les élections comme ouvertes à tous, le gouvernement prend, fin mars, la décision de ne pas libérer Souphanouvong et ses compagnons. Cette mesure est largement motivée aussi par l'insécurité qui ne fait que s'étendre sur l'ensemble du Royaume.

La position du Neo Lao Hak Sat est simple : le gouvernement de Vientiane, sans représentativité, est dominé par le Comité de Défense des Intérêts Nationaux, instrument des impérialistes américains, qui veulent transformer le Laos en base d'agression contre le Nord-Vietnam et la Chine. En conséquence, le parti appelle tous les patriotes à l'union et au combat pour le respect des Accords de Genève et de Vientiane, le retour des libertés démocratiques et de la paix, la libération de Souphanouvong.

Au regard des élections, le Neo Lao Hak Sat, par un communiqué du 3 février 1960 fait connaître sa politique : la nouvelle loi électorale

écarte des élections les vrais patriotes et montre « la volonté délibérée des impérialistes de violer les libertés démocratiques ». Ces élections truquées aboutiront à la constitution d'un gouvernement aux ordres des Américains. Ce sera une menace pour la paix. Le journal *Lao Hak Sat* pose comme condition préalable à la participation du NLHS aux élections, la libération de ses chefs incarcérés. Il propose de faire organiser le vote par le Bureau Permanent de l'Assemblée Nationale (où siègent des députés NLHS actuellement en prison).

A la même date, le Comité Central du Neo Lao Hak Sat, dans une lettre aux deux co-présidents de la Conférence de Genève, Grande Bretagne et U.R.S.S., dénonce les ingérences américaines au Laos, contraires aux accords, l'irrégularité des prochaines élections et l'intensification de la guerre civile. Il prie les deux co-présidents d'user de leur autorité pour assurer la démocratie et le respect des accords. Il réclame la libération des chefs NLHS emprisonnés en violation des Accords de Genève et de Vientiane et l'ouverture de négociations avec le gouvernement de Vientiane.

Au début de mars, le Comité Central publie un nouveau communiqué stigmatisant la « comédie des élections » et l'illégalité commise par le gouvernement royal en refusant aux chefs NLHS incarcérés de se présenter. Il attire l'attention du peuple lao sur la dictature de fait qui existe au Laos, sur les menées anti-nationalistes du CDIN et sur le danger de voir le Laos devenir une colonie américaine. Il affirme, une fois de plus, qu'il respecte la Constitution et qu'il désire uniquement la paix et la concorde. Il proteste contre la nouvelle loi électorale, réclame la libération de ses dirigeants, demande que les élections soient organisées par l'Assemblée Nationale. Il exige la fin des opérations de répression, invite le gouvernement de Vientiane à négocier avec le NLHS et fait appel au peuple lao pour qu'il se soulève afin de rendre aux populations les libertés démocratiques et rétablir la paix.

Le 19 et le 23 mars, l'organe officiel du Neo Lao Hak Sat rappelle les conditions préalables mises par le parti à la participation officielle de ses candidats aux élections : négociations, libération des dirigeants, arrêt des opérations militaires, respect des accords. Le Comité Central demande à tous les Lao de voter pour les candidats du parti, s'il y en a, sinon de voter pour le parti Santiphap ou pour toute personne réclamant l'arrêt des opérations militaires, l'ouverture de négociations, la politique de neutralité. Il réaffirme sa fidélité au système monarchique, réclame la participation des minorités au gouvernement, la liberté d'expression, la suppression des impôts, l'interdiction du service militaire obligatoire, proclame l'égalité des droits de l'homme et de la femme, promet la construction d'écoles et d'hôpitaux.

La guérilla continue d'être menée par un comité dirigé par Kaysone dont le PC se trouve sur la frontière de la province de Samneua et du Nord-Vietnam.

En janvier 1960, le Pathet Lao contrôle au moins 23 % de l'électorat lao. Les provinces sont plus ou moins touchées, mais toutes le sont : à Phongsaly, un tiers des habitants obéit aux mots d'ordres Pathet Lao, à Namtha et Sayabouri, les provinces les moins touchées, 1/20 pour chacune, à Samneua 2/5, à Xieng Khouang 1/5, à Luang Prabang 2/5, à Vientiane 1/5, à Thakhek 3/10, à Savannakhet 1/5, à Paksé 1/5, à Saravane 1/5, à Attopeu 1/5. Si on considère la superficie qui échappe au contrôle du gouvernement de Vientiane, les chiffres sont encore plus frappants : à Phongsaly 2/5, Xieng Khouang 2/5, Samneua 2/5, Luang Prabang 2/5, Vientiane 1/5, Thakhek 2/5, Savannakhet 1/5, Paksé 1/5, Saravane 2/5, Attopeu 2/5. Seules les provinces de Sayabouri et de Namtha sont dépourvues de « zones libérées », mais certaines régions sont déjà l'objet de la propagande Pathet Lao menée des secteurs voisins. En tout 27/60 du territoire national échappe totalement au contrôle de Vientiane, et dans la zone soi-disant contrôlée, une forte proportion, est un « no man's land » où les villages suivent ceux, Pathet Lao ou soldats de l'Armée Nationale, qui y sont stationnés ou qui y patrouillent. Le gouvernement ne commande réellement que le long de la vallée du Mékong et dans des cercles dont le rayon ne dépasse guère 20 kilomètres autour de ses postes militaires. Vientiane continue de tenir les zones les plus peuplées du pays, les chefs-lieux, les grands axes, mais l'arrière-pays et les tribus montagnardes lui échappent chaque jour davantage.

Embuscades, attaques de la navigation, harcèlements, poses de mines ou piègeages des pistes, conquête de postes isolés, ces manifestations visibles de la guérilla créent une insécurité plus ou moins passagère et masquent généralement le travail profond d'endoctrinement et d'organisation des populations, qui s'étend. On ne peut plus emprunter certaines voies de communications trop attaquées, comme la route Vientiane-Luang Prabang, ou même, passagèrement, le tronçon de la RN 13 entre Khong Sédone et Bassac. Le Mékong est contrôlé par le NLHS à Pak Beng, en amont de Paklay, à Phiafay ; la Nam Ou, la Nam Beng, la Nam Sane, d'autres importantes rivières sont interdites. Des tribus entières de montagnards sont soulevées. Des zones étendues échappent totalement à l'autorité du gouvernement.

La propagande du NLHS, basée sur le nationalisme intégral, utilise abondamment la présence et les activités des Américains ou de leurs alliés pour toucher les milieux des villes, fonctionnaires ou intellectuels. Le NLHS dénonce l'arrivée croissante de techniciens thaïlandais détachés, souvent à l'insu du Premier Ministre, dans l'artillerie, le service de Santé, à la Police, à l'Action Civique, et les conversations entre Phoumi et les généraux de Saïgon qui envisagent l'emploi au Laos d'unités de commando sud-vietnamiennes.

L'armée elle-même, en dehors des généraux et des états-majors, est troublée. Les cadres subalternes se plaignent de devoir parcourir la campagne à la recherche de guérillas insaisissables pendant que leurs chefs

janvier à mars 1960



o Accrochages et harcèlements de postes de janvier à mars 1960

Zone (plus ou moins) contrôlée par le N.L.H.S.

Zone contrôlée par le gouvernement royal

vivent luxueusement et sans danger. Ils constatent que les villages qu'ils bombardent son peuplés de frères de race et se demandent quel est le sens de cette guerre civile[102].

L'anti-américanisme fait des progrès dans les villes. On souhaite un retour à un « neutralisme » qui apporterait la paix et l'aide de tous les pays.

Le 9 mars, date de clôture des candidatures, 150 candidats (pour 59 sièges) sont régulièrement inscrits. Ce nombre tient aux désistements de ceux qui n'ont pu lutter contre les riches formations ou qui se sont fait dédommager par elles. La lutte se circonscrit entre le Rassemblement du Peuple Lao (44 candidats), le groupe CDIN — Parti Démocrate (24 candidats officiels), le Santiphap (13) et l'Union Nationale (6). Mais 63 candidats qui se présentent comme indépendants attendent, en fait, la fin du premier tour de scrutin pour rallier le parti le plus généreux. Certains candidats du CDIN ont touché 50 000 Kips et reçu la promesse d'en recevoir 200 000 à la fin de la campagne.

Les irrégularités, ouvertement commises par le général Phoumi, ne laissent aucune illusion aux candidats de l'opposition. Dans certaines circonscriptions, les concurrents ont été achetés pour qu'ils laissent la place au représentant du CDIN[103]. Dans d'autres, on n'a pas hésité à utiliser la menace ou la pression, comme à Lao Ngam (Saravane) où se présente un officier, à Sépone, à Savannakhet où se présentent les deux beaux-frères de Phoumi. Bref, au début de la campagne, 12 candidats dont 11 du CDIN sont déjà sûrs d'être élus, étant les seuls à se présenter. Le douzième est Souvanna Phouma devant qui, à Luang-Prabang, tous les concurrents se sont retirés volontairement.

Dans vingt circonscriptions, il n'y a pas de représentants des partis d'opposition. Les trucages ou les pressions que préparent le CDIN et le général Phoumi ne visent pas seulement « l'opposition », c'est-à-dire le NLHS, l'Union Nationale, le Santiphap, mais aussi le Rassemblement du Peuple Lao. Car, le « Front Uni » prôné par les Américains, n'existe que dans 24 circonscriptions. Partout ailleurs, il est prévu que les candidats « de droite » les moins bien placés se désisteront. En fait, Phoumi, fort du soutien financier thaïlandais, veut un triomphe électoral et il est décidé à l'obtenir. Le CDIN a maintenu, par exemple, son propre candidat face à Phoui Sananikone, chef du Rassemblement du Peuple Lao, parti d'ailleurs divisé en partisans de Souvanna, en partisans de Phoui et en partisans de Tiao Somsanith, très proche de Phoumi Nosavan. Souvanna tente de regrouper les Luang-Prabanais.

Des 150 candidats du début, il n'en reste, au 4 avril, que 146, quatre d'entre eux s'étant désistés en échange d'un « don » de 200 000 Kips accordé par le général Phoumi. Sur les 45 candidats du RPL, 20 sont pour Phoui Sananikone, 20 pour Souvanna. Les 63 non-inscrits se sont réduits à 35, les autres ayant rejoint le CDIN ou le RPL. La « liste unique » RPL-CDIN, pour laquelle les Américains avaient promis une aide

financière est inexistante. L'argent américain, remis au Vice-Président du Conseil, Nhouy Abhay, a été donné au général Phoumi, ministre de la Défense et à Somsanith, ministre de l'Intérieur. Il ne sert qu'au CDIN et à quelques RPL de la fraction Somsanith. Les bureaux de vote des zones favorables à l'opposition sont supprimés. Dans les cantons « douteux » les urnes seront discrètement changées avant le décompte. Le chef Méo Touby fait déménager des villages et les regroupe dans une circonscription où se présente un candidat de race Méo.

Tous les partis, sans exception, réclament la neutralité ardemment souhaitée par une population agacée par la présence américaine.

A mesure que se rapproche la date des élections, les manœuvres s'affirment, faisant dire aux villageois qu'il est inutile d'aller voter pour des résultats connus d'avance. Le général Ouane Rathikoun affirme ouvertement avoir pris les mesures nécessaires pour qu'aucun candidat de l'opposition ne soit élu. Le candidat Méo de la circonscription de Phonsavan, pourtant bien placé, s'est désisté contre une promotion de trois grades dans l'administration et une importante somme d'argent. Touby Ly Foung, furieux, est calmé par une proche nomination au Conseil du Roi. Phoumi et Somsanith, de plus en plus liés, n'hésitent pas à s'attaquer aux candidats du RPL et leur offrent de grosses sommes pour s'inscrire au « Front National », euphémisme qui recouvre le CDIN. Des équipes sanitaires philippines distribuent des médicaments et soignent gratuitement les villages au nom du candidat du CDIN.

Le chef et les candidats du parti Santiphap, dont les partisans sont menacés et à qui on a interdit de circuler sous prétexte d'opérations militaires, abandonnent leur campagne électorale. De son côté Kinim Pholséna essaye en vain de faire modifier la procédure électorale adoptée : les électeurs recevront un carnet de vote comprenant un coupon par candidat ; ils jetteront les coupons non utilisés dans une corbeille gardée par un policier « chargé de contrôler si les coupons ne sont pas faux ». De cette façon, la police dévouée à Phoumi pourra exécuter des représailles.

Malgré deux demandes, en fin février et le 8 mars, les députés du NLHS emprisonnés n'ont pas obtenu l'autorisation de se présenter. Souphanouvong a alors conseillé à neuf cadres non emprisonnés de se présenter[104]. Démunis de moyens financiers, en butte aux tracasseries de l'armée, ils ne peuvent même pas quitter les chefs-lieux pour faire campagne.

Les élections se déroulent le 24 avril. Elles sont ouvertement truquées. Dans certains bureaux de vote, le nombre de voix en faveur du CDIN dépasse le chiffre total d'inscrits. Dans d'autres, un candidat ne recueille que 2 voix, alors qu'il sait pertinemment que toute sa famille a voté pour lui. Le CDIN et Phoumi Nosavan obtiennent 34 sièges, le Rassemblement du Peuple Lao 17, les non-inscrits 8. Il n'y a aucun député de l'opposition. Le 12 mai, le Front CDIN — Armée prend le nom de Parti Paxa Sangkhom et se donne le général Phoumi Nosavan comme Prési-

dent. Ce parti absorbe les non-inscrits et certains élus du RPL. Devenu largement majoritaire, le Paxa Sangkhom forme le 3 Juin un gouvernement présidé par Tiao Somsanith, mais dirigé en fait par Phoumi, ministre de la Défense et Khamphan Panya, ministre des Affaires Étrangères. Le Prince Souvanna Phouma prend le 25 mai la Présidence de la Chambre.

Devant le retour de Phoumi au pouvoir, Souphanouvong et ses camarades emprisonnés décident de mettre à exécution le plan d'évasion prévu depuis plusieurs mois. L'évasion a lieu le 23 mai du camp de Phone Kheng avec la complicité des gardiens patiemment convertis et qui accompagnent les évadés. Pourvu de guides et de relais par les soins du responsable NLHS pour la province de Vientiane[105], Souphanouvong rejoindra Samneua.

Le gouvernement d'extrême-droite quant à lui n'aura pas le temps de s'installer. Il va être balayé par une nouvelle tempête.

NOTES

1. Un certain nombre d'ex-UCPL, mécontents des conditions de rangs et de salaires qu'on leur offre ne reprendront leur poste que peu à peu. Le Chao Khoueng de Phong Saly ne sera en poste que le 28 janvier.

2. A Samneua 5 506, à Saleuï 433, à Muong Khoua 1 099 et à Nam Saleng 168 (*Lao Presse* 21/1/58).

3. 2915 fusils, 1 311 pistolets-mitrailleurs, 275 fusils-mitrailleurs, 23 mitrailleuses, 65 mortiers, 12 canons de 75 sans recul (chiffres officiels du Ministère de la Défense au 21/1/1958).

4. 200 ex-UCPL venant de Phong Saly y sont déjà cantonnés.

5. Lettre 52/CO/PC du 21/3/1958 du Premier Ministre au Ministre de la Défense.

6. Aux USA du 13 au 15 janvier, au Canada du 16 au 20, à Bangkok les 23, 24 et 25 février, à Rangoon du 25 au 27, à Tokyo du 6 au 8 mars.

7. Le Premier Ministre cite notamment la religion bouddhique, l'absence de prolétariat urbain et l'inexistence d'un problème agraire comme facteurs s'opposant à la communisation du pays.

8. Interview donnée à *Rivarol* 27/1/1958.

9. Cinq Lao siègent encore au Haut-Conseil de l'Union Française.

10. Un diplomate américain déclare le 20/11/57 à un ministre que « la Turquie avec seulement 18 millions de dollars d'aide américaine est un allié plus fidèle que le Laos ».

11. Déclarations de Souvanna aux dirigeants du SIDASP le 28/12/1956.

12. United States Operations Mission.

13. Alors qu'il existe déjà un Ministre et une Direction de l'Information, un Service interministériel de Documentation et d'Action Sociale, un Commissariat à l'Action Civique.

14. Armée et Police notamment.

15. Un commandant thaïlandais est placé le 17 décembre 1957 auprès du chef de l'aviation militaire lao.

16. Lettre 173/PC du 19/3/58 du Premier Ministre au Chargé d'Affaires U.S. au Laos.

17. Liquidation de l'exercice 1956 (87 500 000 Kip), liquidation exercice 1957 (29 650 796 Kip). Mois de février 1958: 87 500 000 Kip. Mois de mars 1958: 87 500 000 Kip. (Note du Ministre des Finances au Premier Ministre en date du 21/3/58).

18. Lettre du 18 mars 1958 du général Rothwel. H. Brown, chef du P.E.O.

19. Compagnie américaine au service de l'USOM, dont l'heure de vol revient à 9 000 Kips contre 13 000 à Air Laos.

20. Lettre du 20/3/58 au Premier Ministre.

21. Lettre du 25/3/58 au Premier Ministre.

22. Lettre du 25/3/58 au Directeur USOM (le P.E.O. voulait réduire les crédits de 78 815 000 Kip à 25 575 930 Kip).

23. Lettre 212/BT du général de division Sounthone Pathammavong chef EMG des Forces Armées au Ministre de la Défense (1/4/58).

24. Note du 4 avril 1958.

25. Note originale du P.E.O. du 24/1/1958.

26. Comité créé en 1956 et en liaison étroite avec le Neo Lao Hak Sat.

27. Voir carte.

28. Lettre du 23 avril 1958. La C.I.S.C. s'était inquiétée du climat de la campagne électorale.

29. Déclaration du 13/1/58 (*Lao Presse* du 13/1/58); Note 19/CO/PC/MP du 4/4/1958 du Premier Ministre; Télégramme du Ministre de l'Intérieur du 17 avril (*Lao Presse* du 18/4/58).

30. Lettre du 2 mai 1958.

31. Lettre 51 du 27/4/1958.

32. Parti Lao Rouam Sam Phan (Union Nationale), Parti Prasathipatay (Démocrate), groupe Santiphap (Neutralité).

33. Un député étant décédé, 21 sièges seront à pourvoir.

34. 20 jeeps, 20 hauts-parleurs, 20 moteurs de hors-bord, 500 000 litres d'essence.

35. Katay, Président des Progressistes, est absent et ne rentrera qu'en mars.

36. Journal *Sieng Latsadone* [La Voix du Peuple] nº 156 du 1/3/1958.

37. Celui-ci, Mr Schmidt a été employé comme « expert » lors d'élections aux Philippines et au Sud-Vietnam. C'est la première fois qu'il vient au Laos.

38. Lettre nº 44 du 9/4/58 adressée au Premier Ministre, avec copie au Président de l'Assemblée Nationale et au Président de la Commission Internationale de Surveillance et de Contrôle. Le Président de la C.I.S.C. adresse à ce sujet au Premier Ministre la lettre PS (L) 101 (086) 58 du 18/4/58.

39. En réalité, boules dites « puantes »

40. Pièce en Annexe (*Annexe 14*).

41. Un million de Kips.

42. Dans certains bureaux de vote, le NLHS s'est livré à des manipulations. A Attopeu de son côté, le Front National n'a du sa victoire qu'à un trucage complet de l'élection, précédée de 105 arrestations.

43. Le NLHS ayant observé, par exemple, que les murs des isoloirs ne descendaient pas jusqu'à terre, a fait remarquer qu'il était facile de voir de l'extérieur, vers quelle urne l'électeur se dirigeait. Il lui était recommandé de « ne pas se tromper ».

44. Principalement parmi les jeunes et les petits fonctionnaires, les femmes, les villages ruraux, l'armée.

45. A la suite de mécontentements provoqués par des retards dans les paiements des soldes et la corruption des officiers supérieurs.

46. Slogan très écouté par les femmes.

47. Washington exige que ces négociations reprennent avant la fin juin.

48. Lettre du 19 mars 1958 au Président de la C.I.S.C.L., suite à la décision du Conseil de Cabinet du 13 mars 1958.

49. A deux exceptions près.

50. Tous deux sont maintenant convaincus du danger, notamment par le fait que les lettres de Souphanouvong à la CISC étaient publiées in-extenso à Radio Hanoï quelques heures à peine après leur remise, alors qu'elles n'étaient pas encore publiques et avant même que les ministres en aient pris connaissance.

51. Manifeste du 23/7/1958.

52. Pièce en Annexe (*Annexe 15*).

53. A Vientiane (400 adhérents), Paksé, Xieng Khouang et Luang-Prabang.

54. Toutefois le général Ouan Rathikoun, chef d'État-Major et membre du CDIN luang-prabanais comme Souvanna, se refuse encore à envisager une action illégale de l'armée.

55. Voir en Annexe (*Annexe 16*) les lettres de Tiao Souvanna Phouma signalant que les clauses politiques des Accords de Genève étaient toutes réalisées.

56. Liste des Ministres et Secrétaires d'État :
Phoui Sananikone : Premier ministre, Ministre du Plan, des Travaux Publics et des P.T.T. *Secrétaire d'État* : Pan Sisouphanthong. Katay Sasorith : Vice-Président, Ministre de la Défense Nationale et de l'Intérieur. *Secrétaire d'État à la Défense Nationale* : Khoranhok Souvannavong. *Secrétaire d'État aux Anciens Combattants* : Liep Soumpholphakdy. Bong Souvannavong : Ministre de l'Éducation, de la Santé, et des Cultes. *Secrétaire d'État à la Santé* : Tan Chounlamontri. Khamphan Panya : Ministre des Affaires Étrangères. Leuam Insixiengmay : Ministre des Finances et des Affaires Économiques. Inpeng Suryadhay : Secrétaire d'État (sans Ministre) à la Justice. Sisouk Na Champassak : Secrétaire d'État (sans Ministre) à l'Information, Propagande.

57. Elles proviennent en majorité des droits de douane perçus sur les produits importés grâce à l'aide américaine, qui devraient être versés au fond de contrepartie.

58. Ses comités existent à : Vientiane (Vang Vieng, Ban Keun), Thakhek (Mahaxay et Nhommarat), Savannakhet (Keng Kok, Song Khône), Paksé (Paksong, Bassac, Phone Thong, Souvannakili, Soukouma, Khong), Xieng Khouang (Ban Ban), Luang-Prabang — Les autres provinces ne comptent que des comités sur le papier.

59. Le gouvernement dénonce le contrat du correspondant de l'A.F.P., conseiller à l'Agence Lao-Presse, accusé d'avoir dévoilé le secret.

60. Le gouvernement prétend que la motion de censure n'est pas recevable, car il s'est, dit-il, rendu à la Chambre de sa propre initiative pour lui communiquer une décision exécutive.

61. Ils sont surtout inquiets sur leurs propres chances.

62. On vient de découvrir près de Sépone une unité nord-vietnamienne implantée dans une vallée d'accès difficile.

63. Le Premier Ministre ne cite pas le Neo Lao Hak Sat, mais c'est ce parti qu'il vise.

64. Faux renseignements fournis par l'armée.

65. Cabinet Phoui Sananikone remanié :
Phoui Sananikone : Président du Conseil, Ministre du Plan, des T.P., de la Santé Publique, des Affaires Sociales et de la Justice. Katay D. Sasorith : Vice-Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes. Bong Souvannavong : Ministre des Télécommunications et des Beaux Arts. Khamphan Panya : Ministre des Affaires Étrangères, de l'Éducation et de l'Information. Leuam Rajasombat : Ministre des Finances et de l'Économie Nationale. Général Sounthone Pathammavong : Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants. Sisouk Na Champassak : Secrétaire d'État à l'Information et aux Sport-Jeunesse. Inpeng Suryadhay : Secrétaire d'État à l'Éducation. Pan Sisouphanthong : Secrétaire d'État aux Travaux Publics et des Transports. Tan Chounlamountry : Secrétaire d'État à la Justice. Liep Soumpholphakdy : Secrétaire d'État à l'Agriculture, Forêts, et à l'Élevage. Khoranhok Souvannavong : Secrétaire d'État à l'Intérieur et aux Cultes. Colonel Phoumi Nosavan : Secrétaire d'État à la Défense Nationale et aux Anciens Combattants. Lieutenant-Colonel Oudone Sananikone : Secrétaire d'État aux Affaires Sociales.

66. Routes, dispensaires, écoles, puits, travaux d'irrigation.

67. Ceux-ci sont membres de la Mission Militaire Française.

68. Le riz est monté de 900 à 1 100 Kips les cent kilos.

69. Pièce en Annexe (*Annexe 17*).

70. Pièce en Annexe (*Annexe 18*).

71. Pièce en Annexe (*Annexe 19*).

72. Le 11/2/1959, Tiao Souphanouvong, lors d'une réunion de cadres NLHS de Vientiane déclare : « L'aide rurale du gouvernement est une bonne chose pour le Laos. Ne nous y opposons pas. Gagnons plutôt l'élite à nos idées, luttons contre l'américanisation, mais gardons nous d'appeler la répression ».

73. Pièce en Annexe (*Annexe 20*).

74. Pièce en Annexe (*Annexe 21*).

75. Avant la guerre, cette vallée était administrée par l'Annam.

76. Pièce en Annexe (*Annexe 22*).

77. Comme par exemple le 19/04/1959, avec le général Trân Van Don.

78. Par exemple, le major Mac Mathew et le major Lopez auprès du 2e Bataillon de Parachutistes.

79. Souphanouvong, Nouhak, Phoumi Vongvichit, Singkapo.

80. L'ultimatum est notifié à Xieng Ngeun le 14. Il ne le sera que le 17 à la Plaine des Jarres.

81. Ceci était faux.

82. Décisions exécutées le 16, sans résultat.

83. Projet d'ordonnance royale sur l'État de siège adopté en Conseil de Cabinet le 25 mai 1959, sur proposition du Ministère de la Défense.

84. Route Savannakhet-Sépone, Est d'Attopeu, région de Lao Ngam, Sud du plateau des Boloven.

85. Ngon recusera l'envoi d'un observateur indien proposé par M. Hammarskjöld ; le gouvernement lao ne voulant plus avoir affaire aux Indiens.

86. L'état-major lao, inspiré par le Sud-Vietnam envisage même de créer un « Comité de Libération du pays thay » (Tonkin).

87. Créé par la résolution du Conseil de Sécurité du 7/9/59.

88. Voir la lettre du Sous Comité adressée le 22/9/1959 au gouvernement royal (*Annexe 23*).

89. Le Roi meurt le 29 octobre 1959. Le prince Savang, déjà Régent depuis le 20 août 1959, lui succède.

90. Les dernières élections ont, en effet, eu lieu en décembre 1955. Les élections de 1958 n'avaient été que des élections complémentaires de celles de 1955.

91. Chambre des Députés plus Conseil du Roi.

92. Loi électorale 57/10 du 1/3/57.

93. Pièce en Annexe (*Annexe 24*).

94. Pièce en Annexe (*Annexe 25*).

95. Pièces en Annexe (*Annexe 26*).

96. Pièces en Annexe (*Annexe 27*).

97. Pièces en Annexe (*Annexe 28*).

98. Pièces en Annexe (*Annexe 29*).

99. Le Gouvernement est ainsi composé :
Kou Abhay : Premier Ministre, Président du Conseil. Nhouy Abhay : Vice-Président du

Conseil, Ministre de l'Éducation Nationale et des Beaux-Arts. Ngon Sananikone : Ministre de la Justice, des Cultes, des Sports et Jeunesse. Khamphan Panya : Ministre des Affaires Étrangères. Leuam Rajasombath : Ministre des Finances, de l'Économie Nationale et de l'Agriculture. Nouphat Chounramany : Ministre de l'Information Nationale, du Tourisme et des Affaires Sociales. Tiao Somsanith : Ministre de l'Intérieur. Le Général de Brigade Phoumi Nosavan : Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants. Chao Souvath Sayavong : Ministre de la Santé Publique. Oudong Souvannavong : Ministre des Travaux Publics, du Plan, des Transports et des Télécommunications.

100. Bong Souvannavong, ancien Président de l'Assemblée Constituante de 1946, rappelle dans son journal que cette Assemblée a demandé au Roi de Luang-Prabang d'accepter le Trône du Laos.

101. Assistent à cette réunion : du côté thailandais, plusieurs généraux et Sa Ngouan, demi-frère de Sarit ; du côté lao, le général Sing Rathanasamay, adjoint au chef d'État-Major de la Défense Nationale, le commandant Tham, secrétaire général du Ministère de la Défense, le commandant Khamkeung, chef du Cabinet de Phoumi Nosavan, Phoukhong, frère de Phoumi et son représentant permanent à Bangkok, Bounthong Voravong, beau-frère de Phoumi et mécène du Parti Démocrate, enfin le lieutenant Khamsing, attaché militaire adjoint à Bangkok.

102. Parmi eux figure un jeune capitaine du nom de Konglé.

103. Phoumi a reçu 9 millions de Baht du dictateur thailandais. 5 millions ont été réservés à la campagne elle-même et 4 millions pour « acheter » des candidats ou des personnes influentes.

104. Ces candidats sont Nang Khampheng à Luang Prabang, Vandy à Namtha (à ne pas confondre avec le député du même nom tué lors d'un accident d'avion le 2/12/1954), Chaleun à Paksé, Outama à Vientiane, Apheui à Savannakhet, Thong Phan à Luang Prabang, Sot Pethrasy à Vientiane, Khampheuan à Xieng Khouang, Som Phommachanh à Samneua.

105. Sali fut honoré d'une distinction spéciale accordée par le Comité Central du NLHS.

VI

LA TENTATIVE NEUTRALISTE (1960)

LE COUP D'ÉTAT DU 9 AOUT 1960

Depuis 1954, un jeune officier, Konglé, s'est persuadé au cours de ses multiples périgrinations militaires que la politique actuelle du gouvernement ne conduit qu'à faire tuer des Lao entre eux et à favoriser les visées de certaines nations étrangères. Les espoirs mis dans l'application des Accords de Genève, puis dans la formation d'un Cabinet neutraliste en 1957 ne se sont pas matérialisés, car les États-Unis, qui ont succédé à la France comme tuteur politique de fait, ont mis fin à cette tentative de réconciliation générale. Adjoint, au 2e Bataillon Parachutiste (BP), d'un commandant qui se consacre surtout à l'administration, Konglé a mené ses hommes du Nord au Sud du Royaume. Il a observé les besoins du peuple et senti l'immense désir des villages pour la paix. Avec ses officiers, pour la plupart fortes têtes ou indésirables des autres unités, il a discuté et réfléchi. Sa résolution est prise depuis longtemps : il faut chasser du pouvoir ceux qui vivent de l'aide étrangère, mettre fin à la lutte entre Lao, réconcilier les factions, se dévouer au peuple. Il faut établir une paix stable qui permettra au pays de se développer en ne perdant rien de ses coutumes ni de ses traditions et, pour cela, adopter une politique de stricte neutralité au dedans comme au dehors. L'éloignement du pouvoir du Prince Souvanna, premier artisan du neutralisme, l'emprise grandissante des ultras, la reprise de la guérilla en juillet 1959 l'ont maintenant convaincu que cette paix ne pourra être rétablie qu'à la faveur d'un coup d'état. En 1959, il a écrit au général de Gaulle et sa réponse, adopter une politique de neutralité, l'a affermi dans ses desseins. Il s'est ouvert de ses projets au Prince Souvanna, à Tiao Sisoumang, à Pheng Phongsavan, à Kinim Pholsena et à Chan Pao Vanthanouvong, tous connus pour leurs sentiments neutralistes. Tous l'ont encouragé et tous ont gardé le secret.

L'heure de Konglé arrive dans la soirée du 8 août 1960. Regroupé pour la première fois depuis longtemps, son bataillon se trouve au kilomètre 20 de la route de Paksane, quand il reçoit l'ordre de partir à la poursuite de Souphanouvong et des autres dirigeants du Neo Lao Hak Sat récemment évadés du camp de Phone Kheng et qu'on vient de signaler dans la région. C'est l'occasion. Konglé décide de faire l'opération cette nuit. Il ignore que les ministres viennent de partir dans la soirée à Luang Prabang pour préparer l'incinération du Roi Sisavang Vong et croit que le Souverain Régnant est encore à Vientiane. Ayant obtenu, sous un prétexte plausible, de ne faire mouvement qu'à trois heures du matin, ses sections s'emparent sans difficultés[1] de la Présidence du Conseil, de l'État-Major Général, des P.T.T., du terrain d'aviation, de la Radio, des ministères et neutralisent les garnisons des camps de Phone Kheng et de Chinaïmo. Konglé place en résidence surveillée tous les officiers généraux et supérieurs de l'armée et de la police qui ne lui pardonneront jamais cette humiliation et la peur qu'ils ont ressentie.

A 7 heures du matin, Konglé va trouver Souvanna, lui annonce que le coup d'état est accompli et qu'il compte sur lui pour devenir Président du Gouvernement, comme convenu secrètement. Le Prince, pris au dépourvu, s'inquiète d'abord, puis estimant aussi que l'occasion ne doit pas être perdue, accepte de rétablir la neutralité.

Par la radio, le « Haut Commandement de la Révolution » annonce qu'il détient tous les pouvoirs civils et militaires, adjure la population de rester calme et d'obéir aux lois du pays[2], précise que le coup d'état est destiné à consolider la Nation, la Religion, le Trône et la Constitution. Il promet justice et amitié à tous ceux qui respecteront les lois, il luttera contre la corruption, réorganisera le système parlementaire, s'opposera aux interventions étrangères, fermera les bases étrangères. Konglé déclare adhérer à la Charte des Nations Unies et vouloir faire du Laos un État neutre et ami de tous ses voisins, respectueux des accords signés et prêt à accepter l'aide de tous les pays sans conditions politiques[3].

Ce coup surprend tout le monde : le nom de Konglé est inconnu. Les Thaïlandais réagissent vite et dénoncent cette action comme pro-communiste. Les Américains cherchent à connaître ce jeune capitaine et ses intentions. Les Pathet Lao, eux aussi, s'interrogent. Souphanouvong, en cours de voyage vers Samneua, délègue immédiatement Nouhak et le général Singkapo à Vientiane avec mission de suivre les événements et d'orienter les auteurs de la révolution pour qu'ils résistent aux pressions des États-Unis. Ces deux émissaires n'arriveront dans la capitale qu'un mois après l'événement.

A Luang-Prabang, le gouvernement Somsanith cherche aussi à se renseigner. Son ministre de la Défense, le général Phoumi, va à Bangkok, y confère avec le Maréchal Sarit, puis se rend à Savannakhet où il sait trouver des subordonnés fidèles. Des émissaires font, le 10 et le 11, la navette entre Vientiane et Luang Prabang. Sauf à Vientiane, personne ne

comprend très bien ce qui s'est passé. Ce qu'on entend dire des manifestations qui se déroulent dans la capitale n'est pas fait pour rassurer ni les ministres, ni les Américains, ni les Thaïlandais. En effet, aussitôt le coup fait, la ville est le siège de défilés et de meetings, menés par les parachutistes du 2e BP, par le Santhipap et par une partie importante de la Jeunesse, emportée par un élan profond. Le Santhipap de Kinim s'engage à fond, notamment son aile gauche dirigée par Maha Boutdy dont les thèses sont plus proches de celles du Neo Lao Hak Sat que de celles de Konglé et qui gagne de l'influence dans les pagodes. Pour la première fois au Laos, les bonzes descendent dans la rue et participent activement aux manifestations. Maha Boutdy joue également un rôle important dans l'agitation chez les étudiants de l'École de Droit, les fonctionnaires frais émoulus des écoles de France et chez de nombreux lycéens des grandes classes. L'Association des Jeunes, animée par son Comité Directeur, dit « Comité des Jeunes » se constitue immédiatement en mouvement de soutien au coup d'état, et réclame des armes et des responsabilités. Konglé lui remet deux cent fusils et lui confie la défense de postes périphériques.

Le 11 août est l'occasion pour Konglé d'asseoir son autorité. Au cours d'une importante réunion au stade de Vientiane, le chef du coup d'état, dont c'est la première apparition publique, proclame l'arrêt des luttes entre Lao, promet de combattre la corruption et d'apporter la paix par la neutralité. Il réclame la nomination de Souvanna Phouma comme Premier Ministre, parce qu'il est neutraliste et qu'il a déjà tenté en 1957 de réconcilier tous les Lao. Il réaffirme son soutien à la Monarchie et annonce que désormais le Laos sera l'ami de tous et acceptera l'aide de tous ceux qui voudront la lui accorder sans conditions politiques. La jeunesse, l'enthousiasme, la sincérité et la simplicité de Konglé et de ses hommes sont appréciés. La population de la capitale, dans son ensemble, se réjouit du coup d'état. Elle considère le Neutralisme comme une panacée qui va supprimer la guerre et ses conséquences, et provoquer un flot d'aide étrangère apportant l'aisance. Le mot Neutralité est un mot magique qui va résoudre tous les problèmes.

Le 13 août, le général Ouan Rathikoun arrive à Vientiane et communique que le gouvernement Somsanith est prêt à démissionner, mais refuse de reconnaître le coup d'état. Ouan, après avoir conféré avec Souvanna et Konglé, repart à Luang Prabang et informe les ministres que les auteurs de la révolution sont décidés à lutter pour faire prévaloir leurs vues et se refusent à tout compromis. Les propositions du Cabinet en exercice sont connues à Vientiane dans l'après-midi et une manifestation est immédiatement organisée devant la Présidence du Conseil. Étudiants, officiers parachutistes, bonzes, fonctionnaires, encadrés par les jeunes du Comité, réclament avec force la démission immédiate de Somsanith, puis se dirigent vers l'Assemblée. Souvanna, qui en est le président, surpris d'ailleurs par la violence du ton de certains orateurs,

exhorte cette petite foule à la modération. A 18 heures 30, les 41 députés présents votent à l'unanimité une motion de censure. Beaucoup prétendront ensuite avoir agi sous la pression d'une foule hostile[4].

Le 14 août, une délégation de l'Assemblée porte à Luang Prabang cette motion en même temps qu'une requête au Roi suggérant la nomination de Souvanna au poste de Premier Ministre. Malgré les ministres de droite, Somsanith, voulant éviter une guerre civile, accepte de partir. Le Roi confirme cette démission à la délégation de l'Assemblée et appelle Souvanna pour former le gouvernement.

Ce gouvernement est investi le 16 par les 34 députés restant[5]. Kinim Pholsena est nommé à l'Intérieur. Le 17, Konglé déclare que le coup d'état est terminé, redonne à ce Cabinet les charges administratives qu'il assumait depuis le 9 et quitte les locaux de la Présidence du Conseil.

Mais Phoumi Nosavan, de Savannakhet, a déjà lancé une contre-offensive. Aidé par les Américains, qui lui remettent une station d'émission-radio et par le Maréchal Sarit, il a su se concilier les chefs des régions militaires de Luang Prabang, de Xieng Khouang, de Savannakhet et de Paksé. Dès le 12 août, sa radio dénonce la main-mise communiste sur Vientiane. Le 15, il crée un Comité de Contre-Coup-d'État et proclame la loi martiale. Il appelle par radio et par tracts tous les militaires et les députés à le rallier et leur garantit leurs soldes. Le nouveau gouvernement Souvanna ne contrôle que Vientiane. C'est ainsi que le projet d'ordonnance royale nommant les ministres du Cabinet est bloqué à Luang Prabang sur l'ordre de Phoumi agissant dans le cadre de sa loi martiale. Avec l'aide, chaque jour croissante, que lui dispensent les services militaires américains, Phoumi organise un état-major, recrute des unités, met en place une administration du Sud Laos. Il annonce son intention de délivrer Vientiane des communistes et pour la concrétiser s'empare de Paksane, gros bourg à 152 km. à l'Est de la capitale.

Le Prince Souvanna Phouma, pour enrayer ce processus de guerre civile, se rend le 23 août à Savannkhet par avion[6]. Il propose à Phoumi de réunir tous les députés le 29 à Luang Prabang, ville jugée neutre. L'Assemblée investira, dans les formes, un nouveau gouvernement. Pour le Prince, c'est la dernière chance à saisir. Phoumi et Boun Oum, qui l'appuie, acceptent. Le 31 août, un Cabinet Souvanna est officiellement investi[7]. Phoumi qui déclare officiellement dissoudre son Comité de Contre-Coup d'État y devient vice-président et ministre de l'Intérieur ; Kinim Pholsena reçoit l'Information. Aussitôt après le vote, Souvanna redescend de Luang-Prabang à Vientiane où, à midi, Konglé, par le canal de la radio, a déclaré s'opposer à la présence de Phoumi dans le Cabinet. Sur la foi d'informations venant de Luang-Prabang, les officiers neutralistes ont eu l'impression que les politiciens s'apprêtaient à reprendre leurs « jeux néfastes », à favoriser le retour de Phoumi à la Défense Nationale et à « saboter la révolution »[8]. Le 1er septembre, Konglé convaincu par le Premier Ministre, déclare publiquement au cours

d'un meeting que, pour assurer la paix et la réconciliation, il accepte la présence du général dans le cabinet.

Ce même jour, les nouveaux ministres se préparent à venir à Vientiane. Ceux qui parmi eux sont d'anciens membres du Cabinet Somsanith sont inquiets de l'accueil qui les attend. Pour eux, la capitale est en proie à la folie révolutionnaire. Au dernier moment, au reçu d'un message parvenu par le canal des Américains, Phoumi ne monte pas dans l'avion et en emprunte un autre qui l'emmène à Bangkok puis à Savannakhet[9], où des représentants du Pentagone l'assurent d'une aide entière pour chasser Souvanna et Konglé de Vientiane.

C'est qu'en effet, depuis le 24 août, le Neo Lao Hak Sat appuie officiellement le coup d'état et invite le gouvernement à nouer des liens avec tous les voisins du Laos, c'est-à-dire aussi avec la R.P. de Chine et le Nord-Vietnam.

Le gouvernement à Vientiane compte huit ministres. Son président, Souvanna Phouma détient les portefeuilles des Affaires Étrangères, de la Défense, des Affaires Rurales et de la Prévoyance Sociale. Souvanna tient à ce que Phoumi Nosavan soit toujours officiellement le Ministre de l'Intérieur selon l'investiture donnée à Luang Prabang. Il ne désespère pas de le faire revenir à Vientiane. En attendant, le Premier Ministre exerce l'intérim, aidé par Chao Boun Om secrétaire à l'Intérieur. Ce dernier ne partage pas les idées de son frère aîné Boun Oum qui lie sa politique à celle de Phoumi Nosavan. Pour lui, les ambitions du général ne peuvent que favoriser les desseins thaïlandais et desservir la maison de Bassac. Tiao Sisoumang, cousin du Roi, luang prabanais comme Souvanna, est secrétaire d'État aux Affaires Rurales et à la Prévoyance Sociale. Ancien prisonnier des Pathet Lao de 1953 à 1957, il est neutraliste de tendance gauche modérée. Le ministère de l'Information est confié à Kinim Pholséna, président du Santhiphap. Le Ministre de la Santé est Khamsouk Keola, luang-prabanais aussi, neutraliste dévoué à Souvanna. Celui de l'Éducation est Nhouy Abhay, apolitique du Sud. Son action professionnelle est nulle, car les écoles sont fermées partout. De plus, sa mauvaise santé lui interdit d'exercer les grands talents qu'il possède. Khamsing, ministre de l'Économie, de l'Agriculture et des Travaux Publics, ingénieur électricien, ancien militant de l'Association des Étudiants Lao en France, et neutraliste de gauche, représente au gouvernement la jeunesse révolutionnaire. Le ministre des Télécommunications est Ou Voravong, beau-frère du général Phoumi et agent de propagande du Comité du Sud. Souvanna le conserve pour maintenir la fiction de l'unité et garder un contact avec Savannakhet. Inpeng Suryadhay, ancien dirigeant du CDIN est ministre des Finances ; Neutraliste, il soutient cependant que l'action du Comité du Sud doit être encouragée, ne serait-ce que pour permettre à Souvanna de résister aux exigences attendues du Neo Lao Hak Sat au moment où des négociations vont débuter[10]. Son rôle professionnel d'ailleurs, comme ceux de la

plupart de ses collègues est réduit, puisque les provinces échappent au contrôle du gouvernement.

Ce gouvernement se donne pour première tâche de négocier des accords avec le Comité du Sud que Phoumi vient de réactiver le 5 septembre et avec le Neo Lao Hak Sat dont deux représentants, Nouhak et Singkapo viennent d'arriver à Vientiane, ainsi qu'avec les régions de Luang-Prabang et de Xieng-Khouang dont les dirigeants hésitent à prendre parti. Ce n'est pas facile, car les événement vont vite.

Le 7 septembre, Souvanna qui depuis une semaine appelle le NLHS à négocier pour rétablir la paix et l'union, signe un cessez-le-feu avec les représentants de ce parti[11]. Phoumi Nosavan en tire prétexte pour proclamer le 10 la création d'un Comité Révolutionnaire, présidé par Boun Oum, dont le premier geste est de suspendre la Constitution afin de priver Souvanna d'un support légal « au moment où il se livre à un aventurisme dangereux ». Phoumi continue à annoncer faussement l'invasion du Laos par deux colonnes de troupes nord-vietnamiennes vers Luang-Prabang et Samneua[12]. Radio Bangkok de son côté dénonce la mainmise communiste sur Vientiane, préfigurant celle sur tout le Nord-Laos[13].

Tandis que le 19 septembre, le capitaine Siho, venu de Savannakhet par la Thaïlande, lance quelques obus de mortiers sur Vientiane, Konglé avec deux compagnies met en déroute les deux bataillons Phoumistes de Paksane qui s'avançaient vers la capitale et s'installe sur la Nam Ka Ding à 200 km. à l'Est. Souvanna refusant de faire verser le sang lao et espérant que sa diplomatie saura réconcilier tous les clans, empêche Konglé de lancer des parachutistes sur Savannakhet, opération qui, à ce moment, a toutes les chances de mettre fin à l'existence du Comité du Sud.

Le Prince Souvanna a un dessein simple, mais son exécution se heurte non seulement aux ambitions de Phoumi Nosavan, mais aussi aux conditions économiques dans lesquelles vit la capitale et aux intrigues des groupes politiques liés au coup d'état.

Les Thaïlandais, soutenant le Comité Révolutionnaire du Sud, ont décrété la fermeture de la frontière. Cette mesure ne touche que la région avoisinant Vientiane. Ce blocus sur les produits importés tels que la farine ou le lait, a fait monter les prix d'environ 30 %. Le sac de 100 kilos de riz est passé de 900 à 1 200 Kips. S'il n'y a pas pénurie de légumes ni même de viande, qui proviennent de la campagne, par contre le problème des carburants est grave. L'usine électrique ne peut fonctionner que quelques heures par jour et il n'y a plus de distribution d'essence-auto. On peut s'en procurer en petite quantité auprès de contrebandiers à 2 Francs 40 le litre. Malgré une aide cambodgienne et birmane, les réserves d'essence-avion seront, au 1er novembre, réduites à 3 jours et les appareils vont faire les pleins à l'étranger. Tout ce qui reste d'essence en stock est réservé à l'armée. Il n'y a plus de commerce, ni intérieur ni exté-

rieur. Pour la première fois au Laos, il y a du chômage : les petits industriels, sans carburants et sans débouché, licencient leurs employés et l'évacuation des familles américaines a laissé sans ressources un personnel domestique important. Faute de ciment, qui ne vient plus de Thaïlande, les entrepreneurs remercient leurs ouvriers thaïlandais ou vietnamiens qui vont grossir les rangs des manifestants d'extrême-gauche, côte à côte avec de nombreux jeunes fonctionnaires désœuvrés.

Si le gouvernement est théoriquement reconnu par tous les Lao à Vientiane comme l'autorité légale, les Neutralistes de Konglé, le Santhiphap de Kinim et le Comité des Jeunes ont leurs prétentions et le Premier Ministre doit négocier avec eux, autant pour la définition de ses rapports avec le NLHS ou le Comité du Sud que pour maintenir l'ordre dans la rue.

Souvanna consacre au rétablissement de la paix et de l'unité sa prudence, son sens de la mesure et du possible, sa bonne volonté évidente, son optimisme permanent. Quoiqu'il bénéficie de l'appui quasi-général de la population, celle-ci n'est pas encadrée par un parti à son entière dévotion. Aussi est-il perpétuellement en butte aux reproches des divers groupes d'activistes, les uns parce qu'il est accusé de mollesse envers la droite, les autres de mollesse envers la gauche.

Konglé et ses hommes ne veulent pas être frustrés de leur révolution. Ils ne sont donc, vis-à-vis d'un Premier Ministre manœuvrant et louvoyant avec patience, contactant aussi bien Bangkok que Savannakhet, l'ambassade des États-Unis ou le NLHS, Touby à Xieng Khouang et Ouan Rathikoun à Luang-Prabang, que des censeurs soupçonneux, voire indociles. Avec son coup d'état, Konglé a hérité d'une popularité et d'un prestige extraordinaires. Son nom est connu partout au Laos, presque jusqu'au moindre village. Son apparition en public soulève la foule. Il a une autorité indiscutée. Des témoignages lui parviennent de tous les pays socialistes. Il se pense investi d'une charge héroïque, mais peu préparé à un rôle politique, il craint de se voir dépassé par les politiciens qu'il a remis en place et cherche à définir son rôle exact dans un système où il n'est plus officiellement que le commandant des troupes neutralistes. Chaque groupe politique veut se le concilier. Plus intéressé par le concret, par le rétablissement effectif de la paix, par la réconciliation générale, il comprend mal la lente tenacité du Premier Ministre et s'insurge contre certaines des décisions du gouvernement.

Les Ministres doivent sans cesse négocier avec lui, car ce sont ses officiers qui tiennent la police, la sécurité militaire, la subdivision et qui sont seuls capables de calmer ou d'exciter les bruyants militants du Comité des Jeunes. Ils s'irritent souvent des initiatives qu'il prend pour hâter ses desseins et de sa brusquerie à marquer parfois sa désaprobation. Les officiers généraux et supérieurs, relachés quelques jours après le coup d'état, sont mécontents d'être mis de fait sous ses ordres ou sous les ordres de ses lieutenants. Ils ne lui pardonnent pas son origine prolé-

tarienne et sa simplicité qu'ils dénoncent comme un « encanaillement », jalousent sa popularité et restent blessés de l'humiliation subie le 9 août. Un cabale permanente travaille à détruire chez les neutralistes mêmes la légende de Konglé.

Le Comité des Jeunes s'est voué fanatiquement au soutien de l'action de Konglé, qu'il a élu Président[14]. Ses Vice-Présidents, son secrétaire-général Khoun Sisoumang et les secrétaires-généraux-adjoints mènent l'agitation. Une scission est en train de se faire entre les modérés, étudiants de l'École de Droit pour la plupart, qui appuient inconditionnellement Souvanna et les extrémistes menés par Thammala Souvannavong qui sont de plus en plus inféodés au Neo Lao Hak Sat. En fait, ce n'est plus la hiérarchie du Comité qui dirige, mais des groupes plus ou moins exaltés qui entretiennent une agitation dans la rue, le colt sur la hanche et la vareuse « léopard » sur les épaules. Tous veulent la révolution, c'est-à-dire essentiellement la disparition des classes de politiciens jusqu'ici au pouvoir. Souvanna seul étant admis pour son prestige international et parce qu'il est, pour l'heure, irremplaçable. Comme ils sont armés et indisciplinés, ils représentent un facteur permanent de désordre et de pression.

De son côté, le Santhiphap, promoteur dès 1956 du slogan « la Paix par la Neutralité » fait, à ce titre, figure de parti-pionnier. Il s'est, dès le 9 août, rallié à Konglé d'autant plus facilement que plusieurs de ses dirigeants avaient été consultés auparavant. Kinim Pholsena, Ministre de l'Information, en est le Président et le moteur. Il est animé d'une haine violente envers Phoumi Nosavan qui l'a évincé des dernières élections et qui vient de le remplacer au poste de Ministre de l'Intérieur. Métis sino-lao, acquis à nombre de thèses du NLHS mais anti-communiste, persuadé que dans l'ensemble le NLHS est nationaliste comme lui, il rêve d'être Premier Ministre, tout en refusant de le devenir en étant prisonnier de la gauche et tout en prenant garde à ne pas se laisser dépasser par les extrémistes de son propre parti. Suivant les événements, tel ou tel de ces facteurs souvent contradictoires l'emporte et motive ses initiatives. Son parti, dont l'influence s'exerce sur les fonctionnaires, sur les bonzes et les jeunes, joue un rôle de premier plan. Son aile gauche entretient une agitation permanente et provoque des manifestations. L'aile droite de Chan Pao Vanthanouvong, plus intéressée à secourir les humbles et les opprimés contre les féodalités, soutient Souvanna presque sans réticences.

C'est dans cette atmosphère de cortèges et de meetings qui sont d'ailleurs le fait d'un petit nombre d'animateurs, que le Premier Ministre doit négocier et diriger un gouvernement peu homogène et souvent tiraillé de la droite à la gauche. L'ouverture des négociations avec le Neo Lao Hak Sat, les événements de Samneua et l'arrivée du premier ambassadeur soviétique vont, de plus, morceler un peu plus le Royaume et donner prétexte aux Américains pour soutenir davantage Phoumi. Le

gouvernement de Souvanna, que le silence de la Cour place déjà dans une position difficile, va ainsi voir son autorité davantage encore contestée.

Konglé a parachuté un peu partout dans le Royaume des éléments chargés d'expliquer son coup d'état et de rallier les sympathisants. Le 28 septembre, un de ces groupes atterrit près de Samneua où la garnison de 1 500 hommes[15], tout en se rangeant en principe sous l'autorité du Prince Souvanna, avait noué des contacts avec Savannakhet. Ce parachutage, déformé par les rumeurs, affole ces troupes qui évacuent la ville où le Neo Lao Hak Sat installe immédiatement une administration, « au nom de Souvanna ». La colonne en retraite négocie sa reddition au Pathet Lao et livre ses armes le 2 octobre près de Muong Peun.

Le Premier Ministre a beau envoyer Kinim Pholsena à Samneua pour manifester son autorité, la prise de cette ville apparaît aux Américains comme la preuve de la collusion Konglé-Pathet Lao. En conséquence aussi, les autorités locales de la province de Xieng Khouang, Chao Saykham, Touby Ly Foung et le colonel Khamou Boussarath, chef de la 2e Région Militaire, tout en assurant Souvanna de leur loyauté, prennent langue avec Savannakhet, par crainte des Pathet Lao. Malgré une déclaration simultanée des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France en faveur du gouvernement de Vientiane, le 27 septembre, Washington, harcelé d'ailleurs par Bangkok, s'inquiète. Parlant vaguement d'armes américaines remises par Konglé au Neo Lao Hak Sat et de la chute de Samneua, l'ambassadeur des États-Unis à Vientiane communique le 7 octobre que l'aide financière américaine est provisoirement suspendue. Le 12, Parsons, Assistant Secretary of State pour les Affaires d'Extrême-Orient arrive à Vientiane. Ancien ambassadeur des États-Unis au Laos où il s'était opposé de toutes ses forces en 1957 à la constitution d'un gouvernement d'union comprenant des membres du Neo Lao Hak Sat, il considère, comme le Pentagone, que Konglé est un communiste et estime que Phoumi doit recevoir toute l'aide possible. Parsons demande à Souvanna de refuser toute négociation avec le Neo Lao Hak Sat et de transférer le gouvernement à Luang-Prabang. Le Premier Ministre refuse ces suggestions. Le diplomate américain quitte la capitale le 14, alors que le premier ambassadeur soviétique au Laos[16], Abramov, arrivé depuis la veille, a tout de suite offert une aide économique immédiate. Les États-Unis rétablissent alors le 17 leur contribution financière, en échange de la poursuite des fournitures directes d'armes aux diverses régions militaires. Souvanna accepte ce compromis à condition qu'il soit tenu au courant du détail des livraisons et que ces équipements militaires ne servent pas à Phoumi pour attaquer Vientiane.

En fait, dès cette date, les États-Unis ont décidé de chasser Souvanna du pouvoir et d'aider Phoumi au maximum. Si le chèque d'aide militaire est bien remis chaque mois à la Banque Nationale à Vientiane, les agents américains en retirent aussitôt la plus grosse partie à destina-

tion des régions militaires, ne laissant aux troupes neutralistes que la somme correspondant aux effectifs antérieurs au 9 août. Konglé doit payer ses hommes sur les réserves nationales et l'équipement promis ne peut arriver à cause du blocus thaïlandais. Par contre, Phoumi reçoit une aide financière, des armes, des munitions, des équipements, des véhicules, des experts. Malgré leur promesse, les Américains détournent sur Savannakhet deux cents parachutistes lao en fin d'entraînement en Thaïlande et destinés à Vientiane. La compagnie Air America est le vecteur principal de l'énorme quantité de matériel militaire mis à la disposition du Comité de Savannakhet[17].

Face à ces problèmes, Souvanna ne dispose que de peu de moyens. Ses administrations n'ont pas de travail, la majeure partie du pays leur échappant. De nombreux hauts fonctionnaires, d'ailleurs, liés aux familles du Sud, sont hostiles à l'alliance avec le Neo Lao Hak Sat et soutiennent que l'existence du Comité de Savannakhet doit être encouragée, ne serait-ce que parce qu'elle permet au Prince Souvanna de résister aux exigences Pathet Lao. Les petits fonctionnaires, par contre, tendent à épouser les vues de l'extrême-gauche et estiment que le Comité de Phoumi doit être écrasé. La population, dans son ensemble, même dans le Sud ou dans le Nord, fait confiance à Souvanna et croit à la vertu-miracle de la Neutralité. Elle trouve cependant que la révolution doit se faire dans l'ordre, regrette l'action extrémiste des jeunes et réclame une action plus ferme de la police. Cette police, huit cents hommes, commandés par le colonel Tiao Seng Souvan, neveu du Prince Souvanna, a été désorganisée par le départ au Sud de nombreux officiers. La Sécurité Militaire aux mains d'un officier de Konglé l'a supplantée, mais échappe, ainsi, presqu'entièrement à l'autorité du gouvernement qui ne peut compter, par ailleurs, sur une armée homogène et fidèle.

Le général Sounthone Pathammavong, chef d'état-major général, dispose des unités de la 5e Région Militaire, soit un bataillon non aguerri[18]. Il est assisté du colonel Kouprasit dont les contacts avec Savannakhet ne font que se développer. Il a aussi, théoriquement, le commandement sur les Neutralistes, les 2e et 3e bataillons Para, dont la moitié des effectifs barre la route aux troupes du Comité du Sud, sur la Nam Ka Ding à 200 km. à l'Est de Vientiane. Konglé et son adjoint Deuane qui ont gardé leur indépendance vis-à-vis de l'état-major et du gouvernement manquent de pièces de rechanges et de munitions.

Le gouvernement de Vientiane n'exerce d'ailleurs son autorité que sur une faible partie du Royaume.

Le Neo Lao Hak Sat qui contrôle un peu plus des deux cinquièmes du pays[19], poursuit sa bataille contre l'armée nationale à Xieng Khouang, à Luang-Prabang, à Savannakhet. Dans la province de Vientiane il a décrété un cessez-le-feu, ce qui lui permet de s'enraciner ou de conquérir de nouvelles bases en profitant des faibles effectifs gouvernementaux.

Basé sur les familles du Sud et sur quelques hauts fonctionnaires inquiets de l'influence du Neo Lao Hak Sat, le Comité du Contre-Coup ou de « Savannakhet » nominalement dirigé par le prince Boun Oum, est en fait l'œuvre personnelle de Phoumi Nosavan appuyé par la Thaïlande et par les États-Unis. Ce que vise le général, c'est reprendre Vientiane, dont il a été chassé par un « petit capitaine » et prendre le pouvoir. A mesure que les « progressistes » semblent gagner du terrain à Vientiane, le général recueille les adhésions des féodaux et d'une bourgeoisie effrayée par la menace d'une révolution populaire.

Par la mise en place d'une stricte police politique, le général obtient le contrôle des centres du Sud Laos. Il décrète la levée forcée des jeunes et crée avec des Lao de Thaïlande de nouveaux bataillons immédiatement instruits, équipés et armés par les Américains.

Les autorités de Xieng Khouang, traditionnellement sensibilisées aux menaces venant du Vietnam, tout en reconnaissant nominalement l'autorité du gouvernement de Vientiane, ont fait savoir qu'elles empêcheraient toute implantation du NLHS dans leur province et refusent donc toute alliance avec ce parti. Vientiane ne pouvant leur fournir le ravitaillement ou l'équipement militaire nécessaire, Khamhou, Saykham et Touby ont dû faire un accommodement avec le Comité du Sud. Limités au début à quelques envois d'armes et de riz, les échanges se sont accrus : il y a maintenant des experts américains à Xieng Khouang, qui contrôlent l'envoi d'armes, de munitions, de nourriture, de vêtements et organisent des maquis Méo à l'intérieur des zones NLHS.

La région de Luang-Prabang et du Haut Laos a, elle aussi, un statut particulier. Le général Ouane Rathikoun, qui la commande assisté des colonels Houmphan et Khammouane Boupha, a reconnu l'autorité du gouvernement de Vientiane, mais a décrété, en même temps, la poursuite de la lutte contre le Neo Lao Hak Sat. La nécessité de se ravitailler en armes, en munitions et en argent a conduit ces officiers à nouer des relations avec le Comité de Savannakhet. La situation y est donc assez paradoxale : le Premier Ministre Souvanna Phouma va, chaque semaine, à Luang-Prabang, tandis que des liaisons américaines venant de Savannakhet et de Bangkok se poursuivent simultanément. De nombreux accrochages entre l'armée et le NLHS ont lieu dans la province de Phong Saly et à l'entour des zones occupées par le Pathet Lao. Souvanna tente de convaincre le Roi de consentir un geste ou un discours qui reformerait l'unité du pays. Le monarque n'a pas cru, pour la première fois dans l'histoire du Laos moderne, venir assister à Vientiane à la fête traditionnelle du That Luang. La Cour estime devoir rester au dessus de ce qu'elle nomme « des querelles de généraux ». Cette attitude est fortement ressentie à Vientiane où on estime que le silence du monarque ne peut qu'encourager la rebellion contre un gouvernement légal. Elle est par contre exploitée effectivement par Phoumi en sa faveur.

Avec le peu de moyens dont il dispose, le Prince Souvanna poursuit

septembre - octobre 1960



néanmoins son dessein de reconciliation générale. Pour unir les divers mouvements de soutien à son action, il crée, le 1er novembre, le Comité de Neutralité et d'Unité, qui, dans son idée, doit rassembler tous les partis et toutes les factions. Par la force des choses, la droite en est absente. Le Premier Ministre et Souphanouvong étant présidents d'honneur, la direction effective revient à Pheng Phongsavan, élu président exécutif, assisté de cinq vice-présidents, Konglé, Kinim, Nouhak (du NLHS), un colonel et un député partisans de Souvanna. Les 2 trésoriers sont membres du Santhiphap, l'un de l'aile droite, l'autre de l'aile gauche. Ce Comité veut soutenir le gouvernement légal de Vientiane, promouvoir la Neutralité, s'opposer aux ingérences étrangères et réprimer toute rebellion. Droite en moins, il est l'amorce du gouvernement d'Union Nationale que le Premier Ministre voudrait former et pour lequel il négocie avec le Neo Lao Hak Sat[20].

Ces négociations ne sont pas faciles : que Souvanna fasse un geste vers Phoumi, et le NLHS raidit sa position. Qu'il envisage avec Nouhak d'établir un gouvernement provisoire avec participation du Pathet Lao et il durcit l'attitude de la droite. Souvanna a refusé catégoriquement d'écraser le Comité du Sud en état de rebellion contre un gouvernement légalement constitué : il est ici pour ramener la paix, non pour faire couler le sang lao[21].

Phoumi Vongvichit, président de la délégation du Neo Lao Hak Sat, a, lors de la première séance de travail, le 18 octobre 1960, exposé clairement les désiderata de son parti :

a) Solidarité de toutes les classes et races de la population lao dans le but d'empêcher l'ingérence des Américains et de leurs valets.

b) Formation d'un gouvernement d'Union Nationale comprenant des représentants de tous les partis, du Neo Lao Hak Sat, du Santhiphap, du Comité du Coup d'État, de toutes les catégories et races de la population, même des membres du Comité de Savannakhet s'ils demandent leur pardon avant la signature des accords.

c) Libertés individuelles et démocratiques pour tous. Mise en liberté des agents du Neo Lao Hak Sat emprisonnés par le Comité de Savannakhet. Garanties politiques pour tous les partis. Suppression des organismes agressifs. Rétablissement de la loi électorale de 1957 et élections selon cette loi.

d) Réorganisation d'une armée vraiment nationale pour défendre la neutralité. Intégration des forces du Neo Lao Hak Sat.

e) Adoption en matière de politique extérieure d'une véritable politique de Neutralité. Établissement de relations diplomatiques avec tous les pays, en priorité avec les pays voisins du Laos et les pays socialistes. Acceptation des aides économiques de tous les pays, sans conditions politiques.

f) Développement de l'économie du pays, de l'infrastructure économique, de l'enseignement, de la santé, de l'aide rurale.

Dans l'immédiat, Phoumi Vongvichit réclame la mise hors la loi du CDIN, des élections générales et la reconnaissance rapide de la République Démocratique du Nord-Vietnam et de la République Populaire de Chine. Dans une déclaration officielle, le Comité Central du NLHS annonce qu'il met toutes ses forces à la disposition du Premier Ministre du Gouvernement légal et promet de lui remettre toutes les zones que ce parti occupe pour l'instant. Les négociations piétinent : Souvanna réclame la présence de Souphanouvong avec lequel il croit pouvoir s'entendre, mais ce dernier ne viendra qu'après la signature d'accords concrets.

En ce début de novembre, la France et la Grande-Bretagne estiment que le neutralisme et la réintégration du NLHS sont la solution de paix pour le Laos, tout en reconnaissant que la faiblesse actuelle du gouvernement Souvanna ne lui permettrait pas d'empêcher la main mise du NLHS sans l'aide de la droite. Ces deux puissances poussent donc à la réconciliation générale simultanée alors que les États-Unis professent avec la Thaïlande et le Sud-Vietnam une thèse très différente. Pour ces nations, l'alliance avec le NLHS, l'arrivée sur la scène politique lao de l'U.R.S.S., de la Chine et du Nord-Vietnam ne peuvent que signifier la communisation rapide du Royaume. C'est pourquoi les schémas simplistes du Pentagone mènent finalement au soutien du Comité du Sud et au rejet de la politique neutraliste de Souvanna.

On s'achemine, dès lors, vers une épreuve de force entre Vientiane et Savannakhet.

LE COUP DE LUANG-PRABANG (11 AU 18 NOVEMBRE 1960)

Pendant la première semaine du mois de novembre, le Premier Ministre tente d'obtenir des Américains que le Comité du Sud cesse de se préparer à la reprise de Vientiane par les armes et accepte de participer à un gouvernement d'Union Nationale. Souvanna est prêt à leur donner secrètement, par écrit, des garanties sur l'application des accords qui seraient signés entre le gouvernement et le Neo Lao Hak Sat.

Mais le coup de Luang-Prabang du 11 novembre met une fin brutale aux espoirs de négociations et change les données du problème.

Le 10 novembre, le général Phoumi réquisitionne sur le terrain de Séno, à 35 kilomètres à l'Est de Savannakhet, un Stratoliner d'Air Laos, affrété par la Mission Culturelle Française pour ramener des élèves de Paksé à Vientiane. Dans la soirée, quarante parachutistes Phoumistes y prennent place et abordent le terrain de Luang-Prabang dans la nuit avec la mission de s'emparer du Premier Ministre Souvanna, en visite dans la ville royale. Mais, celui-ci, alerté par ses services de renseignement, parvient à rejoindre Vientiane. Le 11 au matin, avec l'aide de ces parachutistes, le commandant Boun Theung Insixiengmay, jeune frère de Leuam, membre du Comité du Sud, proclame le ralliement de la 1re Région Militaire de Luang-Prabang au général Phoumi Nosavan. Cela se passe sans effusion de sang, les troupes se contentant de changer la couleur de leurs foulards[22].

L'ambassade américaine à Vientiane, surprise et embarrassée, ne sait que répondre aux protestations de Souvanna qui l'accuse de double jeu.

Ce succès du général Phoumi Nosavan est capital, car la Cour se trouve désormais dans un territoire relevant du Comité du Sud, et Phoumi n'a plus aucune raison pour accepter un compromis avec Vientiane. Sa propagande radio contre le Premier Ministre devient violente et injurieuse. Il enferme en prison dans des conditions physiques très dures le général Amkha, capturé à Xieng Khouang, qui a refusé de se rallier.

Le 14 novembre, exploitant son succès, Phoumi monte à Luang-Prabang, rencontre le Roi et lui soumet un projet de Constitution nouvelle et la liste d'un gouvernement provisoire qui comprend ses collaborateurs immédiats : Boun Oum, Leuam Insixiengmay (Affaires Administratives), Khamphan Panya (Affaires Extérieures), Bounthong Voravong (Logistique et Ravitaillement), Phouangphet (Économie et Finances). Le Roi refuse. Phoumi n'insiste pas, mais sa propagande annonce néanmoins que la Cour encourage ses efforts, que Sa Majesté va même venir prochainement assister aux fêtes religieuses tradition-

nelles du That Inhang, près de Savannakhet, alors qu'elle a refusé de venir à Vientiane aux manifestations du That Luang, que le Roi envisage de transférer à Luang-Prabang le siège du gouvernement. Le général, qui dispose de 16 députés, les complète par la nomination de délégués du peuple et présente cette assemblée comme le Parlement légal du Royaume.

Le général Sing, désigné par Souvanna comme attaché militaire à Paris, rallie Savannakhet. Le général Ouan Rathikoun, pourtant luang-prabanais et jusqu'ici secrétaire d'État à la Défense du gouvernement de Vientiane, vole au secours de ce qui semble la victoire et rejoint Phoumi le 16 novembre. Il ne reste à Vientiane qu'un seul général, Sounthone Pathammavong.

Les populations et la plupart des fonctionnaires du Sud Laos, favorables à la politique de neutralité symbolisée par Souvanna perdent l'espoir de voir les parachutistes de Konglé balayer le Comité du Sud, accusé avec raison de favoriser les intérêts personnels de ses dirigeants. En effet, les marchés de l'armée sont confiés aux parents de Phoumi, les fonctionnaires ou les généraux du Sud possèdent des voitures de luxe, font construire de belles villas, les fournisseurs apparentés à Phoumi sont payés en billets de banque, les autres en bons, alors que les petits fonctionnaires n'ont pas touché de solde depuis trois mois. Mais cette population reste passive, car la police Phoumiste est expéditive: l'écoute d'une émission de Radio-Vientiane signifie la confiscation du poste, l'arrêt du courant électrique pour toute la maison, une peine de prison immédiate.

La Thaïlande, qui ne cache pas ses sympathies à l'égard de Phoumi, autorise le Comité du Sud à utiliser son territoire. Une équipe Phoumiste dirigée par le capitaine Siho et le député Thong Sing, installée à Nong-khay, en territoire thai, à 24 kilomètres en aval de Vientiane, envoie des agents ou des provocateurs vers la capitale et organise des filières de recueil de transfuges. Des recrutements sont effectués ouvertement en territoire thaïlandais pour le compte du Comité de Savannakhet.

Les Américains, dont une soixantaine d'experts assurent le ravitaillement à Savannakhet, font un effort considérable pour développer le potentiel militaire du Comité du Sud. Sept compagnies sont créées à Xieng Khouang, 21 à Thakhek et Savannakhet, 4 à Saravane et Attopeu, ainsi qu'une section d'artillerie. Des armes sont en outre données pour les maquis de la province de Samneua et les auto-défenses Méo de Xieng Khouang. De fortes primes d'engagement et une solde de 5 000 Kips[23] permettent de recruter des conscrits au Laos, des volontaires en Thaïlande.

La campagne des provinces de Saravane et d'Attopeu qui reste toujours sous contrôle Pathet lao est le lieu de multiples accrochages. La situation est identique autour de Sépone et, si la route de Paksé est à peu près ouverte en permanence, par contre sur celle de Savannakhet à Tha-

khek on ne peut circuler qu'en convoi. Cette voie conditionne justement le ravitaillement de la région de Thakhek où la pression Pathet Lao est si vive que les enfants des écoles des villages ont du être évacués sur Savannakhet.

Le plus grand effort militaire Phoumiste demeure cependant dirigé contre Vientiane, sur la rivière Nam Ka Ding, où six compagnies font face aux deux compagnies de Konglé.

Le 8 novembre, les unités Phoumistes, trois compagnies du 1er Bataillon Para, une compagnie du 5e Bataillon d'Infanterie Légère, une compagnie « d'auto-défense de choc » se sont débandées, après trente minutes de combat. Phoumi a requisitionné des pirogues et des chalands et prépare d'importants détachements pour rejeter Konglé au delà de la Nam Ka Ding et marcher sur Vientiane.

XIENG KHOUANG

Le ralliement de Luang-Prabang a accru les liens de la province de Xieng Khouang avec le Comité du Sud.

Phoumi désigne un nouveau commandant de la 2e Région Militaire (Xieng Khouang-Samneua), le colonel Sourit, qui, comme les autres dirigeants de Xieng Khouang, Touby Ly Foung, Chao Muong Méo, Tiao Saykham, chef de province, lieutenant-colonel Kham Hou, commandant des troupes lao, commandant Méo Vang Pao, est décidé à empêcher toute infiltration Pathet Lao. Les soldes sont régulièrement payées, pour les civils par prélèvement sur les réserves du Trésor, pour les militaires par l'aide américaine. La vie économique n'a guère souffert de la situation, bien que les denrées de base, riz, sel, pétrole, sucre aient légèrement augmenté. Des marchandises arrivent de Savannakhet à prix fort : le prix du kilo transporté par l'avion de la « Sithon Akat » de Savannakhet à Xieng Khouang est passé de 35 à 80 Kips. Le commerce le plus florissant est l'opium, qui fait la fortune des chefs militaires et civils du Comité de Savannakhet. Acheté préparé à 10 000 kips le kilo, il est revendu au double à Paksé et au triple ou au quadruple à Bangkok.

Le siège politique et administratif est à Xieng-Khouang ; le P.C. de la 2e Région Militaire est à la Plaine des Jarres ; celui des partisans Méo est à Lathouang, à 8 kilomètres à l'Est de la Plaine des Jarres. Le plan accepté par Phoumi et les Américains prévoit de porter de 2 000 à 5 000 le nombre des Méo armés (25 fusils mitrailleurs pour 500 fusils), puis d'armer des partisans Lao ou Thai Hai de l'Est et du Sud-Est. Les armes et l'équipement arrivent de Bangkok par avions de la C.A.T., convoyés par des Américains.

De nombreux accrochages locaux ont lieu à la frange des régions tenues par les Pathet Lao : l'extrême sud de la province, tout le Sud-Est et une partie du Nord-Est.

La Plaine des Jarres est la base arrière des maquis que les Américains s'efforcent de développer à l'intérieur de la province voisine de

Samneua, entièrement contrôlée par le Neo Lao Hak Sat, qui y a fixé son siège et a accentué son action contre ses opposants, en particulier contre l'organisation catholique[24].

Seul, le maquis de Pha Thi situé à 50 kilomètres à l'Ouest de Samneua et formé de cent Lao et de cent Meo[25] est actif.

LUANG-PRABANG

Le commandant Bountheung Insixiengmay, a imposé l'arrêt des liaisons de toutes natures avec Vientiane et a forcé les populations à signer des pétitions réclamant la démission du Prince Souvanna. Avec l'aide des Américains, une station émettrice de propagande fonctionne depuis le 14 novembre. Les officiers américains en civil du P.E.O. prennent en main les opérations logistiques de la 1re Région Militaire. Les troupes de Namtha et Sayabouri se rallient. Par contre, Phongsaly commandé par le colonel Khamouane Boupha, maintient des liaisons radio avec Vientiane et refuse de suivre le Comité de Savannakhet, bien que des accrochages avec les guérillas Pathet Lao se poursuivent dans le Sud du secteur. La sécurité de la navigation entre Luang Prabang et Houey Say, entre Luang-Prabang et Vientiane, sur la Nam Ou et sur la Nam Khan n'est plus assurée.

VIENTIANE

A Vientiane, le coup de Luang-Prabang force le Prince Souvanna à modifier sa tactique politique.

A l'annonce du ralliement de Luang-Prabang, Konglé et ses officiers, le Comité des Jeunes, les Ministres neutralistes de gauche ont immédiatement réclamé un remaniement du Haut-Commandement Militaire pour éliminer des postes de responsabilité des officiers jugés suspects. Le 14 novembre, le colonel Kouprasit, chef d'état-major, est ainsi muté à la 5e Région Militaire (Vientiane) dont le P.C. est à Chinaïmo, à l'écart de la ville et dont les troupes ne comprennent que quelques compagnies mal entraînées et des unités de service. Kouprasit, tout en multipliant les déclarations de neutralisme et de fidélité au Prince Souvanna, est en contact secret avec Savannakhet, et n'a cessé d'encourager une campagne visant à isoler Konglé, en l'accusant de se laisser manœuvrer par les « communistes ». Le général Sounthone Pathammavong est nommé chef d'état-major des Forces Armées, assisté de deux adjoints, les colonels Tham et Boun Ma.

Tham, ancien ministre du gouvernement Lao Issala de 1945-49 est un authentique progressiste. Boun Ma est un neutraliste. Le lieutenant Deuane, second de Konglé, chef de la subdivision, tient militairement la capitale. Konglé, qui n'a toujours pas d'autre titre militaire que celui de commandant du 2e Bataillon Parachutiste reste le chef réel de toutes les troupes dépendant du gouvernement Souvanna et conseiller suprême

des divers comités politiques issus du coup d'état. La solidarité du bataillon du coup d'état, demeurée entière malgré les campagnes de propagande, est renforcée par l'exploit de ses deux compagnies qui viennent, le 8 novembre, de mettre en déroute un bataillon Phoumiste au Sud de la Nam Ka Ding.

Le moral des autre troupes n'est pas aussi élevé ; une cinquantaine de soldats et sous-officiers, une dizaine d'officiers rejoignent les comités de recueil organisés en Thaïlande par le général Phoumi. Des rumeurs circulent : les Pathet Lao, vont prendre le pouvoir, avec ou sans Konglé, des parachutistes de Savannakhet arrivent. Kouprasit et ses officiers parlent de chasser au besoin par la force, les ministres trop progressistes. Par contre, les jeunes souhaitent une véritable alliance avec le Neo Lao Hak Sat pour parer à un coup du Sud.

Le 11 novembre au soir, Souvanna au cours d'une séance réunissant le chef d'État-Major, le commandant de la place, le chef de subdivision, les chefs du Service de Renseignements de l'armée, le Directeur de la police, le chef des Services Spéciaux, Konglé, les chefs d'unités, a étudié les possibilités de défendre la capitale contre une attaque Phoumiste. Cette réunion n'aboutit qu'à faire construire quelques retranchements. La question d'utiliser les Pathet Lao n'est pas tranchée.

Il apparaît qu'en cas de coup de force Pathet Lao, exclu d'ailleurs par Konglé et Souvanna, toutes les troupes de Vientiane, y compris le bataillon Konglé, sont prêtes à défendre la capitale. Par contre, devant une sérieuse attaque de la ville par le Comité du Sud, la moitié au moins des troupes de la garnison et celles dépendant de Kouprasit passeraient chez Phoumi, celles de Konglé et les Pathet Lao se battant à peu près seules contre le Sud.

Les chefs du NLHS[26] ont proposé de prendre à leur compte les garnisons des centres de la province de Vientiane pour permettre ainsi à Konglé de regrouper toutes ses troupes pour la défense de la capitale. Konglé, ne voulant pas leur donner ainsi le contrôle de la campagne, a refusé. Certaines de ses troupes à Phon Hong à 70 kilomètres au Nord sur la route de Luang-Prabang ont été l'objet d'invitations non déguisées de la part d'agents Pathet Lao à les rallier. Certains de ses hommes sont furieux d'avoir dû, eux, les « membres du coup d'état » se faire contrôler dans certains villages par des cadres du Neo Lao Hak Sat. Des villageois viennent se plaindre et réclamer le recours des paras pour refouler les cadres Pathet Lao qui recensent, forment des groupes d'auto-défenses, s'arrogent le droit d'établir une administration parallèle, réquisitionnent, convoquent des réunions de propagande. Les villages de la plaine, jusqu'ici épargnés, sont touchés à leur tour. Dans la plaine de Paksane, des recrues Pathet Lao armées s'installent dans les villages, même catholiques, où elles aident les habitants à faire la récolte, mais font aussi de la propagande. Konglé n'a pas assez de troupes pour tenir les limites orientales de la province au delà de Paksane, pour défendre la ville et pour imposer sa présence dans toute la région.

Le blocus thaïlandais ne fait que se renforcer. Les autorités de la rive droite fixent un cours arbitraire du Baht (10 kips pour un Baht) destiné à décourager les contrebandiers. A Vientiane l'essence est strictement rationnée, il n'y a plus de lait. La farine et les denrées alimentaires d'importation se raréfient. Les légumes et fruits de Thaïlande ne viennent plus. On ne pêche que très peu, à cause de l'insécurité sur le fleuve. Le riz augmente. Il n'y a plus d'arrivages de pommes de terre ni de fruits ni de Xieng-Khouang ni de Luang-Prabang, depuis la défection de la capitale royale. De leur côté, les Pathet Lao procèdent, dans la campagne, à d'importantes réquisitions et interdisent aux villages de la Nam Ngum d'expédier leurs produits maraîchers, leur volaille ou leur viande vers la capitale, afin de les conserver pour eux. Le chômage forcé augmente et le gouvernement ne parvient pas à empêcher une certaine spéculation dans les coopératives de distribution établies pour les fonctionnaires.

Tout en restant fidèle à Souvanna, la population rurale se lasse de la propagande, de l'embrigadement, de la discipline imposés par les cadres du Neo Lao Hak Sat qui jouissent de la plus totale liberté. Dans la capitale, la propagande du Sud commence à faire de l'effet.

Du 11 au 15 novembre, trois hauts fonctionnaires et deux députés du Sud[27] rallient Savannakhet. Un clivage en deux camps extrême se produit dans la population, réduisant ainsi le centre neutraliste. Le camp du Sud comprend les sudistes, ceux originaires de Xieng Khouang ou de Samneua, ceux qui croient à la victoire de Phoumi, et de plus en plus, tous ceux qui craignent le Pathet Lao. Les hauts fonctionnaires, les officiers supérieurs, les grandes familles s'y rallient chaque jour davantage.

Par contre, les petites classes, les équipes nouvelles issues du coup d'état, les étudiants, les fonctionnaires subalternes se rapprochent de plus en plus du Pathet Lao. Souvanna, accusé de manque de fermeté vis-à-vis du Pathet Lao par la droite, vis-à-vis du Comité du Sud par la gauche, perd peu à peu son soutien actif.

Ainsi donc le Neo Lao Hak Sat profite au maximum de la situation. Dans toutes les provinces, il progresse dans les zones rurales. Mais dans la province de Vientiane, il n'agit que prudemment, craignant de s'aliéner les soldats neutralistes trop influents.

Chaque occasion est exploitée rapidement par le Neo Lao Hak Sat et maintenant presque toutes les routes de la province de Vientiane et les voies navigables ont des postes de contrôle Pathet Lao.

Par suite de l'absence d'organisation neutraliste extérieure à la capitale, de la rareté des moyens de diffusion de masse, de la police exercée tant par Phoumi que le Neo Lao Hak Sat sur les zones qu'ils contrôlent, la population du Royaume est très mal informée et peut être aisément convaincue ou que Vientiane est devenue communiste ou que Souvanna pactise avec le Comité du Sud.

Le grand rassemblement des Neutralistes qui comprendrait alors la quasi-totalité de la population du Royaume ne peut se faire. Toutes les

forces neutralistes sont mobilisées pour la défense de la capitale. Les Pathet Lao profitent du vide ainsi créé dans la campagne. Et à mesure que le Pathet Lao progresse, le clivage en deux camps se précise. En fait, le soutien américain à Phoumi sert les intérêts du Neo Lao Hak Sat. Le Comité du Sud, qui dispose de plusieurs postes émetteurs, d'une aide sans cesse élargie des Thaïlandais et des Américains, se présente, non plus comme une faction d'extrême-droite désireuse de participer à une union neutraliste, mais comme le seul rempart contre l'avance communiste.

Le Premier Ministre voit, chaque jour, sa marge de manœuvre réduite. Et plus le Comité du Sud se renforce, plus le Neo Lao Hak Sat raidit son attitude. C'est un cercle vicieux que Souvanna doit arrêter s'il ne veut pas rester seul. Le regroupement autour du Premier Ministre d'une droite neutraliste, mais anti-NLHS indispensable à la formation d'un gouvernement d'union, freinant le progrès Pathet Lao, est ainsi empêché par l'attitude rigide du général Phoumi, qui sait exploiter à son profit l'attitude silencieuse de la Cour. C'est ce que Souvanna essaie de faire comprendre aux Américains, à qui, de surcroît, il souligne que la récupération d'une campagne contrôlée par le Neo Lao Hak Sat ne sera jamais possible avec une armée composée de ruraux dont les familles seront sous le contrôle du Pathet Lao. L'ambassade américaine à Vientiane commence à comprendre que le seul espoir d'empêcher la communisation est de donner à Souvanna l'appui de toute la population, y compris l'extrême-droite, mais elle semble incapable de faire partager ce point de vue à ses collègues de Bangkok et au commandant en chef américain dans le Pacifique.

Le plan du Premier Ministre, en cette mi-novembre vise donc à renforcer ses propres forces, à agir auprès des Américains, à louvoyer avec le Neo Lao Hak Sat, à conquérir l'appui de la droite. Il vient d'obtenir des Américains que ceux-ci ne ravitaillent pas directement Luang-Prabang, espérant ainsi assouplir la position de ses adversaires. Il a fait savoir, le 12 novembre, de façon extrêmement ferme, qu'il se refusait à démissionner et qu'il considérait comme illégales l'adoption d'une nouvelle Constitution ou la formation d'un gouvernement à Luang-Prabang. Il a autorisé l'envoi à Savannakhet de 7 députés, conduits par Tiao Somsanith, président de la Chambre, et Ngon Sananikone, qui se proposent officiellement de discuter avec Phoumi la formation d'un gouvernement d'union.

Mais il a dû faire adopter en Conseil de Cabinet quelques mesures suggérées par la délégation Neo Lao Hak Sat : une mission de bonne volonté sera envoyée en République Démocratique du Vietnam et en Chine, des relations postales seront rétablies entre Hanoï et Vientiane. Le 17 novembre, il donne son accord à des résolutions communes des deux délégations, celle du gouvernement et celle du Neo Lao Hak Sat, portant sur la formation rapide d'un gouvernement de coalition, l'accep-

tation de principe d'une aide économique soviétique, la constitution de commissions mixtes de cessez-le-feu.

Le 18, le Premier Ministre, s'envole pour Samneua, province entièrement occupée par les Pathet Lao. Accompagné de la Princesse Souphanouvong et de Phoumi Vongvichit, il doit mettre en place le nouveau gouverneur de Samneua, Champa Phommachanh, membre du parti Santhiphap, et rencontrer Souphanouvong.

DÉGRADATION DE LA SITUATION (20/11/1960 AU 4/12/1960)

Le Premier Ministre, arrivé à Samneua le 18 novembre, signe, le 20, conjointement avec le Prince Souphanouvong, un communiqué entérinant les résultats des négociations menées avec le Neo Lao Hak Sat. Ce texte souhaite la formation rapide d'un gouvernement d'Union Nationale, l'établissement de relations diplomatiques avec la Chine Populaire et la R.D.V.N., l'acceptation de l'aide de tous les pays, y compris des pays socialistes. Souvanna repousse un projet de ses interlocuteurs, à savoir la création immédiate d'un Cabinet comprenant le Neo Lao Hak Sat, destiné à lutter contre le Comité du Sud. Mais il ne peut pas les faire revenir sur leur décision d'exclure Boun Oum et le général Phoumi Nosavan du futur gouvernement d'union.

Le 24, le Premier Ministre fait porter au Roi, par le seul moyen qu'il ait de le faire, c'est-à-dire par un avion américain, un message lui rendant compte de ses entretiens avec Souphanouvong et de son désir de procéder aussi vite que possible à la formation d'un gouvernement d'union, comprenant des Ministres du Neo Lao Hak Sat et du Comité du Sud. Il suggère que le Roi prenne une part «qui peut être décisive» dans la réconciliation générale qu'il envisage. Deux jours avant, le 22, il avait demandé à l'ambassadeur soviétique Abramov, une aide immédiate en carburant et en denrées alimentaires (lait, sucre, farine) qui lui est promise le 23.

La Chine et la R.D.V.N., de leur côté, adressent au Premier Ministre des messages de félicitations à l'occasion de la conclusion des négociations avec le Neo Lao Hak Sat et le Conseil de Cabinet du 28 novembre fixe à la première quinzaine de décembre le départ d'une mission de bonne volonté à Pékin et Hanoï. Elle sera composée de deux ministres et de trois parlementaires. Il est également décidé d'envoyer à Rangoun Inpeng Suryadhay, Ministre des Finances, et Khamking Souvanlasy, Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères, pour y signer un accord de commerce et proposer à la Birmanie un traité d'amitié et de non-agression.

Si ces mesures de politique étrangère marquent la volonté du gouvernement de construire la neutralité lao, c'est cependant l'évolution de la politique intérieure qui conditionne le sort du Prince Souvanna.

Le Comité de Neutralité, présidé par Pheng Phongsavan, a préparé une grande manifestation pour le 26 novembre, qui concrétisera le soutien profond de la population à la politique du Premier Ministre. Les slogans, adoptés le 19, lors d'une réunion du comité directeur, réclament l'aide de la Chine, de l'URSS, l'établissement d'une ambassade soviétique permanente à Vientiane, l'ouverture de relations diplomatiques nor-

males avec Pékin et Hanoï, le licenciement des fonctionnaires ou militaires qui ont déserté pour rejoindre Savannakhet, la révocation des députés coupables d'avoir donné leur appui à Phoumi Nosavan. Ces slogans sont proches de ceux du Neo Lao Hak Sat et les sympathisants sudistes reprochent au Comité de Neutralité de choisir une neutralité « gauchisante ». Ce à quoi, Konglé ou Souvanna répondent que tel ne serait pas le cas si Phoumi et ses supporters ralliaient le gouvernement et s'ils ne faisaient pas tous leurs efforts pour affamer la population de Vientiane.

C'est qu'en effet le blocus thaïlandais est toujours aussi rigoureux. Sur les injonctions pressantes du Premier Ministre, et grâce à l'entremise américaine, Bangkok a autorisé le passage, à partir du 2 décembre, de 455 mille litres d'essence, de 190 mille litres de carburant pour Diesels, de 50 mille litres de gasoil et de 100 mille litres d'essence avion 100 × 130. Le gouvernement prépare des tickets d'essence qui permettront de donner 15 à 25 litres par semaine aux véhicules officiels et de l'armée. Un marché noir s'est établi cependant avec quelques fraudeurs de Thaïlande, mais le prix du litre d'essence atteint 20 Kips ou plus, au lieu des 11 Kips officiels. Le ravitaillement en légumes, en riz, en viande, en fruits venant de la rive droite est toujours arrêté. Ce qui vient arrive de la campagne avoisinante dans la mesure où le Pathet Lao laisse circuler ce qui ne lui est pas utile pour son propre ravitaillement. Le riz expédié du Cambodge ou de Birmanie est souvent de mauvaise qualité, parfois impropre à la consommation. Les familles à budget modeste, les petits fonctionnaires ressentent douloureusement cette situation. Les Vietnamiens sont les plus touchés : menuisiers, photographes, tailleurs, garagistes, cimentiers, charpentiers, entrepreneurs sont en chômage faute d'approvisionnements. Air-Laos, à qui il ne reste que trois avions, envisage de licencier 60 % de son personnel. Seuls les commerçants chinois, qui maintiennent des lignes de ravitaillement avec la Thaïlande, vivent normalement.

Konglé, commandant de la défense de la capitale depuis le 20 novembre, insiste auprès du Premier Ministre pour agir contre le Comité du Sud qui est en train de se renforcer sur tous les fronts. A Xieng Khouang, prétextant l'agressivité des Pathet Lao qui menacent Nong Het, Ban Ban et Muong Soui, Phoumi a institué un trafic aérien régulier avec Savannakhet[28] et installé des mécaniciens philippins à Phonsavan[29]. Le 22, il donne l'ordre aux partisans Meo de Vang Pao de harceler les troupes de Vientiane. Luang Prabang, de son côté, se transforme en base opérationnelle : quarante experts militaires américains prennent en main la logistique de la 1re Région Militaire, les avions de la C.A.T. apportent armement lourd et renforts[30]. Si la pression Pathet Lao, importante le long de la Nam Ou et de la Nam Seng, touche les abords même de la ville royale[31], et si des mesures de défense sont prises[32], c'est aussi contre Souvanna que se précise la menace. Dans le Sud, les autorités Phoumistes, bien que forcées de garder une partie de leurs forces

contre les guérillas du Neo Lao Hak Sat[33], préparent ouvertement la conquête de Vientiane avec l'appui croissant des Thaïlandais et des Américains.

Souvanna se laisse convaincre qu'une menace contre Luang Prabang, siège de la Cour, peut forcer Phoumi à accepter des négociations. Pour ne pas donner aux généraux Phoumistes prétexte à refuser un cessez-le-feu, il prescrit au Neo Lao Hak Sat de ne pas s'attaquer lui-même à la ville royale et envoie une colonne de deux compagnies, commandées par Southep, un capitaine d'origine thaïlandaise, en direction du Nord. Elles atteignent Muong Kassy le 19, rallient au passage une compagnie du B.V. 12 et s'installent au carrefour du Phou Khoun. Contacté par Ouane, et moyennant une très forte somme d'argent, Southep déserte et rejoint Luang-Prabang avec quelques troupes. Souvanna arrête son action.

Sur la Nam Ka Ding, Phoumi déclenche son offensive le 21 avec 6 compagnies appuyées d'auto-mitrailleuses, de vedettes fluviales et d'artillerie. Les deux compagnies neutralistes du 2e Para, laissent l'adversaire avancer et, le 23, contre-attaquant violemment, appuyées par des mortiers de 81. Les six compagnies Phoumistes[34] se replient avec de fortes pertes en abandonnant un important matériel, des mortiers, des armes automatiques, des caisses de munitions. Le 24, Phoumi fait monter d'importants renforts. Il attaque de nouveau en vain le 26, puis ayant rameuté de nouvelles unités, lance le 29 une puissante attaque, appuyée par des tirs d'artillerie déclenchés de la rive thaïlandaise. Les troupes de Konglé, quatre compagnies en tout, 1re et 3e du 2e Para, 2e Compagnie Mixte et Compagnie de Volontaires 225, se replient. Les bataillons Phoumistes, qui disposent d'une supériorité de 5 contre 1, harcelés par de petits détachements n'avancent que de 12 kilomètres en 3 jours. Le 2 décembre, avec l'aide d'hélicoptères américains qui règlent le tir et le soutien de nombreuses pièces d'artillerie et de mortiers lourds basés en Thaïlande, les unités Phoumistes abordent la Nam Ka Ding, à 190 kilomètres à l'Est de Vientiane.

Ce même 2 décembre 1960, une violente manifestation se déroule à Vientiane à l'occasion du rapport fait par Tiao Somsanith à la Chambre sur la rencontre qu'il a eue, la veille, à Savannakhet, avec Phoumi Nosavan[35]. Le Président de l'Assemblée Nationale se glorifie d'avoir « noué un fil » et obtenu de Phoumi un accord de principe sur la réconciliation nationale. Or depuis la veille au soir, on sait que Phoumi suggère la convocation des députés à Luang-Prabang et la formation d'un gouvernement d'union sans le Neo Lao Hak Sat. Phoumi a affirmé que ces propositions avaient l'approbation du Roi et des Américains et que les discussions avec le NLHS ne pourraient avoir lieu qu'après formation du Cabinet d'union. Souvanna ne peut accepter d'aller à Luang-Prabang où il serait pris au piège, ni accepter de voir le siège de l'Assemblée transféré. Il sait d'autre part que beaucoup d'Américains souhaitent le remplacer par Phoui Sananikone.

Le Neo Lao Hak Sat et toute la gauche des organisations neutralistes réagissent vivement et déclarent refuser la prétention de Phoumi de vouloir parler sur un pied d'égalité avec Souvanna, Premier Ministre du gouvernement légal. Ils décident de manifester. Dès 8 heures dú matin, une voiture à haut-parleur du Comité des Jeunes convoque la population à se rassembler autour de la Chambre des Députés. Trois cents personnes, environ, répondent à cet appel. Des représentants des jeunes[36] stigmatisent la «trahison» de la mission parlementaire et réclament la démission de Tiao Somsanith. Avec une trentaine de tireurs de pousse-pousses ou d'ouvriers en chômage, ils tentent d'enfoncer la porte de la Chambre et font tellement de bruit que les députés s'enfuient par derrière. Le cortège se dirige alors vers la Présidence du Conseil, devant laquelle de nouveaux discours sont prononcés.

Cette manifestation et le succès militaire de Phoumi sur la Nam Ka Ding renforcent à Vientiane le clan des Sudistes. la cabale permanente dirigée contre Konglé conduit de nombreux fonctionnaires à cacher des informations au Premier Ministre de crainte qu'elles ne parviennent aux Pathet Lao. Le clivage entre la gauche et la droite s'accentue, le soutien direct à Souvanna s'effrite. Cependant, le Prince maintient son plan: former un gouvernement d'union avec le NLHS et Phoumi, précédé d'un cessez-le-feu général. La seule exclusive qu'il prononce concerne le lieu des négociations: ni Savannakhet, ni Luang-Prabang.

Pour atteindre ce but, Souvanna Phouma cherche à pratiquer une constante politique d'équilibre délicat, car tout geste vers un pôle raidit l'attitude de l'autre. Il doit ainsi faire pression sur les Américains en jouant de l'aide soviétique sans risquer de rompre avec eux et sans trop s'engager avec les Russes, se défendre contre Phoumi sans l'attaquer et lui porter des coups sensibles sans se l'aliéner définitivement, laisser les Américains armer Phoumi pour que celui-ci résiste à la pression militaire des Pathet Lao sans que ceux-ci puissent accuser Souvanna de trahison, laisser agir les Pathet Lao contre Phoumi sans s'allier militairement avec eux contre le Comité du Sud, bien faire savoir qu'il est anti-communiste sans s'aliéner l'extrême-gauche.

Souvanna marche ainsi sur une corde raide, sans disposer du contrepoids d'une force militaire supérieure à chacune des armées de la droite ou de la gauche.

LA PRISE DE VIENTIANE PAR PHOUMI
(7 AU 16 DÉCEMBRE 1960)

Le front gouvernemental à l'Est est formé de quatre compagnies seulement, deux du 1er Para, une Compagnie de Volontaires (la 225) et une Compagnie Mixte (recrues et auto-défenses locales), mal ravitaillées par camions au bout de 190 kilomètes de route.

Les forces Phoumistes alignent trois compagnies du 1er Para, les 6e et 5e Bataillons d'Infanterie, le Bataillon de Volontaires 12, du génie, une artillerie de 105 et de mortiers lourds, des vedettes fluviales et des L.C.M., des commandos. Elles sont aidées par des hélicoptères Sikorsky pilotés par des Américains, par des parachutages d'avions C.A.T.; par la présence de conseillers militaires américains et par les facilités accordées par la Thaïlande tant pour le passage des unités à travers son territoire que pour l'installation sur son sol de batteries d'artillerie et de commandos qui prennent les troupes gouvernementales de flanc ou de revers.

Le 2 décembre malgré leur énorme supériorité, les troupes Phoumistes n'ont pas réussi à franchir la Nam Ka Ding. Toutefois les pertes causées par les canons basés en Thaïlande (40 blessés) forcent Konglé à envisager une redistribution de ses forces. Laissant, le 3, deux compagnies seulement sur la rivière, il charge les deux autres de s'installer défensivement à 20 kilomètres en arrière sur la côte du Phou Kadan et demande l'autorisation de mener des actions de guérilla à l'arrière des Phoumistes. Mais le Premier Ministre, fidèle à son principe d'absolue défensive, refuse l'autorisation.

Les 4 et 5, la bataille se poursuit. Le 6 décembre, les troupes gouvernementales ont 95 blessés. Dans la soirée, des L.C.M. parviennent à débarquer en amont de la Nam Ka Ding des compagnies des 11e et 33e Bataillons qui viennent d'arriver de Savannakhet en passant par la Thaïlande. Prises à revers, les deux compagnies de Konglé se replient sur le Phou Kadan. Le 7, l'artillerie de 105 tire sans discontinuer et des mouvements de troupes sur la rive thailandaise font penser que les Phoumistes vont, de nouveau, procéder à des débarquements en arrière du front. A midi, l'état-major de Vientiane signale faussement aux unités que des négociations sont en cours pour un cessez-le-feu. Dans la nuit du 6 au 7, un commando du Sud, parti de Thaïlande, a tenté en vain de faire sauter le pont de la Nam Lo, sur la voie de ravitaillement de Konglé. A Vientiane, le général américain, chef du P.E.O. déclare que les Américains ont autorisé Phoumi à faire usage des canons de 105 « parce que les Pathet Lao collaboraient avec Konglé à la défense de la Nam Ka Ding[37].

Le coup du 8 décembre

L'inquiètude dans la capitale est vive, d'autant plus que les nouvelles du front arrivent déformées et les chiffres des pertes grossis. L'annonce que deux commandos Phoumistes basés en Thaïlande sont en face de la ville l'accroît encore. La radio de Savannakhet reproduit un ordre du jour du général sudiste Bounpone Mekdara assignant à ses troupes la « libération de Vientiane ». Les services de renseignements du Premier Ministre l'avertissent dans la nuit du 7 au 8 que Phoumi va faire déclencher un coup dans la capitale au matin du 8, par Kouprasit qui vient d'en recevoir le plan apporté de Savannakhet par certains députés de la mission Somsanith.

A 4 h 30, effectivement, le 8 décembre 1960, le colonel Kouprasit adresse à toutes les unités sous ses ordres une proclamation qu'il signe « Chef de la Révolution ». Il y indique qu'il prend sous sa protection un certain nombre de députés « menacés par le Pathet Lao », qu'il a pour tâche de lutter contre un soulèvement préparé par les Pathet Lao, et qu'il prend tous les pouvoirs civils et militaires pour « unifier les forces militaires du Royaume ». Moins d'une heure après, des coups de feu sont échangés entre des unités du 2e Para de Konglé et le 25e B.I.L. qui prend parti pour Kouprasit, dont les blindés dès 7 heures du matin parcourent la ville. Souvanna convoque Kouprasit et le général Sounthone, chef de l'État-Major général et exige des explications. Le colonel très embarrassé, tente d'expliquer qu'il a déclenché ce mouvement de son seul chef, voulant protéger Souvanna des extrémistes de gauche. Le Premier Ministre qui a le texte exact de sa déclaration, et sait à quoi s'en tenir décide d'utiliser cet événement à son profit. Rentré à son P.C. et voyant que le coup est raté, Kouprasit transmet à ses unités un message annulant sa première déclaration et fait passer à la Radiodiffusion Nationale une série de communiqués. Un premier annonce que l'armée a décidé de remettre de l'ordre dans la ville troublée par certains mouvements extrémistes. Un autre définit la position de l'Armée comme une stricte neutralité entre les Pathet Lao et le Comité du Sud et souhaite l'ouverture de négociations rapides pour un cessez-le-feu dans Vientiane déclarée ville ouverte. Ces deux textes ont reçu auparavant l'accord du Premier Ministre. Enfin, le général Sounthone, qui n'était au courant de rien, pensant que les négociations pour un cessez-le-feu vont effectivement avoir lieu, approuve un texte préparé par Kouprasit et ordonnant aux troupes de la Nam Ka Ding et de Paksane de se rapprocher, sur la Nam Mang, à 95 kilomètres de la capitale. Il croit que, de leur côté, les troupes Phoumistes vont demeurer sur leurs positions. Souvanna a considéré cet ordre comme étant du domaine strictement militaire et ne s'y est pas opposé.

Or, cet ordre, préparé par Kouprasit, est en fait un stratagème qui a pour but unique de donner au général Phoumi le terrain d'aviation de Paksane, d'où il pourra parachuter troupes et ravitaillement pour la der-

nière phase de sa manœuvre. Phoumi n'a aucune intention de négocier un cessez-le-feu quelconque.

Aux premières nouvelles du coup, la gauche du Comité des Jeunes et du parti Santhiphap et la délégation du Neo Lao Hak Sat quittent la ville. Le président du Comité pour l'Unité et la Neutralité, Pheng Phongsavan, le Ministre de l'Économie, Khamsing, disparaissent de leurs domiciles. Les troupes de Konglé évacuent leurs cantonnements et se regroupent en dehors cherchant à obtenir des informations. La Radiodiffusion est toujours occupée par les troupes de Kouprasit, mais le Ministre de l'Information ne l'apprend que vers 9 heures du matin. Souvanna, à 9 h 30, déclare que l'opération Kouprasit n'est aucunement un coup d'état Phoumiste, mais une saine réaction de l'armée devant les exagérations de certains dirigeants du Comité des Jeunes qui renforce sa propre autorité et ne peut être que bénéfique pour le Neutralisme. C'est sa façon de désamorcer la bombe. Un Conseil de Cabinet réuni en fin de matinée décide de déclarer solennellement Vientiane ville ouverte et d'inviter tous les clans du Laos à venir y négocier la réconciliation.

La Radiodiffusion est abandonnée par Kouprasit. Un lieutenant de Konglé, Thong My qui vient de se distinguer lors des combats sur la Nam Ka Ding, y déclare que l'armée, y compris le 2e Para, est lasse de « se faire tuer pour permettre aux politiciens de s'amuser. Le sang lao ne doit plus être répandu par des Lao ». Il invite tous les camps à faire la paix et à construire la véritable neutralité.

Vers 10 heures du matin, deux télégrammes interceptés et décryptés sont remis au Premier Ministre. L'un émane du général Phoumi et donne l'ordre à ses troupes de s'emparer du terrain de Paksane pour activer la libération de Vientiane. Le second indique que des dakotas vides ont décollé de Savannakhet ce matin à 4 h 30 et vont se poser à Luang-Prabang pour y prendre des parachutistes et les lâcher sur la capitale. Souvanna qui vient d'apprendre aussi que Radio-Savannakhet, mal renseigné, loue le coup réussi de Kouprasit à Vientiane, ne peut plus douter maintenant de la volonté de Phoumi d'attaquer la capitale[38]. Souvanna avertit Kouprasit qu'il ne tolèrera pas une trahison et il lui demande une déclaration expresse de loyauté. Kouprasit la donne.

Cependant, prudent, le Premier Ministre, donne l'ordre qu'un avion, tous pleins faits, soit préparé à sa disposition sur le terrain de Wattaï.

A midi, les troupes Phoumistes occupent le terrain de Paksane que les troupes gouvernementales, en exécution de l'ordre de l'État-Major donné le matin, ont évacué sans combat.

Le Premier Ministre n'a pu encore avoir aucun contact depuis ce matin avec Konglé qui est en conférence avec le colonel Pathet Lao Singkapo à quelques kilomètres en amont de Vientiane.

A 14 heures, le terrain de Wattaï, à cinq kilomètres de la Présidence du Conseil, signale que trois avions sudistes demandent à se poser. Sou-

vanna, ne voulant pas d'une trahison quelconque, se rend sur place et de la tour de contrôle interdit lui-même aux avions de se poser. Les parachutistes du 1e Bataillon Para venus de Luang-Prabang déclarent qu'ils vont alors sauter. Souvanna réplique qu'il s'y opposera par la force. Le 3e B.P. de Konglé, de garde au terrain, renouvelle au Premier Ministre sa détermination de combattre. Les 3 avions, qui viennent d'être rejoints par plusieurs autres lâchent alors leurs parachutistes à une douzaine de kilomètres au Sud-Sud-Est de la capitale, entre Thanaleng et Ban Hom, près du P.C. de Kouprasit. Il est 15 heures. Le Premier Ministre, de retour à son bureau, apprend que des troupes Phoumistes venant de Thaïlande ont débarqué vers midi dans la même région. Il s'agit, en fait, d'un commando qui a balisé le terrain pour les parachutistes. Souvanna convoque immédiatement tous les officiers de la garnison et leur expose ses intentions : neutralisation militaire de Vientiane, pourparlers de cessez-le-feu avec le Comité du Sud, puis convocation des représentants des partis pour obtenir l'arrêt général des combats. Tous, partisans de Kouprasit comme partisans de Konglé, déclarent approuver le plan et vouloir le soutenir.

Immédiatement après, un Conseil de Cabinet réunit tous les ministres sauf Kinim Pholsena qui, prudent, est resté chez lui entouré d'une garde armée et Khamsing qui a quitté son domicile. Le Premier Ministre fait approuver le plan qu'il vient de soumettre aux militaires et donne l'ordre à Kouprasit d'envoyer des émissaires prendre contact avec les parachutistes sudistes afin qu'ils soient informés que la ville est neutralisée et qu'ils ne doivent faire aucun mouvement, des négociations allant être entamées. Dans le même but, il envoie des officiers prendre contact avec le P.C. Pathet Lao situé à 20 kilomètres sur la route de Luang-Prabang.

A 17 heures 30, Kouprasit revient annoncer au Premier Ministre que, « malgré les efforts, ses émissaires n'ont pu trouver les parachutistes sudistes »[39]. Souvanna se rend lui-même au terrain de Wattaï contrôler la liaison qui a dû être faite avec les Pathet lao. A son retour, son service de renseignements lui communique les dernières interceptions : le général Phoumi donne l'ordre à ses troupes de Paksane de pousser en avant au maximum, sans arrêt, vers Vientiane : Phoumi ne veut pas de pourparlers.

Le 9 décembre (Départ de Souvanna)

Dans la nuit on apprend que de nouveaux parachutages sudistes ont été effectués la veille au soir près du camp de Chinaïmo, P.C. de Kouprasit, à moins de dix kilomètres de la capitale. Konglé, désormais certain d'une entente entre le Sud et Kouprasit, décide de reprendre complètement le contrôle de la capitale. A deux heures du matin, avec une seule compagnie, et sans un coup de fusil, il occupe la Radiodiffusion, l'État-Major, les principaux bâtiments administratifs et militaires. Les sympa-

thisants de Kouprasit s'enfuient et rejoignent le camp de Chinaïmo, dont la garnison comprend maintenant 150 parachutistes sudistes, des éléments du 25e B.I.L., de services et d'unités diverses, les élèves de l'Académie Militaire, quelques blindés. Konglé fait disposer ses troupes aux abords même de Chinaïmo pour empêcher sa garnison de tenter une sortie vers la capitale.

En ville, les foulards rouges de Konglé ont désormais remplacé les foulards blancs. De nouveau, les membres du Comité des Jeunes réapparaissent en battle-dress et grenades à la ceinture. La radiodiffusion diffuse de nouveau les mots d'ordre de Konglé et le ministre Kinim Pholsena réapparait en public.

A 8 heures, le Premier Ministre, après avoir envoyé le général Sounthone Pathammavong, chef d'État-Major général à Chinaïmo, fait diffuser un appel à l'union et à la sagesse des soldats. Il proclame Vientiane ville ouverte et invite tous les camps à venir négocier. Il ordonne à l'armée de quitter la ville, en ne laissant que la garde de la Présidence et du Ministère des Armées et confie à la police la charge du maintien de l'ordre à l'intérieur de la capitale. Mais Konglé, occupé à mettre en place son système de défense extérieur, est introuvable. Le Directeur de la police est aussi introuvable. Ces ordres ne sont pas exécutés.

A 10 heures, Sounthone revient. Il a pu entrer en contact avec Kouprasit, désormais rallié officiellement au Comité du Sud et qui dispose d'environ 800 hommes, peu armés et sans artillerie. Kouprasit accepte de rester dans son camp et ne pas tirer le premier. Le général a pu aussi obtenir des troupes de Konglé rangées en bataille autour du camp qu'elles n'attaqueraient pas les premières. Toutefois, elles précisent que, seul, Konglé peut confirmer ces ordres. Konglé est toujours introuvable.

Un avion sudiste survole à ce moment la ville et lâche des tracts signés du général Phoumi Nosavan et félicitant la garnison de Vientiane de s'être soulevée et d'avoir renversé le gouvernement Souvanna. Ces documents, manifestement en retard de vingt-quatre heures, apportent la preuve de l'entente Kouprasit-Comité du Sud.

A 11 heures, le lieutenant Deuane, adjoint de Konglé, arrive enfin à la Présidence du Conseil où une conférence réunit le général Sounthone et les ministres. Il ne manque que Khamsing, toujours absent, et Kinim parti en liaison auprès des Pathet Lao. Deuane confirme que Konglé et ses officiers sont prêts à observer le cessez-le-feu à condition que les parachutistes sudistes « rentrent chez eux ». Après une heure de discussion, Deuane promet de ne pas attaquer si Kouprasit s'engage à ne pas quitter son camp et à interdire tout nouveau renfort sudiste. Le général Sounthone part immédiatement contacter Kouprasit pour obtenir son accord. A midi, le climat est à l'optimisme. Souvanna, qui n'a guère dormi depuis plusieurs nuits, se repose.

A 13 heures, des avions venant de Luang-Prabang lancent de nouveaux parachutistes à côté de Chinaïmo. Le lieutenant Deuane arrive à

14 heures à la Présidence du Conseil et déclare que cette opération remet en cause les accords du matin.

Sur les instructions du Premier Ministre, qui n'a dormi que quelques minutes, le général Sounthone, encore une fois, repart pour Chinaïmo. Il revient une demi-heure après en disant que Kouprasit a joué son va-tout et que les sudistes ne veulent pas entendre parler d'accords. Sounthone pense qu'il n'y a plus rien à faire pour empêcher les hostilités de commencer. A 15 heures, un capitaine envoyé par Konglé, vient prévenir le Prince Souvanna que les troupes de Chinaïmo sortent du camp et se déploient vers l'Est. Les unités de Konglé ne pouvant risquer de se trouver enveloppées se mettent en marche, elles aussi. A tout instant, les premiers coups de feu peuvent claquer.

Sounthone et plusieurs officiers de l'État-Major repartent encore une fois pour tenter de faire revenir les troupes des deux camps sur leurs bases. Ils reviennent en disant qu'il n'y a rien à faire.

A 16 heures, Souvanna donne l'ordre au Directeur de la compagnie Air Laos de préparer le départ rapide du Stratoliner déjà réservé sur le terrain, puis il convoque tous les ministres à la Présidence du Conseil.

De nouveaux parachutistes sudistes sont lâchés sur Chinaïmo, venant des terrains de Luang-Prabang et de Paksane. Les télégrammes interceptés donnent les effectifs précis (6 compagnies de parachutistes en tout pour la journée) et indiquent que le général Boun Leut chargé de la prise de la capitale doit arriver par hélicoptère dans la soirée et fixer son P.C. à Chinaïmo.

Souvanna ne cesse de chercher une solution pour arrêter la bataille qui se prépare. Tout bute devant la détermination du général Phoumi Nosavan de reprendre la capitale à tout prix, sans se soucier des pertes qui peuvent en résulter pour la population civile.

A 16 heures 40, le Premier Ministre éloigne, sous un prétexte quelconque, les nombreux journalistes étrangers présents à la Présidence et, prétendant aller inspecter le front, monte en secret dans le Stratoliner accompagné des ministres Boun Om, Khamsouk Kéola, Tiao Sisoumang, Inpeng, du colonel Soukan, chef du Centre National de Documentation et de deux officiers d'ordonnance. L'avion décolle à 17 heures 01. Avant de partir, Souvanna a rédigé une déclaration destinée à être remise, après son départ, aux deux ministres restant, Kinim Pholsena et Khamsing, aux soldats, à la police, à la population. Il y explique que, ne pouvant mettre fin à l'effusion de sang entre soldats lao d'une même armée, il se rend, avec son gouvernement, en territoire neutre.

En ville, quatre heures après l'envol du Premier Ministre, rares sont ceux qui sont au courant. L'armée, la population ignorent encore que le gouvernement n'est plus représenté que par deux ministres sans pouvoirs, car avant de partir, Souvanna a convoqué le général Sounthone Pathammavong. Il lui a dit que ses efforts pour empêcher la bataille

ayant été vains, il appartenait désormais à un militaire de tenter de régler les querelles entre généraux. Il lui a remis une délégation de pouvoir en ce qui concerne le maintien de l'ordre et la gestion des affaires administratives.

Vers 21 heures, des dakotas Phoumistes et des avions américains de la C.A.T. parachutent près de Chinaïmo de nouveaux éléments des parachutistes sudistes. Des troupes passent également de Thaïlande au Laos par le bac de Nongkhay-Thadeua.

Journée du 10 décembre.

La nuit a été calme. Au matin, le général Sounthone Pathammavong, fort de la délégation de pouvoir qui lui a été remise avant son départ par le Prince Souvanna crée et préside un « Haut Comité des Forces Armées », assisté de deux vice-présidents, Konglé et le colonel Tham, nommé chef d'État-Major. Un communiqué de ce Haut-Comité, publié dans la matinée, déclare que le Haut Commandement des Forces Armées du gouvernement a reçu délégation de pouvoir pour assurer la bonne marche des services administratifs, maintenir l'ordre et tout mettre en œuvre pour obtenir un cessez-le-feu en attendant le règlement de la crise politique. Ce texte, diffusé aussi par voie de tracts et d'émissions radio, est lu par le général Sounthone à tous les représentants diplomatiques convoqués, à cet effet, à la Présidence du Conseil. Au cours de cette réunion des diplomates, où l'ambassadeur soviétique est venu, le doyen du Corps Diplomatique[40], au nom de ses collègues, assure le général de son désir de l'aider, dans la mesure de ses moyens, à sortir de la situation actuelle et de faire son possible pour contribuer à la sécurité des populations de la capitale.

Les membres du « Haut-Comité » siègent en permanence dans la salle à manger de la Présidence du Conseil qui devient ainsi le centre du Royaume. Konglé se méfie de Sounthone et est obsédé par l'idée que l'on est en train de chercher un compromis sur son dos, ou de préparer la voie aux sudistes. De son côté, le Pathet Lao, par la voix du colonel Singkapo, assure que ses troupes ne tireront pas les premières, mais qu'elles se défendront si elles sont attaquées. Il répète que le Neo Lao Hak Sat veut la réconciliation de tous les Lao.

A 10 heures 30, sur réquisition de Konglé, un D.C. 3 d'Air Laos décolle de la piste d'envol de Wattaï. Il emmène à Hanoï le ministre Kinim Pholsena, le chef de la délégation Neo Lao Hak Sat, Phoumi Vongvichit, et Deuane, l'adjoint de Konglé. L'avion reviendra à 19 heures, attendu par l'ambassadeur soviétique et Pheng Phongsavan, président du Comité de Neutralité. La mission a pris contact avec les Soviétiques et les Nord-Vietnamiens en vue d'obtenir une aide militaire.

Au début de l'après-midi, le général Sounthone se rend à Chinaïmo conférer avec le colonel Kouprasit. Celui-ci qui vient d'être confirmé par Savannakhet comme chef de la 5e Région Militaire (Vientiane) pour le

compte du Comité du Sud, est absent, retenu par une entrevue avec le général Phoumi Nosavan qui vient d'arriver à 15 heures 20 à Thadeua avec de nouvelles troupes. Sounthone, de crainte qu'elles ne poussent Konglé à déclencher la bataille, lui cache ces informations.

A 20 heures 15, le D.C. 3 d'Air Laos F.W.PAD, à peine revenu d'Hanoï, fait le plein et décolle avec le ministre Khamsouk Keola, avec Pheng Phongsavan et leurs familles en direction de Rangoun, en Birmanie. Pheng Phongsavan explique qu'il va chercher de l'aide. En fait, les dirigeants politiques neutralistes, persuadés que l'attaque de la capitale par les sudistes est imminente, se mettent à l'abri. Le départ s'est effectué sur réquisition signée du général Sounthone.

Journée du 11 décembre

Après une conférence tenue au cours de la nuit avec ses lieutenants et Kinim, Konglé, de sa propre initiative, se rend à la Radiodiffusion et diffuse un appel aux deux co-présidents de la Conférence de Genève (Grande-Bretagne et Union Soviétique). Dans le but de préserver la vie des habitants de Vientiane, et voyant que le général Phoumi est décidé à la lutte, Konglé propose que les co-présidents choisissent un terrain en dehors de la ville où un petit effectif égal muni d'un armement égal de chacune des deux armées en présence pourra, à la manière moyenâgeuse, se mesurer. Le vainqueur entrera dans la ville. Cet appel curieux, qui n'a aucune suite, a cependant un retentissement considérable dans la population de Vientiane, reconnaissante aux Neutralistes de chercher à épargner le maximum de sang et de ruines.

Dans la matinée, le général Sounthone Pathammavong adresse au Roi un message l'informant de la délégation de pouvoir qu'il a reçue du Prince Souvanna et de la formation du « Haut Comité Militaire ».

Au milieu de la matinée, Kinim Pholsena arrive à la Présidence du Conseil et s'enferme avec les membres du « Haut Comité des Forces Armées » qui siègent en permanence. Konglé est sur le front. Les nouvelles de la nuit et de la matinée sont étudiées. Chinaïmo a continué de se renforcer en armement, en effectifs et en équipements qui arrivent de Thaïlande par les bacs de Thadeua. Les autorités thaïlandaises ont levé le blocus pour la région désormais occupée par les sudistes, c'est-à-dire la boucle du Mékong de Chinaïmo à Thadeua. Les députés, réfugiés, depuis le 8, au camp de Kouprasit, sont acheminés sur Savannakhet soit par la Thaïlande, soit par hélicoptères américains jusqu'à Paksane et de là par dakota militaire. Les troupes Phoumistes venant de Paksane approchent de la Nam Ngum, à 65 kilomètres de la capitale.

Vers 10 heures 30, Kinim Pholsena fait savoir qu'étant toujours ministre en exercice du Cabinet Souvanna, qui n'a pas démissionné, il se refuse à reconnaître l'autorité du « Haut-Comité ». Il assure avoir l'appui total de Konglé, convaincu que le « Haut-Comité », consciemment ou non, joue, en fait, le jeu du Sud. Chaque jour gagné est bénéfique pour

Phoumi Nosavan qui peut ainsi amener tranquillement ses troupes à portée d'attaque. Konglé, depuis ce matin, sait, d'autre part, que les Soviétiques n'ont pas abandonné les Neutralistes. En effet, de 9 heures à 12 heures, 6 avions soviétiques livrent des obusiers de 105 mm en provenance d'Hanoï. Ils représentent une partie de l'aide militaire sollicitée par Kinim, agissant en tant que Ministre d'un gouvernement légalement reconnu. Les pièces, que des instructeurs vietnamiens expliquent rapidement avant de repartir, aux quelques artilleurs neutralistes, sont disposées entre la ville et le terrain d'aviation et pointées sur le camp de Chinaïmo.

Vers midi, le général Sounthone se rend compte que Kinim et Konglé ont repris totalement les affaires en mains et que son « Haut-Comité », abandonné de Konglé et qui n'a pas été averti de l'arrivée des avions soviétiques, travaille dans le vide.

D'ailleurs, pour ne laisser subsister aucune ambiguïté, Kinim, à midi, fait diffuser un communiqué, qui sera répété à 15 heures, annonçant que le pouvoir est assuré par le Cabinet Souvanna Phouma représenté localement par lui-même, Kinim. A 16 heures, le général Sounthone, déclarant ne pouvoir plus rien faire, se retire chez lui.

Six nouveaux avions russes apportent encore des obusiers et des munitions.

La population est inquiète. On creuse des tranchées dans les jardins. Beaucoup de familles évacuent la ville vers la campagne. La situation économique est difficile. Plus rien ne vient de l'extérieur. Les prix montent en flèche. Il n'y a pratiquement plus de viande.

D'après l'après midi, Kinim convoque à la Présidence du Conseil tous les représentants diplomatiques présents dans la capitale. Quand il parle de l'aide soviétique et nord-vietnamienne reçue, l'ambassadeur des États-Unis prend un ton solennel et, devant ses collègues, déclare que cet événement signifie la « guerre mondiale ». L'ambassadeur de l'Inde affirme immédiatement qu'il ne peut être d'accord avec cette affirmation. L'atmosphère de la réunion est dramatique.

Le général Sounthone, rappelé de sa villa, remet ses pouvoirs à Kinim, en tant que plus ancien ministre du Cabinet Souvanna présent à Vientiane et accepte de conserver ses fonctions de commandant en chef, avec l'accord de Konglé, chef des forces neutralistes et de Singkapo, chef des unités Pathet Lao.

Les nouvelles des renforcements Phoumistes, le vol incessant d'avions et d'hélicoptères au Sud-Est de la ville, les rumeurs, les faux-bruits jettent la population dans la frayeur. Les fonctionnaires abandonnent leurs bureaux, certains rejoignent Chinaïmo, d'autres la Thaïlande ou les villages.

Vers 19 heures, Konglé, n'estimant plus possible de différer l'action, décide d'attaquer Chinaïmo. Il est persuadé qu'il faut le faire avant l'arrivée des troupes Phoumistes venant de Paksane. Il sait qu'il peut encore,

ce soir, vaincre militairement. Après, il sera trop tard, car il sera assailli par des forces 6 ou 7 fois supérieures. Mais Kinim hésite : c'est une lourde décision politique à prendre. Il cherche des conseils.

Les Pathet Lao sont formels : ils ne veulent pas d'une bataille dans la ville, non parce qu'ils ne sont pas exercés à ce genre de combat, mais parce que, voyant loin, ils ne veulent pas être tenus pour responsables du sang qui va couler et des pertes de la population civile. Tous les avis qui sont donnés à Kinim sont à peu près unanimes : militairement, il faut attaquer ce soir, politiquement, c'est à lui, seul détenteur du pouvoir, de prendre sa décision. Kinim, finalement, demande à Konglé de ne pas attaquer le premier. Cette décision probablement, scelle le sort du gouvernement neutraliste et de la capitale.

12 décembre

Kinim fait diffuser un message reçu du Prince Souvanna, la veille[41].

Le Premier Ministre déclare qu'il n'a pu poursuivre sa politique par la faute des autorités militaires, ce qui explique pourquoi il a chargé les généraux du pouvoir, au moment de son départ. Il insiste sur le fait qu'il n'a pas démissionné, mais se déclare prêt à se retirer si cela peut servir les intérêts supérieurs du pays. Il s'offre à rencontrer le Roi pourvu que les garanties lui soient données en ce qui concerne sa sécurité personnelle.

Dans le même temps, le général Phoumi Nosavan a pu réunir quarante députés à Savannakhet et leur a fait voter une motion de défiance à l'égard du gouvernement Souvanna, ce qui, d'après la Constitution, entraîne la démission automatique du Cabinet. La Cour reconnait la légalité de cette opération, malgré les protestations de Kinim et de Konglé qui s'élèvent contre les irrégularités commises (absences de convocations régulières, siège du Parlement transféré inconstitutionnellement à Savannakhet). Tous deux reprennent la thèse de Souvanna : le Roi est prisonnier d'une faction et tout acte émanant de lui est sans valeur.

Dans la matinée, Kinim fait évacuer sa famille sur Phnom Penh par un DC 3 d'Air Laos. Un autre avion est prévu cet après-midi pour l'évacuation d'autres familles de dirigeants. L'ambassade américaine brûle des papiers. Konglé fait distribuer des tracts invitant la population à ne rien craindre car il se refusera à se battre en ville, et la mettant en garde contre les fausses nouvelles d'une attaque Pathet Lao. Des groupes du Comité des Jeunes patrouillent et assurent l'ordre, car les policiers, dès la tombée de la nuit, se barricadent dans leurs commissariats et n'en sortent plus.

Peu avant midi, le général Sounthone vient avertir Kinim que Phoumi se prépare à attaquer très prochainement et qu'il faut faire vite si l'on veut essayer de maintenir la trève actuelle. Puis, il se rend à l'hôpital et se fait délivrer une ordonnance de cure thermale immédiate à l'étranger.

A midi, Kinim Pholsena convoque le représentant de l'O.N.U. et les

ambassadeurs de l'Inde, de la Birmanie, du Cambodge, de l'U.R.S.S. et de la Grande-Bretagne. Il leur déclare qu'une prolongation de la trève ne peut plus être obtenue par les Lao eux-mêmes, parce que le général Phoumi ne veut rien écouter et que seule une intervention étrangère est susceptible d'arrêter le massacre qui se prépare. Il suggère de rechercher d'abord une trève militaire qui soit acceptable par les deux camps et ne puisse faire l'effet d'un piège aux troupes neutralistes. Un représentant de l'ambassade des États-Unis vient l'assurer, au début de l'après-midi, que l'ambassadeur a envoyé un télégramme au général Phoumi pour l'inviter à accepter une trève militaire.

Le Centre National de Documentation, qui jusqu'ici tenait parfaitement le gouvernement au courant de la situation, a disparu. Kinim ne dispose plus maintenant que des renseignements opérationnels recueillis par Konglé ou Singkapo et qui sont surtout des informations de contact.

Celles-ci indiquent que le renforcement de la région « sudiste » de Chinaïmo se poursuit par des parachutages et des passages par la Thaïlande. Les troupes venant de Paksane ont eu du mal à franchir la Nam Ngum, à 63 kilomètres de Vientiane. Deux de leurs compagnies ont d'abord été rejetées par deux sections neutralistes et certaines unités Phoumistes se sont combattues entre elles, par erreur. Mais finalement, à midi, la Nam Ngum est franchie.

Le général Phoumi dispose autour de la capitale de deux groupes mobiles venant de Paksane avec une forte artillerie, d'un groupement plus léger à l'Est de la route Chinaïmo-Vientiane, d'un groupe mobile à Chinaïmo et de commandos spéciaux encore basés en Thaïlande, avec les mortiers et de l'artillerie de 105. L'enthousiasme est loin d'être grand. Les seules troupes valables sont les parachutistes du 1er B.P., mais Phoumi les garde en réserve à Chinaïmo, car ils ne veulent pas se battre contre leurs camarades du 2e B.P. de Konglé.

L'enthousiasme, du côté de Vientiane, n'est pas plus grand, sauf, chez les parachutistes de Konglé et les jeunes. L'État-Major, les troupes des services et de la garnison ont un but simple : tout faire pour ne pas se battre. Certains officiers à l'instar du général Sounthone, se font délivrer des certificats d'indisponibilité. Certains autres ont tout simplement disparu et se cachent dans les villages environnants. Les jeunes assurent la surveillance du fleuve avec une compagnie formée d'élèves de l'École Normale d'Instituteurs et de quelques fonctionnaires. Konglé, qui vient de se faire délivrer 25 millions de Kips par Kinim pour ses dépenses, a une position très ferme : il se battra s'il est attaqué. Ses hommes, tout en ne cachant pas leur répugnance à lutter contre des camarades de la même armée, ne sont pas moins décidés. L'aide soviétique, d'ailleurs, leur donne l'espoir de pouvoir peut-être faire réfléchir le général Phoumi et l'inciter à accepter la négociation. En plus de riz, de farine, de sucre, de lait, 9 avions russes ont, dans la journée, complété l'approvisionnement des pièces d'artillerie d'origine américaine. En tout, 14 pièces (8 mortiers

de 120 et 6 howitzers de 105) sont en batterie. Trois officiers de Konglé sont, de nouveau, partis ce matin à Hanoï pour discuter d'une aide supplémentaire.

La position de Singkapo est non moins nette : les Pathet Lao se battront aux côtés de Konglé, si Phoumi attaque, mais ils le feront en dehors de la ville. Singkapo précise bien qu'il ne se met pas sous le contrôle opérationnel de Konglé. Les opérations seront simplement coordonnées. Ses chefs, Phoumi Vongvichit et Nouhak, ayant embarqué sur un avion soviétique, sont maintenant à Hanoï.

13 décembre (Phoumi attaque).

Les nouvelles que les troupes sudistes venant de Paksane ont atteint le kilomètre 22 arrivent dans la matinée à la Présidence du Conseil. Le Chef d'État-Major, colonel Tham, indique à Kinim que l'attaque Phoumiste est imminente. Kinim convoque immédiatement Konglé et Singkapo, puis les ambassadeurs de l'Inde et de Birmanie, ainsi que les représentants de l'O.N.U. A 11 heures 30, il adresse au Prince Souvanna à Phnom Penh un message lui demandant de rentrer d'urgence. Konglé et Singkapo réaffirment à Kinim qu'ils n'attaqueront pas les premiers, mais qu'ils se défendront. Kinim, persuadé que les interventions tentées par les ambassadeurs de l'Inde et de Birmanie ou par le représentant de l'O.N.U. seront efficaces, ne croit guère à l'attaque Phoumiste et ne fait prendre aucune mesure importante, telle que l'installation de postes de secours dans les quartiers ou l'évacuation générale.

A 13 heures 15, Phoumi donne le signal. Des embarcations de débarquement, appuyées par des vedettes fluviales armées de mitrailleuses et de canons de petit calibre, prennent à revers les premières lignes neutralistes à proximité du kilomètre trois de la route de Chinaïmo.

Dans le même temps, les troupes du camp de Chinaïmo tentent de les déborder par leur droite et les unités sudistes venues de Paksane attaquent vers le camp de Phon Kheng et le That Luang, au Nord. Les premières balles arrivent dans les quartiers Est de la ville, à Simuong et Phia Vat, ainsi que sur le banc de sable. A 15 heures, les premiers obus de mortiers tombent en pleine ville. Depuis midi, Kinim a quitté la Présidence du Conseil pour rejoindre le P.C. de Konglé près du terrain de Wattaï. Il n'y a plus de troupes dans la ville, sauf une compagnie du Comité des Jeunes le long du Mékong, armée d'armes individuelles. Les compagnies neutralistes[42] sont aux lisières, entre le kilomètre 3 et Simuong, au camp de Phone Kheng, entre la ville et Wattaï. Phoumi met sept bataillons en ligne.

De Thaïlande, déjà, à Si Xieng May, des batteries de 105 et de mortiers commencent à pilonner la ville.

La défense de la ville n'est conçue par Konglé et Singkapo que comme une action retardatrice. Tous deux estiment que les forces Phoumistes leur sont trop supérieures pour envisager l'offensive, ce en quoi ils

se trompent d'ailleurs, car si le rapport des effectifs est de 6 ou 7, contre 1, le moral des neutralistes est suffisamment élevé pour compenser cette différence. De plus, ni l'un ni l'autre ne veulent porter la responsabilité d'une bataille de rues et de massacres dont la population leur tiendrait rigueur.

Konglé conserve ses compagnies sans les utiliser, et, malgré la supériorité tactique individuelle de ses hommes, ne procède à aucune contre-attaque. Son but est d'évacuer ses réserves, son armement lourd, le maximum de troupes, en vue d'actions ultérieures.

Le P.C. Pathet Lao, situé à Nakhang, près de Phone Hong, à quelques soixante kilomètres de la capitale, dirige trois groupements de guérilleros ; un au Nord-Est, dans le massif du Phou Khao Khouay, un au Nord dans le Phou Sé, au Sud-Est de Vang Vieng, le dernier à l'Ouest de la route de Luang-Prabang. Ces unités n'interviennent aucunement dans la bataille qui prend la forme de tirs abondants et désordonnés de la part des Phoumistes ouvrant la voie à une avance prudente et lente de l'infanterie. Les pièces d'artillerie neutralistes ne tirent que quelques coups et sont retirés dès le 14, quand le carburant donné par l'U.R.S.S. est évacué vers Phone Hong, à 70 kilomètres au Nord de Vientiane[43]. Il ne reste dans la ville que la valeur d'une ou deux sections avec quelques mortiers de 60 divisées en petits groupes mobiles qui effrayent si fort leurs adversaires que ceux-ci ne vont occuper le terrain que le 16 décembre en fin d'après-midi. La débauche de projectiles des troupes du général Phoumi, les tirs effectués depuis la rive de Thaïlande ont causé la mort de dix-sept militaires neutralistes et de quatre à cinq cents habitants civils, surtout vietnamiens. Il n'y a pratiquement pas sur les axes d'avance une seule maison à ne pas présenter d'impacts et des quartiers entiers ont brûlé, notamment aux abords du nouveau marché. Mille à mille cinq cents personnes sont blessées. Aucun arbre n'est intact. Toute l'installation électrique est détruite.

NOTES

1. Il y eut deux victimes, au cours de l'occupation de la villa du chef d'État-Major Général.

2. *Communiqué n° 1 :*

A tous les compatriotes. Le Haut Commandement de la Révolution informe la population que, depuis 3 heures le 9 Août, il a pris en main tous les pouvoirs civils et militaires. La population est priée de rester calme, de vaquer à ses occupations comme d'habitude et de respecter les lois du pays.

Signé : Capitaine Konglé.

3. *Communiqué n° 2 :*

Le Haut Commandement de la Révolution informe la population que le coup de force militaire a pour but de sauver et consolider la Nation, la Religion, le Trône et la Constitution. Le groupe révolutionnaire accordera justice et amitié à tous ceux qui restent tranquilles, continuent leurs occupations habituelles et observent toutes les lois et les réglements du pays. Le groupe révolutionnaire reconnaîtra tous les droits de l'homme. Il luttera contre la corruption, réorganisera le système parlementaire et nettoiera l'appareil administratif. Il s'opposera à l'intervention étrangère dans les affaires militaires du pays et expulsera toutes les bases étrangères. Au point de vue Affaires Étrangères, le groupe révolutionnaire reconnaît la Charte des Nations Unies et assume la tâche de maintenir une politique de neutralité et d'entretenir des relations amicales avec tous les voisins. Il entend respecter tous les engagements signés par le Gouvernement Royal. Au point de vue économique, le groupe révolutionnaire encouragera le commerce et l'industrie afin d'élever le niveau de vie du peuple. Il entend accepter l'aide étrangère à condition qu'elle soit accordée sans conditions.

Signé : Capitaine Konglé.

4. Le seul dégât causé par la foule fut un panneau vitré cassé.

5. 7 députés viennent de rejoindre Savannakhet par la Thaïlande.

6. Souvanna est accompagné du général Ouan Rathikoun, commandant en chef de l'ANL, et du capitaine Khamlon, adjoint de Konglé.

7. Par 34 députés de Vientiane et 21 de Savannakhet.

8. Konglé a, en particulier, connaissance d'une phrase de Phoumi : « Le gouvernement amnistiera Konglé ».

9. Il y a deux versions de ce message : l'une faisant état d'un attentat préparé à Vientiane, l'autre, plus probable, faisant état de décisions américaines favorables au général Phoumi.

10. Inpeng tente de convaincre les officiers neutralistes que Konglé est incapable de résister à la pression extrémiste.

11. La Radio Pathet Lao du 19/9 confirme que ses troupes ont reçu l'ordre de ne pas se battre contre celles de Souvanna et sont à la disposition de celui-ci pour lutter contre Phoumi Nosavan.

12. Radio Savannakhet du 7/9/60.

13. Radio Bangkok du 8/9/60.

14. Présidents d'honneur (sans pouvoirs) : Pheng Phongsavan (neutraliste) et Phoumi Vongvichit (NLHS). Vice-Présidents : Kanyakeo Sayarat (étudiant, École Droit et Administration), le capitaine Ketsana et le commandant Pheng Keo (ralliés à Konglé le 9 août), Deuane, lieutenant de Konglé au 2e BP et présentement commandant la sub-

division militaire de Vientiane. Secrétaire général : Khoun Sisoumang (Chef de la section Presse à la Présidence du Conseil). Secrétaires généraux-adjoints : Sithon Sorangkun (étudiant à l'École de Droit) et Phong Pasansak Insixiengmay (lieutenant Para). Trésorier : Souk Upravan (chef de Cabinet du Ministre de la Justice). Conseillers : Khamsing (Ministre de l'Économie), Khamlom (capitaine au 2e BP, chef de la Sécurité Militaire), Tiao Sisoumang (Secrétaire d'État aux Affaires Rurales), Somchan Pathammavong (Journaliste).

15. Cette garnison était sous le commandement du colonel Khamkong Vongnarath.

16. En août 1956, à la suite de leur reconnaissance de jure du Laos, les Soviétiques demandent l'installation d'une ambassade au Laos. Les Lao, sur la pression des États-Unis subordonnent cette mesure au règlement de la réintégration des UCPL. Après l'affaire de Hongrie, les États-Unis et la Grande-Bretagne font encore ajourner l'établissement d'une ambassade. En 1957, le gouvernement lao propose un ambassadeur non résident à Vientiane. Moscou accepte, mais Vientiane ne répond pas aux propositions soviétiques.

17. Théoriquement, le Président du Conseil devait être averti des répartitions faites par les Américains. En fait, il ne l'est pas.

18. 3 compagnies d'un bataillon léger d'infanterie, quelques vedettes fluviales, 4 chars, une compagnie de quartier-général.

19. Voir la carte.

20. La délégation gouvernementale présidée par Kinim Pholsena comprend Inpeng Suryadhay et Tiao Sisoumang. La délégation du NLHS présidée par Phoumi Vongvichit comprend Nouhak et Singkapo.

21. L'ambassadeur des États-Unis à Vientiane a d'ailleurs indiqué à Souvanna qu'une action militaire contre le Sud lui aliénerait définitivement les sympathies américaines.

22. Afin de se distinguer entre elles, les troupes de chacun des camps portaient un foulard de couleur différente : rouge pour les neutralistes, blanc pour les partisans de Phoumi.

23. La solde des troupes de Vientiane est de 1 200 Kips.

24. Les quatre missionnaires français restés à Samneua ont du se réfugier dans la montagne.

25. Sous le commandement du lieutenant Epheuy.

26. Ils disposent d'une petite compagnie à Vientiane et d'éléments de guérilla dans la province.

27. Oun Kham, de Sépone, et Khamphoui Douang Phouxaï, de Saravane.

28. Ce trafic est assuré par les compagnies aériennes C.A.T. et Sithon Akat Neua.

29. Ces Philippins servaient jusque là à l'aéronautique navale de Bangkok.

30. Elles amènent 3 compagnies du 1e Bataillon Parachutiste les 21, 22, 23 novembre.

31. Les villages à 12 kms de Luang-Prabang sont occupés par le Pathet Lao, qui harcèle même le pont de la Nam Khan qui permet de se rendre de la ville à son terrain d'aviation.

32. Les généraux Ouane Rathikoun et Boun Leut décident le 23 le couvre-feu à 19 h 30, la fermeture des écoles et la construction de blockhaus.

33. La pression Pathet Lao s'exerce surtout autour de Phiafay (le poste est capturé le 29), autour de Saravane (confié maintenant au Lt Col Khamou Boussarath), autour d'Attopeu (défendu par le Colonel Khong) et autour de tous les centres de la province de Thakhek qui doivent être ravitaillés par parachutages.

34. Elles appartiennent au 5e et au 6e Bataillons d'Infanterie, au 1er Bataillon Parachutiste, au Bataillon de Volontaires 32.

35. La délégation comprenait les députés Ngon et Oun Sananikone, Khamphong, Xuong Muongmani, Kou Kéo Saycocie.

36. Notamment Pethsamon, frère d'un ancien membre du Comité Central du N.L.H.S., Khoun Sisoumang, Secrétaire Général du Comité des Jeunes, Vet, fils de Ma Khamphitay, le Chao Khoueng Pathet Lao de Samneua, le lieutenant Para. Boun Soun.

37. Ceci est faux. Le NLHS disposait dans cette région de moins de deux cents hommes mal armés, qui ne prenaient pas part aux combats.

38. Radio Savannakhet se félicite « du ralliement de Vientiane au Comité du Sud » réussi par le Colonel Kouprasit.

39. En réalité, il est en liaison permanente avec eux.

40. C'est l'ambassadeur de Thaïlande, pays qui appuie et aide Phoumi au maximum.

41. Ce message est arrivé de Phnom Penh dans la matinée du 11., mais dans un code dont la Présidence du Conseil à Vientiane n'a pas la clef. Il a fallu attendre pour le comprendre l'arrivée en clair d'un résumé.

42. Il s'agit des 2e et 3e Bataillons Parachutistes Neutralistes.

43. Un mortier de 120 est perdu.

VII

ÉTABLISSEMENT DE DEUX GOUVERNEMENTS AU LAOS. NÉGOCIATIONS VERS LES ACCORDS DE KHANGKHAY ET GENÈVE

(JANVIER 1961 - JUIN 1962)

LA SITUATION GÉNÉRALE DU ROYAUME AU LENDEMAIN DE LA PRISE DE VIENTIANE PAR PHOUMI NOSAVAN. LES NEUTRALISTES SE DONNENT UN TERRITOIRE.

Le Prince Souvanna Phouma est à Phnom-Penh. Les chefs du Neo Lao Hak Sat sont à Samneua, au centre d'une province qu'ils contrôlent entièrement, sauf deux maquis Phoumistes, un, lao, à Phathi[1] à 35 km à l'ouest, un, méo, à Muong Peun, à 30 km au sud-ouest, tous deux ravitaillés par Air-America. Kinim est à côté d'eux. En tant que ministre du gouvernement légal, il a obtenu de l'U.R.S.S. du ravitaillement civil et militaire. La répartition de cette aide est décidée par accord entre Kinim et le Neo Lao Hak Sat. Certains avions russes atterrissent directement à Samneua, d'autres parachutent pour les Pathet Lao près de Muong O, à 48 kilomètres au sud-ouest du chef-lieu et pour les troupes de Konglé et de Singkapo entre Vang-Vieng et Muong Kassy.

La province de Phongsaly est neutraliste, sous le commandement du colonel Kham Ouane, sauf le chef-lieu même, aux mains du commandant Khamson qui, ayant déclaré son allégeance au Comité de Savannakhet, se fait ravitailler par air par les Américains. Dans celle de Namtha, il n'y a de guérilla Neo Lao Hak Sat qu'au sud-est près de Namo et au sud le long de la Nam Houn. Dans celle de Sayabouri, cette même guérilla est active au nord, autour de Hongsa et au sud autour de Paklay, qui vient d'être occupé en fin décembre par les hommes de Souphanouvong. Dans

ZONES DE CONTRÔLE 20 DÉCEMBRE 1960



Neutralistes

Neo Lao Hak Sat

Phoumi Nosavan

le Khoueng de Luang-Prabang l'armée nationale n'occupe qu'un certain nombre de centres. La campagne lui échappe. Le 27 décembre les Pathet Lao ont fait tomber plusieurs postes, à une vingtaine de kilomètres au nord de la capitale royale, notamment près de l'embouchure de la Nam Suong. Une colonne est tombée dans une embuscade à l'est de la ville et a subi des pertes sérieuses.

Un fort accrochage vient d'avoir lieu à 25 kilomètres en aval, près de Muong Khay, sur le Mékong. Trois compagnies de l'ANL viennent de disparaître sur la haute Nam Ou, près de Muong Ngoï. Les harcèlements se multiplient contre les postes de la Nam Seng et de la Nam Khan. Vientiane vient d'envoyer, le 30 décembre, des parachutistes du 1er B.P. et plusieurs unités du 12e B.I. pour tenter d'enrayer cette avance. Dans la province de Vientiane, le régime Boun Oum ne fait sentir son autorité que sur les plaines, toutes les zones montagneuses sont aux mains de ses adversaires.

La situation dans le Sud-Laos est quelque peu différente et Phoumi y est mieux placé. Dans la province de Thakhek, seules les régions bordant le Nord-Vietnam ne sont pas quadrillées par ses unités. Dans celle de Savannakhet, sauf le long de la frontière du Vietnam et dans la cuvette de Houeï Mune, au sud-ouest, il contrôle parfaitement le pays.

Dans la province de Saravane, l'armée nationale ne tient que des gros postes Lao Ngam, Thateng, Saravane, Khong Sedone, comme dans celle d'Attopeu où l'insécurité a forcé les équipes philippines de logistique militaire et les géologues de la mission technique française à partir.

Autour de Paksé, les bourgades sont occupées par les Phoumistes, mais la population y est très neutraliste et les zones de Paksong et Moulapamok, à 90 kilomètres au sud du chef-lieu sont l'objet d'une importante guérilla Néo Lao Hak Sat, qui coupe la route vers le Cambodge et la Cochinchine. Phoumi Nosavan, tout en gardant ses bases arrière à Savannakhet, s'installe à Vientiane avec ses collaborateurs, qui, par prudence, laissent, pour la plupart, leurs familles au Sud Laos ou en Thaïlande. Lui-même quitte chaque soir la ville en hélicoptère pour passer la nuit dans un camp militaire thaïlandais.

Personne ne lui conteste son pouvoir. A côté de lui trois ministres seulement jouent un rôle important. Leuam Insixiengmay, chef d'une grande famille dont il doit protéger les intérêts, parent du Premier Ministre, sudiste, anti-communiste, a la responsabilité de toutes les affaires administratives. Khamphan Panya, chargé des Travaux Publics, un de ceux qui ont poussé les militaires au pouvoir ces dernières années, prône l'intransigeance vis à vis des Pathet Lao et des Neutralistes et jouit de la faveur du Roi. Phouang Phet, aux Finances, est un des «jeunes» du CDIN.

Parmi les autres, Sopsaisana, Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères, et Ngon Sananikone, ministre de l'Économie, s'occupent surtout de leurs propres intérêts. Nhouy Abhay, à l'Éducation, Tiao Kham-

phane, aux Affaires Etrangères, placé là pour plaire au Roi, gèrent leurs départements consciencieusement mais sans se mêler de politique. Touby Ly Foung est là uniquement pour rallier les Méo. Certains sont considérés par la population comme typiques des corrompus que le capitaine Konglé avait voulu chasser.

Le Prince Boun Oum, Premier Ministre en titre, mais tenu à l'écart de toutes les décisions importantes, par sa présence, donne sa caution sudiste à son Vice-Président.

Phoumi, en ce début d'année 1961, est inspiré par un principe : il n'est question de négocier ni avec le Néo Lao Hak Sat, ni avec les Neutralistes. Aussi ses projets sont-ils, dans cette optique, cohérents :

— renforcement et réorganisation militaires : une armée d'intervention de deux corps confiée au général Boun Leut Sanichanh, et une armée de surface ou de sécurité dirigée par le général Bounpone Makthepharak qui assure aussi les fonctions de gouverneur militaire de Vientiane. L'ensemble est sous les ordres du chef d'État-Major général Ouane Rathikoun.

— repli de toutes les bases logistiques au Sud Laos.

— création d'une Direction Nationale de la Coordination chargée de toute la police civile, militaire et politique, confiée au fidèle capitaine Siho.

— suspension de la Constitution.

— maintien de l'état de siège donnant tous pouvoirs à l'armée jusqu'au rétablissement de la paix.

— développement de la propagande et de l'aide rurale pour se concilier les populations.

— remplacement des fonctionnaires suspects de sympathies neutralistes ou communistes.

— refus d'aide étrangère en provenance de pays communistes.

— opposition au retour de la Commission Internationale de Contrôle et de Surveillance au Laos.

Les appuis de Phoumi sont actuellement la Thaïlande, le Sud-Vietnam et les militaires américains qui l'aident à former et entraîner de nouvelles unités, à mener une campagne de « désintoxication »[2] à l'égard de la population de Vientiane « politiquement touchée » par le Néo Lao Hak Sat et les Neutralistes. Cette « intoxication » se manifeste par la froideur qu'elle montre envers le général et envers le Roi coupable d'avaliser le gouvernement Boun Oum. Quand, quittant sa capitale royale, il vient à Vientiane pour la première fois depuis la bataille, les rues sont désertes et les habituels arcs de triomphe ont dû être confectionnés par la troupe.

En quittant Vientiane, Konglé s'est d'abord installé à Phon Hong, à 70 kilomètres au Nord, sur la route de Luang-Prabang, protégé par quelques unités chargées d'une action de retardement. Près de ce centre, il a remis en état la vieille piste de Nakham utilisée par la France en 1941 pour l'atterrissage de quadrimoteurs Farman. Depuis le 15 décembre, les

Neutralistes reçoivent des parachutages quotidiens effectués par des Ilyouchine 14 apportant du riz, du sel, du sucre, du lait, des couvertures et de l'habillement pour la population civile, des munitions, des postes radio, des armes légères. Tout le matériel reçu, le carburant évacué avant les batailles et l'artillerie ont été transportés plus au Nord, à Vang Vieng où quatre bulldozers remettent l'ancienne piste en état. Konglé commande son 2e B.P., le 3e B.P., diminué de quelques déserteurs dont les familles sont de Vientiane, une compagnie du Comité des Jeunes, des partisans, quelques policiers, des unités diverses qui n'ont pas voulu rallier les Phoumistes, en tout 800 à 1 200 hommes aguerris ou décidés. Il dispose d'un char, de deux auto-mitrailleuses, d'une centaine de véhicules, de 6 pièces de 105 et de 7 mortiers de 120.

Ayant évacué sans combat ses éléments retardateurs laissés à Phon Hong et Ban Keun, Konglé a articulé son dispositif autour de Vang Vieng, avec ses arrière-gardes à la rivière Nam Lik, à cent kilomètres au Nord de Vientiane. Il a auprès de lui ses lieutenants habituels, Deuane, Thong My Cheng, Ketsana et des civils, Chane Pao et Maha Boutdy du parti Santhiphap, Khoun Sisoumang et Pethsamone du Comité des Jeunes, qui se livrent à l'action psychologique sur les villages et procèdent à des recrutements.

Le 23 décembre, Kaysone, commissaire aux Affaires Militaires du Neo Lao Hak Sat, se pose en avion léger à Phon Hong et met au point avec Konglé et Singkapo les modalités de répartition de l'aide soviétique et la coordination des troupes neutralistes et Pathet lao.

Il affirme que le Neo Lao Hak Sat est prêt à apporter toute son aide, mais en spécifiant clairement que les unités Pathet Lao resteraient sous commandement Pathet Lao.

Kaysone apporte aussi l'accord du Nord-Vietnam pour entraîner des artilleurs neutralistes. Une dizaine d'officiers et de sous-officiers prennent l'avion dans ce but.

Tout en acceptant le principe de la collaboration tactique avec les Pathet Lao, Konglé tient à préserver son intégrité et son entière liberté. Il est décidé à mener seul l'opération qu'il projette.

Depuis le 20 décembre, date à laquelle une de ses unités à bousculé le poste Phoumiste du carrefour du Phoukhoun, au croisement des routes de Luang-Prabang et de Xieng-Khouang, le chef militaire neutraliste a fait avancer discrètement ses troupes de choc.

Le 1er janvier 1961, la Plaine des Jarres, Khangkhai, le terrain d'aviation de Phon Savan défendus par 18 000 hommes (dont 9 000 Méo) sont occupés par les troupes de Konglé qui récupèrent plus de 2 000 armes dont 2 canons de 105 intacts, au prix modique de 3 tués et 10 blessés. Le 2, la ville de Xieng Khouang est prise par les Neutralistes, Nonghet par les soldats du Néo Lao Hak Sat. Ban Ban, évacué par les défenseurs Phoumistes, est occupé le 4 au soir. Le colonel Sourit, commandant la 2e Région Militaire, rameutant fonctionnaires et militaires[3]

se replie au sud par la route de Paksane. Le prince Boun Oum lance, le 3 et le 4, des appels exhortant soldats et populations à mener la guérilla, à couper les ponts, à harceler l'ennemi par tous les moyens.

Konglé a déclaré, le 2, que ses opérations ont seulement pour but de rétablir l'autorité du gouvernement Souvanna Phouma et il a invité les observateurs étrangers à venir vérifier sur place qu'il n'est pas aidé par des Nord-Vietnamiens comme la propagande de Vientiane l'annonce partout. Le 3 janvier, le Comité Central du Neo Lao Hak Sat, par la voix de Phoumi Vongvichit, venu à Xieng Khouang, précise que sa collaboration avec les Neutralistes a la même finalité. Le 5, à la suite de discussions avec Souphanouvong et Singkapo, Konglé devient le Président du haut conseil militaire destiné à coordonner les opérations et le ravitaillement des deux armées neutralistes et Néo Lao Hak Sat. Les deux Vice-Présidents en sont le général neutraliste Heuan Mongkolvilay et Phoun Sipraseut, membre du Haut-Commandement du NLHS et du parti communiste lao.

Les provinces de Xieng Khouang, de Phongsaly, de Samneua forment la zone incontestée contrôlée par le gouvernement Souvanna. Kham Ouane réoccupe Phongsaly sans difficulté, le faux ralliement à Phoumi de son adjoint Khamson ayant été un artifice délibéré permettant de recevoir des Américains une grosse quantité d'armement, de ravitaillement, de munitions afin de préserver la province de tous empiètements de la gauche ou de la droite. Dans le même temps, les troupes du Néo Lao Hak Sat exerçant une pression générale, prennent, les 2 et 3 janvier, le centre Phoumiste de Namo à 70 kilomètres au nord de Paklay, un autre poste à 15 kilomètres au sud de Sayabouri, et près de Luang-Prabang, Nam Bac[4] Pakleung[5] Pak Suong[6] Pak Neum[7].

Le 26e B.I. amené de Paksé en avion pour attaquer Konglé sur ses arrières, est bloqué sur la route de Xieng Khouang à 52 kilomètres de la capitale royale.

Dans la région de Thakhek, Pha kong, à 25 kilomètres au sud-est de Mahaxay, est tombé le 29 décembre et les garnisons Phoumistes de Kham keut, Laksao et Napé sont encerclées. Plus au sud, le Néo Lao Hak Sat et des commandos neutralistes harcèlent la route Donghène — Muong Phine — Sépone — col de Lao Bao, par où les Sud-Vietnamiens ravitaillent Savannakhet. Les bataillons Phoumistes envoyés sur la route Vientiane-Luang-Prabang, à la poursuite de Konglé retardés par des obstacles et des embuscades, arrivent à peine à la rivière Nam Lik.

LE GOUVERNEMENT DE KHANGKHAY
L'ÉCHEC DE L'OFFENSIVE DE PHOUMI

En zone neutraliste le moral est au plus haut. De Phnom Penh, Souvanna a donné des instructions pour installer le gouvernement royal, reconnu par les Soviétiques, la Chine, tous les pays de l'Est mais aussi par l'Inde, la Birmanie, le Cambodge. Pour ces nations, le cabinet Boun Oum — Phoumi, issu d'un comité non sanctionné par une Ordonnance Royale et investi par une Assemblée tronquée, irrégulièrement convoquée, n'est pas légal.

A Khangkhay, au milieu de la Plaine des Jarres, se reconstituent peu à peu les ministères sous l'impulsion de Kinim Pholsena, aux Affaires Étrangères, de Tiao Sisoumang à l'Intérieur, de Pheng Phongsavan, jusqu'ici Président du Comité de l'Unité et de la Neutralité, conseiller du gouvernement, de Souk Upravan, à l'Économie. Le secrétariat général du Conseil des Ministres est confié à Khamchan Pradith. Des embryons d'administration se créent avec les fonctionnaires et les élèves qui ont suivi Konglé, puis avec les évadés de Vientiane ou des étudiants qui reviennent d'Europe[8].

Des députés sont chargés de mission : Maha Kou et Souphan dans les provinces du Sud-Laos, Khampheng Banouvong et Khampheng Boupha à Phongsaly.

Partout où il y a des troupes neutralistes s'établit une administration gouvernementale.

Le Néo Lao Hak Sat, qui ne fait pas partie du gouvernement, puisque les pourparlers commencés en fin d'année 1960 à Vientiane avaient été interrompus par les batailles de décembre, se présente comme un mouvement politique reconnaissant l'autorité de Souvanna Phouma sur l'ensemble du Laos et se met à sa disposition pour la lutte commune. Des ambassadeurs ou chargés d'affaires sont accrédités auprès du Gouvernement royal de Khangkhay, qui a, de son côté, des représentants permanents à Hanoï, à Phnom Penh, à Moscou, à Pékin, à Rangoon et installera prochainement un consul-général à Kunming[9].

Le Président du Conseil des Ministres du Gouvernement royal, Souvanna Phouma, qui arrivera prochainement, négocie et signe des accords[10] avec les pays étrangers.

C'est ainsi que plusieurs dizaines d'élèves du lycée Pavie de Vientiane partent pour plusieurs années d'études en URSS, en Pologne, en Allemagne de l'Est, en Tchécoslovaquie et en Hongrie dans différentes disciplines, notamment Travaux Publics, Géologie et Mines, Médecine, Agronomie. Sont signés également des accords d'aide militaire soviétique et chinoise et d'autres portant sur le développement des ressources

naturelles des régions contrôlées par les Neutralistes : prospections minières, constructions de briqueteries, constructions de barrages hydrauliques et d'irrigation...

En mars 1962, Souvanna Phouma s'opposera à ce que Kham Ouane, Chef de la 1re Région Militaire (Phongsaly — Luang Prabang) négocie avec la Chine des accords de ravitaillement. C'est au gouvernement que cette tâche revient.

La province capitale de Xieng Khouang a été confiée à Chan Pao Vanthanouvong, neutraliste de la tendance Kinim Pholsena (Santhiphap Pen Kang).

Les Français, professeurs, missionnaires et détachement de la Mission Militaire, sont demeurés à leurs postes. La région est calme. De nombreux soldats des anciennes unités Phoumistes s'engagent chez Konglé dont les troupes sont stationnées à Khangkhay, à Phonsavan et à Muong Soui. Les Pathet Lao cantonnent à Nonghet et à Ban Ban. Le carrefour de Phoukhoun est tenu conjointement par les Neutralistes et le Néo Lao Hak Sat. Les avions de chasse T. 6. Phoumistes s'y acharnent et un d'eux, le 17 janvier, y est abattu. Des avions soviétiques se posent à la Plaine des Jarres où se tient aussi l'aviation neutraliste, (1 dakota, deux beavers) et apportent notamment de l'artillerie lourde, des pièces de DCA et quelques médecins nord-vietnamiens pour remédier à la démédicalisation de la province.

Konglé se propose dans un premier temps de repousser l'offensive Phoumiste en cours, puis de donner de « violents coups de poings » sur Savannakhet, Pakse et Vientiane, au moyen d'opérations aéroportées, afin de forcer ses adversaires à négocier.

La situation générale est préoccupante pour Phoumi. Ses troupes, persuadées d'avoir mis fin à la guerre en prenant Vientiane, n'ont pas toujours le moral. La chute de la Plaine des Jarres et de la province de Xieng Khouang donne au gouvernement Souvanna Phouma une position militaire dominante aisée à ravitailler du Vietnam par camions ou par avions, bonne base de départ pour des opérations dans toutes les directions. Le général Phoumi décide alors de reconquérir le terrain perdu avant que Konglé ait eu le temps de l'organiser. Des troupes partiront de Luang-Prabang, d'autres de Vientiane, d'autres encore de Paksane convergeant vers Xieng Khouang. En même temps, les Méo harcèleront l'adversaire sur toute la région Sud et Sud-Ouest. On rappelle des bataillons, pourtant engagés dans des opérations de nettoyage au Sud-Laos.

L'ensemble des forces Phoumistes est composé de deux bataillons parachutistes, de 13 bataillons d'infanterie, de 6 batteries d'artillerie, de 4 escadrons mixtes (chars et automitrailleuses), de 25 vedettes fluviales[11], de 10 avions T6. De plus, des forces de surface, capables de faire la souveraineté et de lutter contre une guérilla comprennent 100 compagnies légères de volontaires, 50 compagnies d'auto-défenses « de choc » et

environ 15 000 hommes armés répartis dans les auto-défenses des villages. Sont aussi en formation : 3 bataillons, un parachutiste et deux d'infanterie. Du côté du gouvernement royal de Khangkhay, les forces sont, sur le papier, moins considérables. Les Neutralistes de Konglé ont 1 bataillon parachutiste (le 2e B.P.), un autre à demi parachutiste seulement (le 3e B.P.), 3 batteries d'artillerie, et des armes suffisantes pour équiper une vingtaine de compagnies. Le colonel Kham Ouane a 3 bataillons légers à Phongsaly mais qui ne peuvent être utilisés en dehors de la province. Le Néo Lao Hak Sat en a 4 réguliers (Vang Vieng, Muong Kassy, Ban Ban, Samneua) mais dispose en outre d'environ 8 000 hommes répartis en petites unités très mobiles et bien armées et dotées de mortiers légers dispersées sur l'ensemble du Royaume. C'est l'existence et l'activité de ces guérillas qui fait que la partie n'est pas égale avec les troupes du gouvernement de Vientiane, baties classiquement et mal préparées à la contre-guérilla. Seules les unités Méo de Vang Pao sont comparables mais elles ne sortent pas de leurs montagnes.

Sur la route de Vientiane à Muong Kassy, les troupes Phoumistes sont toujours au sud de la Nam Lik, défendue par une compagnie neutraliste avec un canon de 105. Le général Phoumi ayant décidé de lancer son offensive, des éléments des Bataillons de Volontaires 53, 11, 331, 12, le 4e Bataillon d'Infanterie, 8 pièces d'artillerie, du génie et quelques blindés rejoignent le front. Le 10 janvier on fait monter le 2e Bataillon d'Infanterie de Paksé pour garder Vientiane, car le Néo Lao Hak Sat harcèle la moyenne et la basse vallée de la Nam Ngum. En même temps, des éléments du 5e Bataillon d'Infanterie et des 51e et 53e B.V. montent de Paksane jusqu'à Thavieng[13]. Le regroupement des forces échappées à la prise de la province de Xieng Khouang se poursuit en deux endroits : à Muong Phoun, au Nord-Est de Vang Vieng et à Muong Phan au Sud-Est de Xieng Khouang[14].

De Luang-Prabang, le 26e Bataillon d'Infanterie chargé d'occuper le carrefour de Phou Khoun n'arrive pas à dépasser Sala Phou Keng, à 10 kilomètres et il est déjà harcelé sur ses arrières[15].

L'offensive Phoumiste est finalement déclenchée le 14 janvier. Deux groupes mobiles sous le commandement du colonel Oudone Sananikone appuyés par une nombreuse artillerie, des blindés et 4 appareils T6, sur les dix que possède Phoumi, débordent les défenses de la Nam Lik, sans pouvoir empêcher le pont d'être saboté, atteignent Vang Vieng le 15, puis le bac de Pha Tang. Les colonnes sont ravitaillées par les avions de l'armée de l'air, les avions de la China Air Transport, 2 dakotas et un Curtiss de la China Air Lines affrêtés par la compagnie aérienne d'Oun Sananikone (Veha Akat), et 4 hélicoptères H34 pilotés par des Thailandais et placés directement aux ordres du Program Evaluation Office[16].

Muong Kassy est occupé le 25.

Le 2 février, les colonnes arrivent à dix kilomètres du carrefour de

LE LAOS AU 31 JANVIER 1961

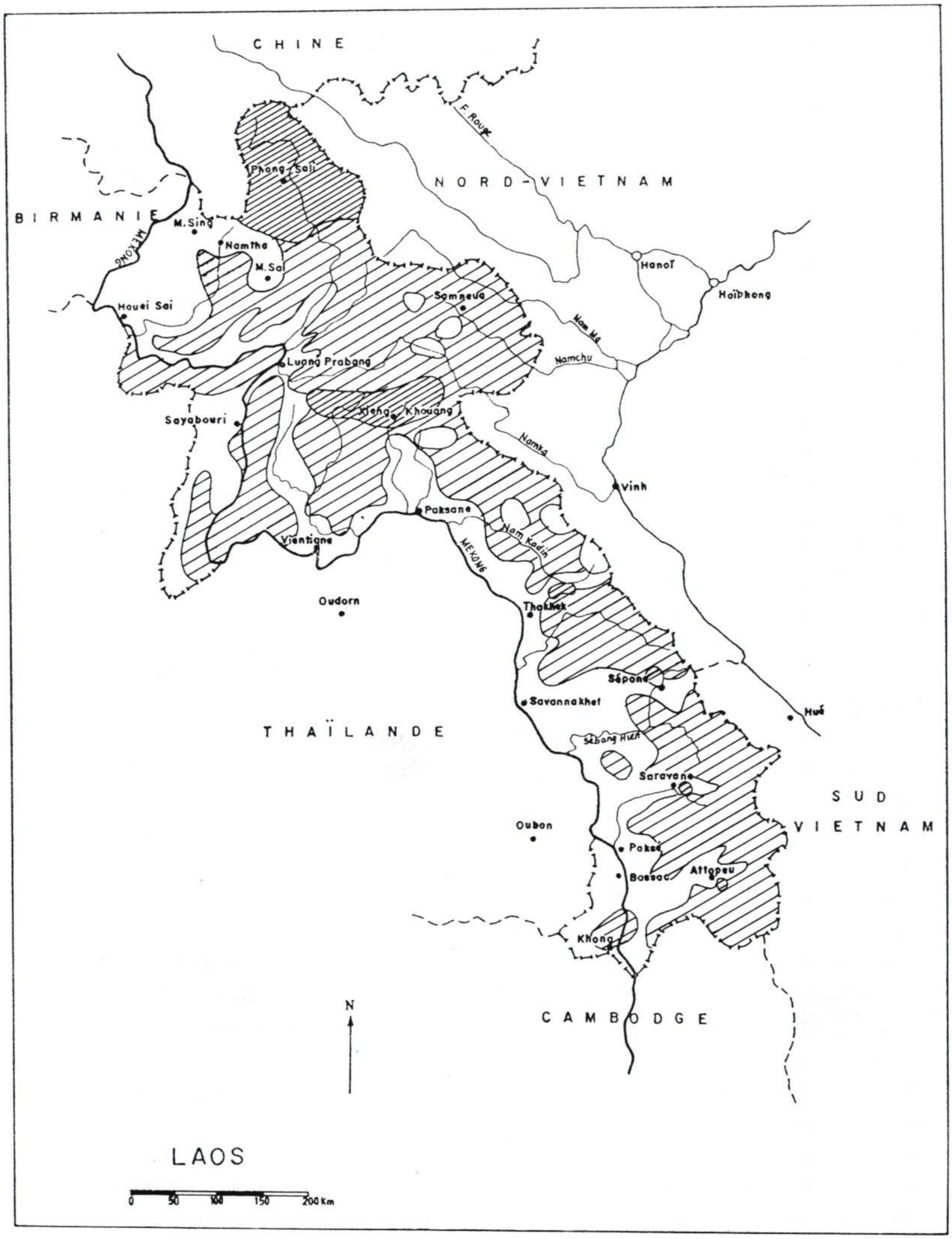

Neutralistes

Neo Lao Hak Sat

Phoumistes

Phoukhoun et se heurtent à une forte résistance qui leur cause une quarantaine de blessés en deux jours. Pendant ce temps, le groupement Boutheng Insixiengmay, de Luang-Prabang, est toujours bloqué.

Les troupes de Khamkhong parties de Paksane en direction du Nord, piétinent. Ses unités Méo, sous le commandement de Vang Pao, tentent de s'infiltrer en direction de la Plaine des Jarres.

Dans le sud, où Phoumi forme cinq nouveaux bataillons[17] et envoie des pilotes se former au T6 en Thaïlande, une unité Sud-Vietnamienne[18] opère depuis le 18 janvier au Sud-Est de Sépone, dans la région de Samoi en coopération avec l'armée nationale.

Le 13 février, plusieurs attaques contre le carrefour de Phou Khoun ont lieu, par Senboum et par Nanang, mais elles échouent contre des troupes bien retranchées. Le 22 février, la contre offensive des Neutralistes et du Néo Lao Hak Sat, avec l'aide d'une batterie d'artillerie vietnamienne, repousse les Phoumistes. Le 5 mars, le Néo Lao Hak Sat prend Phakeng, le 6, Sensi et Phoukham. Une panique se produit dans l'armée de Vientiane, qui abandonne Muong Kassy sans résistance, le 11 mars. Au nord de Paksane, la colonne attaquée par des forces de Konglé et du Néo Lao Hak Sat le 31 mars, évacue précipitamment Thavieng et Thathom et se replie sur Paksane, cent kilomètres plus au Sud.

Les postes de Muong Ngoi, Pakseng, Muong Hiem dans la province de Luang-Prabang tombent. Le chef de poste de Thadeua à 24 kilomètres de Vientiane passe aux Neutralistes avec armes et bagages.

En quelques jours, Phoumi se retrouve dans une situation plus mauvaise qu'au lendemain de la prise de Vientiane le 16 décembre.

24/VII
ห้ามจำหน่าย

LE PLAN DES GRANDES PUISSANCES LES NÉGOCIATIONS DE PHNOM-PENH, NAMONE, ZURICH ; OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DE GENÈVE ; DÉCISIONS DES GRANDES PUISSANCES.

Les gouvernements de Grande-Bretagne et de France n'avaient cessé depuis des mois de prôner des négociations entre les deux camps, persuadés que le retour à la paix ne pouvait pas venir d'une solution militaire. Jusqu'au début de l'année 1961, ce n'était pas le point de vue du gouvernement des États-Unis qui rejetait sur « l'URSS et ses partenaires la responsabilité de la guerre fratricide »[19], et ne regrettait pas d'avoir créé le Comité de Savannakhet. La France et la Grande-Bretagne, mais aussi l'Inde et le Cambodge, estiment que le temps ne travaille pas pour les Neutralistes, prisonniers du bon vouloir des Soviétiques, mais pour le Néo Lao Hak Sat, que Phoumi ne pourra rétablir une situation politico-militaire empirant sans cesse et que, dans ces conditions, l'action américaine ne fait que rapprocher le jour où le Laos ne pourra plus du tout être sauvé. Pour leur part, les États-Unis ne peuvent se désintéresser du point de vue de la Thaïlande et du Sud-Vietnam, deux pays sans lesquels « tous les dominos s'écroulent » et qui sont favorables à l'emploi de mesures militaires contre les communistes.

Les Soviétiques, appuyés par les Chinois, proposent le 20 décembre la convocation des participants à la Conférence de Genève de 1954, mais Washington refuse. Le 1e janvier 1961, le Prince Sihanouk du Cambodge suggère la réunion de 14 puissances. La France, le 2 janvier, prône des négociations en vue de constituer un gouvernement d'Union Nationale. Le 30 janvier, le Prince Souphanouvong, Président du Néo Lao Hak Sat dans un message aux co-présidents de la Conférence de Genève accepte l'idée du Prince Sihanouk, mais refuse la réactivation de la Commission Internationale de Contrôle et de Surveillance.

Or, depuis le 20 janvier, Kennedy est devenu Président des États-Unis. Les revers du général Phoumi illustrent les thèses britanniques et françaises et le 23 mars, il déclare soutenir dorénavant la politique d'un Laos neutre et indépendant. Le Conseil de l'O.T.A.S.E. réuni à Bangkok du 27 au 29 mars, sur la pression des délégations française, britannique et australienne, souhaite l'ouverture de négociations en vue d'aboutir à un Laos indépendant et non engagé. C'est un revirement complet sur les politiques suivies jusqu'ici.

Le 23 mars, la Grande-Bretagne remet au gouvernement soviétique un projet de calendrier présenté par la France, les États-Unis, la Grande-Bretagne : cessez-le-feu entre les deux « gouvernements » du Laos, retour

de la CICSL pour contrôler le cessez-le-feu, réunion d'une conférence internationale qui devra, sans remettre en cause les Accords de Genève, les compléter ou en aménager les détails afin de parvenir à la paix au Laos, à la garantie de son indépendance et de sa neutralité. Le 24 avril, la Grande-Bretagne et l'URSS, co-présidents de la Conférence de Genève de 1954, adressent aux deux gouvernements du Laos une invitation à cesser le feu, demandent à l'Inde de réunir la Commission de Contrôle et convoquent douze autres nations intéressées pour participer à une nouvelle Conférence à Genève le 12 mai 1961[20].

La France, la Grande-Bretagne, le Cambodge, l'Inde, la Birmanie sans attendre la convocation de cette Conférence, avaient poussé les camps lao à se réunir, à discuter, à préparer une réconciliation.

Phoumi, qui s'était jusqu'alors refusé à ces démarches dut, lorsque son armée eut subi d'importants revers militaires, accepter de se rendre, les 9 et 10 mars 1961, à Phnom Penh et d'y rencontrer le Prince Souvanna Phouma.

Il pensait d'ailleurs pouvoir le convaincre de revenir avec lui à Vientiane, et, en éliminant le chef des Neutralistes, réduire ainsi le problème lao à un affrontement entre anti-communistes et communistes. A l'issue de ces conversations, un communiqué commun reconnaît que « la politique de stricte neutralité et la neutralisation conventionnelle du pays constituent la base fondamentale pour ramener la paix et la concorde nationale », que les ingérences étrangères doivent cesser avec l'aide d'une Commission Internationale et que le Prince Souvanna est actuellement la seule personnalité lao capable de servir de trait d'union entre les divers camps lao.

Mais Souvanna a refusé de venir à Vientiane « pour travailler à la réconciliation nationale » comme l'y invitait Phoumi, et, le 15 mars, il part pour une tournée des capitales occidentales et des pays neutres d'Asie.

Le 5 avril, pour reprendre Muong Kassy, sur la route Vientiane-Luang Prabang, le commandement Phoumiste parachute deux compagnies près de Muong Kassy et héliporte une autre compagnie à Ban Hom à 20 kilomètres au Nord. Mais ces unités ne réussissent pas à progresser, et le 7 des troupes du Néo Lao Hak Sat disloquent le dispositif Phoumiste, ouvrent une brêche et s'engouffrent vers le Sud. Le 22 elles forcent les deux bataillons qui défendent le village de Phanom à céder le terrain, dans la nuit du 22 au 23 avril, entrent à Vang Vieng défendu par quatre bataillon Phoumistes, le 24 s'installent à Van Khy, à 100 kilomètres de Vientiane, siège du gouvernement Boun Oum — Phoumi. Le général Kouprasit Abhay, chef de la 5e région militaire, est remplacé par l'homme de confiance de Phoumi, le Directeur de sa police politique (la Direction Nationale de la Coordination). Siho Lamphouthakoul. Il ne reste qu'un dernier obstacle naturel avant Vientiane, la rivière Nam Lick.

Partout ailleurs, dans le royaume, les positions Phoumistes s'effri-

CARTE DU
3 MAI 1961

LE LAOS AVANT L'OUVERTURE DE LA CONFERENCE DE GENÈVE

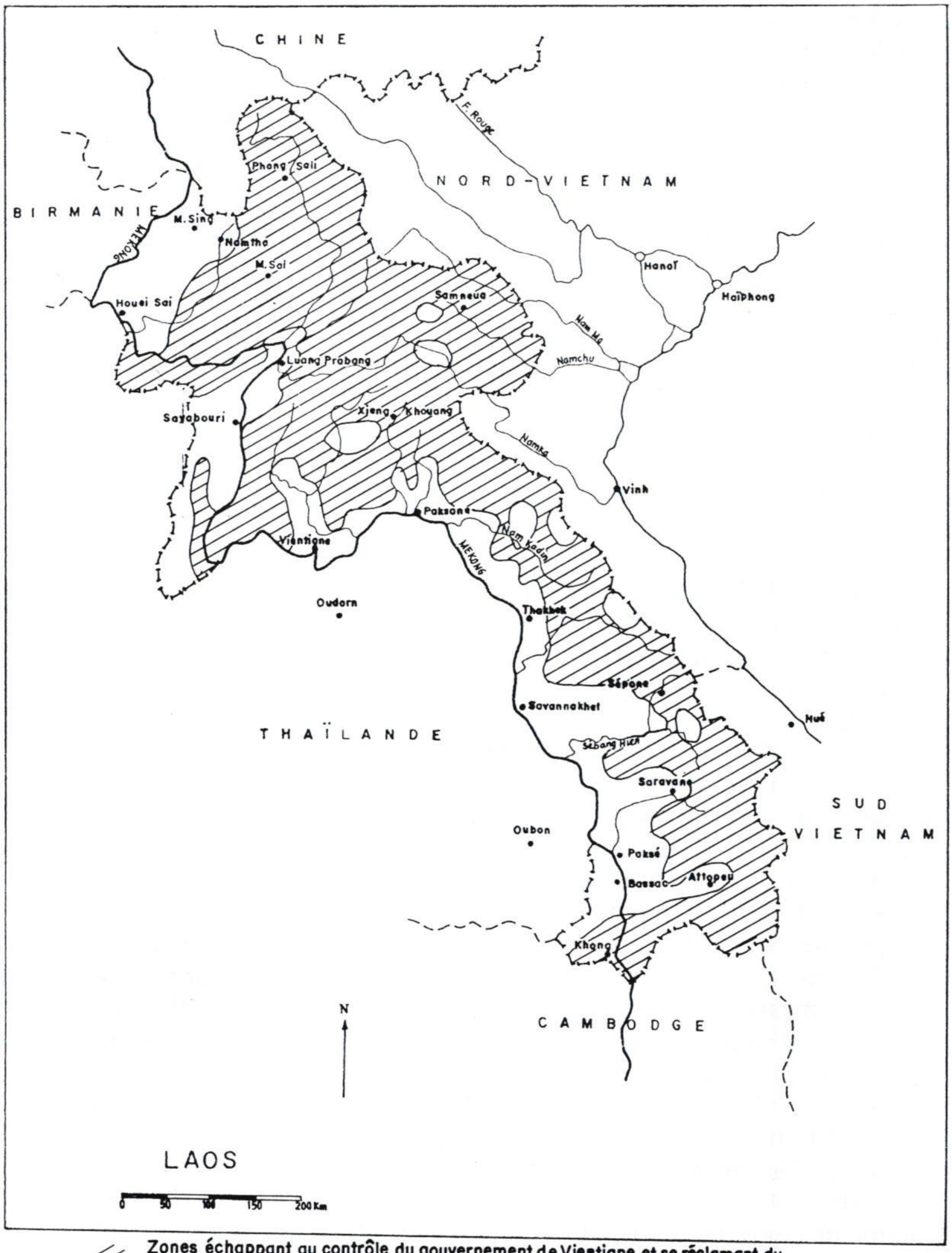

Zones échappant au contrôle du gouvernement de Vientiane et se réclamant du Gouvernement de KHANGKHAY (NEUTRALISTES ET NEO LAO HAK SAT)

Zones bien contrôlées par le gouverment de Vientiane

tent ou tombent. Dans la province de Thakhek, le 13 avril, le poste de Laksao est pris, le 16, Nhommarath, le 18, Mahaxay, à 35 kilomètres du Mékong. Le 18, le Conseil de Cabinet du Gouvernement Boun Oum demande aux États-Unis d'Amérique l'installation au Laos d'un groupe consultatif d'assistance militaire (M.A.A.G.) « pour aider l'armée nationale lao dans la défense du pays et le rétablissement de la sécurité intérieure ».

Le 19, 400 experts militaires américains, jusqu'ici camouflés en fonctionnaires civils du Program Evaluation Office se mettent en tenue[21]. Dans le Nord de Luang-Prabang déjà presqu'entièrement aux mains des Pathet Lao, les importants postes de Muong Sai et Namo, clefs du Haut-Mékong, sont pris le 25 avril. Muong Houn et Pak Beng le lendemain.

Au Sud, ce sont les chef-lieux de Muong Phine et Sépone qui tombent le 2 mai. Toute la partie orientale de la province de Savannakhet est perdue et la liaison terrestre avec le Sud-Vietnam est coupée.

La Commission Internationale de Contrôle, arrive le 8 mai au Laos et réussit à ce que le cessez-le-feu soit à peu près effectif le 11 mai[22]. Il est temps pour Phoumi de s'arrêter car sa carte de guerre est mauvaise : il ne contrôle plus guère que la vallée du Mékong et quelques centres à l'intérieur.

La Conférence s'ouvre à Genève le 16 mai 1961. Le Laos y est représenté par trois délégations : la neutraliste conduite par le ministre des Affaires Étrangères du Gouvernement de Khang Khay, Kinim Pholsena, le Néo Lao Hak Sat par Phoumi Vongvichit, celle de Vientiane par Phoui Sananikone. Cette conférence se propose d'élaborer un projet sur la neutralité au Laos et sur les moyens de la garantir et de la contrôler.

Le lendemain 17 mai, les représentants des trois camps[23] du Laos se rencontrent à Ban Namone, à une douzaine de kilomètres au sud de Vang Vieng. Ce sera le premier entretien d'une série qui a pour but de maintenir les contacts, de discuter les problèmes de réconciliation et de régler les violations de cessez-le-feu.

Le 4 juin 1961, Kennedy et Kroutchev, à Vienne, déclarent, dans un communiqué commun, qu'ils appuient les efforts en vue d'aboutir à un « Laos neutre et indépendant sous un gouvernement choisi par les Laotiens eux-mêmes et en vue d'aboutir à des accords internationaux destinés à assurer cette indépendance, et qu'ils retiennent l'importance d'un cessez-le-feu effectif ».

Phoumi continue de penser que les Américains favoriseront toutes les initiatives qu'il prendra pour séparer les Neutralistes du Néo Lao Hak Sat et pour ébranler leur moral. A cet effet, il renforce, avec l'aide d'instructeurs américains, les maquis Méo de Vang Pao, qui s'appuient sur les bases de Padong et de Long Cheng, au Sud-Ouest de Xieng Khouang, et en particulier, y introduit de l'artillerie.

Konglé et le Néo Lao Hak Sat ne peuvent laisser cette menace se

développer sur leur territoire. En dépit du cessez-le-feu, le Haut Comité Mixte décide de harceler ces bases, notamment Padong, qui sera finalement occupée le 6 juin. Phoumi Nosavan exploitera cet événement au maximum et tentera de l'utiliser pour mettre fin au cessez-le-feu et le remettre en cause.

Du 19 au 22 juin, à Zurich, les trois Princes, Souvanna Phouma, Souphanouvong et Boun Oum se rencontrent et publient un communiqué commun prévoyant la constitution d'un Gouvernement provisoire d'Union Nationale, formé des représentants des trois parties, nommé par le Roi sans investiture d'une Assemblée. Ses tâches immédiates seront de désigner une délégation unique à la Conférence de Genève, de veiller à l'application du cessez-le-feu, de libérer les prisonniers et détenus politiques, d'organiser les élections générales. Plus tard, il faudra faire passer dans les faits la politique de neutralité : nouer des relations diplomatiques avec les voisins, refuser de faire partie ou d'accepter la protection d'une alliance militaire, de laisser une puissance étrangère installer des bases sur le sol lao ou se servir du Laos comme base d'agression, exiger le retrait de tout personnel militaire étranger, accepter l'aide de tous les pays à condition de respecter la souveraineté du Laos, les Accords de Genève de 1954 et d'abroger tous les traités et accords contraires, créer une armée nationale unique avec des éléments pris dans les trois camps.

Le 3 août, le Prince Boun Oum et le général Phoumi vont à Phnom Penh rencontrer le Prince Souvanna Phouma, accompagné de Nouhak Phoumsavan, chef de la délégation permanente Néo Lao Hak Sat à Namone et de Pheng Phongsavan représentant le mouvement neutraliste.

Une fois de plus Phoumi tente de s'allier Souvanna contre le Pathet Lao. Pour cela, il a emmené un certain nombre de personnalités anticommunistes, bien connues pour leurs opinions neutralistes, telles Chao Nith, Oun Heuan Norasing, Nouphat Chounramany, Tiao Souk Bouavong. Mais la tentative de Phoumi est dénoncée par Souvanna Phouma lui-même dès le moment où Tiao Souk Bouavong, le luang-prabanais, prend la parole.

Pour ne pas repartir sans quelque chose de concret, il est décidé que chaque délégation présentera une liste de personnalités susceptibles d'être choisies comme futur premier ministre du Gouvernement d'Union[24]. Cette entrevue est, dès le lendemain, traitée de démarche sans portée politique par la radio de Hanoi et par les Pathet Lao.

La déception de n'avoir pas réussi à séparer Souvanna de ses partenaires est vivement ressentie à Vientiane et se manifeste par une vigoureuse campagne de presse selon laquelle Souvanna est « prisonnier des communistes, sans autorité, sans résolution et prêt à toutes les compromissions pour rester au pouvoir ». Il reste de cette entrevue un accord pour une réunion des trois Princes à Luang-Prabang qui devra désigner, avec le Roi, le futur Président du Gouvernement d'Union, et pour la

poursuite des conférences à Ban Namone, où seront discutés le programme du futur Gouvernement, la fusion des administrations et de l'armée.

Le 5 août, les ministres des Affaires Étrangères de France, de Grande-Bretagne et des États-Unis, réunis à Paris, constatant que la rencontre de Phnom Penh n'a pas fait progresser les choses depuis Zurich, décident que Souvanna Phouma sera le futur Président du Gouvernement de coalition et qu'il y aura 8 ministres Neutralistes, 4 Phoumistes, 4 membres du Néo Lao Hak Sat.

Si les Neutralistes et le Néo Lao Hak Sat acceptent immédiatement ces propositions qui sont, en fait, celles de Souvanna Phouma, Phoumi Nosavan, soutenu par Khamphan Panya, les anciens du CDIN et les jeunes secrétaires d'État, décide de saboter la rencontre des trois Princes prévue à Luang-Prabang. « Il faut que le Roi refuse d'être placé devant un fait accompli ». Khamphan Panya est chargé de convaincre Sa Majesté. En même temps, on accélère la campagne contre Souvanna Phouma qu'on accuse d'être malade et inapte au pouvoir.

Craignant l'indécision du Roi, le Prince Souphanouvong refuse d'aller à Luang-Prabang « s'il s'agit d'autre chose que d'une formalité ». Il faut que Souvanna fasse de nouveau le siège de son demi-frère pour le faire revenir sur sa décision.

Dans la nuit du 6 au 7 août, une partie de la garnison du poste Phoumiste de Lao Ngam, dans la province de Saravane, se soulève et passe au Neo Lao Hak Sat. Vientiane exploite cette affaire au maximum : conférences de presse, communiqués parlant de bataillons Nord-Vietnamiens, de violation délibérée du cessez-le-feu... Le général Phoumi donne l'ordre de procéder à des représailles. Il choisit pour cela les maquis du Nord.

Dans la province de Samneua, il y a encore Phathi (Lao), Muong Yong (Méo) à l'ouest, et Muong Peun (Méo) au sud. Dans la province de Xieng Khouang, il reste trois maquis Méo à 20 kilomètres au nord-nord-est de Ban Ban, dans la région de Pang Pang, à l'ouest de Muong Soui, et au Phou Khe, près de Xieng Khouang. Depuis le 1er août, ils ont été renforcés en cadres dont certains arrivent de camps d'entraînements américains en Thaïlande, aux Philippines et à Okinawa, en munitions, en armes.

Le M.A.A.G. de Bangkok les ravitaille par parachutages et héliportage sur de petits terrains aménagés. Le colonel Vang Pao, lors d'une visite qu'il fait à Vientiane le 2 août, promet qu'il troublera les fêtes prévues à Xieng Khouang pour l'anniversaire du coup d'état du 9 août.

Effectivement les 8, 9 et 10 août, des groupes procèdent à des harcèlements et posent des mines près de Xieng Khouang, sur la route entre Ban Ban et Khangkhay, près de Ban Ban, près de Muong Soui. D'autres dressent des embuscades sur les routes.

Ces violations délibérées du cessez-le-feu provoquent d'immédiates

réactions de Konglé qui donne l'ordre de lancer des opérations de nettoyage dans la province de Xieng Khouang tandis que les troupes du Néo Lao Hak Sat agissent de même dans celle de Samneua contre les maquis Phoumistes. Une unité nord-vietnamienne passe la frontière et prend position à la Plaine des Jarres à la demande du Gouvernement Souvanna pour aider à repousser une éventuelle attaque aéroportée venant de Vientiane. Devant cette reprise des hostilités, la C.I.C. a bien du mal à faire respecter le cessez-le-feu. Si les tirs s'arrêtent, les campagnes psychologiques continuent. Des experts américains mènent une action tenace et riche en moyens afin de désorganiser et de démoraliser les Neutralistes. Cette campagne n'est pas nouvelle, elle n'a pas cessé depuis le 9 août 1960 quand Konglé a renversé le premier régime Phoumiste.

DIFFICULTÉS ENTRE NEUTRALISTES ET NÉO LAO HAK SAT
DERNIÈRES ÉTAPES VERS LES ACCORDS

Mais les Neutralistes sont aussi soumis à une pression incessante de la part du Néo Lao Hak Sat. Ce mouvement profite de chaque occasion ou de chaque prétexte pour s'infiltrer ou se glisser : il installe des écoles systématiquement dans les villages libérés, met en place sa hiérarchie là où les Neutralistes n'ont pas encore disposé leur administration, provoque des difficultés locales afin de les paralyser. En février 1962, les responsables du Néo Lao Hak Sat s'opposent au recrutement de soldats neutralistes dans la basse vallée de la Nam Ngum sous prétexte d'immixtion dans leur zone. Le Prince Souvanna doit faire une intervention personnelle à Hanoi pour activer le départ d'un convoi de riz destiné à Nhommarath (dans la province de Thakhek) et Muong Phine (dans la province de Savannakhet). Le 8 février, après avoir pendant deux ou trois mois multiplié les obstacles, le Néo Lao Hak Sat finit par accepter que les avions de Konglé se posent à Thakhong, à côté de Sépone, dans la province de Savannakhet, terrain libéré par le Néo Lao Hak Sat sans participation neutraliste. Il y a même de la propagande hostile dans les villages. En mars 1962, le commandant neutraliste Khamko chargé de créer la 4e Région Militaire (Attopeu et Saravane) et d'y recruter un bataillon, aura bien des difficultés à traverser et opérer dans les régions où le Néo Lao Hak Sat a implanté ses organisations. En juillet 1962, dans la région de Muong Phine et Sépone, on poussera les familles des soldats neutralistes à les encourager à déserter.

Le Néo Lao Hak Sat profite de chaque vide pour s'implanter, sous le couvert du « Gouvernement Royal » et dans « le but de soutenir Souvanna Phouma ». En jouant sur cette ambiguité, il tente de mettre la main sur le maximum de zones. Néanmoins en 1962, l'administration de Khangkhay est solidement implantée et bénéficie du soutien de la quasi totalité de la population.

Des provinces ou des parties de province dépendant du gouvernement de Khangkhay, seules échappent au contrôle effectif de Souvanna les fiefs Néo Lao Hak Sat de Samneua, la province de Luang-Prabang et les parties orientales du Sud. Tout le reste est administré, du moins théoriquement, par des responsables de districts nommés par Khangkhay et soutenus par des unités militaires neutralistes. Toutefois, en particulier dans le domaine de l'enseignement primaire, la concurrence du Néo Lao Hak Sat qui ouvre immédiatement une classe dans tout village libéré, est trop vive et il y a beaucoup trop à faire pour empêcher tous les empiétements. Déjà de nombreux enfants sont envoyés par le Néo Lao Hak Sat étudier au Nord-Vietnam. L'administration de Khangkhay réclame des

professeurs français, des livres de classe en français et en lao. Elle utilise largement des étudiants revenus de France pour ouvrir des centres d'enseignement locaux, mais il n'y en a pas assez et elle manque d'instituteurs. En matière d'équipement militaire, des accords stipulent que l'aide étrangère est accordée non à un parti ou à des partis mais au Gouvernement Royal. Le Haut Comité Militaire, formé de Neutralistes et de membres de Néo Lao Hak Sat, est chargé d'opérer les répartitions. Les Soviétiques envoient donc du matériel et le parachutent, en général, avec des Illyouchine, sur demande des régions militaires qui, à leur tour, les répartissent entre unités neutralistes et unités Pathet Lao. Mais Konglé sait très bien que du ravitaillement est envoyé directement par le Nord-Vietnam aux organisations du Néo Lao Hak Sat et que tout dépend de la bonne volonté des Soviétiques et des Nord-Vietnamiens qui, à Hanoi, planifient l'ensemble des choses avec eux.

Si cela arrange les buts de guerre du Nord-Vietnam de favoriser telle opération Néo Lao Hak Sat ou telle zone, on trouvera toujours un prétexte pour que le ravitaillement en riz, en obus ou en cartouches n'arrive pas aux Neutralistes.

C'est ainsi qu'au début de février 1962, Souvanna devra intervenir personnellement pour que les 5 000 kilos de riz, les 1 000 kilos de sel et les 5 tonnes d'essence prévues pour la colonne neutraliste du commandant Chansaly Khongkham en opération du côté de Namtha soient parachutés. De même il a fallu une demande expresse du Premier Ministre pour que le 3 mars 1962, deux Illyouchine parachutent 2 280 kilos de riz, (dont 750 kgs pour les unités Néo Lao Hak Sat) et 1 620 kilos de sel (dont 540 pour le NLHS) à Vang Vieng. Dans l'ensemble cependant il n'y a pas de gros heurts et si les Soviétiques ravitaillent aussi le Néo Lao Hak Sat par le biais des Nord-Vietnamiens à l'insu de Souvanna, ils ont loyaux vis à vis des accords signés et des quantités promises. De la même façon, chaque fois qu'une difficulté causée par les responsables locaux NLHS est signalée par l'administration Neutraliste, les dirigeants du Néo Lao Hak Sat s'efforcent d'arranger l'affaire ou de la minimiser : les consignes qu'ils donnent à leurs subordonnés sont de jouer le jeu loyalement avec Souvanna Phouma.

En juillet, cependant, le Néo Lao Hak Sat exercera une forte pression pour que Konglé arrête plusieurs de ses officiers coupables d'avoir critiqué le Pathet Lao et de s'être plaints des empiètements du Néo Lao Hak Sat. Konglé refuse d'obtempérer.

L'aile gauche des Neutralistes, notamment le parti Mittaphap (Amitié), formé en grande partie d'anciens étudiants en France, est très proche des thèses du Néo Lao Hak Sat. Elle s'appuie sur Kinim Pholsena, Ministre des Affaires Étrangères. Tout ce qui peut paraître pro-américain, est violemment dénoncé. Pour compenser une certaine faiblesse d'effectifs et concrétiser sur le terrain l'influence Neutraliste, Souvanna Phouma crée en septembre le parti Lao Pen Kang (Laos neu-

tre) dont il est le Président assisté de deux Vice-Présidents, le capitaine Konglé, président du Haut Comité Militaire et Pheng Phongsavan, Conseiller du Gouvernement.

Le Secrétaire Général est Soukan Vilaysarne, ancien Directeur Général de la Police Nationale, avec un adjoint Heuan Mongkholvilay, ancien magistrat militaire et Vice-Président du Haut Comité Militaire[25]. Le parti a des représentants à l'étranger, là où il y a des Lao, en France, au Cambodge, à Kunming, en Tchécoslovaquie, en Suisse... dans les provinces (comités provinciaux), et jusque dans les villages. Le parti va étendre ses organisations dans les provinces de Thakhek et de Savannakhet, là où les Neutralistes, parce qu'éloignés du pouvoir central, sont le plus durement concurrencés par le Néo Lao Hak Sat. Il sera, dès le début, attaqué par la Droite et par la Gauche.

Sous la pression des puissances occidentales, une nouvelle réunion des trois Princes a lieu, le 8 octobre, à Ban Hin Heup, à l'endroit où la route Vientiane-Luang Prabang traverse la rivière Nam Lick à moins de cent kilomètres de Vientiane. Le communiqué commun fixe à seize le nombre de membres du futur gouvernement d'union nationale où le Premier Ministre et le Vice-Président détiendront des portefeuilles et souhaite que le Prince Souvanna Phouma en soit le Président. Comme cela a été prévu lors de l'entretien de Hin Heup, escorté par une compagnie de parachutistes, Souvanna Phouma arrive le 18 octobre à Luang-Prabang et se rend au Palais.

Mais le Roi se contente de discuter avec lui sans le désigner encore officiellement. Il n'y a vraiment que les Neutralistes qui soient pressés d'aboutir, et il va falloir encore près de trois mois pour que les choses bougent de nouveau.

En effet, Phoumi Nosavan, sous-estimant ses adversaires ou surestimant la valeur de ses troupes, veut remporter quelques victoires militaires qui, croit-il, lui redonneront la confiance des Américains, des Thaïlandais, des Sud-Vietnamiens et leur montreront que la solution militaire est encore possible. Il donne, en conséquence, l'ordre à ses subordonnés de lancer des attaques violentes vers la zone Nhommarath, Mahaxay, Laksao, dans la province de Thakhek et vers Muong Saï au nord de Luang-Prabang. Des colonnes partent donc vers ce dernier centre, en décembre, l'une de Namtha, qui prend Namo au passage, tenu par le NLHS depuis avril, l'autre par la vallée de la Nam Beng. Une brutale contre-action, en partie psychologique (rumeurs de présence nord-vietnamienne) va rejeter les unités Phoumistes jusqu'à leurs bases de départ et redonner Namo au NLHS.

Les Pathet Lao harcèlent alors Namtha au mortier pour empêcher le départ de nouvelles attaques, sans cacher que ce bombardement est fait à l'intérieur de la zone établie comme appartenant au camp de Vientiane au moment de la fixation du cessez-le-feu, mais en justifiant cette violation par les attaques Phoumistes délibérées.

Les opérations sur le plateau de Khammouon, au Sud, ne sont pas plus heureuses et les quatre bataillons engagés doivent revenir à leur point de départ.

Le 19 janvier 1962, les trois Princes réunis à Genève acceptent les décisions prises auparavant en commun par la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis. Le Gouvernement d'Union Nationale comprendra dix-huit membres dont un Premier Ministre, deux Vice-Premier Ministres, 9 Ministres, 6 Secrétaires d'État, répartis à raison de 10 pour les Neutralistes, 4 pour les Pathet Lao, 4 pour les Phoumistes. On ne peut se mettre d'accord sur l'attribution des portefeuilles, car la délégation de Vientiane exige la Défense et l'Intérieur ou à défaut deux Ministères choisis parmi les Affaires Étrangères, Finances, ou Propagande. De son côté, le Prince Souphanouvong exige l'Économie et la Propagande. Les Neutralistes ne veulent pas que la Défense et l'Intérieur aillent aux deux autres parties. Il est décidé en fin de compte que la répartition des portefeuilles sera faite par le Prince Souvanna, d'accord parties.

Pour forcer Phoumi Nosavan à récipiscence, les États-Unis menacent de lui couper une partie de l'aide économique et financière[26].

En fait, ils suspendent certains versements du 7 au 12 janvier. Le Gouvernement de Vientiane ne pensait pas que les Américains étaient si décidés. Pour les empêcher d'aller plus loin, une fois de plus, il hurle à « l'invasion du Laos par des unités nord-vietnamiennes, chinoises, et soviétiques ». Des communiqués dramatiques, des conférences de presse, des mises en état d'alerte tentent de propager le mythe mais le truc est usé et aucun journaliste ne se laisse plus abuser.

Phoumi fait état d'accrochages entre ses troupes et les Neutralistes près de Namtha, à l'extrême nord du pays. Ces fausses allégations servent de prétextes pour retarder les négociations entre les trois camps.

Souvanna Phouma qui, revenant de Genève et de Paris, est rentré à Khangkhay le 31 janvier, a demandé par l'intermédiaire de la C.I.S.C.L. une audience au Roi. Il veut lui exposer les résultats de la rencontre de Genève et lui expliquer en tant que Président désigné du futur Gouvernement d'Union, les difficultés actuelles. Comme le Roi est en zone contrôlée par le Gouvernement Boun Oum, c'est de Boun Oum que lui parvient, le premier, un télégramme lui annonçant que le Roi le recevra le lendemain, 2 février 1962.

Souvanna répond aussitôt qu'il arrivera à Luang-Prabang directement de la Plaine des Jarres avec deux appareils transportant aussi quarante parachutistes, des fonctionnaires et personnalités neutralistes et des journalistes. Le 2, à 9 h 30, trois heures et demie avant le décollage du Stratoliner transportant l'escorte de parachutistes, un télégramme de Boun Oum est remis à Souvanna Phouma : « Les attaques en force de Luang Namtha par vos troupes ne sont pas de nature à favoriser notre rencontre à Luang-Prabang comme prévu ».

L'audience ne pourra avoir lieu que lorsque les troupes neutralistes se seront retirées à 15 kilomètres de la ville de Namtha.

Souvanna Phouma annule donc le voyage, précise qu'il n'avait jamais été question de rencontrer Boun Oum et se plaint du droit qu'a pris Boun Oum d'annuler une audience fixée par le Roi. Il ajoute, à propos de Namtha que, « l'Armée Royale, fidèle à ses engagements et à ses devoirs, n'a nulle intention de conquérir et d'attaquer où que ce soit mais qu'elle a le sublime devoir de maintenir ses anciennes positions et de repousser les agressions des forces ennemies en cas de légitime défense ».

Le 5 février, Souvanna invite Boun Oum « en raison de l'aggravation de la situation militaire et afin de répondre au désir exprimé par les co-Présidents de la Conférence de Genève », à venir le rencontrer le 8 pour discuter de la formation du Gouvernement provisoire d'Union Nationale. Boun Oum ne répond pas.

Le 6 février, les trois commissaires de la C.I.S.C.L., Avtar Singh (Inde), Léon Mayrand (Canada), Morski (Pologne) accompagnés d'Abramov, ambassadeur d'URSS et Addis, ambassadeur de Grande-Bretagne, représentants des co-Présidents, viennent à Khangkhay sur la demande de Souvanna qui leur exprime de nouveau son désir de rencontrer le Roi aussi vite que possible et les prie de l'aider afin que la réunion des trois Princes prévue à la Plaine des Jarres le 8, puisse se tenir et faire progresser les choses.

Le 9, le Premier Ministre désigné du futur Gouvernement d'Union envoie un nouveau télégramme à Boun Oum pour l'inviter à venir. Boun Oum ne répond toujours pas.

Devant ce sabotage délibéré, les États-Unis, seuls capables de faire plier le Gouvernement Boun Oum-Phoumi, suspendent l'aide américaine le 16 février et Phoumi est prévenu qu'elle ne sera pas rétablie tant que le Gouvernement d'Union ne sera pas constitué.

A la suite des efforts des commissaires de la C.I.S.C.L., des ambassadeurs de France, d'URSS, de Grande-Bretagne et des États-Unis, Boun Oum et Phoumi sont forcés d'accepter une entrevue avec Souvanna Phouma, qui a lieu à Vientiane cette fois-ci, du 21 au 26 février. Phoumi fait des contre-propositions totalement nouvelles : il suggère que l'on crée six comités chargés chacun d'une grande question nationale, dont les Présidences et les Vice-Présidences seraient attribuées entre les trois parties de telle sorte qu'à un Président neutraliste corresponde un Vice-Président Phoumiste ou réciproquement. L'ensemble de ces comités serait présidé par le Roi lui-même. Phoumi a déjà préparé les répartitions : Boun Oum aurait le Comité des Affaires Intérieures, Souvanna Phouma aurait le Comité de Défense Nationale, mais avec comme adjoint, Phoumi. Ainsi les Phoumistes retrouveraient les postes-clefs dont ils font une des pierres d'achoppement à leur acceptation du Gouvernement d'Union. C'est d'autant plus inacceptable pour Souvanna Phouma et Souphanouvong que ces propositions sont largement en retrait sur toutes les décisions prises précédemment ensemble et c'est rendre le Roi, traditionnellement en dehors de la politique politicienne, sus-

ceptible d'être attaqué, critiqué ou désavoué ! Il y a de quoi se décourager devant la mauvaise volonté évidente manifestée par Vientiane. Le 26, quand Souvanna revient à Khangkhay il apporte simplement une liste inutile de noms supplémentaires de candidats possibles pour ces futurs portefeuilles.

Souvanna trouve d'ailleurs en rentrant à Khangkhay des difficultés nouvelles dues à l'action de son aile gauche. Le 4 mars, les étudiants du Mittaphap tiennent un meeting au cours duquel ils accusent certains hauts fonctionnaires ou officiers supérieurs du parti, notamment Khamchan Pradit, ancien Secrétaire Général de la Présidence du Conseil, devenu Directeur du Ministère des Affaires Étrangères et le commandant Leuang, chef du 2e Bureau, de trahir le parti, d'avoir des sympathies avec la « droite », de ne pas être des inconditionnels de l'alliance avec le Néo Lao Hak Sat... Souvanna n'hésite pas. Il exile, à Phongsaly, trois des membres les plus militants : Sithone, Khamseng Keo, Nouphan[27]. Leurs camarades convoquent une assemblée générale à Khangkhay pour protester et exiger le retrait de cette mesure. Cette fois c'est Konglé qui intervient en limitant d'autorité les déplacements des étudiants « gauchistes ».

Le cabinet Phoumiste est plus que jamais décidé à ne pas accepter un Gouvernement de coalition présidé par Souvanna Phouma. Les plus résolus des Ministres sont Phoumi lui-même, Khamphan Panya, Bouavan Norasing, Phouangphet Phanaret, soutenus par les Secrétaires d'État Bounthong Voravong, Phouang Keo Phanaret et Bounlap Nhouyvanisvong. Les mauvaises langues de Vientiane déclarent que, s'étant tous enrichis, ils peuvent se permettre d'être des « jusqu'au boutistes », ayant de quoi confortablement vivre à l'étranger, si les affaires tournent mal. Leur proposition de comités présidés par le Roi ayant été rejetée, ils lancent une nouvelle idée. On fait signer des pétitions pour demander au Prince Héritier d'accepter la direction d'un Gouvernement d'Union, d'autres pour refuser Souvanna Phouma. Il y a d'ailleurs des méprises : certains chefs de villages, ayant mal compris les instructions, ont fait signer des pétitions pour réclamer l'adbication du Roi, alors que les directives étaient de proposer que le Roi, à l'instar du Prince Sihanouk, quitte son trône le temps de présider un Gouvernement d'Union. La Délégation à Genève a reçu l'ordre de rentrer. C'est une manœuvre de plus pour retarder les négociations et les saboter. Sisouk Na Champassak, délégué du Laos à l'O.N.U., soutient Phoumi : il se déclare persuadé que l'opinion populaire américaine va faire changer la politique de Washington.

Le 11 mars, le Roi, lors de la clôture de la Chambre, a lu le discours traditionnel préparé par Khamphan Panya, Sisouk et Bouavan Norasing, très partial à l'encontre de Souvanna Phouma. Le Roi a une certaine inimitié personnelle envers Sihanouk, pilier du Neutralisme, envers Souvanna Phouma pour des raisons historiques lao. Il n'a pas confiance

dans les Neutralistes, ni a fortiori, dans le Néo Lao Hak Sat. Mais son entourage, Khamphan Panya et Sopsaïsana, notamment, est en train de le compromettre malgré lui. Tout est fait pour qu'il avalise publiquement le gouvernement Phoumiste et ses actes. Cette attitude irrite les Neutralistes qui se prétendent aussi monarchiques que Phoumi, sinon plus et alimente l'agitation de toute l'aile gauche neutraliste révolutionnaire.

Devant cette attitude négative de Vientiane, les États-Unis se décident à intervenir avec une grande netteté. Le 24 mars, Averell Harriman, envoyé spécial du Président Kennedy, arrive à Vientiane avec la mission de signifier au Prince Boun Oum et au général Phoumi que la plaisanterie a assez duré, que les États-Unis ont adopté une politique pour le Laos, qu'ils ne sont pas disposés, quoiqu'il arrive et quoiqu'on fasse, à en changer et qu'ils entendent la mener à bien le plus rapidement possible. Harriman, au cours de l'entrevue, met sans fioritures ses interlocuteurs en demeure d'accepter la composition du Gouvernement d'Union telle qu'elle est envisagée par Souvanna Phouma et de faire leur deuil définitif des portefeuilles de l'Intérieur et de la Défense qui iront aux Neutralistes. A l'issue de cet entretien véritablement orageux, Boun Oum et Phoumi maintiennent leur refus.

Phoumi part le 23 avril, tenter d'obtenir de l'argent pour pallier la suspension de l'aide américaine et rallier des amis en vue de le soutenir contre les États-Unis. Il visite ainsi la Thaïlande, la Malaisie, le Sud-Vietnam, la Corée du Sud, les Philippines et Formose. Phoumi n'obtient rien : les liens d'amitié ou même d'intérêt ont cédé le pas aux « conseils » de Washington. Phoumi est à peine parti depuis 10 jours que les événements se précipitent. Avant de partir, il a donné l'ordre de renforcer encore les effectifs de Namtha pour en faire une base importante contre le Néo Lao Hak Sat et les Neutralistes de Phongsaly à qui il prête l'intention de s'emparer de tout le Nord Laos. La garnison a été portée de 3 à 8 bataillons, soit 5 000 hommes, et des instructions précises ont été données pour attaquer les adversaires qui en font plus ou moins le siège et pour lancer une offensive en direction de la province de Phongsaly. La responsabilité de la base est confiée au général commandant en chef lui-même, Bounleuth Sanichan. Une douzaine d'experts américains sont chargés du ravitaillement en armes et munitions. Des hélicoptères en provenance de Thaïlande s'y posent. Une colonne part en direction du Sud de la province de Phongsaly. Parfaitement renseigné, l'État-Major mixte Neutraliste — Néo Lao Hak Sat a frappé le premier. Le 4 mai, la garnison de Muong Sing se soulève et se rallie aux Neutralistes. Le 5, la colonne Phoumiste partant de Namtha, tombée en embuscade, reflue en désordre, causant une telle panique dans la ville et dans les unités que c'est un sauve-qui-peut général. Les experts américains s'échappent en hélicoptère, toutes les unités Phoumistes s'enfuient en petits groupes ou individuellement. Un faible nombre seulement atteindra la région de Houey Say sur le Mékong. Les armées du Gouvernement de Souvanna

récoltent un butin considérable et 2000 prisonniers. Le déferlement des réfugiés de Namtha à Houey Say, le fait que certaines unités Phoumistes venant du Nord ne s'arrêtent pas mais traversent le Mékong et arrivent en Thaïlande en propageant des récits amplifiés des « masses communistes » qui les poursuivent, causent un grand trouble à Bangkok qui voit déjà « le Néo Lao Hak Sat, les Chinois et les Soviétiques du Nord Laos envahir son territoire ». Bangkok remet en cause son soutien à la politique américaine au Laos. Kennedy débarque alors 5000 hommes en Thaïlande dont 1800 Marines qui sont immédiatement envoyés le long de la frontière du Laos. Quand le général Phoumi revient à la fin de mai de son voyage, les mains vides, les États-Unis n'ont pas changé d'un pouce leur désir de régler le problème du Laos avec les solutions préconisées. Il n'y a plus aucune échappatoire et le 11 juin les trois Princes se réunissent à Khangkhay, au siège du Gouvernement Neutraliste.

Le 12, ils signent les accords dits de Khangkhay, investissant Souvanna Phouma comme Premier Ministre d'un Gouvernement d'Union Nationale[28]. Pour parvenir à faire accepter par Boun Oum l'attribution des portefeuilles de la Défense et de l'Intérieur, il est admis que les décisions importantes en ces matières seraient prises en commun par les trois parties. Le Néo Lao Hak Sat obtient que l'investiture du Gouvernement ne soit pas soumise à l'approbation de l'Assemblée Nationale de Vientiane, que ce mouvement considère comme issue d'élections truquées.

Ce gouvernement comprend en définitive 12 Ministres et 7 Secrétaires d'État répartis de la façon suivante : 8 Ministres et 3 Secrétaires d'État pour les Neutralistes, 2 Ministres et 2 Secrétaires d'État pouur le Pathet-Lao, 2 Ministres et 2 Secrétaires d'État pour la partie de Vientiane.

NOTES

1. Sous le commandement du lieutenant Epheuy Sivisay, il est formé d'éléments du B.V. 23.

2. Une part de cette désintoxication consiste à envoyer un certain nombre d'officiers et de fonctionnaires ayant « collaboré » avec le « Gouvernement Rouge » dans un « camp de rééducation » près de Savannakhet et les plus importants de ceux-ci en prison dans des conditions indignes. C'est le cas du général Amkha Soukhavong, et des colonels Tham et Boun Ma.

3. Restes du 6e Bataillon d'Infanterie, du 10e Bataillon d'Infanterie, du Bataillon de Volontaires 23, des trois compagnies du 1er parachutiste, larguées de Séno le 1er janvier, du B.V. 21, du B.V. 22.

4. A 30 kilomètres Sud-Ouest de Muong Ngoi

5. A 15 kilomètres en aval de Luang Prabang.

6. A 15 kilomètres en amont de Luang Prabang.

7. En aval de Luang Prabang sur le Mékong.

8. Arrivés en janvier 1962 : Chansamone Vongsaphay (sciences politiques) qui va devenir Directeur au Ministère des Affaires Étrangères, Phan Norindr, (Banque Internationale), Vongsavanh Boutsavath, (École Supérieure du Commerce), Himmakorn Manodharm (École Supérieure des Travaux Publics), Kene Harrivongs (Aviation Militaire)...

9. Ce sera le colonel Hongkeo Sadettan.

10. Ainsi, la signature le 10 mars 1962 des annexes des Accords économiques Laos-Vietnam.

11. F.O.M. et Privat.

13. Ils sont à vrai dire, peu combattifs.

14. A Muong Poun (32 km Nord-Est de Vang Vieng) : éléments restant du 6e B.I. et des CV. 272, 214 et 218. A Muong Phan (15 km Sud-Est de Xieng Khouang) : éléments du 10e B.I., du B.V. 23, de la 3e compagnie du Génie. Ces dernières unités attaquées le 8 janvier par Konglé se débandent et tentent de regagner le Mékong.

15. Pour élever le moral, Phoumi procède à de nombreuses nominations d'officiers. En particulier tous les officiers (en majorité sudistes) qui ont participé à la prise de Vientiane sont nommés au grade supérieur quelle que soit leur ancienneté. Ainsi de jeunes colonels n'ont passé que 3 mois dans le grade précédent.

16. Nom de camouflage de la Mission Militaire Américaine.

17. Bataillons 101, 102, 103, 11, 55 (parachutiste).

18. Elle est sous le commandement du lieutenant Trân Vinh Phu.

19. Département d'État, 17/12/1960. Réponse à la protestation soviétique du 13/10/1960 à propos de l'immixtion militaire américaine.

20. Pays participants : U.R.S.S., Chine, Pologne, Vietnam Nord, U.S.A., France, Grande-Bretagne, Canada, Thaïlande, Vietnam Sud, Inde, Cambodge, Birmanie, Laos.

21. Hugh Toye, *Laos : Buffer state or Battleground.* Oxford University Press, 1968, page 169.

22. Selon les fronts, le cessez-le-feu a été effectif entre le 28 avril et le 3 mai. Il y eut encore quelques incidents légers entre le 3 et le 11 mai.

23. Le représentant des Neutralistes est Pheng Phongsavan, celui du Néo Lao Hak Sat est Nouhak, président du parti communiste lao, celui de Vientiane est Bounthong Voravong.

24. Nouhak présente le seul nom de Souvanna. Souvanna présente son nom et celui de Boun Oum, par courtoisie. Boun Oum présenta le nom de Souvanna, le sien, celui de Phoumi Nosavan et celui de Leuam Insixiengmay. Bounthong Voravong, beau-frère de Phoumi présente, en liste additionnelle, les noms de Nhouy Abhay et de Phouangphet (ce dernier nom pour se concilier les jeunes de l'ancien CDIN).

25. Composition du Comité Central :

Président : Prince Souvanna Phouma (Premier Ministre), Vice-Président (1er) : S.E. Pheng Phongsavan (Conseiller du Gouvernement), Vice-Président (2e) : Capitaine Kong-glé (Président du Haut Comité Militaire), Secrétaire Général : Général de police Soukan Vilaysarn (Directeur du Centre National de Documentation), Secrétaire Général adjt : Général Heuan Mongkholvilay, Vice-Président du Haut Comité Militaire), Délégué Politique : Colonel de Police Pao Vanthanouvong (Gouverneur de la Province de Xieng-Khouang), Délégué Politique adjt : M. Khamchan Pradith (Secrétaire Général du Conseil des Ministres), Délégué Économique : S.E. Tiao Sisoumang Sisaleumsak (Ministre de l'Économie), Délégué Économique adjt : M. Souk Upravan (Directeur du Ministère de l'Économie Nationale), Délégué social : S.E. le Dr Khamsouk Keola (Ministre de la Santé Publique), Délégué social adjt : Colonel Hongkeo Sadettan (Consul Général du Laos à Kunming, R.P. de Chine), Délégué à la Jeunesse : Capitaine Tiao Siharath Phasouk (Commandant le Bataillon d'Artillerie Phetsarath), Délégué adjt à la Jeunesse : Commandant Kongsy (Directeur de l'Intendance de l'Armée), Délégué aux Cultes : Maha Chansouk Souryachak (Ministère des Affaires Étrangères), Délégué adjt aux Cultes : Lieutenant Phoumy Senkhamphone (Bataillon d'Artillerie Phetsarath).

26. 3 millions de dollars mensuels, soit 250 millions de kips, selon le Gouvernement Royal de Khangkhay (journal *Saykang* n° 12 du 17/3/62).

27. Ces trois personnes sont, en 1981, des personnalités importantes du Gouvernement de la République Démocratique Populaire du Laos.

28. Ce Gouvernement comprend :

— 7 *Neutralistes* Souvanna Phouma, Président du Conseil, Défense Nationale, Anciens Combattants, Action Sociale, Kinim Pholsena, Affaires Étrangères. Général Heuan Monkholvilay, Secrétaire d'État aux Anciens Combattants. Khampheng Boupha, Secrétaire d'État à l'Action Sociale. Pheng Phongsavan, Ministre de l'Intérieur et de la Prévoyance Sociale. Khamsouk Keola, Ministre de la Santé Publique. Tiao Sisoumang, Ministre des P.T.T.

— 4 *Phoumistes* (tous du Sud) : Général Phoumi Nosavan, Vice-Président, Ministre des Finances. Phouangphet Phanareth, Secrétaire d'État aux Finances. Leuam Insixiengmay, Ministre de l'Éducation Nationale, Beaux-Arts, Sports, Jeunesse. Bounthong Voravong, Secrétaire d'État aux Beaux-Arts, Sports, Jeunesse.

— 4 *Membres du Néo Lao Hak Sat* (tous du Nord) : Tiao Souphanouvong, Vice-Président, Ministre Économie et Plan. Khamfeuan Tounarom, Secrétaire d'État à l'Économie et au Plan. Phoumi Vongvichit, Ministre de l'Information, de la Propagande et du Tourisme. Tiao Souk Vongsak, Secrétaire d'État aux Travaux Publics et aux Transports.

— 4 *Neutres non engagés :* Khoun One Voravong, Ministre de la Justice. Keo Viphakone, Secrétaire d'État à la Prévoyance. Ngon Sananikone, Ministre des Travaux Publics et des Transports. Bounthan Souvilay, Ministre des Cultes.

VIII

LA DISPARITION POLITIQUE DES NEUTRALISTES (JUIN 1962 — MAI 1964)

PREMIÈRES MESURES D'APPLICATION DES ACCORDS DE KHANGKHAY ET DES ACCORDS DE GENÈVE

Dans les jours qui suivent la signature des Accords de Khangkhay, le général Konglé est reçu à Pékin par le Président Liu Chao Shi (12 juin), l'ambassadeur américain à Vientiane, Brown, qui a lutté de toutes ses forces pour soutenir le régime Boun Oum — Phoumi, donne sa démission (13 juin), et le Prince Souvanna Phouma s'envole pour Luang Prabang où il rencontre le Roi le 14.

Le 15, l'Assemblée Nationale de Vientiane, que ne reconnaissent ni les Neutralistes ni le Néo Lao Hak Sat, saisie par le Gouvernement Boun Oum, vote massivement, par 33 voix contre 1 vote défavorable et 1 abstention, l'acceptation des Accords signés entre les trois Princes.

Le 16, Konglé, accompagné du général Néo Lao Hak Sat, Singkapo est à Hanoi.

Le 23, Boun Oum démissionne comme prévu, Souvanna Phouma présente au Roi, arrivé le 17, le Gouvernement Provisoire d'Union Nationale. Le Roi sanctionne sa composition par une Ordonnance Royale. Tous les Ministres prêtent serment, selon le vieux cérémonial, à la pagode de Sisaket. Le même jour, le Gouvernement Chinois signifie sa reconnaissance et les États-Unis d'Amérique rétablissent leur aide. Le soir, Souvanna Phouma s'envole pour Phnom Penh, d'où il rejoindra Paris et Genève. L'intérim est exercé par le Prince Souphanouvong.

Le 24 juin, le Premier Conseil de Cabinet du Gouvernement Provisoire d'Union Nationale décide un cessez-le-feu effectif pour ce jour midi, désigne Kinim Pholsena, Ministre des Affaires Étrangères, comme chef de la délégation unifiée du Laos à la Conférence de Genève[1] et

approuve l'établissement de relations diplomatiques avec la Chine pour la première fois depuis la création du Royaume du Laos en 1947. Un chargé d'affaires Chinois, Liu Chun, arrive le 29 à Vientiane. Le 30, le second Conseil de Cabinet rétablit les communications postales entre les diverses zones du Laos et crée un comité mixte du cessez-le-feu et deux commissions. Le comité mixte (3 officiers de chaque partie) a pour mission d'étudier les modalités d'un cessez-le-feu effectif, de le faire appliquer, de maintenir la liaison avec la Commission Internationale de Surveillance et de Contrôle. La Commission Centrale administrative comprenant un fonctionnaire de chaque partie, a pour tâche d'étudier tous les problèmes relatifs à l'unification des administrations. La Commission Centrale militaire, composée d'un général de chaque tendance, doit préparer la création d'une armée unique formée d'éléments pris également dans les trois camps.

Maintenant que le Laos s'est doté d'un Gouvernement d'Union capable de parler au nom de tout le Royaume, la Conférence de Genève peut avancer. Ses participants reprennent leurs travaux le 2 juillet. Le Prince Souvanna Phouma leur apporte, le 4, un projet de Déclaration sur la Neutralité qui doit constituer la pièce maîtresse des accords à signer.

Le 12 juillet une compagnie du 11e B.V. Neutraliste est transportée par Illyouchine de Boun Neua (province de Phongsaly) à Luang Prabang, où il est prévu une garnison mixte, première étape de la neutralisation de la capitale royale. Dans la pratique, les autorités locales Phoumistes feront tous leurs efforts pour que cette unité reste enfermée sans contacts avec la population, très favorable aux Neutralistes.

Le 19 juillet, la réception par le Roi d'un ambassadeur de Formose reconnu par le Gouvernement Boun Oum avant la signature des Accords de Khangkhay provoque le départ de Vientiane du Chargé d'Affaires de Pékin qui restera à Khangkhay jusqu'à ce que l'affaire soit réglée. Les Accords de Genève signés le 23 juillet 1962, sont formés d'une Déclaration du Gouvernement Lao, d'une Déclaration des treize autres puissances participantes, d'un Protocole traitant des droits et des devoirs de la Commission Internationale pour la Surveillance et le Contrôle au Laos.

La déclaration du Gouvernement Lao est une Déclaration de Neutralité rendue publique et officielle le 9 juillet 1962, qui indique comment le Laos compte maintenir son indépendance, l'intégrité territoriale et sa souveraineté par l'application d'un certain nombre de mesures de neutralité :

— application des cinq principes de coexistence pacifique dans ses relations extérieures, développement de liens diplomatiques avec tous les pays, non-participation aux blocs et alliances militaires directe ou indirecte, refus de laisser des pays étrangers construire des bases militaires au Laos et de se servir du territoire lao à des fins d'agression contre

les pays voisins, refus de laisser un pays quelconque s'ingérer dans les affaires intérieures du Laos, retrait de tout personnel militaire étranger, respect des Accords de Genève de 1954.

Par une déclaration solennelle, les treize autres pays participants à la Conférence s'engagent à respecter la souveraineté, l'indépendance, la neutralité, l'unité et l'intégrité territoriale du Royaume du Laos. Ils s'engagent notamment à ne pas user de la force pour porter atteinte à la paix dans le Royaume, à s'abstenir de toute ingérence, à ne pas assortir leur aide de conditions politiques, à ne pas entraîner le Royaume dans une alliance militaire, à ne pas introduire de personnel militaire, à ne pas utiliser le Laos à des fins d'ingérence dans les affaires d'autres pays...

Avec les accords et la constitution du Gouvernement provisoire d'Union Nationale, le Laos a les instruments pour retrouver la paix.

En fin juillet le Prince Souvanna Phouma part pour un voyage qui le mène à Paris, aux États-Unis, à Tokyo. Il revient le 1er août avec des promesses d'aide économique importantes et l'affirmation officielle du Président Kennedy de respecter les engagements pris à Genève. Au mois d'août, le Néo Lao Hak Sat libère des prisonniers: 5 Américains, 2 Thaïlandais, 1 Philippin, 4 Sud-Vietnamiens et Vientiane, 6 Nord-Vietnamiens. Le 23 août, le Conseil de cabinet fixe les points de retrait par où passeront les troupes étrangères quittant le Laos et où la C.I.S.C.L. en effectuera le décompte[2]. Quinze techniciens nord-vietnamiens quittent le Laos le 27, un premier contingent philippin le 29, les militaires américains à partir du 16 septembre, puis une cinquantaine de soldats de l'A.P.V.N. Le Nord-Vietnam et le Néo Lao Hak Sat soutiennent que les Américains n'ont pas retiré tous leurs experts et qu'il reste aussi des nationalistes chinois. Le général Phoumi et les Américains prétendent que plusieurs milliers de soldats nord-vietnamiens sont encore au Laos. L'Ambassade des U.S.A. assure que les 700 conseillers présents ont tous quitté le pays. En fait, il y en a encore dans certains maquis Méo et en zone Phoumiste, mais ils repartent chaque soir en hélicoptère en Thaïlande. Il y a dans les régions Néo Lao Hak Sat quelques compagnies et des artilleurs ou spécialistes nord-vietnamiens, mais en quelques heures, plusieurs bataillons peuvent être au Laos, si nécessaire. On joue donc sur les mots. Personne n'est dupe et la C.I.S.C.L. ne peut évodemment rien prouver. Le Conseil du 23 août crée une Commission Centrale[3] chargée de veiller à l'application des accords. Le 27 Août, jour de transfert des responsabilités, les ministres du Gouvernement provisoire d'Union Nationale prennent officiellement en main leurs administrations.

Le plan du Prince Souvanna est de ne rien brusquer, mais de faire preuve d'autorité pour faire appliquer les diverses étapes acceptées par toutes les tendances.

Il lui faut d'abord supprimer la dualité de commandement et donner aux ministres du Gouvernement provisoire d'Union Nationale le pou-

voir effectif dans leurs domaines sur l'ensemble des deux zones. Ce premier pas est difficile car, les 15 et 16 août, le général Phoumi a convoqué les commandants de région, les chefs de province et les membres de l'ancien Comité de Savannakhet afin de les préparer à ce transfert et prendre avec eux un certain nombre de mesures conservatoires au cas où il faudrait reprendre la lutte. Il a mis au point la façon d'empêcher les ministres du Néo Lao Hak Sat de pouvoir commander dans son fief. Phoumi, forcé de signer des accords dont il ne voulait pas, mais ambitieux et désireux de rester au premier rang, mène un double jeu : paraître un loyal défenseur de la neutralité Lao, tenter encore une fois de fomenter un front commun avec Souvanna contre le Néo Lao Hak Sat, et se ménager la possibilité de reprendre la lutte armée. Il a donné l'ordre à la « Coordination » de mener une action psychologique sur les soldats neutralistes, notamment sur les détachements de Luang Prabang et de Vientiane, pour les rallier, et de maintenir un strict contrôle sur les populations et les fonctionnaires de son ancienne zone. Il a en outre préparé avec son oncle Sarit Thanarat, dictateur de Thaïlande, des dépôts d'armement et de ravitaillement, la formation de spécialistes et d'équipes de propagande armée, en vue de repartir en guerre ou de faire une violente pression au moment des futures élections.

Souvanna est persuadé que bon nombre d'Américains sont en accord avec le plan de Phoumi de former un front commun contre le NLHS, et il soutient les protestations de Konglé contre les vols de reconnaissance américains au-dessus de la Plaine des Jarres. L'ambassade des États-Unis tente d'agir sur certains officiers neutralistes pour en recueillir des renseignements, pour les convaincre de s'allier avec la droite et pour leur suggérer de remplacer Konglé, jugé trop tiède envers les communistes[4]. « Seul un parti central très fort peut empêcher le Laos de devenir marxiste » essaye d'expliquer Souvanna Phouma. « Les Neutralistes ont prouvé qu'ils étaient capables d'entraîner les populations, de faire pièce, dans la campagne, au Néo Lao Hak Sat. Les affaiblir est une stupidité. Un affrontement entre la droite et les communistes, les événements de ces derniers mois l'ont montré, ne peut aboutir qu'à la communisation du Laos ». Mais les Américains semblent refuser de comprendre et de voir au-delà de l'immédiat. Leur action, souvent peu discrète à l'égard des Neutralistes, favorise l'anti-américanisme de l'aile gauche du Mittaphap et des anciens membres du Santiphap pen Kang de Kinim Pholsena.

Ainsi les Neutralistes sont-ils déjà, un mois à peine après la première réunion du Gouvernement provisoire d'Union Nationale, soumis aux attaques de la droite et de la gauche.

Le 4 septembre, le Conseil de Cabinet entérine la décision, prise par le Gouvernement de Khangkhay, d'établir des relations diplomatiques avec neuf pays socialistes. Le 6 septembre, des représentants tchèques et chinois, le 7 un représentant d'Hanoï, sont reçus à Vientiane. Formose

rompt immédiatement avec le Laos. Quant l'ambassadeur du Nord-Vietnam viendra le 8 novembre présenter ses lettres de créance au roi, le Sud Vietnam, aussi, suspendra tout contact officiel. Il ne sera repris que le 14 mars 1964 après une entrevue entre le général Phoumi et le général sud-vietnamien Khanh.

Si, en ce qui concerne la politique étrangère, le Prince Souvanna a les mains libres, car les décisions prises au Conseil de Cabinet découlent naturellement des Accords de Genève, il n'en va pas de même pour les affaires intérieures. Les trois zones subsistent toujours et il n'a de contrôle que sur la sienne. Les troupes de Konglé tiennent solidement le Khoueng de Phongsaly, la région de Vang Vieng, la Plaine des Jarres, les environs de Namtha, de Banban, de Thathom, de Kassy, de Mahaxay, de Muong Phine[5]. Mais, à la périphérie de ces zones, une dure lutte d'influence a lieu car le Néo Lao Hak Sat est inquiet de l'emprise des Neutralistes sur les villages. Dans la province de Xieng Khouang, les maquis Phoumistes continuent à lancer des raids et à poser des mines. L'armée neutraliste est solide et compétente, mais pour l'instant elle vit sur ses réserves d'armement et de ravitaillement, parce que, en l'absence d'une armée unifiée, elle n'est plus ravitaillée par personne, tandis que l'armée Phoumiste et celle du Néo Lao Hak Sat continuent d'être activement aidées respectivement par les Américains via la Thaïlande, par l'URSS via le Nord-Vietnam.

Les commissions tripartites destinées à régler les problèmes des fusions administrative et militaire discutent sans progresser. Aucun des deux partenaires extrêmes, Phoumi Nosavan et Souphanouvong, se méfiant l'un de l'autre, ne veut faire le premier geste concret qui risquerait de le mettre à la merci de l'autre (ouverture de zone, démobilisation...). La neutralisation de Vientiane n'est toujours pas réalisée. Dès que Souvanna fait mine de pencher d'un côté, l'autre côté se raidit. Dans sa zone, Phoumi, soutenu par le M.A.A.G. Thaïlande, par l'U.S.I.S. et par les Forces Spéciales qui ont pris les maquis en charge, refuse de désarmer ses troupes avant que les accords de fusion ne soient dûment signés et garantis. La « Coordination » veille à ce que la population ne soit pas « contaminée », interdit au parti neutraliste Lao Pen Kang de s'implanter, proscrit la libre circulation même aux fonctionnaires dépendant directement du Premier Ministre. Les militaires américains sont préoccupés par le flot d'armes et d'équipements allant de Hanoï vers le Sud-Vietnam et qui passent en grande partie par les zones orientales du Laos contrôlées par le NLHS.

De son côté le Néo Lao Hak Sat agit pareillement. Il renforce ses organisations, attaque les maquis Phoumistes, empêche les Neutralistes de s'implanter et de se développer, entraîne ses unités, stocke des armes et des munitions, bâtit des bases et des organisations de réserve en territoire vietnamien. Il y a des spécialistes et des conseillers nord-vietnamiens.

CARTE AU 30 SEPTEMBRE 1962

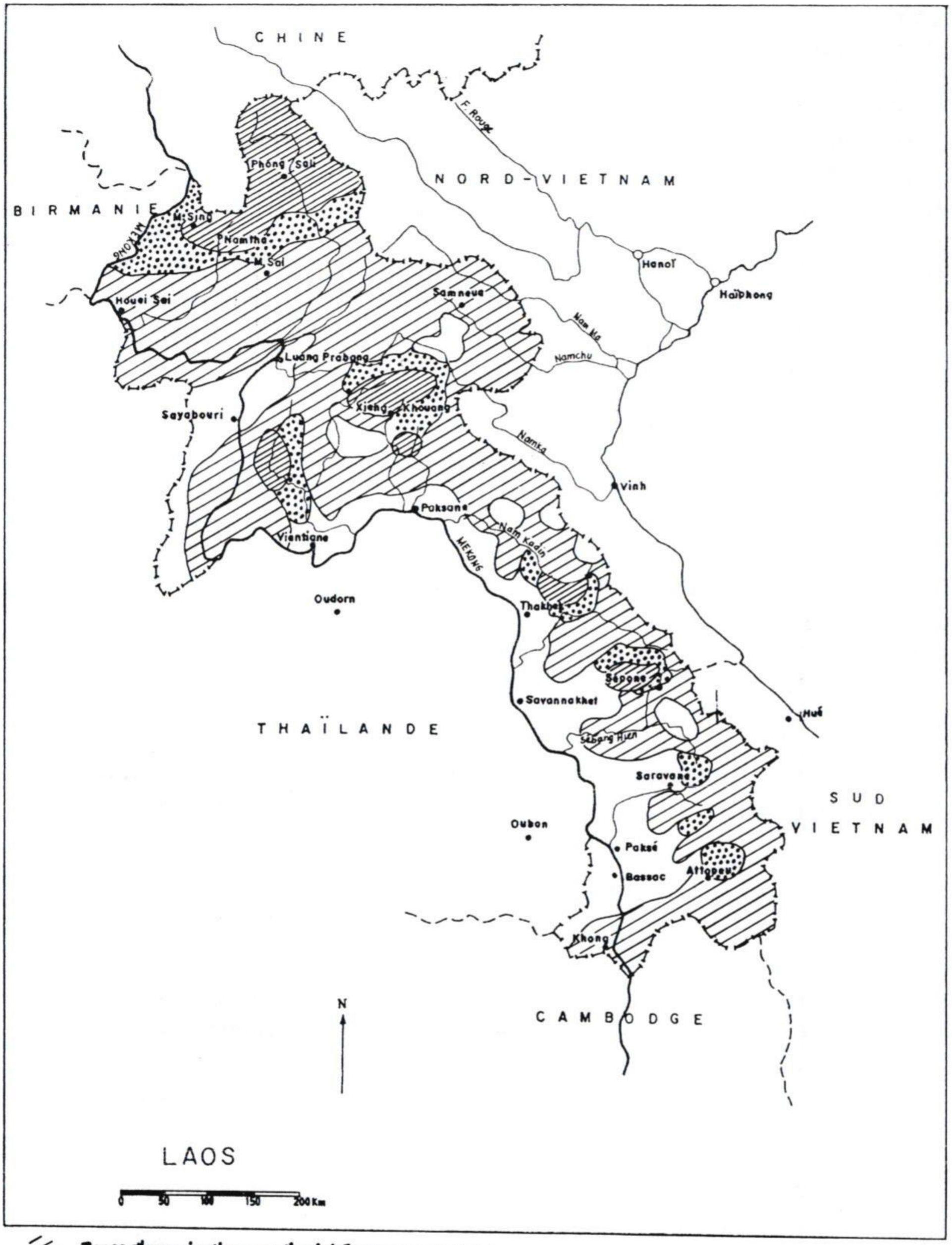

Zones d'organisations ou d'activités Neo Lao Hak Sat

Zones de solides implantations neutralistes

Zones contrôlées par Vientiane

Zones de luttes d'influence entre Neutralistes et Neo Lao Hak Sat

Souvanna pense qu'on ne peut résoudre les problèmes rapidement. Il estime qu'il faut deux ans, en développant peu à peu l'influence de chaque ministère dans chaque zone par des décisions techniques, en matière de santé, de P.T.T...., en multipliant les contacts personnels avec les fonctionnaires et les officiers, en mettant le Roi dans son jeu. Il lui faut procéder par toutes petites étapes, et dissoudre les méfiances. Une fois le fusion militaire réalisée — c'est la clef du succès — le parti neutraliste devra gagner les élections en arrachant aux deux ailes, droite et gauche, le maximum de leur clientèle. Alors on pourra développer le pays et le maintenir dans la vraie neutralité. Tel est le plan du Prince Souvanna Phouma. Le problème épineux de la Chambre des Députés de Vientiane, que ni Souvanna Phouma, ni Souphanouvong ne reconnaissent, est réglé par les députés eux-mêmes, qui se mettent en congé pour un an après avoir voté les pleins pouvoirs au Gouvernement.

LES PREMIÈRES FÉLURES

Le lundi 5 novembre, un grave incident éclate à Vientiane. Le commandant Leuang, chef du 2e Bureau Neutraliste et de la garde personnelle du Premier Ministre, est arrêté par la « Coordination » alors qu'il arrive de Khangkhay. Le prétexte n'est qu'un prétexte : transport de faux billets. Il s'agit en effet de billets du Gouvernement de Khangkhay que, sur l'ordre de Souvanna Phouma, Leuang doit changer à la Banque Nationale.

Leuang est emmené, manu militari, au camp de la « Coordination » au Phou Khao Khouay à 60 kilomètres de la capitale, dans la montagne. C'est une arrestation délibérée dans le but de saper l'autorité des Neutralistes à Vientiane vis-à-vis de la population et de maintenir le principe de la « toute puissance » de la « Coordination ». Le 6 au matin, Konglé donne l'ordre au colonel Deuane, commandant la 5e Région Militaire Neutraliste à Vang Vieng, de déclencher une attaque, de s'emparer de Phon Hong et d'avancer sur Vientiane qui n'en est qu'à 70 kilomètres, si Leuang n'est pas relâché d'ici 48 heures. Souvanna Phouma, de son côté, et les ambassades occidentales interviennent et Leuang est libéré le 7. Cet événement ne contribue pas à calmer les esprits.

Le 22 novembre, désigné par le Conseil de Cabinet, le général Phoumi Nosavan, Vice-Président du Gouvernement provisoire d'Union Nationale, part à Moscou à la tête d'une délégation de neuf membres. Le 1er décembre, quatre accords sont signés entre l'URSS et le Laos : un sur les échanges commerciaux, un sur les paiements, un pour le financement d'une centrale hydraulique et enfin un dernier envisageant le don d'un hôpital russe à Vientiane et d'une station émettrice de radio. Du 2 au 4 décembre, la délégation est à Pékin. La Chine accordera au Laos une aide économique à long terme pour la réalisation de projets industriels et entreprendra la construction de routes au Haut-Laos, pour relier Phongsaly à Luang-Prabang, et Namtha au Mékong.

Enfin la délégation passe les 4 et 5 décembre à Hanoï. Les dirigeants de la République Démocratique du Vietnam lui donnent l'assurance qu'ils respecteront les Accords de Genève et éviteront toute ingérence dans les affaires du Laos.

Le 24 novembre, la radio Pathet Lao proteste contre des parachutages de vivres effectués par des avions américains dans les maquis Phoumistes de Muong Peun et à Thathom, en zone Neutraliste. Il s'agit pour ce dernier cas de ravitaillement demandé par le Premier Ministre. Le 27, un C.123 est abattu par des éléments de la gauche Neutraliste. Aussitôt après, cette aile gauche prend le contrôle de Radio-Khangkhay et diffuse des communiqués anti-américains ainsi qu'un ordre du commandement

local du Néo Lao Hak Sat de tirer sur tous les avions survolant leur zone sans autorisation.

Le colonel Deuane, commandant la 5e Région Militaire Neutraliste, accuse son chef, le général Konglé de faire cause commune avec les Américains en acceptant d'être ravitaillé par eux. Un certain nombre d'unités se rangent du côté de Deuane. Tout le groupe Mittaphap le rejoint. Ces dissidents s'emparent des véhicules des ministères de Khangkhay et s'en servent pour aller faire de la propagande dans tous les bataillons neutralistes. Le 3 décembre, le général Konglé rentre de Phongsaly où il était en inspection.

Les esprits se calment. Les « révoltés » ont largement joué sur le fait que les soldats Neutralistes sont mal ravitaillés et que leur solde n'a pas été versée régulièrement ou même n'a pas été du tout versée.

Le Prince Souvanna se rendra lui-même les 17 et 18 décembre à Khangkhay. L'intendance sera améliorée. Les services spéciaux neutralistes que Souvanna Phouma a créés en septembre, commencent à fonctionner. Leur mission a pour but de se renseigner sur toutes les activités étrangères contraires à la neutralité, l'indépendance, l'unité, l'intégrité du Royaume[6].

Une autre tâche consiste à lancer de petits « commandos de propagande » dans les provinces, pour rassembler les populations autour des Neutralistes. Ces commandos efficaces deviennent rapidement la cible du Néo Lao Hak Sat et de la « Coordination ». Certains de leurs membres y perdent la liberté, d'autres la vie.

Le 27 novembre, après bien des atermoiements, un accord est signé sur l'unification de l'armée et celle de la police. L'armée comprendra 30 000 hommes, à raison de 10 000 pour chaque camp. Le surplus dans chaque zone sera démobilisé. La police formée de 6 000 hommes à raison de 2 000 par tendance, dépendra du Ministre de l'Intérieur, celle de Vientiane, ville qui doit comme Luang Prabang, être neutralisée jusqu'à la fusion complète administrative et militaire, comprendra 1 200 hommes, 400 par camp. Mais ce ne sont encore que des projets. En cette fin d'année 1962, il n'y a encore aucune réelle concrétisation d'une fusion des trois camps.

Au début de l'année 1963, dans la zone Phoumiste, la « Coordination » a toujours la haute main sur toute la police, y compris dans la capitale, où réside le Gouvernement provisoire d'Union Nationale, et détient encore de nombreux prisonniers politiques en dépit des accords, parmi lesquels, depuis fin 1960, le général neutraliste Amkha Soukhavong[7]. Les discussions sur la fusion de l'armée, ainsi que le recasement des soldats qui devront être démobilisés sont au point mort. Il est vrai qu'il s'agirait de désarmer presque 50 000 hommes. Le 5 janvier survient un grave incident : un appareil affrêté par l'U.S.A.I.D. parachutant des vivres à des réfugiés, est touché par la DCA, et obligé de se poser. Son équipage est sain et sauf. A la suite d'une protestation de

l'ambassade américaine, le Néo Lao Hak Sat affirme que l'avion ravitaillait les maquis Méo et dénonce cette violation des Accords de Genève. Les États-Unis proposent des vérifications par la C.I.S.C.L. qui pourra ainsi constater « que les avions ne transportent ni armes ni équipements militaires, mais des denrées alimentaires en accord avec le Prince Souvanna Phouma. C'est vrai, mais il y a aussi des opérations militaires effectuées par les « Special Forces » dans les maquis Phoumistes. Et de son côté, le Néo Lao Hak Sat continue de se renforcer aux frontières du Vietnam et exige de connaître d'avance les dates et lieux des inspections de la C.I.S.C.L.

Par l'intermédiaire des jeunes du Mittapap et des dissidents de Deuane, le Néo Lao Hak Sat essaye de provoquer la scission et la désintégration des forces Neutralistes. D'un autre côté, la pression qu'exerce Phoumi contre eux est aussi forte, mais ne s'exerce guère qu'à Luang Prabang et à Vientiane, là où les troupes sont en contact. Dans l'immédiat, le danger Néo Lao Hak Sat est plus pressant et Souvanna Phouma décide que ses forces doivent pouvoir se défendre. C'est pourquoi il accepte que les Américains ravitaillent les Neutralistes en vivres, en pièces de rechange et en équipement radio neuf[8].

L'URSS, la guerre étant finie, ne livre plus d'armes au Gouvernement d'Union. Un premier pas est ainsi fait vers ce qui risque d'être un engrenage. Les Américains vont saisir l'occasion de développer les contacts avec les Neutralistes dénués de tout, et leur faire miroiter la possibilité d'une aide plus importante. Dès le 22 janvier, ils offrent à Konglé une aide financière pour son 2e Bureau, puis pour le journal de l'armée, le *Khao Kong Thap*, propositions toutes deux refusées.

Par contre, le colonel Ketsana, chef d'état-major et responsable important de la Fédération des Jeunes Neutralistes, a accepté des secours pour son journal *Sao Noum*, et a été aperçu avec des membres de l'ambassade des États-Unis[9].

En fin janvier, le Néo Lao Hak Sat demande le retrait du Laos de la compagnie aérienne Air America, responsable de la plupart des parachutages contestés et de l'U.S.A.I.D. considérée comme organisme paramilitaire et donc contraire aux Accords de Genève. Il insiste aussi pouur que les Nationalistes chinois engagés par Phoumi Nosavan quittent le Nord-Laos.

Le Roi et le Premier Ministre partent le 12 février pour une longue tournée des capitales de neuf des pays signataires des Accords de Genève. chacune des escales se termine par la publication d'un communiqué conjoint où tout le monde fait état de sa volonté de préserver l'intégrité, la neutralité, l'unité, l'indépendance du royaume : URSS du 12 au 19, États-Unis (21 à 27 février), Pologne (1 au 4 mars), Chine (6 au 10 mars), Nord-Vietnam (10 au 13), Birmanie (16 au 17 mars), Cambodge (18 au 21), Thaïlande (22 au 26 mars), Inde (27 au 29 mars). Les seuls pays ayant participé à la Conférence de Genève et que le Roi n'a pas

visités sont la France, la Grande-Bretagne, et le Sud-Vietnam. Le jour même où le Roi part, le 12 février, le chef d'état-major de Konglé, le colonel Ketsana, est assassiné. Konglé accuse le Néo Lao Hak Sat de ce meurtre. Cet événement accentue le clivage des Neutralistes : l'aile gauche reproche à l'autre de pactiser avec la droite et les Américains, l'aile droite reproche à l'autre d'écouter les communistes. Le 12 mars, Konglé fait arrêter deux officiers et trois sous-officiers qui prêchent la révolte. Le colonel Deuane et un certain nombre de ses fidèles quittent alors leurs cantonnements, vont s'installer en zone Pathet Lao et le 16 lancent un appel à la radio du Néo Lao Hak Sat demandant à tous les militaires Neutralistes d'engager une action en vue de délivrer les cinq prisonniers.

Le 15 mars, le directeur-adjoint de l'Enseignement, Kham Phoui, Neutraliste de tendance Kinim Pholsena, est assassiné. Il aurait déclaré peu de temps avant, que le meurtre de Ketsana était mérité. Le 18 mars, le Néo Lao Hak Sat séquestre deux sous-officiers français appartenant à la Mission Militaire Française et partis à la chasse. Ils sont libérés le 23, mais le Néo Lao Hak Sat dénonce la collusion de la Mission Militaire Française avec les « forces réactionnaires de Konglé ». Hanoï ayant, le 19 mars, nié toute présence militaire Nord-Vietnamienne au Laos, Konglé, le 25, réclame une enquête de la C.I.S.C.L. en plusieurs lieux dont il indique les coordonnées précises et où il sait qu'il y a des unités de l'A.P.V.N. On ne trouvera rien, bien entendu, le NLHS étant prévenu d'avance de l'heure et de l'endroit des inspections prévues.

Le 23 mars, c'est la fête de l'armée, instituée par le général Phoumi en 1959. Les Neutralistes font défiler une compagnie de parachutistes à côté des troupes Phoumistes, mais le NLHS qui devait y prendre part, se dérobe au dernier moment, « ses soldats ne sachant pas l'ordre serré ». Cette participation fournit une nouvelle occasion pour le gauche d'accuser ses adversaires de « pactiser avec la réaction ». Depuis le départ du Premier Ministre avec le Roi, Tiao Souphanouvong est parti à Khangkhay.

Le 1er avril 1963, Kinim Pholsena, Ministre des Affaires Étrangères du Gouvernement d'Union, est assassiné par un caporal de sa propre garde qui a voulu le punir « d'avoir fomenté la dissidence du colonel Deuane et d'avoir trahi la cause neutraliste au profit de l'extrême-gauche ». L'assassin, qui ne sera ni interrogé ni jugé, a été « encouragé » par l'entourage de Konglé. L'intérim est assuré par Khamsouk Kéola.

Le 2 avril des escarmouches ont lieu dans la Plaine des Jarres entre des détachements Neutralistes et des groupes du Néo Lao Hak Sat. Ces combats font une vingtaine de victimes. Les ministres du Néo Lao Hak Sat quittent Vientiane, ne se sentant pas en sécurité. Le 3, le commandant Khammeung de l'état-major de Konglé est assassiné. Les Neutralistes évacuent Khangkhay.

Le 4, Tiao Souphanouvong accuse les États-Unis d'avoir fait tuer

Kinim et appelle tous les Lao à exiger le départ total des Américains. Le même jour, les deux commandants respectifs des forces qui s'opposent, Konglé et Singkapo, se mettent d'accord pour un cessez-le-feu. Le 5 avril, le Conseil de Cabinet décide de créer une commission tripartie d'enquête sur la mort du Ministre des Affaires Étrangères. Le 7 avril, la ville de Xieng Khouang, tenue par les Neutralistes, est attaquée par des unités dissidentes du colonel Deuane, appuyées par des troupes du Néo Lao Hak Sat. Konglé fait évacuer la ville. Le soir, Deuane tente en vain d'occuper le terrain d'aviation de Phonsavan. Le 8, Souvanna Phouma demande à la C.I.S.C.L. d'implanter une antenne à la Plaine des Jarres. Souphanouvong s'y oppose sous prétexte que les combats entre Neutralistes sont une affaire intérieure laotienne. Le Département d'État américain accuse le Néo Lao Hak Sat d'avoir violé le cessez-le-feu. Les coprésidents de la Conférence de Genève lancent un appel à tous les partis du Laos. Le Néo Lao Hak Sat accepte que la C.I.S.C.L. se rende chaque jour, par avion, à la Plaine des Jarres, mais refuse une installation permanente. Konglé dont les troupes, occupant l'ensemble de la province de Xieng Khouang, sont disséminées et, de ce fait, vulnérables, rencontre de nouveau Singkapo, le 9 avril. Les deux généraux se mettent d'accord pour la cessation des combats et la reprise des relations normales, mais le colonel Deuane, que Konglé refuse de rencontrer, ne se sent pas lié par cet accord. U Thant, secrétaire général de l'ONU fait appel aux pays participants de la Conférence de Genève pour ramener la paix entre factions. Pour lui, l'origine des combats provient des activités de ravitaillement militaire par des nations étrangères.

Le 9 avril, Phoumi se déclare prêt à aider les Neutralistes si ceux-ci le désirent. En réponse, le général Singkapo affirme, le 11 avril, que Konglé reçoit déjà du matériel militaire américain. Le 12, le colonel de police Neutraliste, Khanti, de tendance Kinim, un des meilleurs et des plus honnêtes policiers lao, est assassiné au rez-de-chaussée de sa maison, par un tireur posté à la fenêtre[10]. Les combats reprennent aussitôt à la Plaine des Jarres. Le 13 avril, Konglé réclame au Premier Ministre l'autorisation de reprendre par les armes les positions perdues. Jusqu'ici, affirme-t-il, il a freiné ses troupes, pour ne pas compromettre définitivement les chances de parvenir à un accord. Le 14, Souvanna Phouma monte à Khangkhay, y rencontre Souphanouvong, Konglé, Singkapo, Deuane et obtient une trêve. Elle ne durera qu'un jour. Le 15, de nouvelles escarmouches ont lieu entre Neutralistes et dissidents. L'état-major de Konglé prétend sans preuve que Deuane est aidé des troupes du Néo Lao Hak Sat et de Nord-Vietnamiens. Le poste Neutraliste de Dong-Dane, à cinq kilomètres de Xieng Khouang, est évacué.

Le 16 avril, la Chine et le Nord-Vietnam accusent les Américains d'être les instigateurs du meurtre de Kinim et proposent la reconvocation de la Conférence de Genève. La Grande-Bretagne et l'URSS pensent que cette mesure n'est pas propice. Le 17 avril, les hostilités jusqu'ici limitées

à la province de Xieng Khouang atteignent la région de Vang Vieng où des escarmouches ont lieu entre Neutralistes et dissidents. Le même jour, Ban Ban, à 40 kilomètres à l'Est-Nord-Est de la Plaine des Jarres, doit être évacué par sa garnison Neutraliste complètement isolée et privée de ravitaillement. Le 18, des combats ont lieu autour de Phone Savan, à l'entrée orientale de la Plaine des Jarres. Il y a des morts et une cinquantaine de blessés. Le Prince Souvanna Phouma déclare que l'existence du groupe du colonel Deuane dépend uniquement de l'aide donnée par le Néo Lao Hak Sat, et qu'il est de son devoir de tout faire pour que ses propres soldats puissent rester à la Plaine des Jarres. Il demande au Nord-Vietnam de retirer ses 250 ouvriers civils encore dans le province de Xieng Khouang considérés par Konglé comme des cadres militaires camouflés[11]. Le 19, Phone Savan, à son tour, doit être abandonné. Les instructeurs militaires français en service à l'École d'Officiers Neutralistes de ce centre sont évacués. Les forces Neutralistes se regroupent à Muong Phan au Sud-Est de la Plaine des Jarres. Souvanna Phouma télégraphie au Prince Souphanouvong de faire cesser les combats et lui demande d'accepter l'intervention de la C.I.S.C.L. Le 20, le général Phoun Sipraseut, membre du Haut-Commandement Néo Lao Hak Sat, accuse les Américains et le général Phoumi d'être à l'origine de la situation actuelle. Le 21, le Prince Souvanna Phouma se rend à Khangkhay, avec les ambassadeurs de Grande-Bretagne, d'URSS et les trois commissaires de la C.I.S.C.L. Il rencontre Tiao Souphanouvong, Singkapo, Nouhak Phoumsavan, membre du Comité Central du Néo Lao Hak Sat et président du Parti Populaire Révolutionnaire lao[12] qui refusent encore la présence permanente de la C.I.S.C.L., prétendant toujours que les conflits sont une affaire intérieure lao pour laquelle la C.I.S.C.L. n'est pas habilitée à enquêter. Pour eux, les combats en cours proviennent de l'immixtion du général Phoumi dans les zones Neutralistes. Ils reconnaissent que leurs troupes ayant été attaquées ou sur le point de l'être, ont été mêlées effectivement aux combats.

Le Néo Lao Hak Sat accepte une trêve et, le 23 avril, se déclare prêt à admettre une antenne fixe de la C.I.S.C.L., non à Khangkhay, où sont installés les Neutralistes dissidents et Souphanouvong, mais en zone occupée par Konglé, à l'extrémité Sud-Est de la Plaine des Jarres. Souvanna Phouma demande aussi à Phoumi Nosavan de faire revenir sur leurs positions de départ les maquis Méo rapprochés en vue de venir éventuellement en aide à Konglé et qui ont fait pour leur propre compte le coup de feu contre le Néo Lao Hak Sat. Le 24 avril, Phoumi Vongvichit refuse l'accord signé la veille sur l'installation de la C.I.S.C.L. en affirmant qu'il y a malentendu. Le 25 avril, des combats sporadiques, et des bombardements au mortier reprennent. Des obus tirés par des Méo Phoumistes tombent sur Xieng Khouang. La C.I.S.C.L., dans un rapport non signé par le représentant polonais, indique que l'initiative des combats de ces dernières semaines est à mettre au compte des Neutra-

listes dissidents et du Néo Lao Hak Sat, mais ce dernier, par la voix de Singkapo affirme que depuis le 21 avril, les droitistes ont parachuté deux bataillons autour de la Plaine des Jarres. C'est exact. Phoumi renforce ses maquis et, en dépit des démentis, ravitaille les Neutralistes dépourvus de tout. Souphanouvong, le 27, dénonce publiquement cette collaboration. Jusqu'ici, dit-il, il y avait un problème entre Neutralistes et Néo Lao Hak Sat, il y a maintenant une violation patente des Accords de Genève, puisque la droite introduit du matériel militaire, accepte la présence d'officiers américains et déclenche des opérations dans une zone qui n'est pas la sienne. Il faut tenir maintenant, dit le président du Néo Lao Hak Sat, une réunion tripartite. Comme l'Ambassade américaine à Vientiane dément que ses avions aient transporté des troupes Phoumistes près de Xieng Khouang, Tiao Souphanouvong donne le détail, pour la journée du 26, des rotations des 10 avions d'Air America ayant amené 500 soldats, et le 1er mai, proteste de nouveau auprès de Souvanna Phouma de l'aide apportée par les Phoumistes aux Neutralistes. Le 3, deux hélicoptères de la C.I.S.C.L sont l'objet de tirs au-dessus de la zone du Néo Lao Hak Sat, et Souphanouvong annonce son refus d'assister au Conseil des Ministres, prévu pour le 8 à Luang Prabang, prétendant que la sécurité n'est pas assurée.

Le 13 mai, Souvanna Phouma donne l'ordre aux Neutralistes de se regrouper afin que les petits détachements ne soient pas la proie des attaques ou des intimidations fomentées par les dissidents, par le Néo Lao Hak Sat ou par les Phoumistes. Ce regroupement s'effectue aussi au Sud autour de Thakhong (terrain d'aviation de Sépone) et de Muong Phine, et, comme au Nord, provoque des abandons de zones qui vont être immédiatement exploités par un des deux autres camps, en particulier ceux de Nhommarath et Mahaxay. Le Premier Ministre demande à ses troupes de lutter avec décision pour ne pas se faire « dévorer » et pour maintenir leur unité et leur indépendance. Le 4 juin, un hélicoptère de la C.I.S.C.L. subit un nouveau mitraillage et, le 12, le Néo Lao Hak Sat, dans le Sud Laos, a des escarmouches avec les troupes Phoumistes, tentant d'occuper les régions abandonnées par les soldats de Konglé. En fin de mois, accusant la France de favoriser le Néo Lao Hak Sat et le Nord-Vietnam, Phoumi Nosavan récupère la base de Séno, opération au sujet de laquelle l'U.R.S.S. fera parvenir une protestation officielle, car contraire aux stipulations des Accords de Genève.

LA DIVISION NEUTRALISTE

Au cours des mois de juin, juillet et août, la scission entre Neutralistes s'approfondit et elle atteint maintenant non seulement les troupes de la Plaine des Jarres et de Vang Vieng, mais aussi Phongsaly, les régions du Sud (3e et 4e Régions Militaires) et même les bureaux de Vientiane. L'entourage immédiat de Souvanna Phouma, son directeur de Cabinet La Norindr, son chef de cabinet militaire, le colonel du génie Thong Poun, le secrétaire général du Parti Lao Pen Kang, Soukan Vilaysane, penchent vers la droite. Le poste émetteur Neutraliste et le journal *Say Kang* (organe du Parti Neutraliste) sont, au goût de la plupart des Neutralistes, beaucoup trop orientés vers les Phoumistes. C'est qu'on assiste à une situation paradoxale. Le Gouvernement provisoire d'Union Nationale formé par des ministres de trois tendances, encore plus ou moins en guerre, est situé dans la zone d'un des partis, soumis à la bienveillance ou la malveillance de la police politique de ce parti. Il en découle pour les Neutralistes une absence d'indépendance morale, politique et pratique, et pour eux seuls, puisque le Néo Lao Hak Sat, depuis l'assassinat de Kinim Pholsena, a retiré ses représentants. Toute occasion est bonne pour la droite pour tenter de créer un front commun anti-Néo Lao Hak Sat. La majorité des Neutralistes, qui veulent maintenir leur indépendance absolue tant vis-à-vis du Néo Lao Hak Sat que vis-à-vis de Phoumi Nosavan, reprochent au Prince Souvanna de ne plus se considérer comme leur chef, mais de se comporter comme un Premier Ministre d'une union qui, en réalité, n'existe que sur le papier. Ils estiment qu'il lutte insuffisamment contre les empiètements des gens de Vientiane, et laisse faire doucement la fusion avec une des parties, sans la faire parallèlement avec l'autre. La dissidence de gauche motivée essentiellement par la compromission de Neutralistes avec les Américains et les Phoumistes, est tombée à son tour dans l'excès inverse, celui qu'on reproche à Souvanna, d'avoir choisi l'alliance avec un seul des camps. Les états d'âme des Neutralistes à Vientiane mécontents de la collaboration trop étroite avec les Phoumistes se retrouvent chez les dissidents. Deuane fait tous ses efforts pour préserver son identité Neutraliste, mais il rencontre les mêmes difficultés qui ont une origine commune : l'absence d'aide (militaire, notamment). On n'a pas prévu cela. Dès la signature des Accords de Khangkhay en juin 1962, et des Accords de Genève, l'U.R.S.S. qui ravitaillait le gouvernement de Khangkhay et les États-Unis d'Amérique qui faisaient de même pour les Phoumistes se sont officiellement arrêtés. Les Neutralistes, armés de matériel soviétique, du jour au lendemain, ont manqué de pièces de rechange, de munitions, tandis que leurs adversaires continuaient d'être aidés plus ou moins secrète-

ment comme pendant la guerre. Les fusions administrative et militaire n'étant pas réalisées, le Gouvernement ne pouvait envisager de doter les Neutralistes d'un budget autonome.

Le jour où le trésor de guerre était épuisé, les Neutralistes devaient mendier et une telle mendicité ne pouvait mener qu'à la sujétion. Beaucoup de Neutralistes souhaitent maintenant qu'un pays désireux d'assister le Laos, au lieu de répartir son aide sur l'ensemble du Royaume la concentre au seul profit des Neutralistes. Ce n'est plus possible dans le contexte des accords. Le camp Neutraliste ne peut que se dissocier ou se désintégrer et le processus ne peut que s'accélérer, tant que la fusion n'est pas réalisée, et tant que les Neutralistes ne disposeront pas de finances indépendantes.

Souvanna a entrepris de réorganiser les troupes Neutralistes qui en avaient besoin après les dissidences et les bagarres de la Plaine des Jarres. Et il a fallu trouver un fournisseur très rapidement. Ce choix n'a pu se porter que sur les Américains. Cela signifie des contacts avec des militaires américains, des stages d'armement et de langues, toute une « compromission » visible. Souvanna Phouma a confié cette réorganisation au général Amkha Soukhavong, chef du Cabinet Spécial, récemment libéré de deux très dures années passées dans les prisons de la « Coordination », le général Konglé demeurant le général en chef neutraliste. Amkha a bien des difficultés, et ne sait jamais d'avance ce que sera son budget[13]. Pendant les mois de mousson, juin, juillet et août, les Neutralistes se sont concentrés, de façon à ne pas prêter le flanc à des attaques psychologiques ou armées : Plaine des Jarres, région de Vang Vieng et Phon Hong, à 70 kilomètres au Nord de Vientiane (la ville de Vang Vieng ne sera réoccupée que le 14 novembre), Thakhong et Muong Phine (province de Savannakhet), un petit noyau à Pak Song (en zone Phoumiste, dans la province de Paksé).

Un certain nombre de districts auparavant neutralistes, sont de ce fait, passés sous la domination d'un des autres camps. C'est le cas notamment de la région de Thathom, au Nord de Paksane, sur la route de Xieng Khouang, devenue Phoumiste. Le Néo Lao Hak Sat utilise ce changement de souveraineté pour s'opposer à toute négociation et pour continuer bombardements ou escarmouches contre les Neutralistes. Et comme le réarmement en cours tend à rapprocher sur le terrain les unités de la droite et celles du centre, comme les liaisons entre le P.C. de Konglé et ses bataillons du Sud ne peuvent se faire désormais qu'à travers la zone Phoumiste, le Néo Lao Hak Sat a des arguments pour sa propagande anti-Neutraliste. Le Prince Souvanna Phouma et ses généraux déclarent ne pouvoir faire autrement pour l'instant et se promettent de réoccuper les anciennes positions lorsque la réorganisation sera terminée. Croient-ils vraiment qu'ils pourront couper les liens avec ceux qui détiendront les pièces de rechange et les munitions ?

La radio du Néo Lao Hak Sat exploite cette situation. Toute l'année

1963, elle ne cesse de répéter que Konglé trahit l'esprit du coup d'état de 1960 en s'alliant avec Phoumi Nosavan et les Américains et elle invite ses soldats, comme ceux de Vientiane, à se soulever contre leurs chefs. L'ambiguité de la position des Neutralistes de la Plaine des Jarres vis-à-vis des Phoumistes a conduit Phongsaly à prendre une position radicalement différente. Cette province, dirigée par le général neutraliste Kham Ouane, avait préservé jusqu'en avril et mai 1963 son intégrité et aucune unité ou organisation du Néo Lao Hak Sat n'y était implantée, à l'exception du Sud-Est[14]. Des groupes Mittaphap et Santiphap Pen Kang ayant tenté de créer une dissidence, le Ministre de l'Intérieur et le général Konglé avaient dû s'y rendre pour ramener le calme. En mai et juin, à la suite des événements de la Plaine des Jarres, la province de Phongsaly devient géographiquement isolée. Les liaisons ne peuvent désormais passer que par une des zones d'un des autres camps. Ce fut par la zone Phoumiste évidemment qu'elles se firent, car elles n'étaient pas possibles du côté du Néo Lao Hak Sat qui était en train de se battre contre les Neutralistes de la Plaine des Jarres. Une ligne aérienne fut organisée et le colonel Pheuang fut envoyé par Kham Ouane en résidence à Vientiane pour faire la liaison entre Phongsaly, le Gouvernement d'Union et l'état-major central Neutraliste. Il y avait déjà là une « alliance objective » susceptible d'attiser la propagande de l'aile gauche. En juin, les Neutralistes de toutes tendances de Phongsaly sont mis au courant des « relations spéciales » nouées entre les Phoumistes et leurs camarades à la suite des combats de la Plaine des Jarres. Kham Ouane apprend aussi que le député Khampheng Boupha, délégué du gouvernement, rêve de prendre sa place à la tête de la province et qu'il a peut-être déjà « noué des intelligences » à ce sujet avec Phoumi Nosavan. Il apprend aussi qu'à la faveur d'une liaison ou d'une invitation, Phoumi, furieux que Kham Ouane rallie les uns après les autres les maquis Phoumistes de la province de Namtha et fasse de la propagande jusque dans la ville de Luang Prabang, se prépare à l'arrêter et à implanter ses unités à Phongsaly. Coincé entre la Chine et le Vietnam, avec le Néo Lao Hak Sat aux frontières, ne voulant pas rallier la droite, ayant besoin de ravitaillement, ayant une opposition de gauche dans la province, Kham Ouane compose avec le Néo Lao Hak Sat et accepte la création d'un comité mixte. Depuis ce jour, tout contact officiel est coupé avec le Gouvernement. Seules deux liaisons radio continuent à fonctionner épisodiquement : celle entre Kham Ouane et le colonel Pheuang, resté à Vientiane, et celle secrète et très irrégulière, entre Kham Ouane et le général Amkha. Toutes deux cesseront en octobre. En août et en septembre, par cette voie, Kham Ouane demande 150 tonnes de riz et de l'armement, mais il ne peut donner à Amkha ni l'autorisation de faire atterir des avions, ni la promesse d'un rendez-vous. Et les Américains refusent de parachuter sans un contact préalable destiné à fixer les modalités des opérations. Kham Ouane a pu faire passer aussi un message affirmant que, neutraliste fidèle au Prince

Souvanna, il continuera à lutter pour garder son indépendance. En fait, la province et Kham Ouane sont englués dans le camp Néo Lao Hak Sat. En décembre, les Chinois en pleine lutte politique contre les Soviétiques, envisageront de regrouper tous les Neutralistes dissidents à Phongsaly et de leur fournir un poste de radio-diffusion. La Chine se chargerait de l'armement et du soutien de ceux que bientôt le camp socialiste appellera les Neutralistes Patriotes.

Depuis la signature des Accords en juin 1962, le régime Phoumiste n'a rien cédé. Son armée qui atteint environ 60 000 hommes[15], a même amélioré quelque peu sa carte de guerre, en occupant des régions auparavant contrôlées par les Neutralistes et a considérablement renforcé ses maquis au Nord Laos, d'où elle avait été évincée avec fracas en mai 1962.

Une base créée à Xieng Khong, en territoire siamois, en face de Houey Say, ravitaille trente-deux maquis dans la province de Namtha, formés de Méo, de Yao, de Khmu et de Chinois nationalistes, conseillés, encadrés, instruits par des Thaïlandais et des Américains. Phoumi a également rétabli des guérillas au Sud de la province de Samneua. La radio du Néo Lao Hak Sat fait d'ailleurs sans cesse référence à cette présence étrangère. S'il y a des escarmouches un peu partout et sporadiquement, il n'y a pas de batailles rangées. Les deux bataillons de la « Coordination » lancent des raids dans la 2e Région Militaire (Sud Xieng Khouang-Paksane) et dans la 5e (VangVieng-Vientiane). Mais beaucoup d'officiers se sont laissés aller à participer à la course à l'argent, commune à tous les dirigeants de la droite. Phoumi n'y voit que des avantages. Quand il ouvre un casino en novembre 1963, parlant de ses généraux qui sont déjà propriétaires de salles de jeux et qui vont devenir actionnaires de ce casino, il ne cache pas qu'il tiendra encore mieux ses subordonnés sous son contrôle. La Bank of Laos et la Sogimex, toutes deux aux mains de la famille de Phoumi et de ses fidèles, tentent d'obtenir le monopole sur tout ce qui peut rapporter de l'argent, y compris les aides étrangères, allant jusqu'à essayer de faire supprimer la Régie d'Électricité et la Régie des Eaux et de les prendre directement en compte[16].

L'exemple des généraux thaïlandais en matière financière est bien suivi. Le 28 octobre 1963, les Chinois de Vientiane déclarent que « l'adjudication des jeux » des fêtes du That Luang acceptée à 13 millions de kips a nécessité 14 millions de pots-de-vin. De plus, tous les commerçants chinois de la ville seront obligés d'acheter chacun une vingtaine de carnets de billets de loterie distribués par la Bank of Laos[17]. Cette course à l'argent est telle que dans les environs immédiats des centres, beaucoup de paysans ne veulent plus cultiver le riz, préférant faire rapidement de l'argent et à moindre fatigue en trafiquant d'une façon quelconque. Les généraux du Sud qui n'ont pas accès à la « manne » se plaignent de n'être pas aussi bien traités que leurs collègues de Vientiane.

La situation économique est sérieuse. La revente des objets de première nécessité en Thaïlande et les trafics sur la monnaie et sur les impor-

tations ont provoqué la raréfaction ou la disparition de certains produits. Il y a augmentation constante du prix de la vie et les petits salariés ont des difficultés réelles pour vivre. Un dollar américain vaut 535 kips, et dans certains centres, le mun (12 kilos) de riz est vendu 350 kips. La radio du Néo Lao Hak Sat fait porter la responsabilité de cet état de chose « sur les trafics de Phoumi Nosavan et de Phoui Sananikone, encouragés par les Américains ». Et effectivement, en dehors des banlieues des villes qui en profitent, peu à peu les populations se tournent de plus en plus vers les Neutralistes ou le Néo Lao Hak Sat, comme espoir de changement.

Depuis les Accords de juin 1962, Phoumi Nosavan n'a cessé de renforcer son pouvoir personnel. Par ses libéralités ou celles qu'il permet, il s'est acquis une clientèle recrutée essentiellement dans les milieux urbains. Depuis que les ministres du Néo Lao Hak Sat, à la suite de la mort de Kinim, craignant pour leur vie, ont quitté Vientiane[18], Phoumi a repris en main les administrations, en créant un cabinet spécial[19], chargé de faire la liaison entre les ministères, qui, dans la pratique, canalise les choses importantes vers Phoumi et court-circuite les responsables. Leuam Insixiengmay, chef de l'Éducation, découvre parfois que des décisions sont couramment prises par Phoumi dans son domaine sans que lui-même ait été consulté. Réunis en conférence, le 8 novembre, les chefs de province se plaindront amèrement de recevoir des ordres des ministres et des contre-ordres du Cabinet Spécial. Mais l'outil sur lequel Phoumi s'appuie au maximum, reste sans conteste la « Direction Nationale de la Coordination », toujours dirigée par Siho Lamphouthakoul. Elle fait régner à Vientiane un climat de suspicion et de crainte et de temps en temps arrête un Neutraliste pour montrer sa puissance[20]. C'est ainsi que le 9 septembre, la « Coordination » encercle la villa où est cantonnée la compagnie de soldats chargée de la sécurité des ministres du Néo Lao Hak Sat. Il y a quelques fusillades en ville. C'est ainsi également que le 8 novembre, un jeune capitaine, fils de Chane Phao Vanthanouvong, gouverneur Neutraliste de la province de Xieng Khouang, est arrêté. Il ne sera libéré que le 15.

Quand Souvanna Phouma quittera Vientiane, le 10 septembre, pour l'Assemblée Générale de l'ONU, de nombreux fonctionnaires Neutralistes trouveront des prétextes pour ne pas rester dans la capitale, tels Khamsouk Keola, ministre ou Malay Kham, directeur de ministère, qui expédieront leurs épouses et leurs enfants vers Khangkhay[21] ou Phnom Penh, au Cambodge[22]. Toutes les semaines, il y a une rumeur de coup d'état contre Souvanna Phouma. Les Neutralistes vivent sur leurs nerfs.

La Radio du Néo Lao Hak Sat dénonce quotidiennement les agissements de Phoumi. D'après elle, il viole les accords en envoyant un observateur à l'Assemblée des peuples anti-communistes à Formose, il autorise un consulat clandestin de Formose à délivrer des pièces d'identité et des titres de voyage aux Chinois du Laos, il fait imprimer des billets de banque sans consultation des trois partis, il profite de l'absence du

ministre de l'Information pour mettre la main sur ce ministère, il s'oppose à toute discussion sur la fusion de l'armée, sur la démilitarisation de Vientiane, sur la formation de la police mixte, il bloque toute négociation entre Neutralistes et Néo Lao Hak Sat...

Le Néo Lao Hak Sat, bien à l'abri dans sa zone quelque peu agrandie au dépens des Neutralistes, poursuit sa lutte sporadique contre les maquis Phoumistes et les Neutralistes, mais surtout s'organise en profondeur, forme des cadres, « digère » les régions conquises. La puissance du Néo Lao Hak Sat ne réside pas dans ses forces armées (15 000 hommes au maximum pour l'ensemble du Laos), mais dans l'existence de structures, d'une idéologie, d'une doctrine, de méthodes, de cadres, d'experts vietnamiens surtout. Les Phoumistes et leurs conseillers étrangers évaluent trop souvent la menace du Néo Lao Hak Sat en fonction d'effectifs, de nombre de canons ou de practicabilité des routes. C'est une grave erreur de jugement.

Le Néo Lao Hak Sat continue de faire un large usage des mines antipersonnel qu'il dispose dans les zones de contacts et des petits groupes de guérillas. En fin d'année 1963, il arrête pratiquement la circulation sur la RN 13 entre Paksane et Savannakhet où les militaires Phoumistes ne circulent plus qu'en convois. Le départ des Neutralistes de Mahaxay a donné la région au Néo Lao Hak Sat. Il va en être de même sur la basse Nam Ngum près de Vientiane. Des camions y seront incendiés, malgré les cessez-le-feu qui durent quelques jours ou quelques semaines. Le Néo Lao Hak Sat a mis complètement la main sur la représentation lao à Hanoï. Un de ses rôles désormais est de rallier au Néo Lao Hak Sat ou aux Neutralistes dissidents les nombreux étudiants ou stagiaires civils ou militaires lao qui y avaient été envoyés par le gouvernement de Khang-khay. Ainsi en est-il des 27 élèves en médecine et pharmacie. « Les problèmes actuels doivent être réglés par des négociations entre Lao et non par une nouvelle conférence internationale. Si Phoumi avait respecté les termes des accords, c'est-à-dire s'il avait commencé la fusion de l'armée, de la police, des administrations, s'il avait démilitarisé Vientiane, s'il n'avait pas renforcé les maquis, rien de grave ne serait arrivé ». Telle est la thèse du Néo Lao Hak Sat.

L'année 1963 finit mal. Le 4 décembre, le commandant Leuang, chef du 2e Bureau Neutraliste et de la garde personnelle du Premier Ministre, qui a été une fois déjà l'objet d'une séquestration, est froidement assassiné par une équipe dépendant de l'état-major de la 5e Région Militaire Phoumiste[23]. De nombreux Neutralistes, ressentant l'insécurité, demandent à retourner dans les zones Neutralistes. Souvanna a beau convoquer le général Kouprasit Abhay et lui demander de cessez ses tentatives d'intimidation contre les membres du Néo Lao Hak Sat et contre les Neutralistes, Vientiane est plus que jamais une zone Phoumiste. L'erreur initiale de n'avoir pas mis le siège du Gouvernement d'Union dans une ville Neutraliste obère toute l'action politique du Premier Ministre.

LA MORT DES ACCORDS DE KHANGKHAY (1er trimestre 1964)

Le début d'année commence par des difficultés militaires Phoumistes. En fin décembre, le général de la 3e Région Militaire, Sang, avec l'approbation de son commandant en chef Bounleuth, a fait imprudemment assaillir Laksao et Khamkeut, centres tenus par le Néo Lao Hak Sat.

L'attaque a été un échec et les unités d'assaut ont reflué en désordre en abandonnant leur matériel. La fuite a été accélérée par les bruits de présence de Nord-Vietnamiens. Dans la foulée, le Néo Lao Hak Sat occupe Nhommarath et Mahaxay, le 30 janvier.

Le 5e B.I. Phoumiste se réfugie à Nakai tenu par le 8e Bataillon Neutraliste, puis à la suite de rumeurs et de quelques tirs d'artillerie, il disparaît, le 8e Bataillon évacue la ville et prend la brousse. Le 7e B.I. Phoumiste s'est aussi évanoui, si bien qu'il n'y a plus personne pour défendre la ville de Thakhek, dont on a commencé l'évacuation des habitants dès le 26. Comme, le 19, il y a aussi l'abandon du poste d'Houey Sane à l'Est de Sépone, le général Phoumi dénonce une fois de plus l'invasion des divisions de l'Armée Populaire du Vietnam, rédige des communiqués dramatiques et réclame l'aide de l'O.N.U. et de l'organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est (O.T.A.S.E.).

La radio du Néo Lao Hak Sat s'élève contre la fraternisation des Neutralistes et des Phoumistes dans la province de Thakhek, la présence d'officiers américains et thaïlandais dans les unités de la droite, les attaques incessantes de l'aviation contre les positions du Front Patriotique. Les généraux de Phoumi ont donné l'ordre d'attaquer leurs adversaires. Le rapport de la 5e Région Militaire, daté du 7 janvier, indique que l'ordre a été donné aux Méo de mener la guérilla le long de la RN 13 au Nord de Vang Vieng. Les maquis du Nord doivent également harceler l'ennemi dans les régions de Namtha, Muong Sing, Muong Houn.

Les rapports entre Neutralistes et Phoumistes ne cessent de s'améliorer. Le resserrement des unités de Konglé a amené des troupes de la droite à occuper ou à se partager des positions voisines. Par force, des organes de liaisons ont dû se créer ; telle l'équipe de renseignements de la 5e Région Militaire Phoumiste placée auprès de l'état-major Neutraliste de Vang Vieng. Il existe un officier de la « Coordination » auprès du 2e Bureau Neutraliste. Vang Pao, au début janvier, a emprunté deux canons aux Neutralistes pour tirer quelques obus sur Xieng Khouang. De temps en temps, Konglé ou un autre chef Neutraliste se regimbe et parle de regrouper les Neutralistes loin des Phoumistes, mais il est trop tard, car leur armée est maintenant entièrement équipée à l'américaine. Le Néo Lao Hak Sat mène sur eux une action psychologique pour qu'ils

préservent leur indépendance, qu'ils se « démarquent » de la droite et qu'ils reprennent leur identité. Il faudrait pour cela que les négociations en vue de la neutralisation de Luang-Prabang et de Vientiane ne soient pas bloquées par Phoumi Nosavan. La radio du Néo Lao Hak Sat a raison quand elle dénonce la préférence de Phoumi pour la partition de fait à l'application des accords. Le Néo Lao Hak Sat et les Neutralistes font tous leurs efforts pour démilitariser dans un premier temps Luang-Prabang où s'installerait alors un Gouvernement d'Union, ainsi soustrait aux pressions intolérables de la droite. Phoumi fait même « parler » le Roi pour expliquer que Sa Majesté ne veut pas du Néo Lao Hak Sat dans la ville royale, ce qui est faux. Le général ne veut pas de police mixte ni de neutralisation, car il a besoin de la présence du Roi dans sa zone. Le Trône, c'est sa caution, d'autant plus nécessaire actuellement qu'il sent son autorité s'effriter, au bénéfice de certains de ses généraux, comme Kouprasit, poussé par la famille Sananikone. Même Siho, le fidèle Directeur de la « Coordination », complote avec Kouprasit. Pour se concilier les généraux du Sud, on ouvre un casino à Paksé[24].

Le 19, Souvanna Phouma revient de Samneua avec Pheng Phonsavan et le général Amkha. Il a failli ne pas partir, car, le 11, pour empêcher ce voyage, la droite a fait répandre des bruits de coup d'état. Il a trouvé les dirigeants du Néo Lao Hak Sat disposés à se rendre à une réunion tripartite à Muong Phan, en Plaine des Jarres, sans réclamer, comme avant, l'évacuation préalable des troupes Phoumistes de la province de Xieng Kouang et prêts à promettre l'installation immédiate de leurs ministres à Luang-Prabang dès la neutralisation de la ville, sans exiger un calendrier pour la démilitarisation de Vientiane. Il semble que l'URSS, inquiète de la reconnaissance de la Chine par la France, ait fait pression sur eux. D'un autre côté, le Néo Lao Hak Sat a des difficultés avec la République Démocratique du Vietnam qui est réticente pour ravitailler les populations du Laos, par suite de ses mauvaises récoltes et de ses propres problèmes économiques.

Souvanna Phouma revient le 24 de Luang-Prabang avec l'accord du Roi. Il ne manque plus que celui du général Phoumi pour la rencontre tripartite. Il va trouver un prétexte pour la refuser. Le 2 février, quelques obus sont tirés autour de Muong Keung, en Plaine des Jarres. Chacun des adversaires accuse l'autre d'avoir commencé. Il y a quelques tirs aussi près de Thakhek et dans la région de Nakai, évacuée par les Neutralistes, mais non occupée par le Néo Lao Hak Sat. Phoumi Vongvichit, porte-parole officiel du Front Patriotique, dénonce les nombreuses actions offensives des troupes « américano-phoumistes », aussi bien de leurs maquis que de leurs réguliers. Il donne les numéros des bataillons introduits en Plaine des Jarres, zone dans laquelle, à la signature des accords, le général Phoumi n'avait pas de soldats[25]. Le 10 février, Phoumi donne l'ordre d'évacuer les mines d'étain de Phontiou. Le Premier Ministre le fait annuler. Seuls les enfants et les femmes seront transportés à Tha-

khek. Phoumi, qui chaque jour affirme la présence de divisions nord-vietnamiennes au Laos, tente toujours d'intéresser l'O.T.A.S.E. et, pour ce faire, n'hésite pas à lui communiquer un ordre intercepté du Prince Souphanouvong, qui atteste, dit-il, de façon patente cette présence étrangère. L'O.T.A.S.E., après étude, décide que ce document est un faux[26].

La famille Sananikone veut exploiter cette « invasion » nord-vietnamienne pour réapparaître politiquement, et se présenter comme une alternative à Phoumi Novasan qu'elle accuse d'être trop partisan des négociations. En fait, Phoumi, depuis la mort du maréchal Sarit Thanarath, ne jouit plus du même prestige qu'avant en Thaïlande[27]. Oun Sananikone, qui possède de solides amitiés à Bangkok, en raison des services rendus jadis, aimerait prendre le relais. S'appuyant sur le général Kouprasit Abhay, éventuellement sur Siho, prêt à « prendre le vent », et personnellement anti-communiste et anti-neutraliste, Oun prépare une grande manifestation « pour dénoncer la présence des unités de l'A.P.V.N. ». Cela, espère-t-il, brisera toute tentative ultérieure de négociation avec la gauche et fera fuir les deux Secrétaires d'État du Néo Lao Hak Sat encore présents à Vientiane, Tiao Souk Vongsak et Khamfeuan Tounarom. Souvanna Phouma est évidemment inquiet de cette initiative qui sabotera ses efforts pour faire appliquer les accords. Mais Phoumi Nosavan est aussi inquiet, d'autant plus qu'il y a également des rumeurs d'un coup d'état dirigé contre lui pour le soir du 13 février. Il interdit la manifestation. Oun repousse alors la date au 18, mais finalement devant la résolution du Premier Ministre qui menace de démissionner et du Vice-Président, il annule son projet.

Le 15 février, les généraux Kham Ouane, Neutraliste, et Phoun Sipraseut du Néo Lao Hak Sat, signent un communiqué commun concernant leur collaboration dans la province de Phongsaly. Il consacre la rupture entre les factions Neutralistes qui toutes se réclament de Souvanna et de l'authentique neutralisme. C'est la Chine qui armera désormais Phongsaly, et la ravitaillera par camions. Le même jour, nécessité faisant loi, un accord de coopération opérationnelle est signé entre les Neutralistes de Vang Vieng et Kouprasit Abhay, au moment où des bataillons Phoumistes du Sud de Xieng Khouang cédant à la panique, abandonnent leurs positions et fuient vers Thathom et la vallée de la Nam Sane, vers le Sud.

Le 24, deux colonels Neutralistes retenus prisonniers par la 5e Région Militaire, Tanh et Kongsy, parviennent à s'échapper et rejoignent le colonel Deuane. Ce même jour, Tiao Souk Vongsak, pour le Néo Lao Hak Sat et Bounthong Voravong pour la droite, se réunissent avec le Premier Ministre pour préparer la réunion tripartite qui avait été prévue à Muong Phan, en janvier. Tiao Souk Vongsak rentrera le 29 avec l'accord de principe de ses chefs, mais sans date précise. Le 25, le Premier Ministre répond par écrit à plusieurs protestations d'Hanoï. Il

spécifie qu'il appartient à la C.I.S.C.L. d'enquêter sur la présence d'unités américaines camouflées et sur les violations du cessez-le-feu de l'armée Phoumiste, si le Néo Lao Hak Sat autorise la Commission à pénétrer dans sa zone. Il montre aussi que le Néo Lao Hak Sat contrôle des territoires qu'il n'occupait pas au moment de la signature des accords en juin 1962. Le 27, la position Phoumiste de Phoukhé, près de Xieng Khouang, défendue par les hommes de Vang Pao, est évacuée après avoir reçu quatre obus. Le poste sera récupéré le 29, encore sans combat, par une compagnie Neutraliste. La preuve est faite une fois de plus qu'il suffit souvent de quelques obus et de la rumeur de présence d'une compagnie nord-vietnamienne, pour que le moral des troupes Phoumistes, déjà très bas, provoque la panique et l'évacuation. La chute de Phoukhé est exploitée par Phoumi et ses officiers qui, au cours de conférences de presse où l'histoire est dramatisée, tentent, une fois de plus et toujours en vain, d'intéresser l'O.T.A.S.E. à « l'invasion par l'A.P.V.N. ». Les ordres de Phoumi sont d'utiliser les maquis pour harceler le Néo Lao Hak Sat et montrer sa force. Les tirs d'artillerie continuent à la Plaine des Jarres, sans grande intensité mais presque quotidiennement.

La petite ville de Nam Nga, à 55 km au Nord de Luang-Prabang, avait été prise en février par des maquis Phoumistes. C'était la première opération dans la province royale où le général Sourit avait jusqu'ici refusé toute violation du cessez-le-feu et où le Néo Lao Hak Sat n'en avait pas commis non plus. Elle est harcelée par le Néo Lao Hak Sat. Phoumi fait état de nombreux soulèvements spontanés des populations contre les organisations du Néo Lao Hak Sat : il s'agit en fait de l'action des maquis encadrés par des Américains et des Thaïlandais. Le 9 mars 1964, les troupes Phoumistes attaquent dans la région des mines d'étain de Phontiou. Repoussées, elles évacuent la région qu'elles occupaient et se replient sur le Mékong après avoir eu une quarantaine de victimes, dont une dizaine de tués.

Le 16, il y a des accrochages de patrouilles dans les régions de Ban Keun et de Napheng à 60 kilomètres au Nord de Vientiane. Le 17, encore un assassinat à Vientiane : le commandant Praseut, chef du 2e Bureau de la 5e Région Militaire, atteint, le soir, d'une balle dans la tête, décèdera le 18 au matin[28]. Kouprasit accuse les Neutralistes d'avoir exécuté ce meurtre en représaille de la mort du commandant Leuang, et fait procéder à l'arrestation de dix-neuf Neutralistes tout à fait innocents. Le 30 mars, la 5e Région Militaire fait encore arrêter deux officiers Neutralistes, tout aussi innocents. A la suite de l'insistance du Premier Ministre, 11 des prisonniers sont libérés. Il en reste 10 en prison. Le 30, le général Amkha fait transporter à Bang Ang, en Plaine des Jarres, tous les officiers Neutralistes non absolument indispensables à Vientiane. Au début d'avril, le Premier Ministre part rencontrer les dirigeants de Pékin et d'Hanoï. Il leur demande de faire pression sur le Néo Lao Hak Sat afin qu'il assouplisse sa position et qu'on reforme le Gouvernement d'Union dans la ville

neutralisée de Luang-Prabang. Si cette pression n'était pas faite, il déclare qu'il démissionnerait. Les responsables chinois lui affirment qu'ils ne lient pas les problèmes du Laos à ceux du Sud-Vietnam ; ceux de la R.D.V.N. ne font pas cette déclaration. Ils ne peuvent la faire, car depuis la fin de 1960, un Front de Libération Nationale s'est créé au Sud-Vietnam et Hanoï le ravitaille par des pistes qui passent en grande partie par le Laos, le long de ses frontières orientales.

Le 14 avril, le Premier Ministre va rendre compte au Roi de ce voyage et lui affirme que le sommet tripartite prévu le 17 avril à Muong Phan en Plaine des Jarres, sera une réussite si le général Phoumi accepte la neutralisation de Luang-Prabang.

Cette réunion a lieu effectivement les 17 et 18 comme prévu entre Souvanna Phouma, Souphanouvong et Phoumi, et les discussions portent sur la neutralisation de la ville royale et le transfert du Gouvernement d'Union.

Au terrain d'aviation de Wattaï, à Vientiane, à 16 heures, en descendant de l'avion qui le ramène avec le général Phoumi de Muong Phan, le Premier Ministre est assailli par les journalistes. Il annonce d'emblée qu'il va rédiger sa lettre de démission, car il n'y a pas eu d'accord conclu sur le transfert du Gouvernement d'Union à Luang-Prabang. Il ne le dit pas officiellement, mais tout le monde le comprend : Phoumi Nosavan a refusé son accord. Aux journalistes, ce dernier déclare qu'il va tenter, le lendemain, de faire revenir le Premier Ministre sur sa décision.

Dès 22 heures, la 5e Région Militaire et la DNC disposent des barrages aux sorties de la ville, aux principaux carrefours. Dans la nuit, l'aéroport et la radio sont occupés. Le dimanche 19, dès 4 h 30 du matin, la DNC et la 5e RM arrêtent le Premier Ministre et les ministres, hauts fonctionnaires et officiers Neutralistes présents à Vientiane et les conduisent au camp de la « Coordination » à Phong Kheng à 4 km de Vientiane sur la route de Paksane. A la résidence de Pheng Phongsavan, sa garde personnelle a tué un commandant de la DNC et un soldat, mais le ministre a pu aller se réfugier à l'ambassade soviétique. Chez le général Amkha, également, sa garde a riposté, mais Amkha lui-même a fait cesser le feu. Une quinzaine de Neutralistes peuvent gagner l'asile d'une ambassade ou de la C.I.S.C.L. Sont arrêtés, Tiao Sisoumang, ministre, Soukan Vilaysarn, secrétaire général du Parti Neutraliste, le général Amkha Soukhavong, les colonels Thong Phoun, chef du cabinet militaire du Premier Ministre, Bounma... et Souvanna Phouma lui-même.

Radio Vientiane annonce qu'un Comité Révolutionnaire de quatre-vingt membres a pris le pouvoir[29]. Le président est le général Kouprasit Abhay, les vices-présidents sont les généraux Siho (DNC), Bounleut (commandant en chef) et Ma (commandant de l'aviation). « S'étant rendu compte que le Gouvernement d'Union Nationale ne pouvait rien faire, le Comité a pris la responsabilité d'assurer le maintien de l'ordre pour résoudre les problèmes pour le peuple ». Des officiers supérieurs

sont investis de l'autorité sur toutes les administrations, l'état de siège est proclamé, les réunions de plus de six personnes interdites, le couvre-feu instauré de 19 à 7 heures, le contrôle des prix institué. Les deux secrétaires d'état du Néo Lao Hak Sat n'ont pas été inquiétés. Tous les ministres du Gouvernement d'Union, y compris ceux de la droite, et Phoumi Nosavan, sont démis d'office. A Souvanna Phouma, enfermé à Phone Kheng et à ses Neutralistes, on fait nettement comprendre que le but du coup est de réaliser la fusion entre armée Neutraliste et armée nationale et que les personnes arrêtées ne seront pas libérées avant cette fusion. Il s'agit en fait de réaliser le plan poursuivi par Phoumi Nosavan et ses conseillers militaires thaïlandais, sud-vietnamiens, et américains de ne laisser que deux camps au Laos, les rouges et les blancs, mais de le réaliser sans Phoumi. Derrière Kouprasit se profile l'ombre d'Oun Sananikone.

Les commissaires de la C.I.S.C.L. qui viennent aux nouvelles, sont chassés de la Présidence du Conseil.

Une série de communiqués dans la journée du 19 annonce que la fusion avec les Neutralistes est réalisée, que Souvanna Phouma a démissionné et a remis tous ses pouvoirs au Comité Révolutionnaire de l'Armée Nationale avec lequel il avait eu une entrevue. Tout ceci est faux. Souvanna est enfermé dans une des cellules où avaient été enfermés Souphanouvong et ses compagnons en 1959 et n'a d'entrevue avec personne.

Dans la matinée, les chefs des missions diplomatiques d'URSS et de Grande-Bretagne au Laos représentant les co-Présidents de la Conférence de Genève, l'ambassadeur de France, les commissaires de la C.I.S.C.L., ont fait savoir au Comité leur désaccord, l'ont mis en demeure de remettre en liberté toutes les personnes arrêtées et de redonner au Gouvernement d'Union Nationale, seul reconnu par eux, tous ses pouvoirs. En attendant que cela soit fait, ils ont coupé tout contact avec le Comité Révolutionnaire. Les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Australie ont suspendu immédiatement leurs aides. Les États-Unis, à 16 h 30, font savoir la position officielle de Washington. C'est une condamnation formelle. Le gouvernement des États-Unis exige la libération des prisonniers Neutralistes, déclare ne reconnaître et n'appuyer que le Gouvernement provisoire d'Union Nationale présidé par le Prince Souvanna Phouma, ne vouloir agir que dans le cadre des Accords de Genève. Le soir même Souvanna est ramené par les putschistes à la Présidence du Conseil.

Le Néo Lao Hak Sat diffuse des protestations violentes, tient des meetings, invite les troupes de Konglé à l'union contre la « clique Kouprasit-Siho » : « ce coup est une violation extrêmement grave des Accords de Genève ». Il exige la libération immédiate du Premier Ministre et des Neutralistes arrêtés.

Le 20, Souvanna Phouma a repris officiellement ses fonctions et le coup semble raté. Mais dans la pratique, le Comité Révolutionnaire

occupe toujours Radio Vientiane et tous les bâtiments publics. Ses soldats, gardant la Présidence du Conseil, empêchent tout contact entre le Premier Ministre et la C.I.S.C.L. ou les ambassadeurs. Des journalistes recueillent quelques paroles jetées par Souvanna du haut du balcon. Pas un seul prisonnier n'a été libéré et partout où il y a des unités Neutralistes, des détachements Phoumistes plus nombreux en effectifs leur ont mis le marché en main : ou vous acceptez la fusion, ou nous nous battons. Beaucoup de compagnies Neutralistes, plutôt que de se soumettre, ont pris la brousse. D'autres ont rejoint le colonel Deuane. Tous les petits détachements Neutralistes trop peu nombreux pour résister ont été désarmés. De tous les chefs, seul Konglé à son P.C. de brousse, est libre. Dans l'après midi du 20, Souvanna Phouma accompagné de Kouprasit, de Siho et du général Phoumi, qui était en résidence surveillée, vont à Luang-Prabang voir le Roi. Sa Majesté, en termes forts nets, désapprouve le coup du Comité Révolutionnaire et demande le rétablissement du Gouvernement d'Union. Au retour, la surveillance autour de Souvanna Phouma et de Phoumi est renforcée de façon que les paroles du Roi ne puissent être diffusées. Mais Kouprasit ne peut les cacher à ses compagnons et un certain malaise se fait jour au sein du Comité Révolutionnaire. Beaucoup hésitent désormais à désobéir formellement au Roi. Aussi dès le lendemain, une nouvelle tactique est-elle mise en œuvre. Puisque le Roi[30] exige le retour au pouvoir du Prince Souvanna et du Gouvernement d'Union, le Comité Révolutionnaire va poser un certain nombre de conditions. Le Gouvernement d'Union n'exercera de nouveau ses pouvoirs qu'une fois les conditions remplies. Le Comité exige que le Ministère de la Défense et que le Ministère de l'Intérieur soient attribués à des personnalités appartenant à la droite lao, que les titulaires de certains postes soient remplacés, que le Comité désigne les ministres qu'il souhaite et qu'il demeure en fonction sous une forme à définir afin de superviser les activités du Gouvernement. Ce sont des exigences totalement contraires aux Accords, et par conséquent inacceptables. De plus elles officialiseraient l'élimination des Neutralistes du Cabinet[31] et leur disparition en tant qu'une des trois parties aux Accords.

Le 24, la situation est toujours bloquée. Il y a un petit progrès : Souvanna Phouma ne peut sortir de chez lui, mais il peut recevoir les ambassadeurs et la C.I.S.C.L. Les aides étrangères sont toujours suspendues et les ambassades refusent toujours tout contact officiel avec le Comité Révolutionnaire. Le Néo Lao Hak Sat dénonce toute acceptation des conditions de Kouprasit par le Conseil des Ministres et réclame une réunion tripartite d'urgence.

Le 25, Denson, Chargé d'Affaires de Grande-Bretagne va, avec l'attaché militaire soviétique et l'attaché militaire britannique, à Muong Phan au P.C. de Konglé, dans la Plaine des Jarres. Konglé a refusé toute alliance avec le NLHS comme avec les Phoumistes. Personne n'ose l'attaquer. Il a mis ses 7 000 hommes en alerte et il attend des ordres de Sou-

vanna Phouma. Il est prêt à descendre sur Vientiane et à « balayer toute la clique Kouprasit-Siho ». Les visiteurs lui demandent d'attendre. Le 26, c'est le Boun Bang Faï, la fête des Fusées. Personne ne parle de politique à Vientiane ce jour là. Mais le Néo Lao Hak Sat fait paraître un communiqué menaçant : « Nous reprenons la guerre si le Premier Ministre accède aux désirs du Comité Révolutionnaire ». Et pour montrer que ce n'est pas une plaisanterie, un tir d'artillerie est dirigé contre la position de Phousan, à 25 kilomètres au Nord-Est de la Plaine des Jarres, tenue par deux bataillons Phoumistes[32]. Le 27, nouveau tir d'artillerie et, le 28, le Néo Lao Hak Sat occupe le terrain abandonné sans combat. Des disputes éclatent entre Neutralistes sur la conduite à tenir. De nouvelles scissions ont lieu. Le 29, l'ambassadeur d'URSS, Afanassiev, Denson et Tiao Souk Vongsak, rencontrent Souphanouvong à Khangkhay et on se met d'accord pour une réunion tripartie au sommet pour le 5 mai à Khangkhay. Le 30 avril, il n'y a plus un seul Neutraliste emprisonné. Ils ont été libérés par petits paquets ou individuellement chaque jour.

Le 2 mai, Souvanna Phouma annonce que les Neutralistes et la partie de Vientiane fusionnent et il invite le Néo Lao Hak Sat à se joindre à lui. La conférence prévue le 5 est annulée.

Le 4 mai, Souvanna Phouma rencontre Souphanouvong à Khangkhay et lui demande de venir reprendre sa place au Conseil des Ministres avec Phoumi Vongvichit. Mais le Néo Lao Hak Sat refuse cette proposition tant qu'il y aura à Vientiane la police Phoumiste et que la ville ne sera pas effectivement neutralisée.

Les commentaires de Radio Pathet Lao, le lendemain, qui expliquent ce refus, ajoutent que la fusion de la droite et du centre est contraire aux accords et n'a pour seul résultat que de placer les Neutralistes sous la complète dépendance de la droite. « Les Accords ont prévu un certain nombre d'étapes qui n'ont pas été réalisées, notamment la fusion des trois armées, des trois polices, des trois administrations et la neutralisation de la capitale. Faute de ces réalisations, la fusion actuelle n'a aucune valeur et ne peut garantir la paix et la neutralité ».

Le 15 mai, le Gouvernement à Vientiane annonce que les fusions de l'armée, de la police et des administrations entre Neutralistes et Phoumistes sont en cours de réalisation et, le 18, on remplace les ministres Neutralistes absents ou disparus. Outhong Souvannavong et Soukan Vilaysane prennent la place respectivement de Khamsouk Keoka et de Heuan Mongkholvilay, toujours réfugiés à l'étranger[33]. Pheng Phongsavan devient ministre des Affaires Étrangères, siège précédemment occupé par Kinim Pholsena. Ces nominations, faites en respectant, en théorie, le principe de la répartition en portefeuilles selon les Accords de Khangkhay de 1962, n'ont pas, cependant, été soumises au Néo Lao Hak Sat, qui ne les reconnaît pas.

La coupure est pratiquement consacrée. D'autre part, Souvanna Phouma a demandé aux États-Unis des vols de reconnaissance sur la

Plaine des Jarres. Le 17 mai, les premiers bombardements américains ont commencé au Laos. A la suite de la perte de deux avions ravitaillant les Neutralistes, et avec l'accord du Premier Ministre, les chasseurs de la 7e Flotte U.S. vont désormais assurer des escortes et éventuellement des « straffings ».

La « guerre américaine au Laos » est commencée. Quelles que soient les fictions dont on habillera la situation, les accords de Khangkhay et de Genève sont morts. Il y a maintenant un Laos divisé en deux camps, comme l'ont voulu la gauche et la droite. Et avec la fin de l'expérience neutraliste, la communisation du Laos apparaît à l'horizon. Le coup d'état du 18 avril 1964, a probablement plus que tout autre événement au Laos, pavé la voie pour 1975, pour l'avènement de la République Démocratique Populaire Lao.

LE LAOS A L'AUBE DE LA GUERRE AMÉRICAINE

Au mois de mai 1964, au début de l'engagement direct américain au Laos, la situation du Royaume a bien évolué depuis la signature des accords de Khangkhay, en juin et des accords de Genève en juillet 1962.

Les accords de Khangkhay préparaient essentiellement la formation d'un Gouvernement Provisoire d'Union Nationale, composé de représentants des trois partis alors en présence. La proportion des portefeuilles était fixée et donnait une nette supériorité quantitative au parti du centre, les Neutralistes, qui détenaient aussi les deux portefeuilles-clés de la Défense et de l'Intérieur. Les villes de Luang-Prabang, résidence du Roi et de Vientiane, siège du gouvernement, situées dans la zone d'une des parties, devaient être démilitarisées et neutralisées. Les combats devaient s'arrêter, la fusion des administrations, des polices et des armées devait être réalisée. La base essentielle des accords était formée d'un parti neutraliste, fort, aussi étendu que possible, garant des dispositions prises à Genève pour assurer la neutralité effective du Royaume. Puisqu'il y avait deux ailes extrêmes, opposées à la neutralité, tout dépendait de l'intégrité, de l'indépendance, de l'unité de ce parti, de sa survie, et de son développement.

Or le parti neutraliste a disparu en tant que force politique indépendante. Il ne contrôle plus, seul, des territoires, n'a pas d'administration autonome, n'a même plus d'organisations populaires ou de jeunesse. Sa police de 220 hommes n'a pas de budget propre. Elle est condamnée à disparaître. Il n'y a plus une armée, mais deux armées neutralistes. Une est alliée au Néo Lao Hak Sat, et ravitaillée par le Nord-Vietnam et la Chine, armée de matériel chinois et soviétique et dirigée par quelques-uns des chefs authentiques neutralistes, Kham Ouane, Deuane, Tieng, Cheng.

L'autre est alliée à la droite, ravitaillée par les Américains, armée de matériel américain et dirigée par le chef prestigieux du neutralisme Konglé et d'autres officiers expérimentés, Amkha, Thong Phoun, Boun Ma... Sur cinq ministres du Gouvernement d'Union, deux seulement, Pheng Phongsavan et Tiao Sisoumang, sont à Vientiane. Khamsouk Keola et Heuan Mongkolvilay sont à Phnom Penh. Tout en luttant pour garder leur identité et préserver autant que possible leur indépendance, les deux morceaux de l'armée neutraliste ne sont plus que des forces d'appoint dans leur alliance, ils ne représentent plus une force indépendante et forte. Ils ne pourront que se séparer toujours davantage et ne plus parler le même langage. Les stagiaires militaires[34] de Deuane iront en Chine et en R.D.V.N. ; ceux de Konglé aux Philippines ou aux États-Unis.

Il y a maintenant deux zones seulement : celle de la droite, celle de la gauche. La zone de la droite, qui comprend essentiellement la vallée du Mékong et des maquis dans quelques régions est le fief des « War Lords ». A Luang-Prabang, c'est le général Sourit, le seul commandant de région qui ait su maintenir la discipline dans ses troupes, et préserver à peu près le cessez-le-feu effectif avec le Néo Lao Hak Sat. Dans les montagnes du Sud de Xieng Khouang, le général Méo Vang Pao, est de plus en plus indépendant, s'appuyant sur les militaires américains qui lui fournissent armement, équipement, écoles, professeurs, avions et ferment les yeux sur ses trafics. Il veut être le Roi des Hmongs (Méo) et s'affranchit de plus en plus de toute hiérarchie militaire et politique. Le général Bounleuth, commandant en chef de l'armée Phoumiste, s'est donné la province de Thakhek, où il a levé ses propres commandos spéciaux. Phoumi Nosavan conserve Savannakhet mais il y est en constante lutte avec la famille de Leuam Insixiengmay. Phoumi s'appuie sur le général Sang, chef de région. Leuam s'appuie sur le général Bounpone, commandant la Défense en surface. Le général Phasouk, commandant la 4e Région Militaire, n'estime guère Phoumi et ses sympathies vont plutôt vers le Prince Boun Oum et le général Bounpone. A Vientiane, enfin, c'est Kouprasit Abhay, allié aux Sananikone, chef de la 5e Région Militaire, qui tend à reprendre l'influence prépondérante. Les Sananikone cherchent à s'allier Vang Pao et Siho. Siho a perdu considérablement dans le Sud Laos mais tient encore la redoutable machine qu'est la D.N.C. La plupart de ces généraux et leurs clans pratiquent dans leur fief, une politique semblable : leur intérêt passe souvent avant la loi : nominations de faveur, avancements exceptionnels, passe-droits, monopoles, prébendes sont fréquents, avec l'accompagnement habituel de corruptions, de concussions et de la vie chère.

A Vientiane, l'armée interdit le transport de poisson, mais le transporte elle-même et le revend à un prix supérieur à la mercuriale. Le colonel commandant la place impose une taxe de 10 000 kips sur tout porc abattu, soi-disant pour être versée aux anciens combattants à qui on a donné le monopole de l'abattage. Le trafic des effectifs n'est pas rare. Tel commandant de région dispose d'environ 2 000 hommes fictifs... dont la solde n'est pas fictive. Les petits trafics sur les pneus, les pièces de rechange, les marchés de l'armée ne se comptent plus. Les rapports de la « Coordination » signalent que Vang Pao prélève un cinquième de toutes les sommes qui transitent par lui. Comme les seuls maquis Méo de la province de Samneua coûtent 25 millions de kips par mois, la D.N.C. estime qu'avec ses trafics sur les effectifs et ses trafics avec la Thaïlande pour lesquels il utilise les avions mis à sa disposition par les Américains, il gagne au moins 30 millions par mois. Mais les chefs de la D.N.C. en font autant.

Devant la vie chère, l'armée, contrairement aux fonctionnaires et petits cadres civils, peut réagir. Au début de 1964, tout célibataire a été

augmenté de 400 kips et les mariés avec enfants augmentés du tiers de leur solde. Un lieutenant-colonel avec 9 enfants gagne entre 14 800 et 22 000 kips. C'est plus du tiers de ce que peut gagner un fonctionnaire civil de statut équivalent. Les prix en deux ans, ont augmenté d'environ 7 fois et la dévaluation du 1er janvier 1964 n'a pas apporté les résultats escomptés : le dollar se négocie à 505 kips, ce qui est plus qu'avant la dévaluation !

Dans l'ensemble, la situation de l'armée sur le plan matériel est bonne et ses chefs, d'ailleurs mus par un sincère sentiment anti-communiste, trouvent bénéfique l'aide américaine, et n'envisagent pas un changement de politique.

Mais dans cette zone, tout fonctionne : l'administration, la poste, les transports... Un régime aux nombreux abus, mais où les Lao se sentent encore chez eux, même si les petits, découragés par la vie chère, les corruptions, le népotisme se tournent maintenant, à défaut des Neutralistes, vers le Néo Lao Hak Sat, pour que « ça change ».

Le Néo Lao Hak Sat est plus fort, à tous points de vue, qu'il ne l'était le 11 juin 1962, au moment de la signature des accords. Il a gagné des territoires, il s'est solidifié militairement et politiquement, il a augmenté son potentiel d'hommes capables, il a pris une grande assurance. Mais il est entièrement dépendant du Nord-Vietnam. Son squelette est fait du Parti Populaire Révolutionnaire, alias Parti Communiste, encore clandestin, dont les membres, les jeunes surtout, ont été formés au Viet-Nam et il ne peut vivre sans la présence constante à tous les échelons de conseillers vietnamiens, soigneusement cachés, mais présents. Sur le plan militaire, le Néo Lao Hak Sat n'a pu conquérir tant de postes ou de territoires que dans la mesure où la préparation des opérations a été l'œuvre de Vietnamiens et parfois l'exécution aussi, au moins partielle. S'il n'y a pas ou peu d'experts de la R.D.V.N. dans les unités du Néo Lao Hak Sat, on en trouve aux échelons de commandement, des transmissions, des mortiers lourds ou de l'artillerie.

La présence d'unités vietnamiennes a été constante durant ces années de guerre, mais non comme la droite a tenté de le faire accroire. Il n'y a jamais eu d'interventions massives de bataillons, encore moins de divisions de l'A.P.V.N. Quelques unités, une ou deux compagnies en général, plus souvent une ou deux batteries d'artillerie ou une section de renseignements opérationnels étaient, bien cachées, en arrière des positions Néo Lao Hak Sat, ou dans la région de lutte. Elles n'intervenaient qu'en cas d'absolue nécessité pour repousser un violent assaut ou pour creuser une brèche dans les camps Phoumistes, et juste pour le temps strictement indispensable. Ce qui était important pour le Néo Lao Hak Sat, c'était de savoir que les unités de l'A.P.V.N. pouvaient sur presque toute l'étendue du Royaume, intervenir très rapidement, sans avoir besoin de stationner sur le sol lao. Les grandes zones de combat, Plaine des Jarres, Samneua, Mahaxay ou Nhommarath, même Sépone étaient

à quelques heures de camions du Vietnam. Le Néo Lao Hak Sat ne s'est jamais lancé dans de grandes opérations, loin de la frontière du Vietnam[35]. Si les unités du Néo Lao Hak Sat, formées surtout de membres des « minorités », non ethniquement lao, n'ont pas la valeur, loin de là, des unités vietnamiennes, elles sont cependant souvent capables de mieux résister aux bombardements ou aux difficultés de la vie en campagne que les Phoumistes. Elles sont formées de soldats plus frustes, moins gâtés par une facilité de vie des bords du Mékong, très encadrés, politiquement endoctrinés, à qui on a fait des promesses motivantes et qui vivent avec des officiers menant la même vie qu'eux.

Quant aux tâches dévolues au mouvement, elles sont parfaitement définies par un texte du Comité Central du Néo Lao Hak Sat du 15 mars 1964, repris par l'Assemblée Générale du 6 avril[36].

24/VII
ห้ามจำหน่าย

NOTES

1. Cette délégation comprend : Kinim Pholsena, Phoui Sananikone, Bounthong Voravong, Phoumi Vongvichit.

2. Dans la province de Vientiane, dans la Plaine des Jarres et dans la région de Nhommarath, à l'est de Thakhek.

3. Présidée par Kinim Pholsena, elle comprend Phoumi Vongvichit et Ngon Sananikone.

4. Les Américains préfèreraient le général Kham Ouane jugé plus radicalement anti-communiste. La suite des événements montrera bien combien cette opinion était erronnée.

5. Dans la 3e Région Militaire (provinces de Thakhek et Savannakhet) elles comptent 1 662 hommes et dans la 5e Région Militaire (Vang Vieng), 1 670 hommes.

6. Les missions qui lui sont assignées sont :
Activités clandestines au Laos des représentants ou agents de la République Populaire de Chine. Activités clandestines des représentants ou agents du Vietnam Nord au Laos. Activités du Parti Communiste Lao (clandestin). Activités clandestines des organisations gauchistes lao. Activités clandestines des organisations droitistes lao. Activités clandestines au Laos des représentants et agents thaïlandais. Activités clandestines au Laos des représentants et agents Sud-Vietnamiens. Surveillance de la frontière avec la Chine. Surveillance de la frontière avec le Nord-Vietnam. Surveillance de la frontière avec le Sud-Vietnam. Surveillance de la frontière avec la Thaïlande.

7. En février, Souvanna Phouma prépare l'évasion du général. Sa libération par Phoumi rendra ce projet caduc. Le projet parfaitement au point comportait une délivrance par un commando, son enlèvement à Seno par un avion dont le pilote est déjà acquis, un ravitaillement en essence à Nhommarath dont le terrain a été aménagé spécialement, et Xieng Khouang comme destination finale.

8. 6 postes ANG. RC. 9, 30 postes ANP. RC. 10, 36 postes ANP. RC 6. Effort minime quand on sait que l'aide à l'armée lao de 1955 à 1963 a atteint 153 millions de Dollars US (chiffres officiels de l'US Agency for International Development).

9. Informations extraites d'un rapport du Service de Renseignement Neutraliste, du 22 janvier 1963, 20 jours avant l'assassinat de Ketsana. Ketsana venant de Khangkhay a été accueilli à l'aéroport de Wattaï (Vientiane) par un fonctionnaire de l'ambassade U.S.

10. L'assassin est un coiffeur thaïlandais recruté par le capitaine Khamlom, de la « Coordination ».

11. Hanoï annoncera le 30 avril que ces ouvriers sont rentrés au Vietnam.

12. C'est-à-dire le Parti Communiste lao clandestin.

13. Ainsi, en octobre, ne recevra-t-il que 20 millions pour payer l'armée neutraliste alors qu'il lui faut 45 millions.

14. Région de Muong Khoua et Sop Nao, à l'entrée de la route de Muong Theng, (Dien Bien Phu en Vietnamien).

15. Au moment de la signature des Accords de Khangkhay, les Neutralistes avaient environ 11 000 hommes et le Néo Lao Hak Sat 14 000 armes réparties entre réguliers, guérillas et auto-défenses.

16. Ces régies sont subventionnées par des puissances étrangères, (notamment la République Fédérale d'Allemagne), qui sont très réticentes.

17. Le 29 octobre, une grenade explose dans les cercles de jeux. La police tire un peu au hasard et il y a 12 morts et 70 blessés. On supprime les jeux de nuit, mais étant donné les enjeux, on compense en augmentant le nombre de jours de jeux.

18. En novembre 1963, il ne restera à Vientiane que Tiao Souk Vongsak et Phoumi Vongvichit, quelques fonctionnaires et une petite compagnie de garde. Souphanouvong, ministre du Plan, est tantôt à Khangkhay, tantôt à Hanoï.

19. Confié à Bouavan Norasing.

20. On craint surtout Khamlom, « l'exécuteur » de la DNC, et Bouamy, chef d'une bande d'hommes de main de la 5e Région Militaire.

21. Où sont demeurés un grand nombre de fonctionnaires ayant choisi la « dissidence »: Som Phommachan, Boutsabong, Soulivong, Maha Kou, qu'on retrouvera presque tous en 1981 Ministres ou Secrétaires d'État de la République Populaire Démocratique du Laos.

22. Le 27/12/1963.

23. Les assassins étaient dans l'ancienne jeep militaire FA 4 159, immatriculée civilement VT 3 366 au nom du général Kouprasit. Le conducteur était le lieutenant Khamphane du 2e Bureau de la 5e Région Militaire, chef de l'équipe de sécurité de la 5e RM. Il y avait en outre un soldat avec une Thompson et un autre avec une Winchester, selon le S.R. Neutraliste.

24. Le casino de Vientiane, dirigé par le général Sing Rathanasamay marche bien, malgré la dévaluation du 1er janvier.

25. Pièce en Annexe (*Annexe 30*).

26. Pièce en Annexe (*Annexe 31*).

27. La mort du Président Diem, en novembre 1963, a également amoindri ses soutiens au Sud-Vietnam.

28. Son assassin a pour nom Vang, ancien garde du corps du colonel Siharat. Il a été payé 28 000 kips... puis tué à son tour au camp de Chinaïmo (siège de la 5e RM). Praseut renseignait le général Phoumi sur les activités de Kouprasit, selon le S.R. Neutraliste.

29. Il comprend tous les généraux de l'armée Phoumiste, soit 18, excepté Phoumi Nosavan, évidemment.

30. Les Ambassadeurs de France, des États-Unis, d'Union Soviétique, d'Australie, d'Inde et le Chargé d'Affaires Britannique rencontrent le Roi le 22 avril. Souvanna Phouma, le général Phoumi, Kouprasit et Siho revoient le Roi le même jour.

31. Kinim Pholsena, assassiné, Heuan Monkholvilay, réfugié à Phnom Penh, Khampheng Bupha, réfugié à la C.I.S.C.L., Pheng Phongsavan, réfugié à l'ambassade d'URSS, Khamsouk Keola, réfugié à Phnom Penh.

32. Le 5e Bataillon Neutraliste est posté à côté et va se trouver mêlé à l'affaire.

33. Heuan ne veut pas rejoindre les Neutralistes dissidents ni s'associer à la droite. Khamsouk Keola, qui s'était réfugié en Chine, en 1963, a rejoint Phnom Penh le 16 mars 1964.

34. 70 sont désignés le 16 mars pour la R.D.V.N. en stage chars et artillerie.

35. Ou de la Chine en ce qui concerne les opérations du Nord-Ouest.

36. Pièce en Annexe (*Annexe 32*)

POSTFACE

DU COUP D'AVRIL 1964 A LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE

La disparition des Neutralistes en tant que force politique indépendante vide de toute substance les Accords de Khangkhay et de Genève, bien qu'on en conserve les apparences extérieures. Il y a bien un gouvernement d'Union Nationale, mais les ministres neutralistes ne représentent qu'eux-mêmes puisqu'ils n'ont plus de territoires ou de populations sous leur autorité et que les bataillons neutralistes restant dépendent totalement pour leur subsistance des généraux de la droite. On aura beau conserver vides les sièges des ministres et secrétaires d'État du Néo Lao Hak Sat et ne pas les remplacer, jamais plus ils ne reviendront. Il y a désormais deux camps, celui du Néo Lao Hak Sat avec quelques bataillons de « Neutralistes patriotes » ; celui de la droite avec quelques bataillons neutralistes de « droite ». Konglé réussira pendant plus d'un an à maintenir la fiction d'un commandement indépendant ; il essayera tout, y compris la négociation d'accords de ravitaillement avec l'Indonésie, mais en octobre 1966, il sera forçé à l'exil et, si le nom de neutralistes restera attaché à quelques bataillons, ce ne sera plus qu'un nom ou un symbole.

Le retrait politique des Neutralistes et l'acceptation par Souvanna Phouma de la fusion entre son camp et celui de la droite, relancent la guerre entre le NLHS, appuyé par le Nord-Vietnam, l'U.R.S.S., la Chine, et la droite soutenue au grand jour, par les Américains, les Thai, les Sud-Vietnamiens, Formose.

La première conférence mixte entre le NLHS et les Neutralistes patriotes comme le congrès général du NLHS, en 1964, sont unanimes à analyser cette nouvelle situation et à en tirer les conséquences.

Les Lao n'ont pratiquement plus leur mot à dire. Les États-Unis prennent la guerre à leur compte. Dès mai 1964, les avions américains bombardent ou mitraillent. Cette action aérienne ne s'arrêtera pas jusqu'au cessez-le-feu de 1973 et elle sera considérable.

L'ANL est prise en main par des experts et conseillers américains,

thai, philippins. Des bataillons ou des batteries d'artillerie thaïlandais viennent lutter sur le sol Lao.

Les maquis Meo ou proto-indochinois sont formés et encadrés par les « US — Special Forces ». En 1970, il y a déjà dix mille militaires étrangers au Laos combattant à côté ou avec l'armée royale. Il y a en face également, l'encadrement, l'aide, la présence de spécialistes et d'unités nord-vietnamiennes qui, en priorité, développent et protègent les pistes allant vers le Sud (piste Hôchiminh).

L'engagement américain, comme l'engagement nord-vietnamien de l'autre côté, va sans cesse en croissant.

En fin janvier 1965, à la suite d'une tentative de coup d'état, Phoumi Nosavan et Siho Lamphouthakoul s'enfuient en Thaïlande avec un grand nombre de leurs proches ou de leurs fidèles.

La corruption, les abus, les scandales, l'enrichissement illicite, qui vont de pair avec une aide américaine considérable provoquent aussi la désaffection du petit peuple et des classes moyennes, des populations éloignées. Cette aide fournit des clients au Neo Lao Hak Sat. Sur le terrain, en janvier 1968, Nam Bak, la dernière base de l'ANL au nord de Luang-Prabang, tombe.

Du 25 octobre au 1er novembre 1968, le nouveau congrès général du NLHS comme la troisième conférence politique mixte NLHS — Neutralistes patriotes abandonnent désormais toute référence au tripartisme, et réclament simplement l'ouverture de négociations avec le « camp de Vientiane ». Dans le même temps, l'évolution qui se faisait sentir au sein du NLHS se précise : de jeunes communistes formés à l'écart du monde occidental prennent peu à peu les leviers de commande laissant la plupart des anciens chefs historiques, même membres du Parti Populaire Révolutionnaire, avoir souvent les honneurs, sans le pouvoir. En avril 1970, toute la province d'Attopeu devient Neo Lao Hak Sat.

En février 1971, les troupes Sud-Vietnamiennes entrent au Laos et se battent au cours de l'opération LAMSON 719, dans la région de Sépone pour tenter de couper le ravitaillement communiste allant du Nord-Vietnam au Sud, à travers le Royaume. C'est un échec, mais la réaction du NLHS et des Nord-Vietnamiens est immédiate : ils prennent la province de Saravane et attaquent partout les positions de Vientiane. Il y a de très rudes combats autour du P.C. de l'armée Meo à Long Cheng, autour de Paksong, dans le Sud-Laos, autour de la plaine des Jarres, aux abords mêmes de Luang-Prabang. Pendant que de dures batailles avec leurs cortèges de bombardements et de réfugiés se déroulent durant toute l'année 1972, le NLHS, en position de force, envoie ses négociateurs à Vientiane.

Les négociations aboutissent le 21 février 1973 aux accords dits de Vientiane, qui prévoient le cessez-le-feu, la constitution d'un gouvernement d'Union Nationale, la neutralisation des capitales, des élections.

Le 20 août 1973, une nouvelle tentative de coup d'état fomentée par le général Ma et le colonel Bounleut Saycocie échoue.

Le 14 novembre 1973, les protocoles annexes aux accords de Vientiane du 21 février 1973 sur le rétablissement de la paix et la réalisation de la concorde nationale sont signés. Ils portent sur les détails pratiques de la constitution du Gouvernement d'Union Nationale, sur la création et le rôle du Conseil Politique d'Union Nationale, sur les futures élections, sur la liberté et la démocratie, sur la neutralisation de Vientiane et de Luang-Prabang, sur le cessez-le-feu, sur le retrait des troupes étrangères, sur la restitution des prisonniers, sur le retour des réfugiés dans leurs villages et sur la mission des diverses commissions de contrôle et d'application des accords.

Le gouvernement provisoire d'Union Nationale est investi le 5 avril 1974. Le Conseil Politique, dominé par le Neo Lao Hak Sat, publie le 28 décembre 1974 le « Programme d'édification de la Paix, de l'Indépendance, de la Neutralité, de la Démocratie, de l'Unité, et de la Prospérité du peuple Lao », ou programme dit des « 18 points ».

Ce texte va servir d'appui à toute une campagne d'information, de propagande, de pression, d'agitation politique. Dès le début de l'année 1975, cette action prend une allure croissante. Pour « assurer la sécurité » des commissions de contrôle des accords, on « neutralise » villes après villes, c'est-à-dire qu'on en éloigne ou qu'on en désarme les défenseurs, à savoir l'A.N.L. Des manifestations réclament la présence des troupes du NLHS pour « assurer l'ordre ». Des comités locaux se mettent en place et remplacent les anciennes administrations royales.

Il y a des émeutes. Les villes du Sud, Paksé, Savannakhet, Thakhek, se « libèrent » plus ou moins, mais ces libérations sèment chaos et désordre. Le grignotage politique du NLHS est incessant. Des pressions militaires s'exercent sur les garnisons de l'ANL qui résistent encore, autour de Long Cheng, où est le centre opérationnel des guérillas Meo, sur la route entre Vientiane et Luang-Prabang où les unités de l'ANL, effrayées par la présence, vraie ou supposée, d'unités de l'APVN évacuent toute la route en avril 1975. Le territoire de la « partie de Vientiane » ne comprend plus que la plaine du Mékong, ou peu s'en faut.

La chute de Phnom Penh et celle de Saïgon (30 avril 1975) contribuent à saper complètement le moral de l'ANL et des dirigeants de la droite, et sont un stimulant à l'agitation qui reprend partout.

Le 6 mai 1975, Boum Om, le frère de Chao Boun Oum, est assassiné. Le lendemain il y a dans le sud Laos des manifestations contre Boum Oum et sa famille. Les troupes NLHS entrent à Paksé. Des « Comités de Libération » se créent et prennent les pouvoirs locaux. Le 9 mai, les étudiants organisent des manifestations à Vientiane. Le 10 mai, le ministre de la Défense, Sisouk Na Champassak, un autre ministre Ngon Sanani-kone, le général Kouprasit Abhay, commandant adjoint des Forces Armées Royales, s'enfuient en Thaïlande et donnent ainsi le signal de multiples départs. Il y a des scènes d'émeute autour du palais à Luang-Prabang. Les élèves officiers de l'Académie militaire se révoltent ; ils sont

suivis, les jours qui viennent, par de nombreuses unités de toutes armes. L'armée se désintègre, accepte de se faire désarmer ou se désarme d'elle-même, passe sous le contrôle du NLHS.

Des séminaires sont organisés à tous les échelons achevant la désorganisation. Des officiers sont volontaires pour aller visiter les « zones libérées ». Ils sont, en fait, en route pour des « camps de rééducation ». Des centaines de fonctionnaires et d'officiers partent aussi, mais vers l'exil.

Le 23 août 1975, la « Libération de Vientiane » est célébrée en grande pompe. Déjà les arrestations commencent, Bong Souvannavong est arrêté le 5 octobre, Tiao Souk Bouavong le sera quelques jours après.

Le 28 novembre Souvanna Phouma présente la démission du Gouvernement d'Union. Le 29, le Roi abdique.

Le 2 décembre 1975, est proclamée la République Démocratique Populaire Lao.


SEUMAOTING
CHINE
(YUNNAN)
OUNEUA
OUTAY
LAOKAY
LAKCHAU
NA
PHAN
CHINE
MEKONG
SIP
SONG
PHONGSALY
BOUN NEUA
MUONG HOUN
MUONG YO
XIENG HOUN
BOUN TAY
NORD-VIETNAM
DIEN BIEN PHU
SONLA
MEKONG
MUONG SING
MUONG KHOUA
SOP NAO
BIRMANIE
NAMTHA
NAMO
HANOI
MUONG LENE
VIENG PHOUKHA
MUONG SAI
SOP KIN
MUONG NGOI
NAMI
MUONG PEU
MUONG NET
MOCCHAU
HOABINH
NAMBAK
SOP SANG
PAKHA
MUONG SOUN
NONGKHANG
SOP NAO
XIENG SEN
HOUEI SAI
NAM NGA
PAPET
PATHI
SAMNEUA
MUONG SOI
XIENG KHONG
MUONG BENG
PAKSENG
SATHONE
MUONG PEUN
PAK THA
Nam Bang
MUONG HOUN
HOUAMUONG
NAKEING
MGON
XIENG RAI
PAK SUONG
SOPVI
THAMLA
SAMTEU
PAKBENG
PAKLEUNG
LUANG PRABANG
MUONG YOU
TANH HOA
MUONG KHAY
XIENG NGEUN
MUONG GIONG
HONGSA
SOPCHOUNE
LATBOUA
BANBAN
MUONG SOI
LATHOUANG
KHANGKHAY
NONGHET
PHOU SOUNG
SENBOUN
PLAINE DES JARRES
THAILANDE
PHOUKHOUN
MUONG SEN
SAYABOURI
MUONG KASSY
XIENG KHOUANG
CUARAO
PAKNEUN
MUONG PHAN
MUONG POUN
THAVIENG
MUONG MO
CONCUONG
MUONGNAN
VANGVIENG
TH&THOM
NAMONG
MUONG SOUN
MUONG CHAM
VIENG KHY
VINH
BORIKHANE
PHON HONG
TOURAKHOM
PAKSANE
BANKEUN
PAK THOUEI
PHOU KAO
KHOUAY
BEUNG KHAN
HATINH
MUONG PRE
PAKLAY
HATXIENG
KHAMKEUT
Col de Keo Nau
NAPE
THANGON
LAKSAO
KOKHE
VIENTIANE
BOLAKHAM
SIXIENG NOY
THADEUA
BOLOVEN
XIENG KHANE
THABOK
NONGKHAY
PHONTIOU
KENTRAO
MEKONG
BOTENG
NAKAI
Col de Mugia
HINBOUN
NHOMMARATH
MUONG LOEI
OUDOMIN
NAPHAO
THAKHEK
LAKHON
NAMAXAY
PHAKONG
ROUALAPHA
SAKHON-LAKHON
TRA VINH
PHAK
ISSAN
THAILANDE
HINSIHOU
LEU
KENGKABAO
PHOU SANGE
QUANGTRI
DONGHENE
PHALANE
SE PONE
LAOBAO
SENO
RN 9
MOUKDAHAN
SAVANNAKHET
KENGKOK
MUONG PHINE
HUE
SONG KHONE
MUONG NONG
ROI ET
HOUEI MUNE
TAHOY
MEKONG
ALAK
WAPI
SARAVANE
KHONGSEDONE
LAONGAM
THATENG
SOUVANNAKHET
OUBON
CHAMPI
PAKSONG
KASSENG
VARIN
SAPHAY
PAKSÉ
PHOUNE THONG
MUONG MAY
BASSAC
ATTOPEU
KORAT
DON THALAT
PHIAFAY
LOVE
SOUKHOUMA
SUD-VIETNAM
CHAINE DES DANGREK
CHAMPASSAK
KONTUM
MOULAPAMOK
KHONG
KINAK
CAMBODGE
STUNG TRENG
N
Noms de lieux cités
Echelle 1/2 000 000
0 20 40 60 80 100 120 km
-75%

ANNEXES

ANNEXE 1

20/CO/AN

Vientiane, le 23 juin 1948

Le Président de la Commission permanente de l'Assemblée Nationale à Son Excellence le Premier Ministre du Gouvernement Royal à Vientiane.

Excellence,

Me référant à votre lettre 905/PC du 13 mai 1948, j'ai l'honneur de porter à la haute connaissance de Votre Excellence qu'après un nouvel examen approfondi de la question, la Commission Permanente croit devoir attirer de nouveau l'attention du Gouvernement sur son projet de réunir l'Assemblée Nationale en session extraordinaire. Elle est nécessitée par de nombreuses raisons dont je me permets d'en faire dégager les essentielles qui paraîtraient à elles seules suffisantes pour porter, sans trop de retard, remède à certaines carences actuelles.

En premier lieu, doit être examinée la question de lois laotiennes appelées à remplacer les mesures édictées autrefois par les autorités fédérales et qui ne peuvent plus cadrer ou cadrent mal avec les institutions nouvelles de notre pays. Cette tâche s'avère d'autant plus urgente que notre pays doit évoluer à la même cadence que les pays voisins.

En outre, il y a lieu d'examiner les mesures prioritaires consistant particulièrement à asseoir l'autorité de l'État, à apaiser l'esprit de l'élite dont beaucoup de membres sont aigris soit parce qu'ils n'ont pas été satisfaits dans leurs aspirations plus ou moins légitimes, soit qu'ils n'ont pas été informés de l'activité des principaux organismes du pays. Tous sont unanimement d'accord pour reconnaître que l'avenir réside, dans un pays neuf comme le nôtre, dans l'utilisation bien comprise de toutes les forces vives et de toutes les compétences. Il a été constaté que, faute d'informations et d'explications et en l'absence des mesures appropriées et rapides, un malaise couve parmi l'élite et s'étend à la masse tenue dans l'ignorance de la situation réelle du pays. Cette masse comprenant mal ou pas l'action de l'autorité légitime et fréquemment victime des incursions, semble de plus en plus attentive à la propagande adverse. Chaque jour

pose de nouveaux problèmes à l'administration et la foi en l'avenir, la confiance en l'État se trouvent de ce fait, progressivement ébranlées ou détruites.

En province, l'autorité semble défaillante faute de discipline et les relations franco-laotiennes semblent en pâtir sans que l'autorité centrale en soit informée. Plusieurs chefs de province se laissent vivre dans l'expectative faute de directives précises.

Les Hautes Autorités morales du pays paraissent également ébranlées dans leur conviction à la suite des interprétations tendancieuses des débats de la précédente session de la Chambre. Il semble indispensable de mettre les choses au point afin de mettre les Hautes Personnalités du Royaume hors du circuit des vaines discussions.

Il ne peut échapper à personne que depuis près de trois ans la liberté, l'autonomie interne, l'unité laotienne, tant désirées autrefois sont aujourd'hui choses effectives. Et depuis près de trois ans, le pays n'avance pas. Les observateurs impartiaux estiment que ces plus beaux cadeaux que la France nous a faits sont en train de se ternir. Les Laotiens conscients de l'avenir de leur pays sont véritablement inquiets et craignent que nous ne soyions un jour contraints à faire marche-arrière.

Telles sont les principales raisons pour lesquelles les membres de la Commission permanente de l'Assemblée Nationale ont décidé de demander de réunir tous leurs collègues à partir de la première semaine de septembre prochain. Cette session extraordinaire conçue dans l'esprit de ménager les Finances Royales, durera jusqu'en fin octobre et sera suivie, après une vacance d'une quinzaine , par la session annuelle normale.

Au cas où ces données paraîtraient plausibles, je serais reconnaissant à Votre Excellence de bien vouloir soumettre la proposition de la Commission Permanente dont il s'agit à la Haute sanction de Sa Majesté le Roi.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler, Excellence, l'assurance de ma haute considération.

Signé : *Phoui SANANIKONE*

ANNEXE 2

A. LETTRE DU PRÉSIDENT TRUMAN, REMISE AU PRINCE SAVANG LE 10 FÉVRIER PAR G. ABOTT, CONSUL GÉNÉRAL DES U.S.A. A SAIGON

Sire,

Je suis informé de la ratification le 2 février 1950 par le gouvernement français d'un accord entre ce gouvernement et le gouvernement du Royaume du Laos qui déclare qu'à partir de cette date le Royaume du Laos sera un état indépendant dans le cadre de l'Union Française. Je tiens à féliciter Votre Majesté et le peuple du Laos de cet heureux événement. Le gouvernement des États-Unis d'Amérique est heureux de souhaiter au Royaume du Laos la bienvenue dans la communauté des nations du Monde qui recherchent la paix et d'accorder sa reconnaissance diplomatique au gouvernement du Royaume du Laos. J'espère

que nos deux pays ne tarderont pas à échanger des représentants diplimatiques.

Je saisis cette occasion pour exprimer à Votre Majesté mes meilleurs sentiments personnels ainsi que tous mes vœux pour la prospérité et la stabilité du Laos.

Harry S. TRUMAN

(traduit de l'anglais)

B. TEXTE DU TÉLÉGRAMME ADRESSÉ AU PREMIER MINISTRE LAO PAR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT BRITANNIQUE POUR LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

J'ai l'honneur d'informer Votre Altesse que le gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni reconnaît le statut du Laos comme État associé dans l'Union Française selon les termes du traité franco-lao du 19 juillet 1949 et reconnaît le gouvernement de Sa Majesté Sisavang Vong comme le gouvernement de cet état. Afin de marquer l'importance croissante qui, dans ces circonstances, s'attachera au poste de Consul Général de Sa Majesté Britannique à Saïgon, il a été décidé de donner à M. Frank Stannard Gibbs, actuel détenteur de ce poste, le rang personnel de ministre.

ANNEXE 3

DÉCLARATION DE TIAO PETHSARATH DU 7-12-1949

Il y a entre le Gouvernement français et moi un grave malentendu que je serais heureux de voir dissiper. On m'a présenté comme un ennemi de la France, voulant chasser tous les Français de mon pays. Cela est faux. Notre pays, comme le Cambodge s'est donné volontairement à la France il y a un peu plus de 50 ans. Les Français n'ont pas eu à le conquérir comme le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine. Nos rapports avec la France sont à base d'amitié et de confiance. Nous, Laotiens, avons toujours tenu loyalement nos engagements. Nous pourrions par contre vous reprocher de nous avoir trop souvent envoyé, à côté d'administrateurs excellents dont nous conservons le souvenir, trop souvent le rebut de vos fonctionnaires.

Je ne suis pas assez stupide pour souhaiter de voir mon pays totalement indépendant. Il l'était avant l'arrivée des Français, et était constamment menacé d'être submergé par ses voisins ; Annamites, Chinois, Siamois. Notre vie, avant votre arrivée, n'a été qu'une longue lutte. Livrés à nous-mêmes nous retomberions dans la misère.

Il nous faut donc un protecteur, et il faut que ce protecteur soit la France. D'abord parce qu'elle n'a rien à envier aux autres pays en civilisation et en humanité, parce que nous sommes imprégnés de culture française. Nous mettre sous l'égide d'un autre pays, nous obligerait à en apprendre la langue, à obtenir de nouveaux diplômes. Ce serait pour nous un recul de vingt ans.

Ce que nous voulons, c'est un traité loyal avec la France, qui sauvegarde notre dignité. Pendant la guerre récente entre le Siam et la France, les populations siamoises de la rive droite du Mékong venaient nous insulter, nous traitant de valets, de chiens couchants des Français. Nous en avons assez de voir nos voisins nous mépriser alors qu'ils ne nous sont pas supérieurs. C'est là, pour nous, une question essentielle de dignité, d'honneur national.

Anti-Français ? je ne l'ai jamais été. Lors de la reddition des Japonais, j'ai envoyé une voiture prévenir « dans le maquis », le commandant Fabre et le ramener à Vientiane. Je lui ai offert à manger, et lui ai fait donner aussitôt une maison. Tard le soir il m'envoya l'ordre de lui fournir une voiture pour le lendemain à 6 h 1/2. Je transmis le papier aux Travaux-Publics. La voiture, paraît-il, ne fut pas fournie à temps. A 7 h 1/2, quatre soldats français faisaient irruption dans mon bureau, mitraillette au poing, poussant des hurlements et mettant en fuite le personnel de mon bureau. Est-ce un procédé envers le représentant direct du Roi du Laos ?

Nous ne voulons plus être traités en peuple inférieur. Pourquoi deux justices, une française pour les Chinois ou autres, une locale pour nous ? Les Chinois en tirent un argument de supériorité sur nous.

Cette notion de notre dignité, à laquelle nous tenons essentiellement, je ne suis pas seul à l'avoir. Ce ne sont pas les paysans, ce sont les élites qui sont parties. Il y a actuellement au Siam les 3/4 des médecins que vous avez formés. Nous vivons ici dans une situation diminuée, humiliante. Beaucoup d'entre nous se sont faits coolies, dans les plantations de caoutchouc, de tabac, sur les routes, mais nous avons des idées, un idéal. Nous ne consentirons pas à tuer les crocodiles pour vivre, comme le font les Annamites. Cet idéal, nous y tenons. Il n'est pas hors de notre portée et de la vôtre. C'est un traité qui nous permet de porter le titre de peuple libre.

On dit que beaucoup de Laotiens voudraient rentrer et que je les empêche. Cela est faux. Je n'ai jamais empêché personne de rentrer au Laos. J'ai laissé partir tous ceux qui ont cru devoir au préalable m'en demander la permission. Les tiendrai-je par hasard par une ficelle ? La plupart d'ailleurs vivent sur les bords du Mékong.

Nous rentrerons tous avec joie dans notre pays, dès que le traité que nous réclamons aura été signé. D'ici là, ceux qui veulent rentrer sont libres de le faire, mais reconnaître que le traitement que vous appliquez à ceux qui rentrent, tels que les deux Thaos récemment assassinés, n'est pas fair pour encourager ce retour.

J'ai engagé en mars dernier une correspondance avec Thao Nhouy, beau-frère de Thao Boun Oum de Bassac. Je vais vous lire la lettre que je lui ai faite. Ces papiers n'ont pas été fabriqués pour les besoins de la cause.

Sur la question difficile d'un voyage possible et d'une installation en France ou en Afrique du Nord, Petsarath répond :

Je suis très touché de votre proposition, mais, voyez-vous, je ne puis l'accepter, même si, comme vous le dites, ma situation n'a rien de commun avec celle d'Abd El Krim. Ce serait une désertion, une trahison, une lâcheté envers mes compatriotes. Comme moi, croyez-le, ils ont un idéal. Ce sont les intellectuels qui sont ici. Ils vivent et travaillent comme des coolies. La seule solution,

voyez-vous, c'est la signature d'un traité loyal reconnaissant notre indépendance sous l'égide de la France. Faites-le le plus tôt possible, nous en avons assez d'être traités en peuple d'esclaves par nos voisins. Faites le plus vite possible, non pas parce que nous souffrons, mais parce que c'est notre intérêt commun.

ANNEXE 4

MAQUIS LAO-VIET AU LAOS 1950-1953

1. *Zone Sop Nao* — agissant sur les Kha Mou et les Méo de la montagne, sur les Lü, Thaï Dam et Lao des vallées. Action principale sur la rivière Nam Ou et les villages Kha Mou.
2. *Zone Muong Yo - Boun Tay* — Action sur les Kha Ko, Lü et Ho.
3. *Zone Na Mo* — Action sur les Kha Mou des montagnes et Thaï Dam des vallées.
4. *Rive droite Nam Tha* — Action sur les Kha Mou.
5. *Zone Haute Nam Beng* — Action sur les Kha Mou des montagnes, Lü et Lao des vallées. Arraisonnements sur les rivières — escarmouches contre les postes.
6. *Zone Nam Bak - Nam Ou*
7. *Zone Nam Seng*
8. *Zone Nam Suong.*
9. *Zone Nam Mo* — Action sur les Méo, Phou Teng, et Pouone de Thavieng.
10. *Nam Neun - Nam Tat.*
11. *Zone Tham La.*
12. *Rive gauche Nam Ma* — Action sur les Thaï Dam et Kha.
13. *Muong Son - Muong Peu* — Action sur les Kha Mou, Thaï Phong, Thaï Neua, Méo.
14. *Moung Soï* — Action principale sur les Thaï Deng.
15. *Muong Giong* — Action sur les Thaï Deng, Thaï Pheng, Méo.
16. *Nam Met* — Zone fortement organisée chez les Phou Teng et Thaï Neua, agissant sur la route de Luang-Prabang et sur le nord de Pak Lay.
17. *Nam Thone - Nam Sang* — Action sur les Sô. Arraisonnements sur le Mékong. Coupures sur la route Luang-Prabang.
18. *Nam Ngum* — Action sur les Phou Teng, Thaï Neua, Lao. Action sur les voies de communications autour de Vientiane.
19. *Haute Nam Sane* — Action sur les Phou Teng, Thaï Mueï. Action sur la route de Thakhek, la rivière *Nam Sane*, la piste vers Xieng Khouang.
20. *Nam Mouone* — Action sur les Thaï Mueï.
21. *Muong Cham* — Action sur les Phou Thaï. Action contre la route de Napé.

22. *Boua Lapha* — Action sur les Bô et Phou Thaï. Action contre la rivière Sé Bang Faï et la route de Naphao.

23. *Houeï Mune* — Action sur la RC 13 et la navigation sur la rivière Sé Bang Hien.

24. *Massif du Phou Sang É* — Action sur les Phou Thaï, Kha Leu, Sô. Action sur la route de Savannakhet. Sépone.

25. *Bassac-Phiafay* — Action sur les Lao, Soueï, Kha, Lové, Brao.

26. *Bolovens* — Action sur les Kha Lové, Kasseng, Boloven, Alak. Grosses organisations (Lao Ngam).

27. *Zone frontière* — Action sur les Kha.

ANNEXE 5

PROGRAMME D'ACTION DU FRONT PATRIOTIQUE LAOTIEN

Devant l'évolution de la situation mondiale et de celle du pays, le Comité du Front Patriotique Laotien a ouvert à Sam Neua, du 12 au 15 octobre 1956, un congrès ayant pour but de modifier le programme d'action élaboré en janvier 1956, afin que ce dernier corresponde à la situation nouvelle.

Le Congrès a reconnu que les tâches du peuple laotien sont :

1. de solidariser entièrement le peuple, de soutenir sans réserve le Gouvernement Royal en vue de l'application des Accords de Genève, de réaliser la politique de paix et de neutralité ainsi que l'unité du pays conformément aux clauses conclues à Vientiane, entre le Gouvernement Royal et le Pathet-Lao, de se consacrer pleinement à l'érection d'un Laos pacifique, démocratique, unifié, indépendant et prospère, de contribuer à sauvegarder la paix en Indochine, en Asie et dans le Monde ;

2. de se montrer ferme contre toutes machinations de l'influence réactionnaire, impérialiste, de celle des valets endurcis et récalcitrants, en vue de transformer le Laos en une base militaire et en une colonie ;

3. de s'efforcer de réaliser une entente avec les pays et les peuples du Monde épris de paix et de les soutenir.

Afin de mener à bien les tâches susmentionnées, le Congrès a fixé pour l'immédiat le programme d'action du Front Patriotique Laotien comme suit :

A. *En matière politique :*

1. Appliquer et garantir les libertés démocratiques pour tout le peuple : libertés de croyance, de pensées, libertés individuelles, libertés d'opinion et de presse, de réunion, de création d'association, de résidence et de circulation ;

2. mettre en œuvre le régime du suffrage universel, direct et secret, tout citoyen appartenant à l'un ou à l'autre sexe ayant le droit de voter, de poser sa candidature ;

3. les peuplades coexistant sur le territoire du Laos sont entièrement

égales. Elles se solidarisent et s'entraident suivant la politique nationale, égalitaire, afin de progresser suivant le rythme général. Leurs croyances, leurs traditions et leurs coutumes seront respectées ;

4. les femmes et les hommes sont égaux et ont les mêmes droits ;

5. l'armée sauvegarde la vie et les biens de la population, lutte pour défendre la paix, l'unité et l'indépendance de la Patrie.

Amélioration du standard de vie des soldats. Privilèges en faveur des blessés militaires. Soins aux blessés militaires et aide à leur famille.

B. *En matière économique :*

1. réaliser un régime fiscal équitable et rationnel. Abandonner le régime des corvées, le régime des notables puissants qui prospéraient du temps des colonialistes. Respecter les droits et les libertés, les biens fonciers, les libertés d'entreprise et de production de tous ;

2. amélioration des conditions d'existence des classes populaires :

a) les bonzes, les prêtres, les chefs de tribus et peuplades, les personnalités qui ont du respect pour leur patriotisme ;

b) les intellectuels et les fonctionnaires ont droit aux meilleurs égards et à l'aide pour développer leurs talents et capacités, pour servir le peuple et la Patrie ;

c) les établissements commerçants ou industriels ont les libertés d'entreprise, de commerce, dans l'intérêt de la Nation ;

d) les paysans seront encouragés et aidés pour intensifier la production. Ils recevront des instruments aratoires, des tissus, du sel ;

e) les ouvriers auront du travail et des bons égards ;

f) les mères et les nourrissons auront des soins convenables.

C. *Construction de l'économie nationale :*

Développer l'agriculture et l'artisanat, l'exploitation forestière. Assurer la formation professionnelle. Développer les communications terrestres et fluviales. Encourager les entreprises ouvrières et commerçants.

D. *Œuvres culturelles et sociales :*

a) ouvrir des classes populaires, lutter contre l'analphabétisme. Ouvrir des écoles pour les enfants. Reprendre et développer la culture nationale. Interdire la propagande en faveur de la guerre et de la division nationale ;

b) développer l'assistance médicale pour protéger la santé de la population et organiser l'assistance sociale pour secourir les gens atteints de famine et notamment les infirmes.

E. *En matière diplomatique :*

Appliquer la politique de paix et de neutralité. Établir des relations diplomatiques avec les divers pays, basées sur les 5 principes de coexistence pacifique, sans distinction de régime politique et spécialement avec les pays voisins, avec tous ceux qui désirent nouer de bons rapports avec nous.

Lutter pour contribuer à sauvegarder la paix en Indochine dans le Sud-Est

Asiatique et dans le Monde. Accepter l'aide inconditionnelle et accordée selon le principe d'égalité de tous pays désireux de nous aider à développer rapidement l'économie nationale et à élever le niveau de vie de la population. Commercer avec les pays étrangers sur un pied d'égalité, pour un bénéfice réciproque. Ne participer à aucun bloc économique et n'autoriser aucun pays à établir des bases militaires sur le territoire laotien, sauf les cas prévus aux accords de Genève.

Les ressortissants étrangers ont liberté de gagner leur vie, de résider, de circuler dans notre pays. Ils sont protégés par la loi et tenus de respecter les lois, les coutumes et les traditions de notre pays.

Tous les Laotiens patriotes aimant leur peuple, doivent se solidariser étroitement et lutter de toutes leurs forces pour faire réaliser le programme d'action susmentionné afin de construire un Laos pacifique, démocratique, uni, indépendant et prospère.

ANNEXE 6

Le 26 décembre 1956

STATUTS DU GROUPE DES PATRIOTES «NEO LAO HAK SAT»

CHAPITRE I
DÉNOMINATION ET INSIGNE

Article 1. Le rassemblement de la race Lao se dénomme « Néo Lao Hak Sat ».

Article 2. L'insigne adopté est de forme rectangulaire dont la longueur représente le double de la largeur, avec une bordure rouge en haut et en bas au milieu une bande bleue large de 2 fois la bordure et au centre un disque blanc dont le diamètre représente le 4/5e de la bande bleue.

CHAPITRE II
BUT

Article 3. Le « Néo Lao Hak Sat » a le devoir d'entretenir sur une grande échelle la *solidarité* entre les peuples *sans distinction de nationalité*, de croyance, de nuance politique, d'âge, de sexe, de condition de prendre la commune défense pour la restauration de la nation Lao et lui *maintenir* la paix, la démocratie, l'unité, l'indépendance, la culture, tant dans le souci de la *paix en Indochine*, que dans le Sud-Est Asiatique et dans le monde.

a) De soutenir le gouvernement du Royaume Lao dans l'exécution des accords de Genève, fidèlement dans la position de neutralité *absolue*, dans le maintien de l'unité nationale, suivant les accords signés entre le gouvernement royal et l'UCPL à Vientiane.

b) D'évincer énergiquement toutes les *intrigues extérieures* et leurs valets qui tendent à faire du Laos un champ de bataille et leur colonie d'exploitation.

c) De s'efforcer d'exploiter la solidarité et le soutien du Gouvernement et du peuple partisans de la paix universelle.

CHAPITRE III
ADHÉRENTS

Article 4. Peuvent adhérer au « Néo Lao Hak Sat » *tous partis politiques*, tous groupements, toutes personnes qui sympathisent avec ses buts, ses règlements et suivent sa ligne de conduite.

Article 5. Tous membres sans distinction de personne, ou de comité, ont les devoirs et les droits ainsi fixés :

a) respecter les règlements du « Néo Lao Hak Sat », propager ses doctrines, ses vœux, ses aspirations, se conformer à ses mots d'ordre, participer à toutes ses activités pour l'évolution constante ;

b) tous les membres ont voix au chapitre, ont droit de voter, d'émettre leur opinion, d'interpeller, de critiquer, d'approuver tous les actes du « Néo Lao Hak Sat » d'être électeurs et éligibles au sein du Comité.

CHAPITRE IV
ORGANISATION — FONCTIONNEMENT

Article 6. L'organisation et le fonctionnement consistent en :
— Comité central
— Comité provincial ou municipal
— Comité du muong ou de la ville
— Comité cantonal ou du clan
— Comité villageois ou de quartier.

Ce Comité central comprend 50 membres au plus dont 1 Président, 6 Vice-Présidents au maximum et des membres ordinaires.

Les Comités (Koueng, Muong, Tasseng, ou Phong et Ban ou Khoum) compteront de 3 à 7 membres, selon les besoins et l'accroissement des activités et ce avec l'approbation du Comité supérieur.

Chaque Comité élit son bureau et le bureau, peut *faire participer à sa gestion* tout membre, *toute personne qui ne sont dans aucun parti*, et ce, avec l'approbation du Comité supérieur.

CHAPITRE V
ATTRIBUTIONS

Article 7. Les attributions sont ainsi fixées :

a) délibération avec toutes égalités et libertés démocratiques, secours et fraternité, amélioration constante des conditions, respect mutuel de la liberté individuelle ;

b) unanimité *entre les actes*, c'est-à-dire que lorsque le Comité décide, *tous les partis politiques*, toutes les couches du peuple, tous les membres du Comité devront mobiliser toutes les forces et toutes les activités qui convergeront vers un résultat objectif.

CHAPITRE VI
SESSION — VALIDITÉ

Article 8. La session ordinaire des Comités est ainsi fixée :
— Le Comité central, 1 fois tous les 2 ans, le Comité Khoueng ou Khamphay 1 fois tous les 1 an 1/2.
— Le Comité Muong ou Thésabal 1 fois par an.
— Le Comité Tasseng ou Chong 1 fois tous les 6 mois.
— Le Comité Ban ou Khoum 1 fois tous les 3 mois.

Chaque Comité à chaque session devra élire *son bureau pour la durée de la session.*

CHAPITRE VII
RESSOURCES

Article 9. Les ressources du « Néo Lao Hak Sat » proviennent :
1. des cotisations mensuelles dont le montant est à fixer ;
2. des recettes des manifestations, fêtes ou autres, qui seront organisés au profit du « Néo Lao Hak Sat » après autorisation administrative ;
3. des secours accordés par l'administration ou toute autre personne de bonne volonté.

CHAPITRE VIII
MODIFICATION AUX STATUTS

L'Assemblée générale du Comité central du Laos peut seule apporter des modifications nécessaires aux présents statuts.

Le présent statut a été délibéré et approuvé par l'Assemblée générale du Comité central du Laos à la date du 1er octobre 1956.

P. Le Comité central
Le Président
Signé : Tiao SOUPHANOUVONG

Note — Les passages en italique représentent les passages soulignés par le Ministre de l'Intérieur et qui ont fait l'objet de sa réponse (cf. lettre de l'Annexe 7).

ANNEXE 7

TRADUCTION DE LA LETTRE 57/CO/AP DU 18/1/1957

Le Ministre de l'Intérieur à S.A. le Prince Souphanouvong, Président du Parti Politique « Néo Lao Hak Sat » à Vientiane.

Objet : Statut du Parti Politique N.L.H.S. et son application.
Réf. : Votre lettre en date du 26-12-1956.

Comme suite à votre lettre du 26 décembre 1956 me transmettant les Statuts du Parti « Néo Lao Hak Sat », *j'ai l'honneur de vous confirmer ci-après les remarques que j'ai exposées verbalement le 9 janvier 1957 en mon domicile à MM. Phoumi Vongvichit, Singkapo, Thao Ma...*

Je note tout d'abord que le Parti « Néo Lao Hak Sat » *s'organise comme les autres partis nationaux sous le régime de la Loi n*[8] *48 du 13 janvier 1950 sur les associations, et que votre lettre du 26 décembre 1956 constitue la déclaration d'existence prévue à l'article 5 de cette Loi.*

Cet article précise que la déclaration d'existence doit faire connaître notamment « les noms, profession et domicile de ceux qui, à un titre quelconque, seront chargés de l'administration ou de la direction » *de l'association. Votre lettre susvisée ne donnant que les noms des 3 personnes composant la représentation du Comité central, je vous serais très obligé de bien vouloir communiquer également les noms, profession et adresse des membres des différents Comités et Bureaux du Parti.*

Article 1 des Statuts. *La définition que vous donnez du Néo Lao Hak Sat postule une identité entre ce Parti et la Nation Lao qui, elle, est effectivement le* « rassemblement de la race Lao ». *C'est là une source de confusion. La formule suivante pourrait être avantageusement adoptée :* « Il est créé sous le nom de Néo Lao Hak Sat, un Parti qui groupe tous les nationaux majeurs des deux sexes désireux de ... etc... ».

Article 2. *L'insigne du Parti est l'insigne Lao Issara. Ce dernier Parti qui a joué un rôle important dans l'ascension du Royaume à l'Indépendance, de 1945 à 1949, année de sa dissolution, fait en quelque sorte partie du patrimoine national et ne peut être approprié par de nouvelles formations. Il paraît souhaitable de supprimer cet article ou de modifier l'Insigne du Parti.*

Article 3. *La définition qui est donnée de la solidarité est tendancieuse car elle peut laisser supposer que les étrangers et les enfants peuvent participer aux activités politiques dans le Royaume. Les activités politiques ne peuvent être tolérées ni de la part des étrangers ni de la part des jeunes gens non majeurs (moins de 18 ans) puisque ceux-ci n'ont pas encore de droits civils et politiques.*

Article 4. *Il serait souhaitable de supprimer les mots* « Tous partis politiques » *car cette disposition paraît établir sous une forme apparemment légale le contrôle du Néo Lao Hak Sat sur les autres Partis politiques. je vous signale à ce sujet que les statuts de la plupart des autres partis prévoient que leurs adhérents ne peuvent appartenir à aucune autre formation politique. Rien n'empêchera ultérieurement le* « Néo Lao Hak Sat » *de conclure des alliances avec d'autres partis.*

Article 6. *(dernier paragraphe). Il y aurait lieu de préciser que peuvent participer à la gestion des bureaux :* « Toutes personnes de la *nationalité lao* qui ne sont pas etc... »

Article 7. *(b) Cette disposition est de caractère dictatorial et tend à identifier le Parti Néo Lao Hak Sat à un gouvernement autoritaire : Ni tous les partis politiques, ni toutes les couches du peuple ne peuvent être astreintes statutairement à obéir aux ordres du Comité central. L'autorité de ce dernier ne peut être légalement reconnue que sur tous les membres du Parti et sur eux seuls.*

Article 9. *Il est normal de préciser dans les statuts le montant des cotisations comme l'ont fait les autres partis. Je signale d'autre part que les dons et legs ne peuvent être reçus qu'avec l'accord du chef du gouvernement et lorsque le Parti aura la capacité juridique en vertu de l'article 8 de la Loi n*[8] *48.../...*

J'ai l'honneur de vous indiquer enfin qu'il serait normal d'ajouter aux Statuts les renseignements suivants : Mode de désignation des membres appelés à faire partie des différents comités du Parti – attributions des comités aux différents échelons – mode de délibération etc... Ces mêmes renseignements sont fournis par les autres partis politiques.

Telles sont les principales remarques qu'appellent de ma part, l'examen des Statuts que vous avez bien voulu me communiquer.

Les modifications que je vous serais reconnaissant de bien vouloir y apporter, ne sont dans l'ensemble que des modifications de forme qui doivent permettre au Parti de fonctionner dans le cadre des institutions, à côté et dans les mêmes conditions que les autres partis politiques.

Je puis vous donner à nouveau l'assurance de la volonté du gouvernement de voir se réaliser la réintégration de tous nos compatriotes dans une communauté nationale indépendante et unie. Cette réintégration, qui sera marquée par l'entrée de représentants de votre parti dans le pouvoir, ne peut se concevoir que dans le cadre des lois et règlements, de façon à réaliser l'égalité de tous les citoyens dans l'exercice de leurs droits politiques, conformément à la constitution et aux lois et règlements qui en découlent.

Signé : *THAO NHOUY ABHAY*

Extrait du *Lao Presse* du 13/6/57.

ANNEXE 8

STATUT DU NÉO-LAO-HAK SAT

CHAPITRE I

DU NOM ET DU SIÈGE

Traduction :

Article 1er. Il est créé un parti politique dénommé « Néo-Lao-Hak-Sat ».

Article 2. Le Néo-Lao-Hak-Sat a son siège central à Vientiane et si le Comité central le juge convenable d'après le nombres des membres, il pourra être établi des sièges locaux pour les diverses filiales locales.

CHAPITRE II
DE L'OBJET ET DE LA LIGNE POLITIQUE

Article 3. Le Néo-Lao-Hak-Sat a pour objet de construire la solidarité entre tous ses membres et de coopérer avec tous les Lao dans la défense de la Paix, de la Patrie, de la Religion et du Trône en vue d'édifier un Royaume du Laos pacifique, neutre, uni, démocratique, indépendant et prospère.

Article 4. La ligne politique du Néo-Lao-Hak-Sat comprend les points suivants :

a) *Dans le domaine politique :*

1. respecter, défendre et maintenir la religion bouddhique qui est la religion nationale ; faciliter le culte et la pratique d'autres religions ;
2. respecter la personne du Monarque et la Constitution du Royaume ;
3. respecter la propriété privée et la liberté individuelle de faire du commerce et de produire ;
4. respecter les libertés démocratiques telles qu'elles sont stipulées dans la Constitution et dans la Loi garantissant les libertés démocratiques du Royaume ;
5. respecter l'égalité entre tous les citoyens des deux sexes.

b) *Dans le domaine économique :*

6. édifier une économie indépendante, notamment développer l'agriculture et l'artisanat, créer l'industrie légère et d'autres industries, améliorer et développer les voies de communication routières et fluviales ; encourager les cultures, l'élevage et le commerce ;
7. améliorer le standard de vie du peuple, permettre aux intellectuels et aux fonctionnaires d'accéder à des fonctions convenables et d'être aidés dans le développement de leurs connaissances et capacités au service de la Patrie et du peuple, permettre à tous les citoyens d'être aidés dans l'instruction aussi bien que dans l'acquisition de matériel nécessaire au développement et à l'extention des cultures, d'avoir du travail pour gagner leur vie.

c) *Dans le domaine culturel et social !*

8. diffuser l'enseignement populaire, extirper l'analphabétisme, développer les écoles enfantines, développer la culture nationale ;
9. diffuser l'assistance médicale afin de protéger la santé et la vigueur du peuple, organiser l'assistance sociale afin de venir en aide aux pauvres, aux déshérités et aux malades.

d) *Dans le domaine de la politique extérieure :*

10. soutenir tout gouvernement qui pratique la politique de paix et de neutralité, laquelle consiste à nouer de bonnes relations, basées sur les 5 principes de la coexistence pacifique, avec tous les pays, en particulier avec les pays qui sont nos voisins immédiats ; à accepter l'aide sans condition de tous les pays et procéder à des échanges économiques et culturels avec tous les pays suivant le principe d'égalité et de profits réciproques ; et à ne participer à aucun bloc d'alliance militaire.

CHAPITRE III
DES MEMBRES

Article 5. Tout citoyen Lao majeur des deux sexes, qui approuve le statut et la politique du Néo-Lao-Hak-Sat peut devenir membre du Néo-Lao-Hak-Sat.

La qualité de membre du Néo-Lao-Hak-Sat est acquise à celui qui exprime par écrit son désir de faire partie du Néo-Lao-Hak-Sat, qui est présenté par un membre du Néo-Lao-Hak-Sat et qui est accepté par un comité de gestion du Néo-Lao-Hak-Sat.

Article 6. Tout membre du Néo-Lao-Hak-Sat, a le devoir de payer ses cotisations, de respecter le statut, de participer à toutes réunions et activités du Néo-Lao-Hak-Sat.

Article 7. Tout membre du Néo-Lao-Hak-Sat a le droit d'être aidé dans ses études, de participer à toutes les délibérations et à tous les travaux du Néo-Lao-Hak-Sat, d'élire et de se faire élire dans les comités de gestion du Néo-Lao-Hak-Sat.

Article 8. Tout membre qui ne désire plus rester dans le Néo-Lao-Hak-Sat, qui désire quitter le Néo-Lao-Hak-Sat, est libre de le faire.

Article 9. Tout membre qui ne respecte pas le statut, qui commet des actes de nature à contrecarrer la politique et la ligne ou de nature à détruire l'organisation du Néo-Lao-Hak-Sat, sera expulsé du Néo-Lao-Hak-Sat.

Article 10. La procédure d'abandon ou d'expulsion prévus aux articles 8 et 9 se fera de la même façon que la procédure d'admission prévue à l'article 5.

CHAPITRE IV
DE L'ORGANISATION ET DE LA GESTION

Article 11. Le Comité central de gestion du Néo-Lao-Hak-Sat est composé de dix membres se partageant les diverses tâches suivantes :

— un membre Président,
— deux membres Vice-Présidents,
— un membre Secrétaire,
— un membre Secrétaire-Adjoint,
— un membre Trésorier,
— un membre Trésorier-Adjoint,
— un membre responsable du secteur politique,
— un membre responsable du secteur culturel,
— un membre responsable du secteur social.

Toute filiale locale a son comité de gestion, composé de trois à sept membres.

Au cas où le travail l'exige, tout comité de gestion peut augmenter le nombre de ses membres.

Le *Président* supervise d'une façon générale les travaux du Néo-Lao-Hak-Sat de façon à les mener à d'heureux résultats ; ordonne toutes dépenses et toutes sorties de biens matériels du Néo-Lao-Hak-Sat, représente le comité de gestion dans les relations avec les autorités administratives et judiciaires.

Le *Vice-Président* assiste le Président dans ses travaux de supervision et de contrôle et assure son intérim quand celui-ci est empêché ou absent.

Le *Secrétaire* s'occupe de la correspondance arrivée et départ, du classement des archives et dossiers, de la tenue du registre des membres, de l'envoi des lettres de convocation aux réunions, de la rédaction des procès-verbaux de réunions.

Le *Secrétaire-Adjoint* aide le secrétaire et assume son intérim quand celui-ci est empêché ou absent.

Le *Trésorier* reçoit les cotisations des membres, les fonds et biens qui sont devenus la propriété du Néo-Lao-Hak-Sat, procède aux dépenses conformément aux décisions du Président, tient les livres de caisse et de biens matériels du Néo-Lao-Hak-Sat.

Le *Trésorier-Adjoint* aide le Trésorier et assume son intérim quand celui-ci est empêché ou absent.

Le *responsable du secteur politique* s'occupe de l'éducation des membres dans lès connaissances politiques, morales et sociales, dans la compréhension des lois et règlements du Royaume, afin que tous deviennent de bons citoyens pour la Nation.

Le *responsable du secteur culturel* s'occupe des études et de la culture générale des membres, en lettres et arts, en règles d'hygiène.

Le *responsable du secteur social* s'occupe de l'étude du bouddhisme, des fêtes religieuses et culturelles et des bonnes traditions et coutumes nationales.

Article 12. Le Comité central de gestion est élu par le Congrès du Néo-Lao-Hak-Sat.

Le Comité de gestion des filiales locales de chaque rang est élu par l'Assemblée des membres de ce rang.

Tout membre sortant d'un Comité de gestion peut toujours être réélu au nouveau comité de gestion.

CHAPITRE V
DU CONGRÈS DES ASSEMBLÉES ET DE L'AGE DES COMITÉS DE GESTION

Article 13. Le Congrès ordinaire du Néo-Lao-Hak-Sat se tient une fois tous les deux ans. Quant à l'Assemblée des filiales locales, elle a lieu au minimum tous les trois mois, au maximum tous les 18 mois, selon l'importance du nombre des membres et les exigences de la situation.

A chaque session ordinaire du Congrès ou de l'Assemblée des filiales, il est procédé en même temps à l'élection du Comité de gestion correspondant.

En outre, si le travail l'exige, un Congrès extraordinaire ou une Assemblée Extraordinaire peuvent être convoqués.

Article 14. Le Comité de gestion du Néo-Lao-Hak-Sat est habilité à convoquer le Congrès ordinaire ou extraordinaire, ou Assemblée ordinaire ou extraordinaire.

Le Congrès ordinaire ou l'Assemblée ordinaire sont convoqués conformément aux délais statutaires. Quant au Congrès extraordinaire ou à l'Assemblée extraordinaire, ils sont convoqués à la suite de la proposition d'un tiers des

membres du Comité de gestion ou à la suite de la proposition du quart de l'ensemble des membres.

Les convocations peuvent se faire par la voie des journaux ou des lettres de convocation directe, à condition d'être faites un mois à l'avance et avec indication des matières à délibérer au Congrès ou à l'Assemblée.

Article 15. La proportion de la représentation pour les délégués au Congrès ou à l'Assemblée est fixée à un délégué pour deux membres au minimum ou pour cent membres au maximum.

Article 16. Tout Congrès ou toute Assemblée, ordinaire ou extraordinaire, pour être valable, doit avoir un quorum égal à la moitié des délégués dûment convoqués.

Quand le quorum n'est pas atteint, il faut ajourner et reconvoquer dans la quinzaine qui suit.

Le Congrès ou l'Assemblée, réunis après cette seconde convocation statutaire, peut valablement délibérer des questions à l'ordre du jour, que le quorum soit atteint ou non.

Article 17. A chaque réunion du Congrès ou de l'Assemblée, le Comité de gestion en entier constitue le présidium du Congrès ou de l'Assemblée, et le Président du Comité de gestion est automatiquement le Président du présidium du Congrès ou de l'Assemblée.

En outre, il est possible d'inviter d'autres délégués à faire partie du présidium du Congrès ou de l'Assemblée.

Article 18. Les décisions du Congrès ou de l'Assemblée se font par un vote majoritaire.

En cas d'égalité des voix pour et contre, la voix du Président du présidium est décisive.

Article 19. A chaque Congrès ou Assemblée, il est établi un procès-verbal approuvé et visé par le présidium du Congrès ou de l'Assemblée.

CHAPITRE VI
DES FINANCES

Article 20. Les finances du Néo-Lao-Hak-Sat proviennent :

1. des cotisations des membres, fixées de 5 à 20 kips par mois suivant les possibilités et la bonne volonté des membres ;
2. des recettes obtenues au cours de fêtes ou manifestations sociales organisées au profit du Néo-Lao-Hak-Sat ;
3. des subventions ou donations de la part du Gouvernement ou de toutes personnalités désirant aider le Néo-Lao-Hak-Sat.

CHAPITRE VII
DE LA DISSOLUTION

Article 21. La dissolution du Néo-Lao-Hak-Sat ne peut se faire que par décision d'un Congrès spécialement convoqué à ce sujet, prise à la majorité des deux tiers des délégués présents.

Article 22. Après dissolution du Néo-Lao-Hak-Sat, les biens et propriétés du Néo-Lao-Hak-Sat sont employés à alimenter des œuvres religieuses, des œuvres d'utilité publique, ou d'autres œuvres, suivant qu'il en a été décidé ainsi par la majorité du Congrès spécial.

CHAPITRE VIII
DE LA MODIFICATION DU STATUT

Article 23. Seul le Congrès du Néo-Lao-Hak-Sat peut apporter des modifications et amendements au présent Statut, par un vote majoritaire des membres présents au Congrès.

Le présent Statut a été approuvé par le Congrès Constitutif du Néo-Lao-Hak-Sat tenu le 6 janvier 1956, puis modifié et amendé par le Congrès extraordinaire du 20 septembre 1957.

Pour le Comité Central du Néo-Lao-Hak-Sat
Le Président du Comité Central
Signé : S.A. le Prince SOUPHANOUVONG

Pour copie conforme :
Vientiane, le 15 janvier 1958
P. Le Ministre de l'Intérieur et P.O.
Le Directeur des Affaires Politiques
Signé : Khamphéng VILAY

ANNEXE 9

NOTE SUR LE RÈGLEMENT DU PROBLÈME « PATHET LAO » ET SUR LA POSITION DES PUISSANCES OCCIDENTALES AU REGARD DE CE PROBLÈME

1. Depuis la cessation des hostilités au Laos, le 6 août 1954, le Gouvernement Royal Lao s'est constamment efforcé de négocier « le règlement politique » du problème « Pathet Lao » prévu par l'article 14 de l'Accord de Genève sur la cessation des hostilités au Laos.

2. Le Gouvernement actuel, investi de la confiance de l'Assemblée nationale le 21 mars 1956, a poursuivi sans relâche cet effort, en se donnant comme but, conformément à l'unanime aspiration du pays et dans le cadre des Accords de Genève, la réunification du Royaume par le retour du « Pathet Lao » dans la communauté nationale.

3. C'est dans cette intention et dans cet esprit que le Gouvernement Royal a négocié avec les dirigeants du « Pathet Lao », l'Accord du 28 décembre 1956 et qu'il s'emploie depuis cette date, à constituer un Gouvernement élargi, comprenant une raisonnable participation de dirigeants « Pathet Lao », en vue d'aboutir à un règlement définitif du problème qui comporterait principalement :

— la transformation du mouvement « Pathet Lao » en un parti politique national, créé et poursuivant ses activités suivant les Lois en vigueur ;
— le rétablissement effectif de l'Administration Royale dans les provinces de Phongsaly et de Samneua ;
— le règlement de la situation des Unités Combattantes « Pathet Lao » par une intégration d'effectifs aussi réduits que possible dans les Forces Armées Royales.

4. Dans une note en date du 16 janvier, traitant également du problème « Pathet Lao », le Gouvernement Royal exposait d'ailleurs plus largement les impératifs de différents ordres qui l'avaient conduit à adopter une telle position au demeurant dominée par le souci de respecter les dispositions de l'article 14 et les déclarations annexes de l'Accord de Genève du 20 juillet 1954.

5. Or, l'accueil réservé par les Chancelleries destinataires à la note précitée et, par ailleurs les diverses réactions qui se sont manifestées devant les récentes initiatives du Gouvernement Royal ont amené celui-ci à se demander si les puissances occidentales envisageaient de la même manière la recherche d'une solution à ce problème capital pour l'avenir du Laos.

Les différences d'appréciation que le Gouvernement Royal croit discerner entre de grands États que le Laos s'honore de compter parmi ses plus sûrs amis, ne sont pas sans créer un malaise dans l'opinion, sans gêner la tâche délicate du Gouvernement Royal et, finalement, sans compromettre le règlement souhaitable du problème « Pathet Lao ».

6. Le Gouvernement Royal appelle instamment l'attention des puissances occidentales sur cette situation.

Il exprime le vœu qu'une déclaration commune du Gouvernement du Royaume-Uni, du Gouvernement de la République Française et du Gouvernement des États-Unis d'Amérique souligne l'intérêt qu'attachent ces gouvernements, en vue du maintien de la paix dans le Sud-Est Asiatique, à la réunification effective du Royaume du Laos, dans le respect de la pleine souveraineté du Gouvernement Royal et de l'intégrité du territoire national.

Dans les circonstances actuelles, une telle déclaration, destinée à prévenir tout malentendu, constituerait pour le Gouvernement Royal un encouragement et un appui moral des plus efficaces.

NOTE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS REMISE LE 16 AVRIL 1957 A SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR DU LAOS A PARIS, EN RÉPONSE A SA NOTE DU 22 FÉVRIER 1957*

En réponse à la demande exprimée par le Gouvernement Royal du Laos aux Gouvernements de la République Française, du Royaume-Uni et des États-Unis en vue d'obtenir une définition de leur politique à l'égard du Laos, le Gouvernement de la République Française confirme l'intérêt qu'il porte à la paix, à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale du Laos. Le Gouvernement de la République continue donc d'appuyer sans réserve le prin-

* Une note identique a été remise par la Grande-Bretagne et les U.S.A., le même jour.

cipe de l'autorité complète du Gouvernement Royal du Laos sur la totalité de son territoire. Il garde l'espoir qu'un règlement politique interviendra et que la réunification du Laos se réalisera en application des principes des Accords de Genève de Juillet 1954 sur le Laos et de la résolution de la Commission Internationale de Contrôle en date du 7 janvier 1956.

Le Gouvernement de la République regrette que ces objectifs n'aient pas été atteints jusqu'ici, les forces Pathet Lao ayant, en dépit de ces accords et de la résolution de la C.I.C. cherché à subordonner leur reconnaissance de l'autorité du Gouvernement Royal et leur réintégration dans la communauté nationale à des conditions étrangères à ces questions. Le Gouvernement de la République se félicite de la fermeté avec laquelle le Royaume du Laos a su résister à cette manœuvre et fait confiance au Gouvernement Royal pour persévérer dans sa ferme détermination de faire en sorte que l'avenir politique du Royaume du Laos ne soit pas dicté par des groupes dissidents ne jouissant d'aucun statut constitutionnel.

ANNEXE 10

DÉCLARATION DE S.A. LE PRINCE SOUPHANOUVONG/ REPRÉSENTANT DES FORCES PATHET LAO, DÉNONÇANT LA RÉCENTE NOTE COMMUNE DES TROIS PUISSANCES OCCIDENTALES AU GOUVERNEMENT ROYAL LAO

Depuis août 1956, les négociations pour la coopération entre le Gouvernement Royal et les Forces Pathet Lao ont repris dans une atmosphère empreinte de cordialité et de bonne compréhension mutuelle.

Grâce aux efforts des deux parties, grâce aux grandes concessions faites par les Forces Pathet Lao, grâce à l'esprit de lutte résolue du peuple Lao tout entier et grâce à l'assistance attentive de la Commission Internationale de Surveillance et de Contrôle d'Armistice au Laos, particulièrement de son Président S.E. l'Ambassadeur Samar Sen, les négociations ont pu, malgré de nombreuses difficultés suscitées par certaines puissances étrangères, arriver à de nombreux bons résultats ci-après :

1. déclarations communes des 5 et 10 août 1956 posant les principes de règlement politique du problème Lao et prévoyant, entre autres, la création de deux Commissions Mixtes, l'une politique et l'autre militaire, chargées d'étudier et de régler les questions concrètes, de rechercher les mesures d'application des clauses signées jusqu'au réglement final conformément aux Accords de Genève ;

2. accord du 31 octobre 1956 sur les modalités d'exécution de la cessation des actes hostiles ;

3. accord du 2 novembre 1956 sur la réalisation de la politique de paix et de neutralité, par lequel le Gouvernement Royal s'engage à réaliser la politique de paix et de neutralité dans les plus brefs délais ; à nouer, sur la base des 5 principes de coexistence pacifique, des relations diplomatiques avec tous les pays, surtout avec les pays qui sont nos voisins immédiats et ceux qui ont déjà proposé d'établir des relations diplomatiques avec notre pays ; à rechercher activement, en

1957, l'aide sur un pied d'égalité et dans le respect de notre souveraineté, de tous les pays sans distinction de leur régime politique ;

4. accord du 24 décembre 1956 sur la garantie des droits civiques des membres du P.L. et des anciens résistants, par lequel le Gouvernement Royal reconnaît au Front Patriotique (Néo Lao Hak Sat) le droit de fonctionner dans les formes légales dans tout le pays et s'engage à prendre des mesures de garantie des droits civiques et de non discriminations, et à admettre la participation des cadres Pathet Lao et anciens résistants aux diverses fonctions administratives et techniques ;

5. communiqué commun du 28 décembre 1956 prévoyant la formation, avant les élections complémentaires, d'un Gouvernement d'Union Nationale avec participation honorable de représentants des Forces P.L. sur la base d'un programme politique convenable et la remise de l'administration et des Unités Combattantes P.L. dans les deux provinces du Nord sous la gestion du Gouvernement d'Union Nationale ainsi que leur réorganisation suivant la norme royale ;

6. accord du 21 février 1957 sur la loi électorale, où le Gouvernement Royal s'engage à garantir la Justice et la réalisation du scrutin secret, libre, direct et égal.

Cependant, alors que les négociations entre le Gouvernement Royal et les Forces P.L. étaient sur la voie de réaliser ces divers accords, notamment celui du 28 décembre 1956, pour arriver à la formation d'un Gouvernement d'Union Nationale et pour faire entrer progressivement le Royaume du Laos dans la voie de la paix et de la neutralité, certaines puissances occidentales, surtout les U.S.A., ont fait tout leur possible pour s'y opposer.

Le récent échange de notes entre le Gouvernement Royal Lao et les Gouvernements des États-Unis, de la Grande Bretagne et de la France est une nouvelle preuve évidente des manœuvres poursuivies de longue date surtout par les États-Unis, et destinées à entretenir la tension et à empêcher l'unification et la réconciliation nationales au Laos. Cette action commune des Trois Puissances Occidentales constitue une ingérence dans nos affaires intérieures et porte atteinte à notre souveraineté nationale ; elle vise à semer la division entre le Gouvernement Royal d'une part, les Forces P.L. et le peuple Lao d'autre part. Nous voudrions donc dénoncer ici devant l'opinion du pays et l'opinion mondiale cette action déloyale.

Les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont en outre répandu des informations tendancieuses prétendant que les Forces P.L. ne seraient qu'un parti dissident et qu'elles n'auraient pas appliqué les accords conclus. Mais tout le monde sait que les Forces P.L. sont partie signataire des accords de Genève et des nombreux accords conclus avec le Gouvernement Royal et que les Forces P.L. ont toujours strictement appliqué les Accords de Genève et continuent de poursuivre dans ce but avec le Gouvernement Royal, dans un esprit de cordialité et de compréhension mutuelles, des négociations destinées à appliquer dans le concret les accords conclus. Les déclarations communes et accords signés par les deux parties depuis août 1956 jusqu'à ce jour ainsi que les divers documents de la C.I.C. en constituent autant de preuves évidentes. Les arguments employés par les Puissances Occidentales sont donc spécieux et destinés en fait à faire pression sur le Gouvernement Royal dans le sens du reniement des accords

conclus et à empêcher la coopération entre les deux parties et la réconciliation nationale.

Les Forces du P.L. voudraient confirmer une fois de plus leur position immuable qu'elles ont déjà maintes fois déclaré et qui consiste à toujours placer au-dessus de tout les intérêts de la patrie et du peuple Lao ; à s'efforcer de négocier pour coopérer avec le Gouvernement Royal dans un esprit de concessions réciproques et de compréhension mutuelle sur la base des Accords de Genève et de tous les accords conclus ; à appliquer rigoureusement, de concert avec le Gouvernement Royal, tous les accords énumérés ci-dessus, afin de réaliser la réconciliation et l'unification nationale et d'engager progressivement le Laos dans la voie de la Paix et de la Neutralité.

Les Forces P.L. font appel au peuple Lao tout entier sans distinction de races, d'ethnies, de religions ni d'appartenances politiques pour s'unir étroitement et conjuguer ses efforts à ceux des Forces P.L. afin de soutenir le Gouvernement Royal, de lutter de concert avec le Gouvernement Royal contre toutes ingérences étrangères et de soutenir la formation d'un Gouvernement d'Union Nationale avec participation honorable de représentants des Forces P.L., en vue de réaliser la politique de Paix et de Neutralité et tous les accords conclus entre les deux parties et de défendre la patrie, la religion et le Monarque, objets d'amour et de culte de notre Nation Lao.

Les Forces P.L. espèrent que les peuples et gouvernements épris de Paix dans le Monde soutiendront la juste lutte du peuple Lao et que la C.I.C. continuera résolument son aide en sorte que les deux parties puissent poursuivre les négociations jusqu'au succès et que tous les accords conclus puissent être correctement et complètement appliqués, ce, afin de faire du Royaume Lao un pays pacifique, démocratique, uni, indépendant et prospère.

Vientiane, le 30 avril 1957
S.A. le Prince Souphanouvong

ANNEXE 11

COMMUNIQUÉ COMMUN

Dans l'intérêt supérieur de la Nation, pour répondre aux profondes aspirations du peuple, pour la tranquilité et la réconciliation générale de tous les Lao suivant les recommandations des Accords de Genève et en application des Déclarations communes des 5 et 10 août 1956, du Communiqué commun du 28 décembre 1956 et des divers accords intervenus,
S.A. le Prince Souvanna Phouma, Premier Ministre du Gouvernement Royal et S.A. le Prince Souphanouvong, Représentant des Unités Combattantes Pathet Lao, ont procédé à des échanges de vues au cours d'entretiens empreints de cordialité.
Le Premier Ministre du Gouvernement Royal et le Représentant des Unités Combattantes Pathet Lao sont d'accord sur la formation, par élargissement du Cabinet actuel, d'un Gouvernement de large Union Nationale comprenant les anciens Pathet Lao. La présentation du nouveau Gouvernement sera précédée de la remise officielle au Gouvernement Royal des Provinces de Phongsaly et Samneua et des Unités Combattantes Pathet-Lao.

En ce qui concerne le programme politique du nouveau Gouvernement d'Union Nationale, le Premier Ministre du Gouvernement Royal et le Représentant des Unités Combattantes Pathet-Lao sont d'accord pour adopter le programme d'action du présent Gouvernement tel qu'il est contenu dans le discours du 9 août 1957 de S.A. le Prince Souvanna Phouma.

Le Premier Ministre du Gouvernement Royal et le Représentant des Unités Combattantes Pathet-Lao sont d'accord pour admettre le Néo-Lao-Hak-Sat comme un parti politique qui jouira des mêmes droits et sera soumis aux mêmes obligations que les autres partis politiques légalement créés dans le Royaume, aussitôt que les formalités de sa création auront été remplies conformément aux Lois et Règlements en vigueur.

Le Premier Ministre du Gouvernement Royal et le Représentant des Unités Combattantes Pathet-Lao sont d'accord pour rétablir effectivement l'Administration royale dans les provinces de Phongsaly et Samneua et pour intégrer les fonctionnaires et les combattants des Unités Combattantes Pathet-Lao suivant des modalités à définir par les Commissions Politique et Militaire ; cette intégration entraînera la disparition de fait et de droit des Unités Combattantes Pathet-Lao.

En ce qui concerne les combattants des Unités Combattantes Pathet-Lao, le Gouvernement Royal s'engage à les intégrer tous dans l'Armée Nationale. Dans la limite des disponibilités budgétaires, ceux qui désireront poursuivre leurs services dans l'Armée souscriront un engagement dans l'Armée Nationale Active dans les conditions fixées par la règlementation en vigueur. Ceux qui voudront quitter le service pour rentrer chez eux seront intégrés dans les réserves de l'Armée Nationale. Le Gouvernement Royal s'engage à leur donner, ainsi qu'à leur famille, les moyens de transport nécessaires pour qu'ils puissent rejoindre leur village, ainsi que toutes facilités pour qu'ils puissent trouver de quoi gagner leur vie.

Le Réprésentant des Unités Combattantes Pathet-Lao s'engage à remettre au Gouvernement Royal la totalité des matériels de guerre, notamment les armes et les munitions, détenus par les Unités Combattantes Pathet-Lao.

En ce qui concerne les fonctionnaires des Unités Combattantes Pathet-Lao qui remplissent les conditions requises par les règles de la fonction publique, le Gouvernement Royal s'engage à les nommer à des postes convenables dans les divers services administratifs et techniques du Royaume suivant des modalités d'application qui seront fixées par la Commission Politique.

Le Premier Ministre du Gouvernement Royal et le Représentant des Unités Combattantes Pathet-Lao admettent, d'un commun accord, que l'accord sur la cessation des actes hostiles signé le 31 octobre 1956 est déjà dépassé par l'évolution de la situation. Celle-ci exige que la cessation des actes hostiles devienne effective. Dans ce but, la Commission Militaire définira d'urgence les mesures tendant à réaliser immédiatement le cessez-le-feu absolu et augmentera le nombre et les moyens des Sous-Commissions itinérantes.

Le Premier Ministre du Gouvernement Royal et le Représentant des Unités Combattantes Pathet-Lao reconnaissent que des difficultés d'application subsistent et que la réconciliation générale reste encore une tâche complexe. L'accord étant pleinement réalisé sur les principes, ils estiment qu'il convient maintenant de régler minutieusement, par les accords en cours de négociations, les modalités pratiques d'exécution. Des progrès substantiels ont été réalisés par

les Commissions Politique et Militaire depuis la récente reprise des pourparlers. Les accords actuellement en discussion traitent principalement des mesures d'ordre pratique à adopter pour le rétablissement de fait de l'Administration Royale dans les provinces de Phongsaly et Samneua et pour l'intégration des fonctionnaires et combattants des Unités Combattantes Pathet-Lao. Ces textes mettront donc le point final aux pourparlers. Le Premier Ministre du Gouvernement Royal et le Représentant des Unités Combattantes Pathet-Lao prescrivent en conséquence, aux deux Commissions, de poursuivre activement et résolument leur tâche et attendent d'elles que les accords en cours de négociation soient terminés dans le plus bref délai.

Le Premier Ministre du Gouvernement Royal et le Représentant des Unités Combattantes Pathet-Lao sont satisfaits des résultats de leurs présents entretiens qui leur paraissent augurer du plein et proche succès de la réconciliation générale.

Le Premier Ministre du Gouvernement Royal et le Représentant des Unités Combattantes Pathet-Lao sont fermement confiants dans la bonne volonté, la loyauté et les efforts des deux côtés et espèrent que les pourparlers aboutiront très prochainement à des accords définitifs.

Fait à Vientiane, le 2 novembre 1957

Au nom du Gouvernement Royal

Le Premier Ministre,
Signé : S.A. le Prince
SOUVANNA PHOUMA

Au nom des Unités Combattantes Pathet-Lao,

Le Représentant,
Signé : S.A. le Prince
SOUPHANOUVONG

ANNEXE 12

A. ACCORD MILITAIRE SUR L'INTÉGRATION DES COMBATTANTS DES UCPL DANS L'ARMÉE NATIONALE

VIENTIANE (ALP).

Voilà la traduction non officielle de l'accord militaire sur l'intégration des combattants des U.C.P.L. dans l'Armée Nationale, qui a été signé par S.A. Tiao Souvanna Phouma, Premier Ministre, Président du Conseil, et S.A. Tiao Souphanouvong, chef de la Délégation des Unités Combattantes Pathet-Lao, sur la proposition de la Commission Militaire Mixte, instituée par la Déclaration Commune du 5 août 1956 de Son Altesse le Prince Souvanna Phouma, Premier Ministre, Président du Conseil des Ministres du Gouvernement Royal et de Son Altesse le Prince Souphanouvong, Président de la Délégation des Unités Combattantes Pathet-Lao,

Composée ainsi qu'il suit :

Délégation du Gouvernement Royal :

— Colonel Ouan Rathikoun ..... Président
— Lieutenant-Colonel Lamngeun Phrasavath ..... Membre
— Commandant Somly Manibod ..... Membre

Délégation des U.C.P.L.:

— Colonel Phoun Siprasouth ..... Président
— Lieutenant-Colonel Phao Phimmachan ..... Membre
— Commandant Pradith Thiengtham ..... Membre

Les deux Délégations ayant procédé à des échanges de vue complètes et détaillées du 7 octobre au 1er novembre 1957, dans une atmosphère de cordialité et d'entente réciproque.

Se référant aux accords déjà conclus entre le Gouvernement Royal et les Représentants des U.C.P.L., notamment à la Déclaration Commune du 5 août 1956, à la Déclaration finale du 10 août 1956 et à l'Accord du 31 octobre 1956 sur l'application du cessez-le-feu.

Animée du désir de mettre définitivement un terme à des combats fratricides et de contribuer ainsi à la réconciliation de tous les Lao et à la réunification de la Patrie.

A à l'unanimité, adopté l'accord ci-après:

Article 1er:

Le Gouvernement Royal s'engage à intégrer les Unités Combattantes Pathet-Lao dans l'Armée Nationale par la prise en charge de tout le personnel de ces unités et de tout le matériel qu'elles détiennent.

Dans la limite des disponibilités budgétaires, les combattants des Unités Combattantes Pathet-Lao qui désirent poursuivre leurs services dans l'Armée souscriront un engagement dans l'Armée Nationale active conformément aux dispositions du présent accord. Ceux qui voudront quitter le service et rentrer chez eux seront intégrés dans les Réserves de l'Armée Nationale.

Article 2:

Les combattants des Unités Combattantes Pathet-Lao intégrés dans l'Armée Nationale conformément aux dispositions du présent accord, seront traités sans discrimination. Ils jouiront des mêmes droits moraux et matériels que leurs camarades de l'Armée Nationale, dans le cadre de la réglementation dans cette Armée.

Article 3:

a) Compte-tenu du plafond-limite des effectifs budgétaires de l'Armée Nationale en 1957 et en 1958, l'effectif des combattants des Unités Combattantes Pathet-Lao pouvant être intégrés dans l'Armée Nationale active ne pourra dépasser 1 500 hommes (Officiers — Sous-Officiers — Gradés et Soldats).

La répartition de l'effectif à intégrer suivant les grades sera établie conformément aux dispositions de l'article 9 ci-après.

b) Les Unités de nouvelle formation issues des Unités Combattantes Pathet-Lao seront organisées selon les normes en vigueur dans l'Armée Nationale.

Pendant la phase de transition, en attendant une parfaite compréhension et collaboration entre les diverses unités, les combattants des Unités Combattantes Pathet-Lao resteront groupés dans les unités formées au moment de l'intégration. Néanmoins, des mutations dans l'Armée Nationale pourront être prononcées par l'État-Major Général des Forces Armées pour obtenir plus de maniabilité en matière d'administration et de commandement.

c) Les unités issues des Unités Combattantes Pathet-Lao seront affectées dans la Région Militaire de leur origine, si ces unités sont composées en majorité de combattants régionaux.

d) Les Cadres et les Spécialistes des Unités Combattantes Pathet-Lao intégrés dans l'Armée Nationale seront affectés dans les nouvelles unités issues des Unités Combattantes Pathet-Lao conformément aux tableaux d'effectifs de l'Armée Nationale et à l'effectif budgétaire de cette armée. L'excédent sera intégré dans les Organismes de l'Armée Nationale dans la limite des possibilités.

e) L'État-Major Général des Forces Armées désignera un certain nombre de Cadres et Spécialistes qui collaboreront avec les Cadres et Spécialistes intégrés, dès que les Opérations d'intégration auront été effectuées, pour l'harmonisation des unités de l'Armée Nationale et des unités de nouvelles formations en matière de commandement et d'administration.

Article 4 :

Les Cadres et les hommes de troupes des Unités Combattantes Pathet-Lao qui ne seront pas intégrés seront mis en position de réservistes de l'Armée Nationale, libérés du service militaire et mis en route sur leurs foyers, conformément aux dispositions du présent accord. Durant les Opérations de libération et jusqu'à la destination de leur choix, ils seront à la charge de l'Armée Nationale. Ils seront munis d'un certificat individuel de libération établi suivant le modèle en usage dans l'Armée Nationale.

Article 5 :

Les ayants-cause des combattants des Unités Combattantes Pathet-Lao qui ont sacrifié leur vie auront droit à l'assistance du Gouvernement Royal et aux pensions de veuves, d'orphelins ou d'ascendants dans les conditions fixées par le Code des Pensions Militaires en vigueur dans le Royaume.

Les combattants des Unités Combattantes Pathet-Lao, mutilés ou blessés de Guerre, auront droit aux mêmes secours moraux et matériels, aux mêmes soins et aux mêmes pensions que les mutilés et blessés de Guerre de l'Armée Nationale.

Article 6 :

Afin d'éviter tout incident, les forces de toutes natures de l'Armée Nationale basées dans les provinces de Phongsaly et de Samneua resteront sur les positions jusqu'au terme du délai fixé par le présent accord pour l'achèvenemt des opérations d'intégration des combattants des Unités Combattantes Pathet-Lao.

Passé ce délai, la responsabilité de la garde des frontières et de la sécurité dans les provinces de Phongsaly et de Samneua incombera, sous la haute autorité du Gouvernement Royal, au commandement de l'Armée Nationale.

Ce commandement sera habilité à prendre dans ces deux provinces, comme dans les autres provinces du Royaume, les mesures conformes à la légalité et propres à assurer la défense du territoire de la Patrie, la sauvegarde de l'indépendance nationale, la sécurité des biens et de la vie de la population et le respect de l'autorité du Gouvernement Royal.

Article 7 : Modalités de remise à l'Armée Nationale des Unités Combattantes Pathet-Lao à intégrer.

Pour faciliter les opérations d'intégration et la mise en route des libérés et de leurs familles jusqu'à la destination de leur choix, les Unités Combattantes Pathet-Lao se rassembleront sur les quatre points suivants :

Province de Phongsaly : Ban Nam Saleng
Muong Khoua

Province de Samneua : Samneua
Saleut

Article 8 : Délais.

Le délai de rassemblement et d'intégration est fixé à 60 jours à compter du jour de la formation du Gouvernement d'Union Nationale.

Les opérations de rassemblement, de préparation morale, d'intégration, de remise de l'armement et du matériel, les mouvements des Unités Combattantes Pathet-Lao seront compris dans la limite de 60 jours, terme de rigueur. Les incidents graves seront réglés par le Gouvernement.

Article 9 : Modalités d'intégration et de libération :

a) Après la signature du présent accord et la formation du Gouvernement d'Union Nationale, les Sous-Commissions Militaires Mixtes seront affectées dans les quatre Centres de Rassemblement.

La Commission Internationale aura accès à ces Centres.

b-1) La remise aux représentants du Haut Commandement de l'Armée Nationale de la liste du personnel, de l'armement, du matériel, des dossiers, des magasins d'armement, des munitions, des outils et des divers moyens sera effectuée par les représentants du Haut Commandement des Unités Combattantes Pathet-Lao au même jour où aura lieu la remise officielle de l'Administration des deux provinces au Gouvernement Royal ;

2) en vue d'organiser la réception des combattants des Unités Combattantes Pathet-Lao et la mise en route des libérés, une liste détaillée sera fournie à la Sous-Commission Militaire Mixte dans chacun des quatre Centres de Rassemblement, en se basant sur la liste globale ci-dessus et en tenant compte des effectifs des Unités Combattantes Pathet-Lao à intégrer dans chaque centre.

c) La remise proprement dite de l'armement et du matériel s'effectuera par fractions, en présence des membres de la Commission Internationale de Surveillance et de Contrôle au Laos.

d) Les libérés seront remis à la Sous-Commission Militaire Mixte. Ils bénéficieront de moyens de transport et seront munis de certificats de libération individuels suivant le modèle en usage dans l'Armée Nationale. La libération se fera par fractions en fonction des délais nécessaires aux opérations d'intégration.

e) Les militaires des Unités Combattantes Pathet-Lao qui seront intégrés dans l'Armée Nationale Active seront remis à la Sous-Commission Militaire Mixte sur présentation du Commandement Pathet-Lao conformément aux tableaux d'effectifs de l'Armée Nationale.

Les formalités d'intégrations remplies, la Sous-Commission Mixte avisera la Commission Militaire Mixte, laquelle fixera la date de la cérémonie de remise des Unités intégrées à l'Armée Nationale.

La cérémonie de remise s'effectuera par corps et la prestation de serment aura lieu dans les formes traditionnelles.

Après la cérémonie ci-dessus, les mouvements des unités intégrées seront réglés par l'État-Major Général des Forces Armées.

f) L'armement et les matériels seront pris en charge par les Sous-Commissions Militaires Mixtes des Centres de Rassemblement.

g) Tous les militaires des Unités Combattantes Pathet-Lao intégrés et libérés seront à la charge du Commandement Pathet-Lao du jour de la signature du présent accord jusqu'à leur arrivée dans les Centres de Rassemblement.

Article 10 :

Des priorités seront accordées aux vieillards, aux femmes, aux enfants, aux combattants mutilés, blessés ou malades pour leur transport par avion, véhicules, chaloupes ou pirogues jusqu'à leur point de destination.

Le Gouvernement Royal et le Haut Commandement de l'Armée Nationale prendront toutes les mesures appropriées pour que les déplacements des détachements de combattants des Unités Combattantes Pathet-Lao dirigés sur leurs foyers s'effectuent en toute sécurité. L'utilisation des itinéraires et l'accès aux cantonnements d'étape mis à la disposition de ces détachements seront interdits aux personnes armées.

Le Gouvernement Royal donnera des ordres aux Autorités Militaires et Administratives ainsi qu'à la Police Nationale pour l'application stricte du présent accord afin que ces Autorités apportent leur aide et accordent des facilités aux combattants des Unités Combattantes Pathet-Lao dirigés sur leurs foyers, tant en ce qui concerne leur déplacement que les moyens de gagner leur vie, conformément aux modalités appliquées aux militaires libérés de l'Armée Nationale.

Les Autorités régionales, Khoueng et Muong, leur accorderont toutes facilités et prendront les mesures appropriées pour la réception, l'installation des campements, le ravitaillement, les moyens de transport sur les itinéraires afin que les détachements des libérés et de leurs familles regagnent leurs foyers en toute facilité et sécurité.

Article 11 :

a) Il sera institué quatre Sous-Commissions Militaires chargées d'appliquer les accords intervenus, d'assurer la sécurité et de faciliter les opérations d'intégration.

En outre, elles assureront la mise en route et les déplacements des militaires des Unités Combattantes Pathet-Lao libérés admis dans la réserve, ainsi que le déplacement de leurs familles jusqu'à leurs foyers.

b) La Commission Militaire Mixte instituera les équipes nécessaires à l'aide et la protection, à la sécurité dans les déplacements et aux facilités pour les soldats en déplacement jusqu'au terme de leur voyage.

Article 12 :

L'exécution du présent accord dans le délai fixé à l'article 8, réalise intégralement, au point de vue militaire, le règlement prévu à l'article 14 de l'Accord de Genève sur la cessation des hostilités au Laos.

Article 13 :

Le présent accord sera largement diffusé dans le Royaume du Laos.

Article 14 :

Le présent accord sera mis en vigueur à la date de la formation du Gouvernement d'Union Nationale.

Fait à Vientiane, le 2 novembre 1957

Le Colonel Ouan Rathikoun. Président de la Délégation Militaire du Gouvernement Royal,
Signé : Ouan RATHIKOUN

Le Chef de la Délégation des Unités Combattantes Pathet-Lao,
Prince SOUPHANOUVONG

Le Colonel Phoun Sipraseuth. Président de la Délégation Militaire des Unités Combattantes Pathet-Lao.
Signé : Phoun SIPRASEUTH

Le Premier Ministre, Président du Conseil des Ministres du Gouvernement Royal,
Prince SOUVANNA PHOUMA
CHAO KROM MANA.

*
* *

B. ACCORD SUR LE RÉTABLISSEMENT DE L'ADMINISTRATION ROYALE DANS LES PROVINCES DE SAMNEUA ET DE PHONGSALY

Voici le texte de la traduction de l'accord intervenu entre la Délégation politique du Gouvernement Royal et la Délégation des Unités Combattantes Pathet-Lao sur le rétablissement de l'Administration Royale dans les provinces de Samneua et de Phongsaly, accord qui a été signé par S.A. Tiao Souvanna Phouma, Premier Ministre, Président du Conseil, et S.A. Tiao Souphanouvong, chef des Unités Combattantes Pathet-Lao.

REMARQUE PRÉLIMINAIRE:

Dans l'esprit du présent accord, le terme « Gouvernement » désigne le Gouvernement de Sa Majesté le Roi.

L'expression « anciens fonctionnaires des U.C.P.L. » désigne les fonctionnaires précédemment employés par les Unités Combattantes Pathet-Lao.

Conformément aux dispositions de la Déclaration commune, en date du 28 décembre 1956, de S.A. le Prince Souvanna Phouma, Premier Ministre du Gouvernement Royal et de S.A. le Prince Souphanouvong, chef de la Délégation des Unités Combattantes Pathet-Lao, déclaration faisant suite aux pourparlers entre les deux parties et relative à l'intégration de tous les citoyens Lao dans la Communauté Nationale,

La Délégation Politique du Gouvernement Royal et la Délégation Politique des Unités Combattantes Pathet-Lao composées ainsi qu'il suit :

— *Pour le Gouvernement Royal :*

MM.	Thao Tan Choulamontri	Président
	Inpèng Souryadhay.....	Membre
	Thao Van Tanouan.....	Membre
	Thao Bouavan Norasing	Membre
	Amon Vimonphan	Secrétaire

— *Pour les Unités Combattantes Pathet-Lao :*

MM.	Phoumi Vongvichit	Président
	Nouhak Phoumsavan	Vice-Président
	Singakapo Chounamaly.....	Membre
	Maha Khamphanh Virachit	Membre
	Apheuy Chandavong	Secrétaire
	Khamphay Boupha.....	Observateur

Se sont réunies à Vientiane du 16 septembre 1957 au 22 octobre 1957 dans une atmosphère de cordialité et de compréhension réciproque.

Les deux Délégations affirment que la constitution d'un Gouvernement d'Union Nationale, le règlement de la question administrative et militaire et l'intégration des membres des Unités Combattantes Pathet-Lao dans la Communauté Nationale sont à considérer comme les étapes nécessaires pour le rétablissement de l'Unité Nationale et constituent en même temps l'exécution des clauses de l'Accord de Genève, de la Déclaration Commune du 28 décembre 1956 et des précédents accords approuvés par l'Assemblée Nationale en sa séance du 29 mai 1957.

Les deux délégations affirment, en outre, que la réconciliation nationale constitue la base de la paix, de la sauvegarde de la Démocratie, de l'indépendance et du progrès.

Pénétrées de cette idée, les deux Délégations sont convenues de ce qui suit :

CHAPITRE PREMIER

RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE DES PROVINCES DE SAMNEUA ET DE PHONGSALY

A. DE L'ADMINISTRATION.

Article 1er : A compter de la date de la publication de la Déclaration de remise des deux provinces au Gouvernement Royal, les deux provinces seront effectivement placées sous la dépendance du Royaume. Tous les règlements en vigueur dans le Royaume y seront appliqués. Elles relèveront du Gouvernement Royal conformément à la Constitution et aux Lois.

Article 2 : En vue de montrer la bonne foi des deux Parties, l'Administration des provinces de Samneua et de Phongsaly sera assurée par des fonctionnaires du Gouvernement Royal et par des anciens fonctionnaires des U.C.P.L. dans les conditions fixées ci-après :

La province de Samneua sera dirigée par un Chao Khouèng du Gouvernement Royal ; la province de Phonsaly sera dirigée par un ancien fonctionnaire des U.C.P.L.

Le Chao Khouèng de Samneua sera secondé par un ancien fonctionnaire des U.C.P.L. le Chao Khouèng de Phongsaly sera secondé par un fonctionnaire du Gouvernement Royal.

Les Chao Muong, les fonctionnaires des Bureaux des Khouèng et des Muong, ainsi que les fonctionnaires des autres services seront désignés, pour la moitié de l'effectif, parmi les anciens fonctionnaires des U.C.P.L. Leur affectation sera prononcée par le Gouvernement sur les propositions d'une Commission Spéciale.

Les fonctions de Chao Muong du chef-lieu de Samneua seront assurées par un ancien fonctionnaire des U.C.P.L. Les fonctions de Chao Muong du chef-lieu de Phongsaly seront assurées par un fonctionnaire du Gouvernement Royal.

L'effectif et les grades des fonctionnaires sont ceux déjà fixés par le Gouvernement qui est libre de les modifier par diminution ou par augmentation, selon les besoins du service.

A titre temporaire, les Tassèng et les Naiban continueront à assurer leurs fonctions jusqu'à de nouvelles élections réglementaires. Celles-ci devront intervenir dans un délai maximum de trois mois comptant de la date de la remise des deux provinces au Royaume.

B. DES FONCTIONNAIRES.

Article 3 : Conformément au paragraphe 3 de l'article 2 ci-dessus, les deux Délégations désigneront la Commission Spéciale chargée d'accueillir les anciens fonctionnaires des U.C.P.L. et de les répartir dans les différents services, suivant une liste à fournir par la Délégation des Unités Combattantes Pathet-Lao.

Article 4 : Les fonctionnaires qui appartenaient auparavant aux cadres du Royaume seront réintégrés dans leur cadre d'origine. S'ils ont changé de situation, le Gouvernement s'efforcera de les maintenir dans leur situation nouvelle à condition qu'ils possèdent l'aptitude requise.

Les services effectués hors des cadres du Royaume leur seront comptés par le Gouvernement Royal, comme services effectifs au regard de leurs droits à pension de retraite.

Leur avancement sera soumis aux règles qui régissent actuellement la bonification et la révision du statut de la fonction publique.

Dans le cadre du règlement sur la fonction publique dans le Royaume, les fonctionnaires et agents formés par les Unités Combattantes Pathet-Lao seront autant que possible maintenus dans leurs fonctions actuelles.

Article 5 : Durant la période de trois mois correspondant au délai d'intégration des Membres des U.C.P.L. dans la Communauté Nationale, le Gouvernement tiendra compte de leur situation présente. Ils ne pourront pas être mutés, sauf raison de santé ou sur leur demande.

Article 6 : Avant leur entrée en fonctions, les anciens fonctionnaires des U.C.P.L. intégrés dans les Cadres du Royaume prêteront serment de fidélité au Roi et à la Constitution.

Article 7 : Les anciens fonctionnaires des U.C.P.L. qui ne désireront pas être intégrés dans les Cadres du Royaume et voudront rentrer dans leur foyer en qualité de citoyens libres, recevront, ainsi que leur famille, aide et assistance du Gouvernement afin qu'ils puissent revenir dans leur village natal. Le Gouvernement les aidera, dans un premier temps, à trouver des moyens d'existence.

CHAPITRE II

SECTION I

Article 8 : Avant que le Gouvernement d'Union Nationale ne se présente devant l'Assemblée Nationale pour demander un vote d'investiture, le chef des

Unités Combattantes Pathet-Lao fera une déclaration de remise à Sa Majesté le Roi, des provinces de Samneua et de Phongsaly, y compris les unités militaires et les fonctionnaires.

Article 9 : Le Premier Ministre du Gouvernement Royal donne son accord pour le fonctionnement du Front Patriotique dit Néo Lao Hak Sat, avec tous les droits, libertés et responsabilités dont bénéficient les autres partis politiques créés sur le territoire du Royaume, à condition que les statuts du Néo Lao Hak Sat soient conformes aux Lois actuellement en vigueur.

SECTION II

Article 10 : Après la formation du Gouvernement d'Union Nationale, le Gouvernement instituera dans chacune des deux provinces une Commission chargée de remettre les services aux Chao Khouèng, Chao Muong et chefs des Services Techniques, ainsi qu'il est spécifié aux articles 2 et 3 du présent accord.

La remise des services sera effectuée en s'inspirant des dispositions indiquées à l'article 8 ci-dessus :

Article 11 : Après la remise des Services, la Commission procèdera à l'installation des fonctionnaires des cadres du Royaume et des anciens fonctionnaires des U.C.P.L. nommés et désignés par le Gouvernement, en les informant qu'ils exerceront désormais légalement leurs fonctions en attendant la parution des Ordonnances ou Arrêtés qui sanctionneront leur nouvelle situation.

Après l'installation des fonctionnaires, il sera procédé à la passation effective des Services, y compris tous registres et archives. La prise en compte des registres et archives sera constatée par un procès-verbal administratif.

La passation des Services à l'échelon des Muong aura lieu dans les conditions identiques.

Article 12 : Les valeurs meubles et immeubles détenues par les Unités Combattantes Pathet-Lao seront remises au Gouvernement. Les dédommagements et les secours en faveur de la population des deux Provinces seront à la charge du Gouvernement suivant les dispositions actuellement en vigueur.

Article 13 : L'acheminement jusqu'à leur résidence d'origine des personnes rassemblées par les Unités Combattantes Pathet-Lao dans les provinces de Phongsaly et de Samneua incombera au Gouvernement sur proposition d'une Commission ad hoc.

Article 14 : Le Gouvernement assurera la diffusion du présent accord dans tout le Royaume, afin que tous, fonctionnaires, policiers, soldats, populations soient informés de l'intégration de tous les Lao dans la Communauté Nationale et du retour à la paix dans la réconciliation.

Article 15 : Le présent accord entrera en vigueur à compter du jour de sa signature.

Article 16 : Le Gouvernement préparera des élections complémentaires qui devront avoir lieu, dans tout le Royaume, dans un délai de quatre mois.

Fait à Vientiane, le 1957

Le Président de la Délégation politique du Gouvernement Royal,	Le Président de la Délégation politique des Unités Combattantes Pathet-Lao,
Thao Tan CHOULAMONTRI	*Phoumi VONGVICHIT*

VU ET ACCEPTÉ

Le Chef des Unités Combattantes Pathet-Lao,

Prince SOUPHANOUVONG

Le Premier Ministre, Président du Conseil des Ministres du Gouvernement Royal,

Prince SOUVANNA PHOUMA

ANNEXE 13

REMISE DES PROVINCES DE SAMNEUA ET DE PHONGSALY A S.A.R. LE PRINCE HÉRITIER PAR S.A. TIAO SOUPHANOUVONG, CHEF DES U.C.P.L.

VIENTIANE (ALP).

Ce matin à 11 heures, a eu lieu à la Résidence royale une cérémonie d'importance historique pour le Royaume du Laos: S.A. Tiao Souphanouvong, Chef des Unités Combattantes Pathet-Lao, a remis symboliquement à Son Altesse Royale le Prince Héritier, Haut Représentant de Sa Majesté le Roi, les deux provinces de Samneua et de Phongsaly, qui passent sous l'Autorité Royale.

Déclaration de S.A. Tiao Souphanouvong

Voici la traduction de la déclaration faite par S.A. Tiao Souphanouvong:

Monseigneur le Prince Héritier, Représentant de Sa Majesté le Roi du Laos,

Monsieur le Président du Conseil du Roi,

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Monsieur le Président du Conseil des Ministres, Altesses, Excellences, Messieurs,

En vue de réaliser l'unification nationale par la réunion de tous les Lao conformément aux Accords de Genève, les Délégations des Unités Combattantes Pathet-Lao et les Délégations du Gouvernement Royal se sont réunies en conférence depuis le 3 janvier 1955 pendant plus de deux ans.

En dépit des multiples difficultés et obstacles rencontrés, les Délégations n'ont pas ménagé leurs efforts et ont fait avancer, pas à pas, les négociations jusqu'à obtenir de bons résultats, tels que la réalisation de l'accord complet sur tous les principes et toutes les modalités concrètes de règlement à la satisfaction de tous et conformément aux aspirations du peuple Lao tout entier, et jusqu'au stade de mise à exécution de toutes ces modalités concrètes à compter de ce jour important, qui est le jour de la remise des deux provinces par les Unités Combattantes Pathet-Lao à Sa Majesté le Roi, le jour de la présentation à l'Assemblée Nationale du Gouvernement d'Union Nationale avec participation des anciens Pathet-Lao, et le jour où le Néo-Lao-Hak-Sat commence à entreprendre ses activités légales.

En conséquence, mû par la ferme conviction que l'Assemblée Nationale donnera l'investiture au Gouvernement d'Union Nationale qui se présentera à

elle cet après-midi, je déclare en tant que Haut Représentant de l'ensemble des Unités Combattantes Pathet-Lao, remettre officiellement les deux provinces de Samneua et Phongsaly avec l'administration, la totalité des troupes, des fonctionnaires et du matériel de guerre des Unités Combattantes Pathet-Lao à Sa Majesté le Roi du Laos, à compter de cet instant. Toute l'administration, toutes les troupes et tous les fonctionnaires en question respecteront et défendront la Nation, la Religion, le Monarque et la Constitution et pratiqueront tous les devoirs et obligations au même titre que tous les autres concitoyens du Royaume.

La position et le désir des anciens Pathet-Lao, c'est-à-dire du Néo-Lao-Hak-Sat, c'est de coopérer réellement avec satisfaction, sincérité et loyauté ; c'est de s'unir activement et harmonieusement à tous nos compatriotes pour se mettre ardemment au travail et surmonter tous les obstacles, en vue d'édifier un Royaume pacifique, neutre, uni, démocratique, indépendant et prospère, chaque jour davantage.

Je suis fermement convaincu que la réunion de tous les Lao amènera la joie au cœur de tous nos compatriotes et fera que tout le monde s'unisse étroitement autour de la Personne de notre Monarque, autour du Gouvernement Royal, afin d'apporter la tranquillité au pays et le bonheur au peuple Lao tout entier.

Je suis persuadé que le succès de l'unification nationale par la réunion de tous les Lao est dû à la clémence sans borne de Sa Majesté le Roi, à l'esprit compréhensif et réaliste du Gouvernement Royal, à l'intérêt, à l'aide et au soutien accordés par l'Assemblée Nationale et par toutes les couches de notre population ainsi que par la Commission Internationale de Contrôle au Laos. Aussi voudrais-je exprimer ici toute ma loyale gratitude à Sa Majesté le Roi, ainsi que tous mes plus sincères remerciements à tout le monde.

Par la même occasion, je voudrais adresser à Sa Majesté le Roi mes plus respectueux vœux de santé, de longévité et de rayonnement, et souhaiter à vous tous, Altesses, Excellences, et Messieurs, une solide santé physique et morale afin d'accomplir notre tâche d'unification et de paix dans notre chère Patrie Lao jusqu'au succès.

Cette déclaration, dont le texte original a été remis à S.A.R. le Prince Héritier, a été contresignée par les membres des Délégations Politiques et Militaires des Unités Combattantes Pathet-Lao qui ont assisté à la cérémonie :

MM. Phoumi Vongvichit,
Nouhak Phoumsavan,
Singkapo Chounamali,
Maha Khamphan Virachit,
Apheui Chandavong,
Khamphay Boupha,
Le Colonel Phoun Sipraseuth,
Le Lt Colonel Phao Phimmachan,
Le Commandant Padit Thieng Tham.

Réponse de S.A.R. le Prince Hériter

Voici la traduction de la réponse de S.A.R. le Prince Héritier, Haut Représentant de Sa Majesté :

Au Nom de Sa Majesté le Roi, je prends acte de la remise symbolique et

solennelle par les Représentants qualifiés des Unités Combattantes du Pathet-Lao à l'Administration Royale des provinces de Samneua et de Phongsaly où d'après les Accords de Genève ces Unités devaient se grouper.

Je prends acte de la remise symbolique de la totalité des troupes, de la totalité du matériel de guerre des Unités Combattantes du Pathet-Lao et des fonctionnaires de l'administration.

Au Nom de Sa Majesté j'enregistre avec satisfaction et joie les affirmations, de la part des Représentants qualifiés des Unités Combattantes du Pathet-Lao, faites en leur nom et au nom de leurs troupes et de tous les fonctionnaires, de loyauté, de sincérité, de respect envers la Constitution démocratique du Royaume.

Il est naturel que tous les Laotiens, citoyens d'un pays libre, indépendant et démocratique, jouissent des mêmes droits et soient assujettis aux mêmes devoirs et obligations dans le respect de l'individu, de ses opinions et de ses traditions sociales.

Le vœu de Sa Majesté le Roi serait exaucé si à partir de ce jour, la voie de la concorde et de l'apaisement général était ouverte.

J'ai le plaisir de vous exprimer à cette occasion la constante affection de Sa Majesté.

ANNEXE 14

ÉLECTIONS DU 4 MAI 1958

a) Voix obtenues :

Provinces	N.L.H.S. et alliés	Front Uni	Autres partis et non inscrits
Namtha	4 642	22 054	
Luang-Prabang	113 302	106 898	19 709
Thakhek	30 975	58 592	29 665
Phongsaly	10 000	9 216	2 925
Vientiane	58 430	73 465	17 760
Samneua	20 780	31 347	
Xieng Khouang	13 561	31 620	
Saravane	53 222	43 579	
Attopeu	1 968	20 696	
Paksé	71 921	65 703	19 864
Savannakhet	65 646	74 868	164 831
Sayabouri	5 005	11 016	22 841

b) *Sièges :*

Provinces	Nombre de sièges à pourvoir	Nombre de candidats Front Uni	Nombre de candidats N.L.H.S. Alliés	Nombre de candidats Santhiphap	Candidats indépendants	Élus
Thakhek	2	6	1	1	2	1 NLHS — 1 indépendant
Luang Prabang	4	8	3	1	1	3 NLHS — 1 indépendant
Phongsaly	1	4	1			1 NLHS
Vientiane	2	7	1	1	2	1 NLHS 1 Santhiphap
Samneua	1	2	1			1 NLHS
Xieng Khouang	1	1	1			1 Front Uni
Saravane	2	3	1	1	3	1 NLHS — 1 Santhiphap
Attopeu	1	1	1		1	1 indépendant
Namtha	1	6	1			1 Front Uni
Pakse	2	8	0	2	4	2 Santhiphap
Savannakhet	3	6	1	2	12	1 non inscrit — 1 Front National — 1 NLHS
Sayabouri	1	2	1		4	1 non inscrit
		55	13	8	29*	

* dont 7 appuyés par le Front National.

ANNEXE 15

COMITÉ DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS NATIONAUX
MANIFESTE

A tous les Compatriotes Lao,

Notre pays vit un des moments les plus graves de son histoire.

1. Les « partageux » parcourent les campagnes, semant calomnies, haines, menaces de mort. Assassinats, liquidations par famille entière, cachettes d'armes et de munitions menacent la sécurité publique et créent une psychose de peur collective parmi nos compatriotes paisibles. Les autorités publiques sont discréditées au profit d'une administration parallèle clandestine. Une véritable épreuve de force est engagée contre les pouvoirs régulièrement constitués.

2. La guerre froide s'installe chez nous,

3. Une révolution totale se prépare.

« Conscients des menaces que constitue l'ingérence de l'idéologie communiste dans les institutions du Royaume, dont la destinée est sérieusement compromise par des menées subversives visant à détruire le régime démocratique, garant de notre liberté ;

« Soucieux de consolider l'indépendance nationale et les institutions démocratiques du Royaume ;

« Désireux de contribuer à l'édification d'un Laos démocratique et prospère ;

« Soucieux du respect de la dignité humaine et du développement du bien-être de tous,

« Désireux de promouvoir un mouvement d'union, en vue de soutenir tous organismes politiques ou privés tendant à défendre les intérêts du peuple, dans la liberté et la justice, dans la paix et le progrès ;

NOUS, Commerçants, Industriels, Cultivateurs, Ouvriers, Intellectuels, Police, Fonctionnaire, Civils et Militaires, »

DÉCIDONS

d'unir nos efforts pour constituer un

« COMITÉ DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS NATIONAUX »

« Le Comité de Défense des Intérêts Nationaux » est constitué le 10 juin 1958, conformément à la loi n° 48 du 13 janvier 1950 fixant le régime des Associations.

Ses promoteurs sont des jeunes élites appartenant à toutes les couches sociales de la Nation.

Il n'est pas un parti politique, mais un groupement civique de masse,

Pourront être membres actifs du Comité, tous les compatriotes des deux sexes, sans distinction ni discrimination d'appartenance à des partis politiques démocratiques nationaux et d'appartenance sociale, sans limite d'âge.

*
* *

« Le Comité de défense des Intérêts Nationaux » a pour but de soutenir tous les organismes publics ou privés tendant à promouvoir une politique de progrès économique et social, dans le respect des institutions démocratiques du pays.

Le soutien du Comité cessera :

— quand le but visé sera atteint,

— ou quand au cours des réalisations du programme de ces organismes, ces réalisations ne cadrent plus avec les intérêts nationaux.

*
* *

Compte tenu des détériorations de la situation générale du Pays et en vue de consolider les assises du régime démocratique, le C.D.I.N. a adopté le programme d'action suivant :

A. Assainissement général.

a) *Assainissement dans le domaine politique et administratif :*
   1. lutte contre tous les effets nocifs de tout gouvernement d'assemblée ;
   2. lutte pour l'union ou l'alliance des partis démocratiques nationaux en vue de former un front commun de défense de la liberté ;
   3. lutte contre les mauvaises administrations, les concussions, les indisciplines ;
   4. lutte contre les ingérences communistes dans les administrations.

b) *Assainissement dans le domaine économique :*
   1. assainissement dans les milieux financiers et commerciaux pour une promotion de cadres propres et de bonne volonté ;
   2. lutte contre les profiteurs, les accapareurs, les spéculateurs ;
   3. lutte contre les hausses illicites de prix ;
   4. assainissement de la monnaie.

c) *Assainissement dans le domaine social :*
   1. lutte contre les immoralités, les jeux de hasard ;
   2. lutte contre l'alcoolisme ;
   3. lutte contre l'analphabétisme.

d) *Assainissement dans le domaine religieux :*
   avec l'aide du clergé
   1. lutte pour une discipline plus orthodoxe parmi le clergé bouddhiste ;
   2. lutte pour l'unité spirituelle et la tolérance réciproque entre les sectes bouddhiques.

B. Redressement national

a) *Redressement dans le domaine politique et administratif :*
   1. une doctrine de gouvernement propre au Laos est à dégager pour donner la foi au peuple ;
   2. formation d'un gouvernement de lutte pour la défense de la liberté ;
   3. création d'un département d'assainissement et de vigilance avec un corps d'inspecteurs, officiers de police judiciaire pour réprimer les abus, les scandales, les profits illicites, les incapables, les pourris et dénoncer le péril et les manœuvres communistes au Laos ;

4. création d'un puissant département de l'Information;
5. réforme de la Justice;
6. consolidation de l'autorité gouvernementale à tous les échelons administratifs. Désignation des responsables engagés dans la politique du Gouvernement. Mouvement des diplomates et des Chaokhouengs indispensables;
7. vote des pouvoirs spéciaux, réformes constitutionnelles;
8. vote de la loi anti-communiste. Mise hors la loi de tout parti politique de tendance insurrectionnelle.

b) *Redressement dans le domaine économique:*
1. développement de la production (foires rurales, etc...), encouragement à l'exportation;
2. institution d'un système de coopératives de production et de consommation pour aider le peuple et le faire bénéficier de l'aide étrangère;
3. encouragement aux investissements d'industries de base;
4. priorités aux industriels et commerçants lao;
5. suppression du système de licence;

c) *Redressement dans le domaine social:*
1. mesures pour défendre la famille, place de la femme lao dans la société;
2. campagne d'austérité;
3. constructions d'hôpitaux et d'écoles, de stades;
4. campagne pour l'éducation de base;
5. programme d'aide rurale — Retour à la terre;
6. encouragement Sports — Arts — Jeunesse;
7. réajustement des salaires;
8. encouragement à la formation des associations professionnelles et civiques.

d) *Redressement dans le domaine religieux:*
avec l'aide du clergé.
1. retour à la pagode. Pratique des 5 commandements;
2. contribution du clergé dans le domaine culturel et social;
3. orientation nouvelle et assimilation approfondie des enseignements bouddhiques.

Pour réaliser ce programme d'action, le C.D.I.N. mettra en œuvre les moyens suivants:

— consultations avec les autorités responsables;
— bonnes relations publiques;
— représentations, pétitions;
— réalisations concrètes au profit du peuple.

*
* *

Le Comité de Défense des Intérêts Nationaux fait appel à tous les compatriotes de bonne volonté, pour la réalisation de ce programme.

*
* *

Pour atteindre nos buts et contribuer à l'édification d'un Laos démocratique et prospère, nous, membres du Comité de Défense des Intérêts Nationaux, devons être des citoyens exemplaires dans nos actions et nos comportements journaliers.

Parce que le Laos démocratique et prospère qui est notre but ultime doit inaugurer une ère de justice, de liberté et de paix, garantissant le plein développement de la personne humaine tant au point de vue politique, économique, social et spirituel :

Parce que le Laos démocratique et prospère qui est notre but ultime doit inaugurer un nouveau mode de vie qui recueille le consentement, la coopération de tous sans pour autant heurter le tempérament, l'héritage, les traditions, la culture et les croyances religieuses du peuple Lao ;

Parce que ce nouveau mode de vie est la défense dans le progrès de notre patrimoine national :

Nous, membres du C.D.I.N., faisons appel fraternel à tous les compatriotes de faire bloc avec nous pour constituer une force nouvelle capable à la fois de résister aux assauts contre la paix et la liberté, et de réaliser dans l'union totale, les aspirations nationales.

Nous avons cette mission sacrée de conduire notre pays vers la plénitude de sa destinée. Que tous, d'un même élan et de tout cœur, nous répondions : Oui.

Vive Le Laos indépendant et libre

ANNEXE 16

A. LETTRE DE S.A. LE PREMIER MINISTRE A S.E.LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION INTERNATIONALE :

Excellence,

J'ai l'honneur de porter à votre haute connaissance que l'Assemblée Nationale, en sa séance du 21 juillet 1958 a terminé ses travaux de validation des élections complémentaires du 4 mai 1958.

Dans ces conditions, le Gouvernement Royal demande à la Commission Internationale de Contrôle de prendre acte des résultats définitifs des élections complémentaires et de l'exécution intégrale au Laos des clauses politiques des Accords de Genève.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler, Excellence, l'assurance de ma haute considération.

Signé : *Prince Souvanna PHOUMA*
(Chao Krom Mana)

B. LETTRE DE S.E. LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION INTERNATIONALE A S.A. LE PREMIER MINISTRE:

Altesse,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la Commission Internationale de Surveillance et de Contrôle au Laos, dans sa 241e réunion le 19 juillet 1958, a décidé à la majorité des voix d'ajourner la Commission sine die. Le Commissaire canadien, S.E. M. W.G.M. Olivier est déjà parti ce matin à destination de son pays et je partirai demain matin pour Saïgon où j'ai reçu mission de prendre en charge les fonctions de Président de la Commission Internationale de Surveillance et de Contrôle du Vietnam. La totalité du personnel Indien appartenant aussi bien à la Délégation Indienne qu'au Secrétariat International partira par avion spécial le 23 juillet et le Major-Général Tara Singh Bal quittera le Laos le 25 du même mois. Un très petit nombre de personnes seulement sera retenu ici pendant très peu de jours de plus pour arrêter les comptes etc...

En remerciant de tout cœur le Gouvernement Royal pour la courtoisie et l'aide dont la Commission Internationale de Surveillance et de Contrôle a été l'objet, je saisis cette occasion pour renouveler à votre Altesse l'assurance de ma haute considération.

Signé: *Dr S.S. ANSARI*

C. LETTRE DE S.A. LE PREMIER MINISTRE A S.E. LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION INTERNATIONALE:

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre n° PS (L) 101 (195)/58 du 21 juillet 1958 par laquelle vous avez bien voulu m'informer que la Commission Internationale de Surveillance et de Contrôle au Laos avait décidé, à la majorité des voix, dans sa 241e réunion du 19 juillet 1958 d'ajourner la Commission sine die, *et que toutes dispositions étaient prises pour le départ des membres de la Commission.*

Cette décision marque l'heureux succès de la mission remplie au Laos par la Commission Internationale pour l'application intégrale des Accords de Genève du 21 juillet 1954.

Le Gouvernement Royal tient à renouveler à la Commission Internationale ses sincères remerciements pour les efforts qu'elle a déployés dans des conditions souvent difficiles pour aboutir à ce résultat. Sa reconnaissance va tout particulièrement aux hautes personnalités qui ont assuré successivement la Présidence de la Commission Internationale. Leur concours a souvent été précieux au Gouvernement Royal pour lui permettre de remplir les engagements qu'il avait pris devant la Conférence de Genève, en vue de réaliser l'union de tous les citoyens Lao, de rétablir l'ordre légal dans le Royaume et, en définitive, de placer l'État Lao dans les conditions voulues pour pouvoir assumer, en pleine indépendance et souveraineté, son rôle dans la communauté pacifique des Nations.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Signé: *Tiao Souvanna PHOUMA*

ANNEXE 17

COMMUNIQUÉ DU 11 FÉVRIER 1959

« Très récemment le Chef d'un parti politique Lao légalement constitué s'est plaint auprès de la Commission Internationale de Surveillance et de Contrôle du Vietnam, en demandant son intervention, à l'égard de prétendus actes arbitraires dont lui même et son parti seraient victimes, de la part du Gouvernement Royal ».

« En même temps, un pays voisin du Royaume, non satisfait de la campagne de fausses accusations qu'il mène contre le Laos, des actes d'intimidation de toutes sortes qu'il exerce sur le Gouvernement Royal, y compris la violation et l'occupation de son territoire, multiplie ses démarches afin de ressusciter au Laos la Commission Internationale de Surveillance et de Contrôle instituée par les Accords de Genève de 1954 ».

« Enfin, en dehors du Royaume, certaines puissances et leurs alliés dont l'idéologie n'est pas partagée par le peuple Lao, reprochent au Gouvernement Royal de n'avoir pas tenu ses engagements et d'avoir violé les Accords de Genève ».

*
* *

« Devant ces faits et afin qu'il n'existe plus la moindre confusion dans ce domaine, à l'intérieur comme à l'extérieur du Royaume, le Gouvernement Royal estime de son devoir de faire la mise au point suivante :

I. — Le Gouvernement Royal considère comme intégralement accomplie l'application de l'Accord sur la cessation des hostilités au Laos ainsi que l'exécution des engagements pris par le Haut Commandement Français pour ce Gouvernement devant la Conférence de Genève.

II. — En souscrivant aux Accords de Genève dans le seul but de contribuer au rétablissement de la Paix en Indochine, le Gouvernement Royal a volontairement contracté deux obligations : la cessation des hostilités et la réintégration dans la communauté nationale des citoyens Lao qui n'étaient pas du côté des Forces Royales pendant lesdites hostilités.

III. — La cessation des hostilités est un acte effectif depuis plusieurs années. Les élections du 4 mai 1958 qui se sont déroulées régulièrement et selon les principes régissant l'exercice des libertés démocratiques, ont permis aux citoyens Lao qui n'étaient pas du côté des Forces Royales pendant les hostilités de consacrer, par leur participation, leur réintégration dans la communauté nationale, sans discrimination.

IV. — Quant à l'interprétation des Accords consistant à déclarer qu'ils sont applicables au Laos tant que la réunification du Vietnam n'aura pas lieu, le Gouvernement Royal ne saurait l'admettre. Elle est contraire à l'esprit et à la lettre des Accords. Aucun Gouvernement digne de ce nom ne peut hypothéquer l'ave-

nir politique de son pays en considération de la situation qui règne dans un pays voisin.

V. — Il en est de même du fait de certain parti politique Lao et de certaines puissances étrangères, visant à la résurrection de la Commission Internationale de Surveillance et de Contrôle au Laos afin de lui faire arbitrer des affaires intérieures et des questions internationales dont le Laos est partie.

Le Royaume du Laos, pays indépendant et souverain ne peut tolérer d'immixion dans ses affaires intérieures.

Le Royaume du Laos, pays indépendant et souverain, aujourd'hui membre des Nations Unies, n'admet d'arbitrage que celui issu de cette haute instance internationale »

« Après cette mise au point qui ne laisse subsister désormais aucun doute, aucune confusion possible sur son attitude à l'égard des Accords de Genève, le Gouvernement Royal tient solennellement à réaffirmer son idéal de Paix, son adhésion pleine et entière au Pancha Sila, sa fidélité aux principes de la Charte des Nations Unies ».

ANNEXE 18

Le 16-2-1959

TÉLÉGRAMME A AFP PARIS

« Laos dénonça jamais et a pas intention dénoncer Accords de Genève : les considère simplement en ce qui le concerne comme intégralement accomplis » déclara aujourd'hui Sisouk Na Champassak Secrétaire d'État à l'information au collaborateur de l'A.F.P.

Interprétations différentes furent en effet données à l'étranger de la récente déclaration de son excellence Phoui Sananikone, Président du Conseil, à ce sujet. « Nous nous étions engagés à cesser les hostilités et à réintégrer dans la communauté nationale les citoyens Lao qui n'étaient pas du côté des forces royales pendant ces hostilités » poursuivit Sisouk.

« Ces deux engagements furent tenus. L'application des accords est donc accomplie. C'est pourquoi nous estimons que le retour au Laos de la commission internationale, qui était justement chargée de l'application de ces accords est absolument sans objet. Nous n'en voulons à aucun prix. Les problèmes devant lesquels se trouve le gouvernement royal sont des problèmes strictement intérieurs et nous n'admettrons aucune immixtion étrangère dans nos affaires.

Interrogé sur une éventuelle adhésion du Laos à l'O.T.A.S.E., le Secrétaire d'État précisa : « Le Laos n'envisagea jamais de demander à entrer à l'O.T.A.S.E. ni de participer à aucune alliance non conforme aux principes de la charte des Nations Unies. Tout ce qui a pu être dit ou écrit à ce sujet est inexact et je suis autorisé à le démentir de la façon la plus formelle ».

ANNEXE 19

COMMUNIQUÉ

Au lendemain de la déclaration gouvernementale précisant que le Royaume du Laos a complètement exécuté les obligations qui découlent des Accords de Genève, des échos nous parviennent, de près et de loin, d'un côté comme de l'autre de ce qu'on a l'habitude d'appeler le rideau de fer. Plusieurs pays ont prêté au nôtre une arrière pensée lorsque nous avons procédé à la mise au point du 11 février.

Certains pays voisins, intéressés dans l'alliance défensive du Sud-Est Asiatique, n'ont pas hésité, pour l'information de leurs sympathisants, d'affirmer que la déclaration du Premier Ministre Lao est lę premier pas effectué par le Laos vers son adhésion au S.E.A.T.O.

D'autres, dont la méfiance et l'hostilité envers notre pays pacifique est permanente y ont trouvé l'occasion inespérée pour déclarer que le Laos s'apprête à se transformer, avec l'aide de ses alliés, en base militaire, et à persécuter un certain groupe de ses nationaux.

La vérité est que toutes ces affirmations ne sont que des vues de l'esprit ou des prétextes de propagande.

Afin de mettre un terme à ces rumeurs tendancieuses et afin d'éviter toute confusion au sujet de sa politique et de la défense du territoire national, le Gouvernement Royal tient à faire la mise au point suivante:

— le peuple Lao, foncièrement pacifique n'a jamais nourri de sentiments belliqueux envers qui que ce soit. Il n'a nulle intention de permettre l'entrée et le stationnement des troupes étrangères au Laos ni d'accroître le nombre, d'ailleurs relativement faible, de ses unités de défense. Le Gouvernement Royal a cependant la ferme volonté de réorganiser ces unités dans le cadre d'une défense efficace de son territoire.

Dans le même esprit, le Gouvernement Royal ne voit aucune nécessité d'établir de nouvelles bases militaires, et ne permettra jamais que le territoire du Laos serve de base à une agression.

De même, il n'envisage aucun accroissement extraordinaire de l'armement de sa modeste armée, laquelle n'a jamais constitué et ne pourra constituer une menace pour ses voisins beaucoup plus puissants à cet égard.

Le Laos, pays où les libertés démocratiques s'épanouissent sans entraves n'a jamais pratiqué la persécution ou la discrimination. Aucun citoyen Lao obéissant aux lois et règlements du pays n'a raison de craindre pour sa vie, sa sécurité et les libertés démocratiques.

Enfin il ne voit aucune raison de participer actuellement à une alliance militaire, et ne se joindra jamais à un pacte non conforme aux principes de la Charte des Nations Unies.

ANNEXE 20

RÉSUMÉ D'UNE TRADUCTION D'UNE LETTRE EN LAO ADRESSÉE PAR TIAO SOUPHANOUVONG, CHEF DU PARTI NLHS LE 11 JANVIER 1959 AU GÉNÉRAL TARA SING BAL,PRÉSIDENT DE LA C.I.C.S.L. AU LAOS (VIA L'AMBASSADE DE L'INDE AU LAOS)

1. *Depuis la cessation des activités de la CICSL au Laos, de nombreuses violations des accords signés entre le Gouvernement Royal et les ex-UCPL ont été enregistrées. Il en résulte une tension politique grave.*

2. *Les 1 500 ex-UCPL désignés pour entrer dans l'ANL ne peuvent encore être considérés comme étant vraiment sur le même pied d'égalité que le reste de l'armée. Les officiers ne sont pas encore intégrés.*

3. *Les fonctionnaires anciens UCPL sont groupés à Vientiane, sous surveillance, et ne reçoivent pas de fonctions ou de postes comme les autres fonctionnaires du Gouvernement Royal.*

4. *Les anciens UCPL, démobilisés et ayant rejoint leurs familles, connaissent des jours dramatiques. Ils sont l'objet de mesures de discrimination, de répression et d'obstacles de toutes sortes volontairement mis devant eux.*

Ils ne jouissent pas, au même titre que les autres citoyens, des libertés, notamment de la liberté de circulation. Certains sont arrêtés ou maltraités, certains tués sans motifs.

5. *Le Gouvernement Royal a inventé les cachettes d'armes soi-disant ex-UCPL et en prend prétexte pour exercer des représailles aveugles.*

6. *Certains cadres ex-UCPL ont été assassinés.*

7. *Le Gouvernement multiplie les obstacles à la distribution et à la lecture des journaux du parti NLHS.*

8. *Voici une liste nominative de gens arrêtés ou tués, province par province. Cette liste sera complétée si la CISCL le désire (suit liste de noms, environ 30 tués et 150 arrêtés).*

9. *Toutes les personnes ainsi arrêtées sont toujours en prison, sans qu'il y ait un jugement. Toutes ces personnes sont des membres du NLHS ou des sympathisants.*

10. *A Samneua et Phongsaly le Gouvernement a réveillé de vieilles querelles ou de vieilles histoires du temps de guerre et 68 personnes (dont les cadres importants Phia Hom et Lao Ly) ont été forcés de s'enfuir.*

11. *Tous ces agissements sont en contradiction avec l'esprit des conventions signées et les lois du Royaume, notamment la loi du 18 octobre 1957 (garantie des Droits des Citoyens). Les articles 2 et 6 des conventions entre ex-UCPL et Gouvernement Royal interdisent formellement les discriminations et représailles et garantissent les libertés démocratiques.*

12. *Ces agissements créent un malaise général.*

13. *Mais il y a encore plus à dire. L'Amérique, sous prétexte d'aider l'armée Lao, introduit du matériel de guerre au Laos (véhicules, canons, armes*

automatiques...) (quelques exemples sont donnés comme l'arrivée de 26 camions en décembre). Des militaires de l'Armée Américaine arrivent en grand nombre au Laos, en civil. Tous ces agissements sont contraires aux Accords de Genève (art. 6 et 9 notamment).

14. *Une information est parvenue au signataire spécifiant que la base de Seno a été rendue au Gouvernement Lao et va être incessamment prise en charge par l'aide Américaine et mise à la disposition du S.E.A.T.O. Cette mesure est contraire aux conventions et déclarations communes.*

15. *Le Chef du parti NLHS prie la C.I.S.C.L. d'user de son pouvoir pour faire exécuter les Accords de Genève et les conventions signées. Le rôle de la C.I.S.C.L. n'est pas terminé. Il est demandé d'envoyer d'urgence une mission d'enquête de la C.I.S.C.L.*

ANNEXE 21

A. TRADUCTION D'UNE LETTRE DATÉE DU 27.1.59
Du Président, parti N.L.H.S. à Premier Ministre

Les Autorités Royales empêchent dans certaines provinces les populations de se rendre en visite aux sièges provinciaux des comités du parti NLHS. Dans certaines régions, la lecture du journal du parti est interdite. Sous prétexte de trahison et de pro-communisme, des menaces sont continuellement faites aux membres du parti.

L'acte le plus répréhensible consiste à faire pression sur les membres du parti pour les faire démissionner avec éclat du parti. Les demandes de démission préparées par les autorités du Gouvernement sont, après que la signature a été extorquée, exploitées par les services de propagande du Gouvernement (Radiodiffusion).

Les actes les plus violents du Gouvernement contre le parti NLHS ont eu lieu surtout à Phongsaly, Attopeu et Saravane. Le 5 janvier, Thit Thon, Chef du Comité NLHS à Phong Hong, a été assassiné selon le plan de liquidation des cadres du parti.

Tous ces faits constituent des graves violations des Accords conclus entre le Gouvernement Royal et les UCPL, ainsi qu'à la loi garantissant les libertés démocratiques. Ils sont également contraires à la Déclaration du Premier Ministre faite récemment à la Chambre.

Le Parti NLHS est un parti légalement constitué, la création des comités et la distribution des journaux s'effectuent selon les lois et réglements du Laos. Chaque citoyen a le droit de choisir son parti politique et d'en sortir s'il le veut. Les autorités administratives n'ont rien à voir dans ces admissions ou ces départs d'un parti. La Radiodiffusion Nationale ne parle jamais des démissions des membres des autres partis autres que le NLHS.

Toutes ces mesures discriminatoires et de pression créent la discorde générale dans le Royaume. A l'occasion de plusieurs conversations verbales, vous m'avez promis d'y porter remède. Rien ne semble avoir changé. Je vous

demande de donner des ordres formels pour que cessent ces mesures discriminatoires afin de rétablir la concorde et l'esprit d'union nationale auxquels aspire le peuple Lao tout entier.

Prince SOUPHANOUVONG

B. LETTRE N° 9, DU PRÉSIDENT DU NLHS DATÉE DU 13.2.1959
Président NLHS à Premier Ministre

1. *Cinq soldats de Lao Ngam ont, le 22.1.59, incité Bountham (chef d'un village près de Paksong, province de Pakse) à assassiner l'ancien UCPL Thao Det. La Police, ayant interrogé Bountham, celui-ci a avoué avoir reçu l'ordre d'exécuter cet assassinat du capitaine de l'ANL Khamthanh.*

2. *Ceci est une preuve de la volonté de répression du Gouvernement, qui ne veut pas rétablir l'esprit de concorde et d'union nationale. Vous serez personnellement responsable si le Laos, par de tels actes, ne retrouve jamais la paix.*

3. *Je demande une enquête pour la dizaine d'assassinats déjà signalés. Je demande le jugement de tous les ex-UCPL encore en prison.*

4. *Ces faits constituant des violations des Accords de Genève et des Accords de réintégration, mon devoir est de saisir la C.I.S.C.L. de ces incidents.*

C. PROJET DE RÉPONSE A LA LETTRE N° 9 DU PRÉSIDENT DU NLHS, DU 13.2.1959

Altesse,

1. J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre n° 9 du 13 février 1959. J'ai prescrit aux autorités compétentes de me faire un rapport détaillé à ce sujet. Vous pouvez être sûr que la Justice suivra son cours sans passion politique et que tout coupable sera chatié selon les lois en vigueur.

2. *J'ai donné des instructions pour que toutes les affaires de justice en instance soient promptement réglées selon la Loi.*

Je tiens cependant à vous manifester ma surprise en apprenant par votre lettre votre désir de saisir la CIC de ces affaires qui restent des affaires purement intérieures au Laos. Les citoyens disposent de suffisamment de moyens légaux dans notre démocratie pour que les appels à l'injustice, s'il y en a, ne puissent demeurer ignorés. Le recours aux bons offices de l'Étranger semble profondément déplacé et risque de faire croire que tel parti légalement autorisé se considère comme dans une situation différente de celle des autres partis. Je tiens à bien faire comprendre que le Gouvernement ne saurait admettre l'immixtion étrangère dans les affaires qui doivent strictement être réglées entre Laotiens.

3. *Je tiens à profiter de cette occasion pour vous redire que le Gouvernement tient essentiellement à l'unité et à la concorde entre Laotiens. Aucun effort ne sera épargné dans ce sens et je ferai moi-même tout ce qui sera possible dans cette voie. J'attends de tous la même détermination de travailler à la cohésion profonde de tous les enfants du Laos dans le respect des lois. Il est essentiel pour l'avenir de notre pays que des ressentiments personnels ne dégénèrent pas en manifestations de passion politique et je tiens à vous redire encore mon espoir*

que vous et les dirigeants influents de votre parti feront de leur côté tous les efforts pour que chacun vive en paix, respectant les opinions de ses compatriotes.

ANNEXE 22

TRADUCTION D'UNE LETTRE ENVOYÉE AU GOUVERNEMENT ROYAL LAO PAR LE GOUVERNEMENT VIETNAMIEN

Hanoï, le 13 octobre 1958

Excellence,

Depuis le rétablissement de la Paix en Indochine, le Gouvernement de la République Démocratique du Vietnam a poursuivi une politique extérieure consistant à développer les relations d'amitié avec les pays du monde entier suivant les cinq principes de coexistence pacifique. A l'égard du Royaume du Laos, dans l'intérêt de la Paix et celui des deux peuples Vietnamien et Lao, le Gouvernement de la République Démocratique du Vietnam est toujours désireux de développer les relations d'amitié avec le Gouvernement Royal du Laos dans l'esprit de la Conférence des Pays d'Asie et d'Afrique de Bandoeng en 1955 et en conformité avec la déclaration commune signée le 29/8/56 à Hanoï entre la Délégation du Gouvernement de la République Démocratique du Vietnam et la Délégation du Gouvernement Royal du Laos.

Il est toutefois regrettable qu'il se soit produit récemment au Royaume du Laos un certain nombre de faits qui sont de nature à porter préjudice aux relations d'amitié entre nos deux pays et sur lesquels je crois devoir attirer votre haute attention :

1. *Nous avons appris que récemment l'Armée Royale a concentré ses troupes le long de la frontière, et que dans le rang de ces troupes, figurent de nombreux soldats et officiers Thaï de Son-La et de Laï-Chau qui, auparavant, faisaient partie du Corps expéditionnaire français et avaient combattu le peuple Vietnamien au cours de sa dernière guerre de résistance. Nous avons également appris que de nombreuses violations de frontière, incursions dans le territoire Vietnamien et activités d'espionnage et de sabotage, en provenance du Royaume du Laos, avaient été commises à notre préjudice. Ce sont là des faits qui, par leur caractère grave, méritent d'être pris en considération.*

2. *Tout le monde sait qu'à l'instigation et avec l'aide des Américains, les autorités du Sud Vietnam se sont employées à saboter la réunification du Vietnam prévue par les Accords de Genève et poursuivent une politique hostile à l'égard de la République Démocratique du Vietnam. Je regrette que le Gouvernement Royal ait permis aux services et personnel diplomatique du Sud Vietnam d'intensifier récemment, sur le territoire du Royaume, des activités visant, à tous les égards, à porter préjudice à la République Démocratique du Vietnam, notamment, en usant de menace et de pression pour forcer les ressortissants Vietnamiens au Laos à leur obéir en organisant l'accueil des Vietnamiens qui passent illégalement la frontière Vietnamienne-Lao et en envoyant leurs agents au Nord Vietnam pour s'y livrer à des activités d'espionnage et de sabotage.*

3. *A de nombreuses reprises, des avions du Gouvernement Royal ont violé l'espace aérien du Vietnam. Ces activités revêtaient une gravité telle qu'au début de cette année, j'ai dû adresser au Gouvernement Royal deux lettres en date du 2 février et du 9 mars, afin d'y attirer son attention. Toutefois, de telles violations n'ont cessé de se produire. Ainsi le 23 août dernier, vers 10 heures 25 minutes, un avion B. 136 a survolé les régions de Xieng-Khouang, Chieng Cang, Muong Hung, de la province de Son-La et le 29 du même mois, vers 9 heures 45 minutes, un avion L.19 a survolé les régions de Tay Chang, Dien Bien Phu et Muong Thanh de la province de Lai-Chau du Vietnam.*

4. *Dans la propagande menée par les services de propagande du Gouvernement Royal et dans les déclarations de certaines personnalités responsables du Gouvernement Royal, on a pu relever souvent des paroles inamicales qui ne sont pas de nature à favoriser les relations de coexistence pacifique entre nos deux pays. Pour prendre un exemple récent, on pourrait citer M. Sisouk Na Champassak – Vice-Ministre de l'Information du Gouvernement Royal qui parlant à la Radio de Vientiane le 8 septembre dernier, a déclaré notamment* « la destinée de notre pays est en train d'être menacée, il existe encore une poignée d'hommes qui consentent à être les agents du Nord-Vietnam ou des Kéo Vietminh... Ces activités ne visent qu'à servir les intérêts des étrangers qui sont leurs maîtres, tels que le Vietminh, la Chine Communiste... ». *C'est là un exemple typique des déclarations sans fondement et non amicales à l'égard de la République Démocratique du Vietnam.*

J'estime qu'il s'agit là de faits graves, qui de toute évidence ne sont pas conformes à notre Déclaration commune du 29 août 1956 et qui sont préjudiciables aux relations de bon voisinage entre nos deux pays. Dans l'intérêt du peuple Vietnamien comme du peuple Lao et avec l'espoir que les relations amicales entre nos deux pays s'amélioreront chaque jour davantage, je me permets d'attirer votre haute attention sur les faits précités et de vous prier de bien vouloir prendre des mesures appropriées en vue de l'amélioration des relations entre nos deux pays.

Je profite de cette occasion pour vous prier d'agréer, Excellence, l'assurance de ma très haute considération.

Signé : *PHAM VAN DONG*
Premier Ministre du Gouvernement
de la République Démocratique du Vietnam

ANNEXE 23

LETTRE ADRESSÉE AU GOUVERNEMENT ROYAL
UNITED NATIONS - NATIONS-UNIES

Vientiane — Laos
Sous-Comité du Conseil de Sécurité établi par
la Résolution du 7 septembre 1959.

22 septembre 1959

Excellence,

Le Sous-Comité à l'honneur d'accuser réception de la documentation sous couvert de lettre en date du 19 septembre 1959 et contenant un document de base ainsi que les annexes B. 1 et D. 1.

Un examen préliminaire de ces documents a soulevé quelques questions que le sous-comité serait heureux de voir éclaircies par votre Comité et le Sous-Comité espère que vous serez en mesure de lui fournir ces éclaircissements.

Les questions sont les suivantes :

I. Présence de troupes étrangères sur le territoire Laotien.

1. Allusion est faite dans la lettre-télégramme du 4 septembre (S. 4212) aux « tirs d'artillerie basée de l'autre côté de la frontière ». *D'après l'annexe D, pièce D. 1, Section C,* « Action du matin du 30 août 1959 » *du mémorandum* « les armes lourdes sont pour la plupart implantées sur l'autre rive de la Nam MA ». *En cette région, la Nam Ma coule en territoire Lao. Les autorités Lao peuvent-elles nous préciser ce point ?*

2. Les autorités Lao peuvent-elles donner au Sous-Comité des précisions sur l'existence et l'origine des deux régiments autonomes mentionnés dans l'annexe D, pièce D. 1, section C du mémorandum. Sont-ils P.L. ou V.M. ?

II. Envergure des actions militaires sur le territoire Laotien.

1. Allusion est faite dans la lettre-télégramme du 4 septembre 1959 (S/4212) aux troupes étrangères qui auraient franchi la frontière depuis le 16 juillet 1959. Les autorités Laotiennes peuvent-elles nous donner des renseignements sur la disposition, l'armement et l'importance des garnisons royales aux frontières, à la veille de cette date ?

2. Dans l'annexe D, pièce D. 1 du mémorandum, il est fait plusieurs allusions à l'évacuation de garnisons, postes et localités. Le Sous-Comité peut-il obtenir une liste de ces endroits évacués, avec leur position géographique, les dates et circonstances des évacuations ainsi que la liste de ceux qui ont été récupérés entre-temps ?

3. Dans la lettre-télégramme du 4 septembre (S/4212) ainsi que dans le premier paragraphe numéroté du memorandum, le Gouvernement Laotien cite le soutien matériel et le ravitaillement reçus par les éléments hostiles au Gouvernement Royal. Les autorités Laotiennes peuvent-elles donner au Sous-Comité des renseignements sur les caractéristiques des actions engagées par les éléments hostiles : force moyenne des groupes hostiles – armement – ravitaillement en vivres et munitions ?

4. Les autorités Laotiennes peuvent-elles donner au Sous-Comité des précisions sur l'accollement des deux régiments autonomes, cités dans l'annexe D, pièce D. 1, section C. « Action du matin du 30 août 1959 » *à une division V.M. qui aurait le* « N° 335 » *et dont le poste de Commandement est à Moc Chau, ville située à 20 km de la frontière ?*

5. Quel est le calibre des armes lourdes mises en action par les éléments hostiles à l'occasion de l'attaque contre Xieng Kho, le 30 août 1959, citée dans l'annexe D, pièce D. 1, section C ?

6. Les autorités Laotiennes peuvent-elles donner au Sous-Comité des « détails de l'attaque en force lancée contre les forces Armées Royales Gouvernementales ? », *auxquels allusion est faite dans l'annexe D, pièce D. 1, Section C,* « Action du matin du 30 août 1959 ».

7. Dans le memorandum, allusion est faite aux fournitures d'armes par la R.D.V.N. à des éléments hostiles aux Forces Royales. Quelles informations le Gouvernement Laotien peut-il fournir au Sous-Comité sur l'origine, les marques et l'époque de fabrication de ces armes ?

Le Sous-Comité vous serait reconnaissant de bien vouloir lui faire parvenir au plus tôt les explications qui peuvent être données de suite sans attendre de pouvoir donner une réponse à toutes les questions.

Veuillez agréer, Excellence, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

S. SHIBUSAWA
Président

Son Excellence Inpeng Suryadhay, Président
du Comité de Liaison Laotien.

ANNEXE 24

LETTRE N° 115/PC-CAB. DE DÉMISSION DU GOUVERNEMENT PHOUI SANANIKONE

Vientiane, le 30 décembre 1959
Le Président du Conseil des Ministres à Sa Majesté le Roi du Laos.

Vientiane,

Sire,

Il y a un peu plus d'un an, Votre Majesté a bien voulu m'honorer de Sa Haute Confiance en donnant Son Agrément au Gouvernement que je formais avec l'assentiment de l'Assemblée Nationale.

Cette équipe, qui fut remaniée au début de cette année avec l'accord de Votre Majesté, s'est efforcée de réaliser un programme de redressement national dont les étapes, si elles furent difficiles, ont été cependant marquées par des résultats tangibles ; la situation économique et monétaire a été assainie, les rela-

tions de bon voisinage avec les pays proches et non communistes renforcées, une œuvre administrative et législative importante réalisée, les liens avec nos traditionnels amis d'Europe et d'Amérique resserrés.

Ce bilan, certes, aurait pu être meilleur si des événements graves fomentés par une subversion intérieure dirigée de l'étranger n'avaient pas contre-carré l'action gouvernementale. Mais tel quel, il peut être présenté cependant avec une légitime fierté.

L'équipe gouvernementale aurait pu continuer ainsi à œuvrer pour le bien du Royaume si subitement un désaccord au sein du Cabinet ne s'était élevé sur l'interprétation de la présente loi électorale.

L'unanimité des Membres du Gouvernement, sauf un, pensait que la présente législature ne pouvait prendre fin le 25 décembre dernier en vertu de textes qui, soumis une première fois à l'examen de la Commission Permanente de l'Assemblée Nationale, ont reçu la même interprétation que celle du Gouvernement.

Par la suite, l'Assemblée Nationale a confirmé cette interprétation qui, pour ma part est claire et ne laisse place à aucun doute. Ainsi la plus haute instance juridique du Royaume, l'Assemblée Nationale, souveraine en la matière a pensé comme le Gouvernement.

Cependant la décision de l'Assemblée Nationale ne semble pas avoir recueilli entièrement l'assentiment de Votre Majesté ainsi qu'elle a bien voulu me le confirmer au dernier Conseil des Ministres notamment.

D'autre part, cette dualité de jugement concernant un point de la plus haute importance pour l'avenir de la Démocratie dans ce pays a franchi les limites dans lesquelles elle devait rester au point qu'une partie de l'Armée a pris nettement position dans une affaire qui ne doit, en principe, regarder que Votre Majesté, l'Assemblée et le Gouvernement.

En ces conditions, il me semble difficile de pouvoir continuer à conduire les affaires du Royaume sans l'adhésion de toutes les autorités morales qui en sont l'armature. Votre Majesté me permettra de lui dire qu'en ces circonstances graves, je suis avant tout soucieux de préserver l'unité d'une Patrie que j'ai servi pendant de longues années et que je ne voudrais point, par quelque insistance à rester au pouvoir, précipiter dans le désordre.

Aussi bien, en toute conscience, mesurant toute ma responsabilité en un tel moment, j'ai l'honneur de remettre la démission collective du présent Cabinet entre les mains de Votre Majesté, en souhaitant ardemment que le Royaume ne rencontre plus d'obstacles dans l'accomplissement heureux de son destin.

Je saisis cette occasion pour exprimer à Votre Majesté, les assurances de mon respectueux et profond dévouement.

Vientiane, le 30 décembre 1959
Signé : *Phoui SANANIKONE*

ANNEXE 25

Secrétariat Général
du Palais Royal

COMMUNIQUÉ DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU PALAIS ROYAL

Au cours de l'Audience accordée au Premier Ministre et aux Membres du Gouvernement, Son Excellence le Premier Ministre Phoui Sananikone a présenté à Sa Majesté le Roi la lettre de démission collective des Membres du Gouvernement (dont le texte est publié ci-dessous) :

Sa Majesté le Roi a refusé la démission du Gouvernement de Son Excellence Phoui Sananikone estimant que le paragraphe ci-dessous précisé :

« Cependant la décision de l'Assemblée ne semble pas avoir recueilli entièrement l'assentiment de Votre Majesté ainsi qu'elle a bien voulu me le confirmer au dernier Conseil des Ministres notamment » ne correspond pas à la vérité.

En vertu de l'Article 44 de la Constitution, il n'appartient pas au Souverain d'interpréter la Constitution et les Lois.

Vientiane, le 30 décembre 1959
P. le Secrétaire Général du Palais Royal, le
Secrétaire particulier.
Signé : S.A.R. Tiao THONGSOUK

ANNEXE 26

Sa Majesté le Roi du Laos à Son Excellence
Phoui Sananikone, Premier Ministre — Président du Conseil à Vientiane.

Vientiane, le 31 décembre 1959

Excellence,

Au cours de l'audience d'hier Votre Excellence a bien voulu Nous remettre la démission collective de votre Gouvernement. Nous avions jugé que le paragraphe de votre lettre ;

« Cependant la décision de l'Assemblée ne semble pas avoir recueilli entièrement l'assentiment de Votre Majesté ainsi qu'Elle a bien voulu me le confirmer au dernier Conseil des Ministres notamment ».

qui faisait état intentionnellement de la position Royale dans le conflit d'interprétation du texte de la Loi électorale, n'était pas conforme à la réalité, c'est pourquoi Nous vous avions refusé Notre acceptation.

Conformément aux dispositions de l'Article 44 de la Constitution du Royaume Nous avons toujours respecté le rôle d'arbitre qui est le Nôtre.

Il est apparent que, devant l'impuissance du Gouvernement de contrôler l'activité nationale dans une situation explosive, il ne Nous est pas moralement possible de laisser le pays dans l'incertitude du lendemain.

En conséquence, Nous décidons d'accepter définitivement la démission collective du Gouvernement présidé par Votre Excellence.

Nous prions Votre Excellence d'agréer Nos sentiments toujours affectueux.

Signé: *SRI SAVANG VATHANA*

ANNEXE 27

COMMUNIQUÉ Nº 1 DU HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMÉES DU ROYAUME

Le Haut Commandement des Forces Armées communique:

Le Gouvernement installé le 16 décembre 1959 et présidé par son Excellence Phoui Sananikone a remis hier 30 décembre 1959, sa démission à Sa Majesté le Roi, en spécifiant qu'il lui est impossible de continuer à conduire les affaires du Royaume.

Devant la situation confuse qui risque de s'aggraver sans retour, dans le respect de la Constitution et le souci d'épargner à la Nation des conflits inutiles, Sa Majesté le Roi a bien voulu daigner accepter la démission de S.E. Phoui Sananikone et de son Cabinet. Par lettre en date de ce jour la Volonté Royale a été notifiée à S.E. Phoui Sananikone.

Dans le cadre de leur mission qui est d'assurer et de maintenir l'ordre et la sécurité, les Forces Armées portent à la connaissance de la population qu'elles prennent toutes les dispositions pour faire face à la situation en attendant qu'un nouveau Gouvernement légalement constitué soit mis en place.

Elles invitent la population à demeurer calme et à s'abstenir de tout acte susceptible d'aggraver une situation déjà explosive.

Vientiane, le 31 décembre 1959

Le Chef de l'État-Major Général de la Défense Nationale.

Signé: Gal. Sounthone PATHAMMAVONG.

ห้ามจำหน่าย

COMMUNIQUÉ Nº 2 DES FORCES ARMÉES ROYALES

A la suite des développements qui se sont succédés depuis la remise et l'acceptation de la démission du Cabinet présidé par S.E. Phoui Sananikone les officiers généraux dont les noms suivent ont été reçus en audience par Sa Majesté le Roi:

1. Le Général de Division Sounthone Pathammavong, Chef de l'État-Major Général de la Défense Nationale.
2. Le Général de Brigade Sing Ratanasamay, chef d'État-Major Adjoint de la Défense Nationale.
3. Le Général de Brigade Ouan Rathikoun, Commandant des Forces Armées.
4. Le Général de Brigade Amkha Soukhavong, adjoint au Commandant des Forces Armées.

5. Le Général de Brigade Phoumi Nosavan, Inspecteur des Forces Armées.

En relation avec la situation présente Sa Majesté le Roi a recommandé aux Officiers Généraux responsables des Forces Royales de redoubler d'efforts afin d'assurer et de maintenir l'ordre et la sécurité dans le Royaume.

Tous les Généraux ont renouvelé à Sa Majesté les assurances de leur indéfectible dévouement et leur serment de faire face à la situation avec le maximum de volonté et de patriotisme.

Vientiane, le 31 décembre 1959

Pour le Chef d'État-Major Général de la Défense Nationale,
Par Délégation,
Le Général de Brigade, Inspecteur des Forces Armées.

Signé : Phoumi NOSAVAN.

COMMUNIQUÉ N° 3 DU HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMÉES

Le Haut Commandement des Forces Armées du Royaume communique :

A la suite de l'Audience Royale accordée aux Officiers Généraux, hier, jeudi 31 décembre 1959 à 16 heures 30, au cours de laquelle Sa Majesté le Roi avait recommandé aux Forces Armées de prendre toutes les dispositions nécessaires pour sauvegarder et maintenir l'ordre et la sécurité du Royaume, le Haut Commandement des Forces Armées informe que durant les vingt quatre heures qui viennent de s'écouler tout se passe dans l'ordre et la discipline habituels.

Les Forces Armées réitèrent la demande à la population de continuer ainsi à accomplir consciencieusement son devoir dans le calme et la confiance.

Vientiane, le 1er janvier 1960
Le Chef d'État-Major Général de la Défense Nationale.

Signé : Southone PATHAMMAVONG

ANNEXE 28

COMMUNIQUÉ N° 4 DU HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMÉES

Aujourd'hui 2 janvier 1960, à 11 h 30, les Officiers Généraux dont les noms suivent ont été reçus en audience par Sa Majesté le Roi :

1. Le Général de Division Sounthone Pathammavong.
2. Le Général de Brigade Sing Ratanasamay.
3. Le Général de Brigade Ouan Rathikoun.
4. Le Général de Brigade Amkha Soukhavong.
5. Le Général de Brigade Phoumi Nosavan.

Au cours de l'audience les Officiers Généraux ont rendu compte à Sa Majesté le Roi de la situation durant les dernières 24 heures et des mesures qui seront prises conformément à la mission qui incombe au Haut Commandement des Forces Armées dans les circonstances présentes.

Vientiane, le 2 janvier 1960
Le Général de Division Sounthone PATHAMMAVONG, Chef d'État-Major Général de la Défense Nationale.
Signé : Sounthone PATHAMMAVONG

COMMUNIQUÉ N° 5 DU HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMÉES

Durant la situation exceptionnelle qui règne présentement et en conformité avec la double mission qui incombe au Haut Commandement des Forces Armées de défendre le pays et d'y assurer l'ordre et la sécurité, tous les directeurs et chefs de services ont été convoqués au siège de l'État-Major.

Prenant la parole, le Général Sounthone Pathammavong, chef de l'État-Major Général de la Défense Nationale les a informé qu'à la suite du retrait du Cabinet de S.E. Phoui Sananikone, le Haut Commandement a le devoir d'assurer le fonctionnement des opérations habituelles de gestion administrative en attendant la mise en place d'un Gouvernement légalement nommé. En particulier, il leur a précisé que jusqu'à nouvel ordre, les Directeurs et Chefs de services devront se référer au Haut Commandement des Forces Armées quant aux décisions, ordres et instructions à prendre par les différents départements ministériels.

Il les a exhortés à faire preuve de conscience et de patriotisme afin que par des efforts solidaires le pays retourne dans le plus bref délai à la situation normale, qui est le travail dans l'honnêteté, la légalité et le respect de la Constitution.

Vientiane, le 2 janvier 1960
Le Général de Division, chef d'État-Major Général de la Défense Nationale.
Signé : Sounthone PATHAMMAVONG

COMMUNIQUÉ N° 6

Après avoir présidé la réunion des Directeurs et Chefs de service, le Général de Division Sounthone Pathammavong Chef d'État-Major Général de la Défense Nationale, a adressé à Sa Majesté le Roi une lettre rendant compte au Souverain que, pour des raisons d'ordre et de sécurité le Haut Commandement des Forces Armées a estimé indispensable de se charger lui-même de l'expédition des affaires courantes jusqu'à la constitution d'un nouveau Gouvernement et qu'à cet égard, chaque département ministériel a reçu, au cours d'une réunion, toutes directives utiles.

Vientiane, le 2 janvier 1960
Le Chef d'État-Major Général de la Défense Nationale,
Le Général de Division Sounthone PATHAMMAVONG.

COMMUNIQUÉ N° 7: A LA POPULATION

Notre pays fait face actuellement à une situation difficile et dangereuse dont l'origine est l'interprétation de dispositions de la Constitution.

Devant cette situation explosive, le Haut Commandement des Forces Armées auquel incombe la tâche d'assurer l'ordre et la sécurité a estimé indispensable de prendre en main la gestion des affaires courantes en attendant la constitution d'un nouveau cabinet.

Le Général Sounthone Pathammavong, Chef d'État-Major Général de la Défense Nationale, informe la population que les derniers actes accomplis par l'Assemblée Nationale, qui ne cadrent pas avec les dispositions de la Constitution et des Lois du Royaume sont considérés à compte de ce jour, comme nuls et non avénus.

Vientiane, le 2 janvier 1960
Le Chef d'État-Major Général de la Défense Nationale.
Signé: Sounthone PATHAMMAVONG

COMMUNIQUÉ N° 8

Le Haut Commandement des Forces Armées porte à la connaissance de la population du Royaume que tous les individus qui se livrent à des actes de provocation ou d'agitation de quelle nature que ce soit, susceptibles de troubler l'ordre et la sécurité publique seront sévèrement punis.

Le Haut Commandement des Forces Armées du Royaume demande instamment à tous de garder le sang-froid et le calme en attendant le rétablissement de l'autorité normale.

Vientiane, le 3 janvier 1960
Le Général de Division Sounthone Pathammavong, Chef d'État-Major Général de la Défense Nationale.
Signé: Sounthone PATHAMMAVONG

COMMUNIQUÉ N° 9

Le Haut Commandement des Forces Armées a adressé le 2 janvier 1960 une lettre dont teneur suit à Monsieur l'Ambassadeur de France, doyen du Corps Diplomatique:

Excellence,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la dégradation de la situation a rendu nécessaire la prise de mesures exceptionnelles.

En considération de la situation qui lui est dévolue selon les lois organiques du Royaume, lui imposant comme un devoir, le maintien de l'ordre et de la sécurité, le Haut Commandement des Forces Armées a estimé indispensable de se charger de l'expédition des affaires courantes en attendant l'installation d'un nouveau Gouvernement régulier.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter ce fait à la connaissance de vos collègues.

Veuillez agréer Excellence, l'assurance de ma haute considération.

Signé: *Général Sounthone PATHAMMAVONG, Chef d'État-Major Général de la Défense Nationale.*

COMMUNIQUÉ N° 10: PROCLAMATION

Considérant que l'Assemblée Nationale en sa session extraordinaire a voté la prolongation de ses pouvoirs et du mandat de ses membres jusqu'aux nouvelles élections générales.

Considérant que cette décision n'est pas conformc à l'esprit et à la lettre de la Constitution, Loi Suprême du Royaume.

Considérant que la présente crise est née de l'interprétation par l'Assemblée Nationale des articles 24 et 25 de la Constitution, ainsi que des articles 2 et 3 de la Loi électorale.

Considérant qu'il est également urgent de rétablir la légalité et de calmer l'inquiétude de l'opinion publique.

Dans l'intérêt de sauvegarder la paix et la sécurité, le Haut Commandement des Forces Armées du Royaume déclare:

1. les pouvoirs de l'Assemblée Nationale et le mandat de ses membres ont expiré le 25 décembre 1959;

2. tous les actes accomplis par l'Assemblée Nationale postérieurement au 25 décembre 1959, sont considérés comme nuls et non avenus.

Vientiane, le 3 janvier 1960

Le Chef d'État-Major Général de la Défense Nationale.

Le Général de Division Sounthone PATHAMMAVONG.

COMMUNIQUÉ N° 12*

Les Officiers Généraux des Forces Armées Royales accompagnés de leurs Conseillers politiques ont été reçus ce matin par sa Majesté le Roi.

A cette occasion le Général de Division Sounthone Pathammavong, Chef d'État-Major Général de la Défense Nationale, a remis au Souverain un rapport détaillé sur la genèse des événements qui ont abouti à la situation présente.

Les Officiers Généraux ont renouvelé l'assurance à Sa Majesté que l'action entreprise par le Haut Commandement des Forces Armées a pour seul but la restauration de la légalité dans l'ordre et la sécurité.

Le fait qu'ils ont pris en main l'expédition des affaires courantes a été dicté par la nécessité d'éviter toute manifestation de sentiments surexcités ainsi qu'une négligence de gestion pendant cette situation transitoire.

* Il n'y eut pas de Communiqué n° 11.

A aucun moment ils n'ont eu ni le désir ni l'ambition de se substituer à l'autonomie gouvernementale au-delà de la limite à laquelle tout risque de trouble est définitivement écarté.

Lorsque ce stade sera atteint, ce qu'ils espèrent dans quelques jours, ils solliciteront de Sa Majesté qu'Elle daigne désigner un Gouvernement provisoire dont la principale tâche sera l'organisation dans le plus bref délai des prochaines élections générales.

Ils sont convaincus que l'Assemblée Nationale est l'image même de la Nation. Sans elle aucune justification ne peut être donnée de l'Unité du pays, de sa Souveraineté interne et de son entité internationale.

Ils ont conscience que le peuple Lao est fondamentalement pacifique et que les opérations en cours ne doivent pas être interprétées comme des manifestations belliqueuses à l'égard de qui que ce soit.

Vientiane, le 4 janvier 1960

Le Général de Division Sounthone Pathammavong, Chef d'État-Major Général de la Défense Nationale.

ANNEXE 29

COMMUNIQUÉ DU PALAIS

Sa Majesté le Roi a adressé la lettre suivante à M. le Général de Division Sounthone Pathammavong, Chef d'État-Major Général de la Défense Nationale :

Général,

C'est pour Nous un grand soulagement, en recevant votre lettre en date du 5 janvier 1960 de savoir que la légalité est restaurée dans le pays et que tout risque de trouble et de confusion a été définitivement écarté.

Notre satisfaction est également grande en apprenant que les Forces Armées Royales à tous les échelons, Officiers Généraux, Officiers, Sous-Officiers et hommes de troupe, ont fait face à la situation tendue de ces derniers jours, avec le calme, le sang-froid et la discipline qui les honorent. Par la promptitude et l'efficacité de leur action elles ont permis ainsi d'éviter toute effusion de sang.

La noblesse de leur intention et la dignité de leur comportement apparaissant nettement lorsque les opérations achevées, le Haut Commandement des Forces Armées Royales Nous a donné l'assurance par le respect des prescriptions constitutionnelles qu'à aucun moment le Haut Commandement des Forces Armées Royales, n'avait ni le désir, ni l'ambition de profiter de la confusion pour s'emparer du pouvoir ou sortir de la voie démocratique et constitutionnelle.

Tenant compte de votre requête et dans le cadre de Nos Attributions et Prérogatives constitutionnelles Nous procédons dès maintenant à la nomination du Gouvernement Provisoire que Nous chargerons, concurremment avec la gestion honnête des affaires du Royaume de l'organisation des prochaines élections

générales, lesquelles devront se dérouler dans le plus bref délai, dans la liberté, la parfaite impartialité, avec toutes les garanties requises.
Dans la conviction que les Forces Armées Royales demeureront toujours, quoi-qu'il arrive, fidèles aux principes démocratiques qui guident la Nation Nous vous assurons, Général, de Notre Grande Affection.

Palais Royal à Vientiane, le 6 janvier 1960
Signé : *SRI SAVANG VATHANA*

ANNEXE 30

DÉCLARATION DE PHOUMI VONGVICHIT, LE 10/2/1964 :

1. Les troupes américano-phoumistes ont depuis le début de la saison sèche lancé des offensives du Nord au Sud contre les troupes P.L. et ont tenté de faire croire à l'intervention des troupes de la R.D.V.N.

2. Les américano-phoumistes font de grands efforts pour acheter les officiers neutralistes et mettre la main sur les troupes neutralistes.

3. Il y a actuellement en Plaine des Jarres 10 bataillons phoumistes (BV. 11-13-22-12-13° GM au complet, BT 2 ; BT 12, BR. 210, 240, 340) sans compter les unités irrégulières. La dernière offensive ratée des forces phoumistes contre Xieng-Khouang a mis 9 bataillons en ligne.

4. Le général Konglé avait lui-même déclaré au général Singkapo qu'il avait décidé de rappeler à la Plaine des Jarres le 8e Bataillon neutraliste de Nakay, qui était en train d'être noyauté par les américano-phoumistes et dont les unités étaient imbriquées avec des unités phoumistes.

5. Dans le centre Laos (Thakhek et Savannakhet) le Général Phoumi a concentré depuis janvier, 13 bataillons : GM. 15 (BT. 1 — 11 — 35), GM. 12 (BV. 7, BV. 8, BV. 9), GM. 14 (BV. 5 — BV. 24) — BV. 29 du GM. 18, BV. 3 du GM. 1, BV. 32, BV. 340, BR. 360. Les experts militaires US ont, depuis janvier, pris le commandement direct de certaines unités phoumistes et les bombardements par T. 28 ont commencé (Phou Hay Phon et Phou Nam, les 7, 10 et 11 janvier, Nhommarath du 17 au 22). Ces localités ont été occupées par le BV. 5 du 10 au 14 janvier, tandis que le BV. 11 occupait Ban Na Sane.

6. Le général Phoumi tente de persuader le Premier Ministre de la pénétration Pathet-Lao pour le détourner de poursuivre ses efforts en vue de neutraliser Luang Prabang et poursuit ses efforts pour exciter les Neutralistes contre le Pathet-Lao.

7. Le NLHS comprend très bien que sous la pression américano-phoumiste, le Premier Ministre ne puisse pas dire la vérité et agir comme il pense. Le NLHS est persuadé que le Premier Ministre se rend compte que la détérioration de la situation au Laos est due aux intrigues américano-phoumistes.

8. Le groupe de Savannakhet n'a pas à hurler comme des écorchés : il n'avait qu'à ne pas attaquer. Il veut maintenant se servir de la C.I.C. à son profit pour tenter de se disculper. Le NLHS ne peut permettre de le laisser faire, d'au-

tant plus que la C.I.C. reste indifférente devant les violations des Accords de Genève par les Américano-phoumistes.

9. Les Accords de Zurich, de la Plaine des Jarres, de Vientiane et de Genève doivent être appliqués. Les troupes américano-phoumistes doivent se retirer des zones où elles sont entrées illégalement. Le NLHS est prêt à collaborer avec la C.I.C. quand celle-ci exécutera sa mission. La C.I.C. devrait enquêter sur les organismes para-militaires, tels que Air America et U.S. Aid.

ANNEXE 31

DOCUMENT REMIS PAR LE GÉNÉRAL PHOUMI A L'O.T.A.S.E. et que l'O.T.A.S.E. A QUALIFIÉ DE FAUX

Traduction officieuse :

Le Président du Comité Neo Lao Hak Sat au
Camarade commandant en chef du Front des
Forces volontaires Armées Néo Lao Hak Sat
(Nord et Sud Laos) :

Objet : Conquête du territoire occupé par les Impérialistes réactionnaires.

Le Comité Central NLHS adresse ses vives félicitations pour les succès éclatants des braves camarades patriotes et volontaires, commandant nos Forces du Nord et du Sud ainsi que pour l'étroite collaboration entre nos commissaires des Unités Combattantes de tout échelon qui ont participé aux opérations de conquêtes fructueuses. Cette victoire nous permettra certainement de gagner d'autres batailles futures.

Le Comité Central tient à informer que suivant décision du Haut Commandement mixte NLHS et frère N.V.N. prise en date du 6.1.64, l'accord a été conclu dans la planification des opérations de conquête du territoire et de libération des patriotes des mains de notre ennemi, afin d'élargir notre zone de contrôle et étendre l'organisation de notre force au maximum et pour supprimer l'impérialisme révolutionnaire qui commet des actes malveillants à l'égard des populations selon des méthodes habituelles.

Dans la planification que nous allons entreprendre pour récupérer les points stratégiques le Commandement Supérieur a visé sur les points les plus importants qui pourront contribuer à nos futurs succès. Suivant le point de vue du Commandant en Chef des forces volontaires et celui de notre camarade Le Duy Manh, commandant en chef des forces frères vietnamiennes qui sont venues nous aider pour le moment nous sommes en accord à ce que, dans les opérations futures, ces deux points importants soient occupés définitivement :

1° au nord Laos, Sala Phoukhoune ;

2° au moyen et sud Laos, terrain d'aviation de Seno.

Pour le nord Laos, nos frères ont occupé ce point depuis longtemps mais il nous reste à nettoyer complètement cette région et nous devions y installer notre P.C. de zone Nord.

Quant au 2e point, terrain de Seno, l'ennemi a renforcé son dispositif. Pour

ce faire, nos forces ainsi que celles des frères N.V.N. sont mises en route sur la province de Khammouane en ayant pour mission de conquérir ce point. La réalisation de ce plan se fera avec la participation des forces N.V.N. d'un contingent de 18 mille hommes venant des Divisions 712 Do Luang et 719 stationnée à Vinh ;

Actuellement les forces frères N.V.N. sont en place dans le territoire Lao sur l'axe RC. 8 et RC. 12 principalement à Nhommarath, Boung Bao, Mahaxay pour se faire renforcer par nos camarades armés NLHS de la région. Suivant les raisons exposées ci-dessus à nos camarades, le Comité Central demande aux commissaires de tous les échelons et divers fronts d'être prêts d'entreprendre simultanément les opérations de nettoyage.

En ce qui concerne nos camarades Khamthay Siphandone et Phomma respectivement commandants des forces dans le moyen et le sud Laos il est demandé qu'une étroite collaboration soit faite avec les forces frères V.N. opérant dans ce secteur et de procéder immédiatement à l'entraînement des nouvelles recrues dans les centres de : Boungbao. Dong Bang, Xieng Hom. Pour les instructeurs experts notre Commandement a saisi le Commandement en Chef des Forces Populaires à Hanoï. L'arrivée de ces experts est attendue prochainement. De ce qui précède il est demandé à tous d'être unis pour cette lutte.

A nous la victoire finale !

Signature et cachet : Prince SOUPHANOUVONG

ANNEXE 32

TACHES DÉFINIES PAR LE COMITÉ CENTRAL DU N.L.H.S.
(15.3.1964)

I.—a) Renforcer la défense des zones NLHS contre les empiètements et attaques des troupes americano-phoumistes.

b) Développer les forces patriotiques populaires armées, intensifier encore leur combativité, leur instruction technique et leur niveau idéologique.

c) Augmenter l'aide des troupes régulières et des forces d'auto-défenses à la population et intensifier l'aide de la population aux forces patriotiques populaires armées.

d) S'opposer à l'enrôlement forcé fait par les Americano-Phoumistes. Agir sur ceux qui ont été enrôlés de force par les Phoumistes afin qu'ils refusent de prendre part aux attaques phoumistes.

II—a) Intensifier la production afin d'obtenir une belle et abondante récolte. Défricher de nouveaux terrains, mettre en valeur les terrains en friche.

b) Intensifier l'élevage et la cueillette des produits forestiers afin de faciliter le troc entre des objets d'usage courant.

c) Intensifier la production agricole des forces armées afin qu'elles se suffisent de plus en plus au point de vue de l'alimentation.

III—a) Dans la zone contrôlée par le parti de Savannakhet, intensifier la

lutte en faveur des libertés démocratiques, contre les opérations de ratissage, contre les actes de banditisme des mercenaires de l'armée phoumiste, contre la dévaluation du Kip.

b) Intensifier la lutte de toutes les couches sociales et des intérêts particuliers dans le cadre de la lutte commune pour les intérêts vitaux du peuple.

IV—a) Appeler davantage à l'union de tous.

b) Appeler les minorités ethniques à intensifier leur vigilance en vue de déjouer les menées subversives américano-phoumistes qui cherchent à les séparer et à les dresser les unes contre les autres.

V—a) Appeler les forces neutralistes à unir leurs efforts à ceux du NLHS en vue de promouvoir la paix et la neutralité contre les Américains et leurs valets.

CHRONOLOGIE

1887	—	La France décide d'intervenir au Laos.
03.10.93	—	Traité franco-siamois (abandon par les Siamois de la rive gauche du Mékong).
15.01.96	—	Traité franco-britannique (délimitation de la frontière du Nord-Ouest).
1903	—	Retour de Samneua au Laos.
19.09.04	—	Retour du Bassac au Laos.
22.11.04	—	Attribution de Kontum et du Darlac à l'Annam.
06.12.04	—	Rattachement de Stung Treng au Cambodge.
20.07.05	—	Retour de Paklay au Royaume de Luang-Prabang.
23.03.07	—	Traité franco-siamois (délimitation de frontières).
15.03.10	—	Rattachement de Muong Ou et Xieng Houn au Royaume de Luang-Prabang.
09.05.41	—	Traité franco-siamois (Perte de Paklay et Bassac).
21.08.41	—	Traité franco-lao (Accroissement du Royaume de Luang-Prabang).
09.03.45	—	Attaque japonaise contre la présence française au Laos.
08.04.45	—	Déclaration d'indépendance à Luang-Prabang.
15.08.45	—	Capitulation japonaise.
Fin Août 45	—	Entrée des troupes chinoises au Laos.
30.08.45	—	Déclaration solennelle du Roi de Luang Prabang stipulant la continuité du Protectorat français.
08.10.45	—	Création par Tiao Souphanouvong du Comité du Laos Indépendant.
14.10.45	—	Entrée en fonction du gouvernement Lao Issala.
20.10.45	—	Déchéance du Roi de Luang Prabang par les Lao Issala.
30.10.45	—	Convention militaire entre le Nord-Vietnam et le gouvernement Lao Issala.
30.10.45	—	Fusion du Comité du LAOS indépendant avec le gouvernement Lao Issala.
25.04.46	—	Réoccupation de Vientiane par les Franco-Lao.
13.05.46	—	Réoccupation de Luang-Prabang par les Franco-Lao.
14.05.46	—	Décret Royal annulant les actes Royaux depuis le 4.4.1945.
27.08.46	—	Modus-vivendi Franco-Lao. Protocole annexe secret concernant le Prince Boun Oum.
Déc. 46	—	Restitution au Laos du Bassac et de Paklay.
15.12.46	—	Élections à l'Assemblée Constituante.
15.03.47	—	Ouverture d'une Assemblée Constituante.
11.05.47	—	Promulgation de la Constitution et de l'Unité du Royaume du Laos.
21.11.47	—	Ouverture d'une Assemblée Nationale.
25.11.47	—	Premier gouvernement du Royaume (Prince Souvannarath).
24.05.48	—	Ouverture du Conseil du Roi.
16.08.48	—	Ouverture du Congrès National (Révision de la Constitution).
18.03.49	—	Gouvernement Boun Oum.
19.07.49	—	Convention générale franco-lao (souveraineté intérieure du Royaume).
14.09.49	—	Promulgation de la Constitution révisée.
24.10.49	—	Dissolution du gouvernement LAO ISSALA.

06.02.50	—	Signature des accords de transferts.
27.02.50.	—	Gouvernement Phoui Sananikone.
Mars 50	—	Création de l'Armée Nationale Lao.
13.04.50	—	Passation effective des compétences.
Août 50	—	Fin de la rebellion Bounkhong.
13.08.50	—	Congrès du Peuple de Souphanouvong. Création du Néo Lao Issala et du gouvernement de Résistance Pathet Lao.
15.11.50	—	Front commun de la Lutte Indochinoise.
27.11.50	—	Accords inter-états de Pau.
Mars 51	—	Création du Parti Communiste Lao.
21.11.51	—	Gouvernement Souvanna Phouma.
11.02.52	—	Congrès national.
18.02.52	—	Installation d'une Haute-Représentation du Laos à Paris.
13.04.53	—	Occupation de Samneua par l'armée vietminh.
04.05.53	—	Cabinet d'Union Sacrée.
10.05.53	—	Repli des troupes Vietminh assiègeant Luang Prabang et la Plaine des Jarres.
14.05.53	—	Décret de mobilisation générale.
22.10.53	—	Traité d'Amitié et d'Association franco-lao (Indépendance du Royaume).
24.12.53	—	Prise de Thakhek par les Vietminh — Nouvelle invasion vietminh du Nord Laos en direction de Luang Prabang.
Janvier 54	—	Reprise de Thakhek par les franco-lao.
23.02.54	—	Les Vietminhs lèvent le siège de Luang Prabang. Reprise progressive du Moyen et du Sud Laos par les Franco-Lao.
20.07.54	—	Signature des Accords de Genève.
06.08.54	—	Cessez le feu au Laos.
18.09.54	—	Assassinat du ministre Kou Voravong (Affaire de Chinaïmo).
18.10.54	—	Démission du cabinet Souvanna Phouma.
27.11.54	—	Cabinet Katay Sasorith.
Déc. 54	—	Pourparlers entre gouvernement Royal et Pathet Lao.
Avril 55	—	Conférence de Bandung (Coexistence Pacifique).
19.12.55	—	Admission du Laos aux Nations-Unies.
25.12.55	—	Élections générales.
6 au 14.01.56	—	Congrès du Pathet Lao aboutissant à la création du Néo Lao Hak Sat.
20.03.56	—	Cabinet Souvanna Phouma — Reprise des Pourparlers avec le Pathet Lao.
04.05.56	—	Arrestation des dirigeants du groupe Sintham.
5 au 10.08.56	—	Déclarations communes d'accord entre le gouvernement Royal et le Néo Lao Hak Sat, suivies d'accords de détails.
28.12.56	—	Déclaration commune du gouvernement Royal et du NLHS (participation du NLHS au gouvernement, dissolution du P.L., remise des deux provinces du Nord au gouvernement Royal).
30.05.57	—	Démission de Souvanna Phouma.
09.08.57	—	Cabinet Souvanna Phouma
02.11.57	—	Communiqué commun de Souvanna Phouma et Souphanouvong (élargissement du cabinet, remise de provinces occupées par le P.L.).
18.11.57	—	Remise des provinces de Samneua et Phongsaly.
19.11.57	—	La Chambre investit le cabinet où siègent deux membres du NLHS.
19.01.58	—	Réoccupation des provinces de Samneua et Phongsaly par l'armée nationale.
04.05.58	—	Élections législatives complémentaires avec participation du Néo Lao Hak Sat. (9 députés NLHS).
10.06.58	—	Création du Comité de Défense des Intérêts Nationaux (CDIN).
13.06.58	—	Fusion des partis Indépendants et Progressistes en un « Rassemblement du Peuple Lao ».
05.07.58	—	Manifeste du CDIN.
19.07.58	—	Ajournement « sine die » de la CISCL.

22.07.58 — Démission du Cabinet Souvanna Phouma.
18.08.58 — Investiture du cabinet Phoui Sananikone.
14.01.59 — Le cabinet Phoui Sananikone reçoit les pleins pouvoirs.
24.01.59 — Remaniement ministériel. Entrée de généraux au Cabinet.
11.05.59 — Les deux bataillons UCPL refusent leur intégration dans l'Armée Nationale.
12.05.59 — Mise en résidence surveillée des dirigeants du NLHS.
18.05.59 — Le 2e bataillon UCPL s'échappe de la Plaine des Jarres.
06.06.59 — Libération des dirigeants NLHS.
25.06.59 — Congrès du CDIN qui consacre la prise en main du pouvoir par l'armée.
01.07.59 — Reprise de la guérilla au Nord Laos qui s'étendra progressivement à l'ensemble du pays.
28.07.59 — Arrestation par le gouvernement des dirigeants NLHS et décision de les déférer à la Justice pour atteinte à la sûreté de l'État.
04.08.59 — État d'urgence proclamé au Laos.
20.08.59 — Le Prince Savang est nommé Régent du Royaume.
07.09.59 — Résolution du Conseil de Sécurité déléguant un sous-comité de l'ONU pour enquêter au Laos.
17.09.59 — Arrivée à Vientiane du sous-comité d'enquête de l'ONU.
13.10.59 — Départ du sous-comité de l'ONU.
03.12.59 — Décision du cabinet de fixer les élections en avril 1960.
15.12.59 — Convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée Nationale.
15.12.59 — Remaniement ministériel excluant tout membre du CDIN.
19.12.59 — Investiture accordée au nouveau cabinet Phoui Sananikone.
19.12.59 — La chambre décide la prorogation de son mandat jusqu'en avril 1960.
24.12.59 — Mise en alerte de l'armée à Vientiane.
28.12.59 — Le Roi confirme l'expiration du mandat du Conseil du Roi.
30.12.59 — Démission du cabinet Phoui Sananikone
31.12.59 — L'armée prend effectivement le pouvoir.
04.01.60 — Le Roi exige la formation d'un gouvernement « non militaire ».
07.01.60 — Investiture Royale du gouvernement Kou Abhay.
21.01.60 — Élection de Phoui Sananikone comme Président du « Rassemblement du Peuple Lao ».
24.04.60 — Élections législatives.
03.06.60 — Formation du gouvernement Somsanith.
23.05.60 — Évasion de Tiao Souphanouvong.
09.08.60 — Coup d'état de Konglé à Vientiane.
13.08.60 — 41 députés (sur 59) votent à Vientiane une motion de censure à l'égard du cabinet Somsanith.
15.08.60 — Création à Savannakhet par Phoumi Nosavan d'un Comité de contre coup d'état. Proclamation par Phoumi de la loi martiale.
16.08.60 — Investiture du gouvernement Souvanna Phouma par les 34 députés présents (sur 59) à Vientiane.
17.08.60 — Konglé remet ses pouvoirs au gouvernement Souvanna.
24.08.60 — Le Néo Lao Hak Sat appuie officiellement le Prince Souvanna Phouma.
31.08.60 — Investiture d'un gouvernement Souvanna élargi (par 55 députés sur 59).
05.09.60 — Phoumi réactive son Comité de contre-coup à Savannakhet.
07.09.60 — Cessez le feu entre le gouvernement Souvanna et le Néo Lao Hak Sat.
10.09.60 — Phoumi crée un Comité Révolutionnaire à Savannakhet et suspend la Constitution.
28.09.60 — Le NLHS occupe Samneua.
07.10.60 — Suspension de l'aide américaine au gouvernement Souvanna.
13.10.60 — Arrivée à Vientiane du premier ambassadeur soviétique résident au Laos.
17.10.60 — Rétablissement de la contribution financière américaine.
01.11.60 — Création à Vientiane du Comité de Neutralité et d'Unité.

11.11.60	—	Ralliement de Luang Prabang au Comité de Savannakhet.
20.11.60	—	Communiqué conjoint Souvanna-Souphanouvong (formation d'un gouvernement d'union et neutralité du Royaume)j.
22.11.60	—	Demande par Souvanna d'une aide économique soviétique.
06.12.60	—	Phoumi franchit la Nam Ka Ding.
08.12.60	—	Coup de Kou Prasit à Vientiane. Parachutage de troupes phoumistes près de Vientiane.
09.12.60	—	Konglé reprend le contrôle de Vientiane. Départ de Souvanna pour Phnom Penh.
10.12.60	—	Kinim Pholsena cherche une aide militaire à Hanoi.
12.12.60	—	Le Roi sanctionne la démission du gouvernement Souvanna votée par les députés phoumistes.
13.12.60	—	Phoumi attaque Vientiane.
16.12.60	—	Phoumi s'empare de Vientiane.
01 au	—	Konglé s'empare de toute la province de Xieng Kouang.
04.01.06	—	Le NLHS déclare soutenir le gouvernement légal de Souvanna Phouma.
05.01.61	—	Création du Haut Conseil militaire neutraliste — NLHS.
15.01.61	—	Occupation de Vang Vieng par les troupes phoumistes.
20.01.61	—	Kennedy devient Président des États-Unis.
09.03.61	—	Réunion à Phnom Penh entre Souvanna Phouma et Phoumi Nosavan.
11.03.61	—	Occupation de Muong Kassy par les Neutralistes et le NLHS.
23.03.61	—	Prise de position de Kennedy en faveur d'un Laos neutre et indépendant.
29.03.61	—	Déclaration de l'OTASE en faveur d'un Laos indépendant et non engagé.
31.03.61	—	Occupation de Thavieng et Thathom par les Neutralistes et le NLHS.
13.04.61	—	Occupation de Laksao par les Neutralistes et le NLHS.
16.04.61	—	Occupation de Nhommarath par les Neutralistes et le NLHS.
18.04.61	—	Occupation de Mahaxay par les Neutralistes et le NLHS.
22.04.61	—	Occupation de Vang Vieng par le NLHS.
25.04.61	—	Occupation de Muong Sai et Namo par le NLHS.
26.04.61	—	Occupation de Muong Houn et Pak Beng par le NLHS.
02.05.61	—	Occupation de Muong Phine et Sépone par les Neutralistes et le NLHS.
08.05.61	—	Retour au Laos de la CISCL.
11.05.61	—	Cessez-le-feu.
16.05.61	—	Ouverture de la Conférence de Genève.
17.05.61	—	Réunion triparti à Ban Na Mone.
04.06.61	—	Communiqué commun Kennedy — Kroutchev sur la Neutralité du Laos.
19.06.61	—	Entretien des 3 princes à Zurich.
03.08.61	—	Rencontre triparti à Phnom Penh.
05.08.61	—	Réunion de Paris entre ministres des A.E. des États-Unis, France, Grande-Bretagne.
06.08.61	—	La garnison phoumiste de Lao Ngam passe au NLHS.
09.08.61	—	Harcèlements phoumistes en Plaine des Jarres.
08.10.61	—	Réunion des 3 princes à Hin Eup.
18.10.61	—	Visite de Souvanna Phouma au Roi à Luang Prabang.
19.01.62	—	Réunion des 3 princes à Genève.
21.02.62	—	Entretien Souvanna Phouma — Boun Oum à Vientiane.
24.03.62	—	Visite de Harriman envoyé du Président Kennedy à Vientiane.
04.05.62	—	Muong Sing passe au gouvernement de Khangkhay.
05.05.62	—	Namtha évacué par les Phoumistes.
16.05.62	—	Débarquement de 5 000 soldats US en Thaïlande.
12.06.62	—	Signature des Accords de Khangkhay.
12.06.62	—	Konglé en visite à Pékin.
16.06.62	—	Konglé à Hanoi.
23.06.62	—	Démission du gouvernement Boun Oum. Présentation et serment du gouvernement provisoire d'Union Nationale.

24.06.62	—	Cessez-le-feu.
29.06.62	—	Arrivée du premier chargé d'affaires de la République Populaire de Chine.
23.07.62	—	Signature des Accords de Genève.
24.07.62	—	Départ de Souvanna Phouma pour la France, les USA et le Japon.
01.08.62	—	Retour de Souvanna Phouma.
27.08.62	—	Transfert officiel des responsabilités aux ministres du gouvernement provisoire d'Union Nationale (GPUN).
04.09.62	—	Établissement de relations diplomatiques avec 9 pays socialistes.
07.09.62	—	Formose rompt les relations diplomatiques avec le Laos.
08.11.62	—	Le Sud-Vietnam rompt les relations diplomatiques avec le Laos.
22.11.62	—	Phoumi Nosavan, Vice-Président du GPUN part à Moscou, Pékin, Hanoi. Signature d'Accords économiques avec URSS et Chine.
27.11.62	—	Un C.123 américain est abattu par les Neutralistes du colonel Deuane qui s'emparent de la Radio Neutraliste.
05.01.63	—	Un avion américain est contraint de se poser par le NLHS.
12.02.63	—	Le Roi du Laos et le Premier Ministre Souvanna Phouma partent pour l'URSS, les USA, la Pologne, la Chine, le Nord-Vietnam, la Birmanie, le Cambodge, l'Inde, la Thailande.
12.02.63	—	Assassinat du colonel neutraliste Ketsana.
15.03.63	—	Assassinat du Directeur-Adjoint neutraliste de l'Enseignement.
01.04.63	—	Assassinat de Kinim Pholsena ministre des Affaires Étrangères du GPUN.
02.04.63	—	Escarmouches entre Neutralistes. Les Ministres appartenant au NLHS quittent Vientiane.
03.04.63	—	Assassinat du Commandant neutraliste Khammeung.
07.04.63	—	Konglé évacue Xieng Khouang.
12.04.63	—	Assassinat du Colonel neutraliste de police Khanti. Combats à la Plaine des Jarres entre Neutralistes et Néo Lao Hak Sat alliés aux Neutralistes du Colonel Deuane.
17.04.63	—	Généralisation des escarmouches. Konglé doit évacuer Ban Ban.
19.04.63	—	Évacuation par Konglé de Phone Savan.
21.04.63	—	Parachutage de deux bataillons phoumistes près de la Plaine des Jarres.
Mai 63	—	Dissidence de la province de Phongsaly.
04.12.63	—	Assassinat du Commandant neutraliste Leuang, chef du 2e B. Neutraliste et de la garde personnelle du Premier Ministre.
30.01.64	—	Occupation de Nhommarath et Mahaxay par le Néo Lao Hak Sat.
17.03.64	—	Assassinat du Commandant Praseut, chef du 2e Bureau de la 5e R.M. phoumiste.
18.04.64	—	Échec d'une réunion tripartite en Plaine des Jarres.
18.04.64	—	Coup d'état par Kouprasit Abhay et Siho Lamphoutacoul.
28.04.64	—	Occupation de Phousan par le NLHS.
02.05.64	—	Fusion Phoumistes — Neutralistes (de droite).
17.05.64	—	Premiers bombardements US au Laos.

BIOGRAPHIE DES PERSONNALITÉS CITÉES

AMKHA SOUKHAVONG

Originaire de Keng Sadok (Paksane). Entré dans l'armée française 1941. (Compagnie de chasseurs laotiens). Sergent en 1945. Guérilla anti-japonaise dans la région de Ban Keun, puis guérilla anti - VM (région de Paksane en 1947). Un des quatre premiers officiers lao de l'armée française.
1950 : Poursuit sa carrière militaire dans l'ANL.
1959 : Comme général de brigade est adjoint au commandant en chef des Forces Armées du Laos.
Arrêté en 1960 par le régime Phoumi, détenu prisonnier près de Savannakhet, libéré en juin 1962. Nommé chef du cabinet spécial militaire Neutraliste auprès du Premier Ministre du gouvernement d'Union Nationale, chargé de la réorganisation de l'armée neutraliste.
Avril 1964 : Arrêté par les auteurs du coup du 19.4.64 puis relâché quelques jours après. Neutraliste (« de droite »).
1969 : Inspecteur général adjoint de l'ANL.
1973 : Député de Paksane.
1975 : Réfugié en France.

BONG SOUVANNAVONG

Né le 8 juin 1906 à Vientiane. 1924, Instituteur stagiaire, Études de pédagogie à Hanoi. Professeur d'études primaires en 1928. Directeur adjoint de groupe scolaire à Savannakhet et à Vientiane (1935-1936). Directeur de groupe scolaire de Paksé (1936-37), Luang-Prabang (1937-39), Samneua (1939-41), Luang-Prabang (1941-45). Inspecteur des écoles du Nord-Laos (1945-46). En 1946, fonde le parti Union Lao (Lao Houam Samphan). Président de l'Assemblée Constituante 1947. Ministre de l'Économie 1947-49. Député de Vientiane (1951 et 1955). Passe dans l'opposition. En 1956 organise la ligue Santhiphap Pen Kang (la Paix par la Neutralité). Plusieurs fois condamné pour diffamation. Emprisonné du 6 octobre 1954 au 9 mars 1955 sous l'accusation d'avoir participé à un complot.

1956 : appuie le mouvement Sintham (Justice) formé de jeunes révolutionnaires, dirigé par un de ses neveux.
1958 : Ministre (Éducation, Santé, Cultes).
Janvier 1959 : Ministre des Télécommunications et Beaux Arts.
1960 : Activité politique réduite.
1973 : Pratiquement sans activité politique.
5.10.1975 : arrêté par le GRDP du Laos pour propagande et activité subsersive (opposition). Emprisonné près de Vientiane puis envoyé en rééducation.

BOUASY

Métis lao-ho. Né le 17.5.1915 à Xieng-Kouang. Titulaire du baccalauréat. Entre dans l'administration. A servi successivement : à Vientiane (Bureau des Traductions), au Tribunal de Xieng-Khouang, comme adjoint du chef de province de Xieng-Khouang, comme Chao Muong de Xieng-Khouang, comme adjoint du chef de province de Saravane, comme chef de cabinet du Ministre de l'Éducation, comme Directeur des Bureaux de la Présidence du Conseil.
1949 : nommé chef de province d'Attopeu, puis de Paksé (1950), puis nommé Préfet de la ville de Vientiane, puis Directeur des Affaires Politiques du Ministère de l'Intérieur.
1955 : Directeur du SSPP.
1956 : Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre chargé de la Défense, de l'Information et des Affaires Étrangères.
Carrière de député et de diplomate. A été notamment ambassadeur du Laos à Moscou.
1975 : En retraite. Réfugié en France. Décédé en 1982.

BOUN KHONG

Né à Donekho (Paksé) le 1er mai 1916. Passe en Thaïlande en 1941 lors du conflit franco-siamois.
1945 : adhère au Lao Issala. Mène une guérilla de 1946 à 1949 dans le Sud-Laos. Après la dissolution du gouvernement Lao Issala, il pratique la piraterie dans le Sud-Laos en se réclamant de Pethsarath. Se rallie à Vientiane tout en poursuivant ses intrigues et est arrêté par la police (1950). Tente de s'évader mais est repris et condamné. Libéré, il anime un complot aboutissant à des tentatives de soulèvement contre le gouvernement et à l'assassinat du Ministre Kou Voravong (1954). Revenu avec Pethsarath le 25 mars 1957, il est arrêté puis libéré. Arrête toute activité politique.

BOUNLEUT SANICHAN

Originaire du Sud-Laos. Entré dans l'Armée en 1941. Sous-officier des guérillas franco-lao (1945). Un des quatre premiers officiers lao de l'armée française. Poursuit sa carrière (1950) comme militaire dans l'Armée Nationale Lao. Commandant en chef de l'Armée Nationale Lao en 1960.
1961 : Commandant en chef des Forces d'Intervention Phoumistes.

1962 : Commandant en chef et commandant la base de Namtha, sous le régime phoumiste.
Avril 1964 : Commandant en chef des Forces d'Intervention et Vice-Président du Comité Révolutionnaire du Coup d'État.
1969 : Inspecteur général des Forces Armées. Tendance politique de droite.
1975 : Envoyé en camp de rééducation par le GRDPL.

(CHAO) BOUN OUM NA CHAMPASSAK

Descendant de l'ancienne dynastie de Bassac. Fils du Gouverneur de Bassac (1905-1935). Né le 11.12.1911 à Bassac. Entré dans l'administration lao en 1934 comme Nai Kong.
1935 : École de droit. Sert à Vientiane, Thakhek, Luang-Prabang.
1941 : Chao Muong
1942 : Chao Muong à Keng Kok.
1943 : Adjoint à l'Inspecteur des Affaires Politiques et Administratives du Sud-Laos.
1944 : mis en congé.
En 1945, prend une part très active à la résistance franco-lao, anti-japonaise, dans le Sud-Laos et est l'un des nationalistes anti-Issala. Renonce à ses droits sur le Champassak en 1946 pour faciliter l'unité du Royaume du Laos.
Président du Conseil du Roi en 1948.
Premier Ministre en 1949.
Inspecteur Général du Royaume à vie.
Premier Ministre du régime de Vientiane issu des événements de 1960 (1960-1962).
1962 : Se retire pratiquement de la vie politique. S'est fait, durant sa carrière politique, le champion des intérêts du Sud-Laos, et sans vouloir remettre en cause l'unité du pays, a parfois mené une politique personnelle opposée à la cour de Luang-Prabang. Conservateur modéré anti-Néo Lao Hak Sat.
1975 : En traitement médical en France et réfugié. Décédé en 1980.

BOUNPHONE MAEKTHEPHARAK
(BOUNPONE MEKDARA)

Originaire du Sud-Laos
1945 : Sous officier des guérillas franco-lao.
1950 : Poursuit sa carrière militaire dans l'ANL. Tendance politique de droite.
1958 : Président du CDIN.
1960 : Commandant la Défense en Surface sous le régime phoumiste.
1969 : Général commandant la 3e Région Militaire (Savannakhet).
1973 : Commandant en chef de l'Armée Nationale (Vientiane).
1975 : Envoyé en camp de rééducation par le GRDPL.

BOUNTHONG VORAVONG

Demi-frère de Kou Voravong.
1945 : participe à la guérilla anti-japonaise et anti-lao Issala. Commerçant.

1960 : Député (et mécène) du Prachathipatay.
1961-1962 : Secrétaire d'État du Gouvernement Boun Oum.
Juin 1962 : Secrétaire d'État aux Beaux Arts et à la Jeunesse.
24.6.62 : Membre de la Délégation unifiée à Genève. Député et Commerçant.
1975-81 : Chargé des Transports fluviaux de Savannakhet à Vientiane.
1979 : Au Laos, s'occupe pour le Gouvernement, de l'achat de matériel à l'étranger, pour la régie des transports fluviaux du Mékong.

(MAHA) BOUTDY

Professeur de pâli.
1945-56 : Mêlé à toutes les opérations et à tous les complots en liaison ou non avec le Parti Union Lao et le Parti Sintham, dont il est un des fondateurs.
1955-60 : Agitation avec le Santiphap Pen Kang.
9.8.1960 : Fait de l'agitation neutraliste à l'École de Droit, au Lycée, chez les fonctionnaires de Vientiane.
1961-62 : A Khangkhay, avec le Gouvernement Neutraliste.
1963 : Un des meneurs des Neutralistes de gauche.
1964-1975 : Un des chefs des Neutralistes Patriotes. Très proche du Néo Lao Hak Sat.
1975 : Membre de la Chambre des Représentants.

CHALEUN PHOUANGCHAN

Né en 1913 à Muong Khong (province Paksé). Marié à une jeune fille de Ban Keun (Vientiane). Lecteur au son (employé des P.T.T.).
1945 : Adhère au gouvernement Lao Issala.
1946-49 : En exil en Thaïlande avec le gouvernement Lao Issala. Devient aide de camp du Prince Souphanouvong. Quitte la Thaïlande en novembre 1949 avec Tiao Souphanouvong et l'accompagne au Vietnam, dans ses entretiens avec les dirigeants Vietminh.
1950 : Participe au Congrès du Peuple Lao tenu en Août en RDVN. Reçoit en RDVN et (peut-être) en Chine une éducation politique entre 1951 et 1952. Chef du service des radio-communications du Pathet Lao.
12 avril 1955 : Membre de la Délégation UCPL à Vientiane où il assure les transmissions radio avec le Comité des Cadres Techniques et le Comité Central du NLHS.
1957 : Rappelé à Samneua.
Novembre 1957 : Chef de Cabinet du Ministre du Plan (Souphanouvong) à Vientiane.
1958-59 : mêmes fonctions.
16.5.61 à 23.7.62 : Membre de la Délégation NLHS à la Conférence de Genève sur le Laos.
1964 : Élu membre du Comité Central du NLHS. (Réélu en 1968).
1968-69 : Chef du Bureau Presse PL à Hanoi.
1975 : Membre de la Chambre des Représentants du Peuple.

CHAMNIEN BOUNLOTH

Né le 1.1.1931 à Lao Ngam (Saravane)[1]. Marié à une chinoise. Entré dans l'armée Lao Issala en 1947. Chef de section en 1950. Commandant de compagnie en 1951. Capitaine le 15.5.1954. Chef de l'unité de propagande de Outay (Phongsaly).
29.7.1955 : Chef de bataillon.
18.12.1957 : Chef du Bataillon (705), secteur opérationnel de Saleuï (Samneua).
1959 : Commandant le 2e Bataillon UCPL préparé pour l'intégration dans l'Armée Nationale. En mai 1959, prend le maquis avec ce bataillon, ce qui déclenchera la crise devant mener à la reprise de la guérilla au Laos.
1964 : Élu au Comité Central du NLHS. (Réélu en 1968).
1969 : A l'État-Major du Néo Lao Hak Sat, (commandant des opérations). Depuis cette date, son nom n'est plus mentionné.

(1) Identité portée sur la carte présentée en 1959 lors de la réintégration des militaires UCPL. En réalité Chamnien est originaire de la région d'Oubon, au Laos siamois.

CHANE PHAO VANTHANOUVONG

Originaire de Vientiane. Identificateur puis fonctionnaire de la Sureté Fédérale d'Indochine au Laos. Versé à la Police Nationale lao en 1951 où il dirigea longtemps le service de la Police d'Immigration et des étrangers. Militant des comités Santiphap pen Kang (1956-60).
1956 : député.
Nommé en 1961, Chao Khoueng de la province de Xieng Khouang par le gouvernement neutraliste de Khangkhay. Rejoint les Neutralistes Patriotes en avril 1964. Carrière administrative poursuivie à côté du NLHS 1964-75. Un des dirigeants des Neutralistes Patriotes.
1975 : Membre de la Chambre des Représentants.

FAYDANG BLIA YAO

Né entre 1905 et 1910 à Phak Lak (Province de Xieng Khouang). Méo appartenant à la famille Lo. Chef de canton.
1945 : Collabore avec les Japonais contre les guerillas franco-lao de la province de Xieng-Khouang et de Paksane.
1945 : Adhère au Lao Issala. Membre du Comité Issala de l'Est, stationné au centre Vietnam.
1946-49 : Se livre à une activité de guérilla le long de la frontière, à l'est de la province de Xieng-Khouang. Participe en août 1950 au Congrès du Peuple Lao et est nommé Ministre sans portefeuille du gouvernement de résistance PL de 1950, en tant que représentant l'ethnie Méo. Élu membre du Comité Central du Néo Lao Issala.
1950-54 : Mène la guérilla sur la frontière de la province de Xieng-Khouang.
Janvier 1956 : Vice-Président et membre du Comité Central du NLHS. (Réélu en 1960, 1964, 1968).

1975 : Vice-Président du Parti Pak Lao Sang Sat.
1975 : Vice-Président de la Chambre des Représentants.
1981 : mêmes fonctions.

FONG SITTHITHAM

Fils de Khoun et de Chan Noi, né le 24 octobre 1907 dans le district de Muong Samsip, province d'Oubon, au Laos siamois. Un des leaders des mouvements autonomistes lao de Thaïlande. Député d'Oubon de 1937 à 1951. Ministre de l'Éducation du gouvernement thaïlandais de 1946 à 1948. Dans l'opposition au gouvernement de Bangkok, après sa participation à une tentative de coup d'état en juin 1951. Arrêté en 1954 pour avoir présidé « l'Association pour l'Indépendance Lao ».
1956 : Retiré de la politique active.

HEUAN MONGKHOLVILAY

Originaire de Luang-Prabang. Greffier de tribunal civil.
1950 : Entré dans l'armée comme magistrat militaire.
Janvier 1961 : Vice-Président du Haut Comité Militaire Mixte Neutraliste — NLHS.
Septembre 1961 : Secrétaire Général Adjoint du Parti Lao Pen Kang.
Juin 1962 : Secrétaire aux Anciens Combattants (Gouvernement provisoire d'Union Nationale).
Décembre 1963 : se réfugie à Phnom Penh, puis en Chine, où il restera pendant très longtemps, refusant de rejoindre Vientiane (la droite), et Khangkay (la gauche). Rentre au Laos.
1975 : Membre de la Chambre des Représentants. Serait décédé.

INPENG SURYADHAY

Baccalauréat 1946. Instituteur au Laos de 1946 à 1949.
1949-52 : Études de Droit et Sciences Politiques (Paris), — Diplômé Service Public.
1953-55 : Premier Secrétaire à l'Ambassade Lao de Washington.
1955-58 : Directeur de l'Information Nationale et Secrétaire Général du Conseil des Ministres — Un des fondateurs des équipes « Rénovation », puis du « Comité de Défense des Intérêts Nationaux » — Directeur du « Centre National de Documentation » — Président de la « Jeune Chambre Économique » du Laos — Sénateur de la « Jeune Chambre Internationale ».
1958 : Secrétaire d'État à la Justice.
1959 : Secrétaire d'État à l'Éducation.
31.8.1960 : Ministre des Finances et de l'Économie du Gouvernement neutraliste.
Octobre 1960 : Président de la Délégation Neutraliste aux négociations avec le NLHS.
1962-1964 : Vice Président de l'Assemblée Nationale.

1964-71 : Ministre du Plan et de la Coopération, puis de la Justice.
1971-75 : Ambassadeur du Laos à Londres.
1975 : Réfugié en France.
1978 : Fondateur du Front National de Libération du Peuple Lao.
1981 : Président du Front Uni National de Libération du Peuple Lao.

KATAY DON SASORITH

Métis lao, de père vietnamien, né à Paksé en 1907. Après des études faites à Hanoi, entre dans l'administration. 1943, chef du Bureau des Affaires Économiques à la Résidence Supérieure de France au Laos.
1945 : Collabore avec le Conseiller Suprême Japonais. Ministre des Finances du gouvernement Lao Issala 1945-49. Après un exil d'un an à Saïgon, revient au Laos.
1951 : Député de Paksé (Parti Progressiste). Président de l'Assemblée Nationale, puis Ministre des Finances et de l'Économie.
1954 : Chef du Parti Progressiste. Premier Ministre de 1954 à 1956.
1956 : Ministre d'État.
1958 : Vice-Président du Conseil, Ministre de la Défense et de l'Intérieur.
Janvier 1959 : Vice-Président du Conseil. Ministre de l'Intérieur et des Cultes.
Décédé en 1959.

KAYSONE PHOMVIHAN

Né en 1925 à Savannakhet d'un père vietnamien (Luan, ancien secrétaire des Résidences) et de Nang-Dok. Nom vietnamien : Quôc. Marié à une Laotienne originaire de la vallée de la Nam Thone (40 km de Vientiane), en premières noces ; remarié à une Vietnamienne. Étudiant à Hanoi, prend part en 1944 aux activités nationalistes vietnamiennes de l'Union des étudiants. En octobre 1945, rejoint le Comité d'Indépendance créé par Tiao Souphanouvong à Savannakhet. Il y travaille au service de propagande, puis en novembre 1945 est envoyé à Hanoi par Tiao Souphanouvong pour assurer des émissions de propagande en faveur du Lao Issala à Radio-Hanoi (Vietminh). Entre au PCI en 1946, puis suit des cours avec les Vietminh. En février 1950, il est commandant du Front Nord du Laos, rattaché au Lien Khu 10.
Août 1950 : participe au Congrès du Peuple Lao, après avoir accompagné Souphanouvong dans ses entretiens avec les chefs du Vietminh. Kaysone est déjà à ce moment, très bien introduit auprès d'Hô-Chi-Minh et de Giap, et jouit de leur estime et de leur confiance. Nommé Ministre de la Défense dans le Gouvernement de Résistance PL formé par Tiao Souphanouvong et élu au Comité Central du Néo Lao Issala (de 1950 à 1956).
Mars 1952 : Assiste à la réunion des délégués PL du centre Laos, à Tuc (Vietnam).
1953 : Toujours ministre de la Défense PL.
1955 : Membre du Comité Central et secrétaire général du Bureau Politique du Parti Populaire Révolutionnaire (Affaires Militaires et Liaisons Extérieurieures).
Mai 1955 : Membre de la délégation Vietminh à la Conférence de la Paix, à Helsinki.

Janvier 1956 : membre du Comité Central et du Présidium du NLHS. (Réélu en 1960, 1964, 1968).
Mars 1956 : Signe les documents relatifs aux Accords et à l'intégration en tant que représentant du Haut-Commandement des UCPL.
1956-57 : Commissaire à la Défense au Comité Central NLHS.
24.11.1957 : Responsable de l'appareil clandestin du NLHS mis en place avant l'intégration.
22.12.1957 : Ne participe pas aux cérémonies de remise des deux provinces de Samneua et Phongsaly (se trouve à la frontière lao-vietnamienne avec les unités et les cadres qui doivent rester clandestins). Il entreprend les démarches nécessaires pour poser sa candidature aux élections complémentaires de Mai 1958.
Du 4.11.1957 au 7.1.1958 : Au Haut-Commandement des Forces NLHS.
Le 24.11.1957 : Commandant en chef des troupes NLHS. Battu aux élections de Mai 1958 dans la province d'Attopeu.
1959 : Dirige la guérilla.
1960-62 : Commande les Forces Armées du NLHS, alliées au Prince Souvanna contre les troupes de Phoumi Nosavan.
1962-64 : Reste dans la clandestinité lors de la formation du Gouvernement d'Union créé à la suite des Accords de Genève 1962.
1964 : Président du Haut-Comité Militaire NLHS. Dirige la reprise des combats. Effectue plusieurs liaisons à Moscou.
1967 : Dirige la délégation NLHS aux cérémonies du 50e anniversaire de la Révolution (Moscou). Y est reçu avec les honneurs d'un chef de PC.
1975 : Premier Ministre du Gouvernement de la République Démocratique Populaire Lao (PRDPL). Membre du Bureau Politique et Secrétaire du Comité Central du PPRL.
1981 : mêmes fonctions.

KEO VIPHAKONE

Henri Boucharron. Métis français-lao. Fonctionnaire des Eaux et Forêts Lao.
1945 : Choisit la nationalité lao et rallie le Lao Issala. Participe à la lutte contre les Franco-Lao.
1956-60 : Directeur de la Prévoyance sociale.
Juin 1962 : Secrétaire d'État à la Prévoyance Sociale du gouvernement provisoire d'Union Nationale.
1976 : Ambassadeur du Laos en France. Demande l'asile politique en France et reprend la nationalité française.

KHAMFEUANE TOUNAROM

Né le 12 mars 1920 à Xieng-Khouang (Laos). Bachelier (Phnom Penh 1944). Fonctionnaire de l'administration lao en service à Phongsaly en 1944, puis à Luang Prabang.
Octobre 1945 : Adhère au Lao Issala à Luang Prabang.
1946 : A la réoccupation de Phongsaly par les Franco-Lao, rejoint le Comité Lao Issala de l'Est, menant avec les Vietminh une guérilla le long de la frontière

de Thakhek. Participe au Congrés du Peuple Lao convoqué par Tiao Souphanouvong en août 1950. Nommé membre du Comité Central du Néo Lao Issala et adjoint à Phoumi Vongvichit, ministre de l'Intérieur du gouvernement PL de Résistance. Stage d'éducation politique en Chine.
1954 : Secrétaire Particulier de Tiao Souphanouvong à la Conférence de Genève, où il est membre de la Délégation Vietminh et porteur d'un passeport Vietnamien.
1956 : Dès la création du NLHS, est membre de son Comité Central.
16.12.1957 : Arrive à Muong Khoua pour la remise au Gouvernement Royal de la province de Phongsaly. Chao Khoueng de la province de Phongsaly pour le gouvernement d'union de 1957 jusqu'à la reprise de la guérilla en juillet 1959.
16.5.1961 à 23.7.1962 : Membre de la Délégation NLHS à la Conférence de Genève sur le Laos.
1962-64 : Secrétaire d'État à l'Économie et au Plan dans le gouvernement provisoire d'Union Nationale. Quitte Vientiane avec les autres ministres du NLHS quelques mois après l'assassinat de Kinim Pholsena et rejoint Samneua.
25.8.1964 : Arrive à Paris comme membre de la Délégation NLHS à la Conférence de Saint-Cloud.
1975 : Ambassadeur de la RDPL à Moscou.
1979 : Remplacé à Moscou par Soth Pethrasy.
1981 : En service au Ministère des Affaires Étrangères.

KHAMPHAN PANYA

Fils de feu Phao Panya, Haut fonctionnaire et Ministre (Finances 1950). Originaire de Luang-Prabang. Études en Indochine et en France. Administration lao.
Occupation Japonaise (1945) : adjoint au Chao Khoueng de Vientiane, collabore avec les Japonais, notamment en interrogeant les prisonniers Français ou en servant d'interprète. Collabore avec le gouvernement Lao Issala et, sentant le vent tourner, rallie les Franco-Lao quelques jours avant la prise de Vientiane. Ne dut qu'à l'intervention du Prince Héritier de ne pas être poursuivi pour son attitude pendant l'occupation japonaise. Très anti-parlementaire. Membre du C.D.I.N.
1958 : Ministre des Affaires Étrangères.
1959 : Ministre des Affaires Étrangères, de l'Éducation, de l'Information.
Déc. 1959 : Co-inspirateur et co-auteur du coup tenté par Phoumi Nosavan.
7.1.1960 : Ministre des Affaires Étrangères.
3.6.1960 : Ministre des Affaires Étrangères.
1961-62 : Ministres des Travaux Publics du gouvernement Boun Oum.
1962-75 : Divers postes dans la diplomatie dont : Ambassadeur à Paris, aux U.S.A., à l'O.N.U.
1975 : Réfugié en France.

χ KHAMPHAY BOUPHA

Né vers 1925 à Luang-Prabang. Marié à Nang Khampheng Boupha.
1945 : Adhère au Lao Issala.

1946-49 : Au Nord Thaïlande avec Phoumi Vongvichit. Rallie le Vietnam à l'appel de Tiao Souphanouvong en 1950. Participe, en Août 1950, au Congrès du Peuple Lao.
1951 : Adjoint de Tiao Souk Vongsak au Ministère PL de l'Éducation et de la Propagande.
Février 1955 : Instructeur à des stages de formation politique et de préparation aux élections.
Janvier 1956 : Membre du Comité Central du NLHS. (Réélu en 1960, 1964, 1968).
1.1.1957 : Désigné comme membre de la Délégation du Comité Central du NLHS à Vientiane.
16 à 22.10.1957 : Observateur de la Délégation PL chargée de négocier l'intégration des UCPL.
6.12.1957 : Directeur du journal *Lao Hak Sat* (à Vientiane).
Mai 1958 : Élu député de Phongsaly (Élections complémentaires).
1958-59 : Demeure Directeur du journal *Lao Hak Sat*. Arrêté le 28.7.59 par le gouvernement royal.
1963 : Délégation NLHS à Hanoi.
1964 : Conseiller Économique à l'Ambassade Lao à Hanoi.
1968 : Chargé d'Affaires à l'Ambassade Lao à Hanoi.
1975 : Vice-Ministre des Affaires Étrangères.
1981 : Mêmes fonctions.

KHAMPHENG BOUPHA

Originaire de Luang-Prabang. Fonctionnaire journalier des Douanes.
1955 : Député de Luang-Prabang.
1961 : Député en mission à Phongsaly (représentant du gouvernement neutraliste de Khangkhay).
Juin 1962 : Secrétaire d'État à l'Action Sociale du Gouvernement Provisoire d'Union Nationale (Neutraliste).
1963 : Neutraliste Patriote.
1975 : Ministre des P.T.T.
1979 : Arrêté et envoyé en « rééducation ».

(NANG) KHAMPHENG BOUPHA

Épouse de Khamphay Boupha. Suit son mari en Thaïlande 1946-49, puis au Vietnam. (Voir Khamphay Boupha).
1956 : Élue au Comité Central du NLHS. (Réélue en 1960, 1964, 1968).
Mai 1958 : Élue députée de Luang-Prabang (Élections complémentaires).
1959 : N'est pas arrêtée par le gouvernement Phoumi. Quitte Vientiane et rejoint le maquis en septembre.
1963 : Délégation NLHS à Hanoi.
7.9.1968 : Déléguée NLHS, en tant que représentante des Femmes NLHS et membre du Comité Central du NLHS à la troisième conférence mixte politique NLHS/Neutraliste Patriotes. Membre du Parti Populaire Révolutionnaire, après avoir été membre du Parti des Travailleurs (PKN).

1975 : Présidente de l'Association des Femmes. Membre du Bureau de la Chambre des Représentants.
1981 : Mêmes fonctions.

KHAMSOUK KEOLA

Originaire de Paksé. Médecin
31.8.1960 : Ministre de la Santé.
1961-62 : Ministre de la Santé du Gouvernement Neutraliste de Khangkhay.
Juin 1962 : Ministre de la Santé dans le gouvernement provisoire d'Union Nationale.
1963 (décembre) : Se réfugie en Chine, puis à Phnom Penh.
1964 : Président des Neutralistes Patriotes.
1975 : Vice-Président du Phak Lao Sang Sat.
1975 : A l'avènement de la RDP du Laos, devient Vice-Président de la Chambre des Représentants (représentant les Neutralistes).
1981 : mêmes fonctions.

KHAMTAY SIPHANDONE

Né à Ban Houa Khong (Khong, province de Paksé), le 8.2.1924 de Ninh et de Sao Say Boua, cultivateurs. Secrétaire de 5e classe en 1947 (matricule 5663). Fonctionnaire des Postes à Paksé, puis à Savannakhet. Receveur à Savannakhet, s'enfuit en Thaïlande (janvier 1949) avec la caisse (147 949 Kips et 87 cents). Suspendu de ses fonctions a/c du 19.12.1947, révoqué de son emploi a/c 19.12.1947 pour abandon de poste, par arrêté 300/3 859 du 20.10.1948 du Gouvernement Royal. Fait l'objet d'un mandat d'arrêt. De Thaïlande, Khamtay rejoint Sithon Kommadan qui mène des actions de guérilla en collaboration étroite avec le Comité Vietminh de Résistance d'Oubon (Thaïlande), dans la région de Bassac et des Boloven.
1948 et 1949 : dans la province d'Attopeu.

Après la dissolution du Lao Issala à Bangkok le 24.10.1949, Khamtay prend contact avec le Prince Pethsarath, qui le nomme chef du Comité de Résistance de la zone Sud du Laos, en étroite liaison avec le comité de Résistance Vietminh d'Oubon.

En avril 1950, Khamtay est invité par Tiao Souphanouvong à le rejoindre au Vietnam. En août 1950, Khamtay se rend au Vietnam et participe au Congrès du Peuple Lao en tant que délégué pour le Sud-Laos.
1951-53 : Milite dans le Sud-Laos.
1953-55 : A l'état major de Kaysone, Ministre des Affaires Militaires du gouvernement PL de Résistance.
1954 : Entré au PKN.
Mars 1955 : Officier de liaison UCPL auprès de la CISC au Laos (assimilé à Colonel).
Fin 1955 : affecté à la délégation militaire UCPL à Vientiane (négociations en vue de l'intégration).
Janvier 1956 : Membre du Comité Central du NLHS. (Réélu en 1960, 1964).

25.9.1956 : Participe à la réunion inaugurale des commissions mixtes d'intégration, à Vientiane, en tant que membre de la délégation militaire UCPL.
16.10.1957 : Désigné pour la commission mixte de regroupement des militaires UCPL pour la province de Samneua (Assimilé à général).
24.11.1957 : Désigné comme un des trois adjoints de Kaysone pour diriger la mise en place de l'organisation clandestine du NLHS avant la réintégration.
1958 : Secrétaire général adjoint du Comité Central du Parti Populaire Révolutionnaire, chargé des questions d'organisation secrète et de sécurité.
1959 : A la reprise de la guérilla, adjoint de Kaysone, Commissaire aux Affaires Militaires.
1964 : Général, chef d'État Major général des Forces NLHS.
1966 : Général, chef du commandement suprême de « l'Armée de Libération Populaire Lao ».
1975 : Vice-Premier Ministre et Ministre de la Défense Nationale du GRDPL. Commandant en chef de l'armée — Membre du Bureau Politique du Comité Central du PPRL.
1981 : Mêmes fonctions

KHOUN SISOUMANG

Originaire de Luang-Prabang. Métis lao de père vietnamien, mais adopté par une famille de Luang-Prabang.
1953-56 : Étudiant en France. Militant dans les organisations de tendance gauchiste. Visite l'URSS à l'occasion de manifestations de jeunesse.
1956 : Rédacteur en chef, au Laos, du journal *Lanxang* (dirigé par Pheng Phong savan) représentant l'opinion d'un groupe de députés surtout originaires du Nord, et notamment de Luang-Prabang, menés par le Prince Souvanna Phouma, et d'orientation neutraliste.
Août 1960 : Chef de la section Presse à la Présidence du Conseil du gouvernement neutraliste de Souvanna Phouma. Secrétaire général de « l'Association des Jeunes ». Participe en décembre 1960 à la bataille de Vientiane contre les troupes de Phoumi Nosavan.
1961-62 : A Khankhay.
1963 : Assassiné par des inconnus.

(TIAO) KINDAVONG

Fils du Tiao Maha Oupahat Boun Khong. Compte parmi ses frères ou demi-frères, Pethsarath, Souvannarath, Souvanna Phouma, Souphanouvong. Fonctionnaire de l'Administration. Chao Muong de Muong Kassy 1945. Devient en mars 1945 délégué royal pour le Haut-Laos, puis Représentant du Roi auprès du gouvernement Provisoire de la République Française. Ministre d'État dans le gouvernement Lao de 1947. Décédé.

KINIM PHOLSENA

Métis sino-lao né le 18.11.1915 à Champassak (Paksé). Secrétaire des Résí-

dences. Résidence de France à Paksé 1944-45. Participe à la résistance franco-lao contre les Japonais et le gouvernement Issala.
Novembre 1945 : Chao Muong de Paksong.
1947-49 : Adjoint au Chao Khoueng de Paksé.
1949 : Chao Khoueng de Samneua.
1951 : Député de Samneua.
1955 : Réélu député de Samneua.
1956 : Un des animateurs des Comités Santipap Pen Kang.
16.8.1960 : Ministre de l'Intérieur du Gouvernement Neutraliste de Vientiane.
31.8.1960 : Ministre de l'Information du gouvernement élargi de Vientiane.
Octobre 1960 : Délégation de négociations entre le gouvernement neutraliste de Vientiane et le NLHS.
1.11.1960 : Vice-Président du Comité de Neutralité et d'Unité.
1961-62 : Ministre des Affaires Étrangères du gouvernement de Khangkhay.
Juin 1962 : Ministre des A.E. du gouvernement d'Union Nationale.
24.6.1962 : Chef de la délégation unifiée du Laos à la Conférence de Genève.
1.4.1963 : Assassiné à Vientiane.

KONGLÉ

Fils de Chantha et de Nang Deng, né le 6 mars 1934 à Phalane (province de Savannakhet). Engagé dans l'armée. Élève-officier de l'ANL. Stages aux Philippines et en Thaïlande. En 1960, capitaine adjoint au chef du 2e bataillon de parachutistes. Le 9 août 1960, réussit un coup d'état neutraliste. Commandant en chef de l'Armée Neutraliste.
1.11.1960 : Vice-Président du Comité de Neutralité et d'Unité.
10.12.1960 : Vice-Président du Haut-Comité des Forces Armées à Vientiane.
Septembre 1961 : Vice-Président du Parti Lao Pen Kang. Chassé de Vientiane le 16 décembre 1960, s'empare le 1er janvier 1961 de la Plaine des Jarres.
1961-62 : Président du Haut Comité Militaire Mixte (Forces neutralistes et Forces du Néo Lao Hak Sat) du gouvernement neutraliste de Khangkay. S'allie après avril 1964 aux forces de la droite tout en préservant l'identité de ses forces. Chassé du Laos par une série de complots menés par la droite, échappe à diverses tentatives d'assassinat et part en exil en Indonésie, puis en France (28.6.1967). Crée le Mouvement Neutraliste Révolutionnaire du 9 août 1960, puis en 1975, le Mouvement Révolutionnaire de Résistance du Peuple Lao Neutraliste.

KOU ABHAY

Né le 7.12.1892 à Khong (Sud-Laos). Études à Saïgon, à Phnom Penh, à Joinville-le-Pont (1911-13), à l'École Commerciale du Havre (1913-15).
1915-29 : Attaché au cabinet du Résident Supérieur de France au Laos.
1929-41 : Chao Muong de Khong.
1941-47 : Chao Khoueng de Paksé.
1947-49 : Ministre de l'Éducation et de la Santé.
1949 : Président du Conseil du Roi.

Janvier-Mai 1960 : Premier Ministre. Décédé en avril 1964. Tendance conservatrice modérée. Un des « sages » du Laos.

KOU SOUVANNAMETHY

Professeur de pâli (sous le nom de Maha Kou). Originaire du Sud-Laos (Paksé).
1956 : Député (de l'opposition). Un des animateurs des Comités Santhiphap Pen Kang (fraction progressiste de gauche).
1961-62 : A Khangkhay avec le Gouvernement Neutraliste ; chargé de mission pour le Sud-Laos.
1963 : Dans la dissidence des Neutralistes.
1964 : Un des animateurs des Neutralistes Patriotes.
1975 : Ministre de la Justice.
1981 : Mêmes fonctions.

KOU VORAVONG

Né le 6 décembre 1914 à Savannakhet. École de Droit à Vientiane, entré en 1933 dans l'administration lao comme Samien.
1941 : Nommé Chao Muong et adjoint au Chao Khoueng de Vientiane.
1942 : Nommé Chao Muong de Paksane. Se fait remarquer par certains articles réclamant une laocisation des cadres du pays et une plus grande autonomie des cadres locaux. Participe très activement à la résistance contre les Japonais et contre les Lao Issala dans la région de Paksane. Chao Khoueng de Vientiane en fin 1945, puis de nouveau en 1946, puis de Thakhek en 1947. Membre de l'Assemblée Constituante ; gravement blessé et laissé pour mort, par les Lao-viet près d'Hinboun en mars 1947, en réchappe à force de courage. Co-fondateur du parti Union Lao (Lao Rouam Samphan), Ministre de la Justice et des Cultes dans le premier gouvernement royal. (1947-49), de l'Économie (1949-50), de l'Intérieur (1950). Député de Savannakhet (1951), fondateur et président du Parti Démocrate. Président de l'Assemblée Nationale.
1954 : Ministre de la Défense. Assassiné par des Thaïlandais le 18 septembre 1954. Partisan d'une monarchie constitutionnelle et de l'établissement d'une véritable démocratie.

LEUAM INSIXIENGMAY

Né le 7 août 1917 à Kengkok (province de Savannakhet). Beau-frère du Prince Boun Oum — Études à Phnom Penh — Bachelier. Entre dans l'administration lao en 1937 comme Oupahat.
1942-44 : Chef de cabinet du Premier Ministre du Royaume de Luang-Prabang.
1945 : Chao Muong de Savannakhet. Rejoint les groupes de guérilla franco-lao et participe très activement à la lutte contre les Lao Issala.
1946 : Chao Khoueng de Savannakhet.
1947 : Membre de l'Assemblée Constituante.
1947 à 1949 : Ministre des Finances, Intérieur et Justice (1949-50), Économie (1950). Député de Savannakhet (Parti des Indépendants).

1953 : Ministre de la Santé, des Finances (1954-60).
21.1.1960 : Vice président du Rassemblement du Peuple Lao. Adhère au régime de droite issu des événements de 1960. Vice-Président du gouvernement Boun Oum (1961-62).
Juin 1962 : Ministre de l'Éducation, des Beaux Arts, des Sports, de la Jeunesse dans le Gouvernement d'Union Nationale.
Depuis 1965 : Vice-Président du Conseil à Vientiane. Tendance sudiste, conservatrice, anti-Néo Lao Hak Sat.
Depuis 1975 : Représentant du peuple à Vientiane.

LEUAM RAJASOMBAT

Originaire du Laos siamois (Oubon). Adopté tout jeune par une famille de Paksé. Contrôleur des Eaux et Forêts (affecté à Attopeu de 1941 à 1943).
1945 : Speaker de Lao à Radio-Saïgon. Secrétaire d'Ambassade à Bangkok.
1958 : Ministre des Finances et de l'Économie.
Janvier 1959 : Ministre des Finances et de l'Économie.
7.1.1960 : Ministre des Finances, de l'Économie, et de l'Agriculture. Ambassadeur à Bangkok et à Paris.
1981 : En retraite au Laos.

LO PHUNG PABLIA

(Lo Fung — Lo Foung — Lo Phoung — Lao Phung)

Né en 1923 à Ban Houei Pha Noi, canton de Keng Khoai, muong Kham, province Xieng Khouang, Laos. Méo, Fils de La Blia et de I Mai. Instituteur à Nonghet (Xieng Khouang) jusqu'en mars 1945. Sert de guide aux Japonais contre les guérillas franco-lao. Signale aux Japonais des dépôts d'armes des guérillas (région de Nonghet). En septembre 1945, après la capitulation japonaise, prend contact avec les Vietminh pour les inviter à venir dans la province de Xieng Khouang s'opposer au retour des Franco-Lao.
10 à 21.11.1945 : Participe avec des unités Vietminh à l'attaque de Nonghet et retourne au Centre Vietnam.
4.2.1946 : venu avec une unité mixte méo et vietnamienne renforcer les Lao Issala assiégés dans Xieng Khouang par les Franco-Méo-Lao. Tombe dans une embuscade à Ban Thado et retourne au centre Vietnam.
Avril 1947 : dirige en vain deux attaques contre le poste de Phak Mone, au sud de Nonghet.
Juin 1948 : Participe aux attaques Lao-Viet contre le poste de Muong Ngam.
Juin 1949 : Commissaire politique du bataillon Méo de Tou Saï Tiou.
Août 1950 : Participe, en tant que délégué des Méo, au Congrès du Peuple Lao convoqué par Tiao Souphanouvong. Élu membre du Comité Central du Néo Lao Issala. (Réélu en 1956, 1960, 1964, 1968).
1951 : Vice-Président du Comité de Résistance de la province de Xieng Khouang (réside au Vietnam près de Muong Sen, puis près de Khékien). Membre du P.K.N.

Décembre 1952 : à Cuarao (Vietnam) et responsable de l'action de résistance du Muong Mo (Est Xieng Khouang).
Avril 1953 : Guide du 9e régiment de la Division Vietminh 304.
Juin 1954 : Représentant du Néo Lao Issala à une réunion du Front unifié vietnamien. Délégué de la jeunesse NLI à la Conférence Internationale de la Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique à Pékin. Délégué NLI à la Conférence Internationale de l'Union Internationale des Étudiants (Moscou).
Janvier 1955 : Membre de la Délégation Pathet Lao à la Conférence Préliminaire avec le gouvernement royal, à la Plaine des Jarres.
Janvier 1956 : Membre du Comité NLHS de la province de Xieng Khouang.
Mai 1958 : Battu à Xieng Khouang aux élections complémentaires.
Décembre 1958 : Secrétaire du Comité NLHS pour la province Xieng Khouang.
1959 : Responsable du Parti Populaire Révolutionnaire pour la province de Xieng Khouang.
1964 : Responsable PPR pour la province de Xieng Khouang.
1975 : Membre de la Chambre des Représentants du Peuple.
1979 : Mort de maladie.

MA KHAMPHITAY

(Ma Khaykham Phithoune)

Né en 1904 à Sépone (Savannakhet). Fonctionnaire de l'administration lao.
1946-49 : Au Comité Lao Issala de l'Est.
1949 : Guérilla avec les Vietminh, sur la frontière orientale de la province de Samneua. Participe en août 1950, au Congrès du Peuple Lao, convoqué par Tiao Souphanouvong. Élu membre du Comité Central du Néo Lao Issala.
3.1.1951 : Délégué du gouvernement PL auprès des VM du Centre Laos.
1951 : Directeur d'une école de formation de cadres du Centre Laos (basée au Centre Vietnam).
Juillet 1953 : Chef du camp de prisonniers politiques et militaires de Samteu (province de Samneua).
Septembre 1953 : Président du Comité Administratif PL de la province de Samneua.
1954 : Membre de la délégation UCPL à la Conférence de Genève. (Passeport diplomatique vietnamien). Délégué UCPL à la Commission mixte d'armistice.
1955 : Chef de la Délégation UCPL au Comité des Sépultures pour le Sud-Laos (Savannakhet).
Novembre 1955 : Élu au Comité Central du NLHS. (Sera réélu en 1960 et 1964).
1 au 7.8.1956 : Membre de la Délégation NLHS aux négociations de Vientiane.
Septembre 1956 : Membre de la Délégation Politique NLHS pour les négociations avec Vientiane.
I.I.1957 : Président de la Délégation du Comité Central du NLHS à Vientiane.
25.9.1957 : Membre de la Délégation Politique NLHS à la Commission mixte d'Intégration (à Vientiane).
1958 : Chao Khoueng adjoint de la province de Samneua, après l'intégration. Arrêté le 28.7.1959 à Vientiane. Évadé le 23.5.1960.
1960 : Prend le maquis à la reprise de la guérilla.

1975 : Président du Comité National du Plan.
1981 : Mêmes fonctions.

MUNE

Originaire de la région de Ban Keun (Vientiane). Garde des Eaux et Forêts (province de Vientiane).
1945 : adhère au Lao Issala.
1946-49 : Chef de groupe de guérilla en étroite collaboration avec les unités Vietminh de Thaïlande (guérilla région Ouest de Vientiane, notamment vallées de la Nam Thone et de la Nam Sang, à 40 km de Vientiane). A la dissolution (le 24.10.49) du gouvernement Lao Issala, se met aux ordres de Tiao Pethsarath, mais collabore quotidiennement avec les guérillas Vietminh qui le forment. En janvier 1950, Mune participe à une réunion groupant un certain nombre de chefs de guérillas ayant refusé de rallier le gouvernement royal et le 21.3.1950 reçoit une lettre d'encouragement du Prince Pethsarath.
En avril 1950 : milite dans la région Nam Thone — Nam Sang.
En juin 1950 : invité par Tiao Souphanouvong, part au Vietnam et participe au Congrès du Peuple Lao comme délégué du secteur de Vientiane. Adhère au gouvernement PL de Résistance, est élu membre du Comité Central du NLI et revient dans la Nam Thone en septembre 1950, bien que tuberculeux.
1950-54 : milite dans la région Ouest de Vientiane (zone Sayaboury-Vientiane Ouest).
1954 : va à Samneua. Gravement malade, suit une cure en Chine.
1956 : Élu au Comité Central du NLHS.
Mai 1958 : Battu aux élections complémentaires dans la province de Sayaboury.
1959 : Chef du Comité provincial NLHS pour Sayaboury. Responsable du parti Populaire Révolutionnaire PPR pour Sayaboury, Muong Kassy et Vientiane Ouest. Arrêté le 28.7.59. Évadé le 23.5.60.
1960-64 : Réélu au Comité Central du NLHS.
1.2.1968 : Réélu membre du Comité Central NLHS et membre du Présidium.
1975-81 : Président du Comité Administratif de la Province de Vientiane.

NGON SANANIKONE

Né le 29 décembre 1914 à Vientiane. Études à Saïgon et Hanoï. Professeur, choisit d'entrer en 1940 dans l'administration lao.
1945 : Chao Muong de Thakhek sous l'occupation japonaise en contact avec le Lao Pen Lao, puis le Lao Issala, puis rallie les Franco-Lao au début de 1946. Chao Khoueng de Thakhek (1946), puis de Vientiane (1946-48).
1948 : Directeur de l'Agence Économique Lao à Saïgon.
1951 : Député de Thakhek ; Secrétaire d'État à l'Économie.
1954-55 : Ambassadeur à Londres.
1956-59 : Ministre dans tous les gouvernements successifs. Tendance droite modérée. Frère de Phoui Sananikone.
7.1.1960 : Ministre de la Justice, des Cultes, des Sports et Jeunesse.
De décembre 1960 à juin 1962 : Ministre de l'Économie dans le gouvernement Boun Oum.

Juin 1962 — Avril 1964 : Ministre des Travaux Publics et des Transports dans le gouvernement d'Union Nationale.
1965-75 : Ministre dans tous les gouvernements successifs à Vientiane.
1975 : Réfugié en France.

NYIA VU LOBALYAYAO

Né en 1912 à Phak Lak (Province de Xieng Khouang). Frère (ou demi-frère) de Fay Dang. Méo, collabore avec les Japonais contre les maquis franco-lao. Embrigadé par les Vietminh, les 20 et 23 novembre 1945, participe aux attaques contre Nong Het.
1946-49 : Membre du Comité Lao Issala de l'Est (1947 coup de main sur Thathom).
1950 : Rejoint Tiao Souphanouvong à Doluong. Désigné comme membre de l'Assemblée Générale préparant le NLI.
1950 : Membre du Comité Central du Néo Lao Issala. Membre du PKN.
1953-54 : Sert de guide aux unités VM d'invasion du Laos.
Août 1954 : Président du Comité PL de la province de Xieng Khouang.
1955 : Membre du PPR.
1956 : Membre du Comité Central du NLHS et constamment réélu (1960, 1964, 1968).
1956 : Supervise l'unité Méo Kong Patchay. Milite dans la région du Phou Kouak.
1958 : Chef du Comité Provincial NLHS de la province de Xieng Khouang.
1959 : Président Comité NLHS de la province de Xieng Khouang.
31.10.1969 : Membre d'une Délégation NLHS aux Fêtes du 1.10.1969 à Pékin.
1975 : Président du Comité des Nationalités.
1981 : Mêmes fonctions.

NHOUY ABHAY

Né le 9 janvier 1909 à Khong (Sud-Laos), frère de Kou Abhay. Licence ès-lettres en France (1929-32). En 1933 entre dans l'administration lao comme Chao Muong et affecté au bureau des Affaires Politiques et Administratives de la Résidence Supérieure de France au Laos. 1937 professeur. Un des animateurs du Mouvement de Rénovation Lao (1941-45). En 1945, Directeur de l'Enseignement sous l'occupation japonaise, et Directeur d'un journal modéré de collaboration avec les Japonais. En octobre 1945, Ministre du gouvernement Lao Issala. Rallie les Franco-Lao en avril 1946. En 1948, nommé Conseiller du Roi.
1949-50 : Ministre de l'Éducation et de la Santé.
De 1951 à 1954, Ministre des Affaires Étrangères.
1956 : Ministre de l'Intérieur.
7.1.1960 : Vice-Président du Conseil et Ministre de l'Éducation et des Beaux-Arts.
31.8.1960 : Ministre de l'Éducation dans le gouvernement Neutraliste de Souvanna Phouma, à Vientiane.
Décembre 1960 à juin 1962 : Ministre de l'Éducation dans le gouvernement

Boun Oum, à Vientiane. Décédé en 1963. Tendance sudiste et conservatrice modérée.

NOUHAK PHOUMSAVAN

Né en 1916 à Savannakhet ; d'une famille modeste. Marié à Nang Chanthone, remarié à une Vietnamienne. Ancien chauffeur d'un Chinois (Tan Yen Meou) de Savannakhet. S'installe à son compte en 1941 et effectue des transports entre le Laos et le Vietnam. Est déjà en contact avec le PC Indochinois. Fin 1945, Nouhak prend contact avec Tiao Souphanouvong qui monte un Comité de Libération du Sud-Laos. Il vient à Savannakhet, puis s'installe à Hanoi où il effectue la liaison entre le PCI et le Sud-Laos, en tant que représentant du Comité Extérieur du Lao Issala à Hanoi. En 1947, devient président du Comité Lao Issala de l'Est. Entre au PCI en 1947. En collaboration quotidienne avec les Vietminh, dirige la guérilla menée vers le Laos depuis le Vietnam. Participe aux entretiens de Tiao Souphanouvong avec les dirigeants Vietminh au début de 1950 et au Congrès du Peuple Lao en août 1950. Le Lien Khu IV (4e Interrégion Vietminh) le fait nommer Ministre de l'Économie et des Finances, dans le gouvernement de résistance Pathet Lao présidé par Tiao Souphanouvong. Il est élu membre du Comité Central du NLI.
1951 : Entre au PKN et au bureau politique du PKN comme président.
1951-52 : Toujours ministre Économie et Finances.
2 au 12.10.1952 : Assiste au Congrès de Pékin dans la délégation Vietnamienne.
3.12.1952 : Assiste au Congrès de Moscou, dans la délégation Vietnamienne.
12.12.1952 : Assiste au Congrès Mondial de la Paix à Vienne dans la délégation Vietnamienne.
Avril 1953 : A Samneua, installé avec le gouvernement PL toujours en tant que Ministre des Finances et de l'Économie au village de Ban Bopha, puis à Xieng Mène. Envoie plusieurs de ses enfants poursuivre leurs études en URSS et en RP de Chine.
Avril 1954 : membre de la délégation UCPL à la conférence de Genève (Passeport Vietnamien).
1955 : Président du PPR (Phak Pasason Pativat).
Avril 1955 : Membre de la délégation UCPL désignée pour la conférence préliminaire avec le gouvernement Royal (conférence de la Plaine des Jarres).
Mai 1955 : Membre de la délégation UCPL politique à Vientiane.
8 à 13.10.1955 : Assiste à la conférence de Rangoun (entrevue avec le gouvernement royal).
Janvier 1956 : Chef de la mission de liaison permanente NLHS à Vientiane.
Septembre 1956 : Vice-Président de la délégation NLHS pour les négociations avec le gouvernement royal (délégation politique).
Mai 1958 : Élu député de Samneua. Arrêté en 1959 (28.7.1959) par le gouvernement Phoui. Évadé en 1960 (23.5). Rejoint le Nord-Laos. Réélu au Comité Central du NLHS en 1960, 1964 et en 1968, et membre du Présidium.
1.11.1960 : Vice-Président du Comité Neutralité et Unité, créé par Souvanna Phouma.
1975 : Ministre de l'Économie et des Finances du gouvernement de la RPD du Laos. Président du Parti Populaire Révolutionnaire.
1981 : Mêmes fonctions.

NOUPHAT CHOUNRAMANY

Né le 1er janvier 1919 à Thakhek. Officier des Eaux et Forêts.
1945-46 : participe activement à la guérilla anti-japonaise. Membre de l'Assemblée Constituante (1947).
1948 : Directeur des Eaux et Forêts.
1951-55 : Député de Thakhek.
1956 : Accompagne le Premier Ministre Souvanna Phouma en Chine et au Nord-Vietnam.
1956 : Secrétaire d'État à l'Économie.
Du 17.1.1960 au 9.8.1960 : Ministre de l'Information, du Tourisme, et des Affaires Sociales.
1964-66 : Ambassadeur à Paris.
1966 : Député de Thakhek.
1973 : Député.
1980 : En retraite à Vientiane.

OUAN(E) RATHIKOUN

Né en 1919 à Luang Prabang. Entré dans l'armée en 1941-45, caporal dans les groupes de guérilla anti-japonais. Septembre 1945, rallie le Lao Issala.
1946-49 : chef de groupe de guérilla Lao Issala dans la région Sud de Paklay.
1950 : intégré comme Lieutenant dans l'Armée Nationale Lao.
1952 : Capitaine.
1953 : Commandant.
1955 : Chef de la 1re Région Militaire (Luang Prabang).
1956 : Chef d'État-major des forces Armées Lao.
1958 : Membre du CDIN.
1959 : En tant que général de brigade, est chef d'état-major des Forces Armées.
Août 1960 : Commandant la 1re Région Militaire (Nord Laos). Rallie Souvanna Phouma.
31.8.1960 : Secrétaire d'état à la Défense Nationale (gouvernement neutraliste de Souvanna à Vientiane).
16.11.1960 : Rallie Phoumi Nosavan.
1961 : Chef d'E.M. général du régime phoumiste.
1965-69 : Commandant en chef de l'Armée Nationale Lao.
1973 : Député.
1975 : Envoyé par le gouvernement de la RDPL en camp de rééducation.

OUDOM SOUVANNAVONG

Né en 1917 à Vientiane. Études à Phnom Penh, Saïgon, Hanoi, Paris.
1949 : Docteur en médecine.
1954 : Ministre de la Santé et de l'Information.
1956 : Ministre de la Santé, de la Construction et de l'Urbanisme. Se retire de la vie politique. Il poursuit une carrière médicale privée tout en étant Président de la Croix Rouge du Laos.

1975 : Président de la Croix-Rouge lao à Vientiane. Vice-Président du Comité pour la Paix.
1981 : Mêmes fonctions.

OUDONE SANANIKONE

Infirmier en 1941. Passe en Thaïlande lors du conflit franco-siamois, et se met au service du gouvernement de Bangkok.
1945 : Membre du Lao Pen Lao, et Directeur de la Propagande du gouvernement Lao Issala.
Rallié en 1949, et intégré dans l'Armée Nationale Lao (1950). Poursuit une carrière militaire, d'État-Major.
1957-58 : Directeur de l'Action Civique.
1959 : Lieutenant-Colonel, secrétaire d'État aux Affaires Sociales.
1er trimestre 1961 : Colonel Phoumiste — chef de la colonne d'attaque de la Plaine des Jarres par le Phou Khoun.
1969 : Général, chef d'État-Major des Forces Armées Lao. Tendance extrême droite.
1973 : Commandant en chef-adjoint de l'Armée Nationale (Vientiane).
1975 : Réfugié aux U.S.A.

(Phya) OUN HEUANE

Né en 1920 à Luang Prabang. Secrétaire des Résidences (Fonctionnaire de l'administration française en Laos). En 1944, est en service à l'Inspection des Affaires Politiques. En octobre 1945, se joint au Lao Issala et devient Secrétaire d'État dans le gouvernement Lao Issala. Rallié en 1949, devient chef de cabinet du Ministre des Finances (1950), Directeur des Douanes (1953-54), Secrétaire d'État à l'Intérieur (1954). Député de Luang-Prabang (Parti Progressiste) 1955.
1956 : Secrétaire d'État à la Justice et aux Cultes.
1969 : en retraite. Décédé.

OUN SANANIKONE

Né le 12 octobre 1907 à Vientiane. Fonctionnaire du service vétérinaire. En 1941, en service à Samneua où il est chargé également d'une installation de tissage de soie. Au moment du conflit franco-siamois, ayant dilapidé ces fonds, part en Thaïlande et sert d'abord comme speaker à Radio-Bangkok au service de propagande anti-française. Sert ensuite dans la cavalerie thaïlandaise comme officier. Membre du Lao Pen Lao. Crée en fin 1945 un Comité de Libération du Sud Laos installé à Savannakhet, et devient ministre dans le gouvernement Lao Issala. Rejeté de ce gouvernement en 1948, rentre au Laos en 1949 et devient député de Vientiane (Parti Démocrate) et Vice-Président de la Chambre (1951). Poursuit une carrière parlementaire orientée en fonction des intérêts de Bangkok. Est réélu député de Paksane et Président de la Chambre.
Avril 1964 : Inspire le coup d'état de Kouprasit Abhay.
1973 : Arrête toute activité politique. Réfugié en France. Y meurt en 1978.

OUTHONG SOUVANNAVONG

Né le 25 septembre 1907 à Vientiane. Études au lycée Chasseloup-Laubat à Saïgon. Bachelier en 1927. Entre dans l'administration française au Laos comme commis de résidence en 1929.
1941 : Chao Khoueng de Thakhek.
1942 : Ministre des Finances et de l'Éducation dans le gouvernement Royal de Luang-Prabang.
1945 : refuse de s'associer au Lao Issala et plaide en faveur du retour de la France.
1947 : Ministre des Finances du premier gouvernement du Royaume du Laos.
1947-49 : Ministre de l'Intérieur et de la Défense.
Avril 1949 : Membre du Conseil du roi.
1950 : Ministre des Affaires Extérieures, de l'Éducation, de l'Information.
1953 : Ministre de l'Éducation et de l'Information.
1954 : Ministre de l'Éducation et de la Santé. Ambassadeur. Président du conseil du roi. Ne fait partie d'aucun parti politique. Tendance neutraliste modérée.
15.5.1964 : Ministre de la Santé dans le gouvernement d'Union Nationale remodelé.
1975 : en France. Un des « sages » du Laos.
1982 : en Australie.

(TIAO) PETHSARATH

Né en 1890 à Luang-Prabang, fil du Tiao Maha Oupahat Bounkhong, parent du Roi.
1905-08 : École Coloniale à Paris.
1908-13 : Lycée Louis Le Grand. Séjour à Oxford.
1913-31 : Attaché de Cabinet à la Résidence Supérieure de France au Laos.
1931 : Nommé 5e Dignitaire du Royaume de Luang-Prabang.
1931-41 : Inspecteur Indochinois des Affaires Politiques et Administratives à la Résidence Supérieure de France au Laos. (1931, Délégué du Laos à l'Exposition Coloniale).
1941 : Élevé à la dignité de Tiao Maha Oupahat du Royaume de Luang-Prabang. Premier Ministre.
1945 : Destitué par le Roi pour avoir pris des initiatives personnelles contraires à la volonté du Souverain (abrogation du Protectorat, proclamation de l'unité du Laos).
1946-49 : Chef effectif du Lao Issala.
1949-57 : Exil en Thaïlande.
Mars 1957 : retour au Laos. Le 16 avril 1957 le Roi lui redonne la dignité honorifique de Tiao Maha Oupahat. Meurt le 15 octobre 1959.

XPHAO PHIMMACHAN

Né vers 1914 au quartier de Phia Vat à Vientiane. Apparenté à la famille Sananikone. Fonctionnaire de l'administration lao.

1945 : Adhère au Lao Issala.
1946-49 : Rallie le Comité LI de l'Est et milite le long de la frontière côte à côte avec les Vietminh, dans la région Samneua-Xieng Khouang. Stages au Vietnam. Militantisme au sein du Néo Lao Issala.
Janvier 1955 : Membre de la Délégation UCPL à la Conférence de la Plaine des Jarres.
Du 8 au 13.10.1955 : Membre de la Délégation UCPL à la Conférence de Rangoun.
Septembre 1956 : Membre de la Délégation Militaire NLHS à Vientiane (négociations avec le gouvernement royal), comme Colonel. Membre de la Commission Militaire NLHS pour l'intégration.
2.11.1957 : Membre de la Commission de Regroupement UCPL.
6.1.1958 : Mêmes fonctions, Directeur de l'imprimerie du NLHS qui s'installe à Vientiane.
1959 : Mêmes fonctions. Quitte Vientiane après l'arrestation de Tiao Souphanouvong, et, après avoir été arrêté quelques semaines par l'armée, est relâché.
1964 : Élu au Comité Central du NLHS. Réélu en 1968.
7.9.1968 : Membre de la Délégation NLHS à la troisième Conférence Politique Mixte (NLHS et Forces Neutralistes Patriotes). Adjoint au Chef du Bureau Presse du NLHS à Hanoi.
1975 : Préfet de la ville de Vientiane.
1981 : Mêmes fonctions.

PHENG PHONGSAVAN

Né le 19.7.1910 à Pakham (Luang-Prabang). Études de niveau C.E.P.C.I. Entré dans l'administration lao. Nommé Chao Muong en 1942.
1944-45 : Chao Muong de Ban Keun. Crée en fin 1945 le Comité d'Action Lao pour s'opposer au Lao Issala.
1947 : Député de Luang-Prabang (parti Rénovation Lao ou Khana Phoun Phou Lao).
1951 : Député de Luang-Prabang (Parti Progressiste).
1951-53 : Secrétaire d'État à l'Intérieur.
1954 : Ministre de l'Économie et des Travaux Publics.
1955 : Réélu député de Luang-Prabang.
1956 : Président de la Chambre.
21.1.1960 : Vice-Président du Parti du Rassemblement du Peuple Lao.
Septembre 1960 : Président d'honneur du Comité (neutraliste) des Jeunes.
1.11.1960 : Président du Comité Neutralité et Unité.
1961-62 : Conseiller du gouvernement neutraliste de Khangkhay, et Vice-Président du Parti Lao Pen Kang. Représentant du gouvernement neutraliste aux entretiens tripartites de Namone.
Juin 1962 : Ministre de l'Intérieur et de la Prévoyance Sociale dans le gouvernement provisoire d'Union Nationale.
15.5.1964 : Ministre des Affaires Étrangères dans le gouvernement d'Union Nationale remanié.
1969 : Ministre de l'Intérieur.
1975 : Envoyé en camp de rééducation par le gouvernement de la RDP du Laos.

PHOUANGPHET PHANARET

Métis Lao-Vietnamien, né à Paksé. Licencié en droit. Inspecteur des Finances. Membre du C.D.I.N.
4.1.1960 : Secrétaire Général du Gouvernement nommé par Phoumi Nosavan lors de se tentative de coup d'état.
1961-62 : Ministre des Finances du Gouvernement Boun Oum. Quitte le Laos et poursuit une carrière personnelle de commerçant.

PHOUI SANANIKONE

Né en 1904 à Vientiane. Entre dans l'administration française au Laos (1923) comme Secrétaire des Résidences.
1942-45 : Chao Khoueng de Houey Say (Nord-Laos). A l'arrivée des Japonais, suit les troupes françaises en Chine, puis à Calcutta.
1947 : Ministre de l'Éducation et de la Santé.
1947 : Député de Paksé.
1947-50 : Premier Président de l'Assemblée Nationale.
1950 : Premier Ministre.
1951 : Député de Vientiane (Parti Indépendant, dont il est président).
1953 : Vice-Président du Conseil et Ministre de l'Intérieur et de la Défense, puis en 1954 de l'Intérieur et des Affaires Étrangères.
1955 : Député de Vientiane.
1957 : Ministre des Affaires Étrangères.
1958-59 : Premier Ministre. Fait arrêter les dirigeants Néo Lao Hak Sat.
21.1.1960 : Président du Rassemblement du Peuple Lao.
Mai 1961 à Juin 1962 : Représentant de la partie de Vientiane à la Conférence de Genève.
Président de la Chambre (1965-75). Tendance de droite, chef effectif de la famille Sananikone.
1975 : En France.

PHOUMI NOSAVAN

Originaire de Savannakhet. Fonctionnaire de l'administration française au Laos. Secrétaire à la Sûreté Fédérale et Moniteur de Jeunesse.
1945 : Lao Pen Lao. Lao Issala (Directeur de l'École des Cadres). En exil en Thaïlande en 1946-49 (chef d'État-Major des Forces Lao Issala). Rallie le Vietnam, mais déçu de n'être pas nommé à un poste important par les Vietminh, revient au Laos et entre en 1950 dans l'Armée Nationale Lao, comme Lieutenant.
1955 : Chef d'État-Major de l'Armée Lao.
1956 : Chef de la 2e Région Militaire (Vientiane). Stage en France à l'École de Guerre (1957).
1958 : Membre du C.D.I.N. ; Conseiller à l'État-Major chargé des questions d'Instructions.
26 janvier 1959 : comme colonel, Secrétaire d'État à la Défense Nationale, fomente un coup en décembre 1959 contre le gouvernement Phoui Sananikone.

1959 : Général de brigade.
7.1.1960 : Ministre de la Défense Nationale.
12.5.1960 : Fondateur du Parti Paxa Sangkhom, avec lequel il organise et gagne les élections de Mai 1960. Ministre de la Défense (2.6.1960 au 9.8.1960), s'oppose au coup d'état de Konglé (août 1960), organise le 15.8.1960 le Comité du contrecoup avec l'aide des U.S.A. et de la Thaïlande.
31.8.1960 : accepte la Vice-Présidence et le portefeuille de Ministre de l'Intérieur dans le gouvernement neutraliste de Souvanna Phouma à Vientiane, mais n'exerce pas sa fonction. Crée, en décembre 1962, le gouvernement Boun Oum, et devient Vice-Président de ce gouvernement de droite dont il est le réel maître.
Juin 1962 : Vice-Président du Conseil et Ministre des Finances dans le gouvernement triparti neutraliste.
Avril 1964 : amoindri dans son influence par le coup de Kouprasit Abhay.
1965 : chassé par un coup d'état, part en exil en Thaïlande.
1967 : condamné, par contumace, à vingt ans de prison.
1970 : en exil à Bangkok.
1980 : toujours sans influence politique et en exil à Bangkok.
1981 : accepte de cautionner avec Inpeng Suryadhay un Front uni de Libération Nationale, inféodé au gouvernement thaïlandais.

PHOUMI VONGVICHIT

Né le 6 avril 1909 à Xieng Khouang (Laos). Fils d'un fonctionnaire lao de Xieng Khouang. Études à Vientiane. Marié à une fille de Leck, Chao Khoueng de Xieng Khouang en 1945 (assassiné en 1946 par les Méo). Admis, après concours, comme Secrétaire des Résidences. Sert à Vientiane, Luang-Prabang et Xieng Khouang. Passe le concours de Chao Muong.
1939 : Nommé Chao Muong de Xieng Khouang.
1940 : Chao Muong de Vientiane.
1941-45 : Membre actif du Mouvement de Rénovation Lao, (mouvement nationaliste lancé et animé par les Français).
Janvier 1945 : Nommé Chao Khoueng de Samneua.
9 mars 1945 : Au moment du coup de force japonais, reçoit du Résident français les pouvoirs exercés par celui-ci et reste à son poste comme il en a reçu l'ordre. Pendant l'occupation japonaise, fait quelques rapports à Luang-Prabang sur les excès des troupes japonaises (pillage des médicaments de l'hôpital de Samneua, en fin mars), et envoie son médecin-chef provincial et le directeur du groupe scolaire prendre des contacts à Hanoi pour obtenir des médicament et du ravitaillement pour sa province. En septembre 1945, reçoit les groupes de guérilla Franco-Lao qui viennent réoccuper Samneua, facilite leur installation et collabore avec eux. Il envoie un télégramme de protestations à Luang-Prabang, s'élevant contre l'éventuelle arrivée de Chinois « dans une province où les Français maintiennent parfaitement l'ordre ». Le 12 octobre 1945, est convoqué à Luang-Prabang et adhère au mouvement Lao Issala. Regagne Samneua le 29.12.1945, après l'évacuation de la province par les guérilla franco-lao menacées et attaquées par des unités Vietminh ayant franchi la frontière. Maintenu Chao Khoueng de Samneua par le gouvernement Lao Issala. En janvier 1946, il écrit une lettre au Ministre Vietminh des Affaires Étrangères pour le remercier des

services rendus par son gouvernement à Samneua et sollicitant encore du ravitaillement. La colonne Quilichini (française) descendant de Chine, il évacue Samneua et va à Luang-Prabang et de là en Thaïlande, où il s'installe à Xieng Sen et y dirige le Comité LI du Nord (1946-49). En fin 1949, ayant refusé de rentrer au Laos, le gouvernement Lao Issala dissous, il rejoint le Nord-Vietnam par le Yunnan et y retrouve Tiao Souphanouvong. Adhère au PCI en 1948.
Août 1950 : Il participe au Congrès du Peuple Lao, et est nommé au Comité Central du Néo Lao Issala. Vice-Président du Conseil et Ministre de l'Intérieur du gouvernement PL de Résistance. Nommé Secrétaire Général du NLI.
1951-53 : Ministre de l'Intérieur et Vice-Président du Conseil.
Avril 1954 : Accompagne Tiao Souphanouvong dans un voyage en RDVN.
Mai 1954 : Secrétaire Général du NLI.
Novembre 1954 : Secrétaire Général du Parti des Travailleurs du Laos (PKN). Son ministère est sis à Ban Bopha (Samneua).
Août 1954 : Membre de la Délégation UCPL à la Commission mixte d'Armistice.
Décembre 1954 à Janvier 1955 : Président de la Délégation PL (Pourparlers de la Plaine des Jarres).
Avril 1955 : Président de la Délégation UCPL à Vientiane (délégation permanente). Un des fondateurs du Parti Populaire Révolutionnaire.
8-13 octobre 1955 : Membre de la Délégation UCPL à la Conférence de Rangoun.
Octobre 1955 : Président d'honneur du Comité de Patronage « pour préparer la création d'un Front élargi ».
Janvier 1956 : Élu au Comité Central et au Présidium du NLHS.
Août 1956 : Président-adjoint de la Délégation NLHS (Président : Tiao Souphanouvong) aux pourparlers avec le gouvernement royal. Président de la Délégation mixte politique-militaire aux négociations de septembre 1956.
2 novembre 1956 : Signataire, au nom de la Délégation Politique NLHS, de l'accord politique avec le gouvernement royal.
11.6.1957 : En tant que chef de la « Délégation Politique des Forces Pathet Lao », fait appel pour que l'on arrête les incidents entre UCPL et troupes Royales.
18.11.1957 : Ministre des Cultes et des Beaux Arts dans le Gouvernement d'Union.
Mai 1958 : Élu député de Luang-Prabang. Maintenu à son poste de Ministre des Cultes et des Beaux Arts.
1959 : Arrêté par le gouvernement Phoui Sananikone (28.7.59).
1960 : Évadé. Rejoint la zone NLHS (23.5.60). Réélu au Comité Central du NLHS et au Comité Permanent.
23.1.1961 : va à Phnom Penh, contact avec Souvanna Phouma.
16.5.1961 au 23.7.1962 : Président de la Délégation NLHS à la Conférence de Genève sur le Laos.
1962 : Ministre de l'Information, Propagande et Tourisme dans le gouvernement provisoire d'Union Nationale.
24.6.1962 : Membre de la Délégation Lao (unifiée) à la Conférence de Genève. Représentant du NLHS à la Commission Nationale chargée de l'application des Accords de Genève de 1962.
1964 : Quitte Vientiane à la suite de la pression exercée par la droite.

1964 : Réélu au Comité Central du NLHS et au Comité Permanent.
25.8.1964 : Arrive à Paris pour participer à la Conférence triparti de Saint-Cloud.
Novembre 1964 : voyage à Moscou.
1967 : Toujours Secrétaire Général du NLHS et président du Comité Lao de Solidarité Afro-Asiatique.
1968 : Secrétaire Général du NLHS, Ministre de l'Information de la Propagande et du Tourisme du gouvernement provisoire d'Union Nationale, et représentant du NLHS à la Commission Nationale chargée de l'application des Accords de Genève sur le Laos.
1.11.1968 : Secrétaire Général du Comité Central du NLHS. Membre de la Commission Nationale pour l'exécution des Accords de Genève de 1962. Membre du Comité Permanent du Comité Central.
6.9.1969 : Secrétaire Général du Comité Central du NLHS et membre de la Commission Nationale pour l'application des Accords de Genève de 1962.
1973 : Mêmes fonctions.
1975 : Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Éducation, des Sports et des Cultes. Membre du Bureau Politique du Comité Central du Parti Populaire Révolutionnaire.
1981 : Mêmes fonctions.

PHOUN SIPRASEUTH

Originaire du Sud-Laos. Fonctionnaire des Travaux Publics.
1945 : Adhère au gouvernement Lao Issala (Thakhek).
Mars 1946 : Passe au Vietnam. Adhère au Comité Lao Issala de l'Est (1947-49) où il est en contact avec les Vietminh. Entre au PCI vers 1950.
1950 : Participe au Congrès du Peuple Lao (Août), en tant que représentant de la région Sud-Laos.
1950-55 : Milite le long de la frontière Vietnam-Laos, en étroite collaboration avec les Vietminh, et suit des stages.
1955 : Nommé Colonel, chef de la Délégation militaire UCPL auprès du commandement de l'armée nationale.
Janvier 1956 : Membre du Comité Central du NLHS.
Août 1956 : Membre de la Mission de Liaison NLHS à Vientiane (négociations avec le gouvernement royal).
1957 : Mêmes fonctions.
1957 : Responsable du Parti Populaire Révolutionnaire pour la région de Thakhek.
Mai 1958 : Élu député de Thakhek. Siège au Parlement.
28.7.1959 : Arrêté par le gouvernement Phoui Sananikone.
23.5.1960 : Évadé. Rejoint la RDVN.
1960 : Réélu au Comité Central du NLHS.
1961 : Vice-Président du Haut Comité Militaire mixte Neutraliste — NLHS.
1962 : Président du Comité NLHS du cessez-le-feu et du Comité de Réunification.

1964 : Réélu au Comité Central du NLHS. Général, membre du Haut Conseil Militaire NLHS.
1968 : Réélu au Présidium du Comité Central du NLHS.
1975 : Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires Étrangères, Membre du Bureau Politique du Comité Central du PPRL.
1981 : Mêmes fonctions.

SAVANG VATHANA

Né le 13 novembre 1907 à Luang-Prabang; fils du roi Sisavang Vong. Études de droit et de Sciences Politiques (France).
6.3.1930 : Secrétaire Général du Royaume.
13.6.1936 : Chevalier Légion d'Honneur.
1946 : S'échappe de Luang-Prabang occupé par le Lao Issala, et rejoint les troupes Franco-Lao. Régent du Royaume le 20.8.1959. Roi le 1.11.1959.
1975 : Abdique et est élu Conseiller Suprême du Gouvernement de la RPDL du Laos.
Mars 1977 : Emmené en « rééducation ».

(CHAO) SAYKHAM

Membre de la branche cadette de l'ancienne dynastie princière de Xieng Khouang. Fonctionnaire de l'administration lao, en service au Khoueng de Xieng Khouang. Participe activement à la lutte anti-japonaise et anti-Lao-Viet. Gouverneur de la province de Xieng Khouang depuis 1946, poste qu'il cumule avec les fonctions de conseiller du gouvernement. Apolitique. Anti-Néo Lao Hak Sat.
1975 : Réfugié en France. Décédé.

SING RATHANASAMAY

Originaire de Vientiane. Entré dans la Garde Indochinoise. Adjudant-chef en 1945. Commande la garde civique de Vientiane instaurée par Tiao Pethsarath sous l'occupation japonaise pour maintenir l'ordre. Ministre de la Guerre du gouvernement Lao Issala 1945-46. En exil en Thaïlande dans les mêmes fonctions. Démissionne en 1948 et rejoint le Laos. Intégré en 1950 dans l'armée Nationale Lao comme Lieutenant, et y poursuit sa carrière.
1958 : Chef de la 3e Région Militaire (Savannakhet) en tant que général de brigade.
1959 : Adjoint au chef d'État-Major Général de la Défense Nationale.
Août 1960 : Désigné comme attaché militaire à Paris, rejoint Phoumi Nosavan.
1961-63 : Directeur du casino phoumiste de Vientiane.
Avril 1964 : Membre du Comité Révolutionnaire.
1970 : Général, Conseiller militaire du gouvernement. Tendance droite modérée, anti-Néo Lao Hak Sat.
1973 : Général en retraite, sans activité politique. Décedé.

SINGKAPO CHOUNAMANI

(Alias Singkapo Sikhot Chounlamany)

Né le 10.2.1913 à Thakhek. Première épouse : Nang Keutmi (institutrice). Instituteur auxiliaire. Moniteur de Jeunesse (stage à Phan Thiet entre 1941 et 1944).
1945 : En service à Thakhek. Nommé Directeur du groupe scolaire sous l'occupation japonaise. A l'arrivée de Tiao Souphanouvong à Thakhek (octobre 1945) se joint à lui avec une section de Jeunesse.
1er novembre 1945 : Nommé chef d'État-Major de l'Armée de Libération et de Défense du Gouvernement Lao Issala et commandant de la « brigade » de Thakhek. En contact, de ce fait, avec les Vietminh qui noyautent l'armée LI et la brigade par des conseillers et des experts. La ville de Thakhek étant principalement défendue par les Vietminh, Singkapo se forme à leur contact.
Mars 1946 : Après la prise de Thakhek par les Franco-Lao, se réfugie en Thaïlande.
De 1946 à 1948, en étroite collaboration avec les Vietminh, exerce des attributions de commandant de secteur (logistique et préparation des guérillas) pour la région face à Thakhek. Après le coup d'état en Thaïlande de novembre 1947 et la répression contre les VM et leurs alliés, Singkapo craignant d'être arrêté, passe au Vietnam et entre au Comité LI de l'Est. Il est chargé des opérations dans la région de Napé-Naphao-Thakhek. Après la dissolution du gouvernement Lao Issala (24.10.1949), Singkapo, isolé au milieu des Vietminh et sans grandes troupes, prend liaison avec Tiao Pethsarath à Bangkok, qui le désigne comme « commandant les troupes Issala dans la région de Thakhek ». Il participe au Congrès du Peuple Lao. Vice-Président du Néo Lao Issala. Président du Comité Lao-Viet militaire, avec résidence à Doluong (Vietnam).
Septembre 1952 : Fait une inspection du secteur Phongsaly-Samneua. Il assure aussi la supervision d'une école politico-militaire à Phuquy, en collaboration avec les Vietminh.
En mai 1952 : il participe à la réunion de Phuquy qui désigne des représentants Lao à la réunion du Front Unifié Lao-Viet-Khmer de septembre 1952.
Mai 1953 : Dans la province de Samneua, supervise l'éducation politique des prisonniers (à Ban Na Liou) et le 5e Bureau des UCPL (C.E. et sécurité des zones libérées).
14.9.1953 : Président du Tribunal Populaire qui condamne à mort le chef de province de Samneua (Thao Khamphan).
15.11.1953 : Vice-Président du NLI et commandant en chef des troupes UCPL.
Décembre 1953 : A Thakhek avec la Division Vietminh qui vient d'occuper cette ville. Il est accompagné de 2 sections UCPL. Nommé Colonel.
Avril 1954 : Président du Comité Pathet Lao de la Paix.
Juin 1954 : Assiste à Stockholm à la Conférence de la Paix, en tant que Vice-Président du NLI et président du Comité PL de la Paix.
7 août 1954 : A Khangkhay (Xieng Khouang), comme chef de la Délégation UCPL à la Commission mixte d'armistice.
4.10.1954 : A Vientiane, chef de la Délégation UCPL à la Commission mixte d'armistice. Chef de la mission de liaison UCPL auprès de la CISCL.
Décembre 1954 : Membre de la Délégation UCPL pour les pourparlers avec le gouvernement royal (Plaine des Jarres, décembre 1954 — janvier 1955).

Le 9 décembre : expose à Katay, Premier Ministre du Gouvernement Royal, les conditions posées par le PL pour leur réintégration.
En avril : désigné pour représenter le PL à la « Conférence pour le relâchement de la tension internationale » (Delhi).
Janvier 1956 : Élu au Comité Central du NLHS et nommé Vice-Président du NLHS. Membre de la Délégation NLHS chargée des négociations d'intégration avec le Gouvernement Royal. Stage politique en Chine.
24.11.1956 : Nommé président du Comité Provincial NLHS pour Thakhek.
8.12.1957 : Chef d'E.M. général des Forces UCPL. Colonel. Assiste à la cérémonie de remise de la province de Samneua au Gouvernement Royal et y prononce, au nom des forces UCPL, le serment de fidélité. Proposé comme colonel dans l'Armée Nationale Lao. Son refus d'accepter la réintégration avant que ses camarades UCPL ne soient réintégrés, entraîne une tension qui amènera le 2e Bataillon UCPL de la Plaine des Jarres à prendre le maquis.
1959 : Arrêté en même temps que Tiao Souphanouvong, s'échappe en 1960.
1960 : Réélu au Comité Central du NLHS.
1960-62 : Commandant en chef des forces NLHS de la région Vientiane-Xieng Khouang, en lutte contre le régime Phoumi Nosavan (général de brigade).
1964-68 : Réélu au Comité Central du NLHS.
Octobre 1969 : Chef du quartier général de l'Armée de Libération Populaire pour le secteur militaire de Xieng Khouang.
26.8.1969 : Membre du Commandement Suprême de l'Armée Populaire de Libération Lao. Commence à perdre son influence, à mesure que des jeunes formés entièrement au Vietnam, remplacent les premiers Lao Issala.
1975 : Vice-Ministre des Communications, des Travaux Publics, et des Transports. Président du Comité de la Paix.
1981 : Mêmes fonctions.

SISAVANG VONG

Né le 14 juillet 1885. École Coloniale à Paris (1900-1901). Monté sur le trône le 28 avril 1904. Couronné Roi de Luang Prabang le 4 mars 1905.
Août 1945 : A la capitulation japonaise, proclame la continuité du protectorat français. Destitué par le Lao Issala en octobre 1945. Remis sur le trône par le Lao Issala en avril 1946. Promulgue une Constitution en 1947 et devient Roi du Laos. Décédé le 29 octobre 1959.

(TIAO) SISOUMANG SISALEUMSAK

Né à Luang Prabang, neveu du Roi Sisavang Vong. Médecin.
1945 : Service de Santé Lao Issala.
1946 : Commandant des troupes Issala au Nord de Luang Prabang.
1946-48 : Chef du secteur Nord Lao Issala, en exil en Thaïlande Rallie en 1948 et est intégré dans le Service de Santé de l'Armée Nationale Lao. Capturé par le Pathet Lao en 1953, reste prisonnier de 1953 à 1956.
1960 : Neutraliste.
31.8.1960 : Secrétaire d'État aux Affaires rurales et à la Prévoyance sociale.

Octobre 1960 : Délégation de négociation avec le NLHS.
1961-62 : Ministre de l'Intérieur du gouvernement Neutraliste de Khangkhay.
Juin 1962 : Ministre P.T.T. dans le gouvernement d'Union Nationale.
Avril 1964 : Arrêté par les auteurs du coup d'état. Reprend le ministère des P.T.T.
Depuis 1970 : Ministre des Télécommunications à Vientiane.
1975 : Envoyé en camp de rééducation par le gouvernement de la RDPL.

SITHON KOMMADAN

Né vers 1908 à Attopeu. Loven (Ethnie Proto-Indochinoise). Fils du Kommadan, chef d'une rébellion (terminée en 1937), dirigée contre la France « coupable de laisser les fonctionnaires lao s'enrichir aux dépens des villageois », axée sur le maintien d'une civilisation Loven et souhaitant l'autonomie du peuple Loven au sein du Royaume du Laos. Instituteur. Arrêté et emprisonné à Phongsaly. Libéré en mars 1945 par les Japonais qui l'utilisent comme informateur et pour tenter de soulever les proto-indochinois du Sud contre les guérillas franco-lao. Adhère au Lao Issala et mène des groupes de guérilla Lao-Viet-Thaïlandais dans le Bassac et dans la région d'Attopeu-Paksong, sous la direction de Quang, dirigeant du Comité de Résistance Vietminh d'Oubon en Thaïlande (1946-49). A la dissolution du gouvernement Lao Issala (24.10.1949), continue la guérilla en liaison avec Tiao Pethsarath (à Bangkok), qui le désigne comme chef des Forces Lao Issala du Sud Laos par lettre nº 127 datée du 17.3.1950 et comme commandant. Sithon, est appelé par Tiao Souphanouvong, et participe au Congrès du Peuple Lao (Août 1950). Membre du Comité Central du Néo Lao Issala et Ministre sans portefeuille du gouvernement PL de Résistance de Tiao Souphanouvong.
Août 1951 : Représentant du gouvernement PL pour le Sud-Laos (garde son titre de Ministre).
02.10.1952 : Accompagne Nouhak en Chine (Congrès de Pékin).
12.12.1954 : Accompagne Nouhak au Congrès Mondial de la Paix à Vienne.
Avril 1954 : Vice-Président du Comité PL pour la Paix.
1955 : Toujours Ministre sans portefeuille, représentant les minorités proto-indochinoises au Comité Central du Néo Lao Issala.
Janvier 1956 : Élu au Comité Central du NLHS (sera réélu en 1960, 1964, 1968). Vice-Président du Néo Lao Hak Sat.
Mai 1958 : Élu député de Saravane. Siège à la Chambre.
1959 : Arrêté par le gouvernement Phoui Sananikone (28.7.59).
1960 : Évadé, rejoint la guérilla (23.5.60).
1968 : Vice-Président du NLHS. Décédé.

SOM PHOMMACHAN

Originaire de Vientiane. Fonctionnaire de l'administration lao. Chef de poste à Napé (1945). Délégué Lao Issala pour la région de Napé. Membre du Comité Lao Issala de l'Est. Rallie le Prince Souphanouvong (1950). Membre du Néo Lao Issala et du Comité Central du Néo Lao Issala. Carrière administrative au sein du Néo Lao Hak Sat.

1981 : Haut fonctionnaire à Vientiane chargé de l'accueil matériel des hôtes étrangers au Laos.

(TIAO) SOMSANITH

Né le 19 avril 1913 à Luang Prabang. Fonctionnaire de l'administration. Nommé Chao Muong en 1942. En service à la Résidence Supérieure de France à Vientiane. Ministre Lao Issala (1945). En exil en Thaïlande (1946). Ministre Lao Issala 1946-49. A son retour au Laos, est nommé chef de cabinet du Ministre de la Justice, puis, en 1952, Chao Khoueng de Namtha.
1954-56 : Directeur général de la Police Nationale.
1956 : Secrétaire d'État à l'Intérieur et à la Prévoyance sociale.
7.1.1960 : Ministre de l'Intérieur.
3.6.1960 : Premier Ministre jusqu'en août 1960.
De 1961 à 1963 : Président de l'Assemblée Nationale.
1965 : Député.
1973 : Membre du Conseil du Roi.
1975 : En retraite au Laos. Décédé.

(CHAO) SOPSAISANA

Né à Vientiane. Bachelier. Stage en France (Trésor). Attaché économique à Saïgon.
1958 : Un des co-fondateurs du C.D.I.N.
1959 : Chef du Protocole du Palais.
1961-62 : Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères.
1962-64 : Ambassadeur à Phnom Penh.
1970 : Agréé comme Ambassadeur à Paris (nomination annulée).
1975 : Réfugié en France.

(TIAO) SOUK VONGSAK

Né le 13.1.1915 à Luang Prabang. Marié à Tiao Khamla, institutrice (décédée). Apparenté à la famille royale. Après un an à l'École de Droit et d'Administration devient Secrétaire stagiaire de l'administration lao. Affecté au Secrétariat du Palais Royal. Muté à Vientiane et nommé secrétaire particulier de Xieng Mao, gouverneur de Vientiane (janvier 1945). Nommé Chao Muong de Paksane en juin 1945 sous l'occupation japonaise. Maintient un contact avec la résistance Franco-Lao et fait bon accueil au retour de l'administration Franco-Lao en septembre 1945. Confirmé dans son poste de Chao Muong de Paksane. En octobre, à la formation du gouvernement Lao Issala, il se livre à une propagande en faveur de ce gouvernement, et choisit de rejoindre le prince Pethsarath qui le réclame à Vientiane.
1946-49 : Séjour en Thaïlande avec le gouvernement Lao Issala en exil. Réside surtout à Bungkhane, où il s'occupe de propagande et se trouve alors en contact avec les organisations Vietminh.
24.10.1949 : Après la dissolution du gouvernement Lao Issala, Tiao Souk vit avec une solde payée par les VM. Sa femme se fait couturière.

Août 1950 : Contacté par Tiao Souphanouvong, participe en tant que délégué de la zone de Paksane, au Congrès du Peuple Lao. Est élu au Comité Central du Néo Lao Issala et est fait Ministre de l'Éducation et de la Propagande.
22.9.1951 : Se rend en mission du Vietnam dans la zone nord-est de Paksane. Il est chargé par Souphanouvong d'inviter Pethsarath à venir résider en zone PL. Mais Pethsarath refuse.
1953-55 : A Samneua, au Comité Central et au Gouvernement PL de Résistance.
Janvier 1956 : Élu au Présidium du Comité Central du NLHS et Commissaire à l'Éducation et à la Propagande. (Il supervise les diverses écoles, dont l'École Politique 44 à Samneua). Il sera réélu en 1960, 1964.
Mai 1958 : Élu député de Luang Prabang. Siège à la Chambre. Désigné comme chef officiel du Comité Provincial NLHS pour Luang Prabang.
1959 : Prévenu de l'arrestation imminente de ses camarades députés, il part de nuit et réussit à rejoindre la zone NLHS.
1962 : Secrétaire d'État (Travaux et Transports Publics) dans le Gouvernement provisoire d'Union Nationale (11.6.62).
1964 : Quitte Vientiane après l'assassinat de Kinim Pholsena. Membre du Comité Permanent du NLHS. Reçoit la charge des Relations Internationales du NLHS.
Décembre 1967 : Participation au Tribunal Russell à Copenhague. Voyages à Moscou et Paris.
Fin 1968 : voyage en Europe de l'Est.
1968 : Réélu au Comité Central du NLHS et membre du Comité Permanent.
20.8.1969 : Préside une délégation NLHS en Corée du Nord.
1975 : Ministre de la Santé Publique.
1981 : Mêmes fonctions. Décédé en janvier 1983.

SOUKAN VILAYSANE

Famille originaire de Ban Keun (Vientiane). Fonctionnaire de l'administration lao.
1945 : Commissaire de police Lao Issala à Vientiane.
1946-49 : Adjoint de Katay Sasorith au service de propagande Lao Issala.
1949 : Entre à la police nationale comme commissaire.
1958 : Directeur de la Police Nationale.
1960 : Directeur de la Documentation Neutraliste. Accompagne le Prince Souvanna Phouma en exil et reste avec lui au siège du gouvernement neutraliste de Xieng Khouang.
1961 : Secrétaire général du Parti Neutraliste.
15.5.1964 : Secrétaire d'État aux Anciens Combattants. Tendance politique neutraliste de droite.
1975 : Envoyé par le gouvernement de la RDPL en camp de rééducation. Décédé.

SOUNTHONE PATHAMMAVONG

Né à Vientiane en 1911. Fonctionnaire de l'administration lao. Résistance anti-japonaise et anti-Lao Issala.

1947 : Chao Khoueng de Savannakhet.
1950 : Premier chef d'État major de l'A.N.L. (colonel).
1959 : (janvier), Ministre de la Défense Nationale.
Juin 1959 : Chef d'E.M. général de la Défense Nationale (général de division).
14.11.1960 : Nommé chef d'État major des Forces Armées du gouvernement de Vientiane.
10.12.1960 : Président du Haut Comité des Forces Armées à Vientiane.
13.12.1960 : Mis en congé de maladie sur sa demande.
1962 : Reprend du service comme Chef d'E.M. de la Défense Nationale. En retraite dès 1972.
1982 : A Vientiane, en retraite.

(TIAO) SOUPHANOUVONG

Président du Gouvernement PL de Résistance 1950-56. Président du Néo Lao Hak Sat 1956-75. Président de la République Démocratique Populaire du Laos 1975.

Né le 13 juillet 1909 à Luang Prabang, fils du Tiao Maha Oupahat Bounkhong et de Mom Khamouane. Demi-frère de Pethsarath et de Souvanna Phouma. Études à Hanoi, puis à Paris. (Arts et Métiers et École des Ponts et Chaussées). Ingénieur des Ponts et Chaussées. Revenu en Indochine en 1936. Entre dans l'administration des Travaux Publics et affecté, sur sa demande au Vietnam. Se marie à Nhatrang avec Lê Thi Ky Nam, fille d'un fonctionnaire des Postes. Affectations diverses. Travaux au chemin de fer de Vinh et au Laos (Construction de la route Phalane-Saravane). Violemment anti-colonialiste, mais ne se livre à aucune activité révolutionnaire. En 1945, pendant l'occupation japonaise, est à Vinh où il poursuit sa carrière d'ingénieur. Après la capitulation japonaise (Août 1945), il est conduit à Hanoi dans l'avion du général américain Callagher et présenté aux dirigeants Vietminh. Tiao Souphanouvong et ces derniers se mettent d'accord pour créer un mouvement d'indépendance au Laos. Précédé de tracts et de proclamations, il arrive à Savannakhet (par Sépone), y rencontre Oun Sananikone qui, au nom du Lao Pen Lao, vient de prendre le pouvoir local avec l'aide des Vietnamiens. Il s'entend avec lui et s'installe à Thakhek. Il y crée un Comité de Libération du Sud Laos (fin septembre 1945) dont il désigne Tiao Pethsarath comme Président d'Honneur, lui-même Président, et Oun Sananikone, comme Vice-Président. Il arrive à Vientiane le 30 octobre 1945 pour y rencontrer Tiao Pethsarath qui vient d'être déchu par le roi de son titre de Maha Oupahat et où un gouvernement du Laos Indépendant, le Lao Issala, s'est créé le 12 octobre. Il fusionne son Comité du Sud avec ce gouvernement et devient Ministre des Affaires Étrangères et Commandant en Chef de l'Armée de Libération et de Défense Lao. Le premier novembre, un traité d'aide mutuelle lao-vietnamien, préparé par lui, est signé ainsi que les arrêtés créant l'Armée et le Service de Renseignements.

De 1946 à 1949, Ministre des Affaires Étrangères et Commandant en Chef de l'Armée Lao Issala.
8 septembre 1947 : Secrétaire Général de la « Ligue du Sud-Est Asiatique », organisation progressiste.
Août 1949 : Crée le « Comité de Résistance du Laos ».

19.11.1949 : Quitte Bangkok pour le Vietnam, via la Birmanie et la Chine.
Août 1950 : convoque les anciens guérilleros Lao Issala qui n'ont pas voulu rallier le gouvernement royal après la dissolution du gouvernement Lao Issala (24.10.1949) et organise un « Congrès du Peuple Lao » qui décide de la création d'un gouvernement de Résistance du Laos (Pathet Lao). Il fait nommer Pethsarath (absent) chef d'État. Lui-même devient Président et Ministre des Affaires Étrangères.
Novembre 1950 : Président du Front du Laos Indépendant (Néo Lao Issala).
Mars 1951 : Assiste à une réunion du Front Uni Lao-Khmer-Vietnam.
Avril 1953 : Installation à Samneua.
1954 : A la Conférence de Genève.
8 au 13.10.1955 : Préside la délégation PL à l'entrevue de Rangoon avec les représentants du gouvernement royal.
Janvier 1956 : Création du Néo Lao Hak Sat. Il en est élu président.
18.11.1957 : A la formation du Gouvernement d'Union, il devient Ministre du Plan, de la Reconstruction et de l'Urbanisme.
Mai 1958 : Il est élu député de Vientiane aux élections complémentaires. Il conserve son portefeuille.
28.07.1959 : Il est arrêté ainsi que 8 autres dirigeants NLHS à Vientiane et enfermé au camp de Phone Kheng. Il s'évade le 23.05.1960 et rejoint Samneua.
1960 : Réélu Président du NLHS à l'Assemblée Générale qui suit son évasion.
1960-62 : Dirige l'action du NLHS, allié au gouvernement neutraliste de Souvanna Phouma (à Khangkhay, dans la province de Xieng Khouang), contre le régime Boun Oum — Phoumi Novasan. Participe aux Accords de Zurich (1961), puis de Genève (23 juillet 1962). Nommé Vice-Président du Conseil et Ministre de l'Économie et du Plan dans le gouvernement provisoire d'Union Nationale.
1962-63 : Réside à Vientiane. Après l'assassinat de Kinim Pholsena (1.4.63), quitte Vientiane et rejoint la zone NLHS. Dirige la guérilla qui reprend en fin avril 1964. Réélu Président du NLHS.
25 août 1964 : Participe à la Conférence tripartie de Saint-Cloud (France). Regagne ensuite la zone NLHS.
7.9.1968 : Préside le 3e congrès politique mixte NLHS — Neutralistes Patriotes (1e congrès en 1964, second en 1966).
1968 : (25.10 au 1.11.1968) Réélu Président du NLHS.
1975 : Président de la République Démocratique Populaire du Laos.
1981 : Mêmes fonctions, et membre du Bureau politique du Comité Central du Parti Populaire Révolutionnaire Lao.

(TIAO) SOUVANNA PHOUMA

Fils du Tiao Maha Oupahat Bounkhong. Né en 1901 à Luang Prabang. Études en France. Ingénieur des Travaux Publics et Électro Technicien de Grenoble.
1931 : Fonctionnaire des Travaux Publics à Vientiane.
1940 : Chef du Bureau Architecture à Luang Prabang.
1945 : Chef de subdivision des T.P. à Vientiane. Directeur des T.P. sous l'occupation japonaise. Ministre Lao Issala (1945). En exil en Thaïlande (1946-49)

comme Ministre Lao Issala. Un des négociateurs de la dissolution et du retour des Lao Issala.
1950 : Ministre des T.P. et du Plan. Premier Ministre (1951-54). Ambassadeur à Paris.
1957 : Premier Ministre du gouvernement triparti neutraliste.
1958 : Président de la Chambre.
25.5.1960 : Président de la Chambre.
Août 1960 : Premier Ministre du gouvernement neutraliste issu du coup d'état d'août 1960. Premier Ministre du gouvernement neutraliste de Khang Khay (1960-62). Fondateur et Président du Parti Lao Pen Kang. Premier Ministre du gouvernement provisoire d'Union Nationale.
1964-75 : Premier Ministre du gouvernement d'Union Nationale remodelé. Neutraliste modéré, en lutte constante contre les extrêmistes de droite et de gauche.
1975 : Conseiller du gouvernement de la RDP du Laos.
1981 : Mêmes fonctions.

(TIAO) SOUVANNARATH

Fils du Tiao Maha Oupahat Bounkhong. Né à Luang Prabang en 1890.
1941-45 : Ministre du gouvernement royal de Luang Prabang, renversé par le Lao Issala (octobre 1945). Premier Ministre du gouvernement provisoire (1946-47), et Premier Ministre du Premier Gouvernement constitutionnel du Royaume du Laos (1947-49). Retiré de la vie politique. Décédé.

TAY KEOLUANGKOT

Originaire de Vientiane. Professeur.
1945 : Directeur du groupe scolaire de Samneua. Adhère au Lao Issala et devient le chef du Comité Extérieur du Lao Issala à Hanoi.
1949 : Rallié au gouvernement royal, occupe des fonctions administratives au département de l'Éducation (successivement Inspecteur de l'Enseignement puis Directeur (1954), puis détaché à l'U.N.E.S.C.O. à Paris, Secrétaire d'État, Ministre). Non parlementaire et non inscrit à un parti. Sa tendance politique se situe plutôt vers le Neutralisme modéré, nationaliste.
1981 : En retraite au Laos.

THAM SAYASITSENA

Originaire du Laos siamois.
1945 : Membre du Lao Pen Lao. Ministre du gouvernement Lao Issala.
1950 : intégré dans l'A.N.L.
1959-60 : Secrétaire Général du Ministère de la Défense (Lt colonel).
14.11.1960 : Colonel, adjoint au chef d'EM. des Forces Armées à Vientiane (Neutraliste).
10.12.1960 : Vice-Président du Haut Comité des Forces Armées et chef d'état major (six jours).

Décembre 1960 : Arrêté par le régime Phoumi Nosavan. Libéré en 1963.
1975 : En retraite.
1981 : Au Laos, sans activité politique.

THONG CHAN UPRAVAN

Né à Luang Prabang. Employé du Trésor.
1946-49 : En Thaïlande, avec le gouvernement Lao Issala.
Août 1950 : Délégué au Congrès du Peuple Lao. Nommé adjoint au Ministre de l'Économie et des Finances du PL (Nouhak Phomsavan).
1953-56 : Fonctionnaire Pathet Lao.
1956 : Chef d'un bureau au Ministère de l'Économie et des Finances du NLHS.
Décembre 1957 : Mis à la disposition du Prince Souvanna Phouma, à la demande de celui-ci.
1959 : Employé à la Banque Lao Phanit (Banque de Souvanna Phouma) à Vientiane.
1961 (mai) à 1962 (juillet) : Participe à la Conférence de Genève pour le Laos comme membre du NLHS et Secrétaire — Interprête.
1964 : Élu au Comité Central du NLHS. (Réélu en 1968).
1969 : Haut-fonctionnaire NLHS des Services Économiques à Samneua.
1981 : Président de la Banque Nationale de la RDP du Laos.

TIENG SERIKHAN

Lao de Thaïlande, né à Sakhon-Lakhon. Professeur à Oubon.
1934 : Suspecté par la police thaïlandaise de sympathie envers le communisme ; arrêté puis acquitté en 1935. Professeur à Ban Pan, milite en faveur de l'autonomie des Lao de Thaïlande. Député de Sakhon.
1944-45 : Un des dirigeants du mouvement Thai Seri. Vice-Ministre de l'intérieur (1946-47). Donne une aide importante au Lao Issala. Membre de la Commission franco-siamoise de conciliation (Washington). Président de la Ligue du Sud-Est Asiatique (1947). Arrêté en décembre 1947, octobre 1948 et février 1949 par le gouvernement de Bangkok comme opposant de gauche. Fondateur du parti Latsadon (le peuple). Parti en dissidence le 14 décembre 1952. Tué en 1954 dans des circonstances non officiellement éclaircies.

TOUBY LY FOUNG

Méo de la province de Xieng Khouang (Nong Het). Notable. Prend une part très active dans la résistance anti-japonaise et anti-lao-viet et se fait le champion de certaines revendications Méo. Plusieurs fois ministre.
1961-62 : Secrétaire d'État dans le Gouvernement Boun Oum. Membre du Conseil du Roi. Tendance politique : Neutraliste modéré, très anti-Néo Lao Hak Sat.
1975 : En camp de rééducation. Décédé vers 1978 ou 1979 (?).

XIENG MAO (PHAGNA KHAM MAO)

Né en 1892 à Luang Prabang. Études commerciales en France (à Dijon, École Pratique de Commerce 1911-16). Stage à la Samaritaine et dans une firme marseillaise. Entre dans l'administration française au Laos (1917), dans le cadre des Commis de Résidence. Interprête au service judiciaire. Participe à l'exposition coloniale de Marseille en 1922. Nommé Chao Khoueng de Vientiane en 1941.

1945 : demeure à ce poste durant l'occupation japonaise. Le 12 octobre 1945, devient Premier Ministre du gouvernement Lao Issala (au Laos jusqu'en avril 1946, puis en Thaïlande jusqu'en 1949). Revenu au Laos, co-fondateur du Parti Progressiste.

1950 : Ministre de la Justice et de la Santé.

1951 : Ministre de la Justice, des Cultes, et de la Santé.

1953 : Ministre de la Justice et des Cultes.

1954 : Ministre des Cultes.

1955 : Président du Conseil du Roi.

1965 : Décédé.

PRINCIPALES SOURCES DE L'OUVRAGE

PRESSE DU LAOS

LAO HAK SAT (Parti Néo Lao Hak Sat), 1956-1964, hebdomadaire.

LAO HAK XA SAT (Comité de Défense des Intérêts Nationaux; Dir Khamphan Panya), 1958-1959-1960, hebdomadaire (Langue Lao et Française; 10 000 expl.).

LAO MAY (Union Lao; Dir. Bong Souvannavong) 1947-1955, hebdomadaire.

LA TRIBUNE DES JEUNES (C.D.I.N), 1958-1959, hebdomadaire.

TAMROAT SAMPHAN (Police Nationale), 1958-1959, hebdomadaire.

SIENG LATSADONE (Dir. Katay, puis Boun Lap), 1951-1958, hebdomadaire.

SIENG LAO (Parti Démocratie), 1948-1955.

ANACHAK (Parti Pasasangkhom; Dir. Inpeng Suryadhay), 1960, quotidien (1 000 expl.).

MAHASON (Rassemblement du Peuple Lao; Dir. Oun Sananikone), 1958-1960, quotidien (1 000 expl.).

LOA LANXANG (Journal du Prince Souvanna; Dir. Pheng Phongsavan). 1960, quotidien (500 expl.).

MITTHAHAN (Journal de l'Armée Nationale), 1960, hebdomadaire.

L'INDÉPENDANT (Journal de Phoui Sananikone), 1960, hebdomadaire (500 expl.).

LAO ROUAM SAMPHAN (Union Lao; Dir. Bong Souvannavong), 1960, hebdomadaire (1 000 expl.).

LA VOIX DU PEUPLE (Phasasangkhrom; Dir. Boun Lap), 1960, hebdomadaire (2 500 expl.).

MUONG LAO (Journal Économique et Financier), (Dir. Chao Nith Nokham), 1960, mensuel.

SUKSA (Journal des Instituteurs, édité par l'ASIA FOUNDATION), 1960, mensuel.

SINTHAM (Parti Sintham), 1956.

VIENTIANE HOUNG (Service de l'Information Lao), 1946-1949.

LAO RASMY (Dir. Kou Voravong), 1947-1949, hebdomadaire.

NAK LOP LAO (Organe des Forces du Laos), 1947-1950, hebdomadaire franco-lao.

LA VOIX DU PEUPLE (Journal de Katay), 1951-1955, hebdomadaire.

LANXANG (Dir. Kinim Pholsena), 1952-1955, hebdomadaire.

KHAO TAHAN (Information Militaire), 1949-1954, hebdomadaire.

LE LAOS EN GUERRE (Section de Guerre Psychologique de l'A.N.L.), 1953-1955, quotidien.

PAXASONE, 1955-1956, hebdomadaire.

Journaux des Groupes SANTIPAP et PRASATHIPATAI, 1957-1960.

Journal de l'Association des Jeunes, 1960.

Bulletins d'Information du Haut-Commissariat de France au Laos, 1946-1949.

Bulletin LAO-PRESSE, 1949-1964, quotidien.

Bulletin du Bureau Presse-Information du Commissariat de la République Française au Laos, 1949-1953.

Journal Officiel du Laos, 1954-1957.

SAYKANG (Parti Neutraliste), 1961-1964.

DOCUMENTS MILITAIRES

Communiqués militaires de l'État-Major des Forces du Laos, 1946-1954.

Synthèses et Rapports de l'Armée Nationale Lao, 1950-1954.

Communiqués militaires de l'Armée Nationale Lao, 1953-1960.

Rapports du 2e Bureau de l'EM/ANL, 1955-1960.

Rapports d'interrogatoires de ralliés et prisonniers (2e B. ANL), 1955-1960.

Rapports et archives 2e Bureau Forces Neutralistes, 1960-1964.

Communiqués et rapports, 2e Bureau ANL, 1960-1964.

Journaux militaires de l'ANL, du Pathet Lao, du Néo Lao Hak Sat, des Forces Neutralistes, 1953-1964.

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

P.V. des Séances de l'Assemblée Constituante, 1947.

P.V. des Séances de l'Assemblée Législative, 1947-1964.

Archives du Bureau permanent de la Chambre des Députés, 1947-1964.

P.V. du Congrès National Lao, 1952.

Textes sucessifs de la Constitution.

ACCORDS ET NÉGOCIATIONS

Documents officiels de la Conférence de Genève, 1954.

Mémorandum du 13 avril 1955 à la C.I.C. (Présidence du Conseil Lao, mai 1955) et Documents annexes.

Communiqué de la Présidence du Conseil, 10 novembre 1955, (Conférence de Rangoon), Lao Presse — Vientiane.

Résolutions de la C.I.S.C.L. (textes officiels).

Correspondance du gouvernement Lao avec la C.I.S.C.L. 16 mars 1956 (Lao Presse et autres).

Lettres de Tiao Souphanouvong à la C.I.S.C.L. (Présidence du Conseil).

P.V. des Conférences entre le gouvernement Royal et la Délégation U.C.P.L, 1954-1957, (Présidence du Conseil).

Documents des Transferts de compétence, 1950, et des Accords de Pau (textes officiels lao et français).

PATHET-LAO – UCPL – NLHS

Tracts, manifestes, documents Néo Lao Issala, 1950-1956.

Émissions quotidiennes de Radió-Hanoi, 1950-1964, (Présidence du Conseil — Vientiane).

Émissions quotidiennes de Radio-Pékin, 1950-1964, (Présidence du Conseil — Vientiane).

Tracts, documents, littérature Néo Lạo Hak Sat, 1956-1960.

Émissions quotidiennes de la Voix du Pathet Lao, 1954-1964, (Présidence du Conseil).

Communiqués et documents diffusés par la délégation U.C.P.L. à Vientiane, 1955-1957.

Littérature officielle du N.L.H.S., 1957-1964.

DOCUMENTS de la POLICE et de la PRÉSIDENCE du CONSEIL LAO

Rapports de la Police nationale, 1949-1960.

P.V. de déclarations de ralliés et réfugiés des zones Pathet Lao (Police Nationale), 1953-1954.

P.V. d'interrogatoires des ralliés (complot de Chinaïmo) (Police Nationale), 1955.

Analyses de la presse thaïlandaise (Police Nationale), 1949-1960.

Interrogatoires des ralliés de Samneua (Police Nationale), 1955-1956.

Archives de la Section de guerre Psychologique de l'A.N.L., 1953-1955.

Archives de la Section Spéciale de Propagande Politique (Présidence du Conseil) 1955-1956.

Rapports d'activités de la S.S.P.P., 1955-1956.

Archives du Service Interministériel d'Action Sociale et Politique (Présidence du Conseil), 1957-1958.

Archives du Centre National de Documentation (Présidence du Conseil), (Rapports, synthèses et cartes hebdomadaires), 1958-1960.

Archives de la Police Neutraliste, 1960-1964.

Écoute quotidienne de Radio-Bangkok et des stations de radio de la police et de l'armée thaïlandaises, 1949-1960 et 1962-1964.

Écoute de Radio-Savannakhet et de Radio-Luang-Prabang, 1960-1962.

Rapports des Services Spéciaux Neutralistes, 1962-1964.

Rapports de la Direction Nationale de la Coordination, 1960-1964.

TEXTES DIVERS

Textes et communiqués du gouvernement lao.

Manifestes des partis politiques.

Presse thaïlandaise (notamment SIAM NIKORN et SAO THAI).

Statistiques officielles du gouvernement Lao.

P.V. des Conseils de Ministres 1947-1960 et 1962-1964.

P.V. des séances du Comité Directeur du C.D.I.N., 1958-1960.

Littérature diffusée par le Comité de Savannakhet, 1960.

Littérature du Ministère de l'Information à Vientiane, 1960.

GLOSSAIRE

A.N.L. : Armée Nationale Lao.

A.P.L. : Armée Populaire de Libération. Nom porté par l'Armée Pathet Lao de 1950 à 1956.

A.P.V.N. : Armée Populaire du Vietnam (s'applique au Nord-Vietnam).

ARMÉE NATIONALE LAO : Nom donné à l'armée du Royaume du Laos créée en 1950.

BAN : Village.

B.I. : Bataillon d'infanterie de l'A.N.L.

B.P. : Bataillon de parachutistes.

B.V. : Bataillon de Volontaires (Bataillons légers de l'A.N.L.).

C.A.T. : Civil Air Transport (compagnie aérienne au service de l'U.S.O.M.).

CHAO : Maître, chef, responsable. Employé devant un nom propre, désigne un Prince d'une des anciennes familles Royales de Xieng Khouang ou de Bassac.

C.D.I.N. : Comité de Défense des Intérêts Nationaux. Groupement civique de jeunes, anti-communiste et rénovateur fondé le 10 juin 1958.

CHAO KHOUENG : Chef de province.

CHAO MUONG : Chef de district.

C.I.A. : Central Intelligence Agency. Service de renseignements et d'action politique des États-Unis d'Amérique.

C.I.C. : Abréviation usuelle de C.I.C.S.L.

C.I.C.S.L. : Commission Internationale de Contrôle et de Surveillance au Laos, instituée par les Accords de Genève de 1954, composée de représentants de l'Inde (qui en assure la présidence), du Canada, de la Pologne.

C.N.D. : Centre National de Documentation, créé en 1958, succède au S.I.D.A.S.P., car le Néo Lao Hak Sat étant devenu un parti politique légal, les services spéciaux du gouvernement lao devaient changer de caractère.

COMITÉ ISSALA DE L'EST : Comité créé par le Parti Communiste Indochinois en 1947. Il regroupait des Lao ayant adhéré au Lao Issala et qui avaient été obligés de se réfugier au Vietnam du fait de la réoccupation du Laos par les Franco-Lao. Ce comité fut la pépinière des cadres du futur Parti Communiste lao et du mouvement Pathet Lao.

COMITÉ DES JEUNES : Comité créé en Août 1960 et rassemblant des étudiants et de jeunes fonctionnaires dans une action militante en faveur du Neutralisme et d'un soutien au capitaine Konglé.

COMITÉ DE NEUTRALITÉ ET D'UNITÉ : Créé le 1er novembre 1960 par Souvanna Phouma pour rassembler les partis, les comités, les mouvements se réclamant du Neutralisme.

COORDINATION : Direction créé par Phoumi Nosavan et rassemblant toutes les polices, politiques, civiles et militaires, ainsi que les services de renseignements et d'action politique et de propagande (1960-1965).

C.V. : Compagnie de Volontaires de l'A.N.L. Toutes les C.V. n'appartenaient pas à des bataillons.

DANG LAO DONG : Parti Communiste Vietnamien créé en Mars 1951 (mot à mot : parti des travailleurs).

D.L.D. : Abréviation de Dang Lao Dong.

D.N.C. : Direction Nationale de la Coordination (voir Coordination).

G.P.U.N. : Gouvernement provisoire d'Union Nationale, créé par les Accords de Khangkhay le 12.6.62.

HOUEI : Eau, ruisseau.

INDÉPENDANTS : Parti fondé en 1950 (Phak Seli, en lao) par Phoui Sananikone avec, au départ, les anciens « Résistants » s'étant opposés aux Lao Issala.

ISSALA : Abréviation utilisée pour désigner ceux qui ont participé ou adhéré au Lao Issala.

ISSAN : Du Phak Issan, par ex., un Lao Issan.

KHET : Région. Terme administratif surtout employé par le Néo Lao Issala.

KHOUENG : Province. CHAO KHOUENG : Chef de province.

LANXANG : Mot à mot : Million d'éléphants. Nom de l'ancien Royaume du Laos (Lantsang désigne également en Chinois le cours du Mékong à travers le Yunnan).

LAO ISSALA : Mot à mot : LAOS LIBRE. Désigne le gouvernement mis sur pied à Vientiane en octobre 1945 pour résister au retour de la France au Laos. A disparu en 1949.

LAO KAONA : Parti progressiste fondé en Juillet 1950 par Souvanna Phouma et Xieng Mao, réunissant au départ les anciens Lao Issala.

LAO PEN KANG : Parti Neutraliste fondé par Souvanna Phouma en 1961.

LAO PEN LAO : Société secrète créée en 1945 recrutant au Laos et au Phak Issan. Signifie le « Laos aux Laotiens ». Société tombée sous le contrôle thailandais dès sa création. A contribué à la création du gouvernement LAO ISSALA en octobre 1945 à Vientiane.

LAO ROUAM SAM PHAN : Union Lao. Parti politique fondé en 1947 par Bong Souvannavong et Kou Voravong.

LAO VIET : Appellation donnée aux guérillas lao ou vietnamiennes, lao et vietnamiennes opérant au Laos à partir du Vietnam et dirigées par le Vietminh principalement entre 1945 et 1954. Ces guérillas appartinrent successivement au Lao Issala (comité de l'Est et comités de Thaïlande) et au Néo Lao Issala (Pathet Lao).

L.P.K. : Lao Peng Kang. Initiales du Parti Neutraliste (1961).

M.A.A.G. : Military Army Advisory Group. Groupe militaire d'aide à l'armée (organisme américain).

MÉO : Ethnie montagnarde, appelée aussi Hmong.

MITTAPHAP : Amitié. Mouvement créé en fin 1960 par les étudiants lao revenant de France et militants en faveur du Neutralisme.

MUONG : District. CHAO MUONG : Chef de district.

NAM : Rivière (Nord et centre Laos).

N.L.H.S. : Abréviation usuelle de Néo Lao Hak Sat.

NÉO LAO HAK SAT : « Front des Lao qui aiment leur race » (Front Patriotique Lao). Mouvement créé en janvier 1956 au lendemain de la création du Front Patriotique Vietnamien. Son président fut le Prince Souphanouvong. Le Front était entièrement noyauté par le Phak Phasasone Pativat.

NÉO LAO ISSALA : Front du Laos libre. Mouvement créé le 13 août 1950 au Vietnam par le Vietminh et le Parti Communiste Indochinois pour mener la lutte pour l'indépendance du Laos. Son Président fut le Prince Souphanouvong et son Vice-Président : Singkapo.

OTASE : Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est (voir S.E.A.T.O.).

OUPAHAT : Remplaçant (vice). Désigne un grade de l'administration lao, le plus haut grade avant CHAO MUONG.

PATHET LAO : Exactement « Gouvernement de Résistance de la Patrie Lao » (Rataban Lao To Tan Heng Pathet Lao) Gouvernement mis en place le 13 août 1950 pour exécuter les décisions du Congrès du Néo Lao Issala. Premier Ministre : le Prince Souphanouvong. (Sert souvent à désigner le Néo Lao Hak Sat).

PAXA SANGKHOM : Parti politique de droite créé le 12 mai 1960 par Phoumi Nosavan.

P.C.I. : Parti Communiste Indochinois fondé en 1930. Remplacé en 1951 par les trois partis communistes du Vietnam, du Laos, du Cambodge.

P.E.O. : Program Evaluation Office. Section de l'U.S.O.M. formée de militaires américains chargés de l'aide et de l'entrainement de l'A.N.L.

PHA : Falaise ou montagne calcaire.

PHAK ISSAN : Mot à mot : région Nord-Est par rapport à Bangkok, en Thailande. Équivaut à peu près au plateau de Korat et à la partie droite du bassin du Mékong qui appartenaient avant le 19e siècle au Royaume du Lanxang. Ses populations sont d'ethnie Thaï ou Proto-indochinoises originaires du plateau ou amenées de la rive gauche au 19e siècle. La langue, les coutumes (riz gluant), les méthodes de culture, le patrimoine culturel sont lao.

PHAK KHON NGAN : Mot à mot : « Parti des hommes qui travaillent » (parti des travailleurs). Parti communiste lao fondé en Mars 1951 par le Dang Lao Dong et sur son modèle. Président : Nouhak Phonsavan. Secrétaire général : Kaysone Phomvihan.

PHAK PHASASONE PATIVAT : Parti populaire de révolution (parti populaire révolutionnaire). Nouveau nom du Parti Communiste Lao à partir de 1955. Il est souvent abrégé en Phak Phasasone et, à l'intérieur du Néo Lao Hak Sat, en Phak (le parti). Président : Nouhak Phomsavan. Secrétaire général : Kaysone Phomvihan.

PHOU : Montagne.

PHOUXOUEI : Mot à mot : homme qui aide. Grade de l'administration lao inférieur à Oupahat.

P.K.N. : Abréviation pour Phak Khon Ngan.

P.L. : Abréviation pour Pathet Lao.

PRASATHIPATAI : parti démocrate fondé en 1948 par Kou Voravong.

RAY : Terrains de cultures sur brulis.

R.C. : Route coloniale.

R.D.V.N. : République démocratique du Vietnam. Nom officiellement porté par le

Nord-Vietnam depuis les Accords de Genève de 1954 jusqu'à l'union avec le Sud en 1976.

R.M. : Région militaire.

R.N. : Route nationale. A remplacé le sigle R.C. après 1953.

R.P.C. : République Populaire de Chine.

R.P.L. : Rassemblement du Peuple Lao. Parti politique fondé le 13 juin 1958 provenant de la fusion des anciens partis Indépendant et Progressiste.

SAMIEN : Mot à mot : secrétaire (1er grade de l'administration lao, inférieur à Phouxouei).

SANTHIPHAP PEN KANG : « La paix par la Neutralité » (mot à mot la paix c'est la neutralité). Mouvement fondé en 1955 par Kinim Pholsena et dont la gauche était très près des thèses du Néo Lao Hak Sat.

SÉ : Rivière (Sud Laos).

S.E.A.T.O. : South East Asia Treaty Organization. Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est, créée le 8.9.1954 au lendemain des Accords de Genève pour opposer un front à l'avance communiste dans la région. Il regroupait l'Australie, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la Nouvelle Zélande, le Pakistan, les Philippines, la Thailande.

SERVICE SPÉCIAL DE PROPAGANDE POLITIQUE : Service créé à Vientiane le 18.7.1955 par le gouvernement Royal et destiné à neutraliser et à attaquer la propagande du Pathet Lao, ainsi qu'à encourager la résistance anti-Pathet Lao dans les zones contrôlées par le Pathet Lao.

S.G.P. : Section de guerre psychologique créée en avril 1953 à Vientiane par le gouvernement royal, pour soutenir le moral du pays lors de l'invasion vietnamienne.

SHAN : Région peuplée de diverses tribus d'ethnie Thaï, à cheval sur le Nord de la Thaïlande et le Nord-Est de la Birmanie.

S.I.D.A.S.P. : Service Interministériel de documentation et d'action sociale et politique, créé à Vientiane en 1957 (service de renseignements, d'action politique, de propagande et de contre-espionnage, dépendant directement de la Présidence du Conseil).

SINTHAM : « Justice ». Parti créé le 8.2.1956 par Thammala Souvannavong et Somchan Pathammavong.

S.S.P.P. : Abréviation usuelle de Service Spécial de Propagande Politique.

TAMBOL : Canton (terme davantage utilisé sur la rive droite du Mékong et par le Pathet Lao).

TASSENG : Canton.

THAO : Placé devant un nom propre, signifie Monsieur. Jusque vers les années 1955, ne s'employait que pour la bourgeoisie ou les fonctionnaires, puis est devenu d'un usage quasi général.

TIAO : Maître, chef, responsable. Employé devant un nom propre, désigne un prince de la famille Royale de Luang-Prabang.

U.C.P.L. : Unités combattantes du Pathet Lao. Terme utilisé par les Accords de Genève de 1954 pour désigner les « soldats qui n'étaient pas du côté du gouvernement Royal pendant les hostilités ».

U.S.A.I.D. : United States Administration for International Development.

U.S.I.S. : United States Information Service. Service de propagande et d'information des États-unis d'Amérique.

U.S.O.M. : United States Operations Mission. Organisme d'aide américaine à l'étranger, dans tous les domaines.

VIETMINH : Abréviation de Vietnam Doc Lap Dong Minh. Parti créé en Mai 1941 à Tsintsi, en Chine, au Nord de Caobang.

YOUVANNARI : Jeunesse féminine (jeunes filles).

YOUVASON : Jeunesse masculine (jeunes garçons).

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

ADAMS N.S., Mc COY, W. (Édit.): *Laos: War and Revolution* — New York (Harper Colophon Books), 1970.

BURCHETT W.G.: *Mékong Upstream* — Hanoi 1947.

CAPLY M.: *Guérilla au Laos* — Paris (Presses de la Cité), 1966.

CHAMPASSAK S.: *Tempête sur le Laos* — Paris (Table Ronde), 1961.

DECOUX J.: *A la barre de l'Indochine* — Paris (Plon), 1949.

DEVAUX M.: *Les communautés rurales et la réforme communale* — Vientiane, 1960.

DEYDIER H.: *Introduction à la connaissance du Laos* — Saïgon (I.F.O.M.), 1952.

DEYDIER H.: *Lokapala* — Paris (Plon), 1954.

DOCUMENTATION FRANÇAISE: *Le Laos dix ans après Genève (1962-1972)* — Paris, 1972.

DOCUMENTATION FRANÇAISE: *Le Laos, notes et études documentaires* — Paris, 1954.

DOMMEN A.J.: *Conflict in Laos* — London (Pall Mall Press), 1964.

DUPARC C.H.: « Le problème politique laotien » in *Revue de Politique Étrangère*, 1947.

FALL B.: « The International Relations of Laos » in *Pacific Affairs*, 1957.

FALL B.: « Reapraisal in Laos » in *Current History*, 1962.

FREDMAN H. et HALPERN A.: *Communist Strategy in Laos* — Santa Monica (Rand Corporation), 1960.

HICKEY, G.C., LEBAR, F.M. MUSGRAVE, J.K.: *Ethnic Groups of Mainland South-east Asia* — New Haven (H.R.A.F.), 1964.

HOGARD: *Aperçu de l'Histoire du Laos* — Paris (Section de Documentation Militaire), 1953.

IVENS G.K.: « Error in Laos », in *Far Easten Survey*, 1947.

LAFONT P.B.: *Aperçus sur le Laos* — Vientiane (Alliance Française), 1959.

LAFONT P.B.: *Bibliographie du Laos* — Paris (École Française d'Extrême Orient), Tome I (1666-1961), 1968; Tome II (1962-1975), 1978.

LE BOULANGER P.: *Histoire du Laos Français* — Paris (Plon), 1931.

LEVY P.: *Histoire du Laos* — Paris (Presses Universitaires de France), 1974.

MURDOCH J.B.: *Lao Issara. The Memoirs of Oun Sananikone.* Ithaca (Cornell University), 1975.

PATHAMAVONG SOMLITH: *Laos: Pays du million d'éléphants* — Vientiane (Lao Phanith), 1950.

Présence du royaume Lao — Saïgon (France-Asie, N° spécial), 1956.

SABATIER G.: *Le Destin de l'Indochine* — Paris (Plon), 1952.

SASORITH K.D.: *Contribution à l'Histoire du mouvement d'indépendance Nationale Lao* — Bangkok, 1948.

SASORITH K.D.: *Le Laos* — Paris (Berger-Levrault), 1953.

SOUVANNONG Bong: *Doctrine Lao* — Genève (Atar), 1961.

STRONG A.L.: «Cash And Violence in Laos» in *New World Press* — Pékin, 1962.

TOYE H.: *Laos: Buffer State or Battle Ground* — Londres (Oxford University Press), 1968.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE IX

PRÉAMBULE XIII

I. *La création du royaume du Laos* (1946-1949) 1

II. *La construction d'un État* (1950-1953) 19
Les transferts de compétences : l'autonomie interne 19
La situation à la frontière thaïlandaise (1950-1953) 28
Le Pathet Lao de 1949 à 1953 31

III. *La grande guerre vietminh* (1953-1954) 39
La conférence de Genève 50

IV. *Le Pathet Lao : réalité politique* (1955-1957) 57
Le complot de Chinaimo et l'assassinat du ministre Kou 57
Les recrutements Pathet Lao 64
Les pourparlers avec les Pathet Lao 67
La lutte d'influence entre le Gouvernement et le Pathet Lao 73
L'ingérence étrangère au Laos 80
Les élections de décembre 1955 88
Reprise et conclusion des pourparlers avec le Pathet Lao 91

V. *La prise de pouvoir par la droite* (janvier 1958 à août 1960) 101
L'application des accords 101
La situation politique au lendemain des accords 102
La réaction de la droite 112
La reprise de la Guérilla 123

VI. *La tentative neutraliste* (1960) 155
Le coup d'État du 9 août 1960 155
Le coup de Luang-Prabang (11 au 18 novembre 1960) 169
Dégradation de la situation (20/11/1960 au 4/12/1960) 177
La prise de Vientiane par Phoumi (7 au 16 décembre 1960) 181

VII. *Établissement de deux gouvernements au Laos. Négociations vers les accords de Khangkhay et Genève* (janvier 1961 - juin 1962) 197
La situation générale du royaume au lendemain de la prise de Vientiane par Phoumi Nosavan. Les neutralistes se donnent un territoire 197

Le gouvernement de Khangkhay. L'échec de l'offensive de Phoumi ... 203
Le plan des grandes puissances. Les négociations de Phnom-Penh, Namone, Zurich ; Ouverture de la Conférence de Genève ; décisions des grandes puissances 208
Difficultés entre neutralistes et Néo Lao Haks at. Dernières étapes vers les accords 215

VIII. *La disparition politique des neutralistes* (juin 1962 - mai 1964) 225
Premières mesures d'application des accords de Khangkhay et des accords de Genève 225
Les premières félures 232
La division neutraliste 239
La mort des accords de Khangkhay (1er trimestre 1964) 245
Le Laos à l'aube de la guerre américaine 254

POSTFACE 261

ANNEXES 267

CHRONOLOGIE 329

BIOGRAPHIE DES PERSONNALITÉS CITÉES 335

PRINCIPALES SOURCES DE L'OUVRAGE 373

GLOSSAIRE 377

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE 383